A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 080220351

904
.0345

Library of

Princeton University.

Elizabeth Foundation.

Digitized by Google

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
JOURNAL HISTORIQUE,
LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

TOME VINGT-NEUVIÈME.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT.
1807.

Digitized by Google

(RECAP)
0904
.6345
v.29
1907

Digitized by Google

(N°. CCCXI.)
(SAMEDI 4 JUILLET 1807.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

LA ROSE COQUETTE,

ODE ANACRÉONTIQUE.

DÉJA dans le sein d'Amphitrite
L'astre du jour se précipite,
Entouré de nuages d'or :
Les derniers pas de sa carrière
Jettent des restes de lumière
Dont l'Olympe jouit encor.

Cependant l'humide rosée
Rafraîchit la terre embrasée ;
Zéphyr voltige au bord des eaux ;
Et s'élevant du sein des plaines,
Déjà les vapeurs incertaines
Blanchissent le front des coteaux.

Vesper s'avance : il va répandre
Cette clarté paisible et tendre
Qui semble caresser les yeux.
Zirphé, c'est l'heure du mystère,
Viens goûter le frais solitaire
De nos bosquets délicieux.

529730

Digitized by Google

Viens voir cette Rose adorée
Que Flore même avoit parée
Des rayons les plus éclatans.
L'Aurore aimoit à lui sourire,
Et sembloit lui donner l'empire
Des autres filles du Printemps.

Alors de sa robe brillante
Tu vis la pourpre étincelante
S'embellir des feux du soleil;
Et les Zéphyrs les plus volages
Fixer leurs folâtres hommages
Au pied de son trône vermeil.

Fière, et dédaignant leur conquête,
Sans cesse elle miroit sa tête
Dans la glace errante des eaux;
Et le cristal de nos fontaines
Promettoit encore à ses chaînes
Une foule d'amans nouveaux.

Dieux, que cette Rose est changée!
Amour, que ta flamme est vengée!
Quels traits! Quelle obscure pâleur!
Aux miroirs de l'Onde ingénue
Elle-même s'est méconnue;
Et l'Onde rit de sa douleur.

Plus d'amans! L'ingrate en soupire;
Sa pourpre et son orgueil expire:
Une Parque en a triomphé.
L'ombre éteint cette beauté vaine,
Dont l'éclat ne cédoit qu'à peine
A l'éclat même de Zirphé.

O Zirphé, Rose que j'adore,
Jouis des plaisirs de l'Aurore;
N'attends pas les ombres du soir!
Rien n'enchaîne le Temps volage:
Préviens la fuite du bel âge
Et les insultes du miroir.

Par M. LE BRUN, *de l'Académie Française.*

Digitized by Google

LE PROJET ILLUSOIRE.

AIR : *J'étois bon chasseur autrefois.*

Je n'avois pas encore quinze ans
Que je rendois hommage aux belles;
A force de soins complaisans,
J'en rencontrai peu de rebelles. . . . .
J'aimois Chloé, Rose et Philis,
Et je disois : « Je me réserve,
» Quand j'aurai vingt ans accomplis,
» De quitter Vénus pour Minerve. »

O mes amis! je ne sais trop
Comment les trois Parques filèrent;
Mais un beau matin au galop
Ces maudits vingt ans m'arrivèrent,
Et je me dis : « Viennent trente ans,
» Je serai chaste, sobre, austère. . . .
» Mais jusque-là passons le temps
» Au fond des bosquets de Cythère. »

Trente ans à leur tour ont sonné;
Hélas! j'ai fait la sourde oreille,
Et près du beau sexe, étonné,
J'ai brûlé d'une ardeur pareille. . . .
Mais je disois confidemment
A tous les faiseurs d'épigrammes :
« A quarante ans, probablement,
» Je saurai renoncer aux dames. »

Les quarante ans me sont venus,
Et je me suis dit : « Peu m'importe;
» Auprès de moi gardons Vénus;
» Que Minerve attende à la porte.
» Mon corps n'est point encor perclus,
» Et mon cœur a tout son courage :
» Quand j'aurai deux lustres de plus,
» Je fais serment d'être bien sage. »

J'ai mes cinquante ans révolus,
Et Minerve, dans sa colère,

Digitized by Google

Me dit tous les jours : « Sois confus,
» Et renonce à l'espoir de plaire. »
Mais je réponds d'un ton craintif,
Que, n'en pouvant bannir l'envie,
J'ai pris le parti décisif
D'aimer le reste de ma vie.

M. De Piis.

ENIGME.

Je suis blanche; j'aime la nuit :
Je dois vous l'avouer, un trop grand jour me nuit.
Quoique je sois sans sentiment, sans âme,
Souvent pour vous un feu m'enflamme,
Me consume jusqu'à la mort;
Et ma sœur, après moi, subit le même sort.

LOGOGRIPHE.

Je sers au parfumeur comme au pharmacopole;
Chez l'épicier je joue aussi semblable rôle.
Qui passe par chez moi certes est bien petit,
Et bien fin : néanmoins, sans faire un certain bruit,
On n'y peut parvenir. Pour me faire connoître,
Disons qu'en cinq on désunit mon être.
Mais pour mes chers lecteurs, si ce n'est point assez,
On doit trouver en moi, septimant mes côtés,
Un de ceux qui, s'ils n'ont que l'intérêt pour guide,
Sous un air de candeur cachent un cœur perfide.
Unis et renversés, mes côtés sont vraiment
Un terme indéclinable et silence imposant.
Dans mon tout combiné, sans être sur le Pinde,
On découvre aisément un royaume de l'Inde,
Avec une cité portant le même nom;
Deux tons de la musique, une conjonction;
Un terme au jeu d'échecs, ainsi que de marine;
Un mois des plus riants. Adieu, lecteur, devine.

CHARADE.

On met le crime à mon entier,
Et mon dernier
Dans mon premier.

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Œuf.*

Celui du Logogriphe est *Politique*, où l'on trouve *pot, poil, optique, pique, top que, lit, poli.*

Celui de la Charade est *Sou-brette.*

Digitized by Google

Voyage pittoresque et historique de l'Espagne; par M. *de Laborde.* (1)

(Ire et IIe Livraisons.)

Il y a des genres de littérature qui semblent appartenir à certaines époques de la société : ainsi la poésie convient plus particulièrement à l'enfance des peuples, et l'histoire à leur vieillesse. La simplicité des mœurs pastorales ou la grandeur des mœurs héroïques veulent être chantées sur la lyre d'Homère; la raison et la corruption des nations civilisées demandent le pinceau de Thucydide. Cependant la Muse a souvent retracé les crimes des hommes; mais il y a quelque chose de si beau dans le langage du poète, que les crimes mêmes en paroissent embellis : l'historien seul peut les peindre sans en affoiblir l'horreur. Lorsque, dans le silence de l'abjection, l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur; lorsque tout tremble devant le tyran, et qu'il est aussi dangereux d'encourir sa faveur que de mériter sa disgrace, l'historien paroît, chargé de la vengeance des peuples. C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'Empire; il croît inconnu auprès des cendres de Germanicus, et déjà l'intègre Providence a livré à un enfant obscur la gloire du maître du Monde. Bientôt toutes les fausses vertus seront démasquées par l'auteur des Annales; bientôt il ne fera voir dans le tyran déifié que l'histrion, l'incendiaire et le parricide : semblable à ces premiers Chrétiens d'Egypte, qui, au péril de leurs jours, pénétroient dans les temples de l'idolâtrie, saisissoient au fond d'un sanctuaire ténébreux la Divinité que le Crime offroit à l'encens de la Peur, et traînoient à la lumière du soleil, au lieu d'un Dieu, quelque monstre horrible.

(1) L'ouvrage entier aura soixante ou soixante-dix livraisons qui formeront quatre volumes grand in-folio. Chaque livraison sera composée de trois feuilles de texte, et de six feuilles de gravures, dont quelques-unes contiendront plusieurs sujets. On fera paroître une livraison toutes les six semaines. Le prix de chaque livraison est, pour les souscripteurs, en papier fin, de 21 fr.; pap. vélin, 36 fr.; figures avant la lettre, 60 fr. On souscrit à Paris, au bureau du *Voyage pittoresque de l'Espagne*, chez l'éditeur, M. Ant. Boudeville, peintre de S. M. C., rue Saint-Pierre-Montmartre, n°. 9, où l'on pourra voir la plupart des dessins et des estampes; chez P. Didot l'aîné; Nicolle et comp.; Bossange, Masson et Besson; et chez le Normant. A Lyon, chez Ballanche père et fils; et à Madrid, chez Fr. Castillo.

Digitized by Google

Mais si le rôle de l'historien est beau, il est souvent dangereux! Il ne suffit pas toujours, pour peindre les actions des hommes, de se sentir une ame élevée, une imagination forte, un esprit fin et juste, un cœur compatissant et sincère : il faut encore trouver en soi un caractère intrépide; il faut être préparé à tous les malheurs, et avoir fait d'avance le sacrifice de son repos et de sa vie.

Toutefois, il est des parties dans l'histoire qui ne demandent pas le même courage dans l'historien. Les Voyages, par exemple, qui tiennent à la fois de la poésie et de l'histoire, comme celui que nous annonçons, peuvent être écrits sans péril. Et néanmoins les ruines et les tombeaux révèlent souvent des vérités qu'on n'apprendroit point ailleurs; car la face des lieux ne change pas comme le visage des hommes: *Non ut hominum vultus, ita locorum facies mutantur.*

L'antiquité ne nous a laissé qu'un modèle de ce genre d'histoire, c'est le Voyage de Pausanias; car le Journal de Néarque, et le Périple d'Hannon, sont des ouvrages d'un ordre différent. Si la gravure eût été connue du temps de Pausanias, nous posséderions aujourd'hui un trésor inestimable; nous verrions en entier, et comme debout, ces temples dont nous allons encore admirer les débris. Les voyageurs modernes n'ont songé qu'assez tard à fixer, par l'art du dessin, l'état des lieux et des monumens qu'ils avoient visités. Chardin, Pococke et Tournefort sont peut-être les premiers qui aient eu cette heureuse idée. Avant eux, on trouve, il est vrai, plusieurs relations ornées de planches; mais le travail de ces planches est aussi grossier qu'il est incomplet. Le plus ancien ouvrage de cette espèce que nous nous rappellions, est celui de Monconys; et cependant, depuis Benjamin de Tulède jusqu'à nos jours, on peut compter à peu près cent trente-trois voyages exécutés dans la seule Palestine.

C'est à M. l'abbé de Saint-Non et à M. de Choiseul-Gouffier qu'il faut donc rapporter l'origine des Voyages pittoresques proprement dits. Il est bien à desirer pour les arts que M. de Choiseul achève son bel ouvrage, et qu'il reprenne des travaux trop long-temps suspendus par des malheurs: les amis de Cicéron cherchoient à le consoler des peines de la vie en lui remettant sous les yeux le tableau des ruines de la Grèce.

L'Italie, la Sicile, l'Égypte, la Syrie, l'Asie-Mineure, la Dalmatie, ont eu des historiens de leurs chefs-d'œuvre; on compte une foule de *tours* ou de Voyages pittoresques d'Angleterre; les monumens de la France sont gravés : il

Digitized by Google

ne restoit plus que l'Espagne à peindre, comme le remarque M. de Laborde.

Dans une Introduction écrite avec autant d'élégance que de clarté, l'auteur trace ainsi le plan de son Voyage :

« L'Espagne est une des contrées les moins connues de » l'Europe, et celle qui renferme cependant le plus de » variété dans ses monumens, et le plus d'intérêt dans son » histoire.

» Riche de toutes les productions de la nature, elle est » encore embellie par l'industrie de plusieurs âges, et le » génie de plusieurs peuples. La majesté des temples ro- » mains y forme un contraste singulier avec la délicatesse » des monumens arabes, et l'architecture gothique avec la » beauté simple des édifices modernes.

» Cette réunion de tant de souvenirs, cet héritage de tant » de siècles, nous force à entrer dans quelques détails sur » l'histoire de l'Epagne, pour indiquer la marche que l'on » a adoptée dans la description du pays. »

L'auteur, après avoir décrit les différentes époques, ajoute :

« Telle est l'esquisse des principaux événemens qui firent » passer l'Espagne sous différentes dominations. Les révolu- » tions, les guerres et le temps n'ont pu détruire entière- » ment les monumens qui ornent cette belle contrée, et les » arts de quatre peuples différens qui l'ont tour-à-tour em- » bellie.

» C'est aussi ce qui nous a engagé à diviser la description » de l'Espagne en quatre parties, contenant chacune les pro- » vinces dont les monumens ont le plus d'analogie entre » eux, et se rapportent aux quatre époques principales de » son histoire.

» Ainsi le premier volume comprendra la Catalogne, le » royaume de Valence, l'Estramadoure, où se trouvoient » Tarragone, Sagonte, Merida, et la plupart des autres » colonies romaines et carthaginoises; il sera précédé d'une » notice historique sur les temps anciens de l'Espagne.

» Le second volume renfermera les antiquités de Gre- » nade et de Cordoue, et la description du reste de l'An- » dalousie, séjour principal des Maures; il sera précédé » d'un abrégé de l'histoire de ces peuples, tirée en partie des » manuscrits arabes de l'Escurial.

» Le troisième, consacré principalement aux édifices » gothiques, tels que les cathédrales de Burgos, de Vallado- » lid, de Léon, de S. Jacques de Compostelle, offrira aussi » les contrées sauvages des Asturies, l'Aragon, la Navarre,

Digitized by Google

» la Biscaye; et sera précédé de recherches sur les arts en » Espagne, avant le siècle de Ferdinand et d'Isabelle.

» Le quatrième volume, en retraçant les beautés de » Madrid et des environs, renfermera de plus tout ce qui » peut servir à faire connoître la nation espagnole, telle » qu'elle est aujourd'hui: les fêtes, les danses, les usages » nationaux. Ce volume comprendra également l'histoire » des arts, depuis leur renaissance, sous Ferdinand et Isa- » belle, Charles Ier et Philippe II, jusqu'à nos jours; il » donnera une connoissance suffisante de la peinture espa- » gnole, et des chefs-d'œuvre qu'elle a produits : on y ajou- » tera quelques détails sur le progrès des sciences et de la » littérature en Espagne. »

On voit, par cet exposé, que l'auteur a conçu son plan de la manière la plus heureuse, et qu'il pourra présenter sans confusion une immense galerie de tableaux. M. de Laborde a été favorisé dans ses études; il a examiné les monumens des arts chez un peuple noble et civilisé; il les a vus dans cette belle Espagne, où du moins la foi et l'honneur sont restés lorsque la prospérité et la gloire ont disparu; il n'a point été obligé de s'enfoncer dans ces pays jadis célèbres, où le cœur du voyageur est flétri à chaque pas, où les ruines vivantes détournent votre attention des ruines de marbre et de pierre. C'est un enfant tout nu, le corps exténué par la faim, le visage défiguré par la misère, qui nous a montré, dans un désert, les portes tombées de Mycènes et le tombeau d'Agamemnon (1). En vain, dans le Péloponèse, on veut se livrer aux illusions des Muses : la triste vérité vous poursuit. Des loges de boue desséchée, plus propres à servir de retraite à des animaux qu'à des hommes; des femmes et des enfans en haillons, fuyant à l'approche de l'étranger et du janissaire; les chèvres mêmes effrayées se dispersant dans la montagne, et les chiens restant seuls pour vous recevoir avec des hurlemens : voilà le spectacle qui vous arrache au charme des souvenirs. La Morée est déserte : depuis la guerre des Russes, le joug des Turcs s'est appesanti sur les Moraïtes; les Albanais ont massacré une partie de la population; on ne voit de toutes parts que des villages détruits par le fer et par le

(1) Nous avons découvert un autre tombeau à Mycènes, peut-être celui de Thyestes ou de Clytemnestre. (*Voyez Pausanias.*) Nous l'avons indiqué à M. Fauvel.

Digitized by Google

feu ; dans les villes, comme à Mistra (1), des faubourgs entiers sont abandonnés ; nous avons souvent fait quinze lieues dans les campagnes, sans rencontrer une seule habitation. De criantes avanies, des outrages de toutes les espèces, achèvent de détruire dans la patrie de Léonidas l'agriculture et la vie. Chasser un paysan grec de sa cabane, s'emparer de sa femme et de ses enfans, le tuer sur le plus léger prétexte, est un jeu pour le moindre aga du plus petit village. Le Moraïte, parvenu au dernier degré du malheur, s'arrache de son pays, et va chercher en Asie un sort moins rigoureux ; mais il ne peut fuir sa destinée : il retrouve des cadis et des pachas jusque dans les sables du Jourdain et les déserts de Palmyre.

Nous ne sommes point un de ces intrépides admirateurs de l'antiquité, qu'un vers d'Homère console de tout. Nous n'avons jamais pu comprendre le sentiment exprimé par Lucrèce :

Suave mari magno, turbantibus æquora ventis
E terrâ magnum alterius spectare laborem.

Loin d'aimer à contempler du rivage le naufrage des autres, nous souffrons quand nous voyons souffrir des hommes. Les Muses n'ont alors sur nous aucun pouvoir, hors celle qui attire la pitié sur le malheur. A Dieu ne plaise que nous tombions aujourd'hui dans ces déclamations sur la liberté et l'esclavage, qui ont fait tant de mal à la patrie ! Mais si nous avions jamais pensé avec des hommes, dont nous respectons d'ailleurs le caractère et les talens, que le gouvernement absolu est le meilleur des gouvernemens possibles, quelque mois de séjour en Turquie nous auroient bien guéri de cette opinion.

Les monumens n'ont pas moins à souffrir que les hommes de la barbarie ottomane. Un épais Tartare habite aujourd'hui la citadelle remplie des chefs-d'œuvre d'Ictinus et de Phidias, sans daigner demander quel peuple a laissé ces débris, sans daigner sortir de la masure qu'il s'est bâtie sous les ruines des monumens de Périclès. Quelquefois seulement le tyran-automate se traîne à la porte de sa tanière ; assis les jambes croisées sur un sale tapis, tandis que la fumée de sa pipe monte à travers les colonnes du temple de

(1) Mistra n'est point Sparte. Cette dernière ville se retrouve au village de Magoula, à une lieue et demie de Mistra. Nous avons compté à Sparte dix-sept ruines hors de terre, la plupart au midi de la citadelle, sur le chemin d'Amyclée.

Digitized by Google

Minerve, il promène stupidement ses regards sur les rives de Salamine et la mer d'Epidaure. Nous ne pourrions peindre les divers sentimens dont nous fûmes agités, lorsqu'au milieu de la première nuit que nous passâmes à Athènes, nous fûmes réveillés en sursaut par le tambourin et la musette turque, dont les sons discordans partoient des combles des Propylées : en même temps un prêtre *musulman* chantoit en *arabe* l'heure passée à des Grecs *chrétiens* de la ville de *Minerve*. Ce derviche n'avoit pas besoin de nous marquer ainsi la fuite des ans, sa voix seule dans ces lieux annonçoit assez que les siècles s'étoient écoulés.

Cette mobilité des choses humaines est d'autant plus frappante pour le voyageur, qu'elle est en contraste avec l'immobilité du reste de la nature : comme pour insulter à l'instabilité des peuples, les animaux même n'éprouvent ni révolution dans leurs empires, ni changemens dans leurs mœurs. Le lendemain de notre arrivée à Athènes, on nous fit remarquer des cigognes qui montoient dans les airs, se formoient en bataillon, et prenoient leur vol vers l'Afrique. Depuis le règne de Cécrops jusqu'à nos jours, ces oiseaux ont fait chaque année le même pélerinage, et sont revenus au même lieu. Mais combien de fois ont-ils retrouvé dans les larmes, l'hôte qu'ils avoient quitté dans la joie! Combien de fois ont-ils cherché vainement cet hôte, et le toit même où ils avoient accoutumé de bâtir leurs nids!

Depuis Athènes jusqu'à Jérusalem, le tableau le plus affligeant s'offre aux regards du voyageur : tableau dont l'horreur toujours croissante est à son comble en Egypte. C'est là que nous avons vu cinq partis armés se disputer des déserts et des ruines (1). C'est là que nous avons vu l'Albanais coucher en joue de malheureux enfans qui couroient se cacher derrière les débris de leurs cabanes, comme accoutumés à ce terrible jeu. Sur cent cinquante villages que l'on comptoit au bord du Nil, en remontant de

(1) Ibraïm-Bey dans la Haute-Egypte, deux petits beys indépendans, le pacha de la Porte au Caire, un parti d'Albanais insurgés, et El-fy-Bey dans la Basse-Egypte. Il y a un esprit de révolte dans l'Orient, qui rend les voyages difficiles et dangereux : les Arabes tuent aujourd'hui les voyageurs qu'ils se contentoient de dépouiller autrefois. Entre la Mer Morte et Jérusalem, dans un espace de 14 lieues, nous avons été attaqués deux fois, et nous essuyâmes sur le Nil la fusillade de la ligne d'El-fy-bey. Nous étions dans cette dernière affaire avec M. Caffe, négociant de Rosette, qui, déjà sur l'âge, et père de famille, n'en risqua pas moins sa vie pour nous avec la générosité d'un Français. Nous le nommons avec d'autant plus de plaisir, qu'il a rendu beaucoup de services à tous nos compatriotes qui ont eu besoin de ses secours.

Digitized by Google

Rosette au Caire, il n'y en a pas un seul qui soit entier. Une partie du Delta est en friche : chose qui ne s'étoit peut-être jamais rencontrée depuis le siècle où Pharaon donna cette terre fertile à la postérité de Jacob! La plupart des Fellahs ont été égorgés ; le reste a passé dans la Haute-Egypte. Les paysans qui n'ont pu se résoudre à quitter leurs champs, ont renoncé à élever une famille. L'homme qui naît dans la décadence des empires, et qui n'aperçoit dans les temps futurs que des révolutions probables, pourroit-il en effet trouver quelque joie à voir croître les héritiers d'un aussi triste avenir? Il y a des époques où il faut dire avec le prophète : « Bien heureux sont les » morts! »

M. de Laborde ne sera point obligé, dans le cours de son bel ouvrage, de tracer des tableaux aussi affligeans. Dès les premiers pas il s'arrête à d'aimables, à de nobles souvenirs. Ce sont les pommes d'or des Hespérides, c'est cette Bétique chantée par Homère, et embellie par Fénélon. « Le fleuve Bétis coule dans un pays fertile, et sous un » ciel doux, qui est toujours serein .... Ce pays semble » avoir conservé les délices de l'âge d'or (1), etc..... » Paroît ensuite cet Annibal dont la puissante haine franchit les Pyrénées et les Alpes, et ne fut point assouvie dans le sang des milliers de Romains massacrés à Cannes et à Trasymène. Scipion commença en Espagne cette noble carrière dont le terme et la récompense devoient être l'exil et la mort dans l'exil. Sertorius lutta dans les champs ibériens contre l'oppresseur du monde et de sa patrie. Il vouloit marcher à Scylla, et

> .... Au bord du Tibre, une pique à la main,
> Lui demander raison pour le peuple romain.

Il succomba dans son entreprise ; mais il est probable qu'il n'avoit point compté sur le succès. Il ne consulta que son devoir et la sainteté de la cause qu'il restoit seul à défendre. Il y a des autels, comme celui de l'honneur, qui bien qu'abandonnés réclament encore des sacrifices : le Dieu n'est pas anéanti, parce que le temple est désert. Partout où il reste une chance à la fortune, il n'y a point d'héroïsme à la tenter. Les actions magnanimes sont celles dont le résultat prévu est le malheur et la mort. Après tout, qu'importent les revers, si notre nom prononcé dans la postérité va faire battre un cœur généreux deux mille ans après notre vie? Nous ne doutons point que du temps de Sertorius, les ames

(1) Télémaque.

Digitized by Google

pusillanimes qui prennent leur bassesse pour de la raison, ne trouvassent ridicule qu'un citoyen obscur osât lutter seul contre toute la puissance de Scylla. Heureusement la postérité juge autrement des actions des hommes : ce n'est pas la lâcheté et le vice qui prononcent en dernier ressort sur le courage et la vertu.

Cette terre d'Espagne produit si naturellement les grands cœurs, que l'on vit le Cantabre belliqueux, *bellicosus Cantaber*, défendre à son tour sa montagne, contre les légions d'Auguste ; et le pays qui devoit enfanter un jour le Cid et les chevaliers *sans peur*, donna à l'univers romain Trajan, Adrien et Théodose.

Après la description des monumens de cette époque, M. de Laborde passera aux dessins des monumens moresques : c'est la partie la plus riche et la plus neuve de son sujet. Les palais de Grenade nous ont intéressés et surpris, même après avoir vu les mosquées du Caire, et les temples d'Athènes. L'Alhambra semble être l'habitation des génies : c'est un de ces édifices des *Mille et Une Nuits*, que l'on croit voir moins en réalité qu'en songe. On ne peut se faire une juste idée de ces plâtres moulés et découpés à jour, de cette architecture de dentelles, de ces bains, de ces fontaines, de ces jardins intérieurs, où des orangers et des grenadiers sauvages se mêlent à des ruines légères. Rien n'égale la finesse et la variété des arabesques de l'Alhambra. Les murs chargés de ces ornemens ressemblent à ces étoffes de l'Orient, que brodent, dans l'ennui du harem, des femmes esclaves. Quelque chose de voluptueux, de religieux et de guerrier fait le caractère de ce singulier édifice, espèce de cloîtres de l'amour, où sont encore retracées les aventures des Abencerrages ; retraites où le plaisir et la cruauté habitoient ensemble, et où le roi maure faisoit souvent tomber dans le bassin de marbre, la tête charmante qu'il venoit de caresser. On doit bien désirer qu'un talent délicat et heureux nous peigne quelque jour ces lieux magiques. Nous en avons l'espérance.

La troisième époque du Voyage Pittoresque d'Espagne renfermera les monumens gothiques. Ils n'ont pas la pureté de style et les proportions admirables de l'architecture grecque et toscane, mais leurs rapports avec nos mœurs leur donnent un intérêt plus touchant. Nous nous rappellerons toujours avec quel plaisir, en descendant dans l'île de Rhodes, nous trouvâmes une petite France au milieu de la Grèce :

Procedo, et parvam Trojam, simulataque magnis
Pergama, etc.

Digitized by Google

Nous parcourions avec un respect mêlé d'attendrissement, une longue rue, appelée encore la rue des Chevaliers : elle est bordée de palais gothiques; et les murs de ces palais sont parsemés des armoiries des grandes familles de France et de devises en gaulois. Plus loin, est une petite chapelle desservie par deux pauvres religieux : elle est dédiée à Saint-Louis, dont on retrouve l'image dans tout l'Orient, et dont nous avons vu le lit de mort à Carthage. Les Turcs, qui ont mutilé partout les monumens de la Grèce, ont épargné ceux de la chevalerie : l'honneur chrétien a étonné la bravoure infidèle, et les Saladins ont respecté les Couci.

Eh quand on a été assez heureux pour recevoir le jour dans le pays de Bayard et de Turenne, pourroit-on être indifférent à la moindre des circonstances qui en rappelle le souvenir? Nous nous trouvions à Béthléem, prêts à partir pour la Mer Morte, lorsqu'on nous dit qu'il y avoit un Père français dans le couvent. Nous desirâmes le voir. On nous présenta un homme d'environ quarante-cinq ans, d'une figure tranquille et sérieuse. Ses premiers accens nous firent tressaillir; car nous n'avons jamais entendu chez l'étranger, le son d'une voix française, sans une vive émotion; nous sommes toujours prêts à nous écrier comme Philotète :

Ω φιλτατον φωνημα φευ το κῆ λαβων
προσῤῥεγμα τοιῤῥ' ανδρος εν χρονω μακρω.

Après un si long-temps. . . . . .
O que cette parole à mon oreille est chère!

Nous fîmes quelques questions à ce religieux. Il nous dit qu'il s'appeloit le Père Clément, qu'il étoit des environs de Mayenne; que se trouvant dans un monastère en Bretagne, il avoit été déporté en Espagne avec une centaine de prêtres comme lui; qu'ayant reçu d'abord l'hospitalité dans un couvent de son Ordre, ses supérieurs l'avoient ensuite envoyé missionnaire en Terre-Sainte. Nous lui demandâmes s'il n'avoit point d'envie de revoir sa patrie, et s'il vouloit écrire à sa famille; il nous répondit avec un sourire amer : « Qui est-ce qui se souvient en France d'un » capucin? Sais-je si j'ai encore des frères et des sœurs? » Monsieur, voici ma patrie. J'espère obtenir par le mé» rite de la Crêche de mon Sauveur, la force de mourir ici, » sans importuner personne, et sans songer à un pays où » je suis depuis long-temps oublié. »

L'attendrissement du Père Clément devint si visible à

Digitized by Google

ces mots, qu'il fut obligé de se retirer. Il courut s'enfermer dans sa cellule, et ne voulut jamais reparoître : notre présence avoit réveillé dans son cœur des sentimens qu'il cherchoit à étouffer. En quel lieu du monde nos tempêtes n'ont-elles point jeté les enfans de Saint-Louis? Quel désert ne les a point vus pleurant leur terre natale? Telles sont les destinées humaines : un Français gémit aujourd'hui sur la perte de son pays, aux mêmes bords dont les souvenirs inspirèrent autrefois le plus beau des cantiques sur l'amour de la patrie :

Super flumina Babylonis!

Hélas! ces fils d'Aaron qui suspendirent leur Cinnor aux saules de Babylone, ne rentrèrent pas tous dans la cité de David ; ces filles de Judée qui s'écrioient sur les bords de l'Euphrate :

O rives du Jourdain, ô champs aimés des cieux!
Sacré mont, fertiles vallées,
Du doux pays de nos aïeux,
Serons-nous toujours exilées?

ces compagnes d'Esther ne revirent pas toutes Emmaüs et Bethel. Plusieurs laissèrent leurs dépouilles aux champs de la captivité ; et c'est ainsi que nous rencontrâmes loin de la France le tombeau de deux nouvelles israélites :

Lyrnessi domus alta, solo Laurente sepulchrum!

Il nous étoit réservé de retrouver au fond de la mer Adriatique le tombeau de deux filles de rois, dont nous avions entendu prononcer l'oraison funèbre dans un grenier à Londres. Ah! du moins la tombe qui renferme ces nobles dames, aura vu une fois interrompre son silence ; le bruit des pas d'un Français aura fait tressaillir deux Françaises dans leur cercueil. Les respects d'un pauvre gentilhomme, à Versailles, n'eussent été rien pour des princesses ; la prière d'un chrétien, en terre étrangère, aura peut-être été agréable à des Saintes.

M. de Laborde nous pardonnera ces digressions. Il est voyageur, nous le sommes comme lui ; et que n'a-t-on pas à conter, lorsqu'on vient du pays des Arabes ! A en juger par l'introduction du Voyage Pittoresque, l'auteur nous paroît, sur-tout, éminemment fait pour peindre les siècles des Pélage et des Alphonse, et pour mettre dans ses dessins l'expression des temps et des mœurs. Les sentimens nobles lui sont familiers ; tout annonce en lui un écrivain qui a du sang dans le cœur. On peut compter sur sa constance dans

ses

Digitized by Google

ses travaux, puisqu'il ne paroît point détourné des sentiers de l'étude par les soucis de l'ambition. Il s'est souvenu des vers du poète :

Lieto nido, esca dolce, auro cortese,
Bramano i cigni, et non si va in Parnasso
Con le cure mordaci.

Il nous retracera donc dignement ces hauts faits d'armes qui inspirèrent à nos troubadours la chanson de Roland, à nos sires de Joinville leurs vieilles chroniques, à nos comtes de Champagne, leurs ballades gauloises, et au Tasse ce poëme plein d'honneur et de chevalerie qui semble écrit sur un bouclier; il nous dira ces jours où le courage, la foi et la loyauté étoient tout; où le déloyal et le lâche étoient obligés de s'ensevelir au fond d'un cloître, et ne comptoient plus parmi les vivans. « Il y a deux manières de sortir » de la vie, dit Shakespeare : la honte et la mort, *Shame* » *and Death.* »

Enfin, dans la quatrième époque du Voyage, l'auteur donnera les vues des monumens modernes de l'Espagne. Un des plus remarquables, sans doute, est l'Escurial, bâti par Philippe II, sur les montagnes désertes de la vieille Castille. La cour vient chaque année s'établir dans ce monastère, comme pour donner à des solitaires morts au monde le spectacle de toutes les passions, et recevoir d'eux ces leçons dont les grands ne profitent jamais. C'est là que l'on voit encore la chapelle funèbre où les rois d'Espagne sont ensevelis dans des tombeaux pareils, disposés en échelons les uns au-dessus des autres; de sorte que toute cette poussière est étiquetée et rangée en ordre comme les richesses d'un Muséum. Il y a des sépulcres vides pour les souverains qui ne sont point encore descendus dans ces lieux; et la reine actuelle a écrit son nom sur celui qu'elle doit occuper.

Non-seulement l'auteur nous donnera les dessins de tant d'édifices; mais, comme il paroît avoir des connoissances très-variées, il ne négligera point la numismatique et les inscriptions. L'Espagne est très-riche dans ce genre; et quoique Pons ait fait beaucoup de recherches sur ce sujet, il est loin de l'avoir épuisé. On sait d'ailleurs qu'on peut faire chaque jour sur le monument le plus connu des découvertes toutes nouvelles. Ainsi, par exemple, l'Institut d'Egypte n'a pu lire sur la *colonne de Pompée*, à Alexandrie, l'inscription effacée que des sous-lieutenans anglais ont relevée depuis avec du plâtre.

Digitized by Google

Pococke en avoit rapporté quelques lettres, sans prétendre les expliquer; plusieurs autres voyageurs l'avoient aperçue, et nous ne connoissons que M. Sonnini qui n'ait pu rien découvrir sur la base où elle est gravée. Pour nous, nous avons déchiffré distinctement à l'œil nu plusieurs traits, et entr'autres le commencement de ce mot Διοκ... qui est décisif. Comme cette inscription d'une colonne fameuse est peu ou point connue en France, nous la rapporterons ici.

On lit :

ΤΟ....ΩΤΑΤΟΝ, ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ
ΤΟΝ ΠΟΛΙΟΥΧΟΝ, ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑΣ
ΔΙΟΚ.Η.ΙΑΝΟΝΤΟΝ.....ΤΟΝ
ΠΟ....ΕΠΑΡΧΟΣ ΑΙΓΥΠΤΟΥ

Il faut d'abord suppléer à la tête de l'inscription le mot ΠΡΟΣ. Après le premier point, Ν. ΣΟΦ. Après le second, Λ. Après le troisième, Τ. Au quatrième, ΑΥΤΟΥΣ. Au cinquième, enfin, il faut ajouter ΛΙΩΝ. On voit qu'il n'y a ici d'arbitraire que le mot ΑΥΤΟΥΡΟΝ, qui est d'ailleurs peu important. Ainsi on peut lire :

. . . . . .
ΤΟΝΣΟΦΩΤΑΤΟΝΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ
ΤΟΝΠΟΛΙΟΥΧΟΝΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑΣ
ΔΙΟΚΛΗΤΙΑΝΟΝΤΟΝΑΥΤΟΥΣΤΟΝ
ΠΟΛΙΩΝΕΠΑΡΧΟΣΑΙΓΥΠΤΟΥ

C'est-à-dire :

« Au très-sage empereur, protecteur d'Alexandrie, » Dioclétien Auguste, Polion, préfet d'Egypte. »

Ainsi, tous les doutes sur la colonne de Pompée sont éclaircis. Mais l'Histoire garde-t-elle le silence sur ce sujet? Il nous semble que, dans la Vie d'un des Pères du désert, écrite en grec par un contemporain, on lit que, pendant un tremblement de terre qui eut lieu à Alexandrie, toutes les colonnes tombèrent, excepté celle de Dioclétien.

Nous nous sommes fait un vrai plaisir, malgré le besoin que nous avons de repos, d'annoncer le magnifique ouvrage dont M. de Laborde publie aujourd'hui les deux premières livraisons. On peut y avoir toute confiance. Ce n'est point ici une spéculation *de librairie*. C'est l'entreprise d'un amateur éclairé, qui apporte à son travail les lumières suffisantes et les restes d'une grande fortune. Employer ainsi les débris de ses richesses, c'est faire un reproche bien noble à cette révolution qui en a tari les principales sources. Quand on se rap-

Digitized by Google

pelle que les deux frères de M. de Laborde ont péri dans le voyage de M. de la Peyrouse, victimes de l'ardeur de s'instruire, pourroit-on n'être pas touché de voir le dernier rejeton d'une famille amie des arts se consacrer à un genre de fatigues et d'études déjà fatal à ses frères ?

Sic fratres Helenæ....
Ventoramque regat pater
. . . . . .
Navis! . . . . . .
. . . . . *Finibus Atticis*
Reddas incolumem, precor!

On se fait aujourd'hui une obligation de trouver des taches dans les ouvrages les plus parfaits. Pour remplir ce triste devoir de la critique, nous dirons que les planches de cette première livraison ont peut-être un peu de sécheresse; mais on doit observer que ce défaut tient à la nature même des objets représentés. Il eût été facile à l'auteur de commencer sa publication par les dessins de l'Alhambra ou de la cathédrale de Cordoue. Au-dessus de cette petite charlatanerie, il a suivi l'ordre des monumens; et cet ordre l'a forcé à donner d'abord des perspectives de ville : or, ces perspectives sont naturellement froides de style, et vagues d'expression. Barcelonne, privé du mouvement et du bruit, ne peut offrir qu'un amas immobile d'édifices.

D'ailleurs, on peut faire le même reproche de sécheresse aux dessins de toutes les villes. Nous avons, dans ce moment même, sous les yeux une vue de Jérusalem, tirée du Voyage Pittoresque de Syrie : quel que soit le mérite des artistes, nous ne reconnoissons point là le site terrible et le caractère particulier de la ville Sainte.

Vue de la montagne des Oliviers, de l'autre côté de la vallée de Josaphat, Jérusalem présente un plan incliné sur un sol qui descend du couchant au levant. Une muraille crénelée, fortifiée par des tours et par un château gothique, enferme la ville dans son entier, laissant toutefois au-dehors une partie de la montagne de Sion, qu'elle embrassoit autrefois.

Dans la région du couchant et au centre de la ville, vers le Calvaire, les maisons se serrent d'assez près; mais au levant, le long de la vallée de Cédron, on aperçoit des espaces vides, entr'autre l'enceinte qui règne autour de la mosquée bâtie sur les débris du Temple, et le terrain presqu'abandonné où s'élevoit le château Antonia et le second palais d'Hérode.

Les maisons de Jérusalem sont de lourdes masses quar-

Digitized by Google

rées fort basses, sans cheminées et sans fenêtres; elles se terminent en terrasses applaties ou en dômes, et elles ressemblent à des prisons ou à des sépulcres. Tout seroit à l'œil d'un niveau égal, si les clochers des églises, les minarets des mosquées, les cimes de quelques cyprès et les buissons des aloès et des nopals ne rompoient l'uniformité du plan. A la vue de ces maisons de pierres renfermées dans un paysage de pierres, on se demande si ce ne sont pas là les monumens confus d'un cimetière au milieu d'un désert?

Entrez dans la ville, rien ne vous consolera de la tristesse extérieure : vous vous égarez dans de petites rues non pavées qui montent et descendent sur un sol inégal, et vous marchez dans des flots de poussière ou parmi des cailloux roulans; des toiles jetées d'une maison à l'autre augmentent l'obscurité de ce labyrinthe; des bazards voûtés et infects achèvent d'ôter la lumière à la ville désolée; quelques chétives boutiques n'étalent aux yeux que la misère; et souvent ces boutiques même sont fermées, dans la crainte du passage d'un Cadi; personne dans les rues, personne aux portes de la ville; quelquefois seulement un paysan se glisse dans l'ombre, cachant sous ses habits les fruits de son labeur, dans la crainte d'être dépouillé par le soldat; dans un coin à l'écart, le boucher arabe égorge quelque bête suspendue par les pieds à un mur en ruines: à l'air hagard et féroce de cet homme, à ses bras englantés, vous croiriez qu'il vient plutôt de tuer son semblable, que d'immoler un agneau. Pour tout bruit dans la cité déicide, on entend par intervalle le galop de la cavale du désert: c'est le janissaire qui apporte la tête du bédouin, ou qui va piller le Fellah.

Au milieu de cette désolation extraordinaire, il faut s'arrêter un moment pour contempler des choses plus extraordinaires encore. Parmi les ruines de Jérusalem, deux espèces de peuples indépendans trouvent dans leur foi de quoi surmonter tant d'horreurs et de misères. Là vivent des religieux chrétiens que rien ne peut forcer à abandonner le tombeau de Jésus-Christ, ni spoliations, ni mauvais traitemens, ni menaces de la mort. Leurs cantiques retentissent nuit et jour autour du saint sépulcre. Dépouillés le matin par un gouverneur turc, le soir les retrouve au pied du Calvaire, priant au lieu où Jésus-Christ souffrit pour le salut des hommes. Leur front est serein, leur bouche riante. Ils reçoivent l'étranger avec joie. Sans forces et sans soldats, ils protègent des villages entiers contre l'iniquité. Pressés par le bâton et par le sabre, les femmes, les enfans, les troupeaux des campagnes se réfugient dans les cloîtres des solitaires. Qui empêche le méchant armé de poursuivre sa proie,

Digitized by Google

et de renverser d'aussi foibles remparts? La charité des moines : ils se privent des dernières ressources de la vie pour racheter leurs supplians. Turcs, Arabes, Grecs, Chrétiens schismatiques, tous se jettent sous la protection de quelques pauvres religieux francs, qui ne peuvent se défendre eux-mêmes : c'est ici qu'il faut reconnoître avec Bossuet, « que » des mains levées vers le ciel, enfoncent plus de bataillons » que des mains armées de javelots. »

Tandis que la nouvelle Jérusalem sort ainsi *du désert, brillante de clarté*, jetez les yeux entre la montagne de Sion et le temple; voyez cet autre petit peuple qui vit séparé du reste des habitans de la cité. Objet particulier de tous les mépris, il baisse la tête sans se plaindre; il souffre toutes les avanies sans demander justice; il se laisse accabler de coups sans soupirer; on lui demande sa tête : il la présente au cimetière. Si quelque membre de cette société proscrite vient à mourir, son compagnon ira, pendant la nuit, l'enterrer furtivement dans la vallée de Josaphat, à l'ombre du temple de Salomon. Pénétrez dans la demeure de ce peuple, vous le trouverez dans une affreuse misère, faisant lire un livre mystérieux à des enfans qui le feront lire à leur tour à leurs enfans. Ce qu'il faisoit il y a cinq mille ans, ce peuple le fait encore. Il a assisté six fois à la ruine de Jérusalem, et rien ne peut le décourager; rien ne peut l'empêcher de tourner ses regards vers Sion. Quand on voit les Juifs dispersés sur la terre, selon la parole de Dieu, on est surpris sans doute; mais, pour être frappé d'un étonnement surnaturel, il faut les retrouver à Jérusalem; il faut voir ces légitimes maîtres de la Judée esclaves et étrangers dans leur propre pays; il faut les voir attendant, sous toutes les oppressions, un roi qui doit les délivrer. Ecrasés par la croix qui les condamne, et qui est plantée sur leurs têtes, près du temple, dont il ne reste pas pierre sur pierre, ils demeurent dans leur déplorable aveuglement. Les Perses, les Grecs, les Romains ont disparu de la terre; et un petit peuple, dont l'origine précéda celle de ces grands peuples, existe encore sans mélange dans les décombres de sa patrie. Si quelque chose, parmi les nations, porte le caractère du miracle, nous pensons qu'on doit le trouver ici. Et qu'y a-t-il de plus merveilleux, même aux yeux du philosophe, que cette rencontre de l'antique et de la nouvelle Jérusalem au pied du Calvaire : la première s'affligeant à l'aspect du sépulcre de Jésus-Christ ressuscité; la seconde se consolant auprès du seul tombeau qui n'aura rien à rendre à la fin des siècles ?

DE CHATEAUBRIAND.

Digitized by Google

Poésies. Un vol. in-8°. Prix : 4 fr., et 5 fr. par la poste. A Paris, chez *H. Nicolle*, à la Librairie Stéréotype, rue des Petits-Augustins; et chez *le Normant*.

Tel est le titre d'un volume qui a paru il y a quelques mois, et dont j'aurois déjà rendu compte, si, lorsque j'ai choisi entre les ouvrages que je suis chargé d'annoncer, je me déterminois toujours en faveur de celui qui m'a fait éprouver le plus de plaisir. Celui-ci est bon, je me hâte de le dire; car si on en jugeoit d'après son titre qui est singulier, on se sentiroit porté à craindre que son auteur n'exprimât pas toujours bien nettement ses idées. Que veut dire en effet ce titre de *Poésies*, et comment ce nom (le titre est le nom d'un livre) pourroit-il faire distinguer ce Recueil de tous les autres Recueils? L'auteur auroit dû ajouter par M. de F.; ou si la singularité lui plaît, il devoit ajouter *par un poète*, cela eût été presque aussi court, tout aussi clair, et assurément non moins singulier.

Mais ce Recueil est bon, et voilà d'abord ce qui le distingue de beaucoup d'autres Recueils. Ce qui l'en distingue encore, c'est qu'il ne contient en effet que des poésies, qu'il n'y a point de *préface*, point d'avertissement, point de notes; tout est *vers* dans ce volume, excepté pourtant le mot *poésies*, et les noms des libraires chez lesquels on le vend. Enfin, ce qui pourroit servir à caractériser les *poésies* de M. de F., et les distinguer encore mieux de toutes celles qui ont paru depuis un assez grand nombre d'années, c'est que non-seulement elles sont bonnes, mais qu'elles le sont d'un genre de bonté qui commençoit à être oublié. Elles ne contiennent point de peintures chargées, point de vers pompeusement et énigmatiquement descriptifs : tout y est simple et sans apprêt; ces qualités y sont même portées à un tel point, qu'on pourroit quelquefois desirer que M. de F. y eût mis un peu moins de simplicité, et un peu plus de poésie.

Quel est donc ce poète qui n'a jamais été applaudi dans aucun Athénée, qu'aucune Académie n'a couronné, dont les Journaux n'avoient point encore parlé, et qui se présente tout-à-coup au public avec un volume entier de bons vers? Quel est cet auteur qui entre à peine dans la carrière poétique, et qu'on pourroit déjà citer pour modèle à bien d'autres qui s'y croient plus avancés que lui? Ce qu'il est, je

Digitized by Google

l'ignore; mais après avoir lu ce qu'il a fait, je puis assurer que s'il porte un nom qui est nouveau dans la littérature, son style a le mérite de ne pas l'être. Ce n'est pas celui de Boileau, mais du moins c'est celui de son école. Il n'y a peut-être entre les épîtres ou les satires de M. de F. et celles du législateur du Parnasse, d'autre différence que celle qu'on remarquoit entre les tableaux de Raphaël et ceux de ses élèves. Ces *poésies* ne sont pas du maître : on ne s'en aperçoit que trop aisément. Mais il est possible que le maître en y retouchant beaucoup, en y ajoutant quelque chose, en y effaçant encore plus, n'eût pas refusé d'en adopter quelques-unes.

Il me reste à justifier l'éloge que j'ai fait de ce Recueil, et la restriction que je viens d'y mettre. Pour cela, je n'ai qu'à en citer beaucoup de passages : ils suffiront, sans autre réflexion de ma part, pour donner une idée des talens et des défauts de ce nouveau poète.

Ce Recueil se compose d'épîtres, de satires et d'élégies. Nous allons examiner successivement ces trois sortes d'ouvrages.

M. de F. adresse sa première épître à son livre; et, selon l'usage immémorial de tous les auteurs, il commence par l'accuser d'être trop pressé de paroître, ou, pour mieux dire, il lui écrit comme s'il n'avoit pas encore paru, et il lui conseille de ne pas s'exposer aux dangers de l'impression. Veux-tu, lui dit-il,

Veux-tu donc d'un succès où tant d'autres prétendent ?
Calcule bien plutôt les dangers qui t'attendent.
Sous le toit paternel, aimé, choyé, flatté,
Tu n'as point vu d'obstacle à ta prospérité;
Mais bientôt il faudra, manuscrit mercenaire,
Souffrir six mois durant les affronts d'un libraire.
Il s'en va mesurer, armé de son compas,
Tes syllabes, tes mots et tes alinéas;
T'encadrer trop étroit dans un papier trop large,
Et de tes vers concis se venger sur la marge.
Il te faudra gémir, gros de citations,
Sous l'appendice épais des observations.
Tu n'éviteras pas la Table des Matières,
Les Avis au lecteur, les Discours *liminaires*.
Tu grandiras enfin, ou Phalaris nouveau,
Il te fera tirer jusqu'à l'*in-octavo*.
T'y voilà, l'on t'imprime, et battu sur l'enclume,
Tu peux, *grace au brocheur*, t'intituler volume.
Tout va bien : trois journaux sont amis de l'auteur,
Deux cousins du libraire, un fils de l'imprimeur;
Et te frayant ta route à l'abri de leur gloire,
Tu vas, sous leur escorte, au temple de Mémoire.
Que dirois-tu pourtant, si, trompant ton espoir,

Digitized by Google

Tes écrits paresseux s'endormoient au comptoir,
Et si, dans leur ballot, défiant la critique,
Tout gonflés de *louange* ils gardoient la boutique?
J'exagère! Hé mon fils, combien en as-tu vus,
Réduits à vendre au poids leurs feuillets inconnus,
De deux éditions se vanter par le monde,
Et, morts dès la première, afficher la seconde?

Il y a des imperfections dans ce passage; mais en général les vers en sont bien tournés; et, au premier coup d'œil, les pensées y paroissent aussi naturelles que les expressions. Le sont-elles en effet? C'est ce que je n'oserois assurer. J'espère que M. de F. me permettra de lui adresser à ce sujet quelques observations.

Les conseils qu'il donne à son livre sont très-bons: assurément quand on n'est ni un Boileau, ni un Racine, ni enfin un poète du premier, ou pour le moins du second rang, il vaut toujours mieux ne pas se produire au grand jour de l'impression. Mais à quoi servent de pareils avis quand ils sont eux-mêmes imprimés? Parmi les Tristes d'Ovide, on en trouve une aussi qui est adressée à son livre; mais du temps d'Ovide, il n'y avoit point de presses à Rome; et d'ailleurs le poète latin en écrivant à ses vers, n'eut d'autre objet que de leur apprendre comment ils devoient se produire, et par quels moyens ils pourroient plus sûrement réussir. Cette idée est peut-être plus ingénieuse que celle de M. de F., et certainement elle est bien plus naturelle. Il paroîtra toujours fort singulier qu'un auteur fasse imprimer des vers dans lesquels il conseille à ses vers de ne pas se faire imprimer. Quel a donc été l'objet de M. de F.? Est-ce d'imiter Ovide? On voit qu'il auroit assez mal réussi. Il est bon sans doute de chercher à imiter les anciens; mais avant tout, il faut chercher en quoi et comment on peut les imiter. Tout ce qu'ils ont dit n'est plus également convenable à dire, et il pourroit arriver qu'en disant les mêmes choses qu'eux, on ne dît que des choses très-déplacées. Le danger seroit bien plus grand encore si en leur empruntant un cadre ou un titre, on ne disoit que des choses entièrement opposées à celles qu'ils ont dites.

J'ai voulu commencer par citer de bons vers. Si j'avois voulu en citer de foibles, je me serois arrêté au début:

Jeune présomptueux, où vas-tu t'engager?
Quoi! tu sors de l'enfance, et tu veux voyager!
A peine, après trois ans, as-tu sous ma férule,
Appris à distinguer un point d'une virgule;
Ton style est décousu, tes vers sont inégaux,
Dix cahiers raturés attestent tes défauts, etc.

Digitized by Google

Il y a dans ces premiers vers des disparates dont il seroit difficile de n'être pas frappé. Comment peut-on exiger d'un livre qu'il apprenne, avant de se produire, *à distinguer un point d'une virgule?* C'est tout au plus, ce qu'on devroit recommander aux auteurs. En général, M. de F. n'est pas heureux dans ses débuts. Je le fais remarquer ici pour n'y plus revenir. On diroit que sa verve a besoin d'être excitée par le travail, et qu'elle n'est dans toute sa force, que lorsqu'il est arrivé à-peu-près vers le milieu de sa tâche. Car je ne crois pas qu'il ait travaillé comme presque tous les auteurs de ce siècle, c'est-à-dire qu'il ait commencé par faire de beaux morceaux, et par aligner deux à deux ou quatre à quatre quelques bons vers, et qu'il ait fini par chercher un exorde qui pût amener tout cela. Mais alors pourquoi n'a-t-il pas supprimé ces débuts? Par exemple, que coûtoit-il de commencer cette épître aux premiers vers que j'en ai cités? Il y a un art que les auteurs ne connoissent guère, et qui est, après celui de penser et d'écrire, le plus grand de tous: ce n'est pas celui de corriger, de polir, de limer, de *raturer* enfin, pour écrire au-dessus de la rature; c'est celui d'effacer pleinement, et de retrancher des morceaux entiers, sans les remplacer. On ne sait pas assez tout ce que peut gagner un ouvrage, lorsqu'on en retranche la moitié ou même les trois quarts.

J'avoue cependant, que dans ce début même, tout foible qu'il est, on trouve des passages remarquables, et qui font honneur à la verve du poète. Tel est celui, où après avoir parlé des mauvais auteurs, qui commencent toujours par se faire imprimer, quoiqu'ils soient à-peu-près sûrs de n'être pas lus, il dit:

> Personne ne les lit; et pourtant ils écrivent;
> Et leur livre à son poste affrontant le trépas,
> Aime encor mieux mourir que de ne naître pas.

Mais de pareils traits suffisent-ils pour justifier de longs passages, où d'ailleurs on ne rencontre rien de nouveau? Il n'y a pas d'ennuyeux poëme, pas de longs discours, dont on ne puisse extraire quelque pensée assez bonne. Le malheur est que cette pensée est le plus souvent ce qui détermine un auteur à publier tout son discours ou tout son poëme, et qu'ainsi, au lieu de lui mériter la réputation d'un homme d'esprit, comme elle auroit pu le faire, s'il avoit su attendre l'occasion de la bien placer, elle ne lui attire pour avoir été noyée dans un livre, que la réputation d'un mauvais écrivain. Ce cas n'est pas celui de M. de F.; mais s'il étoit vrai

Digitized by Google

qu'il eût alongé ses épîtres ou ses satyres seulement pour avoir une occasion raisonnable d'encadrer quelque bonne idée ou quelque bonne plaisanterie (on en trouve de telles dans ses morceaux les plus déplacés) je ne pourrois m'empêcher de desirer qu'il n'eût jamais eu ces idées, ou qu'il n'eût pas fait ces vers si plaisans.

Pour donner une idée complète de cette épître, et montrer que M. de F. a su y varier son ton, et *passer*, selon le précepte de son maître, du *plaisant au sévère*, je dois citer encore le passage suivant :

Mais pourquoi, vas-tu dire,
Médiroit-on de moi qui ne sais point médire?
Je n'eus jamais de fiel, et mes vers innocens,
Ne vont point sur la place insulter les passans.
Hé, c'est là justement ce qu'il te falloit faire.
Que nous veut, dira-t-on, ce rimeur débonnaire,
Qui, du nom de satire, ornant ses madrigaux,
Croit flétrir la sottise en épargnant les sots?
. . . . . .
A de pareils discours que pourras-tu répondre?
Manquois-tu, dans Paris, de vices à confondre?
A-t-on, par un arrêt, supprimé les Cotin?
Les Rollets sont-ils morts, ou les Pradons éteints?
Ne voit-on plus chez nous un essaim sacrilége
Violer les neufs sœurs au sortir du collége?
Les vers sont-ils plus forts, les poètes moins plats,
Les écrivains moins hauts, et leurs écrits moins bas?
. . . . . .
Boileau, me diras-tu, parloit bien à son aise,
Il trouvoit à gloser sans sortir de sa chaise.
Les sots étoient alors moins nombreux, plus connus,
De la faveur publique, ils marchoient revêtus:
Le peuple étoit exempt de cette épidémie;
Il disputoit au moins contre une Académie;
Et quand d'un chapelain il flétrissoit l'honneur,
Le renom du vaincu profitoit au vainqueur.
Mais moi, qui combattrai-je, et qu'en pourrai-je attendre?
Quoi donc, de mille écrits j'irois troubler la cendre?
Il faudroit, signalant leurs ignobles revers,
Trier dans cent recueils les débris de leurs vers,
Ramasser leurs lambeaux épars dans la carrière,
Et du Parnasse enfin ressasser la poussière,
Pour pouvoir, *attestant leur authenticité*,
Affirmer par serment que tous ont existé? etc.

Ces vers ne sont pas tout-à-fait aussi *innocens* qu'il leur plaît de se le dire; mais ils ont d'autres défauts dont ils ne s'accusent pas, et que je dois faire remarquer. Il me semble que cet hémistiche *violer les neuf sœurs*, n'est pas de l'école de Boileau; c'est de l'énergie à la manière de ce siècle. Je retrancherois encore dans ce passage ce vers tout entier. *Il*

Digitized by Google

trouvoit à gloser sans sortir de sa chaise; il est vrai qu'alors le vers précédent se trouveroit seul, et qu'il manqueroit une *rime;* mais il y auroit peut-être un peu plus de *raison.* Il y a de l'embarras dans la dernière phrase : on ne voit pas comment on pourroit être dans le cas *d'attester l'authenticité* d'une chose *qui n'existe plus.*

La seconde épître qui est sur la charité, a bien moins de défauts que la première. Je me contenterai d'en citer le passage suivant, dans lequel l'auteur a peint les philantropes de ce siècle. L'un, dit-il,

L'un offre au Dieu de paix cette vertu bruyante,
Qui se nourrit d'orgueil et que la moue enfante.
Dans les bienfaits publics, il est toujours nommé,
Et pour cinquante francs philantrope imprimé,
A se canoniser, lui-même il se résigne,
Et pense au Paradis monter en droite ligne.
L'autre, d'un hôpital architecte pompeux,
Revêt de marbre et d'or le toit des malheureux,
Veut qu'on soit indigent avec magnificence,
Et croit gagner le ciel à force de dépense.
Celui-ci, concentré dans sa froide équité,
Discute le besoin, juge la nudité:
Son bienfait, ralenti par un calcul rigide,
Descend d'un cœur glacé, sort d'une main avide.
Des lois du Décalogue esclave rigoureux,
Il ne goûte aucun charme à faire des heureux;
L'or est le seul tribut qu'il paie à l'indigence,
Et le pauvre est tremblant devant sa bienfaisance.
Cet autre, charitable avec stérilité,
Content du sou qu'il donne à la mendicité,
Suit, sans se fatiguer, les préceptes du prône,
Et se croit bienfaisant quand il a fait l'aumône.
Tous enfin, exaltant un calcul froid et bas,
Comptent pour bien qu'ils font, le mal qu'ils ne font pas, etc.

Je voudrois pouvoir citer le passage tout entier, mais il faut s'arrêter; et ce qui m'afflige, c'est que j'ai toujours quelque censure à joindre aux éloges que mérite l'auteur. En général, cette épître a sur la première cet avantage qu'on la lit d'un bout à l'autre avec le même plaisir; mais elle renferme beaucoup de morceaux, qui ne sont en effet que de la bonne prose rimée. Supprimez la rime, rompez la mesure, vous aurez une lettre charmante qui ne peut être que d'un homme de beaucoup d'esprit; avec les rimes et la mesure, elle est encore d'un homme de beaucoup de goût; mais je ne sais si dans son ensemble elle est d'un poète.

La troisième épître est adressée au Temps. On se souvient que Thomas lui avoit adressé une ode, qui fut

Digitized by Google

couronnée par l'Académie française, et que sans doute on ne manqua pas d'appeler le meilleur ouvrage qui eût été couronné depuis plus d'une siècle. On ne lit plus maintenant cette ode; mais je crois qu'on lira plus long-temps l'épître de M. de F., parce que le style en est naturel, et ne rappelle en rien ce que Voltaire appeloit du *gallithomas*. Je ne dis rien des pensées : depuis la belle strophe de Rousseau, qui n'est elle-même qu'une magnifique traduction d'une belle pensée de Platon, tout est dit sur ce sujet, et il est devenu bien difficile aux poètes d'adresser autre chose au Temps que des amplifications ou de vieux reproches. Voici néanmoins un passage de l'épître de M. de F., qu'on ne lira pas sans plaisir. Je le cite moi-même avec d'autant plus de satisfaction, que celui-ci me paroît, non-seulement d'un homme de talent et de goût, mais d'un véritable poète :

Mais quoi! quel changement, quel éclat se déploie!
Le deuil fuit, l'espoir naît, je vois briller la joie.
Tu n'es plus ce tyran, vieil auteur de nos maux :
Où sont tes cheveux blancs? Qu'as-tu fait de ta faulx?
Tu marches radieux comme on nous peint l'Aurore,
Jeune, le front paré de fleurs qui vont éclore,
Père des jours, charmant dans ta fécondité,
Et peuplant sans fatigue un monde illimité.
Autour de toi, les mois, les saisons, les années
Mènent d'un pied léger leurs danses fortunées :
Près d'eux je vois voler le bonheur, les plaisirs;
La fortune, la gloire, enfin les doux loisirs;
Et tu poursuis sans fin ta brillante carrière,
Promettant ou donnant tous les biens de la terre.
Par toi le sol ingrat voit mûrir ses moissons;
Le doux printemps fleurit dans le mois des glaçons;
L'avare accroît son or, le guerrier son empire;
L'amant se fait aimer, le rimeur se fait lire;
Le plaideur morfondu va gagner son procès,
Et le goutteux se croit à son dernier accès.
Avance, avance, ô Temps, trop lent au gré des hommes!
Avance! et cependant, insensés que nous sommes!
Pendant que nous parlons, l'avenir est passé,
Et par les vains regrets l'espoir est remplacé.

Ces idées ne sont peut-être pas entièrement nouvelles quant au fond; mais il me semble qu'elles n'ont jamais été exprimées avec autant de précision et d'éclat, et que M. de F. a eu l'art de les rajeunir par l'expression. Qu'est-ce en effet que des pensées nouvelles? Il y a long-temps qu'on n'en trouve plus qui méritent ce nom dans un sens vraiment rigoureux; et je ne vois pas qu'il y ait maintenant d'autre moyen de dire des choses brillantes et neuves, que celui de dire autrement et mieux ce qui a déjà été dit.

Digitized by Google

Ce qu'il y a de plus difficile en ce genre, c'est de rajeunir la louange, sur-tout celle des héros et des conquérans. C'est le secret des grands orateurs et des grands poètes; ce fut celui de Boileau dans la poésie, et de Massillon dans l'éloquence; ni l'un ni l'autre ne paroissent l'avoir transmis à leurs successeurs. Voici pourtant un passage dans lequel on pourroit dire que M. de F. a loué le héros de notre siècle, comme Boileau a loué le héros du sien, c'est-à-dire, par un de ces traits rapides qui semblent s'échapper d'eux-mêmes, et que le poète n'a pu contenir. M. de F. continue de parler au Temps. Tu dispenses, dit-il,

Tu dispenses les biens et les maux de la terre,
Jettes de siècle en siècle un grand homme ici-bas,
Pour laisser aux humains la trace de tes pas,
Et, soumettant le monde au joug de son génie,
Empreins tout l'avenir de l'éclat de sa vie;
Tantôt créant Numa roi pacificateur,
Tantôt guidant César guerrier triomphateur,
Donnant des jours de paix et des siècles de guerre!
Que dis-je? Déjà las du repos de la terre,
N'as-tu pas réveillé ces jeunes bataillons
Qui vont des champs de Lintz (1) envahir les sillons!
N'as-tu point entouré les armes germaniques
De vertiges, d'erreurs et de terreurs paniques!
N'as-tu donc point assez versé de sang humain!
Déjà l'aigle français fond sur l'aigle lorrain,
Triomphe, et, déployant son aile ensanglantée,
Plane d'un vol hardi sur Vienne épouvantée;
Tu le suis avec peine, et vois avec effroi
Qu'il existe un mortel plus rapide que toi.....

Je ne compare point ce dernier vers à celui par lequel Boileau a voulu peindre aussi la rapidité des conquêtes de Louis XIV:

Grand roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire.

Mais si quelqu'un s'avisoit de vouloir les comparer, j'avoue que, malgré mon admiration bien sincère pour Boileau, je ne serois point étonné qu'il conclût en faveur du poète moderne.

Jusqu'ici nous avons vu M. de F. cherchant à imiter successivement Ovide, Boileau, et je n'ose dire rivaliser avec Thomas; (cet auteur n'est pas un modèle qu'un poète aussi sage ait pu se proposer d'imiter); mais traitant le même sujet que lui. Il faut le voir lorsqu'il rivalise avec le poète du siècle, et qu'il chante à son tour les champs et les jardins. Je ne crois

(1) Cette pièce fut faite en l'automne 1805. (*Note de l'auteur.*)

Digitized by Google

point qu'il ait en effet voulu se placer à côté de M. Delille : son entreprise seroit téméraire. On peut imiter Ovide : il n'est pas impossible d'avoir autant d'esprit que lui, et autant d'abondance, autant de facilité à faire des vers ; on peut aussi, jusqu'à un certain point, imiter Boileau, c'est-à-dire, qu'on peut se rapprocher de sa simplicité noble, et lui ressembler du moins en ce qu'il a d'austère ; mais il me semble qu'on ne pourra jamais imiter M. Delille ; et en supposant qu'on le puisse, je ne sais s'il sera prudent de l'essayer : ses défauts sont si brillans, qu'on pourroit bien s'y laisser séduire, et les copier en croyant copier ses véritables beautés. Ainsi, je n'accuse point les intentions de M. de F. ; mais, lorsqu'on lit les vers suivans, il est difficile de ne pas s'en rappeler d'autres auxquels ils ressemblent, sinon par l'éclat des couleurs, au moins par le fond des pensées. Le poète veut peindre les jardins de *la Falaise*, aux environs de Mantes :

Ici l'art est français, et la nature anglaise,
Et le goût appuyé sur un âpre côteau,
A d'un crayon plus large esquissé son tableau.
Soit qu'entre un double roc creusant son précipice,
Un nonchalant ruisseau soudain tombe et bondisse,
Soit que de peupliers, de gazons encadré,
En limpides canaux il coure séparé,
Orné de ponts brisés, de tombeaux, de verdure,
Et paré de cet art qu'on prend pour la nature.
Epone (1) n'est pas loin. Epone encore en deuil,
Pleurant son maître mort sans gloire et sans cercueil.
Lieux jadis confidens de sa jeune espérance,
Pleurez, vous n'avez vu que ses jours d'innocence.

Que ne puis-je citer tout entière la description qu'il fait de la Roche-Guyon ; mais je suis obligé de me borner aux vers suivans qui me semblent les plus beaux et les mieux faits de tout son Recueil. Ce morceau se trouve encore dans son épître sur les environs de Mantes :

Ces lieux furent jadis un mont inhabité.
L'art, d'un manteau de fleurs voilà sa nudité ;
Le compas nivela ses roches tortueuses :
On vit *pendre en berceaux* ses routes sinueuses,
Et parmi leur dédale, un voyageur distrait,
Crut marcher dans la plaine en montant au sommet.
Plus simple et solitaire, au fond de la vallée,
Se creuse en voûte immense une profonde allée.
. . . . . .
Nul bruit de ce séjour n'ose troubler la paix.

(1) Château qui appartenoit à M. Hérault de Séchelles.
(*Note de l'auteur.*)

Digitized by Google

Tous les vents sont zéphyrs, tous les zéphyrs muets.
Seulement, quand des bois la cime se colore,
On entend gazouiller les chantres de l'aurore.
Tout le reste se tait dans un vaste repos :
Nul souffle n'émeut l'air, ne réveille les flots;
Et le jour plus douteux, qui dans ces lieux circule,
Unit l'aube au couchant par un long crépuscule.
Là, le cœur se repaît d'un sentiment plus cher :
L'avenir est plus doux, le passé moins amer :
Tout plaît, et toi, sur-tout, pâle mélancolie,
Qui souris tristement aux peines de la vie!
Pensive, et l'œil fixé sur leur éternité,
Tu goûtes la douleur avec sérénité.

Passons à la première épître sur la campagne. Je suis fâché qu'elle commence par un tableau de quelques travers et de quelques inconvéniens de Paris. Ce tableau est bien peint : il est fait sur-tout avec beaucoup d'esprit, et on ne le lira pas sans estimer le talent de celui qui a pu le tracer. Mais il est déplacé, et c'est pour moi un motif suffisant de ne pas le transcrire ici. J'aime bien mieux citer la description que M. de F. nous fait du bonheur dont il jouit. J'ai pu y être trompé : quel poète, même sans y penser, ne trompe pas un peu ses lecteurs? Son art est de séduire; si l'auteur de ces poésies en avoit la volonté, je crois qu'il y réussiroit plus facilement que bien d'autres : cependant je ne puis m'empêcher de penser que M. de F. passe réellement sa vie à la campagne. Ce bonheur qu'il peint est le sien : ce repos, cette sage indolence, cette activité sans fatigue, sont des biens qu'il goûte, et dont il sent tout le prix; enfin, ces vastes projets, ces longs espoirs sont dans son ame. Ecoutons-le :

Vous parlerai-je enfin de mon jardin anglais?
Faut-il vous faire encore arpenter mes bosquets,
Et, fatigant vos pas dans leur route *tortue*,
Ne pas vous faire grace *au moins* d'une laitue?
Venez donc, et voyez mes gazons desséchés,
Mes fertiles chemins d'herbe et d'épis jonchés,
Mes taillis qu'on ne voit qu'avec un microscope,
Mon manége où jamais nul cheval ne galope,
Mes réservoirs sans eaux, mes fabriques sans toits,
Ma forêt qui verdit pour la première fois.....
Rien n'est fait; tout commence, et tout veut l'œil du maître.
Ici croît un verger : là ma vigne va naître.

. . . . . .

Tout enfin, champs et prés, et *pâtis* et forêts,
S'embellit par des soins, s'enrichit par des frais,
La nature promet; c'est le travail qui donne.
Il est doux de semer le champ que l'on moissonne!
Et quel être énervé supporteroit l'ennui
De voir toujours tout fait, et jamais rien par lui?

Digitized by Google

Heureux plutôt, heureux qui peut, dans sa vieillesse,
Goûtant après la peine un repos sans paresse,
Dire à son jeune fils : « J'ai semé, j'ai planté;
. . . . . .
» Et tout ce que tu vois, c'est moi qui l'ai créé. »

Je conviens que cette sorte de bonheur, qui consiste à se créer pour l'avenir mille sortes de biens dont on ne jouira peut-être jamais, est à la disposition des habitans de la ville comme de ceux de la campagne; mais voici des plaisirs qui ne sont à la portée que des hommes vertueux, des plaisirs réels, et que M. de F. n'a pu si bien peindre, que parce qu'il est fait pour les éprouver. Depuis, dit-il,

Depuis que sous l'hymen un joug heureux me plie,
Ma fille, premier fruit du lien conjugal,
A déjà vu trois fois fêter son jour natal,
Et mon fils commençant ses jeunes destinées,
Assemble autant de mois que sa sœur a d'années.
Pourrois-je, par le ciel si bien environné,
Demander quelque chose à qui m'a tout donné!
Ces biens sont assez doux; et l'on peut, sans étude,
Trouvant chez soi le monde, aimer la solitude.
. . . . . .
. . . . . Mais je vous entends rire.
Voilà donc, direz-vous, votre nouvel empire!
Un château, deux enfans, une femme, un curé;
Point de voisins sur-tout! Ah, fussiez-vous muré,
Votre donjon fût-il mieux fermé que Bicêtre,
Au défaut d'ennuyeux, l'ennui s'en rendra maître!....
L'ennui! Ce n'est pas lui, cher Damon, que je crains:
Il respecta toujours ma joie ou mes chagrins.
Du premier point du jour au dernier crépuscule,
Je crains plutôt le Temps qui hâte ma pendule.
Hélas! les jours, les mois, les saisons et les ans
Sont si vîte aux heureux dérobés par le Temps!
Ce vieillard, dont chaque heure accumule la perte,
Trop lent pour tant de gens, est pour moi trop alerte,
Plus heureux, si le ciel, bornant mes facultés,
M'eût mieux caché le prix des jours qu'il m'a comptés;
Ou si, du cœur humain *calculant* l'énergie,
Sur l'emploi qu'on en fait il eût réglé la vie!

On est vraiment affligé de rencontrer dans de pareils morceaux de poésie des taches qui les déparent. Par exemple, qui pourroit écouter sans quelque impatience un poète aussi estimable que M. de F., lorsqu'il témoigne du regret de ce que *le ciel* n'a pas mieux *calculé l'énergie du cœur humain?* Qui pourroit n'être pas fâché de l'entendre parler de *Bicêtre*, à propos d'une maison qui doit être l'asile de la paix, du bonheur, et de toutes les vertus? La première faute est du nombre de celles que les Anglais appellent *non sense*, et que je n'oserois appeler ici de leur nom français;

Digitized by Google

français ; la seconde peut n'être comptée que parmi les fautes de goût ; et, malheureusement, elle n'est pas, comme la première, la seule de son genre que M. de F. ait faite en parlant de la campagne. Quelquefois aussi il emploie des termes qui ne paroissent pas à l'usage des poëtes : par exemple, on a déjà vu qu'il se préparoit des *pâtis ;* ce qui signifie apparemment des *pâturages :* ailleurs, on trouve que dans les jardins il *ouvre* lui-même, c'est-à-dire, qu'il y *travaille;* ensuite, qu'il fait

. . . En légers *ondins* rouler ses foins humides.

J'ignore ce que c'est qu'un *ondin;* mais je présume que c'est, comme *pâtis*, un mot qui seroit mieux placé dans un Traité d'agriculture que dans une Epître en vers.

Ces dernières expressions se rencontrent dans une seconde Epître sur la campagne, qui me sembloit, à en juger par son début, devoir être meilleure que la première. J'ai été bientôt détrompé : les sentimens en sont également louables, les pensées en sont aussi belles, quelques détails en sont même plus agréables ; mais en général le style en est peu soigné. Je me bornerai à en citer un petit nombre de vers, qui suffiront peut-être pour justifier tout à la fois le bien et le mal que j'en dis :

Que ne pouvez-vous voir de quel œil amoureux
Comptant chaque bourgeon, épiant chaque feuille,
Dans l'avenir lointain je jouis, je recueille ;
Tremblant, si par le nord l'hiver m'est rapporté ;
Tremblant, si les chaleurs ont devancé l'été ;
Joyeux, si Mars, exempt de neige et de gelées,
Verse entre deux soleils ses chaudes giboulées.

Le premier de ces vers est bien dur, et la dernière de ces expressions est bien extraordinaire. J'ai ouvert, pour bien m'assurer que je n'avois aucun tort de la trouver telle, plusieurs Dictionnaires et de langue, et d'agriculture, et d'histoire naturelle ; tous m'ont appris que la *giboulée* est une pluie froide : de sorte que l'expression de M. de F. revient à celle-ci : *ses chaudes pluies froides.* Plus bas, je trouve que son jardinier

. . . . . De longs paillassons
R'habille chaque soir ses tendres nourrissons.

Et, malheureusement, *r'habiller* n'est pas français dans le sens que M. de F. veut lui donner ; pas plus que ne le seroit *r'annoncer,* pour dire *annoncer une seconde fois.* Ce qu'il y a de plus affligeant, c'est que ces sortes de taches se trouvent toujours dans des morceaux qui seroient charmans,

Digitized by Google

si l'auteur se fût donné la peine de les revoir et de les corriger. Citons-en un nouvel exemple; il s'agit de la bergerie :

Le jour naît : dans mes prés d'arbres environnés
Voyez descendre, errer ses *hôtes encornés*.
La génisse légère ouvre en sautant la marche;
La vache vient après, plus lente en sa démarche;
Puis, Mentor ruminant de mon fécond troupeau
Suit à pas de recteur mon grave et lourd taureau.

C'est peut-être la première fois qu'on a comparé un taureau à Mentor. Passe de le comparer à Achille; mais un taureau qui ne seroit qu'un Mentor, rempliroit assez mal ses fonctions. Il me semble donc que cette comparaison n'a pas plus de justesse que les *hôtes encornés* n'ont de grace. Je voudrois que M. de F. se bornât à peindre les sentimens qu'il éprouve, les plaisirs dont il jouit, et qu'il ne fît pas de vains efforts pour s'élever (je n'oserois dire pour s'abaisser) à l'art de peindre poétiquement de petites choses. Il est de l'école de Boileau; qu'il s'y tienne : il sera heureusement toujours étranger dans toute autre école, et il en parlera mal la langue. Je remarque avec satisfaction qu'il réussit dans tous les détails qui sont poétiques par leur nature; je veux dire, dans ceux que Boileau n'auroit pas dédaigné d'exprimer, s'il eût traité des sujets dans lesquels ils pussent entrer; mais qu'il paroît foible dans tous ceux que nos poètes modernes ont traité avec une perfection qui est vraiment étonnante! En un mot, il est bon dans tout ce qui est simple, naturel, vraiment gracieux; il ne vaut rien pour les tours de force.

Sa dernière Epître est celle qu'il adresse à son garde-chasse. Dans celle-ci, il fait encore le tableau de la vie champêtre; mais c'est la vie d'un homme de peine, et qui voit dans les champs autre chose que des fleurs à cueillir. C'est aussi le portrait d'un sage et d'un homme vertueux, mais d'un sage dont toute la science se borne à l'histoire de ses voisins, et dont la vertu consiste à pratiquer passablement ce que lui enseigna son curé. Il est facile de voir que les idées dont cette Epître se compose doivent être douces et agréables; mais on voit aussi que, si elles n'étoient animées par un peu de persiflage, ces tableaux, ces portraits pourroient bien finir par ne mériter d'autre nom que celui d'*Idylle*. Si M. de F. a cru imiter dans cette Epître celle de Boileau à son jardinier, il s'est encore bien trompé. Dans ce dernier ouvrage, ce n'est pas le portrait d'Antoine que Boileau a voulu nous tracer; c'est celui du poète, de l'homme que la passion de briller tourmente; et il l'oppose

Digitized by Google

à l'insouciance paisible non pas seulement d'un campagnard, mais d'un campagnard qui ne songe qu'à bien cultiver ses laitues. Dans celui de M. de F., au contraire, il ne s'agit que du garde-chasse et de son histoire. Après l'avoir lue, on saura combien d'années a vécu *Lefort*, combien il a fait de campagnes, et de combien d'événemens, c'est-à-dire, de combien de disputes pour une haie ou pour une borne, il a été le témoin. Mais cela est exprimé en fort jolis vers, et finit par d'autres que je ne crains pas d'appeler très-beaux. Citons du moins ces derniers :

Poursuis, mon vieux Lefort, et *puissent tes vieux ans*
Du droit de bavarder jouir encor long-temps !
Jamais, en racontant ton histoire infinie,
Tu n'as rien pu trouver à cacher dans ta vie.
L'univers est en paix avec tes cheveux blancs;
Et tu n'as point rougi depuis quatre-vingts ans.
Voilà le vrai bonheur.

Cette dernière idée est assurément fort belle; mais heureusement le garde-chasse de M. de F. n'est pas le seul à qui on pût en adresser autant; d'ailleurs, je ne crois pas qu'il soit permis de dire à personne, en lui souhaitant une longue vie : *Puissent vos années jouir long-temps du droit de bavarder !* Ecoutons maintenant Boileau.

Approche donc et viens; qu'un paresseux t'apprenne,
Antoine, ce que c'est que fatigue et que peine.
L'homme ici-bas, toujours inquiet et gêné,
Est dans le repos même au travail condamné.
La fatigue l'y suit. . . . . .
. . Je ne trouve point de fatigue si rude
Que l'ennuyeux loisir d'un mortel sans étude,
Qui jamais ne sortant de sa stupidité,
Soutient dans les langueurs de son oisiveté,
D'une lâche indolence esclave volontaire,
Le pénible fardeau de n'avoir rien à faire.

Voilà des vers et des idées, des vers qu'on peut compter parmi les milleurs d'un de nos plus grands poètes, et des idées qui ne paroissent pas avoir été à la portée d'un jardinier. Mais qui ne voit que Boileau en faisant cette épître s'occupoit fort peu d'Antoine, et beaucoup de ses lecteurs ? Ce n'est pas à lui, c'est à nous qu'il parle ; il a choisi au hasard le premier cadre qui s'est présenté, pour y faire entrer quelques-unes de ces grandes vérités qui étoient son unique étude. Que nous importoit l'histoire d'Antoine, et pourquoi auroit-il voulu nous l'apprendre ? Ce n'est pas lui qui auroit daigné s'occuper de tous ces petits détails, et ce n'est pas dans son siècle qu'on les auroit admirés.

Digitized by Google

Les passages que j'ai cités de toutes ces épîtres sont assez longs et assez nombreux, pour qu'il soit maintenant facile aux lecteurs de juger du talent de M. de F. Je citerai moins de ses satires, parce qu'en général, quoiqu'elles soient pleines de beaux vers et de morceaux assez poétiques, elles donnent une idée encore moins haute de sa verve et de sa chaleur. Le dirai-je? Il me semble que ce poète s'est jugé lui-même, lorsque dans un des passages que j'ai cités de sa première épître, il s'est accusé d'être *rimeur* trop *débonnaire*. Ce n'est pas dans un poète satirique que l'indulgence pour les vices est une vertu; et ce n'est pas seulement avec esprit ou avec de la grace qu'un tel poète doit peindre nos travers. Si M. de F. nommoit les sots dont il parle, s'il désignoit clairement les hommes vicieux qu'il tâche de flétrir, je l'excuserois, je le louerois même d'avoir usé envers eux de modération; mais la censure générale des vices veut être faite avec plus de chaleur: comme elle n'a que foiblement l'intérêt de la malignité, c'est une raison de plus pour chercher à lui donner celui de l'énergie et de l'éloquence. Un second défaut qui domine dans toutes ces satires, et qui tient peut-être au premier, c'est que le poète ne s'y abandonne pas assez à l'inspiration; on voit qu'il a eu, en les faisant, d'excellentes idées; le malheur est qu'il ne les a pas suivies, ou qu'il ne les a que très-foiblement développées. Ceci s'éclaircira par un exemple. Dans la seconde satire, qui est *sur la vie d'un poète*, l'auteur tâche de persuader à un jeune homme qu'il vaut mieux exercer un état utile que d'être un poète médiocre. Après lui avoir parlé des vers qu'on a vus de lui dans le *Mercure*, *je ne veux point*, dit-il,

> Je ne veux point blâmer, censeur officieux,
> Un choix qu'on vit souvent favorisé des Dieux;
> Mais avez-vous du moins réfléchi pour le faire?
> — J'ai consulté mon cœur. — Consultez votre père.

Cette dernière idée étoit bonne; mais il falloit la suivre; il me semble que cela eût été assez neuf. L'auteur a mieux aimé parler des inconvéniens de la gloire et de la difficulté de faire de bons vers, et de tout ce qu'on dit partout.

Ces satires sont d'ailleurs des ouvrages très-estimables; et lorsque j'ai dit qu'elles étoient pleines de morceaux assez poétiques, je n'en ai fait qu'un éloge très-mérité. Tel est par exemple dans la première le morceau sur les inconvéniens de la vieillesse. Je me bornerai à en citer ici les derniers vers:

> Il faudra, successeur de ses derniers parens,
> Rester seul quand la mort moissonnera leurs rangs;
> Voir les maisons des siens vides et désolées,

Digitized by Google

Ne plus compter d'amis que dans les mausolées,
Et, toujours immobile, en voyant tout changer
Végéter en exil dans un siècle étranger.

Assurément ces vers sont très-beaux. Mais pourquoi se trouvent-ils dans une satire? Ils me paroîtroient bien meilleurs, si je les avois rencontrés dans une des épîtres.

J'ai beaucoup parlé des épîtres, parce qu'elles donnent, ce me semble, une très-favorable opinion des talens de leur auteur. J'ai moins parlé des satires, et je crois en avoir fait entendre la raison. Je ne dirai rien des élégies, parce qu'ayant été jusqu'ici assez heureux, pour avoir plus d'éloges à donner à M. de F., que de reproches à lui faire, il me seroit désagréable d'être obligé de changer de ton.

GUAIRARD.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LA commission de l'Institut (Classe des beaux-arts) chargée de l'examen du concours ouvert pour le monument à ériger aux armées, sur l'emplacement de l'église de la Madelaine, a fait au ministre de l'intérieur, un rapport dont voici l'extrait :

Quatre-vingt-deux projets sont parvenus aux bureaux : une première opération les a réduits à vingt-un, une seconde à treize, une troisième à huit. C'est dans cette dernière série que la commission a choisi celui qui méritoit la préférence.

Deux conditions rigoureuses étoient imposées aux architectes : 1°. de profiter des constructions existantes ; 2°. de se renfermer dans une somme de trois millions. La difficulté étoit de faire un beau monument, en prenant pour base un plan reconnu mauvais même pour une église, et qui n'a obtenu de considération que par son péristyle.

Le plan de M. Beaumont, architecte du tribunat, est celui qui a paru remplir le mieux les conditions imposées, et offrir en même temps le caractère de sagesse et de magnificence convenable. Il termine d'une manière simple et noble, par un fronton triangulaire, la façade de l'entrée principale C'est donc à ce plan que la commission décerne le premie prix. Le plan de M. Vignon, qui lui a paru offrir des idée d[illegible]leur, mais aux dépens de la solidité, mérite le pre[illegible]ssit. Le second a été adjugé au plan de M. Gisor

Digitized by Google

jeune, le troisième à celui de M. Peyre neveu. Conformément à l'instruction, la commission propose, pour les trois degrés d'indemnités, de donner 6000 fr. au premier accessit, 5000 fr. au deuxième, et 4000 fr. au troisième. De plus, elle propose d'accorder 2000 fr. à MM. Baltard, Bregniard, Vaudoyer, Courte-Epée, Cramail, Malary et Rohault (pour le même projet), et Guenoux, dont les projets ont mérité d'être distingués.

Les indemnités proposées par la commission, ainsi que les sommes qu'elle avoit déterminées pour les accessit, ont été accordées par S. M. M. Beaumont a reçu une récompense particulière, et le plan qui a obtenu le premier accessit au jugement de la commission, est celui qui a obtenu le prix aux yeux de S. M., et par conséquent, celui qui sera exécuté, ainsi qu'il est expliqué dans la lettre suivante, de S. Exc. le ministre de l'intérieur.

Le ministre de l'intérieur à M. le secrétaire perpétuel de la classe des beaux-arts.

Paris, 8 juin 1807.

M. le secrétaire perpétuel, S. M. l'Empereur, à qui j'ai transmis, d'après ses ordres, les dessins et les plans des quatre projets qui avoient été distingués par la commission, dans le concours relatif au monument à ériger aux armées, sur l'emplacement de la Madeleine, vient de me faire connoître la résolution qu'elle a prise, d'après l'examen de ces plans, et le rapport de la commission qu'elle avoit sous les yeux, de faire exécuter le plan de M. Vignon. L'Empereur a été satisfait du caractère de grandeur et de simplicité qui avoit frappé la commission dans ce projet, et qui lui avoit fait déférer le premier *accessit*. S. M. desiroit que le monument à élever fût un temple et non une église, un monument dans un genre tel qu'il n'en existe point encore à Paris, et sous ce rapport, le projet de M. Vignon lui a paru remplir entièrement son intention. En adoptant ainsi le jugement de la commission, sur le caractère de noblesse et de beauté qui assure à ce projet en lui-même la prééminence sur les autres, l'Empereur n'a pas cru devoir être arrêté par des considérations d'économie, qui, d'après le rapport de la commission, avoient empêché ce projet d'être mis au premier rang, considérations que lui-même avoit prescrites, mais qu'il subordonnoit au desir d'embellir la capitale d'un monument remarquable sous le rapport de l'art, qui, unique par sa destination, le fût aussi par la nature de sa construction, qui fût en harmonie avec la façade du Corps législatif, à laquelle

Digitized by Google

il doit correspondre, qui n'écrasât pas par son élévation, le palais des Tuileries dont il est si voisin, et auquel on ne peut reprocher d'être inférieur à Saint-Pierre à Rome et à Sainte-Geneviève de Paris, avec lesquels on l'auroit sans cesse comparé, s'il avoit eu une forme semblable.

En vous chargeant, monsieur, d'annoncer à la classe des beaux-arts la décision de S. M., j'éprouve de la satisfaction à vous communiquer cette remarque de l'Empereur lui-même, que s'il n'a pas donné au rapport de la commission la suite qu'elle paroissoit en attendre, il n'a pas moins approuvé l'examen qu'elle avoit fait du concours et le jugement porté par elle, sur les plans qui lui étoient fournis; et j'ajoute qu'il en a adopté, pour ainsi dire, la pensée et l'esprit, lorsqu'en donnant la préférence au projet que la commission avoit jugé être en soi le plus beau, il s'est déterminé au sacrifice qui seul pouvoit empêcher d'en résoudre la question.

Recevez, M. le secrétaire perpétuel, l'assurance de ma sincère estime. *Signé*, CHAMPAGNY.

— La Classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut a décerné aujourd'hui, 3 juillet, en séance publique, à M. le Prevost-d'Iray, censeur des études du Lycée impérial, le prix d'histoire, dont le sujet étoit : « Examiner quelle fut » l'administration de l'Egypte depuis la conquête de ce pays » par Auguste, jusqu'à la prise d'Alexandrie par les Arabes; » rendre compte des changemens qu'éprouva, pendant cet » intervalle de temps, la condition des Egyptiens; faire voir » quelle fut celle des étrangers domiciliés en Egypte, et parti- » culièrement celle des Juifs. »

La classe avoit proposé pour sujet d'un autre prix qu'elle devoit adjuger dans la même séance, d'examiner « qu'elle a été » pendant les trois premiers siècles de l'hégire, l'influence du » mahométisme sur l'esprit, les mœurs et les gouvernemens » des peuples chez lesquels il s'est établi. » Aucun des Mémoires envoyés au concours n'ayant paru mériter le prix, la classe propose le même sujet pour l'année 1809. Elle propose en outre pour sujet d'un nouveau prix qu'elle adjugera pareillement dans la séance publique du premier vendredi de juillet 1809, « l'examen critique des historiens d'Alexis » Comnène, et des trois princes de sa famille qui lui ont » succédé : on comparera ces écrivains avec les historiens des » croisades, sans négliger ce que les auteurs arabes peuvent » fournir de lumières sur le règne de ces empereurs, et prin- » cipalement sur leur politique envers les croisés. » Ces deux prix seront chacun une médaille d'or de 1500 fr. Les ouvrages envoyés au concours ne seront reçus que jusqu'au 1^er^ juillet 1809.

Digitized by Google

— On a donné cette semaine, sur le Théâtre Français, la première représentation d'*un drame héroïque*, en trois actes et en vers, intitulé *la Mort de Duguesclin*. Malgré la longanimité des acteurs, les sifflets et les huées n'ont pas laissé achever le troisième acte. L'auteur est M. Dorvo.

— La construction de la seconde galerie qui doit joindre le Louvre aux Tuileries, du côté du Nord, n'est plus un projet. On fait dans ce moment les fouilles pour poser les fondemens de cette galerie dans l'espace qui existe entre le pavillon Marsan et l'hôtel occupé par M. le secrétaire d'État. Une immense quantité de pierres est déjà rassemblée pour cet objet sur la place du Carrousel. On a aussi commencé les travaux pour la construction du monument dédié par l'Empereur à la gloire des armées françaises.

— Le préfet du département du Nord, M. le général Pommereuil, vient de faire consacrer à la mémoire de Fénélon un monument qui sera formé de la flèche de la cathédrale de Cambrai, seule partie qui subsistât encore de cet édifice. Dans le bas on ménagera une petite chapelle qui contiendra son tombeau; et il paroît que la statue de cet illustre archevêque sera élevée sur l'étage supérieur, d'où elle dominera sur la belle promenade formée à la place qu'occupoit la cathédrale et l'archevêché.

— Les curieux vont visiter, près du Pont-Royal, la carcasse des nouveaux bains que M. Vigier se propose d'établir au-dessous du Pont-Neuf. Ce bâtiment, de la plus grande dimension, a 192 pieds de long, et est composé de deux étages qui renfermeront 142 chambres. Deux vastes bassins placés sur le tillac, distribueront l'eau dans toutes ces chambres. Ils sont pratiqués avec tant d'habileté, que lorsque les bains seront couverts, on n'en soupçonnera pas l'existence. Les tuyaux se perdront également dans des colonnes qui serviront d'ornement aux salles du bâtiment. Le tout sera couvert en cuivre. L'intérieur sera, dit-on, décoré avec autant de goût que de richesse; et l'on ajoute que le prix de ces bains ne s'élevera pas au-dessus de celui des autres bains appartenans au même propriétaire. Cinq cents ouvriers sont employés à cette belle construction, qui coûtera plus d'un million.

— Mademoiselle Colbran, première cantatrice et pensionnaire de S. M. la reine d'Espagne, est de retour à Paris, d'un voyage qu'elle vient de faire en Italie. Les journaux italiens nous ont souvent entretenus des succès qu'elle a obtenus dans ce pays. Elle a été reçue membre de l'académie philarmonique de Bologne.

Digitized by Google

PARIS, *vendredi 3 juillet.*

LXXIX^e BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Weylau, le 17 juin 1807.

Les combats de Spanden, de Lomitten; les journées de Guttstadt et de Heilsberg n'étoient que le prélude de plus grands événemens.

Le 12, à quatre heures du matin, l'armée française entra à Heilsberg. Le général Latour-Maubourg avec sa division de dragons, et les brigades de cavalerie légère des généraux Durosnel et Wattier, poursuivirent l'ennemi sur la rive droite de l'Alle, dans la direction de Bartenstein, pendant que les corps d'armée se mettoient en marche dans différentes directions pour déborder l'ennemi et lui couper sa retraite sur Kœnigsberg, en arrivant avant lui sur ses magasins. La fortune a souri à ce projet.

Le 12, à cinq heures après midi, l'EMPEREUR porta son quartier-général à Eylau. Ce n'étoient plus ces champs couverts de glaces et de neiges; c'étoit le plus beau pays de la nature, coupé de beaux bois, de beaux lacs, et peuplé de jolis villages.

Le grand-duc de Berg se porta, le 13, sur Kœnigsberg avec sa cavalerie; le maréchal Davoust marcha derrière pour le soutenir; le maréchal Soult se porta sur Creutzbourg; le maréchal Lannes sur Domnau; les maréchaux Ney et Mortier sur Lampasch.

Cependant le général Latour-Maubourg écrivoit qu'il avoit poursuivi l'arrière-garde ennemie; que les Russes abandonnoient beaucoup de blessés; qu'ils avoient évacué Bartenstein, et continuoient leur retraite sur Schippenbeil, par la rive droite de l'Alle. L'EMPEREUR se mit sur-le-champ en marche, sur Friedland. Il donna ordre au grand-duc de Berg, aux maréchaux Soult et Davoust de manœuvrer sur Kœnigsberg, et avec les corps des maréchaux Ney, Lannes, Mortier, avec la garde impériale et le premier corps commandé par le général Victor, il marcha en personne sur Friedland.

Le 13, le 9^e de hussards entra à Friedland; mais il en fut chassé par 3000 hommes de cavalerie.

Le 14, l'ennemi déboucha sur le pont de Friedland. A trois heures du matin, des coups de canon se firent entendre. « C'est un jour de bonheur, dit l'EMPEREUR; c'est l'anniver-» saire de Marengo. »

Les maréchaux Lannes et Mortier furent les premiers engagés; ils étoient soutenus par la division de dragons du général Grouchy, et par les cuirassiers du général Nansouty. Différens mouvemens, différentes actions eurent lieu. L'ennemi fut contenu, et ne put pas dépasser le village de Posthenen.

Digitized by Google

Croyant qu'il n'avoit devant lui qu'un corps de 15,000 hommes, l'ennemi continua son mouvement pour filer sur Kœnigsberg. Dans cette occasion, les dragons et les cuirassiers français et saxons firent les plus belles charges, et prirent quatre pièces de canon à l'ennemi.

A cinq heures du soir, les différens corps d'armée étoient à leur place. A la droite, le maréchal Ney; au centre, le maréchal Lannes; à la gauche, le maréchal Mortier; à la réserve, le corps du général Victor et la garde.

La cavalerie sous les ordres du général Grouchy, soutenoit la gauche. La division de dragons du général Latour-Maubourg étoit en réserve derrière la droite; la division de dragons du général Lahoussaye et les cuirassiers saxons étoient en réserve derrière le centre.

Cependant l'ennemi avoit déployé toute son armée. Il appuyoit sa gauche à la ville de Friedland, et sa droite se prolongeoit à une lieue et demie.

L'Empereur, après avoir reconnu la position, décida d'enlever sur-le-champ la ville de Friedland, en faisant brusquement un changement de front, la droite en avant, et fit commencer l'attaque par l'extrémité de sa droite.

A cinq heures et demie, le maréchal Ney se mit en mouvement; quelques salves d'une batterie de vingt pièces de canon furent le signal. Au même moment, la division du général Marchand avança, l'arme au bras, sur l'ennemi, prenant sa direction sur le clocher de la ville. La division du général Bisson le soutenoit sur la gauche. Du moment où l'ennemi s'aperçut que le maréchal Ney avoit quitté le bois où sa droite étoit d'abord en position, il le fit déborder par des régimens de cavalerie, précédés d'une nuée de Cosaques. La division de dragons du général Latour-Maubourg, se forma sur-le-champ au galop sur la droite, et repoussa la charge ennemie. Cependant le général Victor fit placer une batterie de trente pièces de canon en avant de son centre; le général Sennarmont qui la commandoit, se porta à plus de quatre cents pas en avant, et fit éprouver une horrible perte à l'ennemi. Les différentes démonstrations que les Russes voulurent faire pour opérer une diversion, furent inutiles. Le maréchal Ney, avec un sang-froid et avec cette intrépidité qui lui est particulière, étoit en avant de ses échelons, dirigeoit lui-même les plus petits détails, et donnoit l'exemple à un corps d'armée, qui toujours s'est fait distinguer, même parmi les corps de la Grande-Armée. Plusieurs colonnes d'infanterie ennemie, qui attaquoient la droite du maréchal Ney, furent chargées à la baïonnette et précipitées dans l'Alle. Plusieurs milliers d'hommes y trouvèrent la mort; quelques-uns échap-

Digitized by Google

pèrent à la nage. La gauche du maréchal Ney arriva sur ces entrefaites au ravin qui entoure la ville de Friedland. L'ennemi qui y avoit embusqué la garde impériale russe à pied et à cheval, déboucha avec intrépidité, et fit une charge sur la gauche du maréchal Ney, qui fut un moment ébranlée; mais la division Dupont, qui formoit la droite de la réserve, marcha sur la garde impériale, la culbuta, et en fit un horrible carnage.

L'ennemi tira de ses réserves et de son centre d'autres corps pour défendre Friedland. Vains efforts! Friedland fut forcé, et ses rues furent jonchées de morts.

Le centre que commandoit le maréchal Lannes se trouva dans ce moment engagé. L'effort que l'ennemi avoit fait sur l'extrémité de la droite de l'armée française ayant échoué, il voulut essayer un semblable effort sur le centre. Il y fut reçu comme on devoit l'attendre des braves divisions Oudinot et Verdier, et du maréchal qui les commandoit.

Des charges d'infanterie et de cavalerie ne purent pas retarder la marche de nos colonnes. Tous les efforts de la bravoure des Russes furent inutiles. Ils ne purent rien entamer, et vinrent trouver la mort sous nos baïonnettes.

Le maréchal Mortier qui, pendant toute la journée, fit grande preuve de sang-froid et d'intrépidité, en maintenant la gauche, marcha alors en avant, et fut soutenu par les fusiliers de la garde que commandoit le général Savary. Cavalerie, infanterie, artillerie, tout le monde s'est distingué.

La garde impériale à pied et à cheval, et deux divisions de la réserve du 1^er^ corps n'ont pas été engagées. La victoire n'a pas hésité un seul instant. Le champ de bataille est un des plus horribles qu'on puisse voir. Ce n'est pas exagérer que de porter le nombre des morts, du côté des Russes, de 15 à 18 mille hommes. Du côté des Français, la perte ne se monte pas à 500 morts, ni à plus de 3000 blessés. Nous avons pris 80 pièces de canon et une grande quantité de caissons. Plusieurs drapeaux sont restés en notre pouvoir. Les Russes ont eu 25 généraux tués, pris ou blessés. Leur cavalerie a fait des pertes immenses.

Les carabiniers et les cuirassiers, commandés par le général Nansouty, et les différentes divisions de dragons se sont fait remarquer. Le général Grouchy, qui commandoit la cavalerie de l'aîle gauche, a rendu des services importans.

Le général Drouet, chef de l'état-major du corps d'armée du maréchal Lannes; le général Cohorn; le colonel Regnaud, du 15^e^ de ligne; le colonel Lajonquière, du 60^e^ de ligne; le colonel Lamotte, du 4^e^ de dragons, et le général de brigade

Digitized by Google

Brun, ont été blessés. Le général de division Latour-Maubourg l'a été à la main. Le colonel d'artillerie Desfourneaux, et le chef d'escadron Hutin, premier aide-de-camp du général Oudinot, ont été tués. Les aides-de-camp de l'Empereur, Mouton et Lacoste, ont été légèrement blessés.

La nuit n'a point empêché de poursuivre l'ennemi : on l'a suivi jusqu'à onze heures du soir. Le reste de la nuit, les colonnes qui avoient été coupées ont essayé de passer l'Alle, à plusieurs gués. Partout, le lendemain et à plusieurs lieues, nous avons trouvé des caissons, des canons, et des voitures perdues dans la rivière.

La bataille de Friedland est digne d'être mise à côté de celles de Marengo, d'Austerlitz et d'Jena. L'ennemi étoit nombreux, avoit une belle et forte cavalerie, et s'est battu avec courage.

Le lendemain 15, pendant que l'ennemi essayoit de se rallier, et faisoit sa retraite sur la rive droite de l'Alle, l'armée française continuoit sur la rive gauche ses manœuvres pour le couper de Kœnigsberg.

Les têtes des colonnes sont arrivées ensemble à Wehlau, ville située au confluent de l'Alle et de la Pregel.

L'Empereur avoit son quartier-général au village de Paterswalde.

Le 16, à la pointe du jour, l'ennemi ayant coupé tous les ponts, mit à profit cet obstacle pour continuer son mouvement rétrograde sur la Russie.

A huit heures du matin l'Empereur fit jeter un pont sur la Pregel, et l'armée s'y mit en position.

Presque tous les magasins que l'ennemi avoit sur l'Alle, ont été par lui jetés à l'eau ou brûlés : par ce qui nous reste, on peut connoître les pertes immenses qu'il a faites. Partout dans les villages les Russes avoient des magasins, et partout en passant, ils les ont incendiés. Nous avons cependant trouvé à Wehlau plus de six mille quintaux de blé.

A la nouvelle de la victoire de Friedlang, Kœnigsberg a été abandonné. Le maréchal Soult est entré dans cette place, où nous avons trouvé des richesses immenses, plusieurs centaines de milliers de quintaux de blé, plus de 20,000 blessés russes et prussiens, tout ce que l'Angleterre a envoyé de munitions de guerre à la Russie, entr'autres 160,000 fusils encore embarqués. Ainsi la Providence a puni ceux qui, au lieu de négocier de bonne foi pour arriver à l'œuvre salutaire de la paix, s'en sont fait un jeu, prenant pour foiblesse et pour impuissance la tranquillité du vainqueur.

L'armée occupe ici le plus beau pays possible. Les bords de la Pregel sont riches. Dans peu, les magasins et les caves de

Digitized by Google

Dantzick et de Kœnigsberg vont nous apporter de nouveaux moyens d'abondance et de santé.

Les noms des braves qui se sont distingués, les détails de ce que chaque corps a fait, passent les bornes d'un simple bulletin, et l'état-major s'occupe de réunir tous les faits.

Le prince de Neuchâtel a, dans la bataille de Friedland, donné des preuves particulières de son zèle et de ses talens. Plusieurs fois il s'est trouvé au fort de la mêlée, et y a fait des dispositions utiles.

L'ennemi avoit recommencé les hostilités le 5. On peut évaluer la perte qu'il a éprouvée en dix jours, et par suite de ces opérations, à 60,000 hommes pris, blessés, tués ou hors de combat. Il a perdu une partie de son artillerie, presque toutes ses munitions, et tous ses magasins sur une ligne de plus de quarante lieues. Les armées françaises ont rarement obtenu de si grands succès avec moins de perte.

LXXX^e BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Tilsit, le 19 juin 1807.

Pendant le temps que les armées françaises se signaloient sur le champ de bataille de Friedland, le grand-duc de Berg, arrivé devant Kœnigsberg, prenoit en flanc le corps d'armée du général Lestocq.

Le 13, le maréchal Soult trouva à Creutzbourg l'arrière-garde prussienne. La division de dragons Milhaud exécuta une belle charge, culbuta la cavalerie prussienne, et enleva plusieurs pièces de canon.

Le 14, l'ennemi fut obligé de s'enfermer dans la place de Kœnigsberg. Vers le milieu de la journée, deux colonnes ennemies coupées se présentèrent pour entrer dans la place. six pièces de canon et 3 à 4000 hommes qui composoient cette troupe, furent pris. Tous les faubourgs de Kœnigsberg furent enlevés. On y fit un bon nombre de prisonniers.

En résumé, les résultats de toutes ces affaires sont 4 à 5000 prisonniers et 15 pièces de canon.

Le 15 et le 16, le corps d'armée du maréchal Soult fut contenu devant les retranchemens de Kœnigsberg; mais la marche du gros de l'armée sur Wehlau obligea l'ennemi à évacuer Kœnigsberg, et cette place tomba en notre pouvoir.

Ce qu'on a trouvé à Kœnigsberg en subsistances est immense. Deux cents gros bâtimens, venant de Russie, sont encore tous chargés dans le port. Il y a beaucoup plus de vins et d'eau-de-vie qu'on n'étoit dans le cas de l'espérer.

Une brigade de la division Saint-Hilaire s'est portée devant lau pour en former le siége, et le général Rapp a fait partir

Digitized by Google

de Dantzick une colonne chargée d'aller, par le Neirung, établir devant Pillau une batterie qui ferme le Haff. Des bâtimens montés par des marins de la garde nous rendent maîtres de cette petite mer.

Le 17, l'Empereur porta son quartier-général à la métairie de Druckein près Klein-Schirau; le 18, il le porta à Sgaisgirren; le 19, à deux heures après midi, il entra à Tilsit.

Le grand-duc de Berg, à la tête de la plus grande partie de la cavalerie légère, des divisions de dragons et de cuirassiers, a mené battant l'ennemi ces trois jours derniers, et lui a fait beaucoup de mal. Le 5e régiment de hussards s'est distingué; les Cosaques ont été culbutés plusieurs fois, et ont beaucoup souffert dans ces différentes charges. Nous avons eu peu de tués et de blessés. Au nombre de ces derniers, se trouve le chef d'escadron Piéton, aide-de-camp du grand-duc de Berg.

Après le passage de la Pregel, vis-à-vis Wehlau, un tambour fut chargé par un Cosaque, et se jeta ventre à terre. Le Cosaque prend sa lance pour en percer le tambour; mais celui-ci conserve toute sa présence d'esprit, tire à lui la lance, désarme le Cosaque et le poursuit.

Un fait particulier qui a excité le rire des soldats, a eu lieu pour la première fois vers Tilsit; on a vu une nuée de Kalmoucks se battant à coups de flèches. Nous en sommes fâchés pour ceux qui donnent l'avantage aux armes anciennes sur les modernes; mais rien n'est plus risible que le jeu de ces armes contre nos fusils.

Le maréchal Davoust, à la tête du 3e corps, a débouché par Labiau, est tombé sur l'arrière-garde ennemie, et lui a fait 2500 prisonniers.

De son côté, le maréchal Ney est arrivé le 17 à Insterbourg, y a pris un millier de blessés, et a enlevé à l'ennemi des magasins assez considérables.

Les bois, les villages sont pleins de Russes isolés, ou blessés, ou malades. Les pertes de l'armée russe sont énormes : elle n'a ramené avec elle qu'une soixantaine de pièces de canon. La rapidité des marches empêche de connoître encore toutes les pièces qu'on a prises à la bataille de Friedland : on croit que le nombre passera 120.

A la hauteur de Tilsit, les billets ci-joints nos I et II, ont été remis au grand-duc de Berg, et par suite le prince russe lieutenant-général Labanoff a passé le Niemen, et a conféré une heure avec le prince de Neufchâtel.

L'ennemi a brûlé en grande hâte le pont de Tilsit sur le Niemen, et paroît continuer sa retraite sur la Russie. Nous sommes sur les confins de cet empire. Le Niemen vis-à-vis

Digitized by Google

Tilsit est un peu plus large que la Seine. L'on voit de la rive gauche une nuée de Cosaques qui forme l'arrière-garde ennemie sur la rive droite.

Déjà l'on ne commet plus aucunes hostilités.

Ce qui restoit au roi de Prusse est conquis. Cet infortuné prince n'a plus en son pouvoir que le pays situé entre le Niemen et Memel. La plus grande partie de son armée, ou plutôt de la division de ses troupes, déserte, ne voulant pas aller en Russie.

L'empereur de Russie est resté trois semaines à Tilsit avec le roi de Prusse. A la nouvelle de la bataille de Friedland, l'un et l'autre sont partis en toute hâte.

N°. I.

Le général en chef Benningson, à S. Exc. le prince Bagration.

Mon Prince,

Après les flots de sang qui ont coulé ces jours derniers dans des combats aussi meurtriers que souvent répétés, je desirerois soulager les maux de cette guerre destructive, en proposant un armistice, avant que d'entrer dans une lutte, dans une guerre nouvelle, peut-être plus terrible encore que la première. Je vous prie, mon prince, de faire connoître aux chefs de l'armée française cette intention de ma part, dont les suites pourroient peut-être avoir des effets d'autant plus salutaires, qu'il est déjà question d'un congrès général, et pourroient prévenir une effusion inutile de sang humain. Vous voudrez bien ensuite me faire parvenir les résultats de votre démarche, et me croire avec la considération la plus distinguée, mon prince, de votre excellence,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé B. Benningson.

N°. II.

Monsieur le Général,

M. le général commandant en chef vient de m'adresser une lettre relativement aux ordres que S. Exc. a reçus de S. M. l'empereur, en me chargeant de vous faire part de son contenu. Je ne crois pas pouvoir mieux répondre à ses intentions, qu'en vous la faisant tenir en original. Je vous prie en même temps de me faire parvenir votre réponse, et d'agréer l'assurance de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, M. le général,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé Bagration.

Le 6 (18) juin.

Digitized by Google

Lettre de S. M. l'Empereur et Roi *à MM. les Archevêques et Evêques.*

Monsieur l'évêque de..... La victoire éclatante qui vient d'être remportée par nos armes sur le champ de bataille de Friedland, qui a confondu les ennemis de notre peuple, et qui a mis en notre pouvoir la ville importante de Kœnigsberg et les magasins considérables qu'elle contenoit, doit être pour nos sujets un nouveau motif d'actions de graces envers le Dieu des armées. Cette victoire mémorable a signalé l'anniversaire de la bataille de Marengo, de ce jour où tout couvert encore de la poussière du champ de bataille, notre première pensée, notre premier soin fut pour le rétablissement de l'ordre et de la paix dans l'Eglise de France. Notre intention est qu'au reçu de la présente vous vous concertiez avec qui de droit, et vous réunissiez nos sujets de votre diocèse dans vos églises cathédrales et paroissiales, pour y chanter un *Te Deum*, et adresser au ciel les autres prières que vous jugerez convenable d'ordonner dans de pareilles circonstances. Cette lettre n'étant à d'autre fin, Monsieur l'évêque de....., je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. Ecrit en notre camp impérial de Friedland, le 15 juin 1807. *Signé* Napoléon.

FONDS PUBLICS DU MOIS DE JUIN.

Du sam. 27. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1807, 77f 50c 60c 70c,75c 65c 75c 70c 80c 00c 00f 00c 00f 00c 00c. 00c 00c 00f 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 74f. 90c 7 f 00c 00f
Act. de la Banque de Fr. 1282f 50c. 0 0 0f. 0000f 00c 00c

Du lundi 29. — C pour c/o c. J. du 22 mars 1807, 77f 70c 80c 90c 45c 50c 45c 00c 00c 00c 00. 00c 00c 00f 0 f. 00c 00c 00c 00c.
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 7 f.74c. 90c. 80c 00c
Act. de la Banque de Fr. 12 5f 00c 00f 00c. 00 0f

Du mardi 30. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1807, 77f 30c 25c 30c,40c 30c 00c 00c. 00c 00c 00c 00c. 00f 00c 80c 00c 00c 00f 00f 00c
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 74f. 90c 0pf 00c 00c 00c, 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1282f 50c 128 f 00c 0000f. 0000f

Du mercredi 1er juillet. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1807, 77f 40c 50c 65c 60c 70c 6 c. 80c 75c 00f 00c 00c 00f 00c. 0 f.
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 75f 0 0c. 00f. 00f 00c 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 129 0f 130f 50c 0000f 00f

Du jeudi 2. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1807. 77f 70c 7 c 70c 50c 65c 60c 50c 0 c 00c 00c 00c 00c 00c 00c 0 c 00c 0 c 00c 00c 00c 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 7 f 00f 00c 00f 00c 00c 00f 00c
Act. de la Banque de Fr. 131 f. 131f 50c 000 f. 0000f

Du vendredi 3. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1807, 77f 50c 40c. 50c 40c 45c 00c 00c 00c 00c 00f 00f 00c 00c 00f 00c 00c 00c 00c 00f 00c 00c
Idem Jouiss. du 22 sept. 1807, 75f 70c 90c. 00f 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1312f 50c 1315f 0000f

Digitized by Google

(No. GCCXII.)
(SAMEDI 11 JUILLET 1807.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

LE CAPUCIN DEVANT UNE PLANÈTE,

PIÈCE INÉDITE DU PÈRE DU CERCEAU.

« S'IL est des gens heureux au monde, c'est vous autres,
» Disoit au Père Luc, très-digne capucin,
» Certain notable et pieux citadin :
» Plus pauvres que jadis n'ont été les Apôtres,
» Vous ignorez les croix de la nécessité;
» Et, riches dans votre indigence,
» Du sein de la mendicité
» Vous savez tirer l'abondance.
» J'admire votre austérité;
» Mais, malgré les rigueurs d'une étroite observance,
» Jusque dans votre barbe on voit, en liberté,
» A l'ombre de la pénitence,
» S'épanouir une sainte gaieté.
» D'ailleurs, pour le salut, car c'est la grande affaire,
» Nul risque, entière sûreté :
» Sevré de toute volupté,
» Un capucin peut-il mal faire ?
» Il ne peut même être tenté.
» Eh, qui seroit assez hardi pour l'entreprendre ?
» Le Démon ? Bagatelle, il ne s'y jouera pas;
» Et quand il le voudroit, le pauvre diable, hélas!
» Il ne sauroit par où s'y prendre. »

D

Digitized by Google

« Il le sait pourtant bien, dit en nazillonant,
» Le Père Luc; nul homme de ses piéges,
» Pas même un capucin tant qu'il vit n'est exempt :
» Notre Ordre a bien des priviléges,
» Mais pour celui-là, non; il ne nous est point dû.
» Songez que c'est un don d'une faveur suprême,
» Que du troisième ciel l'Apôtre descendu
» Ne put obtenir pour lui-même;
» Il avoit, nous dit-il, un Ange de Satan,
» L'aiguillon de la chair, ce grand, ce saint Apôtre;
» C'étoit son fléau, son tyran,
» Comme à nous, capucins, la gloire c'est le nôtre.
» La gloire..... Vous voyez où je veux en venir;
» Représentez-vous donc cette estime profonde
» Que pour notre saint Ordre on a dans tout le monde;
» Tous ces talens qu'on voit en nous se réunir,
» Celui d'une haute science,
» Celui d'une sublime et pompeuse éloquence,
» Que par de grands succès Dieu se plaît à bénir.
» Enfin, ce zèle ardent, souffrez que je le dise,
» Qui de chacun de nous, pour le bien définir,
» Fait autant de piliers et d'appuis de l'Eglise;
» Et tout ensemble forme, il faut en convenir,
» Un poids de gloire immense, encor que bien acquise;
» Mais un poids, après tout, terrible à soutenir.
» En vain l'humilité gronde et se fait entendre,
» Elle a beau nous crier : « Homme, tu n'es que cendre! »
» L'orgueil, dans notre cœur, lui réplique soudain :
« Je suis homme, il est vrai, mais je suis capucin! »
» Voilà pourtant, selon l'oracle évangélique,
» Voilà le grand chemin qui conduit en Enfer.
» L'orgueil, qui perdit Lucifer,
» Peut perdre un capucin le plus scientifique.
» J'ai donc long-temps cherché, dans ma perplexité,
» Quelque bonne et sainte pratique
» Pour attérer l'esprit de vanité,
» Un principe qui fût solide et sans réplique :
» Après avoir bien médité,
» Je l'ai trouvé dans la physique.
» J'ai songé qu'il étoit telle planète aux cieux,
» Plus grande au moins vingt fois que n'est tout ce bas monde,
» Y comprenant la terre et l'onde,
» Tout immense, tout grand qu'il paroisse à nos yeux.
» Quoi ce monde, ai-je dit, et ce qui le compose,

Digitized by Google

» Devant ces corps brillans devient si peu de chose!
» Hé, que suis-je donc moi dans tout ce composé?
» Ce principe une fois posé,
» Voici contre l'orgueil, sitôt qu'il m'inquiète,
» Mon spécifique et ma recette :
» Vers le plus haut du firmament
» Je bruque en esprit ma lunette,
» J'y vois ces vastes corps ; et dans l'étonnement
» Où leur grandeur énorme, accablante, me jette,
» Je m'abyme dans mon néant,
» Et je dis, en m'humiliant,
» Qu'est-ce qu'un capucin devant une planète? »

HYMNE

D'UN CONVALESCENT AU SOLEIL.

Je te salue, ô toi dont la chaleur
Vient rappeler mon ame évanouie,
Et dans mon corps, usé par la douleur,
Fait circuler la sève de la vie!

Un jour suffit pour ranimer la fleur
Que sur sa tige Eole avoit fanée ;
J'ai plus souffert... Astre réparateur,
Brille pour moi plus d'une matinée!

Je ne puis plus gravir le mont voisin,
Où si souvent j'ai devancé l'aurore,
Ni sur les flots suivre le mât lointain,
Qui de tes feux le premier se colore.

Mais quand tout fuit l'éclat de tes rayons,
Lorsque le chien, haletant sous l'ombrage,
Entr'ouvre à peine un œil sur ses moutons,
Seul, dans les champs, je t'offre mon hommage.

Dois je, ô Soleil, tant chérir tes bienfaits!
Il me faudra recommencer la vie....
Moi, je suis seul pour en porter le faix,
Et j'ai perdu mon père et mon amie.

Digitized by Google

Quel souvenir est venu m'attrister !....
Mais ces regrets pour mon cœur ont des charmes,
Et je sens trop qu'il est doux d'exister
Pour le plaisir de répandre des larmes.

Hyacinthe GASTON.

ENIGME.

J'HABITE dans les cieux, dans les eaux, sur la terre,
Dans le centre du feu, mais jamais dans les airs;
L'on me voit en tout temps précéder les éclairs,
Concourir à former l'orage et le tonnerre.
Sans avoir d'ennemis, je suis toujours en guerre.
Quoiqu'en Chine, en Afrique, et dans toutes les mers,
Je ne quitte jamais Versailles, ni Tonnerre.
Sans être dans Paris, l'on me voit en tout lieu.
Lecteur, m'as-tu trouvé?... Quoi! pas encore? Ecoute:
Sans être médecin, je termine la goutte;
Enfin, prends une fleur, je suis dans son milieu.

LOGOGRIPHE.

SANS ma tête et ma queue, enfant de la douleur,
Je suis souvent encor enfant de l'allégresse;
Avec trois pieds coupés, le poète sans cesse
Et m'invoque et me trouve, et dans sa belle humeur,
A l'instant même il me marie;
Mais souvent il me mésallie;
Et riche et pauvre tour-à-tour,
Je fais suivre *ose* à *rose*, et *Sophie* à *jolie*,
Les *plaisirs* aux *soupirs*, un *beau jour* à l'*amour*.
Avec sept pieds, innocent exercice,
J'ai pu pourtant te mettre un poignard à la main:
D'un ami, d'un rival tu visas droit au sein;
Tu frappas son cœur même; et sortant de la lice,
Tu fus vainqueur heureux, et non pas assassin.

CHARADE.

MON premier est un gouffre où l'on peut en tout tems
Construire ou consumer cent objets différens.
Du pauvre, mon second est l'unique parure.
Lecteur, crains que mon tout n'arrive à ta monture.

LE mot de l'Enigme du dernier N°. est *Chandelle*.
Celui du Logogriphe est *Tamis*.
Celui de la Charade est *Pot-eau*.

Digitized by Google

EXAMEN *de l'Opinion de plusieurs Géologues et Naturalistes :* Que les torrens ont creusé les coupures des rochers où ils ont leur cours. *Suivi de quelques autres Remarques de physique terrestre.*

DANS mon Examen de l'hypothèse du chevalier Hall (1), qui attribue l'origne des couches minérales à l'action d'une chaleur comprimée sous le poids de couches supérieures, ou sous celui d'une grande profondeur de la mer, hypothèse dont j'ai montré toutes les erreurs, j'ai examiné aussi l'opinion qui attribue à l'érosion d'un courant d'eau les excavations de quelques couches du mont Salève, qui sont l'effet d'une dégradation de ces couches, et non point l'ouvrage de l'érosion d'un courant d'eau.

Je me propose d'examiner à présent, si même des courans d'eau quelconques peuvent creuser les rochers durs, et s'y frayer une route, comme l'a pensé M. de Saussure, et comme le croient encore plusieurs géologues. Ils voient des torrens couler dans des coupures de rochers : d'où ils tirent cette conclusion, que les torrens ont creusé ces coupures; et cette opinion est presque généralement reçue.

M. de la Condamine, dans la relation de son voyage du Pérou à la côte du Brésil, en suivant le cours du Maragnon ou fleuve des Amazones, adoptant cette opinion, dit que « ce fleuve, après s'être ouvert un passage au milieu de la » Cordelière, rompt la dernière digue qu'elle lui oppose, en » se creusant un lit entre deux murailles parallèles de rochers » coupés presque à plomb. » C'est ce fameux et dangereux passage de deux lieues de longueur, appelé *Pongo de Manseriche.*

Dans son *Voyage aux Alpes*, M. de Saussure, en parlant de la perte du Rhône, s'exprime ainsi : « On croiroit, dit-il, » que ces rochers, qui paroissent durs sous le marteau, » auroient dû mettre un obstacle aux érosions du Rhône, et » l'empêcher de s'enfoncer davantage ; mais, au contraire, » il a pénétré dans ces rochers beaucoup plus avant que » dans les terres ; il les a même creusés au point de se cacher » et de disparoître. C'est ce qu'on appelle *la perte du Rhône.* »

Si les torrens avoient creusé réellement dans les rochers

(1) Voyez le Mercure de France du 23 mai.

Digitized by Google

les coupures où ils ont leur cours, cet effet devroit continuer, et c'est ce qui n'arrive point. Ces coupures sont fréquemment terminées par une coupe abrupte du rocher: le torrent tombe alors en cascade. S'il eût creusé la coupure supérieure, cette action ne cesseroit pas: le torrent continueroit à s'enfoncer, la cascade s'abaisseroit, et il ne resteroit enfin qu'un canal ou continuité de la fente supérieure où couleroit le torrent. Cependant le point d'où il se précipite et forme la cascade ne change pas. Et quand on y réfléchit, il ne devroit pas même exister une seule cascade: car si le torrent avoit creusé la coupure qui la domine, cette action se seroit prolongée sur toute la face du rocher, qui ne présenteroit alors qu'un canal.

On observe le peu d'action érosive des torrens sur les rochers durs, lorsqu'ils coulent sur des faces unies: ils n'y font alors aucune impression. Je le remarquai d'une manière frappante sur la face d'une montagne très-élevée de la Tarantaise, qui termine la vallée dite *du Glacier*, située derrière le Mont-Blanc, entre le passage des Fours et le col de la Seigne. Le sommet de cette montagne est couvert d'un glacier, d'où descendent plusieurs torrens qui se réunissent au fond de la vallée, et vont, sous le nom d'*eau du Glacier*, se jeter dans un autre torrent, et celui-ci dans l'Isère. Ces torrens, qui sortent du *Glacier*, coulent avec une très-grande rapidité; mais ici, le rocher n'ayant pas de coupure, ils glissent à la surface sans s'y être creusé de lit. Cependant ces courans coulent depuis un temps aussi ancien qu'aucun autre torrent des Alpes. Tout l'effet d'un courant d'eau sur un rocher dur se réduit, avec le temps, à en polir les surfaces et en émousser les angles.

On peut en juger soi-même, quand on se baigne dans une eau courante, et qu'on y reste tranquille. On sent l'eau glisser sur la peau, dont le frottement n'est sensible que par le choc que produit un courant rapide sur un corps qu'il ne peut entraîner. Tel est de même le choc d'un courant d'air.

Comment, en effet, un fluide aussi mobile que l'eau, dont les particules roulent les unes sur les autres, qui se prête sur l'instant à toutes les formes, à toutes les inflexions, qu'un souffle agite, pourroit-il frotter avec assez de pression sur un corps dur, pour l'user d'une manière sensible?

Lors donc qu'un torrent coule dans la coupure d'un rocher, cette coupure n'est là qu'un accident; elle existoit avant le torrent, qui s'y est dirigé, comme à l'endroit le plus bas, lorsqu'elle s'est trouvée sur sa route.

On voit dans les montagnes beaucoup de ces coupures sans

Digitized by Google

torrent, et l'on en voit aussi dans des rochers moins élevés. Telle est cette énorme coupure près de Buxton en Derbyshire, appelée *Elden-Hole*, qui a plus de 200 pieds de profondeur. Si elle étoit dominée par une haute montagne d'où descendît un torrent qui coulât dans son fond, on ne manqueroit pas de dire : *C'est le torrent qui l'a creusée.*

Sans doute les fentes où coulent les torrens se dégradent plus que celles où il n'en coule point. L'eau qui pénètre dans les fissures du rocher, et qui se gêle en hiver, en détache de grands morceaux, qui vont encombrer le lit du torrent; mais cette cause ne tend pas à le creuser, et ce n'est pas celle dont il s'agit dans l'hypothèse, non plus que la très-légère impression que fait sur un rocher la chute d'une goutte d'eau.

Les torrens ne se creusent un lit dans les montagnes que sur les talus de débris des rochers supérieurs : ces matériaux, sans liaison, cèdent à l'action d'une eau courante; et entraînés par elle, ils vont remplir le fond des vallées. C'est dans ce premier transport des débris des rochers par les torrens, que ces débris commencent à prendre une forme arrondie, par le frottement qu'ils éprouvent les uns contre les autres et sur le fond où ils sont entraînés, et non pas par le frottement de l'eau.

La coupure du rocher où le Rhône se perd n'est donc pas l'effet d'une érosion du fleuve. Il a bien pu creuser les couches de terre, d'argile et de gravier qui couvroient ce rocher, dont les bancs horizontaux s'étendent par dessous ces couches; mais arrivé là, le rocher arrêtoit son action; et puisqu'il s'y enfonce, et par un canal aussi étroit, c'est là, comme ailleurs, une fente accidentelle.

Pourquoi le Rhône n'auroit-il pas creusé toute la surface du rocher mise à découvert, plutôt que de concentrer son action sur une ligne large seulement d'une toise? Et cette ligne creusée n'est pas une couche plus tendre du rocher, puisqu'elle coupe toutes les couches dans le sens de leur épaisseur, ces couches étant les mêmes de part et d'autre de la coupure. Ce n'est donc là qu'une fente accidentelle, qui doit avoir plusieurs ramifications souterraines. Sans elle, le Rhône eût coûlé en entier par-dessus la surface découverte du rocher, et auroit formé une cataracte sur l'endroit où il ressort.

C'est bien ici où l'on peut remarquer à quoi se réduit l'action d'une eau courante sur un rocher dur. Quelle que soit la violence du courant du fleuve, resserré dans un canal aussi étroit, ce canal est toujours le même; les chocs et les bouillonnemens de cette masse d'eau qui s'y engouffre depuis tant

Digitized by Google

de siècles, n'ont fait que polir les surfaces et arrondir les inégalités.

Les rochers qui bordent ce canal sont à sec dans les basses eaux, et ces rochers étant abondans en pétrifications marines, nous en avons détaché plusieurs mon frère et moi, entr'autres un nautile d'un pied et demi de diamètre, de l'espèce dont les cloisons sont découpées en feuilles de persil. La partie de ces pétrifications qui étoit à découvert à la surface du rocher, et sur laquelle les eaux du fleuve ont coulé depuis tant de siècles pendant neuf mois de l'année, est seulement polie; les tubérosités et les stries de ces noyaux de coquilles y sont conservées. Quelques-unes de ces pétrifications présentent ainsi un singulier contraste: une partie est polie, et la surface de la partie qui étoit enchâssée dans le rocher a conservé sa rudesse.

Le pouvoir érosif d'un courant d'eau, qui n'use un rocher qu'en polissant sa surface, est réduit à bien peu de chose, s'il n'est presque nul; et cet effet, tout foible qu'il est, est dû au menu sable que charie le Rhône depuis la jonction de l'Arve. On conçoit très-bien que ces petits corps, quoique durs, ne peuvent pas agir avec plus de puissance, parce que flottans dans l'eau, où ils n'ont aucun point d'appui, ils glissent avec elle; mais ils conservent ce foible degré d'action que n'auroit pas l'eau toute seule.

Si le Rhône étoit aussi clair dans cette partie de son cours qu'il l'est au sortir du lac, loin que ses eaux produisissent la moindre érosion, les rochers se couvriroient de mousses et de plantes aquatiques, comme on le voit dans sa partie claire, quoiqu'elle coule avec rapidité.

Non-seulement les excavations des couches du mont Salève ne sont pas l'effet de l'érosion d'un courant d'eau, mais cette érosion imaginée n'est pas possible.

Ainsi le Maragnon, au sortir des Cordelières, n'a pas creusé le fameux *Pongo;* mais ayant trouvé sur sa route cette longue et profonde coupure, il y a pris son cours comme à l'endroit le plus bas.

Les rochers qui causent la chute du Rhin; celui qui partage la fameuse cataracte de Niagara, ainsi que tant d'autres rochers qui brisent le courant des fleuves, seroient déjà effacés, si l'eau avoit sur les rochers durs l'action érosive qu'on lui attribue.

Quelques géologues persuadés de la réalité de ces érosions, mais remarquant cependant que leur action devoit être d'une lenteur extrême, ont cru voir dans ces coupures de rochers où coulent les torrens, une preuve de la grande antiquité de

Digitized by Google

nos continens ; mais il en est de ce fait supposé, comme de tous ceux cités par les partisans de cette grande antiquité : lorsqu'ils sont examinés avec attention, cette apparence s'évanouit pour faire place à une cause toute différente.

Je dois ajouter à la vérité que j'ai établie dans mes précédentes observations, qu'il n'existe point de courans au fond de la mer; que les sédimens des fleuves avec lesquels on fait construire, par ces courans supposés, de nouveaux continens et de nouvelles montagnes qui paroîtront à leur tour au-dessus des eaux, que ces sédimens n'arrivent point dans les profondeurs de la mer ; les flots les repoussent au rivage, d'où résultent ces attérissemens qui se forment à l'embouchure des fleuves.

Je rappellerai à cette occasion des remarques que j'ai déjà faites, qu'il peut être utile de présenter de nouveau ; car, quoiqu'elles soient attestées par des faits exposés aux yeux de tous les hommes, on n'y fait que bien rarement attention.

Les plaines riantes de la Hollande aux embouchures de la Meuse et du Rhin, les lagunes sur lesquelles Venise est bâtie, et les îles qui l'environnent aux embouchures de l'Adige et du Pô, les campagnes fertiles de la basse Egypte aux embouchures du Nil, celles de Bassora aux embouchures du Tygre et de l'Euphrate, celles du Bengale aux embouchures du Gange, et tous les autres attérissemens productifs ou stériles encore, qui étendent la demeure des hommes, attestent que le sable et le limon que charient les fleuves ne vont pas s'enfoncer sous les flots de la mer pour y former des continens nouveaux, lesquels n'ont d'existence que dans l'imagination des écrivains qui en font la base de leurs systèmes.

Ces mêmes attérissemens, dépôts des fleuves, ont été pris par d'autres écrivains géologues pour l'effet d'une retraite de la mer, qui, en abandonnant ces côtes, alloit couvrir d'autres rivages, et faisoit ainsi, de même dans leur imagination, le tour de la terre, à la suite d'une longue succession de siècles : car les millions d'années ne coûtent rien, s'il faut les accumuler pour établir leur système.

Les uns ont élevé ainsi, dans le fond de la mer, des continens futurs avec le sédiment des fleuves qui reste sur le rivage ; les autres ont regardé l'accumulation de ce sédiment sur le bord de la mer comme un sol qu'elle abandonne, quoiqu'elle ne change pas de niveau. C'est ainsi que naissent les illusions, lorsqu'on n'observe les faits que pour les faire cadrer à une hypothèse favorite.

On méprend aussi les éboulemens qui arrivent quelque-

Digitized by Google

fois dans les hautes cimes escarpées pour des destructions qui ne se réparent plus, tandis que ces chutes, en comblant les enfoncemens, agrandissant la base des montagnes et arrondissant leurs formes, tendent au contraire à leur donner plus de stabilité et à favoriser la végétation conservatrice, en faisant descendre ces rochers nus pour les placer dans son domaine. Ainsi, loin que les continens actuels se détruisent, ils tendent à se perfectionner.

Les comètes, dont la trajectoire très-excentrique les approche et les éloigne beaucoup du soleil, ont été un autre moyen employé par quelques géologues pour exécuter par elles les plans de leur imagination. A leur approche, disent-ils, leur masse déplace le centre de gravité de la terre, et la mer change de lit. Cette hypothèse, qui n'est fondée sur rien dans la nature, s'écroule de toutes parts pour peu qu'on y réfléchisse. Les comètes qui, dans la mémoire des hommes, se sont le plus approchées de la terre, n'ont produit aucune altération ni dans son mouvement, ni à sa surface; elles ont suivi leur route sans laisser aucune trace de leur passage. Sur quoi donc repose l'hypothèse ? La main puissante qui imprima le mouvement aux astres, l'a réglé bien sûrement de manière qu'ils ne peuvent se nuire dans aucun moment de leurs révolutions.

Tout annonce que la surface de la terre, telle qu'elle s'est assise après la grande catastrophe du déluge, qui a mis à découvert les continens actuels, sera permanente.

Reposons-nous sur la Providence Divine pour la conservation de son ouvrage. Ses moyens sont plus assurés et plus efficaces que les pensées des hommes; et tandis que leurs passions funestes répandent parmi eux le malheur, sa main toute-puissante ne cesse pas de renouveler ses bienfaits, en nous faisant jouir chaque année des beautés ravissantes de la nature, et en nous nourrissant de ses productions.

Genève, le 30 juin 1807.

G. A. DELUC.

Digitized by Google

Pensées de Balzac, de l'Académie Française, précédées d'Observations sur cet écrivain, et sur le siècle où il a vécu; par M. *Mersan*. Un vol. in-12. Prix : 2 fr. 50 c., et 3 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez *Potey*, libraire, rue du Bac, n°. 46; *d'Hautel*, libraire, même rue, n°. 122, près les Missions; et chez *le Normant*.

Nous avons eu déjà plus d'une fois l'occasion de parler de Balzac : nous nous étions plaint de ce qu'on négligeoit trop cet auteur; et une édition de ses Lettres choisies, jointes à celles de Voiture, n'avoit pas rempli notre vœu. Enfin, M. Mersan vient de prouver que cet auteur, lu avec précaution, peut être d'une grande utilité pour ceux qui veulent se former le goût et acquérir une connoissance approfondie du génie de notre langue.

Quiconque entreprendroit de réduire Balzac, a dit avec beaucoup de justesse un critique (1), pourroit le faire passer pour un bon écrivain. Descartes, qui se délassoit quelquefois de ses pénibles spéculations par la culture des lettres, en porte le même jugement dans son livre intitulé : *Censura quarumdam epistolarum Balzacii*. M. Mersan a exécuté cette idée. Aussi est-il parvenu à former un corps d'ouvrage agréable à lire, et très-instructif.

Il ne s'est pas borné aux Lettres de Balzac, le seul de ses livres qui soit connu aujourd'hui. Il a pris le plus grand nombre de ses matériaux dans trois ouvrages qui sont peut-être plus estimables que les Lettres, mais que différentes circonstances ont empêché d'avoir la même réputation. Dans le livre intitulé *le Prince*, Balzac avoit établi des maximes absolument contraires à celles de Machiavel : à une époque où l'on s'occupoit beaucoup de politique, il se flattoit d'un grand succès; mais son attente fut trompée. Peut-être aux yeux de ses contemporains, fort enclins à l'esprit de faction, ainsi que le prouvèrent les troubles qui suivirent la mort de Richelieu et celle de Louis XIII, le livre de Balzac parut-il trop conforme aux anciennes maximes, qui sont celles de la raison perfectionnées par la religion; et l'auteur ne passa-t-il que pour avoir donné les formes du style à une doctrine usée et rebattue? Ce n'est qu'après les révolutions qu'on sent le prix de ces principes conservateurs des sociétés, auxquels on revient après les avoir long-temps

(1) L'abbé Desfontaines.

Digitized by Google

abandonnés, et qui prennent alors l'attrait de la nouveauté. M. Mersan a donc très-bien jugé que le moment étoit venu de faire revivre les passages les plus frappans de cet ouvrage, absolument oublié. Le *Socrate Chrétien* a pour but de concilier la religion avec la philosophie : on voit dans cet ouvrage, l'un des meilleurs de Balzac, combien la doctrine chrétienne est supérieure à celle des anciens philosophes. *L'Aristippe* est un livre de politique et de morale : il présente souvent des observations très-justes sur les mœurs du temps. En les généralisant, l'auteur a su plus d'une fois, ainsi que La Bruyère, les rendre utiles pour toutes les époques : elles sont puisées dans le cœur de l'homme plus que dans les travers, qui varient suivant les circonstances, les préjugés et les modes.

M. Mersan observe très-bien que ces trois ouvrages sont plus estimables pour la justesse de quelques pensées détachées que pour l'ensemble. Les traditions du temps s'accordent à dire que Balzac, en étudiant les anciens, formoit des recueils de leurs pensées les plus saillantes, y ajoutoit celles que cette lecture lui suggéroit, et finissoit, quand il en avoit un assez grand nombre, par en composer un ouvrage. Cette manière n'est pas celle par laquelle on obtient beaucoup de lecteurs, parce que les idées ne sont pas assez liées ensemble; mais elle est très-favorable pour les citations. Elle fournit des passages détachés qui ne perdent rien de leur agrément et de leur force, quoique séparés du livre dont ils faisoient partie. M. Mersan a senti cet avantage : il en a profité.

Nous allons parcourir quelques pensées de Balzac; et, pour qu'on puisse les mieux apprécier, nous aurons soin de choisir des sujets différens.

Il a expliqué avec beaucoup d'éloquence le miracle de l'établissement de la religion chrétienne; on croiroit même qu'il a fourni à Bossuet l'idée d'une des plus fortes preuves que ce grand homme opposoit aux incrédules :

« Il ne paroît, dit Balzac, rien ici qui soit de l'homme, » rien qui porte sa marque, et soit de sa façon. Je ne vois » rien qui ne me semble plus que naturel dans la naissance » et dans les progrès de cette doctrine. Les ignorans l'ont » persuadée aux philosophes : de pauvres pêcheurs ont été » érigés en docteurs des rois et des nations, en professeurs » de la science du ciel; ils ont pris dans leurs filets les ora- » teurs et les poètes, les jurisconsultes et les mathématiciens. » Cette république naissante s'est multipliée par la chasteté » et par la mort; ce peuple chéri s'est accru par les pertes et

Digitized by Google

» par les défaites : il a combattu, il a vaincu étant désarmé.
» Le monde, en apparence, avoit ruiné l'Eglise ; mais elle
» a accablé le monde sous ses ruines. »

Bossuet a résumé en peu de mots ces belles réflexions de Balzac. Nous avons déjà cité ce passage dans un de nos derniers Numéros ; mais nous ne craignons pas de le citer encore, pour donner une idée de la manière dont un homme de génie sait s'emparer des idées déjà développées par d'autres, et leur donner une nouvelle force :

« Voilà, dit Bossuet, ce qui fait voir la vocation des
» Apôtres : elle montre que l'Eglise est un édifice tiré du
» néant, une création, l'œuvre d'une main toute-puissante.
» Voyez la structure, rien de plus grand ; le fondement,
» c'est le néant même. »

Balzac écrivoit à l'époque qui suivit les fureurs de la Ligue, et qui précéda les troubles de la Fronde. La tranquillité n'étoit rétablie en France que par la fermeté du cardinal de Richelieu ; mais tous les élémens de désordre subsistoient encore. Dans cette situation critique, que tous les bons politiques ne se dissimuloient pas, il s'étoit formé une classe d'hommes qui sacrifioient tout à leur intérêt personnel. Cet égoïsme s'étoit sur-tout répandu parmi les grands de l'Etat ; Balzac en parle avec une justesse qui ne pouvoit appartenir qu'à un observateur plein de pénétration et d'expérience : ce qu'il dit peut donner la clef d'une multitude d'inconséquences qui signalèrent la guerre de la Fronde. Après avoir observé que ces hommes se consoleroient aisément du naufrage de l'Etat, pourvu qu'ils eussent *un esquif dans lequel ils pussent gagner le port, et se mettre en sûreté*, il ajoute :

« Toutefois, il ne se peut pas dire qu'ils aient de mau-
» vais desseins contre l'Etat, et qu'ils en désirent la ruine :
» ils se réservent seulement leurs premières et plus tendres
» affections. Hors de leur intérêt, je pense que celui de leur
» maître leur seroit fort cher ; mais le malheur est qu'ils
» ne sont jamais absens de leur intérêt, non plus que d'eux-
» mêmes : ils se trouvent toujours, en quelque lieu qu'ils
» jettent la vue ; leur utilité se présente partout à eux,
» comme à cet ancien malade, sa propre figure qu'il voyoit
» perpétuellement devant lui. Ils ne se peuvent séparer des
» affaires pour les regarder avec quelque liberté de juge-
» ment ; ils ne peuvent tirer de leur ame leur raison toute
» simple et toute pure, sans la mêler dans leurs passions ;
» de sorte qu'encore qu'ils découvrent une conjuration qui
» se forme, ils ne s'y opposent pas néanmoins, de peur

Digitized by Google

» d'offenser les conjurés, et de laisser de puissans ennemis » à leurs enfans; ils n'ont pas enfin le courage de proférer » une vérité hardie, si elle est tant soit peu dangereuse à » l'établissement de leur fortune, quoiqu'elle soit très-im- » portante au service de leur maître. »

Il y a bien un peu d'embarras et d'affectation dans quelques parties de cette tirade; mais si l'on veut examiner la guerre de la Fronde sous ce point de vue, on conviendra que Balzac a parfaitement observé le principal vice qui existoit de son temps dans les premières familles de l'Etat.

Balzac aimoit à établir des paradoxes littéraires; il montre dans ces discussions beaucoup d'esprit et de finesse; et, quoiqu'il n'ait pas toujours raison, ses erreurs même sont utiles, parce qu'elles portent le lecteur à réfléchir. Nous citerons un exemple de ce goût qu'avoit l'auteur pour s'élever contre les idées reçues en littérature; on verra qu'il défend son opinion avec beaucoup d'art.

Jusqu'alors on avoit admiré la hardiesse avec laquelle Virgile fait l'éloge de Caton, dans sa description du bouclier d'Enée. Un lieu retiré est consacré aux juges et aux justes; ils y sont réunis, et Caton leur donne des lois;

Secretosque pios, his dantem jura Catonem.

Il falloit être bien fin pour trouver dans ce trait jeté presque au hasard, un éloge d'Auguste; cependant Balzac soutient cette opinion. Voici comment il raisonne:

« A prendre la chose à la lettre, dit-il, la maison des » Césars pouvoit être offensée de ces paroles, et leur ennemi » ne pouvoit être déifié que leur cause ne fût condamnée. » Mais, à mon avis, Virgile s'entendoit en ceci avec les » Césars: sans doute il avoit découvert à Auguste sa fic- » tion, qui loue en apparence et se moque en effet, qui » fait voir que la vertu de Caton étoit de l'autre monde et » non pas de celui-ci. Virgile vouloit dire finement, et » d'une manière figurée, qu'il falloit chercher à Caton des » citoyens vertueux; qu'il falloit lui faire un peuple tout » exprès pour être digne de lui; que Caton, en un mot, » ne pouvoit trouver sa place que dans une société qui ne se » trouve point sur la terre. »

Ces raisonnemens sont peut-être spécieux au premier coup-d'œil; mais il n'est pas difficile de prouver qu'ils portent presque tous à faux. Auguste ne se trouvoit point offensé d'une louange donnée à Caton; il étoit trop grand pour ne pas permettre qu'on estimât, même à sa cour, la fermeté d'un homme qui s'étoit sacrifié à une cause qu'il

Digitized by Google

avoit crue juste, et qui n'avoit employé que des moyens avoués par la vertu la plus sévère. Il n'y a aucune apparence que Virgile, dans ce passage, ait voulu se moquer de Caton; ce qui précède et ce qui suit prouve qu'au contraire il parle très-sérieusement. En effet, le poète, avant d'en venir à Caton, a loué plusieurs grands hommes, tels qu'Horatius-Coclès, Manlius, etc.; et la description de la bataille d'Actium, gagnée par Auguste, suit immédiatement l'éloge de Caton. Il est donc impossible que cet éloge soit une ironie.

D'ailleurs, dans un livre précédent, Virgile n'avoit pas craint de louer encore, d'une manière plus claire, Caton, et même les Gracques :

Quis te, magne Cato, tacitum, aut te, cosse, relinquat?
Quis Gracchi genus?

Balzac, avec toute sa finesse, auroit eu bien de la peine à trouver une raillerie dans ce dernier passage; aussi n'en fait-il pas mention : ce qui prouve du reste que ces éloges ne blessoient point le prince, c'est que le sixième livre, d'où ce passage est tiré, fut lu devant Auguste et devant Octavie, sa sœur. On connoît l'effet qu'il produisit sur cette dernière, et l'on sait quelle récompense le poète obtint pour avoir fait entrer si délicatement l'éloge de Marcellus au milieu des louanges prodiguées à presque tous les héros de Rome.

Nous avons vu que les paradoxes même de Balzac peuvent être utiles, parce qu'ils forcent le lecteur à réfléchir. Nous ajouterons qu'ils sont souvent accompagnés de réflexions très-justes, dont on peut faire son profit en les séparant des raisonnemens qu'elles servent à appuyer. A la suite de cette opinion singulière se trouvent des observations excellentes sur la prétendue perfection à laquelle les philosophes se flattent d'arriver. Le grand défaut de Caton, comme l'observe très-bien Balzac, étoit de supposer les hommes meilleurs qu'ils ne sont, d'afficher une sévérité outrée qui ne pouvoit que les éloigner de la pratique de ses préceptes, et de vouloir des institutions où les vices irrémédiables de l'humanité n'étoient pas prévus :

« Tout est foible, dit-il, tout est malade dans les assemblées des hommes. Si vous voulez donc gouverner heureusement, si vous voulez travailler au bien de l'Etat avec » succès, accommodez-vous au défaut, à l'imperfection de » votre matière; défaites-vous de cette vertu incommode » dont votre siècle n'est pas capable; supportez ce que vous

Digitized by Google

» ne sauriez réformer; dissimulez les fautes qui ne peuvent » être corrigées; ne touchez point à des maux qui découvriroient l'impuissance des remèdes. »

Ces maximes annoncent une grande connoissance du monde et des hommes : elles conduisent naturellement l'auteur à parler des principes sur lesquels la politique doit être fondée. Presque tous les écrivains qui ont traité ce sujet se sont accordés à dire que la politique et la morale devoient agir d'après les mêmes règles, quoique l'application de ces règles différât quelquefois; mais il nous paroît qu'aucun n'a défini mieux que Balzac la différence qui existe entre la morale privée et la morale publique : « Souvenez-vous, dit-il, que la raison est beaucoup moins » pressée dans la politique que dans la morale; qu'elle a » son étendue plus large et plus libre, sans comparaison, » quand il s'agit de rendre les peuples heureux, que quand » il s'agit de rendre gens de bien les particuliers. »

Jusqu'à présent les morceaux que nous avons examinés sont tirés des trois Traités de Balzac, dont nous avons donné les titres. M. Mersan n'a pas été moins heureux dans les extraits qu'il a faits des Lettres de cet écrivain célèbre : il s'est très-sagement borné aux discussions morales qui sont de tous les temps; et l'on doit lui savoir gré d'avoir écarté les tirades de circonstance, dont le style peut être brillant, mais qui presque toujours ont de l'affectation et de l'emphase. Voici un morceau sur la vertu des femmes, qui mérite d'être cité, par les rapprochemens auxquels il peut donner lieu :

« Il est des femmes vertueuses et chastes dont les abords » sont rudes et difficiles; il n'y a pas moyen de vivre en » paix avec cette farouche pudicité : je n'en fais pas plus de » cas que de celle des Furies que les anciens poètes ont » appelées Vierges, ni ne m'étonne que les femmes de leur » humeur n'aiment personne, puisqu'elles haïssent tout le » monde. Cette triste passion remplissant leur ame, il n'y » reste plus de place pour les passions douces et humaines. » Elles fuient plutôt les plaisirs par aversion et par dégoût, » que par jugement et raison. Pourvu qu'elles soient chastes, » elles pensent avoir le droit d'être malfaisantes. Elles croient » que de n'avoir pas un vice, ce soit avoir toutes les vertus; » et qu'avec un peu de renommée qu'elles portent à leurs » maris, il leur soit permis de les mettre sous le joug, et » de braver tout le genre humain. »

Ces observations, exprimées sur le ton d'un badinage décent, étoient très-propres à entrer dans une comédie; aussi

Digitized by Google

aussi Molière s'en est-il emparé, mais comme un grand maître, en les liant à ses sujets : il les a reproduites dans deux de ses meilleures pièces. Orgon s'étonne qu'Elmire, sa femme, n'ait pas montré plus d'indignation quand Tartuffe lui a fait sa première déclaration. Elmire répond :

Est-ce qu'au simple aveu d'un amoureux transport,
Il faut que notre honneur se gendarme si fort ?
Et ne peut-on répondre à tout ce qui le touche
Que le feu dans les yeux et l'injure à la bouche ?
Pour moi, de tels propos je me ris simplement;
Et l'éclat là dessus ne me plaît nullement.
Je veux qu'avec douceur nous nous montrions sages;
Et ne suis point du tout pour ces prudes sauvages
Dont l'honneur est armé de griffes et de dents,
Et veut au moindre mot dévisager les gens.
Me préserve le ciel d'une telle sagesse !
Je veux une vertu qui ne soit point diablesse,
Et crois que d'un refus la discrette froideur
N'en est pas moins puissante à rebuter un cœur.

Molière s'est encore servi de ces observations dans le premier acte d'Amphytrion. Cléanthis tourmente Mercure, qui a pris la figure de son époux, et lui rappelle qu'elle n'a cessé de lui être fidelle. Le faux Sosie lui répond :

Ne sois pas si femme de bien,
Et me romps un peu moins la tête.

CLÉANTHIS.

Comment ! de trop bien vivre on te voit me blâmer.

MERCURE.

La douceur d'une femme est tout ce qui me charme;
Et ta vertu fait un vacarme
Qui ne cesse de m'assommer.

Tout cela est d'un excellent comique; et l'auteur dramatique n'avoit pas besoin d'aller plus loin : mais le moraliste ne devoit pas se borner à se moquer des prudes; il devoit passer du badinage au ton sérieux, et montrer toute la dégradation dans laquelle tombe une femme qui a manqué à ses devoirs. Balzac remplit très-bien cette obligation.

« J'avoue, dit-il, que la perte de l'honneur est le dernier » malheur qui puisse arriver à une femme, et que, l'ayant » perdu, elle n'a plus rien à conserver dans le monde; mais » il ne s'ensuit pas que de l'avoir conservé, ce soit avoir fait » une action héroïque. Je n'ai point ouï dire qu'on doive » louer une personne de ce qu'elle n'est pas tombée dans » le feu, ou qu'elle a évité un précipice. On condamne la » mémoire de ceux qui se tuent; mais on ne décerne pas de » récompense à ceux qui ne se tuent pas : et ainsi une » femme qui se glorifie d'être chaste, se glorifie de n'être

Digitized by Google

» pas morte, et d'avoir une qualité sans laquelle elle n'a » plus de rang dans le monde, et n'y demeure que pour » assister au supplice de son nom, et voir l'infamie de sa » mémoire. »

Après avoir montré les travers dans lesquels une femme peut tomber, soit par la pruderie, soit par l'excès contraire, il étoit naturel que Balzac fît le portrait de l'*honnête femme* qui inspire également l'amour et le respect, et dont la sévérité est tempérée et embellie par la douceur, la modestie et l'indulgence.

« Une honnête femme, ajoute-t-il, réforme le monde » par l'exemple de sa vie, et non par la violence de son » esprit. Elle ne doit déclarer la guerre à personne, pas » même aux insolens et aux indiscrets; et, s'il sort de leur » bouche, en sa présence, quelque parole licencieuse, ou » en n'y apportant point d'attention, ou en changeant de » discours, ou en jetant sur eux un rayon de modestie qui » les couvre de confusion, et les pénètre jusqu'à l'ame, elle » les châtie sans les offenser. Il y a je ne sais quoi de sé- » vère, aussi bien que de doux, dans la modestie, qui est » même respecté par l'insolence. »

M. Mersan auroit dû ne pas pousser plus loin cette citation; le sujet étoit traité complètement; et Balzac, en s'étendant davantage, est tombé nécessairement dans les hyperboles, qui lui sont si familières. L'éditeur ne montre pas le même goût que dans les autres articles; il laisse subsister un paragraphe où Balzac dit que les autres vertus sont cachées, et n'ont rien de visible qui tombe sous les sens : au contraire, ajoute-t-il, la modestie *rend un corps de lumière, et se lève sur le visage, dans ces belles taches qu'elle y envoie, avec la pudeur qui est sa messagère, comme l'aurore l'est du soleil.* Voilà l'abus le plus étrange des figures. Peut-être M. Mersan a-t-il voulu placer à la suite d'un des meilleurs morceaux de Balzac, un exemple des défauts dans lesquels il tombe souvent. Si telle a été son intention, il auroit dû en avertir par une note.

L'éditeur a bien distribué ses matières; elles sont divisées en quatre parties : la religion, la morale, la politique et la littérature. Souvent les trois premières rentrent les unes dans les autres; mais M. Mersan a distingué avec beaucoup de discernement ce qui appartenoit le plus spécialement à chacune de ces classes. Il y a dans la partie morale un morceau d'une assez grande étendue, où Balzac se soutient fort bien : on n'y trouve presqu'aucune trace d'emphase et d'affectation. Ce morceau très-curieux traite de la vie privée des Romains : il présente des rapprochemens heureux, des

Digitized by Google

recherches utiles, et des aperçus très-fins sur l'état de la civilisation pendant le règne d'Auguste. La partie consacrée à la littérature n'est pas moins intéressante : on y voit les opinions qui étoient alors en faveur, et l'on remarque cette espèce de fermentation dans les esprits, qui annonce les époques célèbres.

Sous le titre modeste de *Considérations préliminaires*, M. Mersan a fait un excellent discours, où, ne se bornant point à parler de Balzac, il donne des vues générales sur les causes qui ont élevé les lettres à un si haut degré de splendeur sous le règne de Louis XIV, et sur celles qui ont précipité leur décadence vers la fin du dix-huitième siècle. Après s'être étendu sur les principales erreurs de la philosophie moderne, et après avoir montré que les systèmes de métaphysique qu'elle a mis en vogue ne peuvent que dessécher l'imagination et étouffer les talens, il ajoute :

« Tel est cependant le génie des *sages* du dix-huitième » siècle, et de ceux-là même qui, après la douloureuse » expérience que nous avons faite de leurs principes en » révolution, crient encore en ce moment contre l'intolé- » rance. Plus fière que jamais, la philosophie, autrefois » vaincue par la foi, semble vouloir se venger aujourd'hui, » et triompher d'elle à son tour. Hélas, ses tristes victoires » n'ont été que trop rapides, et ses déplorables succès ne » sont que trop récens ! Néanmoins, loin de céder à l'évi- » dence, elle s'érige en juge souverain; et, citant à son » tribunal Dieu même, et toutes ces vérités qui furent » apportées du ciel, elle entreprend encore, comme le dit » l'Apôtre, avec les principes et les élémens du siècle pré- » sent, de juger les objets invisibles et surnaturels du siècle » à venir. Il faudroit que Dieu, pour se conformer à ses » caprices, eût soumis tous ses mystères au calcul; qu'il eût » réduit en règles de géométrie une religion aussi touchante » dans ses preuves que dans sa morale, et qu'il voulût, » pour ainsi dire, faire entrer dans l'ame par tous les sens. »

On doit déjà à l'éditeur les *Pensées de Nicole*, dont l'ordre et le choix ont été justement loués : celles de Balzac ne méritent pas moins d'estime sous ces deux rapports. Il est à desirer que M. Mersan continue à s'occuper de travaux aussi utiles : nous avons encore un grand nombre d'anciens livres qu'on ne lit plus, et dans lesquels un connoisseur exercé pourroit faire une moisson abondante. Un homme de lettres tel que M. Mersan peut-il employer plus agréablement et plus utilement ses loisirs, qu'en faisant ainsi part au public du fruit de ses lectures et de ses recherches ? P.

Digitized by Google

Correspondance littéraire adressée à S. A. I. Mgr. le grand-duc ... de Russie, etc.; par *Jean-François La Harpe*. Six vol. in-8°. Prix : 24 fr., et 32 fr. par la poste. A Paris, chez *Migneret*, imprimeur-libraire, rue du Sépulcre; et chez *le Normant*.

Quel siècle que celui qui vient de s'écouler! Tous les principes du goût méconnus; tous les auteurs qui avoient fait la gloire d'un meilleur temps, livrés à la dérision des écrivains médiocres; l'éloquence de Diderot mise à la place de celle de Bossuet; Boileau jugé et condamné par Marmontel; toutes les limites des sciences franchies; toutes les convenances oubliées; toutes les vérités de la morale mises en problème; toutes celles de la religion bafouées; tout bouleversé, tout confondu, et enfin tout détruit : voilà les traits qui serviront un jour à le caractériser.

Honneur donc, honneur aux écrivains qui, à cette funeste époque, n'ont point partagé les erreurs communes, et qui n'ont soutenu dans tous leurs ouvrages que les grands principes de la morale et du goût! Honneur encore, honneur à ceux qui sont revenus franchement à la vérité, après l'avoir long-temps méconnue! De tels écrivains n'auront pas besoin, pour être célèbres dans la postérité, d'avoir eu du génie, et d'avoir composé des chefs-d'œuvre : s'ils ne sont pas comptés entre les grands hommes, si leurs ouvrages ne sont point placés parmi les modèles de la littérature, leur gloire sera d'avoir su se préserver de la corruption générale. A ce titre seul, leur nom ne cessera de commander le respect; et jusque dans la postérité la plus reculée, leurs livres, pourvu que d'ailleurs ils soient bons, serviront, non-seulement à charmer les loisirs des gens de goût, mais à consoler les ames honnêtes de tant de mauvais livres que cette même époque a vu naître.

Tel fut M. de La Harpe, tel il se présentera à la postérité. Je ne discute point s'il a été ou non un homme de génie; je ne place point ses ouvrages à côté de ceux des Corneille, ni des Racine, ni même des Voltaire. Mais il me semble qu'on pourroit diviser sa vie en deux époques : l'une, où il a constamment soutenu tous les principes du goût; et l'autre, où, en adhérant toujours à ces principes, il a soutenu tout ce qui est beau, tout ce qui est bon, tout ce qui est nécessaire; et il me semble encore que cela doit suffire

Digitized by Google

à sa gloire. Cet homme, qui avoit été élevé à l'école des philosophes, et dont la jeunesse s'étoit, pour ainsi dire, nourrie de toutes leurs erreurs, conserva toujours, dans ces erreurs mêmes, un goût pur, une raison saine, et l'amour de la vérité. Qu'on lise ses premiers ouvrages, les discours même qu'il faisoit dans l'unique objet de remporter un prix académique, et où il eût été peut-être excusable de flatter les travers des juges qui devoient le lui décerner, on verra que s'il y paroît quelquefois *philosophe*, ils n'ont pas les défauts qu'entraîne la *philosophie*. Ses principes de goût sont ceux qui autrefois avoient fait fleurir la littérature; sa morale est celle qui assure la paix des Etats; et si sa politique n'est pas toujours irréprochable, du moins il ne brave pas avec affectation l'autorité tutélaire à l'ombre de laquelle les lettres avoient fleuri. Je conviens qu'en louant les grands hommes d'un meilleur siècle, il ne se montre pas assez étranger aux prétentions fastueuses du sien; mais enfin son style est toujours simple et correct: il ne donne point dans le néologisme, le faux enthousiasme, la fausse sensibilité; et l'on reconnoît que, s'il a été trop docile aux séductions de Voltaire, du moins il l'a été en tout; c'est-à-dire, qu'en adoptant ses fausses maximes, il en a reçu tout entière cette tradition du vrai goût que Voltaire avoit reçue lui-même des auteurs du grand siècle, et qu'il défendit si long-temps et si inutilement contre les auteurs du sien.

Mais ce qui distinguera toujours M. de La Harpe des auteurs de son temps, même de ceux qui, après s'être égarés comme lui, sont, comme lui, franchement revenus à la vérité, c'est qu'il n'a nulle part montré plus de talent que dans ses derniers ouvrages, dans ces ouvrages qui sont tout pleins de l'expression de son regret d'avoir si tard connu les plus vrais, les plus nécessaires de tous les principes, et de son desir ardent de les faire connoître aux autres. Que fut, en effet, M. de La Harpe jusqu'à cette époque si remarquable pour lui, où il ouvrit tout-à-coup ses yeux à la vérité? C'étoit l'auteur de quelques discours couronnés, de quelques tragédies dont le succès n'avoit pas été, il s'en faut, toujours heureux, et de plusieurs articles du Mercure, dans lesquels il avoit montré beaucoup de goût et un rare talent pour les discussions littéraires. Voilà tout ce qu'il fut tant qu'il ne fut qu'un philosophe; et ces titres, dont le dernier étoit, aux yeux des philosophes eux-mêmes, celui qui l'honoroit le plus, ne paroissoient pas suffisans pour assurer son immortalité. Mais aussitôt qu'il eut renoncé à

Digitized by Google

la philosophie, dès qu'il eut rejeté cette nourriture perfide dont sa jeunesse avoit été comme empoisonnée, son talent grandit et se développa comme de lui-même : ce fut tout-à-coup un des premiers écrivains de son siècle, un homme dont l'autorité égala celle de Boileau, un juge souverain de la littérature, et dont les jugemens furent sans appel. Ainsi, par un concours singulier de circonstances, M. de La Harpe réalisa à plus de cinquante ans les espérances qu'il avoit fait concevoir à vingt; il ne les réalisa qu'en se faisant un nouveau caractère et une nouvelle ame : il les réalisa si bien, qu'il fit presque oublier ses premiers ouvrages. Maintenant, lorsqu'on voudra l'appeler d'un nom qui fasse connoître toute l'étendue de son talent, on ne dira plus l'auteur de Warwick et de Mélanie, encore moins celui de l'Eloge de Catinat; on dira l'auteur du Cours de Littérature, ou le poète qui a chanté le triomphe de la religion.

J'ai rendu justice aux premiers efforts que fit M. de La Harpe pour maintenir les lois du bon goût; je voudrois pouvoir encore mieux louer ceux qu'il fit dans les dernières années de sa vie, pour nous rappeler à des lois bien autrement importantes. Combien il me paroît grand lorsque resté seul de son siècle, seul debout au milieu des *ruines*, qui étoient tout ce que ce siècle nous avoit transmis, il déplore, comme le prophète, les malheurs dont il a été le triste témoin; qu'il en développe les causes, et qu'il en montre d'avance la fin dans le discrédit général où sont tombés les déclamateurs au milieu desquels il avoit été élevé! Combien les efforts qu'il fait pour hâter ce moment me paroissent louables! Cependant, ce n'est point son Cours de Littérature tout entier que j'admire le plus, ce Cours si long, et d'ailleurs si rempli de jugemens hasardés et de souvenirs qu'il auroit dû oublier; ce sont sur-tout les discours que cet ouvrage renferme, et, plus qu'aucun autre, celui qui fut prononcé dans une des séances solennelles du Lycée. O temps! On fut alors étonné du courage de M. de La Harpe; on applaudit avec transports à son éloquence et aux nobles regrets qu'il témoignoit sur les ruines accumulées, et des autels, et des tombeaux, et des sociétés littéraires. Et maintenant on prononce encore des discours dans ce même Lycée, et on les applaudit peut-être encore; mais ce n'est plus le même esprit qui les anime, et ils ne sont plus remplis des mêmes regrets. Qu'est-ce qui a donc changé autour de nous? Est-ce la vérité? Est-ce l'esprit public? Non, c'est l'orateur seul qui a changé; et la vérité est devenue une seconde fois l'objet de la dérision des déclamateurs.

Digitized by Google

Je crois avoir suffisamment témoigné combien je respecte la mémoire de M. de La Harpe, et combien j'admire surtout ses derniers ouvrages. Maintenant, il doit m'être permis de le dire avec franchise : ce Recueil de lettres n'auroit jamais dû voir le jour. Pourquoi M. de La Harpe les écrivit-il? Quel fut son objet en les faisant connoître au public? Par quel motif n'en publia-t-il d'abord que les premiers volumes? Enfin, pourquoi les éditeurs dépositaires de sa confiance ont-ils attendu si tard pour faire imprimer les derniers? Ce sont des questions que je ne me flatte pas de résoudre : si je les fais, c'est qu'elles me fourniront naturellement l'occasion de donner quelque idée de ce Recueil.

Ces sortes de correspondances ont toujours un but plus ou moins digne d'excuse, et rarement digne d'éloges. Il est triste de penser que M. de La Harpe, tout comme un autre, n'a pu être déterminé que par un vil intérêt à faire chaque semaine, pour le grand-duc de Russie, la gazette scandaleuse de notre littérature. Que cet auteur ait été d'abord très-flatté d'avoir un commerce suivi de lettres avec un grand prince, cela se conçoit; ce qui me paroît difficile à concevoir, c'est qu'il ait écrit peu à peu cinq gros volumes de Lettres sans autre but que la petite satisfaction de dire qu'il les écrivoit. Je conçois encore moins le mépris qu'il témoigne dans sa préface, pour Thiriot et tant d'autres qui entretenoient des correspondances pareilles avec des princes d'Allemagne. En effet, quelle raison avoit-il pour ne pas craindre qu'une partie au moins de ce mépris retombât sur lui? Avoit-il un motif plus noble qu'eux tous, en écrivant ces lettres? Et si la vérité seule les lui dictoit, la vérité est-elle ici une excuse suffisante de tout le mal qu'il pouvoit faire à ceux qu'il y jugeoit tous les jours? Lorsqu'on parle à un prince, et qu'on l'entretient sans cesse des ouvrages et des actions des gens de lettres, on ne s'expose pas seulement à flétrir leur réputation, qui est (il faut le croire au moins) le premier des biens pour eux; on s'expose encore à renverser leur fortune, leurs espérances de toute espèce; et ce dernier danger me semble le plus terrible qu'un honnête homme puisse courir : il est beau dans un sens, mais dans un autre il est terrible de dire toujours la vérité.

Je m'exprimerois peut-être différemment, si M. de La Harpe avoit été, comme Thiriot, un particulier obscur et sans importance. Mais un académicien déjà connu par de bons ouvrages, un homme dont chaque censure pouvoit paroître un arrêt, un des chefs, enfin, de notre littérature,

Digitized by Google

ne pouvoit se charger d'en donner les nouvelles à un grand prince, qu'autant que cet emploi lui auroit fourni l'occasion de protéger les lettres, et de rendre quelque service à ceux qui les cultivoient. Si tel fut le but de M. de La Harpe, qu'on me dise donc pourquoi ses lettres contiennent tant de critiques et si peu d'éloges, des critiques si sanglantes, et des éloges si modérés ?

Quand on a lu ces critiques si peu mesurées, si tranchantes, jamais motivées, dont M. de La Harpe a rempli ses lettres, on est étonné qu'il ait osé y parler des journaux, et en parler avec mépris. Cependant, quand nous faisons la censure d'un ouvrage, nous la faisons en présence du public qui nous juge, et de l'auteur qui peut nous répondre. Nous ne nous cachons pas dans l'ombre, pour faire sans péril une critique qui seroit inutile, par cela seul qu'elle seroit ignorée. Nous avons, du moins nous pouvons avoir, en la faisant, un motif louable, qui est de rappeler les auteurs aux vrais principes du goût, et quelquefois à des principes bien autrement importans que ceux du goût. Comment se feroit-il que des pareilles censures fussent dignes de mépris, et que celles de M. de La Harpe ne le fussent pas? S'il y a quelque différence entre lui et nous à cet égard, elle est toute à notre honneur : nous sommes obligés de motiver nos jugemens, et il se dispensoit de motiver les siens ; il écrivoit secrètement à un prince, et nous parlons publiquement aux auteurs eux-mêmes. D'ailleurs, ceux que nous censurons ne sont pas nos amis, nos collègues; nous ne siégeons pas avec eux dans les sociétés littéraires ; et si dans nos critiques nous remplissons quelquefois de tristes devoirs, nous n'en violons aucun tant que nous sommes justes, et que nous ne disons que la vérité. Mais comment M. de La Harpe pouvoit-il s'excuser à ses propres yeux, lorsqu'il censuroit ces mêmes auteurs avec lesquels il vivoit familièrement, et qu'il les censuroit sans qu'ils pussent en rien savoir? Pour moi, qui suis très-loin de me comparer en aucune manière à M. de La Harpe, il me semble que je ne ferois pas la censure d'un mauvais ouvrage dont l'auteur seroit lié avec moi par de simples rapports de société. Et M. de La Harpe, académicien, ne croyoit manquer à aucune sorte de convenance, lorsqu'au sortir de l'Académie, il alloit sévèrement censurer dans une lettre cette même séance dans laquelle il avoit été acteur.

Je demande en second lieu, par quel motif il a pu se déterminer à faire imprimer ces lettres? Chacune d'elles est en général correctement écrite; les critiques qu'elles ren-

Digitized by Google

ferment sont justes ; mais suffit-il d'écrire correctement et d'être juste, pour faire un livre qui vaille la peine d'être lu? Elles ne renferment d'ailleurs aucune pensée qu'on puisse retenir avec quelque satisfaction ; et ces critiques n'ont ordinairement pour objet que des livres ou des auteurs depuis long-temps ignorés, ou tombés au-dessous de toute censure. Ce qu'il y a même de plus singulier, ce n'est pas que sur vingt censures on y rencontre à peine un éloge, c'est que l'éloge y est presque toujours donné à un ouvrage dont personne ne se souvient plus. Quelle gloire l'auteur du Cours de Littérature pouvoit-il donc espérer de la publication de ces lettres? Après avoir érigé à la critique un si vaste et un si beau monument, pourquoi a-t-il voulu nous faire connoître encore ses petits tas de terre et de bone, dont il marquoit le passage de tant d'auteurs et de tant de livres qui n'étoient faits que pour être oubliés?

Et M. de La Harpe méprise les journaux! Il en est sans doute qu'on pourroit lui abandonner : assurément je ne pense pas à défendre, ni le *Journal* (il ne dit pas le *Courier*) *Français*, dont il censure jusqu'au titre, attendu, dit-il, que *les autres ne sont pas iroquois ;* ni *le nouveau Courier des Spectacles, écrit*, dit-il, *d'un style de porteur de chaises, dont l'auteur fort obscur et fort ignoré paroît vouloir se signaler par des scandales.* Nous ajouterons même avec lui, que *toutes ces insipides futilités ne sont pas dignes d'occuper les regards.* Mais avant de lui passer son mépris pour les journaux vraiment littéraires, il faudroit que nous pussions oublier que lui-même, pendant une grande partie de sa vie, n'eut pas de meilleur titre à la considération publique, que les articles qu'il faisoit pour le Mercure, et que presque tous les écrivains distingués de son siècle et du nôtre ont commencé par écrire dans les journaux ; enfin nous voudrions qu'il eût exprimé ce mépris ailleurs que dans un livre qui est lui-même, non pas un journal, mais une gazette.

Il paroîtra peut-être étonnant que M. de La Harpe, tant de fois accusé lui-même en sa qualité de journaliste, se soit mis à son tour, en sa qualité d'écrivain, parmi les accusateurs. Ce qu'il y a de bien plus étonnant, c'est que de tous les reproches qu'on fait aux journaux, il n'en est pas un qu'on ne puisse faire, et plus justement, à ces lettres.

Et d'abord ses critiques sont dures, tranchantes, toujours écrites du style le plus méprisant. S'il parle d'un médiocre poète, c'est *un M. Lemercier, un M. de Caux, un M. d'Eglantine ;* d'un mauvais auteur, c'est *un M. Morel, un M. Duverney ;* toujours *un* : et quoique toutes ces unités

Digitized by Google

se soient maintenant à-peu-près réduites à zéro, on pourroit desirer qu'un critique honnête n'eût pas commencé par verser sur le nom même de tant d'auteurs le mépris qu'il devoit réserver pour leurs ouvrages. Ecoutons-le : « *Le monument de délire et d'audace le plus curieux, est sans contredit une lettre d'un chevalier de Cubières contre Boileau.* » Et ailleurs : « *Un M. Chénier* (c'est le même qui professe actuellement la littérature à l'Athénée), *jeune aspirant qui fait profession d'un grand mépris pour nos meilleurs écrivains, a fait jouer à Fontainebleau une tragédie d'Azémire, qui a été outrageusement sifflée depuis le commencement jusqu'à la fin.* » Et ce n'est pas seulement contre des auteurs tels que M. de Cubières ou M. de Chénier que M. de La Harpe s'élève avec cette dureté : s'il parle de d'Alembert, c'est pour apprendre au grand-duc qu'il *ennuie*, qu'il *vieillit*, et qu'en *vieillissant il contracte de l'humeur.* La manière dont il lui parle de M. Morellet n'est pas plus flatteuse : s'il lui rend compte de son discours de réception, c'est pour dire que *ce discours est long, que la marche est pesante, que le style est monotone; qu'en général l'auteur pense sagement, et écrit avec correction, mais que sa composition est froide et inanimée*, et qu'*il ne faut pas qu'un philosophe expose la raison au malheur d'ennuyer.* Maintenant, je demande en quoi ces jugemens diffèrent de ceux qui ont été souvent portés sur les mêmes hommes dans les journaux; et s'il se trouve que ceux-ci sont mieux motivés, et souvent moins durs, quelle raison M. de La Harpe pouvoit-il avoir de déprécier ceux des journaux, et de se glorifier des siens?

D'ailleurs, si le style de ces lettres est soigné, il ne l'est pas tellement qu'on ne puisse y trouver plusieurs incorrections. Me permettra-t-on de faire observer que le titre même que M. de La Harpe a donné à son Recueil est une expression très-impropre? Une *Correspondance* se compose des lettres qu'on a écrites, des réponses qu'on a reçues. Il suit de là qu'en faisant imprimer ses lettres seules, il ne devoit point les intituler *Correspondance*, encore moins *Correspondance adressée*, etc.; car on adresse des lettres, et on n'adresse pas une correspondance. Il y a des mots dont l'application paroît encore plus extraordinaire : par exemple, je crois qu'il n'est point permis d'appeler M. Delille un *excellent écrivain*, et un *bon paysagiste;* c'est un grand poète, qui a peint et très-bien peint autre chose que des paysages. Mais M. de La Harpe vouloit amener une opposition entre le *paysagiste* et le *peintre d'histoire;* et on

Digitized by Google

sent bien que le peintre d'histoire c'est lui. Ce qu'il y a de déplorable dans un juge aussi excellent des ouvrages des autres, c'est qu'il se croyoit un bon peintre d'histoire, parce qu'il avoit fait une tragédie des Barmécides, qui avoit été fort applaudie dans les sociétés de Paris, et qui (comme cela arrive souvent) ne le fut point ailleurs. La raison qu'il avoit pour croire cette tragédie bonne, n'est pas moins singulière que tout le reste : c'est qu'elle avoit fait pleurer tous les Russes qui étoient à Paris.

En général, quoique les jugemens que M. de La Harpe porte dans ce Recueil soient ordinairement justes, ils ne méritent pas autant de confiance que ceux qu'il a portés dans son Cours de Littérature. Dans ce dernier ouvrage, s'il a trop loué Voltaire, il n'a eu en cela que le tort de trop s'abandonner aux illusions de la reconnoissance. Dans celui-ci, il ne s'oublie pas assez lui-même, et la vanité d'auteur lui fait adopter quelquefois des principes faux, ou qui n'ont jamais été soutenus par aucun bon critique, excepté par lui. Il faut en citer un exemple. Dans une de ses lettres, il annonce que n'ayant aucune nouvelle intéressante à donner, il parlera, dans la suivante, du drame et de ses règles. Ainsi, ce n'est point sans y avoir réfléchi qu'il traite de cette espèce de pièces, qui ne sont ni du genre tragique ni du genre comique, et qui sont nées, comme le pensent tous les gens de goût, de l'impuissance de réussir dans l'un ou dans l'autre. Ce n'est donc pas non plus sans y avoir pensé qu'il affirme, dans la lettre suivante, qu'*il est faux que le rire soit le ressort unique et essentiel de la comédie.* Dans son Cours de Littérature, il avoit sagement avoué que le genre du drame étoit inférieur aux deux autres. Dans ses lettres, il semble vouloir prouver qu'un bon drame vaut une bonne comédie. On reconnoît ici l'auteur de Mélanie, et on gémit qu'un homme aussi sage ait été pour ainsi dire égaré par ses propres exemples. Maintenant on ne sera pas surpris qu'en parlant de *Nanine*, il ait dit : « *Ce n'est qu'avec le* » *temps qu'on sentit* le charme *de cet ouvrage.* »

Je pourrois pousser plus loin le parallèle entre les jugemens qui sont portés dans son Cours de Littérature, et ceux qu'il porte dans ses lettres ; j'aurois plus d'une différence à y faire observer. Qu'il me suffise d'en relever une qui est assez remarquable. Excepté les éloges exagérés qu'il donne dans son Cours à quelques ouvrages de Voltaire, qui sont d'ailleurs ses plus beaux et de très-beaux ouvrages ; excepté, dis-je, ces éloges, qu'on réduit facilement à leur juste valeur, tous les jugemens qu'il y porte

Digitized by Google

ont été sans appel. Dans ses lettres, au contraire, on en trouve plusieurs qui ont été cassés dès son temps même : par exemple, il croit que la tragédie-opéra cessera bientôt de plaire; et ce qu'il y a de bien singulier, c'est qu'il dit cela à propos d'*Œdipe à Colonne*. Selon lui, *les malheurs, les plaintes, les ressentimens d'Œdipe, sont d'une monotonie fatigante, que l'on sentira nécessairement quand la mode de vouloir des tragédies à l'Opéra sera passée comme tant d'autres*. On auroit pu répondre à M. de La Harpe, que cette mode nous vient des Grecs, dont les tragédies n'étoient en effet que de très-beaux opéras, et que, toute vieille qu'elle est, elle ne semble pas prête à passer. D'ailleurs, *Œdipe à Colonne* est encore aujourd'hui le chef-d'œuvre des opéras, et, grace à la beauté de sa musique, on n'a pas encore l'air d'en être fatigué.

Une des lettres qui m'ont le plus étonné dans tout ce Recueil, c'est celle par laquelle il apprend au Grand-Duc, que « les comédiens ne sachant de quoi s'*aviser* pour rame-» ner le public, se sont *avisés* d'annoncer *Athalie avec des* » *chœurs chantés*. Cette nouveauté, ajoute-t-il, déjà » essayée..... il y a vingt ans, n'avoit eu aucun succès.... » On ne vit qu'une froide bigarrure, un amalgame de » mauvais goût qui gâtoit deux arts en voulant les unir, la » musique et la déclamation. » Comme il n'est pas possible de supposer que M. de La Harpe ignorât que cette *froide bigarrure* étoit une des conceptions du grand Racine, et que cet *amalgame de mauvais goût* avoit été imaginé par celui de tous les poètes français dont le goût a été le plus délicat, on ne peut s'empêcher d'être étonné des expressions qu'il emploie en cette occasion. Il seroit cependant difficile de croire que l'auteur d'Athalie eût voulu composer pour cette tragédie des chœurs qu'il n'auroit pas voulu faire chanter.

Il suit de tout ce que je viens de dire, que ces lettres, quoiqu'elles soient d'un homme profondément instruit dans la littérature, ne sont pas exemptes d'erreurs ou de jugemens hasardés. D'ailleurs, les formes en sont peu variées. Quand M. de La Harpe a dit : *Il paroît un ouvrage, on vient d'imprimer ou de publier un ouvrage*, il a tout dit; il ne sortira pas de ces tournures. Ce qui s'ensuit encore, c'est qu'elles n'ont pas, comme critiques, le mérite des bons articles de journaux, et qu'elles ont encore moins, comme lettres, celui qu'on s'attend à trouver dans cette sorte d'écrits. M. de La Harpe n'y cause pas : et en cela il a tort, puisqu'une bonne lettre n'est qu'une

Digitized by Google

conversation écrite. Il n'y disserte pas non plus : et il a tort encore; car M. de La Harpe ne plait parfaitement, du moins en prose, que lorsqu'il disserte. Ses lettres sont sans grace, sans mouvement, sans variété, et ses critiques sont sans motifs; telles peut-être qu'il les falloit à un prince qui ne lui demandoit que des résultats, mais bien éloignées par cela même de ce qu'elles auroient dû être pour plaire au public français. Quelle raison, je le répète encore, a donc pu engager M. de La Harpe à les faire imprimer?

La même peut-être qui le détermina à ne publier d'abord que les plus anciennes. Ici je ne formerai encore qu'une conjecture; et je ne m'abandonne pas à la première qui se présente à mon imagination; je cherche, au contraire, celle qui peut faire le plus d'honneur aux intentions de M. de La Harpe, ou qui peut fournir quelques motifs de l'excuser. Cet auteur étoit, vers la fin de sa vie, environné d'ennemis qui se plaisoient à lui rappeler les erreurs de sa jeunesse; il voulut peut-être prouver, par ses lettres, qu'il n'avoit jamais été assez philosophe pour ne pas sentir les torts de la philosophie : ce qu'il y a de sûr, c'est que, dans ses jugemens, il ne ménage pas plus d'Alembert et M. Morellet, que Gilbert; et on voit bien que s'il s'élève de toutes ses forces contre M. Chénier, ce n'est point parce qu'il a été loué dans l'Année Littéraire; c'est parce qu'il a fait Azémire, Charles IX, Henri VIII. Mais enfin ces lettres, telles qu'elles étoient, contenoient des critiques violentes contre tous les auteurs vivans; et M. de La Harpe ne devoit pas s'attendre qu'elles feroient cesser les cris qui s'élevoient déjà de toutes parts contre lui. Il étoit probable qu'après lui avoir reproché ses erreurs en philosophie, on ne manqueroit pas de relever avec plus de violence les torts qu'il s'étoit donnés au commencement de la révolution. Il fit donc imprimer ses premières lettres; il donna à ses ennemis la petite satisfaction d'exhaler toute leur fureur. Peut-être se réservoit-il à lui-même celle de montrer, quand ils auroient tout dit contre lui, que tout ce qu'ils avoient dit étoit faux; et que, dans le fond, il n'avoit jamais beaucoup admiré ni la révolution, ni la philosophie :

« Il est certain, dit-il, dans une de ses dernières lettres, » que la révolution a précipité la décadence du goût, jusqu'à » son dernier terme, en ouvrant la carrière à une foule de » misérables déclamateurs qui s'imaginent que la licence et » l'exagération tiennent lieu de talent. Sur cent faiseurs de » brochures, il n'y en a pas dix qui sachent même cons-

Digitized by Google

» truire une phrase ; et comme ces brochures se vendent » plus ou moins, grace à l'esprit de parti, pour qui tout » est bon, les plus ineptes et les plus grossiers barbouilleurs » sont encouragés par le succès. » Je voudrois pouvoir citer ici tout ce qu'il dit des tragédies de *Charles IX*, de *Calas*, de *Henri VIII;* enfin de cette foule de rapsodies dramatiques qui jouirent, à l'époque de nos troubles, d'une gloire éphémère, et qui n'en pouvoient jouir que dans de pareils temps. Mais on ne peut tout citer. Il me suffira de dire que si, dans la partie littéraire du Mercure, où il auroit dû ne s'occuper que de la littérature, M. de La Harpe admiroit un peu trop la révolution qui s'étoit faite dans l'Etat, en écrivant au Grand-Duc qui lui permettoit, comme il le dit lui-même, de s'occuper de questions politiques, il ne songe qu'à s'élever contre celle qui s'étoit faite dans les lettres. Et cela même me paroît une singularité que je ne devois pas manquer de faire observer.

Je voudrois maintenant trouver la raison qui a déterminé les éditeurs à publier si tard les derniers volumes de ce Recueil. Etoient-ils effrayés de cette quantité d'ouvrages dont les auteurs sont encore vivans, et qui sont ici censurés, poursuivis avec tout l'acharnement dont M. de La Harpe seul étoit capable? Y avoit-il, parmi ces auteurs, des hommes qu'ils pussent craindre d'offenser? Mais il y avoit un moyen facile de les calmer ; et comme il paroît que ce moyen a été pris, je ne vois pas pourquoi on n'y auroit pas eu recours quelques années plutôt.

Le sixième et dernier volume de ces lettres est presque entièrement rempli par une table alphabétique de noms d'auteurs et de titres d'ouvrages. J'ai cru d'abord que cette table étoit uniquement destinée à former un tome de plus, qui auroit pour les libraires le grand avantage d'être vendu comme un tome de M. de La Harpe. Je me suis convaincu ensuite qu'elle étoit véritablement utile. On pourra lire ces lettres ; on ne les relira pas. Le moment de leur nouveauté une fois passé, on les gardera pour les consulter au besoin, et savoir ce que leur auteur a pensé de tel auteur ou de tel ouvrage qui n'aura duré qu'un moment. Cette table alors sera nécessaire. Par son moyen, ce Recueil deviendra comme un dictionnaire de censures ; et c'est à-peu-près tout ce qu'il sera dans quelques années.

GUAIRARD.

Digitized by Google

De la Vertu; par *Sylvain Maréchal*, auteur du *Dictionnaire des Athées*. Précédé d'une Notice sur cet écrivain, et suivi du *Livre de tous les Âges*, par le même auteur. Avec cette épigraphe :

. . . . . *Ab uno*
Disce omnes.

Un vol. in-8°. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 cent. par la poste. A Paris, chez *L. Collin*, lib., rue Gît-le-Cœur.

Il y a des fous de plus d'une espèce : les plus dangereux ne sont pas ceux qui frappent et qui brisent tout ce qu'ils rencontrent ; on les a bientôt mis hors d'état de nuire, et les effets de leur démence ne s'étendent jamais au-delà du petit cercle dans lequel ils peuvent agir. La folie des philosophes athées, qui se mêlent d'écrire et de répandre leur doctrine, est bien plus funeste. Elle attaque le principe de toute morale ; elle déchaîne toutes les passions ; elle arme tous les bras ; elle excite tous les hommes à s'entredétruire, parce que, n'ayant plus de frein et plus de garans de leurs intentions, il devient de l'intérêt de chacun de chercher son bien-être et son salut dans l'oppression, dans la ruine ou dans la mort de son voisin. Elle tend visiblement et bien certainement à la barbarie et à l'extermination de la race humaine.

A la place de Dieu, ces philosophes nous présentent *la nature, la raison* ou *les lois ;* mais la nature elle-même, donnant aux hommes les mêmes besoins, les met constamment en opposition d'intérêts ; la raison, également accordée à tous, leur conseilla toujours de les discuter et de les défendre ; et les lois, sans morale, qui en ordonneroient le sacrifice, ne seroient qu'une tyrannie insupportable. Sylvain Maréchal ne veut rien de tout cela pour gouverner le monde : il ne lui faut ni Dieu, ni nature, ni raison, ni lois. *La vertu* toute seule lui suffit. *Avec elle,* dit-il, *l'homme peut remuer le monde du seul mouvement de ses sourcils.* Il ne paroît pas se douter que la vertu, sans le principe qui la commande, est un effet sans cause, un joug ridicule qui n'a plus de motif, et que l'homme matière, comme il le veut, s'il n'est un insensé, ne doit s'attacher qu'à ce qui lui paroît convenable pour sa propre satisfaction, comme feroit un animal doué de raison et armé de toute la puissance humaine. Ce Maréchal n'étoit pas seulement un fou ridicule ; c'étoit un homme que l'orgueil étouf-

Digitized by Google

soit, un esprit désordonné qui se croyoit fait pour régir tout l'univers, un fiévreux heureusement enchaîné par les lois, un persécuteur sans autorité, un tyran sans Etats, sans troupes et sans argent; un pauvre diable qui feignoit d'être athée dans *le bon temps de la terreur*, afin d'obtenir du crédit, des places et de la réputation; un littérateur obscur, un écrivain avide de louanges, qui, ne pouvant se faire un nom par son talent, cherchoit au moins à se faire remarquer par son extravagance; mais qui n'est parvenu qu'à se faire mourir à l'âge de cinquante-trois ans, épuisé par ses passions, et sans avoir jamais pu obtenir de ses contemporains qu'un regard de pitié. L'ami qui s'est chargé de publier ses Œuvres et d'écrire sa Vie, s'extasie, comme de raison, devant ses moindres écrits et devant toutes ses opinions. Celles-ci lui paroissent sublimes, et les autres lui semblent toujours des traits de génie. Mais cet officieux panégyriste lui-même ne paroît pas plus se connoître en littérature qu'en morale; et la longue Notice qu'il a pris la peine d'écrire au commencement du volume qu'il offre au public, en est une preuve plus que suffisante. Maréchal vouloit que la vie d'un homme de vertu tel que lui, par exemple, fût un poëme épique bien plus sublime et bien plus parfait que ceux d'Homère. Son ami n'a su faire de la sienne qu'un Recueil insipide de faits décousus, sans goût, sans choix et sans intérêt. Le philosophe y est représenté comme un homme atrabilaire retiré dans sa maison du faubourg Saint-Marceau, s'estimant lui-même au-dessus de tous les hommes, dévoré de l'envie de se voir admiré, mais ne communiquant avec personne. Cette haute opinion qu'il avoit de lui-même, et le mépris qu'il affectoit pour tout ce qui l'entouroit, lui suscita une affaire assez fâcheuse qu'il faut laisser raconter à l'auteur de la Notice, afin d'avoir tout à-la-fois une idée du caractère de Maréchal, et la mesure du talent de son historien. C'est le plus bel endroit de la vie du philosophe, et c'est tout ce qu'il y a de vraiment intéressant dans la Notice:

« La réputation de Maréchal, dit son ami, mit un de ses » voisins dans le cas de tout entreprendre contre lui: il le » provoqua un jour dans un petit endroit qui appartenoit » à Maréchal, et que cet homme vouloit s'approprier; sa » patience enflamma tellement de colère ce méchant voisin, » qu'il ne se contint plus: il envoya chercher la garde, qui, » trompée par le bruit épouvantable de l'agresseur, emmena » l'injurié chez le juge de paix; sa belle-sœur, attirée par le » bruit, éprouva le même sort.

» Il

Digitized by Google

» Il étoit matin, continue le même narrateur, c'étoit » réellement une chose originale de voir Maréchal tête nue, » en pantoufles, et sa belle-sœur en déshabillé et en bonnet » de nuit, conduits tous deux au milieu de la garde, et » suivis des enfans du quartier, toujours curieux des choses » extraordinaires. L'étonnement de ceux qui les voyoient » dans cette position, les cris et le bruit des sabots des petits » enfans qui les accompagnoient, l'indignation de sa belle- » sœur, tout cela lui causa un fol rire comme il n'en eut » jamais de sa vie. L'on pense bien que le juge de paix lui » rendit justice ; mais le méchant voisin ne s'en tint pas là : » il intenta un procès criminel au paisible Maréchal.

» C'étoit la première contestation qu'il eût eue de sa vie ; » il la confia sous le secret à un ami ; il rougissoit d'avoir un » procès : *L'homme vertueux*, disoit-il, *doit respecter la jus- » tice, mais ne doit jamais avoir affaire à elle.* »

C'est apparemment par respect pour la mémoire de Maréchal, et pour être fidèle à sa parole, que cet ami ne nous donne pas la suite de cette aventure, et qu'il n'en explique pas même le motif. Il est fâcheux que la réputation de Maréchal *mit ainsi ses voisins dans le cas de tout entreprendre contre lui*, parce qu'elle peut faire soupçonner que le tort n'étoit pas tout entier du côté *du méchant homme* qui se plaignoit, et que *le paisible philosophe* l'avoit au moins scandalisé.

J. J. Rousseau, dont Maréchal emprunte souvent les pensées et les expressions, dit formellement qu'*un athée est un scélérat;* mais il faut ajouter, *s'il n'est un fou*, parce qu'enfin il y a des gens dont la conduite est en opposition avec les principes, et dont toute la vie est une perpétuelle inconséquence. Montaigne avoit ainsi modifié cette pensée, lorsqu'il dit que « l'athéisme estant une proposition comme » desnaturée et monstrueuse, difficile aussi, et mal aisée » d'establir en l'esprit humain, pour insolent et desreiglé » qu'il puisse estre : il s'en est veu assez par vanité et par » fierté de concevoir des opinions non vulgaires et réforma- » trices du monde, en affecter la profession par contenance ; » qui, s'ils sont assez fols, ne sont pas assez forts pour l'avoir » plantée en leur conscience. Que pourtant ils ne lairront de » joindre leurs mains vers le ciel, si vous leur attachez un » bon coup d'espée en la poitrine ; et que, quand la crainte » ou la maladie aura abattu et appesanty cette licencieuse » ferveur d'humeur volage, ils ne lairront pas de se revenir, » et se laisser tout discrètement mourir aux créances et » exemples publiques. » « Autre chose est, ajoute-t-il, un

Digitized by Google

» dogme sérieusement digéré, autre chose ces impressions » superficielles ; lesquelles, nées de la desbauche d'un esprit » desmanché, vont nageant témérairement et incertaine- » ment en la fantaisie Hommes bien misérables et escer- » vellez, qui taschent d'estres pires qu'ils ne peuvent ! » Si, de son vivant, il avoit fallu juger Maréchal sur l'autorité de ces deux écrivains, qu'il ne cesse d'invoquer, il auroit peut-être été difficile de décider s'il méritoit plus de haine que de pitié, parce que, n'ayant à exercer que ses fonctions insignifiantes de bibliothécaire au Collége des Quatre-Nations, et ne pouvant ni voler, ni tuer sans s'exposer à la répression des lois, il pouvoit encore paroître un assez bon humain dans l'intimité de la vie commune, au milieu de ses pareils ; dans sa famille peut-être ; avec ses maîtresses ou avec ses amis. Les loups ne se mangent pas, dit-on ; et lorsqu'ils sont sous la puissance de l'homme, retenus par la crainte qu'elle leur inspire, ils laisssent en paix les agneaux avec lesquels ils se rencontrent. Quoiqu'athée, Maréchal pouvoit vivre tranquillement avec des athées, et, retenu par la crainte des lois, il pouvoit filer doux avec ceux qui ne pensoient pas comme lui. La question n'est pas de savoir ce qu'il a fait de mal dans un état où il lui étoit impossible d'en faire sans se nuire à lui-même. Ce qu'il faudroit examiner aujourd'hui, c'est ce qu'il auroit fait dans une position différente, avec une grande puissance et dans un pays où le mépris public l'avoit constamment accompagné : or, il a pris soin lui-même de nous en informer dans son livre *de la Vertu*, espèce de rapsodie philosophique, qui renferme la même pensée mille fois retournée, souvent exprimée dans les mêmes termes, et qui tend à établir que tout est néant dans l'univers, excepté *la vertu* : comme si *la vertu*, sans une puissance supérieure qui l'observe, qui l'admire et qui peut la récompenser, n'étoit pas elle-même un véritable néant, puisqu'où le pouvoir n'existe pas, il n'y a point de sujets, ni d'obligations ! Comme si *la vertu*, qui impose des privations sans récompense, n'étoit pas le comble de la folie dans un être qui peut se satisfaire par un crime qui n'aura point de châtiment ! Il faut donc déjà que l'esprit soit complétement aliéné, pour parler de *vertu* lorsqu'on nie l'*existence de Dieu et l'immortalité de l'ame ;* mais que penserons-nous du même esprit qui, content d'avoir trouvé ce masque pour cacher toute sa difformité, se présente sans aucune pudeur comme le modèle et le type de la perfection, et qui répète, après Diderot, qu'*il n'appartient qu'à l'homme vertueux d'être athée ;* qui prétend que ce même homme, ver-

Digitized by Google

tueux à sa manière, c'est-à-dire, athée comme lui, est une perle, et que nous sommes le fumier dans lequel on la trouve ?

« Le peuple, dit-il, est une brute. »

« Les brutes ne sont pas plus capables de vertu que de » raison et de liberté. »

« Il faut encore dire cela, et le répéter :

» Une nation vieille, riche, populeuse, par conséquent » corrompue, est nécessairement populaire; c'est-à-dire, » composée d'autant de sortes de populaces qu'il y a d'ordres » dans l'Etat. Or, toute populace de salon ou de carrefour, » brodée ou fangeuse, n'est susceptible d'aucun élan de » vertu. »

« La plèbe est le fumier d'une république; mais quand » tout est plèbe dans une république, la vertu ne s'y trouve » que par hasard : c'est un diamant perdu dans un grand » amas de fumier (comme Maréchal au milieu de la nation » française.) »

« L'homme de vertu (comme Maréchal) vit comme s'il » n'y avoit point de lois ; il pourroit dire aux magistrats et » aux juges : Qu'y a-t-il entre vous et moi ? »

« Lui seul a le droit de se croire capable de choses » sublimes. »

« Le pouvoir absolu ne sied qu'à l'homme de vertu, » (qu'à Maréchal.)

« Un homme de vertu (comme Maréchal) est ce qu'il » y a de plus parfait, de plus accompli dans la nature. »

« La vraie place de la vertu (c'est-à-dire de Maréchal) » seroit un trône ou la chaise curule. »

« Magistrats, élevez à l'homme de vertu (à Maréchal) » un tombeau sur la place publique, pour qu'on sache du » moins qu'il a existé un homme de bien ! »

Il est bon d'observer ici, qu'avant d'élever ce tombeau, il faudra examiner si Diderot ne le mérite pas pour lui-même; car il prétend que le crime est plus beau *peut-être* que la vertu. *Tome XIV de ses Œuvres in*-8°, *pag.* 262.

Après avoir vu ce qu'il auroit fallu que Maréchal fût dans son pays, il sera curieux de reconnoître comment il auroit composé son empire :

« Il existe, dit-il, éparse sur la terre une véritable répu- » blique, composée de tout ce qu'il y a d'hommes de vertu » (c'est-à-dire, d'athées comme Maréchal). Les bons livres, » en petit nombre, faits par eux (comme le Dictionnaire » des Athées, fait par Maréchal), sont leurs truchemens, » leurs hérauts d'armes, les conducteurs du feu électrique

Digitized by Google

» qu'ils entretiennent, pour se ménager de temps en temps » quelques fortes explosions (comme celle de 1793). Les » puissances du jour s'en doutent, et se mettent sur leur » garde : en sorte que, long-temps encore, les hommes » vertueux (les athées) formeront sur la terre une répu- » blique méconnue et peu redoutable. »

Maréchal auroit certainement réuni tous ces braves gens qui vivent ignorés, pour en composer une nation de fidèles sujets, aussi vertueux que tous les héros qui prêchoient l'athéisme au milieu de la Convention, et qui alloient ensuite exercer leur humanité dans toute la France, ensanglantée par leurs mains vertueuses.

« Ne seroit-il pas bien temps, poursuit le vertueux » Maréchal, que les hommes de vertu (tels que lui) sor- » tissent de leur isolement, se montrassent pour confondre, » par leur présence seulement, tant de grands coupables, » forts de leur impunité et fiers de leurs succès scandaleux? » (Tous ceux qui croient en Dieu, par exemple, et qui jouissent de quelque considération ou de quelque fortune.)

« Gens de bien, s'écrie-t-il, c'est-à-dire, athées de tous » les pays, qui vivez au milieu des nations comme les tigres » dans une ménagerie, ou comme les fous qui sont enfer- » més, vous ne connoissez pas votre force; vous êtes en » plus grand nombre que vous ne pensez! Levez-vous à la » même heure, armez-vous de fouets, et parcourez la terre » pour la purger enfin des méchans que l'impunité enhardit, » et qui traitent les hommes de vertu de *bonnes gens.* »

Ainsi Maréchal, devenu roi, auroit d'abord fait massacrer tous ceux qui pensent que les hommes de vertu sont de *bonnes gens.* Nous laissons à penser ce qu'il auroit fait de ceux qui croient que ces prétendus hommes de vertu ne sont que des tigres enchaînés, des fous et des pestes publiques.

Si nous voulons voir maintenant contre qui le paisible Maréchal auroit d'abord dirigé ses *coups de fouets*, cela ne sera pas difficile :

« Chaque espèce d'êtres, dit-il, a son ennemi dans une » autre espèce. Ainsi l'agneau trouve un ennemi dans le » loup, la poule dans le renard : le sage en trouve un aussi » dans la personne des prêtres, etc. »

Donc le sage Maréchal, revêtu de la dictature, auroit commencé par purger la terre de tous les prêtres, etc. : et par cet *et cætera*, on sait qu'il faut entendre les rois, dont le mariage avec la vertu a, dit-il, toujours été stérile; et en général tous les hommes religieux, qui, selon lui, ne sont pas des hommes de vertu.

Digitized by Google

Tel auroit été le bon, le sensible, le vertueux Maréchal, si nous avions voulu le mettre à la tête du gouvernement lorsqu'il a paru parmi nous; mais son nom a toujours été, dit-il encore, trop peu connu, et ses ouvrages toujours trop oubliés. Nous ne devons pas nous étonner, au surplus, de le voir si bien disposé à user de violence envers tous ceux qu'il auroit pu soupçonner de ne pas aimer sa doctrine; il nous en donne la raison, lorsqu'il nous dit d'un ton de maître :

« Jeune homme, si tu découvres en toi quelque vertu, » n'en sois pas vain! Elle t'a été donnée sous la condition » de recevoir quant et quant, pour contre-poids, le vice » opposé. »

D'où nous devons conclure que Maréchal, qui se trouvoit doué des plus éminentes vertus, réunissoit aussi les plus grands vices, et qu'il étoit en même temps très-bon et très-méchant, très-doux et très-cruel, fort juste et rempli de partialité, etc. etc. Ce n'étoit guère la peine de tant prôner la vertu, s'il faut toujours que les hommes qui la possèdent au plus haut degré soient aussi les plus vicieux.

Quoique Maréchal prétendît être assuré qu'il n'y a point de Dieu, tous les matins il saluoit le soleil; et il dit positivement qu'il croit au démon de Socrate, et que toute ame honnête a le sien. Il paroît en effet que ce pauvre Maréchal étoit au moins possédé du démon de l'orgueil.

Il ne veut aucune religion, aucun culte, pas même pour la vertu : « Garde-toi, dit-il, de profaner la vertu par un » culte. » Mais, nous assure son historien, il composoit des prières et des pseaumes; et, pour preuve, il nous offre une belle prière à l'amour profane, dans laquelle on voit que Maréchal étoit son ministre le plus zélé.

C'est ainsi que, sans le vouloir, ce mauvais philosophe nous enseigne ce qu'il faut attendre d'un homme qui se dit athée. Ses moindres travers, dans son état privé, sont de se mettre lui-même hors de la loi religieuse et civile qui gouverne son pays, d'extravaguer pour se faire remarquer; et lorsque le peuple est assez malheureux et assez fou pour l'écouter et pour lui accorder quelque distinction, quelqu'emploi public, ou quelqu'autorité, ce charlatan de morale insensée se montre le plus intolérant et le plus féroce des hommes : il proscrit sans examen, sans aucune pitié et sans remords, tout ce qui n'abonde pas dans son sens. Les titres les plus respectables et les plus sacrés ne sont pour lui que des sentences de mort; et comme tout ce qui est véritablement vertueux blesse son orgueil et l'humilie, il

Digitized by Google

faut que tout ce qui porte quelque signe de vertu périsse. Il est fort heureux pour l'humanité que de pareils hommes meurent sans avoir obtenu la puissance qu'ils souhaitoient ; et il est bon que leurs successeurs apprennent au moins que, lorsqu'un ami maladroit voudra tirer leurs noms du néant auquel ils se vouent, ce sera toujours pour l'exposer à la dérision et au mépris public. G.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Les grands théâtres n'ont point donné de nouveautés cette semaine. Mlle Saint-Albe continue ses débuts sans bruit. Elle a été peu applaudie, mais jamais sifflée, dans les rôles d'Andromaque, d'Aménaïde, d'Eriphile et de Monime. Elle jouera la semaine prochaine Adélaïde Duguesclin. M. Joanni, acteur de Lyon, débutera samedi 11 juillet, sur le même théâtre, dans le rôle de Cinna. On annonce aussi le début prochain de Mlle Henri, ancienne actrice de l'Opéra, dans les rôles de Mlle Contat.

— Le Théâtre de l'Impératrice doit donner incessamment *les Deux Figaro*, de Martelli, et *l'Héritier de Village*, de Marivaux.

— Mlle Rolandeau, actrice du théâtre de l'Opéra-Comique, vient de passer quinze jours à Dijon : elle y a obtenu les plus grands succès. Malgré une chaleur excessive, l'affluence n'a diminué à aucune des représentations; et ces représentations ont eu lieu tous les jours : chose extraordinaire dans une ville du troisième ordre! On a vu partir avec regret une actrice qui joint à une très-belle voix une excellente méthode de chant, et qui réunit encore à ces talens si rares le ton de la bonne comédie, que, depuis long-temps, on ne retrouve plus sur les théâtres de province.

— On mande de Milan, que Mad. Lena Perpenti, de Como, à laquelle la société d'encouragement du royaume d'Italie, avoit décerné, en 1806, une médaille d'honneur, pour avoir perfectionné la filature de l'amiante, vient de faire avec succès un essai pour fabriquer, avec ce fossile, un papier très-propre à l'écriture et à l'impression, et capable de résister à l'action des élémens. Le conseiller-d'état Moscati, direc-

Digitized by Google

teur-général de l'instruction publique, a fait imprimer, sur cette nouvelle espèce de papier, les complimens du nouvel an, adressés au vice-roi et à la vice-reine d'Italie.

— La construction de la seconde galerie qui doit joindre le Louvre aux Tuileries, du côté du nord, n'est plus seulement un projet. On fait dans ce moment les fouilles pour poser les fondemens de cette galerie, dans l'espace qui existe entre le pavillon Mersan et l'hôtel occupé par M. le secrétaire d'Etat. Une immense quantité de pierres est déjà rassemblée pour cet objet sur la place du Carrousel. On a aussi commencé les travaux pour la construction du monument dédié, par l'Empereur, à la gloire des armées françaises.

— La Société des Sciences de Harlem propose les prix suivans pour le 1^er^. novembre 1807 : 1°. Quelles sont les différences essentielles des propriétés et des parties constituantes du sucre de cannes, et de celui qu'on obtient de plusieurs arbres et autres végétaux ? 2°. Quelle est la cause de la phosphorescence de l'eau de la mer ? Et si elle provient de la présence des petits animalcules vivans, quels sont ces animalcules-quelles propriétés nuisibles peuvent-ils communiquer à l'atmosphère ? 3°. Quelle est l'origine probable du *Sperma Ceti* ? Peut-on obtenir cette substance de l'huile de baleine, ou pourroit-on l'y produire avec avantage ? Les prix sont des médailles de 400, 300 et 200 florins. Le terme de l'envoi des Mémoires est fixé au 1^er^. octobre 1807.

NOUVELLES POLITIQUES.

Zara, 20 *juin*.

Une lettre de Travarnich, du 5 juin, annonce qu'il y étoit arrivé la veille un Tartare apportant la nouvelle que les Russes ont été battus sous les murs d'Ismaïl ; qu'on leur a pris 31 pièces de canon, 5 drapeaux, onze barques canonnières ; et qu'ils ont eu un grand nombre de tués et de blessés. Un corps de 1800 Russes, qui étoit retranché à peu de distance, a capitulé. L'ennemi a aussi abandonné la forteresse d'Akerman. Une tentative faite par les Russes contre l'île de Candie, a échoué ; elle leur a coûté 2000 hommes tués, blessés ou prisonniers, et cinq bâtimens chargés de munitions qui sont restés au pouvoir des Candiotes.

Milan, 2 *juillet*.

On vient de recevoir des détails exacts sur la révolution qui a éclaté dernièrement à Constantinople : ils ont été apportés par un officier parti le 3 juin de cette capitale, et arrivé hier au soir ici.

Digitized by Google

Les janissaires manifestoient de plus en plus leur mécontentement des innovations introduites dans la discipline et l'exercice militaire. Le 27 mai, un corps de cette milice qui avoit reçu ordre de prendre un nouvel uniforme, de se raser la barbe, etc, refusa d'obéir, se révolta ouvertement, marcha sur Constantinople, et vint camper devant le sérail. Les rebelles n'étoient alors qu'au nombre de 1300 hommes; mais ils l'accrurent prodigieusement le lendemain, et le muphti se déclara pour eux. Il paroît que le sultan Selim a trop longtemps différé à prendre des mesures de vigueur. Le 29, le corps des ulhémas, présidé par le muphti, prononça la déposition du sultan, et la motiva, 1°. sur un article du Koran, qui porte qu'un calife qui, après sept années, n'aura pas donné de successeur à son trône, sera déclaré indigne de régner (Selim III régnoit depuis 19 ans, et n'avoit point encore eu de fils); 2°. sur ce que Selim a violé la loi du prophète, en ne protégeant pas la caravane de la Mecque; 3°. sur ce qu'il a été ordonné des innovations, tandis que toute innovation est défendue par la loi. La même sentence appeloit au trône Mustapha IV, fils du prédécesseur de Selim.

En exécution de cette décision, les janissaires qui déjà étoient maîtres du sérail, en arrachèrent Selim, et le conduisirent au vieux sérail, d'où il tirèrent Mustapha IV, qu'ils proclamèrent empereur. Le même jour, 29, plusieurs ministres de Selim, dénoncés par les janissaires aux ulhémas, comme les principaux auteurs des innovations dont ils se plaignoient, furent condamnés et mis à mort. On dit que Selim III, avant d'entrer en prison, a parlé à son successeur, et lui a recommandé de ne pas se laisser aller aux mauvais conseils qui l'ont perdu, et de gouverner avec justice. Mustapha a promis de respecter la vie de son prédécesseur.

Le lendemain, tout étoit déjà tranquille à Constantinople; les magasins étoient ouverts, et le peuple se livroit à la joie. Le 1er juin on publia un firman du nouveau sultan, qui renouvelle la déclaration de guerre contre la Russie, qui proclame cette guerre, guerre de religion, et qui ordonne à tous les peuples fidélité et attachement à l'illustre allié Napoléon, Empereur des Français et Roi d'Italie. Ce firman fut reçu par le peuple et par les troupes avec beaucoup de respect et d'allégresse. Leur joie fut encore augmentée par la nouvelle qui se répandit immédiatement, que le capitan-pacha venoit de battre la flotte russe devant Tenedos. L'ambassadeur de France qui étoit absent de Constantinople au moment où éclata la révolte, y est rentré depuis, et n'a plus quitté son palais.

(*Giornale italiano.*)

Digitized by Google

PARIS, *vendredi* 10 *juillet.*

LXXXI^e BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Tilsit, le 21 juin 1807.

A la journée d'Heilsberg, le grand-duc de Berg passa sur la ligne de la 3^e division de cuirassiers, au moment où le 6^e régiment de cuirassiers venoit de faire une charge. Le colonel d'Aveney, commandant ce régiment, son sabre dégouttant de sang, lui dit: « Prince, faites la revue de mon régiment, vous verrez qu'il n'est aucun soldat dont le sabre ne soit comme le mien. »

Les colonels Colbert, du 7^e de hussards; Lery, du 5^e, se sont fait également remarquer par la plus brillante intrépidité. Le colonel Borde-Soult, du 22^e de chasseurs, a été blessé. M. Guehenenc, aide-de-camp du maréchal Lannes, a été blessé d'une balle au bras.

Les généraux aides-de-camp de l'EMPEREUR, Reille et Bertrand, ont rendu des services importans. Les officiers d'ordonnance de l'EMPEREUR, Bongars, Montesquiou, Labiffe, ont mérité des éloges pour leur conduite.

Les aides-de-camp du prince de Neuchâtel, Louis de Périgord, capitaine, et Pivé, chef-d'escadron, se sont fait remarquer.

Le colonel Curial, commandant les fusiliers de la garde, a été nommé général de brigade.

Le général de division Dupas, commandant une division sous les ordres du maréchal Mortier, a rendu d'importans services à la bataille de Friedland.

Les fils des sénateurs Pérignon, Clément de Ris et Garran de Coulon, sont morts avec honneur sur le champ de bataille.

Le maréchal Ney s'étant porté à Gumbinnen, a arrêté quelques parcs d'artillerie ennemie, beaucoup de convois de blessés, et fait un grand nombre de prisonniers.

LXXXII BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Tilsit, le 22 juin 1807.

En conséquence de la proposition qui a été faite par le commandant de l'armée russe, un armistice a été conclu dans les termes suivans :

ARMISTICE.

S. M. l'Empereur des Français, etc. etc., et S. M. l'empereur de Russie, voulant mettre un terme à la guerre qui divise les deux nations, et conclure, en attendant, un armistice, ont nommé et muni de leurs pleins-pouvoirs; savoir : d'une

Digitized by Google

part, le prince de Neuchâtel, major-général de la Grande-Armée; et de l'autre, le lieutenant-général prince Labanoff de Rostow, chevalier des ordres de Sainte-Anne, grand-croix, etc., lesquels sont convenus des dispositions suivantes:

Art. Ier. Il y aura armistice entre l'armée française et l'armée russe, afin de pouvoir, dans cet intervalle, négocier, conclure et signer une paix qui mette fin à une effusion de sang si contraire à l'humanité.

II. Celle des deux parties contractantes qui voudra rompre l'armistice, ce que Dieu ne veuille, sera tenue de prévenir au quartier-général de l'autre armée, et ce ne sera qu'après un mois de la date des notifications, que les hostilités pourront recommencer.

III. L'armée française et l'armée prussienne concluront un armistice séparé, et à cet effet des officiers seront nommés de part et d'autre. Pendant les quatre ou cinq jours nécessaires à la conclusion dudit armistice, l'armée française ne commettra aucune hostilité contre l'armée prussienne.

IV. Les limites de l'armée française et de l'armée russe, pendant le temps de l'armistice, seront depuis le Curisch-Haff, le Thalweg du Niemen; et en remontant la rive gauche de ce fleuve jusqu'à l'embouchure de Lorasna à Schaim, et montant cette rivière jusqu'à l'embouchure du Bobra, suivant ce ruisseau par Bogari, Lipsk, Stabin, Dolistowo, Goniondz et Wizna jusqu'à l'embouchure du Bobra dans la Narew, et de là remontant la rive gauche de la Narew par Tykoczyn, Suras-Narew, jusqu'à la frontière de la Prusse et de la Russie; la limite dans le Frisch-Nérung sera à Nidden.

V. S. M. l'Empereur des Français, et S. M. l'empereur de Russie nommeront, dans le plus court délai, des plénipotentiaires, munis des pouvoirs nécessaires pour négocier, conclure et signer la paix définitive entre ces deux grandes et puissantes nations.

VI. Des commissaires seront nommés de part et d'autre, à l'effet de procéder sur-le-champ à l'échange, grade par grade, et homme par homme, des prisonniers de guerre.

VII. L'échange des ratifications du présent armistice sera fait au quartier-général de l'armée russe dans quarante-huit heures, et plus tôt si faire se peut.

Fait à Tilsit, le 21 juin 1807.

Signé *le prince de Neuchâtel, maréchal*,
Alexandre Berthier;
Le prince Labanoff de Rostow.

L'armée française occupe tout le Thalweg du Niemen, de

Digitized by Google

sorte qu'il ne reste plus au roi de Prusse que la petite ville et le territoire de Memel.

Proclamation de S. M. L'EMPEREUR ET ROI *à la Grande-Armée.*

Soldats,

Le 5 juin nous avons été attaqués dans nos cantonnemens par l'armée russe. L'ennemi s'est mépris sur les causes de notre inactivité. Il s'est aperçu trop tard que notre repos étoit celui du lion : il se repent de l'avoir troublé.

Dans les journées de Guttstadt, de Heilsberg, dans celle à jamais mémorable de Friedland, dans dix jours de campagne enfin, nous avons pris 120 pièces de canon, 7 drapeaux; tué, blessé ou fait prisonniers 60,000 Russes; enlevé à l'armée ennemie tous ses magasins, ses hôpitaux, ses ambulances; la place de Kœnigsberg, les 300 bâtimens qui étoient dans ce port, chargés de toute espèce de munitions; 160,000 fusils que l'Angleterre envoyoit pour armer nos ennemis.

Des bords de la Vistule, nous sommes arrivés sur ceux du Niémen avec la rapidité de l'aigle. Vous célébrâtes à Austerlitz l'anniversaire du couronnement; vous avez cette année dignement célébré celui de la bataille de Marengo, qui mit fin à la guerre de la seconde coalition.

Français, vous avez été dignes de vous et de moi. Vous rentrerez en France couverts de tous vos lauriers, et après avoir obtenu une paix glorieuse qui porte avec elle la garantie de sa durée. Il est temps que notre patrie vive en repos, à l'abri de la maligne influence de l'Angleterre. Mes bienfaits vous prouveront ma reconnoissance et toute l'étendue de l'amour que je vous porte.

Au camp impérial de Tilsit, le 22 juin 1807.

LXXXIII^e BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Tilsit, le 23 juin 1807.

La place de Neiss a capitulé.

La garnison, forte de 6000 hommes d'infanterie et de 300 hommes de cavalerie, a défilé le 15 juin devant le prince Jérôme. On a trouvé dans la place 300 milliers de poudre et 500 bouches à feu.

LXXXIV^e BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Tilsit, le 24 juin 1807.

Le grand-maréchal du palais Duroc s'est rendu le 23 au quartier-général des Russes, au-delà du Niemen, pour échanger les ratifications de l'armistice, qui a été ratifié par l'empereur Alexandre.

Le 24, le prince Labanoff ayant fait demander une audience

Digitized by Google

à l'Empereur, Il est resté long-temps dans le cabinet de S. M.

Le général Kalkreuth est attendu au quatier-général, pour signer l'armistice du roi de Prusse.

Le 11 juin, à quatre heures du matin, les Russes attaquèrent en force Druczewo. Le maréchal Massena se porta sur la ligne, repoussa l'ennemi et déconcerta ses projets. Le 17e. régiment d'infanterie légère a soutenu sa réputation. Le général Montbrun s'est fait remarquer. Un détachement du 28e d'infanterie légère et un piquet de 25e de dragons on mis en fuite les cosaques. Tout ce que l'ennemi a entrepris contre nos postes dans les journées du 11 et du 12, a tourné à sa confusion.

On a vu par l'armistice que la gauche de l'armée française est appuyée sur le Gurrisch-Haff, à l'embouchure du Niemen; de là notre ligne se prolonge sur Grodno. La droite, commandée par le maréchal Massena, s'étend sur les confins de la Russie, entre les sources de la Narrew et du Bug.

Le quartier-général va se concentrer à Kœnigsberg, où l'on fait toujours de nouvelles découvertes en vivres, munitions et autres effets appartenant à l'ennemi.

Une position aussi formidable est le résultat des succès les plus brillans; et tandis que toute l'armée ennemie est en fuite et presque anéantie, plus de la moitié de l'armée française n'a pas tiré un coup de fusil.

LXXXVe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Tilsit, le 24 juin 1807.

Demain, les deux Empereurs, de France et de Russie, doivent avoir une entrevue. On a, à cet effet, élevé au milieu du Niemen un pavillon où les deux monarques se rendront de chaque rive.

Peu de spectacles seront aussi intéressans. Les deux côtés du fleuve seront bordés par les deux armées, pendant que les chefs confèreront sur les moyens de rétablir l'ordre, et de donner le repos à la génération présente.

Le grand-maréchal du palais Duroc est allé hier, à trois heures après midi, complimenter l'empereur Alexandre.

Le maréchal comte de Kalkreuth a été présenté aujourd'hui à l'Empereur; il est resté une heure dans le cabinet de S. M.

L'Empereur a passé ce matin la revue du corps du maréchal Lannes. Il a fait différentes promotions, a récompensé les braves, et a témoigné sa satisfaction aux cuirassiers saxons.

Digitized by Google

LXXXVI^e BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Tilsit, le 25 juin 1807.

Le 25 juin, à une heure après midi, l'EMPEREUR, accompagné du grand-duc de Berg, du prince de Neuchâtel, du maréchal Bessières, du grand-maréchal du palais Duroc et du grand-écuyer Caulaincourt, s'est embarqué sur les bords du Niemen dans un bateau préparé à cet effet; il s'est rendu au milieu de la rivière où le général Lariboissière, commandant l'artillerie de la garde, avoit fait placer un large radeau, et élever un pavillon. A côté étoit un autre radeau et un pavillon pour la suite de Leurs Majestés. Au même moment, l'empereur Alexandre est parti de la rive droite, sur un bateau, avec le grand-duc Constantin, le général Benigsen, le général Ouwaroff, le prince Labanoff et son premier aide-de-camp le comte de Lieven.

Les deux bateaux sont arrivés en même temps; les deux Empereurs se sont embrassés en mettant le pied sur le radeau; ils sont entrés ensemble dans la salle qui avoit été préparée, et y sont restés deux heures. La conférence finie, les personnes de la suite des deux Empereurs ont été introduites. L'empereur Alexandre a dit des choses agréables aux militaires qui accompagnoient l'EMPEREUR, qui, de son côté, s'est entretenu longtemps avec le grand-duc Constantin et le général Benigsen.

La conférence finie, les deux Empereurs sont montés chacun dans leur barque. On conjecture que la conférence a eu le résultat le plus satisfaisant. Immédiatement après, le prince Labanoff s'est rendu au quartier-général français. On est convenu que la moitié de la ville de Tilsit seroit neutralisée. On y a marqué le logement de l'empereur de Russie et de sa cour. La garde impériale russe passera le fleuve, et sera cantonnée dans la partie de la ville qui lui est destinée.

Le grand nombre de personnes de l'une et l'autre armée, accourues sur l'une et l'autre rive pour être témoins de cette scène, rendoient ce spectacle d'autant plus intéressant, que les spectateurs étoient des braves des extrémités du monde.

Tilsit, le 26 juin 1807.

Aujourd'hui, à midi et demi, S. M. s'est rendue au pavillon du Niemen. L'empereur Alexandre et le roi de Prusse sont arrivés au même moment. Ces trois souverains sont restés ensemble dans le salon du pavillon pendant une demi-heure.

A cinq heures et demie, l'empereur Alexandre est passé sur la rive gauche. L'Empereur Napoléon l'a reçu à la descente du bateau. Ils sont montés à cheval l'un et l'autre; ils ont parcouru la grande rue de la ville, où se trouvoit rangée la

Digitized by Google

garde impériale française à pied et à cheval, et sont descendus au palais de l'Empereur Napoléon. L'empereur Alexandre y a dîné avec l'Empereur, le grand-duc Constantin et le grand-duc de Berg.

— M. de Montesquiou, officier d'ordonnance de S. M. l'Empereur et Roi, est venu, de la part de S. M., donner à S. M. l'Impératrice-Reine, des détails sur l'entrevue des deux Empereurs. (*Moniteur.*)

— M. Joseph de Monaco, officier d'ordonnance de S. M. est arrivé à Paris le 8, pour donner à S. M. l'Impératrice-Reine, des nouveaux détails sur les seconde et troisième conférences des deux Empereurs. (*Moniteur.*)

Tilsit, le 27 juin 1807.

Le général de division Teulié, commandant la division italienne au siége de Colbert, qui avoit été blessé à la cuisse d'un boulet, le 12, à l'attaque du fort Wolwsberg, vient de mourir de ses blessures. C'étoit un officier également distingué par sa bravoure et ses talens militaires.

Voici le journal :

La ville de Kosel a capitulé.

Le 24 juin, à deux heures du matin, S. A. I. le prince Jérôme a fait attaquer, et enlever le camp retranché que les prussiens occupoient sous Glatz, à portée de mitraille de cette place.

Le général Vandamme, à la tête de la division wurtembergeoise, ayant avec lui un régiment provisoire de chasseurs français à cheval, a commencé l'attaque sur la rive gauche de la Neiss, tandis que le général Lefebvre avec les Bavarois attaquoit sur la rive droite. En une demi-heure, toutes les redoutes ont été enlevées à la baïonnette; l'ennemi a fait sa retraite en désordre, abandonnant dans le camp 1200 hommes tués et blessés, 500 prisonniers et douze pièces de canon. Les Bavarois et les Wurtembergeois se sont très-bien conduits. Les généraux Vandamme et Lefebvre ont dirigé les attaques avec une grande habileté.

Tilsit, le 28 juin 1807.

Hier, à trois heures après midi, l'Empereur s'est rendu chez l'empereur Alexandre. Ces deux princes sont restés ensemble jusqu'à six heures. Ils sont alors montés à cheval, et sont allés voir manœuvrer la garde impériale. L'empereur Alexandre a montré qu'il connoît très-bien toutes nos manœuvres, et qu'il entend parfaitement tous les détails de la tactique militaire.

Digitized by Google

A huit heures, les deux souverains sont revenus au palais de l'Empereur Napoléon, où ils ont dîné comme la veille avec le grand-duc Constantin et le grand-duc de Berg.

Après le dîner, l'Empereur Napoléon a présenté LL. Exc. le ministre des relations extérieures et le ministre secrétaire d'Etat à l'empereur Alexandre, qui lui a aussi présenté, S. Exc. M. de Budberg, ministre des affaires étrangères, et le prince Kurakin.

Les deux souverains sont ensuite rentrés dans le cabinet de l'Empereur Napoléon, où ils sont restés seuls jusqu'à onze heures du soir.

Aujourd'hui 28, à midi, le roi de Prusse a passé le Niemen, et est venu occuper à Tilsit le palais qui lui avoit été préparé. Il a été reçu, à la descente de son bateau, par le maréchal Bessières. Immédiatement après, le grand-duc de Berg, est allé lui rendre visite.

A une heure, l'empereur Alexandre est venu faire une visite à l'Empereur Napoléon, qui est allé au-devant de lui jusqu'à la porte de son palais.

A deux heures, S. M. le roi de Prusse est venu chez l'Empereur Napoléon, qui est allé le recevoir jusqu'au pied de l'escalier de son appartement.

A quatre heures, l'Empereur Napoléon est allé voir l'Empereur Alexandre. Ils sont montés à cheval à cinq heures, et se sont rendus sur le terrain où devoit manœuvrer le corps du maréchal Davoust.

—S. M. l'Empereur et Roi, par sa lettre du 22 juin au prince archichancelier, avoit ordonné que le corps de S. A. I. Napoléon-Charles, prince Royal de Hollande, décédé à la Haye le 5 mai dernier, seroit déposé dans une chapelle de l'église de Notre-Dame, pour y être gardé jusqu'au moment où l'église impériale de Saint-Denis, entièrement réparée, et pour ainsi dire reconstruite, permettroit de l'y transporter. En conséquence de ces ordres, que sur l'invitation de S. A. S. Mgr. le prince archichancelier de l'Empire, le ministre de l'intérieur avoit transmis à M. de Caulaincourt, grand-écuyer de la couronne de Hollande, chargé de la conduite de ce précieux dépôt, le corps du prince défunt a été conduit à Saint-Leu. Le 7 juillet, il est parti de Saint-Leu dans une des voitures de S. M., où se trouvoit un aumônier de S. M. le roi de Hollande, toujours sous la garde de M. de Caulaincourt, qui suivoit dans une autre voiture. Le convoi étoit escorté par un piquet de la garde impériale à cheval; il est arrivé à deux heures et demie à la grande porte de l'église

Digitized by Google

métropolitaine, qu'occupoit un détachement de la garde impériale à pied. Là s'étoient rendus S. A. S. Mgr. le prince archichancelier de l'Empire, assisté des deux ministres de l'intérieur et des cultes, ainsi que S. Em. le cardinal-archevêque, accompagné de son clergé.

S. Exc. le grand-écuyer de Hollande, en faisant la remise du corps, s'est adressé au prince archichancelier, et lui a dit : « Monseigneur, par les ordres de S. M. le roi de Hollande, » je remets entre les mains de V. A. S. le corps de S. A. I. » Napoléon-Charles, prince Royal de Hollande, lequel est » contenu dans cette bière; dans ces deux boîtes de plomb » que je remets également à V. A., sont renfermés le cœur et » les entrailles de ce prince. »

S. A. S. a répondu : « Monsieur, je reçois de vos mains le » dépôt précieux dont vous avez été chargé »; et se retournant vers S. Em. le cardinal-archevêque, il lui a dit : « Mon- » sieur le cardinal, par les ordres de S. M. l'Empereur et » Roi, je remets entre les mains de V. Em. le corps de S. A. I. » Napoléon-Charles, prince Royal de Hollande, qui doit » être gardé dans votre église, jusqu'à sa translation dans » celle de Saint-Denis. » S. Em. a répondu « qu'elle et son » chapitre veilleroient avec soin à la conservation du précieux » dépôt dont S. M. vouloit bien les honorer. »

Après quoi, tout le cortége s'est rendu dans la chapelle de Saint-Gérand, située à droite derrière le chœur, qui avoit été préparée pour recevoir le corps du prince.

Il a été déposé sur une estrade en face de l'autel; la chapelle a été fermée, et S. A. S. le prince archichancelier, S. Em. le cardinal-archevêque, LL. EE. les ministres de l'intérieur et des cultes, et le grand-écuyer de S. M. le roi de Hollande se sont retirés dans le palais archiépiscopal pour y signer le procès-verbal de la translation et du dépôt provisoire du corps du prince royal de Hollande.

Quoique cette cérémonie n'ait eu aucune solennité, l'objet n'a pu en être ignoré; elle a occasionné autour de l'église, dont les portes ont été fermées au public, un grand concours de peuple, et il a été facile de lire sur le visage des spectateurs l'impression douloureuse qu'ils éprouvoient en voyant le convoi de ce jeune prince, objet de tant d'affections et déjà sujet de tant d'espérances, enlevé à sa famille, à la France, à la Hollande à qui il étoit également cher. La douleur publique s'accroissoit de la douleur connue de ses augustes parens, et cette première perte d'une illustre famille à qui la France doit sa gloire et sa prospérité, à qui l'Europe devra le repos, étoit justement considérée comme une calamité publique. (*Moniteur.*)

Digitized by Google

(No. CCCXIII.)
(SAMEDI 18 JUILLET 1807.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

L'OPÉRA CHAMPÊTRE.

Qu'ils me sont doux ces champêtres concerts,
Où rossignols, pinsons, merles, fauvettes,
Sur leur théâtre, entre des rameaux verts,
Viennent, gratis, m'offrir leurs chansonnettes!
Quels opéras me seroient aussi chers?
Là, n'est point d'art, d'ennui scientifique:
Gluck, Piccini, n'ont point noté les airs;
Nature seule en a fait la musique,
Et Marmontel n'en a pas fait les vers.

M. LE BRUN, *de l'Académie Française.*

DIFFICULTÉ

DE TROUVER ET DE RASSEMBLER LES MATÉRIAUX DE L'HISTOIRE DES PREMIERS SIÈCLES.

Si d'un palais antique on trouvoit les ruines
Couvertes par le temps et de mousse et d'épines,
Et ses marbres rompus, vieux monumens des arts,
Dans un vaste terrain confusément épars;
Si nous étions certains que, dans ce grand décombre,
Nul débris ne manquât de ces débris sans nombre,
Quel immense travail, quelle peine pour nous
De chercher, de fouiller, de les rassembler tous!

Digitized by Google

Ou bien, sans rebâtir cet amas de matière,
De se peindre du moins sa structure première !
Mais si de ce palais des débris sont perdus,
Si ce qui reste est peu près de ce qui n'est plus,
Comment de l'édifice imaginer l'ensemble,
Comment en dessiner un plan qui lui ressemble ?
Tels sont pour nous les faits des siècles reculés.
Si notre esprit remonte à ces temps écoulés,
Combien dans les auteurs, écrivains de l'histoire,
Ont vu périr leur livre, et même leur mémoire !
Ceux qui restent encor sont rarement entiers :
Des fragmens sont épars en différens sentiers,
Dans des lieux écartés des routes ordinaires,
Où sont marqués du Temps les pas itinéraires ;
Qui dans ces lieux secrets ira les déterrer ?
Mais ce qui fait sur-tout que l'on doit s'égarer,
Ce qui n'arrive pas à des débris de pierre,
On voit ces monumens, vieux fastes de la terre,
Se contredire entre eux et se contrarier :
Où trouver le secret de les concilier ?
De la balance entr'eux où prendre l'équilibre ?
Comment se décider, lorsque le choix est libre ?

M. Desaintange.

ILS SE SONT EMBRASSÉS !

VAUDEVILLE POPULAIRE,

Sur l'air : *Ne m'entendez-vous pas ?*

Ils se sont embrassés !
Telles sont les nouvelles ;
Dites-m'en de plus belles,
Si vous en connoissez.
Ils se sont embrassés.

Ils se sont embrassés !
Que la plus grande joie
Sur nos fronts se déploie !
Vous, Anglais, pâlissez !
Ils se sont embrassés.

Ils se sont embrassés !
Quel profond politique,
Quel penseur prophétique
L'eût dit les mois passés ?
Ils se sont embrassés.

Digitized by Google

Ils se sont embrassés !
Du mal, affreux génie, ...
Ta puissance est finie; ....
Nos vœux sont exaucés.
Ils se sont embrassés.

Ils se sont embrassés !
De tous les cœurs sensibles
Les souvenirs pénibles
Vont donc être effacés. ....
Ils se sont embrassés.

Ils se sont embrassés !
Nonobstant la colère
De ce peuple insulaire,
Dont les fonds sont baissés. ....
Ils se sont embrassés.

Ils se sont embrassés ! ....
Dans tous les ports de France,
Marchands, en espérance,
Déjà vous jouissez. ....
Ils se sont embrassés.

Ils se sont embrassés ! ....
Combien nos frères d'armes,
Après un an d'alarmes,
Vont être caressés ! ....
Ils se sont embrassés.

Ils se sont embrassés !
Leurs regards débonnaires,
Aux feux de leurs tonnerres
Sembloient dire : *Cessez !* ....
Ils se sont embrassés.

Ils se sont embrassés !
Qu'ont fait alors nos braves
Et les Russes, plus graves,
Par l'exemple pressés ? ....
Ils se sont embrassés.

Ils se sont embrassés !
Je veux voir à la fête
(Que sans doute on apprête !)
Partout ces mots tracés :
Ils se sont embrassés.

Ils se sont embrassés ! ....
Ce refrein *pacifique*
Vaut un poëme épique,
Et nous en dit assez. ....
Ils se sont embrassés.

M. DE PIIS, *membre de la Légion-d'Honneur, secrétaire-général de la Préfecture de Police.*

Digitized by Google

ENIGME.

Je ne puis exister sans l'esprit et le corps;
Sans être aucun des deux, ils sont mes deux ressorts.
Pour ma production, ô merveille étonnante!
Un seul sexe suffit, sans douleur il m'enfante.
Par mon rapide vol je me perds dans les airs:
Je me plais à la ville et me plais aux déserts.
Je suis agent d'amour, une source de haine,
Un gage précieux de la foi souveraine.
Sur tous les animaux mon empire s'étend,
A mon ordre par fois homme et brute se rend.
J'accorde les humains, c'est moi qui les divise.
A tous ces traits, lecteur, connois-tu ma devise?

LOGOGRIPHE.

Ce moi qui parle, ami, quatre autres moi rassemble:
Chacun de ces moi n'est pas moi,
Mais ils sont moi tous quatre ensemble.
Quatre ne font donc qu'un.... Tu t'étonnes, je croi!
Oh! ce n'est rien; j'ai bien d'autres merveilles:
Je t'avertis, prends garde à toi,
Si tu m'ôtes mon dernier moi
Je vais t'étourdir les oreilles;
J'ai pour cela, mon cher, un don particulier.
Au lieu de celui-ci prends plutôt le premier,
Mets les autres à la renverse,
Et vois quel empire j'exerce:
J'ai chez les miens l'autorité d'un roi,
Et ne suis cependant que les trois quarts de moi.

CHARADE.

Une conjonction te donne mon premier,
Et tu détestes mon entier,
S'il est traîné par mon dernier.

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est la lettre *E*.
Celui du Logogriphe est *Escrime*, où l'on trouve *cri*, *rime*.
Celui de la Charade est *Four-bure*.

Digitized by Google

DE LA MANIÈRE D'ÉCRIRE L'HISTOIRE. (1)

LA Commission des livres classiques a admis, il n'y a pas long-temps, au nombre des ouvrages qui doivent faire partie de la bibliothèque des lycées, quelques *abrégés* d'histoire par un homme de lettres capable de faire d'excellens abrégés, s'il est possible d'en faire de bons.

L'accueil favorable fait par la Commission aux *abrégés* dont je veux parler, et le grand nombre d'ouvrages de ce genre qui ont paru récemment, peuvent donner lieu à quelques considérations générales sur la manière d'écrire l'histoire.

Il y a deux manières principales d'écrire l'histoire. On peut l'écrire avec tous les détails, avec ceux du moins que comporte la dignité de l'histoire, et qui méritent d'intéresser le lecteur : c'est de ce genre que sont les ouvrages de Rollin, de Crevier, de Le Beau, de Daniel, de Velly, de Hume, etc. On peut écrire l'histoire en supprimant les détails des faits particuliers, pour ne présenter que les faits *généraux*, c'est-à-dire, les causes des événemens, leur ensemble et leurs résultats : cette méthode est celle de Bossuet, de Fleury, de Montesquieu, dans *les Discours sur l'Histoire Universelle, et l'Histoire Ecclésiastique, et les Causes de la Grandeur et de la Décadence des Romains.*

Les abrégés tiennent le milieu entre ces deux méthodes ; et, comme tous les *milieux*, ils participent des inconvéniens des deux *extrêmes* plutôt que de leurs avantages. Ils ont trop de détails ou n'en ont pas assez, et ils n'offrent ni assez de prise à la mémoire, ni assez d'exercice à la pensée.

L'histoire proprement dite, l'histoire avec tous ses détails, convient aux jeunes gens : à cet âge, on a le loisir de lire ; et la faculté de retenir est dans toute sa force. Le temps n'est pas absorbé par les soins de la vie, et la mémoire est vide encore de souvenirs personnels. Aussi les jeunes gens ne retiennent que les longues histoires : je veux dire, que s'ils ne

(1) L'auteur de cet article aperçoit souvent dans ceux qu'il a insérés à ce Journal, des fautes qui ne sont pas des fautes d'*impression*, mais des fautes de *composition*. Il en est qui peuvent être des erreurs de jugement, mais il en est aussi qui viennent de l'impossibilité où est l'auteur de revoir les *épreuves*, sur lesquelles il étoit accoutumé de corriger son travail, et qui offrent pour cette correction bien plus de facilité que le manuscrit.

Digitized by Google

retiennent pas tout d'une histoire détaillée, ils ne retiennent presque rien d'une histoire abrégée, parce que les retranchemens qu'exige l'abrégé portent principalement sur les faits, qui sont la partie que les jeunes mémoires reçoivent avec le plus de facilité, et conservent le plus fidèlement. Ce sont les détails, et presqu'uniquement les détails même minutieux qui gravent dans l'esprit des enfans, d'une manière ineffaçable, le souvenir des événemens auxquels ils sont liés. Les méthodes de *mnémonique*, ou de mémoire artificielle, sont fondées sur cette observation, puisque ces méthodes consistent à fixer les souvenirs les plus importans par les plus petits moyens, une frivole consonnance entre les mots, ou un léger rapport entre les idées. Nous-mêmes, lorsque nous cherchons à nous rappeler un homme que nous avons vu il y a long-temps, et seulement en passant, nous nous aidons de très-petites choses, de choses qui ne sont pas lui : et c'est presque toujours l'habit qu'il portoit, les gens qui le servoient, les personnes avec qui il étoit, le lieu où nous l'avons rencontré, un mot, un geste qui lui étoit familier, le plus souvent un défaut physique, qui le représentent à notre pensée, et remettent, pour ainsi dire, notre mémoire sur la voie.

Et, pour appliquer cette observation au sujet que nous traitons, les traits de l'histoire romaine, par exemple, qui se fixent le mieux dans le souvenir des enfans, ne sont-ils pas les détails vrais ou faux de la fondation de Rome, de l'enlèvement des Sabines, de la mort de Romulus, du combat des Horaces, de l'expulsion des Tarquins, de l'entrée des Gaulois dans Rome, des stratagèmes d'Annibal, etc. etc. ? Aussi les enfans aiment les histoires, et ils voient finir, même les plus longues, avec le regret qu'on éprouve à se séparer de la compagnie de quelqu'un dont l'entretien nous a amusés. Si l'on veut que les hommes ne sachent jamais l'histoire, il faut la faire lire aux jeunes gens dans des *abrégés ;* et si la plupart savent mieux les histoires anciennes que celle de leur propre pays, c'est que l'histoire des premiers peuples et de l'enfance des sociétés, est chargée de détails même familiers, le plus souvent extraordinaires, et quelquefois fabuleux.

La méthode d'histoire qui consiste à supprimer les faits, qu'on peut regarder comme le *corps* de l'histoire, pour n'en saisir que l'esprit, c'est-à-dire, les causes générales et leurs effets, convient aux hommes faits ; je dis aux hommes faits, parce qu'il y a beaucoup d'hommes qui restent toujours enfans. Elle convient sur-tout aux hommes publics, qui doivent être

Digitized by Google

éminemment des hommes faits, puisqu'ils doivent faire et former les autres. A cet âge, et sur-tout dans les conditions publiques, le temps est absorbé par les devoirs ou les attachemens, et la mémoire remplie des soins et des pensers de la vie, des soucis de la fortune ou de l'ambition. L'homme, en vieillissant, devenu plus personnel, s'occupe moins du passé que du présent, et sur-tout de l'avenir; et, de toutes les histoires, la sienne propre est celle qui l'intéresse davantage. D'ailleurs, la faculté de se ressouvenir s'affoiblit avec l'âge, tandis que la faculté de réfléchir, de comparer, de juger, acquiert plus de force par une longue expérience des choses humaines. La méthode d'histoire qui occupe le moins la mémoire et exerce le plus le jugement, qui donne à penser beaucoup plus qu'à retenir, est donc celle qui convient davantage aux hommes avancés dans la carrière de la vie, ou qui remplissent les plus importantes fonctions de la vie politique; et sans doute aussi qu'il y a une secrète analogie entre notre position et nos goûts mêmes littéraires : le jeune homme commence son histoire, le vieillard finit la sienne : l'un en est aux détails de la vie, et l'autre aux résultats.

D'ailleurs, tout est histoire pour les enfans, et même la fable; au lieu que, pour les hommes, trop souvent tout est fable, et même l'histoire. Le jeune homme lit avec la candeur et la simplicité de son âge; l'homme fait lit avec son expérience, et trop souvent avec ses vices. Il a connu les erreurs inévitables de l'histoire, et il ressent les passions qui altèrent la fidélité de l'historien, ou égarent son jugement. L'enfant pèche par excès de crédulité, l'homme par excès de défiance; et il est vrai aussi que l'histoire, suspecte dans les détails, n'est certaine que dans l'ensemble, parce que le temps, qui altère les faits, ou même les condamne à l'oubli, découvre, au contraire, et confirme les résultats. Les jeunes gens s'intéressent à tout, retiennent tout, parce que la plupart n'ont pas encore d'affections prédominantes et décidées; au contraire, l'homme ne retient en général de l'histoire que ce qui flatte ses passions, ou s'accorde avec ses intérêts. L'homme foible détournera les yeux de la fermeté stoïque de Caton, l'homme vain admirera sur-tout les succès oratoires de Cicéron, le factieux s'arrêtera de préférence sur l'audace de Catilina, et l'ambitieux ne se rappellera que les succès de César.

L'abrégé est moins un moyen d'apprendre l'histoire, qu'un secours pour en considérer l'*esprit* et l'ensemble; et celui qui voudroit traiter de l'histoire d'un peuple de la même manière que M. Bossuet a traité de l'histoire de tous les peuples, seroit obligé de composer pour son propre usage

Digitized by Google

un abrégé historique, s'il n'y en avoit pas de fait, et même un abrégé chronologique qui mît continuellement sous ses yeux un tableau succinct de tous les faits dont il voudroit saisir l'ensemble, et de l'ordre dans lequel ils se sont passés. Les abrégés ne conviennent donc pas aux jeunes gens, qui doivent lire l'histoire pour la retenir, et non encore pour la comprendre, et plutôt pour meubler leur mémoire que pour former leur jugement.

D'ailleurs, l'histoire présente dans ses longues narrations des modèles de style et de disposition de faits et d'idées qu'il importe d'offrir aux jeunes gens, qui apprennent ainsi à exprimer leurs pensées, et à mettre de l'ordre dans leurs idées, en en mettant dans le discours. Au lieu que l'abrégé, avec ses réflexions concises, ses pensées plutôt indiquées que développées, ses faits plutôt notés que racontés, ne leur présente que des formes raccourcies de style qu'il seroit, à leur âge, et dans le premier essor de leur imagination, dangereux d'imiter; et qui seroient comme des lisières avec lesquelles on voudroit retenir les pas d'un enfant qu'il faut laisser courir et sauter. Si je voulois parler à l'imagination, je comparerois l'histoire détaillée à une personne vivante, revêtue des plus riches habits; la méthode opposée, à la même personne dépouillée de tous ses vêtemens; et l'abrégé, à un squelette qui n'offre ni la pompe des ornemens accessoires, ni les formes de la vie et de la beauté naturelle.

Mais quelle que fût la méthode que l'on suivît en écrivant l'histoire, il falloit, dans le dernier siècle, qu'elle fût *philosophique*; et une histoire qui n'étoit pas philosophique, fût-elle exacte dans le récit des faits, méthodique dans leur disposition, sage dans les réflexions, et écrite du style le mieux assorti au sujet, n'étoit, aux yeux de quelques écrivains, qu'une gazette sans intérêt et sans utilité. Comme la philosophie bien entendue est la recherche des causes et la connoissance de leurs rapports avec les effets, on pourroit croire que la méthode d'histoire regardée alors comme la plus philosophique, devoit être celle qui présente l'ensemble et le résumé des faits, dévoile leurs causes, indique leurs rapports, et puise dans cette connoissance des réflexions générales sur l'ordre religieux et politique de la société; mais on se tromperoit étrangement. Une histoire *philosophique*, telle qu'on en faisoit alors, consistoit en exceptions qu'on donnoit pour des règles, en faits particuliers, et presque toujours isolés, même en anecdotes; et plus d'un écrivain célèbre a été accusé d'en trouver dans son imagination, quand sa mémoire ne lui en fournissoit pas. Tout

Digitized by Google

y étoit particulier, et même personnel; et il n'y avoit de général qu'un esprit de haine et de détraction de la politique et de la religion modernes. Ainsi il étoit indispensable, pour écrire l'histoire *philosophiquement*, de donner toujours aux gouvernemens anciens la préférence sur les gouvernemens modernes; et généralement, aux temps du paganisme sur les temps chrétiens. La liberté se trouvoit nécessairement dans les constitutions des anciens, toutes plus ou moins démocratiques, la perfection dans leurs mœurs; la vertu étoit le ressort unique de leurs gouvernemens; et si leur religion n'étoit pas très-raisonnable, elle étoit tout-à-fait politique. En un mot, il n'y avoit de raison, de génie, de courage, d'amour de la patrie, de respect pour les lois, d'élévation dans les ames, de dignité dans les caractères, de grandeur dans les événemens, que chez les Grecs et les Romains. Les Chrétiens ont été le peuple le plus ignorant, le plus corrompu, le plus superstitieux, le plus foible, opprimé par ses gouvernemens monarchiques, dégradé par sa religion absurde; et plus d'un philosophe leur a préféré les Mahométans, et même les Iroquois. La religion chrétienne a été coupable de tous les malheurs du monde; ses ministres, de tous les crimes ou de toutes les fautes des gouvernemens: et il étoit tout-à-fait philosophique de l'accuser de toute l'ignorance des peuples, quoiqu'elle seule les ait éclairés; et de toute leur férocité, quoiqu'elle seule les ait adoucis.

Mais il étoit sur-tout nécessaire, si l'on aspiroit au titre d'historien philosophe, de s'élever avec amertume, et à tout propos, contre les prétentions surannées de quelques papes sur l'autorité temporelle; et lorsque *Pierre, dans ses derniers temps*, suivant la prédiction qui lui a été faite, *lié par d'autres pouvoirs, étoit souvent mené là où il ne vouloit pas aller* (1), il falloit le représenter comme un conquérant toujours armé, comme le Jupiter de la Fable, la foudre à la main, ébranlant l'univers d'un mouvement de ses sourcils. Il eût été peut-être plus philosophique, et même, je crois, vraiment philosophique, d'observer que dans des temps où le caractère personnel des rois se ressentoit des mœurs féroces et grossières des peuples, où l'administration n'étoit pas plus éclairée que les constitutions n'étoient définies, l'Europe, encore mal affermie dans les voies du Christianisme, seroit retombée dans un chaos pire

(1) *Cum autem senueris,... alius te cinget et ducet quò tu non vis*, dit J. C. au Prince des Apôtres, dans Saint-Jean, 21, 18.

Digitized by Google

que celui dont elle étoit sortie avec tant d'efforts, s'il n'y avoit eu d'autre recours contre les fautes, ou plutôt contre les erreurs de rois emportés, que l'insurrection des peuples barbares ; et qu'il étoit, je ne dis pas utile, mais nécessaire que les peuples vissent quelque pouvoir au-dessus de celui de leurs maîtres, de peur qu'ils ne fussent tentés d'y placer le leur. Ce sont ces rigueurs, quelquefois excessives et peu mesurées, qui ont accoutumé au joug des lois ces enfans indociles qu'il falloit châtier avec la verge, en attendant de pouvoir un jour les guider par une raison plus éclairée; et l'Europe aujourd'hui n'avoit pas plus à craindre le retour de ces mesures sévères, que l'homme fait ne peut redouter les corrections de l'enfance. La religion punissoit des rois enfans par l'excommunication ; quand ils sont devenus grands, et qu'ils ont eu secoué le joug de leur mère, la philosophie les a punis par l'échafaud. Les rigueurs de la religion ne pouvoient produire aucune révolution populaire, parce que le même pouvoir qui réprimoit les rois eût réprimé les peuples, et même eût été plus fort contre les peuples que contre les rois. Mais la philosophie a été aussi impuissante contre les peuples qu'elle a été forte contre les rois : elle a reconnu, mais trop tard (pour me servir des paroles de M. de Condorcet), *que la force du peuple peut devenir dangereuse pour lui-même; et après lui avoir appris à en faire usage*, lorsqu'elle *a voulu lui enseigner à la soumettre à la loi*, elle a éprouvé *que ce second ouvrage*, qu'elle ne croyoit pas, *à beaucoup près, si long et si pénible que le premier*, étoit non-seulement moins aisé, mais tout-à-fait impossible : et le monde a appris, par une mémorable expérience, la vérité de cette parole, que les rois ne règnent que par Dieu, et qu'il ne faut pas moins que le pouvoir divin pour contenir le pouvoir populaire.

Il étoit donc extrêmement philosophique de méconnoître tout ce que les papes ont fait pour la civilisation du monde; et si quelques-uns d'entr'eux ont trouvé grace aux yeux des philosophes du dix-huitième siècle, c'est pour avoir favorisé la culture et récompensé les progrès des arts agréables, quoiqu'à vrai dire, et pour employer plus à propos le mot connu d'un bon évêque, *ce ne soit pas là ce qu'ils aient fait de mieux* : car les historiens philosophes faisoient consister toute la civilisation de l'Europe dans les arts, et sur-tout dans le commerce. Une nation étoit à leurs yeux plus honorée par les talens de ses artistes, les découvertes de ses savans, l'industrie de ses commerçans, que par la science de son clergé; le dévouement de ses guerriers, l'intégrité

Digitized by Google

de ses magistrats; et en même temps que la philosophie déclamoit contre le fanatisme de ces hommes qui alloient, au péril de leur vie, porter à des peuples barbares notre religion et nos lois, elle admiroit l'industrie qui leur portoit des couteaux, des grains de verre et de l'eau-de-vie.

Au reste, dans ces histoires philosophiques, la politique n'étoit pas mieux traitée que la religion, ni les rois plus ménagés que les papes; et lorsque la sévérité des jugemens philosophiques n'étoit pas désarmée par des pensions ou des louanges, ou contenue par la crainte, les rois n'étoient que des *mangeurs d'hommes;* leurs négociations n'étoient que fausseté, leurs guerres que barbarie, leurs administrations qu'avidité, leurs acquisitions qu'ambition; et leurs fautes passoient pour des crimes. Cependant ces mêmes actions, si odieuses dans un prince chrétien, pouvoient être excusées *sur l'intention* dans un prince philosophe, ou même jugées dignes des plus grands éloges. Un roi qui auroit négocié auprès du grand-seigneur *la reconstruction du temple de Jérusalem*, ou mis le feu à l'Europe pour renverser la religion chrétienne et s'emparer des principautés ecclésiastiques, eût été déclaré *grand homme*, et bienfaiteur de l'humanité; et pourvu que la philosophie fût accueillie, et ses adeptes honorés, l'administration la plus despotique, les forfaits même les plus odieux, trouvoient grace aux yeux des philosophes : et nous en avons vu d'illustres exemples.

On doit remarquer encore que, dans ces histoires *philosophiques*, on parle beaucoup de *destin* et de *fatalité* : ces mots reviennent fréquemment, même dans l'Histoire récemment publiée de *l'Anarchie de la Pologne*, histoire où il y a un grand éclat de style, quoiqu'avec un peu trop de complaisance à rechercher des motifs et à tracer des portraits. Le destin est en politique ce que le *hasard* est en physique; et comme le hasard n'est, suivant Leibnitz, que l'ignorance des causes naturelles, le *destin* et la *fatalité* ne sont que l'ignorance des causes politiques : et, certes, il y a eu beaucoup de ce destin dans la conduite de tous les cabinets de l'Europe.

Une histoire véritablement philosophique doit être composée dans des principes différens, et présenter d'autres résultats. Dans ce genre, nous avons des modèles : et les *Discours* de M. Bossuet *sur l'Histoire universelle* sont les plus remarquables. C'est assurément une pensée éminemment philosophique que celle qui ramène tous les événemens de l'univers, toute l'histoire des peuples, à un événement

Digitized by Google

véritablement universel, cause secrète de toutes les révolutions du monde, parce qu'il est la fin de toutes les choses humaines; et qui montre l'ordre général sortant du sein des désordres particuliers, et les conseils immuables de la Divinité accomplis même par les passions des hommes.

Sans doute une si haute philosophie ne pouvoit trouver sa place que dans le sujet qu'a choisi M. Bossuet; et l'Histoire de l'Etablissement et des Progrès du Christianisme, société universelle quant aux vérités, aux temps et aux hommes, ne pouvoit être qu'une Histoire universelle. Mais cette même manière de considérer les événemens, d'en saisir l'esprit et l'ensemble, et de les ramener tous à des points de vue généraux, peut être appliquée avec succès à l'histoire politique d'une société particulière; et c'est alors que l'étude de l'histoire est digne des esprits les plus élevés, et peut offrir d'utiles leçons aux hommes publics.

On raconte que M. d'Aguesseau, fort jeune encore, fut rendre visite au Père Malebranche, qui ne manqua pas de l'interroger sur ses études. D'Aguesseau lui dit qu'il s'occupoit beaucoup d'histoire : le P. Malebranche sourit, comme il auroit fait à l'aveu d'une foiblesse qui demanderoit de l'indulgence; et il conseilla au jeune homme de s'appliquer un peu moins à retenir des faits toujours les mêmes, et souvent incertains, et un peu plus à connoître les principes où se trouve la raison de tout, et même des faits historiques. Sans doute le sévère métaphysicien alloit un peu loin; mais son opinion prouve qu'un esprit solide et étendu doit chercher dans l'étude de l'histoire autre chose que des faits et des dates, et que si l'histoire de l'homme se trouve dans des faits particuliers, ce n'est que dans l'ensemble ou la généralité même des faits qu'on peut étudier l'histoire de la société.

Je crois même qu'à l'âge où elle est parvenue, lorsque la vie la plus longue peut à peine suffire à apprendre l'histoire de son pays, ou même de son temps, et que des *abrégés* de toutes les histoires composeroient à eux seuls une immense bibliothèque, on doit peut-être considérer l'histoire d'une manière encore plus philosophique, ou, si l'on veut, plus métaphysique, pour en tirer des règles générales applicables à toutes les circonstances de l'histoire et à la conduite des gouvernemens, à-peu-près comme les géomètres considèrent la quantité, et cherchent dans leur *analyse* des *formules* applicables à tous les calculs de la quantité en nombre et en étendue.

Et pour mieux faire entendre toute ma pensée, je ne

Digitized by Google

peux m'empêcher d'observer que le mot *analyse*, en passant de la langue des *lettres* dans celle des *sciences*, a reçu une acception un peu différente. *Analyser* un discours, signifie, selon le *Dictionnaire* de l'Académie, *le réduire à ses parties principales, pour en mieux connoître l'ordre et la suite*: cette signification se rapproche assez de celle que la chimie donne au mot *analyse*, qu'elle emploie pour exprimer *la réduction, la résolution d'un corps dans ses principes*; mais l'analyse géométrique est le procédé par lequel on opère sur la généralité même des quantités, et où l'on simplifie en généralisant; au lieu que la littérature, et même la chimie, simplifient en diminuant et en abrégeant. Il semble que les géomètres, qui avoient déjà le mot *algèbre*, auroient dû s'en contenter; ne pas multiplier assez inutilement les *homonymes*, qui dans toute langue sont une imperfection, et s'informer, avant de détourner ce mot à leur usage particulier, si le public ne l'avoit pas déjà employé à un autre usage.

Quoi qu'il en soit de cette observation, lorsque les progrès des sciences physiques ou de nos besoins, ont rendu insuffisans, ou d'une pratique trop difficultueuse, les procédés de l'arithmétique ordinaire ou les démonstrations de la géométrie linéaire, on a inventé *l'algèbre* ou *l'analyse*, qui au moyen de quelques *signes* abstraits, représentatifs de toutes les valeurs particulières, réelles ou possibles, opère sur la généralité des quantités numériques ou étendues, et réduit à des *formules* ou expressions générales la solution des problèmes que présente la combinaison infinie de leurs rapports. Ne peut-on pas transporter cette idée dans la science politique, et généraliser aussi dans trois *personnes* publiques ou sociales, exprimées par des dénominations générales, absolument tous les individus qui composent la société la plus nombreuse, et leurs diverses fonctions dans la société, la *personne* qui commande, la *personne* qui obéit, et la *personne* qui transmet à l'une les lois émanées de l'autre, et *sert* à leur exécution? Mais il y a cette différence entre les signes qu'emploie l'analyse géométrique, et ceux dont l'analyse politique peut se servir, que les premiers, a, b, x, y, ne signifient rien par eux-mêmes, parce qu'ils ne représentent que des quantités abstraites, toutes de même espèce, et qui n'ont d'autre rapport entre elles que des rapports en *plus* ou en *moins*; au lieu que les signes ou expressions de l'analyse politique, *pouvoir*, *ministre*, *sujet*, s'appliquant à la société et à un ordre de rapports qui classent les êtres intelligens dans des fonctions de nature différente,

Digitized by Google

doivent signifier et signifient par eux-mêmes l'espèce et la diversité de ces rapports.

L'auteur de cet article a présenté ces idées avec plus d'étendue dans un autre ouvrage (1); il en a même fait voir le rapport avec des notions encore plus générales, et même les plus générales qu'il soit possible à la raison de concevoir; et il ne se permet d'insister encore sur cette manière de considérer la société, que dans l'intime conviction que c'est uniquement sur cette base qu'on peut élever l'édifice de la science historique et politique, science que Leibnitz, au commencement du dernier siècle, trouvoit fort peu avancée, et qui depuis a plus perdu qu'elle n'a gagné.

Et pour continuer la comparaison que j'ai établie entre l'analyse géométrique et l'analyse politique : la vérité de cette formule politique qui classe tous les individus de la société sous les dénominations générales de *pouvoir*, *ministre*, *sujet*, une fois reconnue, le grand problème de la souveraineté du peuple eût été résolu; et la raison auroit jugé contre les passions que les deux personnes *extrêmes* de la société, distinctes l'une de l'autre, ne pouvoient pas être confondues en une seule, ni le *sujet* devenir *pouvoir*, sans absurdité dans les termes, et par conséquent dans l'idée.

Les rapports qui existent entre ces trois personnes publiques, forment les lois politiques; et leur manière d'être fixe ou mobile, c'est-à-dire héréditaire ou temporaire, forme les différentes constitutions des Etats. Ainsi, dans le gouvernement monarchique, où le *pouvoir* et le *ministre*, qu'on appelle le roi et la noblesse, sont fixes ou héréditaires, l'état du sujet, au bonheur de qui se rapporte toute la société, est fixe aussi et héréditaire : ce qui veut dire que l'acquisition, la jouissance et la transmission paisible de sa propriété morale et physique sont pleinement assurées, et mieux garanties contre les révolutions que dans toute autre combinaison de société. Là où le *pouvoir* et ses fonctions confondus dans des corps délibérans sont mobiles ou temporaires, ce qui constitue la démocratie, l'état du sujet est aussi mobile ou incertain, et la famille plus exposée à souffrir des troubles et des révolutions de l'État. Lorsque le pouvoir est héréditaire et le ministre électif ou temporaire, comme en Turquie, ou que le pouvoir est électif, et le ministère héréditaire comme autrefois en Pologne, ces deux états de société opposés en apparence, ne remplissent pas mieux l'un que l'autre la fin de toute société, qui est la

(1) *De la Législation Primitive.*

Digitized by Google

sûreté et la stabilité du sujet; et quoique un peu plus stables que la démocratie pure, parce qu'il y a quelque chose d'héréditaire, ils n'ont pas la force et la stabilité d'une monarchie régulière où tout est héréditaire, ministère comme le pouvoir.

C'est dans ces principes que se trouve la raison de l'état différent des deux sociétés grecque et romaine : l'une plus mobile, plus agitée, parce qu'il n'y avoit aucune fixité dans les personnes publiques; l'autre plus stable et plus forte, parce qu'il y avoit de l'hérédité dans le *patriciat*, qui est le corps des ministres exerçant le pouvoir comme la *noblesse*, ou le corps des ministres exerçant les fonctions publiques sous les ordres du pouvoir.

Cette confusion des deux premières *personnes* qui doivent être distinctes, et la mobilité de l'une et de l'autre, rendent raison des troubles qui déjà s'élèvent au sein des *États-Unis* d'Amérique, et qui tôt ou tard ameneront la ruine de cette république, fille chérie de la philosophie du dix-huitième siècle, et aussi foible de constitution que sa mère. Avec ces principes, M. de Montesquieu se fût bien gardé de hasarder sur *l'éternité* de la république suisse, une prophétie qui devoit être quarante ans après démentie par l'événement; et il auroit jugé que si la force et la stabilité des monarchies voisines contenoient à leur place ces *pièces* politiques mal assemblées, le moindre ébranlement dans la constitution générale de l'Europe devoit entraîner leur dissolution.

On peut voir dans ces divers exemples l'application de l'histoire à la politique, et la preuve de la politique par l'histoire; et ils servent à montrer que cette manière *métaphysique* ou générale de considérer la société politique, n'est pas une manière *abstraite;* mais qu'elle se prête au contraire aux développemens historiques les plus positifs, et s'applique avec la même justesse à la société domestique et à la société religieuse.

Il échappa un jour à l'auteur de cet article, s'entretenant avec un homme de beaucoup d'esprit, de lui dire qu'il croyoit possible de faire l'histoire d'une société sans nommer aucun des rois qui l'ont gouvernée. Ce propos hasardé comme une plaisanterie, et pour répondre par un excès du même genre, au reproche, peut-être fondé, de trop généraliser les objets, n'est cependant pas dépourvu de fondement : et d'après ce que nous venons de dire, on aperçoit que le pouvoir dans une monarchie régulière étant héréditaire et indivisible, passant tout entier et toujours le même,

Digitized by Google

sans interruption comme sans partage, d'un monarque à l'autre, et précédant tous ceux qui naissent, survivant à tous ceux qui meurent, la plus longue suite de rois ne forme jamais qu'un même pouvoir ou une même royauté. Or, l'histoire politique d'une société n'est que l'histoire de son pouvoir. J'irai même plus loin : et je ferai remarquer que même autrefois en France et dans nos maximes de droit public, nous considérions le pouvoir d'une manière tout-à-fait métaphysique, et abstraction faite de tout individu, puisque nous disions *que le roi ne meurt pas en France;* et que nous exprimions par cette locution très-générale, et qu'on ne peut assurément pas prendre dans un sens particulier, la perpétuité et en quelque sorte l'immortalité du pouvoir.

Et pour ne parler ici que du pouvoir, et faire l'application à notre propre histoire, de cette manière générale de considérer cette première des personnes publiques, cause politique de tous les effets, c'est-à-dire de tous les faits de la société, on peut remarquer dans l'histoire, ou plutôt dans la vie politique de la France, trois âges du pouvoir, qui sont, à la vérité, plus distincts en France que dans toute autre société, parce qu'ils correspondent en général et assez exactement à ce que nous appelons les trois races de nos rois ; mais qui représentent tous les âges du pouvoir dans toutes les sociétés, c'est-à-dire toutes ses manières possibles d'être. Au premier âge, le *pouvoir* étoit *personnel*, et en quelque sorte domestique, comme il l'est dans toute société qui commence. De là vient qu'il se partageoit entre les enfans comme une succession de famille, parce que l'homme qui avoit commencé la société en en conquérant le pouvoir, en disposoit comme d'un bien propre. Au second âge, le pouvoir est devenu *public* par la transmission indivisible, héréditaire, par la loi constante de la primogéniture, ajoutée à celle de la masculinité, par la distinction et l'hérédité du ministère public ou de la noblesse, qui est *l'action* constitutionnelle du pouvoir. Au troisième âge, le pouvoir est insensiblement devenu *populaire* par l'influence de certaines doctrines et la contagion de quelques exemples. La fonction judiciaire, la *force armée*, ont passé peu à peu aux mains de la troisième personne, que nous appellions en France *tiers-état;* et même de nos jours, le pouvoir lui-même est tombé tout entier aux mains de la multitude.

Ainsi, au premier âge, le pouvoir a péri par l'usurpation qu'en ont faite les rois eux-mêmes, qui l'ont partagé comme un patrimoine ; et au dernier, il a péri par l'usurpation du peuple

Digitized by Google

peuple qui l'a partagé comme une proie. Car, au second âge, si le matériel du pouvoir, le territoire et la force qui en dépend avoient été usurpés par les grands feudataires, le moral du pouvoir, ou le pouvoir moral s'étoit conservé tout entier dans la *suzeraineté* : lien puissant, qui a empêché dans les temps périlleux, la dissolution totale de la France, et à servi à retenir ce qu'on ne pouvoit encore reprendre.

Mais comme le présent conserve toujours quelque chose du passé, toutes les causes de destruction qui avoient agi dans les deux premiers âges, se sont combinées dans le dernier pour opérer l'anéantissement du pouvoir. Ainsi l'on retrouvoit encore de nos jours quelques restes des partages de famille usités au premier âge, et même du pouvoir exorbitant des grands feudataires pendant le second, dans la loi des *apanages*, par laquelle les princes du sang royal, membres à la fois de la famille régnante et grands de l'Etat, étoient dotés en terres, en titres de provinces en prérogatives, au lieu d'être pensionnés comme les princes des autres maisons royales de l'Europe : loi dangereuse qui donnoit aux princes une existence incompatible avec le repos de l'Etat et sa véritable force, et qui a été cause que dans tous ses âges, et particulièrement dans l'âge de la révolution, la France a été plus troublée par les intrigues et les prétentions des princes factieux qu'aucun autre Etat de l'Europe, et même moins servie par les talens des princes vertueux, parce que les rois ont craint souvent de confier de grandes fonctions, et peut-être d'inspirer de grandes vertus à des hommes à qui la loi donnoit quelque participation aux honneurs, et même à la réalité du pouvoir. (1)

Ces trois âges du pouvoir, *personnel*, *public* et *populaire*, rendent raison de tous les accidens de la société ; ils comprennent tous les périodes du pouvoir, sa naissance, sa vie et sa mort, et expliquent à la fois et les différens rapports sous lesquels le pouvoir a été considéré, et les divers sentimens qu'il a excités.

Au premier âge, le roi étoit plutôt le chef de la première famille et le plus grand propriétaire. Au second, il étoit le premier seigneur haut-justicier, suzerain de tout le territoire, et de qui *relevoient* tous ceux qui l'habitoient ; et pour le dire en passant, l'expression de *relever* alors usitée, pré-

(1) Les inconvéniens de cette loi étoient sentis par de bons esprits ; et je crois que sous Louis XV, M. de Machaut proposa au conseil la conversion des apanages en pensions.

Digitized by Google

sente des idées plus fières et plus nobles que celle de *dépendre*. Au troisième âge, et comme je l'ai dit plus haut, depuis la propagation de certaines doctrines politiques, et par l'influence de quelques exemples, le roi étoit plutôt considéré comme un premier *fonctionnaire* du peuple souverain, un magistrat suprême, un président d'assemblée délibérante. Il est aisé de voir que de ces trois manières de considérer le pouvoir, celle qui présente les rapports les plus justes sur la nature et la prééminence de la royauté, qui ne doit être ni concentrée dans des idées personnelles et domestiques, ni compromise dans des délibérations populaires, et celle de *seigneur*, expression qui rappelle originairement la supériorité de l'âge *senior*, et par conséquent des idées de raison et de justice. Cette justice exercée sur un territoire déterminé s'appelle la *jurisdiction*, premier attribut du pouvoir qui comprend tous les autres, et qui lui donne *action* contre les méchans qui troublent la sûreté du territoire soumis à sa jurisdiction; *action* sur les bons pour les employer à la défense du territoire et à l'appui de la jurisdiction. Cette expression de *seigneur* convenoit d'autant mieux au pouvoir, image du ministre de la Divinité, que Dieu lui-même s'appelle ainsi dans ses relations avec la société humaine.

Ces divers rapports sous lesquels on a considéré le pouvoir en France à ses divers âges, ont dû produire des sentimens différens. Au premier âge, le pouvoir plus personnel étoit plus redouté, parce qu'il étoit plus arbitraire. L'homme vouloit, et quelquefois exécutoit tout à-la-fois, comme on le voit fréquemment dans l'histoire de Clovis et des autres rois demi-barbares de la première race. Alors, la loi étoit souvent un caprice, son exécution une violence; le roi, un despote; et ses ministres, des satellites. Au troisième âge, le pouvoir le plus familier si j'ose le dire, le plus populaire, a reçu peut-être plus de témoignages extérieurs d'affection. Mais au second âge, le pouvoir plus affermi par les institutions publiques, élevé hors de la portée des sujets, plus absolu par conséquent, (car le foible Louis XIII avoit un pouvoir plus absolu que le fort Clovis) a été plus respecté; et par-là, mieux défendu contre les précautions de la crainte, et même contre les inconstances de l'amour : car, il faut bien l'avouer, ce n'est que depuis que les rois ont été *tant aimés*, qu'il a fallu les entourer de gardes. C'est que la crainte ou l'affection, sentimens tout humains, participent de la mobilité et de la légèreté de l'homme; au lieu que le respect qui se compose à la fois d'amour et de crainte, est un sentiment profond et religieux.

Digitized by Google

et de la même nature que celui que nous devons à la divinité; et tandis que les revers auxquels les rois sont exposés, autant et plus que les autres hommes, changent la crainte en mépris, et que les caprices du peuple changent ses affections en haine, le respect fondé sur des motifs supérieurs et un sentiment profond de la nécessité du pouvoir, reçoit du malheur des rois un plus auguste caractère et ne s'affoiblit même pas par leurs injustices ou par leurs fautes. Et certes, on trouve dans notre histoire, et je crois seulement chez nous, une preuve bien forte et tout-à-fait extraordinaire du respect religieux qui s'attachoit autrefois à la royauté, dans la persuasion où l'on étoit en France, que les rois à leur sacre faisoient des miracles et guérissoient les écrouelles par leur attouchement : idée sublime, et qui n'est que le voile de cette grande vérité, qu'il n'y a pas d'infirmité sociale que la religion et la royauté agissant de concert ne puissent guérir. Il faut avoir le courage de le dire, et de braver l'odieux dont ceux qui ont voulu retenir les chefs des nations dans cette *popularité* (1) qui a perdu les peuples et les rois, ont chargé cette expression : au second âge le pouvoir étoit *féodal*, c'est-à-dire, qu'il exigeoit non pas seulement l'obeissance, mais la *fidélité* des sujets comme le prix de la justice et de la protection qu'il accordoit à la religion, à la morale, à la propriété, à la jouissance paisible et assurée de tous les avantages de la société. Et n'est-ce pas au même titre que Dieu lui-même exige la fidélité de la part des hommes, qu'il a placés sur la terre, et qu'il a entourés de tout ce qui peut suffire à leurs besoins et contribuer à leur bonheur.

Et à ce propos, je ne peux m'empêcher d'admirer l'étrange idée qui saisit tout-à-coup *l'Assemblée Constituante*, lorsqu'elle se persuada qu'il étoit beaucoup plus conforme aux notions d'une véritable liberté politique de dire : *roi des Français*, que *roi de France;* chef des hommes, plutôt que seigneur justicier du territoire, et qu'elle substitua ainsi une dénomination populaire à un titre public ou *féodal*. Il y a précisément entre les relations dont ces deux expressions présentent l'idée, la même différence qu'entre les relations de *domestique* attaché au service personnel du maître, et de locataire qui habite la maison d'un propriétaire. Cette comparaison est d'autant plus juste que partout et sous toutes

(1) Je prends le mot dans un sens politique, et non dans le sens usuel qui signifie *affabilité*. J'en avertis pour ceux qui feignent de ne pas entendre le sens dans lequel un écrivain emploie certaines expressions, pour pouvoir lui en faire des crimes.

Digitized by Google

les formes possibles de gouvernement, le pouvoir public représentant l'Etat tout entier, est nécessairement propriétaire universel du territoire, non (qu'on y prenne bien garde), non pour usurper ce qui est occupé, mais pour disposer de ce qui est vacant. Ainsi, quand une famille *feudataire* ou propriétaire, *a fini son bail* héréditaire par la mort naturelle ou civile, et qu'elle s'éteint sans laisser de successeurs ni d'héritier légitime, l'Etat rentre en possession de ses propriétés : et il le faut ainsi, pour empêcher les querelles que feroient naître un héritage sans possesseurs. L'Etat alors dispose d'un bien abandonné, comme il doit disposer d'un homme délaissé, et il donne un maître à l'héritage vacant, comme il donne du travail et la subsistance à l'homme vagabond. Ce sont ces idées prises à l'envers, qui ont motivé ces lois terribles contre les émigrés dont on a regardé les biens comme vacans par leur désertion, ou tombés en *commise* par leur délit : en sorte que par une bizarrerie digne de tout le reste, ce fut au moment qu'on s'élevoit avec le plus de violence contre toute espèce de féodalité que l'on exerça sur les grands propriétaires les actes les plus solennels et les plus rigoureux de la jurisdiction féodale : le droit de *déshérence* et celui de *commise*. Assurément il falloit beaucoup d'une certaine philosophie subtile et pointilleuse, beaucoup de ce petit esprit qui a régné en France dans le dernier siècle sur tous les objets, pour trouver odieuse une dénomination qui faisoit plutôt sentir les relations du propriétaire au pouvoir de jurisdiction que la dépendance de l'homme du pouvoir de disposition et de commandement. On dit *le cacique des Natchès ou des Iroquois; le kan des Tartares; le hetman des Cosaques*, parce que ces peuplades sauvages ou nomades forment plutôt un camp qu'une societé ; que les hommes qui les composent assemblés fortuitement pour la chasse ou pour le combat, obéissent et ne *relèvent* pas ; ne connoissent que la dépendance du guerrier, et non les rapports du citoyen ; et que les familles errantes, comme la nation, et sans territoire fixe et transmissible, ne font pas un corps politique uni par le lien puissant de la communauté du sol, et la jouissance paisible d'une propriété héréditaire. Mais les idées imparfaites des sociétés naissantes avoient reparu en Europe et égaré tous les esprits. On se transportoit aux premiers temps, et avant la formation de la société publique, lorsque chaque peuplade ou chaque famille, après avoir défriché un coin de forêt en disputoit la possession aux bêtes féroces, ou aux hommes plus féroces que les animaux ; et y vivoit sans dé-

Digitized by Google

pendance, par ce qu'elle y vivoit sans protection, toujours à la veille d'être troublée dans cette possession précaire : car au premier âge d'une société, il n'y a que des possesseurs. Ce n'est que dans la société civilisée qu'il y a des propriétaires; et ces idées de propriété plus puissantes que les hommes, plus puissantes même que les révolutions, ont été en Europe la raison de toutes les lois, et peuvent devenir encore le principe de tout ordre, et la cause de toute stabilité.

Je reviens à la distinction des trois âges du pouvoir en France, *personnel*, *public* et *populaire;* distinction fondamentale qui peut résoudre de grandes difficultés historiques, rendre raison de toutes les lois politiques, et expliquer les changemens successifs d'une société. Le petit esprit demanderoit peut-être l'époque fixe de ces variations du pouvoir. Il voudroit déterminer le jour et l'heure où le pouvoir de personnel est devenu public, ou de public est devenu populaire. Mais il n'en est pas ainsi des révolutions insensibles de la société; et l'on peut appliquer au sujet qui nous occupe une excellente réflexion du président Hénault dans une matière semblable. « On veut, dit ce premier des annalistes, » que l'on nous dise que telle année, à tel jour, il y eut un » édit pour rendre vénales les charges qui étoient électives. » *Mais il n'en va pas ainsi de tous les changemens* qui sont » arrivés dans les Etats par rapport aux mœurs, aux usages, » à la discipline. Des circonstances ont précédé; des faits » particuliers se sont multipliés; et ils ont donné, par » succession de temps, naissance à la loi générale sous » laquelle on a vécu. »

Je ne crains pas de dire que les considérations générales que je n'ai fait qu'indiquer, sérieusement approfondies, mettroient plus de véritable philosophie dans notre histoire, et donneroient plus d'idées positives, de ces idées avec lesquelles ceux qui gouvernent savent d'où ils viennent et où ils vont, ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter, que la connoissance détaillée de tous les faits et de toutes les dates de notre histoire, s'il étoit possible de les retenir, ou même de les lire : car, quelqu'importance que l'on attache à la connoissance des faits historiques, les faits même les plus nombreux, et classés dans l'ordre le plus méthodique, ne sont que des recueils d'anecdotes sans liaison entr'elles, si l'on ne les rapporte tous à un petit nombre de principes généraux qui en indiquent la cause, et en font prévoir les résultats. J'ose même dire qu'on peut, au moyen de ces principes généraux, se passer de la connoissance d'un grand nombre de faits, ou même conjecturer d'une manière cer-

Digitized by Google

taine ce qui a dû arriver et ce qui doit suivre. En effet, pour revenir à l'exemple que j'ai déjà cité, il suffit de savoir que, dans une société, les princes du sang royal sont apanagés en provinces, et que sans y jouir précisément des droits *régaliens*, ils y possèdent, ou par le droit de leurs apanages, ou par l'influence de leur haute naissance, des prérogatives bien supérieures à celles de la propriété ordinaire, et même quelque participation au *pouvoir* public dans la nomination aux emplois, ou dans d'autres parties de l'administration; et l'on peut conjecturer avec certitude, même sans avoir lu l'histoire de cette société, que des princes ont été à la tête de toutes les intrigues et de tous les troubles qui l'ont agitée, et que si jamais elle est renversée, elle périra par l'appui que des factieux trouveront dans le nom, le crédit, les richesses ou les passions de quelque prince. On n'a pas besoin de connoître l'histoire d'Angleterre, pour juger tous les désordres que la succession féminine peut produire dans un Etat; ni de lire l'histoire de Pologne, pour affirmer que la succession élective ôte à une grande nation tout principe de force et de stabilité, et qu'elle doit tôt ou tard la conduire au dernier degré de malheur et d'avilissement. Ici les faits viennent à l'appui des principes; et la connoissance en est nécessaire à la plupart des hommes, qui ne voient les principes que dans les faits subséquens : semblables à des enfans, qu'on ne peut instruire qu'avec des *exemples* et des *images*. Mais ceux qui voient les faits dans les principes qui les précèdent, n'ont pas besoin, autant qu'on pourroit le croire, de consumer leur temps et leur esprit à retenir des détails souvent incertains, presque toujours contestés, et quelquefois contradictoires. Cette manière générale et expéditive d'étudier l'histoire convient sur-tout à ceux qui sont appelés à gouverner la société; et l'on peut dire que si un prince doit avoir lu l'histoire de tous les rois, il lui suffit peut-être de retenir l'histoire de deux rois....., un roi fort et un roi foible.

Cette méthode, qui simplifie l'étude de l'histoire, plutôt qu'elle ne l'abrège, devient absolument nécessaire pour l'histoire des sociétés modernes. Les peuples anciens sont finis; et avec quelque détail que l'on écrive leur histoire, le terme en est fixé et connu. L'histoire de la République romaine ne va pas au-delà de la bataille d'Actium, ni celle de l'Empire romain plus loin que le règne d'Augustule. L'histoire de l'Empire d'Orient commence à la fondation de Constantinople, et finit à la prise de cette ville par les

Digitized by Google

Turcs : mais les sociétés chrétiennes, qui tiennent de leur religion et de leurs constitutions politiques un principe de force et de durée qui manquoit aux sociétés païennes, ne font peut-être que commencer ; et lorsqu'on pense que l'Histoire de France, par Velly et ses continuateurs, aura, si jamais on l'achève, plus de cent volumes, et n'ira cependant que jusqu'au commencement du dernier siècle, on est convaincu de la difficulté toujours croissante, et bientôt de l'impossibilité de lire et de retenir l'histoire d'un seul peuple ; et l'on sent la nécessité de les réduire toutes à des analyses, qui ne satisfont peut-être pas la curiosité, mais qui nourrissent la pensée, forment le jugement, et règlent la conduite.

A mesure que la société vieillira, semblable à l'homme qui avance en âge, elle gagnera en force de raison ce qu'elle perdra en souvenir des faits passés ; et l'histoire, devenue plus philosophique, sera moins chargée de détails, et plus féconde en observations et en résultats. Mais l'histoire ne sera philosophique qu'autant qu'elle sera positive : car là où il est indispensable de savoir, parce qu'il est nécessaire de pratiquer, il n'y a rien de moins philosophique que le doute ; et l'homme n'est pas plus savant tant qu'il doute, qu'il n'est riche tant qu'il cherche. Je fais cette observation pour répondre à l'étrange idée de M. Gaillard, qui veut qu'un historien soit *impassible*, et qu'on ne puisse deviner quels sont ses principes religieux ni ses principes politiques. Cette *apathie sublime*, comme l'appelle le bon M. Gaillard, bien différente de l'impartialité, qui est le premier devoir de l'historien, ne prouve qu'une extrême indifférence pour toutes les opinions vraies ou fausses, ou plutôt une ignorance profonde de la vérité, et ne peut que prolonger les erreurs de la société.

Un écrivain doit avoir en morale et en politique des opinions décidées ; parce qu'il doit se regarder comme un instituteur des hommes ; et certes, pour apprendre à douter, les hommes n'ont pas besoin de maître. Douter avant de décider, se décider après avoir douté, doit être la devise de tout homme qui s'ingère dans la noble fonction d'éclairer ses semblables. Je sais que l'on peut soutenir avec opiniâtreté des opinions fausses, et même leur donner de la vogue ; mais la vérité appelle le combat, comme la force appelle l'action, et sûre de triompher tôt ou tard, ouvre la lice à ses ennemis. Elle ne craint que la neutralité : *quiconque n'est pas avec moi est contre moi*, a dit la vérité elle-même ; et j'ose dire que cette neutralité entre les opinions fortes ou

Digitized by Google

foibles, n'est pas plus dans le génie français, que le genre neutre n'est dans la langue française.

J'observerai en finissant que la distinction du pouvoir en personnel, public et populaire, se retrouve même dans la société religieuse. La religion chrétienne, à son premier âge, étoit renfermée dans l'intérieur de la famille. Elle étoit privée plutôt que publique ; et c'est ce qui explique son influence puissante sur les mœurs privées de ses premiers sectateurs. A son second âge, elle est devenue publique et par la fréquence et la solennité de ses assemblées générales, et par la profession qu'en ont faite les gouvernemens, et par les institutions publiques qu'elle a fondées pour le soulagement de toutes les misères de l'humanité : et de là son influence non moins puissante sur les lois des sociétés. Au troisième âge, la religion chrétienne dans une grande partie de l'Europe, est devenue populaire ou presbytérienne, et l'on a pu apercevoir dans tous les gouvernemens, une disposition générale à abolir les institutions publiques et les lois sévères du christianisme, à le dépouiller lui-même des propriétés qui assuroient la perpétuité de son culte, et à ramener le culte lui-même à la pauvreté des premiers temps. Alors la religion devenue populaire a perdu toute influence sur les mœurs et sur les lois ; mais la société, soit religieuse, soit politique tombée dans l'état populaire, ne sauroit s'y fixer ; et si elle n'est pas condamnée à périr, elle doit renaître à l'état public et recommencer le cercle qu'il lui est donné de parcourir : ce retour à l'état public sera une grande *révolution*. Déjà l'on peut remarquer que la religion en France, renfermée pendant nos troubles dans l'intérieur des oratoires domestiques, recommence à se produire au dehors, et voit peu-à-peu ses institutions renaître. Le pouvoir politique est aussi redevenu personnel comme dans toute société qui commence ou qui recommence ; parce que fondé ou rétabli par un homme extraordinaire, il reçoit dans le premier temps plus de force des qualités personnelles d'esprit et de caractère de celui qui l'exerce, que des institutions qui se ressentent des événemens qui ont précédé, et sont pendant long-temps, plutôt populaires que publiques ; je veux dire, plus républicaines que monarchiques.

DE BONALD.

Digitized by Google

*Suite des Souvenirs de Félicie L***;* par Mad. de *Genlis*. Un vol. in-12. Prix : 2 fr. 50 c., et 3 fr. 25 c. par la poste. A Paris, chez *Maradan*, libraire, rue des Grands-Augustins, n°. 9; à la Librairie Stéréotype, chez *H. Nicolle*, rue des Petits-Augustins, n°. 15; et chez le Normant.

Tout le monde connoît les *Souvenirs* de Mad. de Caylus. Ce qui fait le mérite de cet ouvrage, n'est pas seulement un style élégant et facile, une manière de conter pleine de naturel et de grace, c'est sur-tout l'intérêt attaché à l'époque célèbre qu'on y voit décrite : c'est encore que Mad. de Caylus n'avoit aucune prétention d'auteur; et qu'on sent qu'en écrivant sans ordre et sans liaison ce qui venoit se retracer à sa mémoire, elle ne vouloit, comme elle dit elle-même, qu'*amuser ses amis, et leur donner une preuve de sa complaisance.*

Mad. de Genlis ayant vécu long-temps dans des sociétés brillantes, où elle se trouvoit continuellement en rapport avec ce qu'il y avoit de plus distingué par le rang et par les talens, a voulu aussi écrire des *Souvenirs;* mais, malgré l'avantage de cette situation, et les rares talens de l'auteur, la peinture du Palais-Royal ne pouvoit devenir aussi intéressante que celle de la cour de Louis XIV. De plus, Mad. de Genlis, malgré une apparence de négligence et d'abandon qu'elle a eu soin de donner à son style, a peut-être trop songé au public en écrivant. Elle ne se borne pas à raconter, à l'exemple de Mad. de Caylus; en sa qualité d'auteur, elle interrompt trop souvent son récit pour se livrer à des dissertations religieuses, politiques, morales et littéraires. D'ailleurs, malgré les brillans succès qu'elle a obtenus, ou peut-être à cause de ses succès même, elle a eu ses adversaires et ses critiques. On devine bien que ses démêlés trouvent souvent place dans ses *Souvenirs;* et l'on sait que les ressentimens de tout écrivain ressemblent assez à la colère de Junon, que Virgile appelle *iram memorem.* En un mot, *Félicie L**** ne s'oublie point assez elle-même. Le *moi*, que Pascal trouvoit *si odieux*, se retrouve continuellement sous sa plume. Elle figure dans presque toutes les conversations ou les anecdotes qu'elle raconte; et l'on pense bien que ce n'est pas pour y jouer le plus mauvais rôle.

Quoi qu'il en soit, la première partie des *Souvenirs de*

Digitized by Google

Félicie a trouvé de nombreux lecteurs ; et il est probable que celle-ci n'en aura pas moins. C'est qu'indépendamment du nom de l'auteur, qui fait rechercher toutes ses productions, lors même qu'elles ne sont pas dignes de celles qui lui ont acquis une si juste célébrité, ces *Souvenirs* ont un mérite qui tiendroit lieu de beaucoup d'autres : c'est une extrême variété. Il est rare que le même sujet y soit traité deux pages de suite : tantôt c'est un bon mot, une anecdote plaisante ; tantôt un article polémique sur quelque point de littérature ou de morale. Des réflexions pieuses font place aux petites vengeances que l'auteur exerce contre ceux qui furent ses ennemis. Tout ce mélange pourra paroître bizarre, mais il n'y a personne qui ne puisse y trouver quelque chose à son goût ; et c'est toujours un avantage.

Le goût de la plupart des lecteurs, s'il m'est permis d'en juger par le mien, sera sans doute pour la partie la plus frivole des *Souvenirs de Félicie*. Je laisserai donc de côté, et sa philosophie, et sa politique, et sa métaphysique, pour ne m'occuper que des portraits, des anecdotes, des questions purement littéraires. C'est là sur-tout qu'on reconnoît de temps en temps l'auteur de Mad. de la Vallière, de mademoiselle de Clermont, et de tant d'autres ouvrages agréables : il faut sur-tout distinguer les réflexions sur le théâtre anglais. En y voyant quelles basses plaisanteries, quelles fautes grossières contre la raison, le goût et les mœurs, quelles turpitudes de toute espèce les poètes comiques et tragiques se plaisent à accumuler dans leurs ouvrages, on ne sait de quoi il faut plus s'étonner, de l'éternelle enfance de l'art dramatique chez un peuple qui possède plusieurs ouvrages excellens dans d'autres genres de littérature, ou de la barbarie de quelques écrivains qui voudroient proposer son théâtre pour modèle à une nation qui applaudit tous les jours Racine et Molière.

Mais si les Souvenirs de Félicie offrent encore quelques autres pages de critique, qu'on ne lira pas sans agrément, ni même sans profit, il faut avouer aussi qu'il y en a plusieurs auxquelles on ne sauroit donner les mêmes éloges, et qui doivent étonner dans un écrivain dont les opinions littéraires sont si saines, et le goût si pur. Il ne faut pas aller bien loin pour en trouver une preuve. Dès la seconde page, je remarque un paradoxe qui ressemble beaucoup à un vrai sophisme, quoique l'auteur s'en applaudisse, comme d'une découverte importante : « J'ai, dit Mad. de » Genlis, une manière de juger du mérite et du génie des » auteurs, qui m'est tout-à-fait particulière ; je cherche à

Digitized by Google

» connoître, en lisant leurs ouvrages, si par l'élévation » de leur ame, la justesse et l'étendue de leur esprit, la » pureté de leurs principes, ils auroient pu être avec éclat » autre chose que poètes et auteurs.... Tel est l'homme, » tels sont ses ouvrages; c'est une règle infaillible. » Mad. de Genlis applique ce principe à nos trois grands tragiques; et non-seulement elle avance que Corneille eût été un *magistrat intègre*, ce que personne ne contestera, la droiture et la noblesse de son caractère étant assez connues, mais elle en fait encore *un grand ministre, un bon prince souverain;* et voilà ce qu'il est permis de révoquer en doute. En effet, ce qui caractérise l'homme créé pour ces postes éminens, ce n'est point cette profondeur de génie qui ne peut se produire que dans des ouvrages fruits d'un travail opiniâtre et d'une longue méditation; c'est un discernement aussi prompt que sûr, une sagacité de tous les momens, qui saisit d'un coup-d'œil le vrai point de vue dans les objets les plus compliqués. On peut croire que cette qualité si rare, quoiqu'elle le soit peut-être moins que le génie poétique, auroit complétement manqué à l'auteur de Cinna. On sait qu'il n'étoit qu'un homme ordinaire dans les rapports sociaux, et qu'on ne reconnoissoit plus le grand Corneille, lorsqu'il sortoit de son cabinet.

Racine avoit reçu de la nature des talens plus variés. L'étendue et la flexibilité de son génie le rendoient propre à tous les genres de littérature, et à tous les travaux du cabinet. Mais étoit-il doué de la fermeté d'ame si nécessaire dans le maniement des affaires publiques? Cette sensibilité profonde qui donne tant de charmes à ses ouvrages, et que nous aimons à retrouver dans sa vie privée, s'allie bien rarement à la force de caractère qui fait le véritable homme d'Etat; et sans doute celui qui étoit si péniblement affecté de la plus mauvaise critique, auroit bientôt succombé dans une carrière où il faut braver chaque jour des haines, sinon plus acharnées, du moins un peu plus dangereuses que celles qui poursuivent les grands écrivains. J'avouerai, avec Mad. de Genlis, qu'on ne peut guère se représenter Voltaire *ambassadeur*, *magistrat*, encore moins *évêque*. Mais si ses tragédies sont inférieures à celles des deux maîtres de la scène, est-ce bien précisément parce qu'il avoit moins de dispositions qu'eux à la diplomatie ou à l'épiscopat? Etrange règle de jugement que celle qui prononce sur un écrivain, non d'après ce qu'il a fait, mais d'après ce qu'il auroit pu faire dans une carrière toute différente; qui mesure le talent de bien dire à celui

Digitized by Google

de bien faire, et qui forceroit à conclure qu'il n'y a point de véritable énergie dans les harangues de Démosthène, parce qu'il eut la foiblesse de jeter ses armes dans une bataille! Autant vaudroit-il juger un général sur ses dispositions plus ou moins heureuses à faire des vers, apprécier les talens militaires du grand Frédéric sur ses talens poétiques, et le génie politique du cardinal de Richelieu sur sa manie de composer de mauvaises pièces de théâtre. Corneille et Racine étoient nés pour la gloire des lettres françaises, pour produire des chefs-d'œuvre qui charmeront nos derniers neveux, comme ils nous charment nous-mêmes. Ce partage est assez beau, pour qu'il ne soit pas nécessaire de leur accorder si libéralement des talens qu'ils n'ont point eus. Ajoutez que l'homme vraiment né pour la gloire, est presque toujours invinciblement poussé par la nature dans une carrière déterminée, hors de laquelle il ne seroit plus qu'un homme ordinaire. Et l'on peut presque assurer que celui qui paroît également propre aux lettres, aux affaires publiques ou aux armes, ne sera jamais, ni un grand écrivain, ni un grand général, ni un grand ministre.

Cette attaque n'est point la seule que Mad. de Genlis porte à Voltaire. Quand elle a pour but de venger la religion et les mœurs des outrages qu'il a eu le malheur de leur faire, on doit lui applaudir sans doute. Son zèle ne sauroit être déplacé, puisque ce poète célèbre conserve encore de fanatiques partisans, qui admirant beaucoup moins en lui l'auteur de Mérope et d'Alzire que celui de tant d'ouvrages licencieux, traitent chaque jour d'ennemis du génie et des talens ceux qui gémissent de les voir déshonorés par une honteuse alliance avec le cynisme et l'impiété. Quant aux observations purement littéraires, les ouvrages de Voltaire y prêtent aussi beaucoup, puisqu'ils ont été tant de fois ou loués ou critiqués hors de toute mesure. Mais plus cette matière pourroit être riche en remarques curieuses et instructives, plus il seroit fâcheux de n'en faire que de hasardées ou de fausses : c'est à quoi l'auteur des Souvenirs n'a pas assez fait attention; témoin encore l'exemple que je vais rapporter.

Mad. de Genlis étoit allée à la Comédie Française voir jouer Zaïre. Soit qu'elle ne se fût pas trouvée, ce soir-là, dans ces heureuses dispositions qui, suivant Beaumarchais, rendent un *spectateur amusable*, soit que la pièce eût été mal jouée, il paroît qu'elle ne s'y étoit pas fort divertie : de retour chez elle, au lieu de s'en prendre à elle-même ou

Digitized by Google

aux acteurs, elle se met à son pupitre, et prétend se venger sur Zaïre même. Voici comme elle y procède : « Les jugemens littéraires d'une femme très-ignorante sont » sans conséquence ; ainsi je dirai sans détour que cette » pièce me paroît extravagante d'un bout à l'autre. » Voilà une précaution oratoire assez extraordinaire. Je suis très-ignorante; ainsi je puis me mesurer hardiment contre l'opinion générale ; mes jugemens sont sans conséquence ; ainsi je les ferai imprimer. Si ces raisonnemens ne sont pas très-justes, la plupart des critiques ne paroîtront guère plus convaincantes. Il suffira d'en rapporter quelques-unes. L'auteur trouve les vers suivans *bien indignes de la majesté de la tragédie, et par l'idée et par l'expression* :

> Je sais que notre loi, favorable aux plaisirs,
> Ouvre un champ sans limite à nos vaste desirs;
> Que je puis à mon gré, prodiguant mes tendresses,
> Recevoir à mes pieds l'encens de mes maîtresses;
> Et tranquille au sérail, dictant mes volontés,
> Gouverner mon pays du sein des voluptés.

Il n'est point *indigne de la tragédie* de saisir ce qui caractérise essentiellement les mœurs des peuples qu'elle met en scène ; et il me semble que les vers critiqués sont très-beaux, précisément parce qu'ils *expriment avec noblesse* des idées très-délicates à rappeler sur la scène, mais indispensablement liées au sujet.

Dans ces deux vers :

> Et du nœud de l'hymen l'étreinte dangereuse
> Me rend infortuné, s'*il* ne vous rend heureuse,

non-seulement Mad. de Genlis blâme avec raison *l'étreinte dangereuse*, mais, suivant elle, *le second renferme la plus lourde faute de langage : il faudroit, me rend infortuné, si elle ne vous rend heureuse.* Voltaire se permet assez fréquemment des négligences ; mais peut-être devroit-on y regarder à deux fois, avant de l'accuser d'*une lourde faute.* Ici, il est évident qu'il a fait rapporter le pronom *il* au *nœud de l'hymen*, et non à *l'étreinte dangereuse* ; ce qui est très-permis, du moins en poésie.

Voltaire s'applaudissoit beaucoup de ce vers :

> Je veux, avec excès, vous aimer et vous plaire ;

mais il ne trouve pas grace aux yeux du censeur, « qui pré- » tend qu'il est assez ridicule de déclarer que l'on veut *plaire* » avec excès. » C'est pourtant là le langage de la passion ; et s'il est ridicule, suivant Mad. de Genlis, elle conviendra bien du moins que Zaïre devoit en juger différemment.

Digitized by Google

Je puis assurer que je n'ai pas choisi les critiques les moins spécieuses. Voyons les conclusions de l'auteur : « Si » l'on fait jamais des commentaires sur Voltaire, le grand » Corneille sera bien vengé. » Il n'a pas besoin de l'être, puisque les critiques de Voltaire n'ont porté aucune atteinte à sa gloire. « Cependant, le second acte de Zaïre est *bien* » *beau*; et malgré beaucoup d'invraisemblance, il y a un » *grand intérêt* dans le reste de la pièce. » Un beau second acte et un grand intérêt dans une *pièce extravagante d'un bout à l'autre!* Au reste, Mad. de Genlis n'en veut qu'à Zaïre; et craignant sans doute d'avoir fait trop de mal au poète critiqué, voici ce qu'elle ajoute : « En dépit des » critiques les mieux fondées, *Mérope*, *Alzire*, *Sémiramis*, » *Mahomet*, paroîtront toujours des pièces très-théâtrales et » très-brillantes; et *Brutus*, à mon gré la meilleure de » toutes, est un admirable ouvrage. » Cela est généreux : mais Voltaire l'a échappé belle.

C'est ainsi que Mad. de Genlis, beaucoup plus disposée à la sévérité qu'à l'indulgence, aime à faire part de ses décisions : il est fâcheux qu'elle oublie trop souvent de les motiver. Heureusement, elle fait quelquefois trève à son goût pour les dissertations, afin de récréer ses lecteurs par quelque récit. On trouve dans ses Souvenirs un assez grand nombre d'anecdotes; les unes pleines d'intérêt, les autres gaies et plaisantes. Parmi celles-ci, il y en a qu'elle paroît raconter avec une sorte de prédilection. Ce sont celles qui mettent dans un beau jour la vertu du sexe, et qui rappellent la déconvenue de malheureux amans, trop confians ou trop indiscrets dans l'aveu de leur passion. La plus singulière dans ce genre, est l'histoire d'un M. de P***, lequel étant amoureux d'une dame qui, depuis plusieurs années, l'honoroit de son amitié, s'avisa un beau jour de se jeter brusquement à ses genoux, en lui disant les choses du monde les plus passionnées. « Mad. de***, dit Mad. de » Genlis, aima mieux en rire que de se fâcher contre un » ami qu'elle estimoit; elle tenoit un écran, et en plaisan- » tant elle en donna un petit coup sur le visage de M. de P***; » mais le petit clou d'épingle qui attachoit le manche de » l'écran, s'enfonça et s'accrocha au nez de M. de P***, » de manière que cet écran resta collé sur son visage, » comme un masque; car Mad. de*** l'avoit lâché en riant » aux éclats. Dans cet instant, quelqu'un entra : les rires » de Mad. de*** redoublèrent; et M. de P***, profitant de » son malheur, sans être vu, se releva précipitamment » avec l'écran sur son visage, et prit la fuite en l'emportant;

Digitized by Google

» il ne le décrocha que dans l'antichambre. Le tiers qui » avoit interrompu le tête-à-tête, n'ayant pas vu le visage » de M. de P***, ne sut pas son nom ce jour-là : Mad. » de*** ne voulut pas le dire; mais M. de P*** fut trahi » par la profonde égratignure qu'il avoit au nez, qu'il » conserva plusieurs jours, et qui le fit reconnoître. » On voit que si, dans cette occasion, Mad. de*** ressemble un peu aux femmes,

Dont l'honneur est armé de griffes et de dents,

elle montre du moins une gaieté qui ne leur est pas ordinaire, et que Mad. de Genlis paroît partager de bien bon cœur. Cela n'est peut-être pas très-charitable : il faut croire que la blessure de M. de P*** n'étoit pas profonde.

Ce qui distingue particulièrement l'auteur de *Madame de la Vallière*, c'est un tact délicat et fin qui lui fait saisir les mouvemens les plus secrets du cœur et des passions. Peu de femmes ont porté aussi loin qu'elle ce talent précieux, qui semble ne pouvoir appartenir qu'à leur sexe. On en retrouve encore quelques traces dans les Souvenirs de Félicie. Néanmoins, il faut avouer que les portraits qu'elle y a placés perdent une grande partie de leur mérite aux yeux de ceux qui, ne connoissant point les originaux, ne peuvent juger de la ressemblance. La Bruyère avoit les yeux sur les personnages de son siècle, en traçant ses immortels Caractères; mais il s'arrêtoit peu aux travers particuliers à quelques individus; et c'étoit sur-tout les traits qui peignent l'homme en général que son pinceau vigoureux s'attachoit à faire ressortir. Il faudroit avoir tout le génie de ce vrai philosophe pour se promettre des succès en publiant, à son exemple, des observations séparées, qui, ne se rattachant à aucun plan, ne peuvent tirer leur effet que de leur propre force. On sent de combien de volumes nous serions accablés si, pour faire un livre, il suffisoit d'écrire chaque fois sous le titre de *Souvenirs*, ce qu'on auroit dit, ou pensé, ou entendu dire depuis le matin. Si Mad. de Genlis avoit fait cette réflexion, il est probable qu'elle auroit ou supprimé, ou beaucoup abrégé les *Souvenirs de Félicie*. Ce n'est pas que ce livre puisse nuire à sa réputation, mais il n'y ajoutera sûrement rien; et c'étoit bien assez pour qu'elle s'évitât la peine de l'écrire, ou du moins de le publier. On y trouve la preuve certaine qu'elle est beaucoup plus appelée à émouvoir, à intéresser par des récits touchans, et par la peinture des mœurs et des caractères, qu'à débattre des questions de métaphysique ou de politique. Qu'il soit donc permis de

Digitized by Google

l'exhorter à laisser *le raisonner* et le ton tranchant de l'ergotisme, pour occuper sa belle imagination à des ouvrages pareils à ceux qui ont valu une si juste célébrité à l'auteur, et à ses nombreux lecteurs tant d'heures agréables.

C.

Vie de Frédéric II, roi de Prusse, ou *Tableau des Evénemens historiques, militaires, politiques, litteraires, des sciences et des arts, sous le règne de ce prince;* par M. *Denina*, bibliothécaire de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie. Un vol. in-8°. Prix : 3 fr. 50 c., et 4 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez *Villet*, libraire, rue Hautefeuille; et chez *le Normant.*

Lorsque la Prusse étoit encore assise au rang des puissances continentales, l'histoire de son agrandissement pouvoit intéresser les curieux d'événemens extraordinaires, et son roi philosophe devoit trouver des admirateurs enthousiastes chez tous les hommes d'un esprit superficiel et léger, qui prennent toujours le succès du moment pour une preuve de sagesse et de génie. Le dernier essai que cette puissance vient de faire de ses forces a détruit une grande illusion, et le moment n'est pas loin où le système militaire de Frédéric, sa politique et sa morale seront considérés comme les causes premières des malheurs attirés sur ses Etats et sur sa famille.

On remarquera sans doute dans le jugement qu'on portera sur ce héros du siècle des grandes erreurs, qu'il n'a jusqu'ici trouvé de panégyristes que parmi les partisans ou les dupes de la fausse philosophie, et que tout ce qu'ils ont loué dans ce monarque, peut devenir aujourd'hui le sujet des plus graves reproches. M. Denina, lui-même, auteur de la *Nouvelle Vie de Frédéric*, ne sera pas excepté du nombre des historiens que cette philosophie, ou quelques sentimens particuliers d'attachement et de reconnoissance ont empêché de se renfermer dans les bornes de la simple vérité, et qui se sont considérés comme obligés non-seulement d'exalter ce qu'il suffisoit de raconter, mais encore de louer tout ce qui ne pouvoit pas même être excusé. Il annonce, dans son Avant-Propos, qu'il auroit abandonné la tâche dont il s'étoit chargé, si l'*Eloge du roi de Prusse*, par M. le comte de Guibert, avoit renfermé quelques noms de plus, quelques dates et quelques détails plus circonstanciés; ce qui marque assez

Digitized by Google

assez le dessein qu'il avoit formé de ne montrer Frédéric que sous l'aspect le plus favorable, sans s'inquiéter du titre de son livre, qui promettoit *la Vie* et non l'*Éloge* de ce philosophe couronné.

Ce n'est donc pas une nouvelle vie du roi de Prusse que M. Denina nous présente, mais un nouvel éloge qu'il offre à notre admiration; et malheureusement la *troisième édition* de son volume arrive un an trop tard pour qu'il puisse trouver des applaudissemens, même chez les plus aveugles apôtres de cette doctrine qui ne reconnoît rien de juste que ce que la force peut obtenir. Le premier royaume que cette doctrine avoit fondé au milieu des nations civilisées par une autre morale, a terminé sa carrière militaire après soixante ans d'une existence problématique. On doit au moins reconnoître et convenir aujourd'hui que la solidité manquoit à cette existence, et qu'il faut autre chose que des baïonnettes pour créer des Empires qui puissent porter la gloire de leurs fondateurs jusque dans les siècles les plus reculés. M. Denina, séduit par le faux brillant de son sujet, peut-être aussi par le desir de rendre un hommage public à un prince dont il avoit reçu quelques marques de distinction, n'a pas voulu le juger avec la morale dont il a long-temps été le ministre, parce qu'elle condamnoit trop ouvertement ce prince; il a trouvé qu'il étoit plus prudent de n'en pas dire un mot, et d'écrire tout son éloge, comme si elle n'existoit pas: moyen commode à la vérité, pour admirer, sans opposition, tout ce que le caprice et la passion veulent admirer; mais, en même temps, cause certaine des plus graves écarts auxquels un galant homme puisse s'exposer, et que la critique doit toujours relever.

On ne cherchera donc pas dans le volume de M. Denina l'histoire exacte de Frédéric, puisqu'il n'a pas voulu l'écrire, puisqu'il a soigneusement écarté de sa vie tous les faits particuliers qui pouvoient, aux yeux même des philosophes, ternir sa réputation, ou seulement la montrer sous un jour défavorable, et qu'il n'a fait entrer dans son éloge que les actions publiques sur lesquelles l'ignorance ou la mauvaise foi trouvent toujours à discuter. Ce n'est pas cependant que nous prétendions blâmer cette discrétion et cette prudence qui retiennent la main d'un écrivain lorsqu'il rencontre quelqu'action ténébreuse et déshonorante, inutile sur-tout à la représentation des caractères. La plume de nos historiens modernes ne s'est montrée que trop libérale de ces misérables aventures; mais on doit remarquer que s'il peut être permis d'en indiquer quelquefois, avec ménagement, c'est

Digitized by Google

lorsqu'elles sont indispensables pour peindre les passions dominantes, et pour couvrir de mépris les mauvais principes qui les ont fait naître et qui les entretiennent. On ne sait que trop tout ce qu'à cet égard on pourroit reprocher à Frédéric : la haine des philosophes avec lesquels il a vécu a pris soin de le publier, et son immoralité profonde n'en a que trop confirmé la possibilité.

Il n'y a pas de doute que c'est à cette même immoralité qu'il auroit fallu rapporter non pas seulement les désordres de sa conduite privée, mais les actes les plus éclatans de sa politique, ses prétentions sur les provinces voisines de ses petits Etats, ses envahissemens, et la nécessité dans laquelle il s'est trouvé de conserver par la force ce qu'il n'avoit pu conquérir légitimement. Qu'au milieu de ces guerres, suscitées par la seule ambition de se rendre indépendant, il ait fait preuve de talens militaires, et de quelque résolution généreuse dans des circonstances difficiles, c'est ce qui n'est contesté par personne ; mais ces mêmes qualités, précieuses lorsqu'elles sont employées à la défense d'une cause avouée par la justice, cessent de mériter l'admiration des hommes, lorsqu'elles ne sont qu'un moyen de ravager inutilement des provinces, ou qu'elles sont l'effet soudain et forcé d'un danger dans lequel on s'est impunément précipité.

En mêlant aux événemens de la vie de Frédéric quelques observations d'une critique éclairée, M. Denina pouvoit faire une histoire sinon intéressante, aujourd'hui que la politique prussienne vient d'être jugée, du moins utile encore et curieuse, par le pressentiment du résultat que cette politique devoit produire ; mais au lieu de cette raison vigoureuse qui ne se laisse point entraîner par l'exemple, et qui voit dans l'avenir tout ce que la corruption amène à sa suite, cet écrivain ne nous offre dans son ouvrage que des faits détachés assez mal représentés, et une admiration stérile ; son récit est pénible, et la charge qu'il s'est imposée semble trop forte pour son esprit : il l'abandonne même quelquefois, comme dans le chapitre XX de la première partie, dont le titre annonce la découverte d'un émissaire secret arrêté par *Fermor*, général russe ; quoiqu'il ne rende compte de ce fait que dans le chapitre suivant, et qu'alors le titre n'en fasse aucune mention : ensorte qu'il est impossible de dire à quel temps il faut rapporter ce petit événement. Et dans le chapitre V de la seconde partie, où il annonce qu'il va dire un mot de la guerre d'Amérique, pour faire connoître, dit-il, les raisons qui ont déterminé l'Espagne à accréditer un premier envoyé à Berlin, et où non-seulement

Digitized by Google

il ne dit rien de cette guerre, mais où même il ne parle plus de l'envoyé, qu'il oublie ensuite totalement dans les chapitres suivans.

Mais ce qui seul suffiroit pour faire soupçonner plus d'inexactitude et plus de négligences que cet ouvrage n'en renferme peut-être, c'est la manière étrange dont le commencement du XVII chapitre de la première partie est rédigée ; il faut le transcrire pour en avoir une idée exacte :

« La Suède, dit-il...., toujours affligée par des guerres » intestines, ne se fit remarquer ni par des exploits glo- » rieux au dehors, ni par de bons établissemens au dedans : » la seule particularité qui auroit pu mériter de l'attention, » étoit que non-seulement les bourgeois, mais les paysans, » dont l'état est nul partout ailleurs, avoient, comme ils » l'ont encore, droit de suffrage dans les diètes nationales. » Mais cet avantage étoit payé trop cher par les maux que » causoient la confusion et l'anarchie qui succédoient tour-à- » tour à la tyrannie. Gustave Vasa *s'empara* du trône, » après avoir travaillé comme un manœuvre dans les » mines où il s'étoit caché, pour se soustraire aux pour- » suites des usurpateurs qui vouloient décapiter son père, » *délivra* sa patrie d'un esclavage ignominieux, et lui » acquit de la considération vers l'an 1530. »

Nous ne nous arrêterons pas à chercher quel est cet avantage qui produit *la confusion et l'anarchie succédant tour-à-tour à la tyrannie.* Il est assez facile de voir que l'auteur ne s'entend pas lui-même, et qu'il écrit sans aucune réflexion : il se sert ici du verbe *s'emparer*, pour exprimer l'action de Gustave, comme si le trône qu'il *reconquit* ne lui appartenoit pas ; il le compare à un *manœuvre*, sans se douter que ce mot a quelque chose de bas qui ne convient nullement en parlant de ce vaillant roi : il écarte le verbe *délivrer* du nominatif de la phrase, de telle sorte qu'on ne sait plus à quoi il faut le rapporter. Toutes ces inadvertances sont cependant peu de chose en comparaison de celle qui suit immédiatement, et qui consiste à ne plus se souvenir de ce qu'il vient d'écrire, et à le répéter avec de très-légers changemens dans l'expression. « Livrée entièrement » à des guerres intestines, continue-t-il, elle (la Suède) » n'offroit aux autres nations qu'une particularité remar- » quable ; *c'étoit les paysans* qui jouissoient non-seule- » ment d'une liberté civile, mais qui participoient directe- » ment à la souveraineté, puisqu'ils avoient droit de suffrage » dans les assemblées des Etats. Cet avantage a été bien » contrebalancé par les suites affreuses de la confusion et

Digitized by Google

» de l'anarchie auxquelles la nation a été long-temps exposée. » Gustave Vasa la tira de son état obscur et de la barbarie, » vers l'an 1525, et la mit dans la balance générale. »

On voit qu'entre ces deux parties du même passage, il n'y a de différence que dans l'époque à laquelle M. Denina rapporte la révolution qu'opéra Gustave, lorsqu'il sortit tout à coup des mines de la Dalécarlie, et qu'il étoit bien inutile de se répéter pour se contredire. (1) De pareilles négligences, remarquables au premier aspect, discréditent tellement une histoire, qu'on regarderoit comme un temps absolument perdu, celui que l'on emploieroit à vérifier l'exactitude des faits qui la composent : avant de subir l'examen de la critique, il faudroit d'abord que cette histoire eût acquis un certain degré de confiance.

Mais si le fond même de l'ouvrage de M. Denina ne nous paroît pas susceptible de passer pour une semblable épreuve, nous trouverons peut-être à faire quelques remarques utiles à l'occasion du jugement porté sur Frédéric, dont tous les traits physiques et moraux sont réunis à la fin du volume ; et nous commencerons par faire observer que le style du corps de l'ouvrage, quoique fort incorrect, est encore bien supérieur à celui de cette sorte de résumé ; que la différence est même si considérable, qu'elle autoriseroit à penser que M. Denina pourroit bien avoir permis à quelque main étrangère d'écrire ce dernier morceau dans le même esprit, à la vérité, que tout le corps de l'ouvrage, mais avec un accroissement bien sensible d'admiration, et une volonté bien décidée de s'extasier devant les moindres qualités du monarque. Le chapitre dans lequel toutes ces qualités se trouvent déduites, est divisé par paragraphes, précédés d'un sommaire rapide, dans lequel il est tout-à-la-fois comparé à Alexandre, à César, à Adrien, à Marc-Aurèle, et à Julien, surnommé l'Apostat. Dans le premier paragraphe, qui traite des qualités du corps et de l'esprit, l'auteur nous apprend que Frédéric avoit la goutte, mais qu'*il suivoit*, pour cette maladie, *un régime qui n'étoit pas mal entendu, si ce n'est, dit-il, qu'au lieu d'y opposer une nourriture simple et moins abondante, il faisoit tout le contraire ; mais qu'il ne s'en trouva pas plus mal que les autres goutteux.* Il nous assure ensuite qu'il se seroit fait un nom dans la République des Lettres, quand il n'auroit été

(1) Le commencement de cette révolution remonte à 1520, et les historiens allemands, assez exacts dans leurs recherches, placent le couronnement de Gustave au 6 juin 1525.

Digitized by Google

que fils d'un bailli ou d'un prédicateur brandebourgeois ou saxon; mais dans un autre endroit, il avoue qu'il ne savoit pas l'orthographe : il est vrai qu'il ajoute ensuite qu'il a fait des oraisons funèbres à l'imitation de celles de Bossuet et de Fléchier; ce qui ne l'empêcha pas de regretter de n'avoir pas appris le latin, et de ne savoir pas même l'allemand. Dans le paragraphe suivant l'auteur prétend qu'on a eu tort de dire que Frédéric n'aimoit personne, et, pour le prouver, il ajoute qu'il haïssoit les méchans comme il haïssoit les singes, et qu'il aimoit les gens qui lui étoient attachés, par le même instinct qui lui faisoit aimer les chiens : ce qui est très-flatteur pour les philosophes qui composoient sa cour. Dans l'article de la politique, il nous apprend que les méditations de Frédéric l'avoient convaincu que pour avoir des troupes, il faut avoir des hommes et de l'argent; qu'il n'eut jamais des Louvois qui lui fissent faire la guerre ou la paix, mais qu'un nommé *Golster* fut enfermé à Spandau, pour abus de confiance; qu'un autre, qui n'étoit que le copiste de son père, fut son premier ministre pendant plus de vingt ans, et que la femme d'un certain *Stotter*, son commis, vendoit publiquement sa protection *par les égards que les chefs des départemens avoient pour son mari.* Il se loue ensuite d'avoir fait effacer des actes publics la formule, *d'après l'avis de notre conseil;* d'avoir fait rayer de ses titres l'hommage des princes chrétiens, *par la grace de Dieu;* et de s'être *débarrassé de tout culte religieux.* Dans le IVe paragraphe, il demande bonnement si la France, qui par son commerce *est devenue* plus riche que la Prusse, est réellement plus forte que cette puissance. Ensuite, il nous dit gravement qu'il importe à une nation de ne pas trop faciliter aux roturiers les moyens d'acquérir des titres de noblesse, par une raison qu'on ne devineroit jamais. On croiroit d'abord que ce seroit dans la vue de conserver plus de considération au corps entier de cet ordre, mais c'est précisément par une raison toute contraire : ce seroit pour ne pas avilir un trop grand nombre d'hommes, *parce que*, dit-il, *plus ils s'élèvent, plus ils perdent, soit au physique, soit au moral.* Dans la section intitulée : *Economie Rurale et Politique*, il nous dit que *la sterilité du sol des environs de Berlin dispense aussi bien le souverain que le propriétaire de se gêner et de se restreindre dans la bâtisse.* Ce qui probablement signifie que moins on trouve de moyens de subsistance autour d'une grande ville, plus on peut accroître le nombre de ses habitans, et plus on doit avoir de sécurité sur la possibilité de les nourrir. On a lieu de douter, ajoute-t-il, si, au lieu de bâtir tant de maisons

Digitized by Google

aux particuliers, Frédéric n'eût pas fait mieux d'employer *les mêmes sommes* dans des édifices publics. *Premièrement*, (c'est le style de l'auteur) après avoir bâti des églises, (1) des théâtres, (2) des casernes, etc. etc. Il a cru qu'il ne pouvoit rien faire de mieux que de bâtir des maisons aux particuliers. On pense peut-être que l'historien va déduire ici toutes ses raisons par ordre numérique, mais il s'arrête au mot *premièrement*, et ne juge pas convenable de se conformer à l'usage qui veut que ce mot soit toujours suivi de quelqu'autre adverbe de la même espèce. Dans le même paragraphe sur la conduite de Frédéric, à l'égard de la noblesse, il nous apprend que *ce roi étoit persuadé que la consideration que donne la naissance à un magistrat, à un ministre ne compense pas le manque de savoir et d'activité.* Ce qui, tout commun que cela pourra paroître, n'est pas trop mal exprimé; c'est dommage que l'auteur ajoute ces mots : *Dans l'homme qui s'appuie sur son arbre généalogique*, et qu'il gâte ainsi une pensée banale par une image ridicule. Il avance, dans l'article qui suit sur la religion et la tolérance, qu'on a de tout temps soupçonné les princes de professer la religion par politique, mais que le système du roi de Prusse, ouvertement incrédule, étoit tout différent, et qu'il auroit cru se rendre hypocrite s'il eût montré de la croyance. L'auteur suppose ici qu'on est excusable de ne pas soumettre sa raison à l'autorité de la religion; et qu'il est permis d'insulter à la croyance de tous les hommes, lorsque par un orgueil stupide, on a refusé de l'embrasser. C'est avec un pareil abus de mots qu'il loue la prétendue tolérance de Frédéric, comme si la vérité pouvoit être soumise à la tolérance de l'erreur, et qu'elle dût lui céder le pas, lorsque par malheur celle-ci se trouve armée de la puissance souveraine. Le dernier paragraphe que l'auteur intitule *Tactique et Constitution militaire*, n'est pas moins rempli d'expressions hasardées, d'erreurs de jugement et de fautes de style que les précédens; mais nous en avons relevé suffisamment pour faire connoître l'esprit général dans lequel cet éloge de Frédéric a été composé, et les sentimens particuliers qui paroissent avoir animé M. Denina. Cet écrivain étoit encore en Prusse, sous la puissance de l'opinion et sous le joug de la reconnoissance, lorsqu'il a entrepris son ouvrage. Nous ne l'accuserons pas néanmoins d'avoir

(1) La seule église catholique bâtie à Berlin, sous Frédéric, l'a été aux frais des étrangers.

(2) L'Opéra, sur le fronton duquel il fit mettre *Apollini et musis.*

Digitized by Google

trop écouté ce dernier sentiment; mais nous dirons qu'il auroit pu trouver en lui-même, plus facilement que bien d'autres historiens, une règle certaine pour en modérer l'expression, et que cette règle, maîtresse de l'opinion, ne doit jamais se plier au gré de son caprice. G.

Errata de l'article sur Sylvain Maréchal, inséré au Mercure du samedi 11 de ce mois :

L'épigraphe *Ab uno disce omnes* n'appartient pas au volume du philosophe, c'est celle de l'article.

Page 81, avant-dernière ligne, au lieu de *mourir*, lisez *manier*.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Strabon, qui vivoit sous Auguste et Tibère, est le plus estimé des géographes anciens. Voyageur aussi actif qu'intelligent, il a visité par mer et par terre tous les pays qui se trouvent du levant au couchant, entre l'Arménie et la Sardaigne; et du nord au midi, depuis le Pont-Euxin jusqu'à l'extrémité de l'Arabie. Né en Capadoce, dans la ville d'Amasie, il a écrit en grec; ainsi son ouvrage dont nous n'avions point de version française, n'étoit pas à la portée de tous. Le gouvernement l'a fait traduire par des hommes de lettres également instruits en géographie et en langue grecque; leur nom seul garantit la bonté de leur travail : ce sont MM. Delaporte-Dutheil, de l'Institut de France, et Coray; M. Gosselin, aussi de l'Institut, connu avantageusement par ses *Recherches sur la Géographie des Anciens*, a rédigé les observations générales qui servent d'introduction, et beaucoup de notes signées G.; d'autres notes grammaticales et critiques appartiennent à ses deux collaborateurs. De plus, l'ouvrage est enrichi de cartes avec autant de soin que d'exactitude, et qui lui donnent un nouveau prix. Il n'en paroît à présent que le premier volume, mais les autres le suivront de près. (1)

— Dans les projets qui ont concouru pour le monument de la Madeleine, il s'en est trouvé deux désignés par des devises semblables, et qui ont été enregistrés, l'un au ministère de l'intérieur, l'autre au secrétariat de l'Institut. La

(1) Géographie de Strabon, traduite du grec en français. Tom. I^er., in-4°.; de l'Imprimerie Impériale.

A Paris, chez Barrois l'aîné et fils, libraires, rue de Savoie, n°. 13.

Digitized by Google

commission chargée de juger le concours, crut devoir faire couvrir toutes les devises, pour empêcher qu'elles ne servissent à faire connoître les concurrens avant le jugement. En conséquence, les juges n'ont eu besoin de découvrir que celles des projets auxquels ils avoient déféré un degré quelconque de récompense. Lorsque l'autorisation en a été donnée par S. Exc. le ministre de l'intérieur, les auteurs des projets distingués par la commission et signalés par leurs devises, furent invités, par la voie des journaux, à se faire connoître au secrétariat de l'Institut; un artiste se présenta avec la devise qui avoit obtenu la 10e mention, et le chef du bureau reconnut que c'étoit en effet celle de son enregistrement; mais l'auteur du projet enregistré sous la même devise au ministère de l'intérieur, négligea de se présenter. Il réclame aujourd'hui; et vérification faite, non-seulement de l'enregistrement, mais aussi de son projet, l'honneur de cette 10e mention lui appartient. C'est M. Baltard, auquel il a été accordé, dans le même concours, une indemnité de 2000 fr. pour un autre projet. L'artiste cité à sa place par conformité de devise, étoit M. A.-Aug. Frary.

Le secrétaire perpétuel de la classe des Beaux-Arts de l'Institut national. JOACHIM LEBRETON.

— M. de Châteaubriand a acheté à Tunis, et donné à la Bibliothèque impériale, un manuscrit arabe, intitulé *la Cosmographie d'Ebn-el-Ouardi*.

— M. Bosc, membre de l'Institut et président de la Société d'Agriculture du département de Seine-et-Oise, a fait un Mémoire sur l'utilité des clôtures des propriétés rurales. Cet ouvrage, rempli de vérités utiles à l'agriculture, mérite d'être étudié par tous les propriétaires ruraux. L'auteur, 1°. prouve, et par des exemples nombreux et par des raisonnemens, que les clotures, loin d'être nuisibles aux productions céréales, comme on le pense trop généralement, en favorisent au contraire le développement et la fécondité; 2°. il expose les procédés les plus propres à leur plantation, à leur entretien et à leur solidité; 3°. il donne la nomenclature de tous les arbres et arbustes qui doivent être préférés pour leur formation.

— Le poëme de M. Delille, intitulé *les Trois Règnes de la Nature*, est en ce moment sous presse.

— M. Lethiers, directeur de l'académie de France à Rome, et M. Thibault, architecte de S. M. le Roi de Hollande, viennent d'être nommés correspondans de la classe des beaux-arts de l'institut de France.

— L'école de médecine de Paris est chargée, dit-on, de

Digitized by Google

proposer pour sujet d'un prix de 12,000 fr., de déterminer les causes, les symptômes et le traitement du croup.

— M. Chevallier, ingénieur-opticien, a présenté à la Société académique des Sciences de Paris, dont il est membre, un thermomètre dont la division est différente de celle du thermomètre de Réaumur, et des autres thermomètres en usage jusqu'à ce jour. Le but que s'est proposé cet artiste, est de simplifier les observations ou plutôt le compte qu'on en tient. Dans les observations faites avec les thermomètres en usage, quoique le point de départ ne soit pas le même pour tous, on est, en général, obligé d'indiquer si l'élévation du mercure ou de l'esprit de vin est *au-dessus* ou *au-dessous* de ce point. M. Chevallier obvie à cet inconvénient, en prenant un point de départ *au-dessous* duquel le mercure ne descende jamais. Il place donc le point de O, à 39 2/10 degrés au-dessous du point de la congélation ou du zéro du thermomètre de Réaumur, et marque 80 degrés entre ce point et celui de la congélation. Le point de l'ébullition de l'eau est au 150e degré de ce thermomètre : l'avantage de la nouvelle graduation consiste dans la netteté des colonnes d'observation, qui seront constamment de deux chiffres seulement, et sans besoin d'aucun signe accessoire. M. Chevallier nomme ce thermomètre, *Thermomètre direct.*

— M. Chaudet, statuaire de S. M. l'Impératrice, membre de l'Inst. et de la Lég.-d'Hon., auteur de la statue de S. M. l'Empereur et Roi, qui est placée dans le lieu des séances du corps législatif, achève en ce moment le modèle la statue de S. M., qui doit être placée sur la colonne triomphale d'Austerlitz. Les personnes qui desireroient des épreuves en plâtre du buste de cette statue, qui a été modelée d'après nature, ainsi que du buste de S. M. l'Impératrice, que M. Chaudet a également exécuté, en trouveront chez lui, rue de l'Université, n° 31, près la rue du Bacq. Prix de chaque buste de grande proportion, 100 fr.; demi-proportion, 30 fr.; médaillon de demi-proportion, 24 fr. On trouvera aussi des bustes en bronze de S. M. l'Empereur, de grande proportion. Pour garantir de tout surmoule, une épreuve en plâtre de ces bustes a été déposée à l'administration du Musée Napoléon : chaque épreuve portera le cachet et la signature de l'auteur.

— M. Hennin, de l'académie des inscriptions et belles-lettres, ancien Ier. commis des affaires étrangères, est mort le 5 juillet à onze heures du soir. Sa perte est sensible, soit comme diplomate, soit comme littérateur, soit comme homme de société. Il avoit été secrétaire d'embassade en

Digitized by Google

Pologne, sous le comte de Broglie et le marquis de Paulmy. Il fut admis au secret de la correspondance du cabinet particulier de Louis XV, et reçut plusieurs fois des instructions écrites en entier par ce monarque. Désigné en 1761 pour être secrétaire du congrès qui devoit se tenir à Augsbourg; il fut nommé, en 1763, ministre résident en Pologne, et en 1765, il passa à Genève en la même qualité. Depuis, il remplaça M. Gérard dans le poste important de premier commis des affaires étrangères.

A l'entrée de M. Dumouriez dans ce département, M. Hennin en sortit.

Comme littérateur, M. Hennin possédoit douze langues. Ses connoissances en histoire, en géographie, en antiquités, étoient immenses. Sa tête étoit une vraie encyclopédie. Il laisse en manuscrits plus de cent cinquante volumes in-folio sur toutes sortes de matières; et en particulier, une bibliographie des voyages, en onze volumes in-4°., qu'il destinoit à l'impression.

— Mad. Scio, artiste sociétaire du théâtre de l'Opéra-Comique, est morte, mercredi dernier, à dix heures du matin, des suites d'une longue maladie de poitrine. Il y a six mois que sa santé la tenoit éloignée du théâtre.

— Le corps impérial des ponts et chaussées vient de perdre un de ses chefs les plus distingués par de longs et utiles services. Armand-Bernardin Lefebvre, inspecteur-général des ponts et chaussées, est mort, le 12 de ce mois, dans la 73e année de son âge. Une péripneumonie l'a conduit au tombeau. Il a fait pour la province de Champagne des projets à l'exécution desquels elle doit le degré de prospérité auquel elle est parvenue depuis. Et la ville de Reims lui doit particulièrement ces grands édifices et ces superbes promenades qui l'embellissent. Ingénieur en chef de la généralité de Caen, les projets en tout genre qu'il a rédigés pour la rivière d'Orne, pour les passages du Petit et du Grand-Vey, pour les ports de Cherbourg et de Granville, et pour l'embellissement de toutes les villes de cette généralité, attestent ce que peuvent le génie et les talens éclairés par une longue expérience.

— On mande de Stockholm, que le jour de la fête séculaire, qui a été célébrée à Upsal, le 24 mai dernier, en honneur de Linnée, il a été créé, par le docteur Afzelius, un institut linnéen, *institutum linnæanum*, et frappé une médaille qui porte d'un côté l'effigie de Linnée, et de l'autre cette inscription : *Natalium memoriæ seculari* D. XXIV *maii* M. DCCC. VII. *institutum Linnæanum Upsaliense.*

— Il est question dans ce moment en Écosse d'une entre-

Digitized by Google

prise singulière, et qui fixe l'attention publique. Il ne s'agit de rien moins que de percer sous la mer une communication souterraine qui réunisse des lieux séparés par le détroit de Forth. Il avoit été précédemment proposé un pareil projet qui devoit être réalisé dans le voisinage de Gravesende. Les Anglais donnent à ces constructions le nom de *tonnelles* (1). On sait que parmi nous l'une des significations de ce mot est de désigner une sorte de berceau de treillage ou voûte recouverte de verdure; et c'est vraisemblablement par analogie que ces voûtes souterraines s'appellent en Angleterre *tonnelles*. Celle dont on met ajourd'hui le projet en avant, partiroit de Queen's Ferry, près d'Edimbourg, passeroit sous le détroit ou golfe, et iroit aboutir au rivage opposé, dans le comté de Fife, à la distance d'environ deux milles anglais. Un docteur Millar, et M. Wasie viennent de publier un ouvrage, dans lequel ils démontrent la possibilité de cette entreprise, et les avantages qui en résulteroient. Comme Queen's Ferry est le grand point de communication entre l'Ecosse méridionale et septentrionale, l'utilité de ce passage souterrain est assez manifeste. La grande question concerne la possibilité de le pratiquer: or, à cet égard, les auteurs que nous venons de citer, observent qu'on a déjà établi en Angleterre de semblables *tonnelles* d'une égale et même d'une plus grande étendue. Ils citent en preuve le grand canal de jonction qui, dans un endroit, passe à travers une montagne, l'espace de deux milles et demi; mais de toutes ces excavations, les plus considérables sont les *tonnelles* du duc de Bridgewater à Walkden-Moor, entre Worsley et et Balton en Lancashire, où il est tel de ces passages souterrains qui s'étendent dans un espace d'environ dix-huit milles. On peut ajouter à ces exemples celui des galeries des mines de charbon de Withe Haven, prolongé à la distance d'un mille sous la mer d'Irlande. D'autres galeries de mines de charbon, situées non loin de Queen's Ferry, s'étendent aussi l'espace d'un mille sous le détroit de Forth. Dans tous ces ouvrages, on n'a point vu que l'eau ait jamais pénétré les couches intermédiaires, et se soit introduite dans les mines. Il n'y a donc pas de raison de craindre que ces passages souterrains soient sujets à l'infiltration, et deviennent impraticables, d'autant plus qu'il y a motif de croire qu'une couche de pierre dure passe d'une rive à l'autre, sous le détroit de Queen's Ferry, et que, de toutes les substances,

(1) *A tunnel*: ce mot signifie proprement un entonnoir.

Digitized by Google

c'est celle qui seroit la plus desirable et la plus commode à percer. On estime que les frais d'une telle entreprise, monteroient à 160,000 liv. sterling; et on a calculé que le revenu que ce passage produiroit, la première année, n'iroit pas à moins de 16,000 liv. sterling; ce qui, de prime-abord, donneroit l'ample intérêt de 10 pour 100. Il y a lieu d'espérer que ce revenu s'accroîtroit rapidement. Il est donc bien à desirer qu'un projet si magnifique, si utile, et d'un genre si nouveau, reçoive une prompte exécution.

— Tous les généraux prussiens qui ont survécu à l'anéantissement de la monarchie, ont fait paroître des mémoires, dont la plupart semblent avoir pour but beaucoup moins de justifier leurs auteurs, que d'inculper leurs chefs ou leurs compagnons d'infortune. Le duc Eugène de Wurtemberg, qui commandoit l'armée de réserve, est peut être, de tous les commandans prussiens, celui qui a été censuré le plus amèrement dans ces mémoires: ce prince s'est donc vu forcé de rendre public un écrit qu'il avoit composé dans sa retraite, et qu'il n'avoit point destiné à voir le jour. Parmi les détails purement militaires qui ne peuvent être saisis que par les gens de l'art, le duc de Wurtemberg a placé des traits et des réflexions qui jettent quelque lumière sur les causes presqu'incompréhensibles des désastres sous lesquels a succombé, en peu de jours, un des plus puissans Etats européens. Ce prince, par son rang et par le crédit dont il jouissoit à la cour, a du voir et entendre des choses qui ont échappé à la connoissance publique. Nous ne pouvons donc mieux faire que de le laisser parler lui-même:

« La conduite politique de la Prusse a plus contribué » encore à sa ruine que ses fautes militaires. Le cabinet, sans » aucun plan fixe, flottoit au gré des événemens. Placé entre » la France, la Russie et l'Autriche, il falloit prendre un » parti décisif, et ne plus s'abuser des chimères d'une neutra- » lité devenue impossible. Je ne prétends point indiquer quel » étoit ce parti, mais je soutiens qu'il étoit indispensable » d'opter entre les deux. Pour s'éviter l'embarras du choix, » on a voulu avoir l'air d'agir spontanément: on s'est lancé » dans la carrière, avant que les Russes fussent à portée » d'appuyer les opérations. J'eus, à ce sujet, un long entre- » tien avec un homme qui jouissoit d'une grande influence: » je lui demandai ce que pouvoit espérer la Prusse seule, » contre un ennemi aussi formidable, aussi accoutumé à » vaincre: ce personnage me répondit que l'intention du cabi- » net étoit, avant tout, de persuader à la France qu'il » n'existoit point de coalition. La France ne s'est rien laissé

Digitized by Google

» persuader, et n'a répondu à toutes les assertions du mani-
» feste, à cet égard, que par la dérision, comme on devoit
» s'y attendre. Mais enfin, puisque l'on vouloit la guerre, il
» falloit qu'elle fût purement défensive dans son début; il
» falloit occuper la Saale avec le gros de l'armée, et l'Elbe
» avec les réserves. Tout individu qui a connu le duc de
» Brunswick, dans ces derniers temps, n'a point dû douter
» que tel seroit le plan qu'il adopteroit; mais hélas! il ne
» croyoit pas qu'il fût possible aux Français de l'attaquer
» avant qu'il eût terminé toutes ses dispositions. Plusieurs
» personnes de ma connoissance cherchèrent, mais vaine-
» ment, à le faire revenir de son aveuglement sur ce
» point. Cette obstination de la part du duc de Brunswick
» est d'autant plus inexplicable pour moi, que, dans toutes
» les occasions, il me disoit : Il faut être bien en mesure
» pour entreprendre quelque chose contre un pareil ennemi;
» il ne faut pas de demi-moyens, mais un grand ensemble
» pour espérer de réussir. »

Cependant, la guerre est déclarée précipitamment : le duc Eugène de Wurtemberg est chargé de former une armée de réserve de 18 bataillons et de 28 escadrons. On lui mande de se porter sur Halle, puis sur Mersebourg, puis enfin de venir joindre l'armée du roi, qui, pour éviter d'être tourné par les Français, avoit pris la résolution de leur livrer une bataille décisive. On devoit savoir que le duc ne pouvoit faire sa jonction avant le 18, et, dès le 14, on donne (ou l'on est forcé de recevoir), la bataille d'Jéna. Le prince, qui étoit en marche, entend le canon toute la journée : ses officiers d'artillerie, se disant *très-expérimentés*, assurent que le bruit s'éloigne, et que conséquemment les Prussiens sont victorieux. Le 15 et le 16 se passent sans que le duc de Wurtemberg reçoive aucune nouvelle du roi ni de ses généraux; les fuyards n'apportoient que des détails contradictoires. Le prince, voulant cependant, à tout prix, se procurer des renseignemens certains, envoie sur divers points de gros partis de cavalerie. On lui amène quelques Français qui faisoient partie des éclaireurs de l'armée; et ici, nous laissons encore parler le prince :

« Ces prisonniers, selon la coutume de tous les Français,
» ne vouloient rien dire, quelques instances qu'on leur fît.
» Je ne puis même passer sous silence la noble réponse de
» l'un d'eux. Je le pressois de questions sur la marche de
» l'armée, sur sa force, etc. : — Prince, me répondit-il, si
» je vous disois un mensonge, j'en aurois honte, et cela ne
» vous serviroit à rien; si je vous disois la vérité, j'agirois
» contre l'honneur et mon devoir : vous ne l'exigerez pas. »

On regrette de ne pas savoir le nom de ce digne Français.

Digitized by Google

Livré à cette cruelle incertitude, le duc de Wurtemberg marchoit, pour ainsi dire, à l'aventure, lorsque le 17 octobre, au point du jour, un officier saxon vint lui donner l'assurance de la déroute complète du prince de Hohenhole et du général Ruchel. On n'avoit compté que sur des victoires, on n'avoit rien arrêté pour une retraite. Le duc, abandonné à lui-même, crut donc ne pouvoir prendre un parti plus sage que de se porter de Halle, où il se trouvoit alors, sur Magdebourg, où il espéroit rencontrer le roi et les débris de l'armée. Mais à peine étoit-il en marche, qu'il fut attaqué avec impétuosité par la division du général Dupont, et bientôt après par tout le corps du prince de Ponte-Corvo. La victoire se déclara, comme à Jéna, entièrement pour les Français. Le duc, avec ce qu'il put rallier de son armée, passa l'Elbe à Rosslaw, près Dessau, et parvint à gagner Magdebourg, le 19 octobre. Il termine son mémoire à-peu-près en ces termes :

« Après 32 ans de service fidèle sous trois monarques; après » avoir été honoré de la bienveillance particulière du Grand-» Frédéric, traité en ami par le roi aujourd'hui régnant, c'est » moi qui suis accusé d'avoir causé, plus qu'aucun autre, » la ruine de la monarchie prussienne. Dois-je donc porter » le blâme des fautes que je n'ai point commises, mais que » l'on m'a *ordonné de commettre?* N'est-il pas doublement » affreux pour moi, d'être réduit à supporter de telles impu-» tations, lorsque je ne puis les repousser qu'en manquant » aux égards que je dois à de grands personnages ? » Mon dévouement pour eux est trop sincère, pour que je » puisse me résoudre, même pour ma propre justification, à » dénoncer à l'opinion publique, leurs ordres et leurs fautes. » Au reste, à quoi bon ces récriminations, ou ces conseils » pour l'avenir? Jamais la Prusse ne redeviendra ce que le » grand roi l'avoit faite : son génie s'est évanoui. »

— La société d'émulation des Hautes-Alpes décernera une médaille d'or de 200 fr., ou une somme équivalente à l'auteur du meilleur Mémoire sur cette question : « L'émigration » annuelle d'une partie des habitans des Hautes-Alpes est-elle » avantageuse ounuisible à ce département? »

Pour faciliter, autant qu'il peut dépendre de la Société, la rédaction des Mémoires, elle publie la série des questions auxquelles on aura principalement à répondre :

1re *Question.* L'histoire, ou à son défaut la tradition, fait-elle connoître le commencement de l'émigration annuelle d'une portion de la population des Hautes-Alpes?

2e. Quels sont les cantons qui fournissent le plus ou le moins à l'émigration?

Digitized by Google

3°. Quel genre d'industrie emploient plus particulièrement, dans leurs courses, les émigrans de chaque canton?

4°. Quel est leur nombre approximatif?

5°. Les émigrations ont-elles augmenté ou diminué?

6°. Quels en sont les motifs?

7°. Offrent-elles plus d'avantages que d'inconvéniens?

8°. Si elles sont nuisibles, de quels moyens doit-on se servir pour les faire cesser?

9°. Ces moyens se trouvent-ils sur les lieux mêmes?

10°. Faut-il chercher ces moyens loin du pays natal des émigrans?

Les mémoires peuvent être adressés, francs de port, jusqu'au 1er avril 1808, au président de la société. Ils porteront en tête une épigraphe qui sera répétée dans un billet particulier, cacheté et joint au mémoire.

NOUVELLES POLITIQUES.

PARIS, *vendredi 17 juillet.*

Tilsit, le 1er juillet 1807.

Le 29 et le 30 juin les choses se sont passées entre les trois souverains comme les jours précédens. Le 29, à six heures du soir, ils sont allés voir manœuvrer l'artillerie de la garde. Le lendemain, à la même heure, ils ont vu manœuvrer les grenadiers à cheval. La plus grande amitié paroît régner entre ces princes.

A l'un de ces dîners, qui ont toujours lieu chez l'Empereur Napoléon, S. M. a porté la santé de l'Impératrice de Russie et de l'Impératrice-mère. Le lendemain l'Empereur Alexandre a porté la santé de l'Impératrice des Français.

La première fois que le roi de Prusse a dîné chez l'Empereur Napoléon, S. M. a porté la santé de la reine de Prusse.

Le 29, le prince Alexandre Kourakin, ambassadeur et ministre plénipotentiaire de l'Empereur Alexandre, a été présenté à l'Empereur Napoléon.

Le 30, la garde impériale a donné un dîner de corps à la garde impériale russe. Les choses se sont passées avec beaucoup d'ordre. Cette cérémonie a produit beaucoup de gaieté dans la ville.

La place de Glatz a capitulé.

Le fort de Silberberg est la seule place de la Silésie qui tienne encore. (*Moniteur.*)

Tilsit, le 5 juillet 1807.

Depuis le 1er de ce mois, les choses se sont passées entre les trois souverains de la même manière que les jours précédens.

Digitized by Google

Ils ont vu manœuvrer, le 1er juillet, la cavalerie de la garde impériale; le 2, l'artillerie, et le 3, les dragons du même corps. Le 4, ils sont allés visiter le camp du 3e corps que commande M. le maréchal Davoust. Le même jour, le roi de Prusse a présenté le prince Henri, son frère, à l'Empereur Napoléon. S. M. la reine de Prusse est arrivée à Baublen, à deux lieues de Tilsit. (*Moniteur.*)

— S. M. a rendu, à Tilsit, le 1er. juillet, le décret suivant :

« Napoléon, par la grace de Dieu et les constitutions de la république, Empereur des Français, à tous présens et à venir, salut :

» Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

» Le corps législatif ouvrira ses séances, pour la session de l'année 1807, le 16 août.

» Mandons et ordonnons que les présentes soient insérées au Bulletin des Lois.

» Donné en notre camp impérial de Tilsit, le premier juillet 1807. » *Signé* NAPOLÉON.

Vu en l'absence de S. M. le roi de Naples et de Sicile, grand-électeur de France, par ordre de S. M. l'empereur et roi, l'archichancelier de l'empire.

Signé, CAMBACÉRÈS.

— On assure que le grand-duc Constantin sera un des illustres voyageurs que la paix de l'Europe doit amener incessamment à Paris. On ajoute que S. M. l'Empereur de Russie viendra lui-même visiter cette capitale dans le cours de l'hiver prochain.

— M. Duroc, grand-maréchal du palais, est arrivé à Paris.

— M. de Turenne, officier d'ordonnance de S. M l'EMPEREUR et ROI, est arrivé avant-hier au palais de Saint-Cloud, chargé par S. M. de communiquer à S. M. l'Impératrice-Reine des détails sur la suite des conférences de Tilsit. (*Moniteur.*)

— Un ambassadeur de Maroc est arrivé le 7 de ce mois dans la rade de Marseille, à bord d'un bâtiment américain. Il se rendra à Paris aussitôt qu'il aura fait la quarantaine d'usage. Il amène avec lui quatorze chevaux du plus grand prix, qu'il est chargé, de la part de son maître, d'offrir en présent à S. M. l'Empereur des Français.

FONDS PUBLICS.

DU VENDREDI 17. — C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 79f 30c 50c. 30c 25c 20c 15c 20c 00c 00c 00f 00f 00c 00c 00f 00c 00c 00c 00c 00f 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 76f 70c 50c. 00f 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1370f 1375f 00c 0000f

Digitized by Google

(N°. CCCXIV.)
(SAMEDI 25 JUILLET 1807.)

BIBLIOTHÈQUE DE LA SOR

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

L'AMOUR ET LES OISELEURS,

IDYLLE.

AMOUR, Amour, jamais tu ne reposes,
Et rien n'échappe à tes piéges flatteurs!

Un jour (c'étoit dans le jardin des roses)
Climène et moi, novices oiseleurs,
Nous préparions des piéges sur les fleurs.
Le doux printemps, un Dieu plus doux encore,
Nous rassembloient au réveil de l'Aurore.
Tous deux assis sur la mousse et le thym,
Nous respirions l'espoir et le butin;
Et, près de nous, les réseaux et la cage
Du peuple ailé méditoient l'esclavage.
Le miroir brille : alors un jeune oiseau
Se détacha des sommets du bocage;
Il balançoit son vol sur le réseau;
Puis, en jouant, l'effleuroit d'un coup d'aile;
Puis caressoit le miroir infidèle,
Aussi léger que l'éclat voltigeant
Que réfléchit la glace au front d'argent.
L'azur des cieux coloroit son plumage;
Nos cœurs sembloient répéter son ramage;
Le voir, le prendre est un même desir;

Digitized by Google

Nous nous taisons, nous palpitons de joie;
Le piége court envelopper sa proie;
Le filet tombe. En vain l'oiseau veut fuir;
Il se débat : je souris, et Climène,
Sous le filet que je soulève à peine,
Etend déjà sa main pour le saisir;
Elle y touchoit : soudain l'oiseau rapide
(C'étoit l'Amour) s'envole avec nos cris,
Et du filet disperant les débris,
Il tient encor, dans le réseau perfide,
Les oiseleurs, qui pensoient l'avoir pris.

M. LE BRUN, *de l'Académie Française.*

ÉPILOGUE

D'un poëme intitulé : LE GÉNIE VOYAGEUR.

ORGANES des cités, et conseils des monarques,
Vénérables vieillards, pontifes, magistrats,
D'un ministère auguste aux yeux des potentats
Déployez donc les nobles marques :
La paix vous a choisi pour ses médiateurs
Entre les nations et les dieux de la terre.
Il est temps d'essuyer ses pleurs,
De rendre au monde un repos salutaire;
Que la raison publique, empruntant votre voix,
Au tumulte guerrier succède, et fasse taire
La dernière raison des rois. (1)

Mais depuis quinze hivers que la Discorde encore
De deux Etats voisins aigrit les passions,
Quel outrage à la paix en a flétri l'aurore?
Parlez, sages Amphictyons....
Pour la dernière fois une ligue impuissante
Des peuples confondit les intérêts divers :
Lequel, soulevant l'Univers,
Mais échappant partout aux malheurs qu'il enfante,
Laisse tomber les rois pour sa cause abattus;
Et lequel raffermit de sa main triomphante
Les sceptres agresseurs qu'elle-même a vaincus?

Prononcez : il est temps qu'un tribunal suprême
De l'austère avenir devance les arrêts,

(1) *Ratio ultima regum*, ancienne inscription des canons.

Digitized by Google

Et du tyran des mers prévienne les regrets,
En prévenant sa chute même.
Montrez-lui ses vaisseaux par le temps consumés,
Voyageurs fatigués d'une mer sans rivage,
Ou pâture des vers dans ses ports affamés.
Condamnez sa fierté sauvage,
A subir de la paix le charme délaissé;
Et qu'une main prudente en accepte le gage;
Hélas! trois fois offert et trois fois repoussé!

Au cœur de ses Etats, qu'Amphitrite protège,
Ne peut-on pas s'ouvrir d'infaillibles chemins?
Lui, qui trafique au loin des larmes des humains,
Croit-il éterniser son sanglant privilége?
Colosse fastueux, dont l'aspect éblouit,
Ses fermens de discorde en avancent le siége!
Nous, que le seul honneur conduit,
Nous suivrons vers la paix l'étoile qui nous luit.
D'Amphitrite du moins que Cybèle nous venge;
Nous irons, s'il le faut, jusqu'aux plaines du Gange
Poursuivre et conquérir le rameau qui nous fuit.

A nos hardis succès le monde entier conspire:
Qui peut nous arrêter? Le ciel même est pour nous,
Et la force et l'honneur n'ont plus qu'un même empire;
Un peuple aura vaincu pour le salut de tous.
Mais quel rayon m'éclaire, et quel transport m'inspire?
Quels cris soudains dont les airs sont remplis!....
Nos vœux, nos justes vœux seroient-ils accomplis?
France, réjouis-toi!... Plus de sang, plus de larmes;
L'olive a couronné tes moissons de lauriers;
Et le trident superbe, en cédant à ses charmes,
Incline son orgueil, et prévient tes guerriers.

Plus prompte que la foudre et que ta renommée,
Toi qui, d'un élan triomphal,
Courus delà l'Oder vaincre plus d'un rival,
Famille de héros, infatigable armée,
Reviens: ton Empereur a d'un soin paternel,
De ta fête ordonné l'appareil solennel,
Dans la grande cité de ses travaux charmée.
Vois s'animer pour toi la lyre et le pinceau;
Vois de tous les beaux-arts la pompeuse harmonie,
Toutes les palmes du génie
De son nouvel Empire ombrager le berceau!

Digitized by Google

Par un sublime effort au trône remontée,
Au trône européen, d'où nos longues erreurs
Dans l'opprobre et le deuil l'avoient précipitée,
Notre France, de Mars enchaînant les fureurs,
Modératrice universelle,
Saura pour le triomphe et des lois et des mœurs,
Et des arts citoyens, et des arts voyageurs,
Pacifier le monde à ses conseils fidèle;
Et saura même un jour, à ses rivaux vaincus,
De nos succès guerriers, moins que de nos vertus,
Faire absoudre l'éclat d'une gloire immortelle.

Hic dies vere mihi festus, etc. (Hor.)

Par M. Lefebvre, *ancien professeur de l'Académie de Juilly.*

BEAUTÉ, BONTÉ ET GRACE,

ALLÉGORIE ADRESSÉE A MADAME ADÈLE DE TRÉVILLE.

« Au siècle heureux de Saturne et de Rhée,
» Lorsque le monde encor touchoit à son berceau,
» Tout étoit *bon*, ma sœur; aussi tout étoit *beau*.
» Seule avec moi, par moi tout simplement parée,
» Vous aviez votre sœur pour compagne adorée;
» Ou plutôt, aux yeux de chacun,
» Vous et moi ne faisions qu'un.
» Hélas, quel changement extrême,
» Sitôt que Pandore elle-même
» De sa boîte eut laissé tant de fléaux divers
» Se répandre sur l'Univers!
» Egaré par son nouveau guide,
» L'Amour tout le premier d'un flambeau moins timide
» Vint à son tour égarer la Raison,
» Et le feu prit à la maison.
» Moi, dans cet incendie, à ma sœur attachée,
» Je fis tous mes efforts pour ne la point quitter;
» J'eus beau faire, beau résister,
» Je vous vis de mes bras par l'Orgueil arrachée.
» Ah, que de triste événement
» A causé dans mon cœur un douloureux supplice!....
» Mais vous, ma sœur, parlez-moi franchement;
» Dites, n'étiez-vous pas quelque peu le complice
» Du ravisseur et de l'enlèvement?
» Car, entre nous, dans votre erreur funeste,
» L'éclat vous séduisit; ne cherchant que l'éclat,

Digitized by Google

» Goût pur, savoir solide, et mérite modeste,
» Vous avez laissé tout le reste;
» Tout, jusqu'à votre sœur.... Cœur foible, cœur ingrat!
» Et moi, depuis cette journée
» Que nous faisons ménage à part,
» Dans un exil obscur je vis abandonnée.
» Plus d'amitié pour moi, pas le moindre regard;
» Tandis que, triomphante idole
» D'un monde brillant et frivole,
» Tous les yeux s'arrêtent sur vous.
» Non que mon cœur en soit jaloux,
» Et qu'il aspire à ce culte suprême,
» A ce public encens de la fatuité....
» On vous flatte, ma sœur, bien plus qu'on ne vous aime,
» On vous traite en enfant gâté.
» On cède avec dépit; on cède, mais le pire
» C'est que plus d'un sujet médit de votre empire,
» Et de la cour se venge en petit comité.
» Le divorce entre nous doit-il durer encore?
» Faites l'une pour l'autre, un doux rapprochement
» Ne peut-il s'amener tout naturellement?
» C'est votre bonheur que j'implore. »

A cet élan, qu'avoit dicté
D'un fraternel amour le sentiment si tendre,
L'orgueilleuse et froide Beauté
Se roidit davantage, et ne veut pas entendre.
Que va-t-il arriver? C'est qu'en indemnité,
Et pour consoler sa disgrace,
Les Dieux, épris de la Bonté,
Les Dieux lui donnèrent la Grace:
Fille du Naturel et de la Vérité,
Toute simple comme eux, pourtant un peu moins nue,
Vierge pudique, et piquante ingénue
Qu'embellit la douleur, non moins que la gaieté;
Qui, tour-à-tour sérieuse ou légère,
Tantôt reine, tantôt bergère,
Aux champs, à la ville, à la cour,
Sous le dais ou sur la fougère,
Discrète en amitié, délicate en amour,
Sait garder la décence à l'ombre du mystère,
Comme elle sait la garder au grand jour;
Qui double le bienfait, prête au refus des charmes,
Et du trône parfois tempérant la splendeur,

Digitized by Google

Du malheur adoucit les larmes;
D'un sourire, d'un regard, d'un mot qui part du cœur,
Enflamme le génie et féconde l'honneur,
Que vous dirai-je encor? Chez l'enfant si touchante,
De notre vie elle orne le printemps,
En fait chérir l'été par ses attraits constans,
Et jusqu'en notre hiver non moins intéressante,
Semble jouer avec la faux du Temps,
Contre elle seule émoussée, impuissante....
Plus belle encor que la Beauté,
C'est depuis ce jour que la Grace,
Sans le savoir peut-être, à nos yeux la remplace;
Et que partout, dans la société,
Souveraine des cœurs par sa simplicité,
S'ajustant même au rang, au sexe comme à l'âge,
Elle prépare, assure, embellit et partage
Le triomphe de la Beauté.
J'allois lui comparer la vôtre,
Aimable auteur de mes chants les plus doux,
Si les *deux compagnes*, chez vous,
N'avoient aussi retrouvé l'*autre*.

Par A. H. LEFEBVRE.

ENIGME.

Par moi tout finit, tout commence,
Par moi la terre a pris naissance;
Si je n'existois pas enfin,
Un moment n'auroit point de fin.
Je ne suis pas dans une lieue,
Et je fais moi tout seul la moitié de l'Etat;
Je ne suis pourtant que la queue
D'un rat.

LOGOGRIPHE.

Je suis, lecteur, une innocente bête
Qui te fournit un salubre aliment;
Mais, je t'en avertis, si tu manges ma tête,
Je ne suis plus qu'un élément.

CHARADE.

Un ménage est parfois brouillé par mon premier;
Mais l'accord y renaît au nom de mon dernier;
Un malheureux souvent ploye sous mon entier.

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Parole*.
Celui du Logogriphe est *Pied*, où l'on trouve *pie*, *Dei*.
Celui de la Charade est *Car-rosse*.

Digitized by Google

NOUVELLES CONSIDÉRATIONS

SUR LES SAUVAGES DE L'AMÉRIQUE,

Et particulièrement sur les Peuplades qui habitent les deux Florides.

Il est assez difficile de se faire des idées saines sur les peuples indigènes de l'Amérique, même lorsqu'on a vécu parmi eux. On peut même assurer qu'il existe dans le sauvage une partie intérieure qui nous sera toujours inconnue. C'est le secret de son organisation, qui le place dans un ordre d'idées et d'impressions qui nous sont totalement étrangères.

En Europe, on s'en forme généralement des idées fausses, et presque toujours trop avantageuses. Cette disposition à les voir en beau est particulière à notre siècle. Il seroit peut-être facile d'en trouver la cause dans un certain enthousiasme pour *la nature* et *ses enfans*, qui est toujours le produit d'une imagination mécontente de l'ordre social. Tout ce qu'on a écrit depuis cinquante ans sur les sauvages de l'Amérique, se ressent de cette disposition générale des esprits. Le lecteur pourra en juger par le tableau suivant, qui est tracé d'après des souvenirs encore très-récens :

Qu'on se représente un être de près de six pieds, dont toute la partie supérieure, fortement prononcée, a quelque chose de colossal, tandis que l'extrémité inférieure, grêle et décharnée, se termine en pointe. Les jambes, privées de mollets, semblent collées l'une contre l'autre ; le corps, appuyé sur des hanches rentrantes, n'a point d'aplomb : dans sa marche, et même dans son repos, il éprouve un mouvement d'oscillation qui fatigue l'œil ; le dos et les épaules sont forts, carrés et plats ; les seins sont placés si bas, et à une si grande distance, qu'ils semblent naître sous les aisselles. Qu'on revête tout cela d'une peau dont la couleur approche beaucoup de celle du cuivre rouge, et on aura à peu près l'idée de la charpente et de l'aspect d'un naturel de l'Amérique.

Quant à la forme de la tête, on connoît l'angle facial des

Digitized by Google

nègres, qui offre à l'esprit l'idée d'un museau raccourci; la tête du sauvage est à-peu-près l'inverse. La prédominence du front est sensible, et le dessin de la figure en face donneroit presqu'un carré. On ne trouve ni sur le menton, ni sur l'emplacement de la moustache, aucune trace de barbe. Mais pourrai-je jamais rendre l'expression de cette physionomie, qui offre quelque chose de si différent de tout ce que nous voyons en Europe? L'harmonie des traits du visage, l'impression qu'ils produisent, échappent à toute description. Cependant, si le lecteur a observé la différence qui existe entre le regard, l'habitude des traits, la pose de la tête, la physionomie enfin d'un animal privé et d'un animal des bois, qu'il se rende bien compte de cette différence, et qu'il cherche ensuite à appliquer sur la figure de l'homme cet air caractéristique de la vie sauvage: s'il y parvient, il concevra un peu l'impression antipathique que produit la physionomie du naturel de l'Amérique. Tout Européen, à son approche, a l'ame attristée, repoussée; il hésite à reconnoître son semblable, bien loin d'éprouver, en le voyant, ce sourire de l'ame que fait naître la vue de l'homme dans la solitude des déserts.

Pour terminer la description physique du sauvage, il me reste à le considérer dans son rapport harmonique avec le sol qu'il habite. Il seroit aussi difficile d'expliquer que de méconnoître ces harmonies merveilleuses que notre œil aperçoit entre tous les objets qui sont soumis à sa vue: ce sont autant d'aperçus curieux, mais déliés et fugitifs, que saisit notre pensée toujours avide de lier l'existence des êtres physiques. J'ai vu des sauvages qui étoient placés sur les éminences; j'en ai vu qui erroient sur le sable de la mer: alors ils m'ont paru comme transplantés. Mais si, à travers des lianes qui s'attachent aux troncs des arbres et les lient entr'eux, vous apercevez un sauvage coloyant le bord fangeux d'une eau verdâtre, alors sa présence se marie merveilleusement avec tout ce qui l'entoure. Cette chevelure noire et tombante, cette démarche vacillante, ce cri guttural et aquatique qui s'échappe à chaque instant de son gosier, enfin le rouge de sa peau, qui éclaire la couleur terne du paysage; toutes ces harmonies en font, à vos yeux, l'être nécessaire de ces lieux. Il vous semble encore le voir sortir de ce limon qu'il foule de ses pieds mal assurés. Si, dans ce moment, son visage vient à se tourner de votre côté, il vous cause une sorte d'effroi. La réalité de sa nature vous échappe: vous contemplez ses yeux ronds et fixes, sa bouche aux côtés tombans, la flegmatique immobilité de tous ses traits, et il

Digitized by Google

vous apparoît comme l'être sympathique, comme le dieu des marais. Aussi son instinct l'y retient ou l'y ramène sans cesse. Aujourd'hui que les nations sont affoiblies, que, dans ce vaste espace qui s'étend depuis les Florides jusqu'à l'Ohio, on trouveroit à peine quelques milliers de ces êtres errans; c'est autour des marécages qu'on les rencontre. Toutes ces peuplades, foibles débris de nations jadis nombreuses et guerrières, sont connues de nos jours sous le nom de la Confédération des *Creeks*, c'est-à-dire, des lacs : dénomination qu'elles tirent de leur séjour habituel près des lieux humides et couverts d'eau, qui, comme tout le monde sait, sont plus communs en Amérique qu'en aucune autre partie de la terre.

Il seroit sans doute curieux de pouvoir pénétrer dans l'intérieur de ces hommes, qui ne nous frappent que par les dissonances qu'ils ont avec nous; mais, pour cette étude intérieure, j'avoue que nous n'avons que peu de moyens et même peu d'espérance d'y faire beaucoup de progrès. Pour connoître parfaitement le caractère moral et intellectuel du sauvage, il ne suffiroit pas de vivre long-temps avec lui; comme lui, d'être familier avec les mots qui lui servent à exprimer ses pensées et ses impressions : il faudroit encore avoir en nous les analogues de ces sensations et de ces idées. Je crois que ce point de comparaison nous manque.

Certes, il a une manière particulière d'envisager tous les objets de la création, celui que l'on voit quelquefois assis sur une butte de terre, les genoux élevés, les coudes en arrière, le corps penché en avant, et les yeux levés sur une feuille ou un nuage : dans cette position, il passe des heures entières. Quelquefois il se lève avec précipitation, et, poussant des cris, il se bat les flancs avec tous les signes de la stupidité; mais bientôt cet être abâtardi reprend son habitude de gravité, sa figure se peint de l'expression d'une pensée triste : si alors il parle sur le Grand Etre, sur l'homme, sur la vie, sur la mort, il vous étonne par la profondeur mystérieuse de ses idées, et par les images dont il les revêt. Le même homme, incapable de lier deux idées positives, aura toutes les peines du monde à compter jusqu'à douze : incapable d'aucun empire sur lui-même, si vous lui parlez de son fils, il vous dira, en montrant son cœur, que c'est un fruit qui est tombé de là sur la terre; mais pour avoir un verre d'eau-de-vie, il vous livreroit son fils et sa femme; pour en avoir un second, il les égorgeroit à vos yeux.

Une aversion pour tout ce qui est positif semble être le

Digitized by Google

caractère distinctif des peuples sauvages; et sous ce point de vue, leur manière d'être est l'inverse de celle des paysans civilisés.

Le sauvage, en contact avec tout, a le commencement de toutes les idées, de tous les sentimens. Ce qui lui manque, c'est cette faculté, ce besoin que donne la société, de concentrer son esprit et ses affections sur un même point. Le sauvage a tous les traits du faisceau, tandis que notre paysan n'en a que le lien. Rien n'étonne ce dernier dans la vie: ses besoins et ses idées acquises sont pour lui une mesure universelle; et, jusque sur le bord du tombeau, il marche en plein jour. Au contraire, une mélancolie inquiète poursuit habituellement le sauvage. Vide de projets, d'arts, de sciences, d'idées acquises, de sentimens positifs, de tout ce qui remplit nos têtes et nos cœurs, sa vie est un choc continuel contre tous les grands effets de la nature. Les vents, les nuages, les forêts, la vie, la mort, les esprits qui animent tout, et qui ne se montrent jamais, voilà le cercle dans lequel le ramènent sans cesse ses yeux et ses pensées. C'est ainsi que, placé sur les abymes des méditations humaines, ses regards y font jaillir des éclairs qui en redoublent l'obscurité. S'il avoit la faculté d'en réunir les éclats, et d'en composer un flambeau pour s'éclairer pendant son séjour sur la terre, il ressembleroit à l'Européen.

L'insouciance, l'imprévoyance, le mépris de la vie, cette témérité à braver tout ce qui est à craindre, cette pusillanimité des mouvemens intérieurs; toutes ces contradictions, qui sont peut-être le plus beau titre de la grandeur originelle de l'homme, parce qu'elles sont le signe le plus distinctif de sa nature; tous ces mouvemens primitifs, dis-je, se retrouvent chez le sauvage; mais ils s'y montrent sans cette faculté de comparer et de vouloir, qui rend l'homme perfectible, en le rendant capable d'agir sur lui-même: action la plus étonnante qu'un être puisse exercer, puisqu'elle suppose division dans son unité.

Ici se trouve le principe de toute perfectibilité. Le sauvage de l'Amérique en est-il susceptible? Des observations faites sans aucun esprit de système nous en ont fait douter. Elles seront le sujet d'un second article. Mais remarquons ici ce fait bien extraordinaire: l'Amérique, dans les deux hémisphères, n'est cultivée que par des bras européens ou africains. Depuis deux siècles, la religion et la politique se sont disputé l'honneur de civiliser les indigènes: elles ont également échoué. Le sauvage meurt dans l'esclavage; il languit, il s'éteint dans les villages espagnols; mais presque

Digitized by Google

partout on le rencontre encore fidèle à la vie de ses aïeux, errant au milieu des forêts, en proie au pressentiment de l'extinction de sa race. Il semble dans la destinée de ces nations de pâlir et de disparoître devant le flambeau de la civilisation.

Cette mortalité qui entoure de déserts tous les établissemens européens, s'étend sur tous les indigènes de l'Amérique. En réduisant à la moitié l'estimation des premiers Espagnols qui ont abordé sur ce continent, on peut affirmer qu'il n'existe pas aujourd'hui un homme sur cent de ceux qui existoient alors. En bornant ces observations à l'Amérique septentrionale, au commencement du siècle dernier, on remarque que plus de la moitié des nations ont disparu totalement depuis vingt ans. Cette progression décroissante est devenue plus effrayante encore. On peut prophétiser que dans cent ans il n'existera pas un seul indigène dans toute l'Amérique septentrionale. Nos neveux s'étonneront, et demanderont pourquoi ces hommes ne sont plus. L'histoire se taira. Témoins contemporains de cette grande chute d'hommes de tout un continent, nous raisonnons sur ceux qui sont encore debout; mais bientôt ils manqueront à nos recherches. Un souffle invisible les poursuit et les abat.

Ce phénomène s'exécute lentement, sans effort, d'une manière imperceptible, comme toutes les opérations de la nature. C'est le mystère de la mort, qui ressemble à celui de la végétation : on ne le mesure que par ses progrès.

Cette fatalité, comme je l'ai déjà dit, n'échappe point à ceux qu'elle frappe : les chansons de guerre ont fait place aux chants du trépas ; et c'est ici un autre phénomène bien étonnant que cette prescience de leur destruction que l'on retrouve chez tous les peuples des deux Amériques. Les Floridiens parlent sans cesse de cet événement, prédit par les temps anciens; et l'on m'a assuré que des peuplades à l'ouest de l'Ohio étoient tellement frappées de cette nécessité de s'éteindre, que les deux sexes avoient pris la résolution de ne plus se reproduire.

D. L.

Digitized by Google

Traduction en vers de quelques Poésies de Lope de Vega, précédée d'un Coup-d'Œil sur la Langue et sur la Littérature espagnoles, et sur Lope de Vega. Par L. M. *d'Aguilar*, de la Société des Sciences et Belles-Lettres de Montpellier. Un vol. in-8°. Prix : 2 fr., et 2 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez *Dentu*, libraire, quai des Augustins, n° 22; et chez *le Normant*.

Peu de traductions doivent exciter une plus vive curiosité que celle dont nous avons à nous occuper. Lope de Vega n'est guère connu en France que de nom : on sait que les Espagnols le regardent comme un de leurs plus grands poètes ; mais aucun littérateur français ne s'est encore attaché à faire l'examen de ses beautés et de ses défauts. Depuis quelques années, nous cultivons beaucoup la littérature anglaise et la littérature allemande ; la philosophie de ces peuples nous est familière ; nous prodiguons des éloges exagérés à leurs historiens ; nous exaltons leurs poètes dramatiques, et nous nous empressons de traduire leurs plus médiocres romans. Exclusivement livrés à ce genre d'étude, qui nous fait négliger celle des anciens, nous ne nous occupons nullement de la littérature espagnole ; nous oublions qu'elle a eu une époque très-brillante, qui précéda presqu'immédiatement le siècle de Louis XIV ; nous oublions que l'esprit des bons auteurs de cette nation, composé de l'imagination brillante des Arabes, de la sensibilité délicate des Chrétiens méridionaux, de l'enthousiasme de l'honneur, et d'un enjouement plein de finesse, offre presque toujours une physionomie originale et piquante.

C'est ainsi que l'avoient jugé les grands poètes qui ont donné tant d'éclat aux lettres françaises. Corneille avoit fait une étude approfondie de la littérature espagnole : si son goût, trop peu épuré, ne le préserva pas des défauts de ses modèles, il leur dut une foule de beautés. Le Cid, Héraclius, et les deux comédies du Menteur, sont tirés du théâtre espagnol : Corneille sut les embellir en les élevant à la hauteur de son génie ; il en fit des ouvrages originaux ; et la première de ces pièces fut traduite en espagnol, quoique puisée dans deux poètes de cette nation. Racine et Boileau ne négligèrent pas non plus cette étude, quoiqu'avec raison ils la trouvassent beaucoup moins utile que

Digitized by Google

celle des anciens : on voit par leurs Lettres, et par les Mémoires de Louis Racine, qu'ils connoissoient cette langue, et qu'ils en admiroient les chefs-d'œuvre. Molière puisa beaucoup plus qu'on ne le croit à cette source abondante : si jamais on entreprenoit un nouveau Commentaire de ses Œuvres, il faudroit consulter avec soin les collections volumineuses de l'ancien théâtre espagnol : on y trouveroit un grand nombre de traits piquans que le poète français a su adapter à nos mœurs.

Toutes ces considérations doivent inspirer de l'indulgence pour un travail tel que celui qu'a entrepris M. d'Aguilar ; mais cette indulgence ne doit rien dérober à la franchise de la critique. On auroit desiré que le traducteur n'eût point choisi les Poésies fugitives de Lope de Vega, pour donner une idée de son talent. Ces sortes de productions, à moins qu'elles ne soient des chefs-d'œuvre, passent avec les circonstances qui les ont fait naître : elles n'ont ordinairement aucun intérêt après deux siècles. Ce ne sont point des pièces de ce genre qui ont fait la réputation de Lope de Vega. Un choix de ses ouvrages dramatiques auroit été plus instructif et plus curieux.

M. d'Aguilar a senti que des poésies fugitives perdroient tout leur agrément, si elles étoient traduites en prose : il a donc fait ses efforts pour les rendre en vers ; mais, peu familier avec le mécanisme de notre versification, il n'a pas su faire passer dans la langue française les graces de l'original. Ses expressions manquent souvent de noblesse et de justesse ; ses tours sont forcés ; on remarque de l'embarras dans la construction de ses phrases ; et trop fréquemment il emploie certaines inversions qui ne peuvent être souffertes qu'en espagnol.

La pièce qui nous a paru la mieux traduite est une espèce d'Eglogue, où le poète passe très-heureusement du *grave au doux*, et qui, de plus, a le mérite du coloris local. Les ruines de Sagonte existent, comme on le sait, à Morviedro, dans le royaume de Valence. C'est là que se passe la scène de l'Eglogue :

Sur les ruines de Sagonte
Un berger, assis tristement,
Contemploit l'exemple effrayant
Du temps, qui détruit et qui compte
Tout ce que l'homme eut de plus grand.
A l'aspect de ces tours hautaines,
Dont les sommets touchoient les cieux,
Et dont les débris malheureux
Roulent maintenant dans les plaines,

Digitized by Google

Des pleurs venoient mouiller ses yeux ;
Il chantoit d'un ton douloureux :
« Le temps nous avertit sans cesse,
» Sa voix doit se faire écouter ;
» Il est de l'humaine sagesse
» De le craindre et d'en profiter. »

Quoique ces vers soient foibles, on y aperçoit de grandes idées et de belles images. Les deux strophes qui suivent ne sont pas aussi bien rendues. Le poète fait allusion à la belle défense de Sagonte : ce souvenir pouvoit fournir des peintures touchantes ; mais le traducteur se trouve bien au-dessous de son modèle. Il continue ainsi, en s'adressant toujours aux ruines de Sagonte :

De vos habitans généreux,
Dont la mort prouva la constance,
Un renom toujours glorieux
Est l'immortelle récompense.
Sur leur nom, *illustre et fameux*,
Le temps a perdu sa puissance ;
Mais ce nom seul nous reste d'eux.

Cette dernière idée est élevée, et convient bien au sujet. Le poète suppose ensuite que son berger tire du spectacle des ravages du temps, qu'il a sous les yeux, des raisons pour fléchir sa maîtresse. La transition n'est point trop brusque ; et Lope de Vega reprend sans peine le véritable ton de l'Eglogue :

Ah ! *que* l'ingrate *que* j'adore
Ne voit-elle aussi vos débris ?
Elle sentiroit mieux le prix
Des in*stans* que le *temps* dévore ;
A l'aspect de votre destin,
Peut-être que, moins inflexible,
Par l'effroi devenu sensible,
Son cœur banniroit le dédain ;
Elle apprendroit à faire usage
Des roses qu'un jour peut flétrir ;
Vous diriez dans votre langage,
En lui conseillant de jouir :
« Le temps nous avertit sans cesse,
» Sa voix doit se faire écouter ;
» Il est de l'humaine sagesse
» De le craindre et d'en profiter. »

Ces vers, comme on le voit, manquent d'harmonie et d'élégance ; mais ils donnent une idée de l'original. La sentence portée par Boileau, d'après Horace, contre les poètes *médiocres*, ne nous paroît pas devoir s'appliquer à un traducteur, dont le travail, quoiqu'imparfait, peut toujours avoir un certain degré d'utilité. C'est pourquoi nous

Digitized by Google

ne relèverons pas trop sévèrement les défauts que l'on pourroit reprocher à M. d'Aguilar, s'il donnoit ici ses propres compositions. On reconnoît dans sa traduction *disjecti membra poetæ*; et cela doit suffire pour qu'on le juge avec indulgence.

Il écrit beaucoup mieux en prose qu'en vers: son Discours préliminaire offre un coup-d'œil sur la littérature espagnole et sur Lope de Vega. Quoique ce morceau ne soit ni assez développé, ni assez approfondi, on y trouve des détails très-intéressans sur les auteurs qui ont fixé la langue espagnole, et sur le caractère de leurs talens. M. d'Aguilar indique aussi très-bien les causes de l'éclat dont se couvrit la littérature de cette nation, vers la fin du seizième siècle. Nous citerons ce dernier morceau, qui peut facilement être détaché :

« Telle fut, dit M. d'Aguilar, l'ère fameuse de la littéra-» ture espagnole. De nouvelles scènes s'étoient ouvertes, » et avoient agrandi les idées; de nouveaux mondes, des » Empires immenses venoient d'être découverts et conquis » par les Espagnols; la chute de l'Empire grec avoit fait » refluer en Europe les talens et les arts; l'imprimerie » faisoit circuler les richesses littéraires avec une activité » jusqu'alors inconnue; et enfin Charles-Quint, réunissant » un nombre infini de couronnes, et digne de leur noble » poids, avoit porté le génie espagnol vers tous les genres » de gloire. La langue et la littérature espagnoles marchoient » à l'envi avec lui à la domination universelle; cette langue » étoit celle des vainqueurs, de la monarchie la plus éten-» due qu'on eût vue depuis Charlemagne, d'un nouvel » Empire romain; ces imaginations ardentes de l'Ibérie » alloient chercher la gloire des armes en Italie, et en rap-» portoient avec elle celle des talens et des lettres: Garcilasso, » Cervantes, Ercilla, Lope de Vega, furent soldats et écri-» vains; la soif de la célébrité dévoroit tous les cœurs » espagnols; et aux trésors littéraires recueillis dans la patrie » de Virgile, d'Horace, du Dante, de Pétrarque, ils s'em-» pressoient de réunir ceux que les Arabes leur avoient » conservés. La langue espagnole avoit dès-lors atteint son » plus brillant apogée. Garcilasso, mort en 1536, avoit » écrit avec pureté, harmonie et correction, et Malherbe » n'étoit pas encore venu; le style même de Malherbe a » vieilli, et celui de Garcilasso conserve toute sa grace et sa » fraîcheur; les Lettres Provinciales n'épurèrent la prose » française qu'en 1656; et Cervantes et Solis avoient paru » long-temps auparavant. Enfin, Lope de Vega restaura le

Digitized by Google

» théâtre en Espagne, tandis que la France n'avoit encore » que Jodelle et Garnier. »

Ces observations sont bien écrites et bien pensées ; seulement on voit avec regret que M. d'Aguilar considère Lope de Vega comme le *restaurateur du théâtre espagnol*. Il y avoit beaucoup d'observations à faire sur l'influence que ce poète eut sur la littérature de son pays : M. d'Aguilar n'en fait aucune ; et nous chercherons à suppléer à son silence.

Lope de Vega étoit né avec beaucoup de génie ; mais il céda trop au goût de son temps. Avide de succès, il sacrifia tout au desir d'en obtenir. Loin de chercher, ainsi que Corneille et Molière l'ont fait avec tant de gloire, à réformer le théâtre espagnol, il suivit sans aucun scrupule les modes extravagantes de son siècle. L'homme qui auroit pu créer l'art dramatique, aima mieux céder au mauvais goût, que de lutter contre un système reçu. Ses pièces offrent un grand nombre de beaux traits ; mais aucune n'est régulière, et ne peut être représentée avec succès devant un peuple dont le goût est formé. Les Espagnols même les ont depuis longtemps abandonnées.

Plusieurs contemporains, et principalement Michel Cervantes, s'élevèrent contre les pièces de Lope de Vega ; ils reprochèrent au poète de ne pas suivre les règles tracées par les anciens. Celui-ci chercha à se justifier le mieux qu'il put : il attribua ses irrégularités à la nécessité de plaire à son siècle. Se voyant serré de près par un adversaire aussi redoutable que l'auteur de Dom Quichotte, il prétendit que de nouvelles mœurs exigeoient un nouveau genre de comédie. La dispute s'échauffa au point que l'académie de Madrid pria Lope de Vega de développer les raisons sur lesquelles il fondoit son système. Alors il composa une pièce de vers intitulé : *Art nouveau de faire des comédies*. Cet ouvrage curieux n'est connu que par une imitation très-abrégée qu'en a faite M. de Voltaire. (1) Nous en cite-

(1) Voici les vers de M. de Voltaire ; ils se trouvent dans le troisième volume du Dictionnaire Philosophique, article *Art Dramatique* :

Les Vandales, les Goths, dans leurs écrits bizarres,
Dédaignèrent le goût des Grecs et des Romains ;
Nos aïeux ont marché dans de nouveaux chemins ;
Nos aïeux étoient des Barbares.
L'abus règne, l'art tombe, et la raison s'enfuit ;
Qui veut écrire avec décence,
Avec art, avec goût, n'en recueille aucun fruit.
Il vit dans le mépris et meurt dans l'indigence.
Je me vois obligé de servir l'ignorance,

rons

Digitized by Google

rons deux morceaux qui expliqueront pourquoi le théâtre espagnol ne s'est point perfectionné, quoiqu'un homme de génie eût ouvert cette carrière.

« Les beaux-esprits de l'Espagne, dit Lope de Vega, me prescrivent d'écrire un traité de la comédie où cet art soit accommodé aux mœurs actuelles. Ce sujet paroît facile au premier coup d'œil : il le seroit pour quelques-uns de vous qui avez travaillé moins que moi dans ce genre, et qui êtes plus à portée d'en parler savamment. Ma fécondité a dû nécessairement me faire négliger les règles de l'art. Ce n'est pas que j'ignore les préceptes des grands maîtres. Grace à Dieu, dès mon enfance, j'ai étudié leurs ouvrages.... Mais ayant trouvé que l'art de la comédie n'étoit pas en Espagne tel que l'ont créé ces premiers inventeurs ; ayant vu au contraire qu'il avoit été rétabli par des Barbares qui ont accoutumé le public à leurs bizarres conceptions, et que ces nouvelles idées ont pris tant d'empire, que quiconque voudroit suivre les anciens principes mourroit sans gloire et sans récompense, je me suis décidé à suivre les usages de mon pays, contre lesquels la raison ne peut rien. Quelquefois, il est vrai, j'ai écrit suivant les règles d'un art qu'on connoît si peu ; mais quand je vois sur le théâtre des pièces monstrueuses qui ne doivent leur succès qu'aux décorations, quand je vois que le public y court, et que les femmes préconisent ce talent misérable, je souscris à ce goût dépravé. Ainsi, lorsque je veux composer une comédie, je mets sous la clef les préceptes des maîtres, je chasse de ma mémoire Térence et Plaute, afin de ne rien imaginer qui puisse leur ressembler. Le bon goût parle hautement dans les livres des anciens ; je ne les lis pas. Je me borne à cultiver l'art qu'ont inventé ceux qui n'ont eu d'autre prétention que de plaire au vulgaire : c'est le peuple qui paie ces sortes de divertissemens ; il est juste de le servir comme il le veut, et de lui parler en insensé, puisqu'il a abjuré le bon sens et le goût. »

C'est ainsi que s'exprime le prince des poètes dramatiques espagnols. On voit avec regret qu'il auroit pu faire des chefs-

---

D'enfermer sous quatre verroux
Sophocle, Euripide et Térence;
J'écris en insensé, mais j'écris pour des fous.

Le public est mon maître, il faut bien le servir ;
Il faut, pour son argent, lui donner ce qu'il aime.
J'écris pour lui, non pour moi-même,
Et cherche des succès dont je n'ai qu'à rougir.

Digitized by Google

d'œuvre, s'il eût essayé de lutter contre le mauvais goût de ses contemporains. Il termine son traité d'une manière aussi singulière :

« Mais à qui puis-je donner plus qu'à moi le nom de Barbare, puisque je m'avise de prescrire des préceptes contre l'art, et que je me laisse entraîner par le torrent populaire, ce qui en France et en Italie m'a fait traiter d'ignorant ? Au moment où je parle, et en comptant une comédie que j'ai achevé cette semaine, j'ai déjà écrit quatre cent quatre-vingt-trois comédies(1). A l'exception de six, toutes sont contre les règles de l'art. Je prends le parti de défendre mes travaux, et j'observe que si mes pièces étoient meilleures, sous un autre rapport, elles n'auroient pas obtenu le succès dont elles ont joui. Souvent ce qui est contre les règles du goût, par cette raison-là même plaît davantage à la multitude. »

Si l'on cherchoit une poétique pour les mélodrames des boulevards, on la trouveroit dans ces dernières phrases du poëme de Lope de Vega : plusieurs poètes tragiques modernes y verroient aussi leur système. Quand on veut réussir en *frappant fort plutôt que juste*, il faut suivre cette marche ; mais elle ne mène pas à une gloire durable.

Lope de Vega prétend qu'il a fait six pièces régulières : cela peut inspirer la curiosité de les connoître. Elles sont contenues dans un volume qui a été imprimé séparément. Nous les avons lues ; et tout en y trouvant des beautés, nous n'avons pu nous empêcher de les mettre bien au-dessous de nos chefs-d'œuvre, et même de nos pièces du second ordre. La plus intéressante et la plus régulière est intitulée *el Perseguido*. Nous en ferons d'autant plus volontiers une analyse rapide, qu'elle a quelques rapports avec la Phèdre de Racine.

Cassandre, femme d'un duc de Bourgogne, appelé Arnault, est amoureuse de Carlos l'un de ses écuyers : dans une première scène, elle cherche à connoître ses sentimens.

CASSANDRE.

« Comment se peut-il qu'à la fleur de l'âge, au milieu des espérances brillantes que vous donnez, et vous trouvant le plus aimable chevalier de cette cour, vous soyez assez ennemi de vous-même pour vous refuser tous les plaisirs ? Parmi les femmes charmantes qui seroient jalouses de mériter votre amour, qui ne se lassent point de fixer sur vous

(1) Lope de Vega a fait 1800 comédies. Voyez Montalvan, *En los elogios a Lope de Vega carpio*.

Digitized by Google

leurs yeux troublés, vous n'en préférez aucune! Est-il dans cette cour un jeune homme, de quelque pays qu'il soit, qui imite votre indifférence? Tous sont attachés à quelque dame, tous cherchent à inventer pour elles des jeux et des fêtes: vous seul, solitaire, caché à tout le monde, quoique vous l'emportiez sur tous les autres, vous ne connoissez encore ni l'amour, ni l'amitié. Vous n'avez pas même un ami dont l'attachement vous occupe. Pourquoi êtes-vous si sauvage? Dites-le moi. »

Il y a loin de ces sentimens, qui cependant rappellent fort bien les mœurs du temps, aux premiers vers du rôle de Phèdre. La passion de la duchesse n'est excusée ni par un ascendant invincible, ni par des remords. Carlos, très-réservé, empêche Cassandre de s'expliquer: ce n'est que dans une autre scène qu'elle lui déclare son amour. Cette scène, où la duchesse ne garde aucune mesure, est comparable aux conceptions les plus grossières de Shakespeare.

Cependant Cassandre irritée des dédains de Carlos, tient la même conduite que Phèdre: elle feint le plus grand désespoir; le duc lui en demande la cause, et elle accuse Carlos d'avoir voulu abuser d'elle. Le duc irrité ordonne que Carlos se rende auprès de lui.

Cette scène est d'un meilleur ton que les précédentes; elle donnera une idée du talent dramatique qu'auroit pu développer Lope de Vega.

LE DUC, CARLOS.

CARLOS.

« Seigneur, si je vous ai offensé, je suis en votre pouvoir: vous pouvez à l'instant ordonner que ma tête tombe; vous pouvez détruire l'ouvrage de vos mains. La mort me sera moins cruelle que d'être banni de votre présence. »

LE DUC.

« Carlos, tu as mérité ce supplice. Dès ta plus tendre enfance, je t'ai élevé. Ne t'ai-je accablé de tant de bienfaits, que pour te voir pousser l'ingratitude jusqu'à porter tes regards sur ma femme, jusqu'à vouloir attenter à mon honneur et à celui de ma famille? Si je t'avois fait justice pour un crime si énorme, tu n'existerois déjà plus. Cependant ce crime ne sera pas impuni: le châtiment l'égalera, s'il en est qui puissent lui être comparés. Le doute seul retient encore ma colère. »

CARLOS.

« Seigneur, je vous rends grace de la bonté qui vous a porté

Digitized by Google

à ne point vous laisser entraîner par le premier mouvement de votre indignation : vous avez voulu savoir la vérité. De mon côté, je m'offre à l'instant de soutenir en champ clos mon innocence. Les armes à la main, je convaincrai mon accusateur de calomnie. »

LE DUC.

« La personne qui t'a accusé n'a d'autres armes que sa vertu : c'est cette arme contre laquelle tu as à te défendre. La duchesse m'a demandé vengeance de ton audace : tu as osé lui adresser tes vœux : ses larmes confirment trop bien son témoignage. »

CARLOS.

« Seigneur, la duchesse peut l'avoir dit ; et mon innocence m'assure qu'aucune autre personne n'a pu m'accuser. Jamais on ne m'a vu m'entretenir avec elle, je n'ai jamais fréquenté son appartement, et je n'ai eu aucun rapport avec ses femmes. Si j'avois été dévoré par une si grande passion, mes emportemens m'auroient trahi. Jamais l'amour ne parvient à se cacher ; il n'y a point de crainte, ni d'égard qui soient capables de le retenir (1). Seigneur, je vous prie seulement de croire deux choses que l'homme qui vous doit tout va vous attester. Je suis tellement dévoué à votre gloire, que quand la duchesse seroit la plus belle femme du monde, jamais je ne manquerois à ce que je vous dois, au point de concevoir pour elle un aveugle amour. Quand elle ne seroit qu'une personne obscure, quand elle ne vous appartiendroit pas, quand elle n'auroit pas autant de vertu que la duchesse, dans toute ma vie je n'aurois jamais l'idée de l'aimer, et je croirois trouver un plus grand bonheur avec une toute autre femme. »

Le duc paroît satisfait de la justification de Carlos ; mais un second entretien avec sa femme lui rend tous ses soupçons. Il représente en vain à la duchesse que Carlos a toujours été insensible ; elle lui répond ainsi : « Seigneur, comme il a concentré tous ses desirs sur votre épouse, il a voulu que sa manière de vivre pût favoriser ses vaines espérances ; il a cru me flatter en n'aimant aucune des beautés qui ornent ma cour : si cela n'étoit pas ainsi, il auroit quelque liaison que je connoîtrois. »

Le duc fait de nouveau venir Carlos ; et, comme Thésée

(1) Racine, dans *Bajazet*, exprime la même idée :

Ils ont beau se cacher, l'amour le plus discret
Laisse, par quelque marque, échapper son secret.

Digitized by Google

dans Phèdre, il s'étonne qu'avec une figure si noble, le jeune écuyer ait pu commettre un si grand crime. « Qui pourroit, dit-il, le soupçonner d'un pareil forfait, avec des traits qui annoncent tant de noblesse et de vertu : *con tantas maestras de hidalgo!* » Il compare sa figure à celle d'Abel et de Joseph. Ensuite il lui adresse la parole : employant tour-à-tour la tendresse et la menace, il le presse pour savoir de lui s'il a une autre inclination.

Ici la situation de Carlos devient très-dramatique. Il est aimé de la sœur du prince, il l'a épousée en secret; et leur liaison n'est connue de personne : « Malheureux Carlos, dit-il à part, tu péris si le duc découvre l'amour que tu caches; tu péris de même si l'on s'en rapporte aux soupçons qui pèsent sur toi! » Enfin, pressé par de nouvelles instances, il répond ainsi : « J'aime et j'aimerai jusqu'à mon dernier moment. Tant que mon ame animera mon corps, tant qu'elle lui donnera une chaleur vivifiante, je nourrirai cet amour, et je crois même que je le conserverai après mon trépas. Je vous jure, par vos jours qui me sont si chers, et pour la durée desquels je fais tant de vœux; je vous jure par cette épée que vous-même avez ceinte à mon côté; je vous jure que j'aime une femme aussi belle que vertueuse; en parlant ainsi d'elle, je ne lui rends pas encore justice. Mais, excusez-moi, je ne puis vous dire comment elle se nomme. En grâces et en charmes, aucune créature ne peut l'égaler; le ciel même envieroit sa beauté : elle seule a mon amour.... Je vous supplie de ne pas me forcer à m'expliquer davantage : cela doit suffire pour me justifier. Mon amante et moi nous nous sommes fait serment au pied des autels de ne jamais déclarer notre amour. »

Le duc n'insiste plus; il croit Carlos innocent : mais la duchesse parvient encore à rallumer ses soupçons; elle lui dit que le refus fait par Carlos de nommer celle qu'il aime est une preuve de son crime : « Quand il a voulu vous déshonorer, ajoute-t-elle, il m'a juré qu'il ne me nommeroit pas, même au milieu des tourmens. » Le duc, toujours foible, convient que Carlos peut être justement soupçonné. Il le fait encore venir, et le menace d'un supplice infâme, s'il ne lui fait pas sur-le-champ un aveu sincère. Carlos répond :

« Seigneur, ma reconnoissance pour les bienfaits dont vous m'avez comblé, mon dévouement pour vous, que vous connoissez, me forcent plus que mille morts à vous découvrir mon secret. Je vois que vous êtes attaqué du mal cruel que l'on nomme jalousie. Croyez que les tourmens

Digitized by Google

les plus affreux me feroient moins souffrir que l'aveu que je vais faire. Mais je vous supplie, Seigneur, comme prince et comme chrétien, de me jurer que vous garderez mon secret. »

LE DUC.

« Carlos, je te jure par l'honneur, par mon père mort, par cette épée, de ne le confier à aucune créature vivante. Aucune parole, aucun écrit, aucun signe de ma part, ne te trahiront. »

CARLOS.

« Il ne me manque, Seigneur, que d'avoir la certitude que vous nous pardonnerez. »

LE DUC.

« Pourvu que la duchesse ne soit pas l'objet de ton amour, tu peux parler sans crainte. »

Alors Carlos avoue qu'il est marié avec la sœur du prince, et qu'il en a deux enfans; et la scène se termine par des questions fort déplacées que lui fait le duc. Dès ce moment Lope de Vega retombe dans les extravagances dont il s'étoit préservé; il n'y a plus de développemens de passions, et l'intérêt s'évanouit. Le duc qui a pardonné à Carlos, a encore la foiblesse, malgré son serment, de dire à son épouse que Carlos est marié; la duchesse forme des projets de vengeance, et veut surpasser Médée :

Pues llorareis vuestro desden agora
Que en crueldades vincere a Medea.

Ses projets ne réussissent pas; ses calomnies sont découvertes; et le duc la condamne à l'exil.

On voit par l'extrait de cette pièce, qui est un des chefs-d'œuvre de Lope de Vega, combien ce poète est inférieur à nos grands maîtres. Les caractères de Carlos et de Cassandre, à quelques irrégularités près, sont assez bien tracés : l'un offre le tableau intéressant de l'amour vertueux et de l'innocence opprimée, l'autre peint les fureurs d'une femme jalouse qui a abandonné ses devoirs. Mais le caractère du duc de Bourgogne est tout-à-fait manqué; on pourroit dire même qu'il est ridicule. Ses incertitudes continuelles, sa foiblesse aveugle pour une femme coupable, ne peuvent que le faire mépriser. Ce n'est pas ainsi que Racine a tracé le rôle de Thésée qui est dans la même situation : malgré la position désavantageuse dans laquelle il se trouve, le poète français a su lui conserver une attitude toujours

Digitized by Google

noble et héroïque ; c'est peut-être un des plus grands efforts de l'art.

M. d'Aguilar auroit rendu son discours préliminaire plus intéressant et plus instructif, s'il eût voulu, ainsi que nous venons de l'indiquer, se livrer à un examen plus approfondi de la littérature espagnole. Nous avons été étonnés qu'il n'ait rien dit d'une comédie très-célèbre, intitulée *Célestine*, dont un critique espagnol parle ainsi : « Il n'y a aucun ouvrage écrit en castillan où le style soit plus naturel, plus pur et plus élégant. » (1) Cette pièce, qui paroît avoir précédé les écrits de Lope de Vega, est aujourd'hui très-rare. Nous la possédons ; et si nous avons occasion de parler encore de la littérature espagnole, nous chercherons à en donner une idée à nos lecteurs.

M. d'Aguilar promet un ouvrage plus étendu sur la littérature espagnole ; nous l'exhortons à y consacrer ses loisirs, à faire un meilleur choix des productions qu'il traduira, et sur-tout à écrire en prose, plutôt qu'en vers.

P.

Nouveaux Opuscules de l'Abbé Fleury, sous-précepteur des Enfans de France, etc. Un vol. in-12. Prix : 2 fr. 25 c., et 3 fr. 25 c. par la poste. A Paris, chez mad. v^e. *Nyon*, libraire, rue du Jardinet ; et chez *le Normant*.

Trois choses recommandent ces Opuscules : leur objet, le nom de leur auteur, et celui de leur éditeur. Je dis d'abord leur objet, parce qu'ils me paroissent propres à jeter de nouvelles lumières sur des questions qui concernent l'autorité ecclésiastique, et par conséquent celle des papes : questions difficiles, questions dangereuses qu'il eût mieux valu ne pas agiter, mais qu'il importe d'éclaircir dès qu'une fois elles ont été imprudemment élevées, et qui n'ont peut-être jamais été traitées avec assez de sagesse et d'impartialité, que par des auteurs français, entre lesquels il faut surtout distinguer l'abbé Fleury. Je puis donc ajouter que le nom seul de cet auteur suffiroit pour recommander ce Recueil. Qui ne seroit en effet curieux de connoître quelle a été, sur des questions aussi importantes, l'opinion d'un écrivain

(1) L'éditeur de *Dom Quichotte*. Voici comment il s'exprime : *Ningun libro ai escrito en castillano adonde la lengua este mas natural, mas propia, ni mas elegante.*

Digitized by Google

aussi sage, sa véritable opinion, telle qu'il la développoit pour son utilité particulière, ou pour celle de ses amis, dans des écrits qui ne devoient jamais voir le jour ? Enfin l'éditeur de ces écrits est le savant respectable, et plus modeste encore qu'il n'est savant, à qui nous devons l'*Esprit de Leibnitz* et le *Christianisme de François Bacon*; ou, ce qui le caractérise mieux encore, c'est cet ecclésiastique vénérable que l'on pourroit donner pour modèle aux plus vertueux, pour guide aux plus éclairés, qui a été en tout et de tout temps, par ses vertus comme par ses lumières, dans les jours mauvais comme dans les jours de bonheur, la lumière et la consolation de nos églises, et qui, encore aujourd'hui, s'élève au milieu de ce qui nous reste de l'ancien clergé français, comme ces colonnes qui subsistent seules quand l'édifice dont elles étoient l'ornement et l'appui a été ruiné. Je ne le nommerai pas, puisqu'il n'a pas voulu se nommer lui-même; mais je crois en avoir dit assez pour inspirer à tous ceux qui aiment les bons livres le desir de lire ces *Opuscules*. Je vais les parcourir le plus rapidement que je pourrai.

« Nous croyons, dit l'éditeur dans une excellente préface, » nous croyons rendre un véritable service au public, en lui » donnant quelques ouvrages de M. Fleury qui ne lui sont » point connus, ou qui même n'ont jamais été imprimés.

» Après ce début, on sera surpris sans doute de voir à la » tête de notre collection le Discours si connu de M. l'abbé » Fleury, sur les libertés de l'Eglise Gallicane; mais nous » avons pour l'y placer de justes raisons, et nous espérons » qu'on les trouvera telles, quand on les aura entendues. Il » est vrai que ce Discours a été imprimé plusieurs fois, et » que rien n'est plus répandu, ni plus fréquemment cité; » mais il est vrai aussi que les diverses éditions qu'on en a » données ne sont point d'accord entr'elles, et qu'on ne sait » même à laquelle on doit accorder la préférence. Il y a » même lieu de douter s'il en existe une seule qui présente » le texte de M. Fleury dans son intégrité..... Or, nous » sommes en état de faire cesser tous ces doutes, et toutes » ces perplexités. Le discours autographe de M. l'abbé » Fleury est tombé entre nos mains, et nous le donnons ici » sans y changer une seule syllabe. »

Il résulte de la comparaison que le nouvel éditeur a faite de toutes ces éditions, soit entr'elles, soit avec le manuscrit dont il est possesseur, qu'elles sont plus ou moins altérées. Par exemple, depuis 1723, époque où ce Discours parut pour la première fois, jusqu'en 1735, elles sont assez

Digitized by Google

exactes quant au texte ; seulement elles sont chargées de notes scandaleuses, dans lesquelles, sous le prétexte d'éclaircir certains passages, on les combat réellement, c'est-à-dire qu'on y attaque l'autorité elle-même, pour laquelle M. Fleury montroit le plus de respect. Il faut le dire : les principes de M. Fleury sur *les libertés de l'Eglise Gallicane*, n'étoient pas du tout conformes à ceux des magistrats qui se disoient les gardiens de ces libertés, et ce fut sans doute ce qui engagea l'imprimeur de 1723 à ne pas se nommer. Ce qu'il est permis de penser encore, c'est que le scandale de ces notes fut peut-être ce qui préserva la France d'un scandale encore plus grand, celui de voir condamner un Discours aussi sage par des magistrats bien respectables d'ailleurs, mais qui eux-mêmes n'ont pas toujours assez respecté les deux plus grandes autorités qui existent ; l'une dont ils n'étoient que les organes, et l'autre dont ils n'auroient dû être que les appuis. Cette édition de 1723, contre laquelle on a prétendu que le parlement avoit sévi, ne fut supprimée (à cause des notes) que par un arrêt du conseil ; et selon l'usage, elle n'en fut pas moins renouvelée et réimprimée pendant les années suivantes, et sans aucun changement, jusqu'en 1755.

Lorsqu'on lit ces notes, on y reconnoît facilement l'esprit de cette secte ridicule, qui toujours petite dans ses vues, petite dans ses moyens, et heureusement petite dans son étendue, a été si justement nommée la petite Eglise, et ne s'en croyoit pas moins la seule Eglise. C'étoient les Jansénistes (puisqu'on ne peut se dispenser de nommer ici ces obscurs fanatiques, que leur obscurité seule empêche d'être dangereux), c'étoient eux qui s'étoient chargés de commenter et même de corriger Fleury, et qui, avec leur obstination accoutumée, réimprimoient et reproduisoient sans cesse leur commentaire. Il est probable qu'en 1755, ils se réconcilièrent avec quelques communautés respectables qu'ils y avoient imprudemment attaquées ; peut-être aussi leurs ennemis personnels étoient morts à cette époque. Ce qu'il y a de sûr, c'est que dans l'édition de 1755, on supprima quelques notes qui ne renfermoient que des personnalités. D'ailleurs, toutes celles qui respiroient le mépris pour l'autorité, tout ce qui caractérisoit la secte, fut religieusement conservé. Ce qu'il faut ajouter encore, c'est que le texte y fut assez respecté, comme il l'avoit été dans les précédentes ; c'est-à-dire qu'il n'y fut que légèrement altéré, et dans les seuls passages où il condamnoit formellement les *sectaires* éditeurs.

Digitized by Google

Ce fut en 1763, que la faction des Jansénistes s'unit à celle de quelques avocats, et qu'elles produisirent ensemble une édition nouvelle. Celle-ci, qui porte en tête le nom de M. Boucher d'Argis, et qui est la première qu'on ait imprimée avec approbation, contenoit encore quelques notes de moins que les précédentes. Mais ce qui la rendoit vraiment nouvelle, c'étoit l'audace avec laquelle on s'y permettoit de faire dire presque dans chaque page à Fleury, tout le contraire de ce qu'il avoit dit. Dix ans après, ce même texte ainsi altéré, tronqué, alongé, fut réimprimé, et avec des notes encore plus inconsidérées que toutes celles dont il avoit été précédemment surchargé. Heureusement l'auteur de ces notes s'y montroit si platement et si follement fanatique, qu'il ne pouvoit pas être dangereux. Il dit quelque part, à propos de la bulle *Unigenitus*, qu'il est surpris « que la terre ne se » soit pas entr'ouverte pour engloutir les pays où Dieu, » dans sa colère, avoit envoyé une société aussi monstrueuse » que celle des Jésuites, etc. » Or, comme la société des Jésuites étoit à-peu-près établie dans tous les pays, il suit de là que la terre auroit dû s'entr'ouvrir partout, et s'engloutir elle-même, uniquement parce qu'un pape avoit jugé à propos de publier une bulle qui déplaisoit à ce commentateur. Cela fait souvenir du souhait d'un philosophe de ce siècle : « Je hais, je fuis la race humaine, composée d'es- » claves et de tyrans; et si elle ne peut devenir meilleure, » *puisse-t-elle s'anéantir!* (1) » Quoique ce souhait soit en effet un peu moins déplacé dans le livre où on le trouve, que celui du Janséniste à propos du Discours de Fleury, il n'en est pas moins absurde. Tel est l'esprit de secte, sous quelque couleur qu'il se présente : toujours intolérant, souvent atroce, mais se sauvant quelquefois par l'excès du ridicule, de l'excès de l'horreur.

Je vais montrer par quelques exemples, jusqu'à quel point on s'étoit permis d'altérer le texte de Fleury, dans cette édition de 1763, qui porte le nom de M. Boucher d'Argis. Fleury avoit dit : « Dans l'exécution, l'appel » comme d'abus *a passé en style*... C'est le moyen ordinaire » dont se servent les mauvais prêtres, pour se maintenir » dans leurs bénéfices malgré les évêques, ou du moins pour » les fatiguer par des procès sans fin. Car les parlemens » reçoivent toujours les appellations. Sous ce prétexte, ils

(1) C'est une phrase de Raynal. On la trouve dans sa déclamation sur la Traite des Nègres.

Digitized by Google

» examinent les affaires dans le fond, et ôtent à la juridic-
» tion ecclésiastique ce qu'ils ne peuvent lui ôter directe-
» ment. Il y a quelques parlemens dont on se plaint qu'ils
» font rarement justice aux évêques : d'ailleurs le remède
» n'est pas réciproque. Si les juges laïques entreprennent
» sur l'Eglise, il n'y a point d'autre recours qu'au conseil
» du roi, composé encore de juges laïques, nourris dans les
» mêmes maximes que le parlement. Ainsi quelque mau-
» vais Français réfugié hors du royaume, pourroit faire un
» traité des servitudes de l'Eglise Gallicane, comme on en
» a fait des libertés ; et il ne manqueroit point de preuves. »

Voici maintenant ce qu'on lit dans l'édition *plus correcte* de 1755 : « Dans l'exécution, l'appel comme d'abus est » *devenu très-fréquent.... Si quelques ecclésiastiques* se » servent de cette voie pour se maintenir dans leurs béné-
» fices malgré les évêques, les parlemens, *aussi attentifs à* » *maintenir la pureté de la discipline*, qu'à soutenir les
» droits du roi et de la jurisdiction séculière, *ne manquent* » *pas*, lorsque l'appel est mal fondé, de déclarer qu'il y a
» abus. » Il est clair que ces deux passages sont entièrement opposés l'un à l'autre ; que là où M. Fleury gémit sur des abus déplorables, dans lesquels l'esprit de parti entraînoit trop souvent les magistrats, M. Boucher d'Argis justifie pleinement ces magistrats ; et, ce qu'il y a de bien singulier, c'est que le premier ayant dit de quelques parlemens qu'ils *faisoient rarement justice aux évêques*, le second lui ait fait dire que *les parlemens ne manquent jamais* de la faire. Il faut observer que ces appels comme d'abus, qui étoient pour les évêques une véritable *servitude*, étoient mis par les gens de Droit au nombre de leurs *libertés*.

Continuons. M. Fleury avoit dit : « Donc, si le pape,
» consulté par des évêques, a décidé une question de foi,
» et que l'Eglise reçoive sa décision, l'affaire est terminée,
» comme autrefois celle des Pélagiens, et, *de notre temps*, » *celle des Jansénistes.* » Mais on sent bien que dans *l'édition plus correcte* on a dû supprimer ces mots : *et, de notre temps, celle des Jansénistes.* Cela étoit dans les règles. Une pareille phrase étoit terrible pour ces sectaires, sur-tout dans un auteur tel que Fleury. Il n'y avoit point de notes, point de commentaires qui pussent en affoiblir l'effet : le seul parti qu'il y avoit à prendre, c'étoit de la supprimer ; et c'est ce qu'on fit. Telle est en général la marche qui fut constamment suivie depuis le moment où le Discours de M. Fleury parut pour la première fois. Les principes et les jugemens qu'on y trouve acquéroient une grande force,

Digitized by Google

non-seulement par la manière dont ils y étoient établis, et par le nom de son auteur, mais par les aveux mêmes qu'il y fait, par le ton de franchise qui y règne, et par l'esprit de vérité qui l'inspire. Pour peu qu'on eût de bonne foi, il étoit bien difficile de ne pas croire un savant, un historien respectable qui prêchoit la soumission à l'Eglise et à son chef, en n'oubliant aucune des fautes qui ont été commises dans l'Eglise, et par ses chefs : il falloit donc tâcher d'affoiblir l'effet que pouvoient produire ces jugemens et ces principes, développés par un tel auteur ; et, pour cela, il n'y avoit d'autre ressource que le mensonge ; il falloit de toute nécessité faire parler Fleury tout autrement qu'il n'avoit parlé. Il est arrivé de là que Fleury, si sage, si réservé, si impartial, a paru quelquefois un furieux adversaire de quelques préjugés ultramontains ; et la raison en est évidente : c'est qu'en laissant subsister tout ce qu'il a dit contre ces préjugés, on n'a jamais manqué de supprimer tout ce qu'il dit pour les excuser. Ce qui est encore résulté de là, c'est que Fleury, loué par les Jansénistes, qui en avoient voulu faire un homme de leur parti ; loué par les philosophes, qui ne voyoient en lui qu'un historien fort peu prévenu en faveur de l'Eglise romaine ; loué par les hommes sages, qui le voyoient tel qu'il étoit, n'a été véritablement censuré que par les ultramontains, qui n'entendoient de loin que ceux qui crioient le plus fort, les Jansénistes et les philosophes.

Il paroîtra singulier que je confonde ici dans une même condamnation deux sectes qui se sont fait connoître par des excès d'un genre si différent. Mais d'abord ce sont deux sectes, et toutes les sectes sont également ridicules, lors même qu'elles ne sont pas également dangereuses ; peut-être même n'a-t-il manqué aux Jansénistes pour s'élever jusqu'à la hauteur des philosophes, que d'avoir pendant quelques années toute une *nation* à leurs ordres. D'ailleurs, les uns et les autres ne se sont-ils pas montrés également ennemis de toute autorité nécessaire ? N'ont-ils pas également employé la ruse et le mensonge, quelquefois même l'audace, pour parvenir à leurs fins ? Si les premiers ont mutilé et commenté Fleury, les seconds n'ont-ils pas mutilé et commenté Pascal ? Si les Jansénistes ont fait de l'auteur de l'Histoire Ecclésiastique un ennemi des papes, les philosophes n'ont-ils pas fait de celui des Pensées un ennemi de Dieu ? Des deux côtés, c'est la même petitesse dans les moyens, dans les vues, dans la vanité ; seulement les uns vouloient réformer le monde, et les autres ne vouloient

Digitized by Google

réformer que l'Eglise. En cela, les Jansénistes étoient plus modestes. Mais qui a jamais douté de la modestie des Jansénistes ?

Je n'ai jamais connu les Jésuites : il est possible que de leur temps, ils aient aussi formé, sinon une secte, au moins un parti ; et je crois que je n'aurois guère songé à les défendre. Cependant, s'ils existoient encore, et qu'il me fallût choisir entr'eux et les deux partis qui se sont le plus acharnés à leur poursuite, je serois peu embarrassé sur le choix ; et d'abord je préférerois aux Jansénistes les philosophes. Du moins on trouve parmi ces derniers des hommes aimables, qui ont de l'esprit, du talent, quelquefois même un peu de tolérance. Mais j'avoue en même temps que j'aurois préféré les Jésuites aux philosophes, parce qu'à juger des premiers par ce que j'en entends dire, et ce qui nous reste d'eux, on devoit trouver parmi eux encore plus d'esprit, de talent, de véritable tolérance ; et que d'ailleurs, même en admettant tous les reproches qu'on leur a faits, on ne peut s'empêcher de reconnoître qu'ils ont rendu de grands services aux sciences, aux lettres et à la société. (1)

J'ai cru que je devois au moins donner une idée des changemens notables qui avoient été faits au texte de Fleury. Il semble que la fonction la plus noble que puisse remplir un critique, c'est de défendre la mémoire des grands écrivains, lorsqu'elle est aussi indignement attaquée. Quel tort plus grave en effet peut-on faire à un homme sage, et à un historien impartial, que de lui prêter les erreurs et les passions d'une faction absurde ? Et pour nous quel devoir tout à-la-fois plus sacré et plus consolant à remplir, que de venger l'homme sage, et de rendre ainsi à la vérité tout l'éclat que peuvent lui donner les noms illustres de ceux qui l'ont de tout temps défendue ? Nous savons bien que nous ne dégoûterons pas les faussaires d'inventer des calomnies, et de tronquer, d'interpoler des passages partout où cela leur convient. Nous savons même qu'on a trouvé, il n'y a pas long-temps, dans le *Mercure*, des phrases et des maximes qui n'y sont pas, et que ces phrases ont été rap-

(1) Je ne confonds pas avec la secte ridicule des Jansénistes la société de Port-Royal. Celle-ci a rendu bien autant de services aux sciences et aux lettres que la société des Jésuites ; et parmi les ouvrages qu'elle a produits, parmi ceux même qui n'ont pas été pleinement approuvés par l'autorité ecclésiastique, il n'en est point qui n'annoncent de grands talens, de profondes études, l'amour de la vérité, tout ce qui inspire l'estime.

Digitized by Google

portées dans tous les journaux philosophiques, avec une bonne foi qui ne nous étonne plus, parce que nous y sommes accoutumés, mais dont les philosophes seuls ont donné l'exemple. Qu'y faire ? Suivre notre marche ordinaire, comme ils suivent celle qui leur est propre, et continuer de défendre les grands écrivains et la vérité, pendant qu'ils continuent d'inventer des mensonges, et de soutenir les petits écrivains.

Ce qui me reste à dire au sujet du Discours de M. Fleury sur les libertés de l'Eglise Gallicane, c'est que ce discours est imprimé dans ces Opuscules, tel que Fleury vouloit le faire paroître, et, si j'ose m'exprimer ainsi, d'après la dernière édition qu'il en avoit faite lui-même. « Les opinions, » dit le nouvel éditeur, que M. Boucher d'Argis juge *contraires à nos maximes et à nos libertés, et qu'on ne peut attribuer*, selon lui, *à un homme aussi judicieux que M. Fleury*, sont mot à mot dans le manuscrit original ; et ce manuscrit portant la date de 1690, il est donc constant qu'en 1690, M. Fleury pensoit et écrivoit ainsi. Or, M. Fleury avoit en 1690 plus de cinquante ans : il étoit sous-précepteur des Enfans de France ; il avoit déjà donné au public le Catéchisme Historique, le Traité des Etudes, l'Institution au Droit Ecclésiastique, les Mœurs des Israélites, etc. ; il faisoit imprimer alors les quatre premiers volumes de son Histoire Ecclésiastique. M. Fleury étoit donc très-capable à cette époque de former des opinions sur les matières ecclésiastiques ; et très-certainement il avoit alors les opinions que M. Boucher d'Argis croit qu'*on ne peut attribuer à un homme aussi judicieux* que M. Fleury. »

A la suite du Discours sur les libertés de l'Eglise Gallicane, l'éditeur a placé quelques écrits assez courts, qui se rapportent au même sujet, et qui n'avoient point encore été imprimés. Le premier porte en titre : *Libertés de l'Eglise Gallicane*, et on y trouve ces paroles remarquables : « Si les » parlemens sont les protecteurs des canons et de l'ancienne » discipline, contre les nouveaux établissemens, ils doivent » les combattre tous également, et par conséquent empêcher » de tout leur pouvoir les commandes, les résignations en » faveur, la régale, les décimes, etc. Loin de combattre » ces nouveaux droits, ils les autorisent par leurs arrêts et » leur conduite particulière. Ils ne s'opposent à la nouveauté » que quand elle est favorable aux papes ou aux ecclésiastiques, et font peu de cas de l'antiquité quand elle choque » les intérêts du roi ou des particuliers laïques. »

« En général, dit-il ailleurs, il seroit à souhaiter que

Digitized by Google

» l'on gardât plus de mesures avec le pape, et que » l'on pesât mûrement les conséquences de tout ce qu'on » publie contre ce qui vient de sa part; qu'on exa- » minât quel est le fruit que nous pouvons attendre de » nos plaintes, de nos protestations, de nos condam- » nations, et qu'on le comparât avec les inconvéniens. » Il semble qu'il y ait une espèce de guerre entre la cour » et les parlemens. On est toujours sur ses gardes; on » s'alarme du moindre mot: on prend tout au criminel. » Est-ce donc là cet auteur que les philosophes ont tant loué, comme l'un des *plus exacts et des plus judicieux* de nos historiens! Ils le trouvoient exact, parce que dans son histoire il rapporte toutes les fautes des papes et des évêques; et nous le trouvons tel, parce qu'il ne manque pas de rapporter aussi tout le bien qu'ils ont fait; et que s'il parle souvent de leurs torts, il parle encore plus souvent de leurs vertus. Mais je doute que ces mêmes philosophes l'eussent trouvé bien judicieux, s'ils avoient connu tous ses ouvrages et les conséquences qu'il tire des faits qu'il avoit rapportés dans son histoire, et de ceux qui se passoient sous ses yeux.

Le passage précédent se trouve dans un écrit de M. Fleury, au sujet d'un arrêt du parlement qui défendoit d'*imprimer et de distribuer* un bref du pape, que le roi avoit approuvé, et qui avoit été donné contre un mandement d'évêque que le roi avoit fortement improuvé; et ce roi étoit Louis XIV. Mais ce que j'y remarque sur-tout, ce sont ces paroles: *Je voudrois..... qu'on examinât quel est le fruit que nous pouvons attendre de nos plaintes, de nos protestations*, etc. Assurément, je suis loin de croire que cette guerre continuelle du sacerdoce et de l'Empire ait été la seule cause de nos malheurs. Ce n'est pas elle seule qui a produit parmi nous l'oubli de toute morale et de tout principe religieux, la destruction des parlemens et de la monarchie, l'oubli et la destruction de tout; mais qui oseroit nier qu'elle n'y ait puissamment contribué? Et n'est-il pas vrai que, si dans cette guerre les philosophes ont vaillamment combattu dans les premiers rangs, il falloit avant tout que cette guerre existât, pour qu'ils eussent une occasion de combattre et de se distinguer, comme ils l'ont fait?

On diroit que les grands hommes ont une sorte d'instinct qui leur fait lire dans l'avenir, et prévoir les événemens, avant même qu'ils soient probables. Certainement, rien n'annonçoit, au commencement du dix-huitième siècle, la catastrophe qui en a si horriblement signalé la fin: on ne prévoyoit alors, ni que les Etats-généraux seroient assem-

Digitized by Google

blés, ni qu'ils s'arrogeroient une autorité supérieure à celle des rois. On trouve cependant une phrase assez remarquable à ce sujet dans le Discours de Fleury sur les libertés de l'Eglise Gallicane : « Quelques politiques, dit-il, ont prétendu décrier cette doctrine de la supériorité du concile » (sur le pape), par la comparaison des Etats-généraux : » *on les mettra*, disent-ils, au-dessus du roi, *comme le* » *concile au-dessus du pape, en suivant les mêmes prin-* » *cipes*.... Mais doit-on décider des matières si importantes » par une comparaison ? Où trouve-t-on que l'Eglise et » l'Etat doivent être réglés par les mêmes maximes, etc. ? »

Il y a, ce me semble, deux observations importantes à faire sur ce passage. La première, que Fleury ne repousse pas cette idée, qu'on mettra un jour les Etats-généraux au-dessus du roi, comme on a mis le concile œcuménique au-dessus du pape : il trouve seulement que cette idée sera mauvaise, et fondée sur un faux raisonnement. La seconde, que cet auteur croit véritablement à la supériorité du concile sur le pape : d'où il suit que, lorsque d'un autre côté il défend l'autorité du pontife contre les usurpations des magistrats, il le fait avec la conviction que cette autorité lui appartient, mais avec la conviction d'un Chrétien et d'un Ecclésiastique éclairé, qui n'abandonne pour cela aucune de nos anciennes maximes, lorsqu'il les trouve fondées en raison.

Ce qu'il y a de bien singulier encore, c'est que cette phrase, toute juste, toute prophétique qu'elle est, déplut dans le Discours de Fleury; et, cette fois, ce ne fut point parce qu'elle étoit trop favorable aux papes, mais parce qu'elle ne renfermoit pas une improbation assez marquée des prétentions que les Etats-généraux pourroient élever un jour. Voici donc comment on la corrigea : « Quelques » politiques ont prétendu décrier cette doctrine de la supé- » riorité du concile, en le comparant aux Etats-généraux, » dont on sait que les prétentions tendoient à leur arroger » dans le gouvernement une autorité *qui ne leur appartenoit* » *pas*. » Tout cela est juste; mais il est probable que si les mêmes hommes qui, en 1765, publièrent cette édition de Fleury, en avoient publié une nouvelle en 1790, ils auroient aussi changé cette phrase, et dans un sens différent. Alors ils auroient fait dire à Fleury, que les prétentions des Etats-généraux étoient aussi fondées que celles du concile.

De tous les Opuscules qui sont renfermés dans ce volume, le plus intéressant est celui qui, par son étendue, y occupe le moins de place. Il consiste seulement en quelques réflexions

Digitized by Google

flexions sur la fameuse assemblée de 1682, et sur la déclaration qu'on y rédigea au sujet de l'autorité du pape. Il est probable que Fleury se proposoit d'étendre ces notes, et d'en composer un Mémoire où il auroit montré dans quel sens il faut entendre ce qu'on appelle les quatre Articles du clergé de France, et sur-tout dans quel sens les entendoit Bossuet, qui en fut le principal rédacteur. On sera peut-être surpris d'apprendre que ce fut malgré lui, et après avoir épuisé tous les moyens de délai, que Bossuet consentit enfin qu'on s'occupât de ces questions dangereuses. Il ne proposoit rien moins que d'examiner préalablement *toute la tradition*, pour pouvoir, dit Fleury, *allonger tant que l'on voudroit.*

Tout le monde sait de quelles longues contestations ces quatre Articles furent le principe. Tous les députés du second ordre qui avoient assisté à cette assemblée de 1682, et qui avoient été nommés à des évêchés, ne purent obtenir des bulles qu'en 1693. Le pape exigeoit d'eux une lettre de satisfaction, qui fut enfin envoyée. Mais ce qu'on ne savoit pas, c'est que Louis XIV en écrivit une autre lui-même, dans laquelle il disoit au pape : *Je suis bien aise de faire savoir à Votre Sainteté que j'ai donné les ordres nécessaires pour que les choses contenues dans mon édit du 2 mars* 1682, *touchant la déclaration faite par le clergé de France, à quoi les conjonctures passées m'avoient obligé, ne soient point observées.* Cette lettre, qui étoit restée inconnue à tous les historiens, ou dont aucun d'eux n'a parlé, fut publiée, pour la première fois, en 1789, dans le treizième volume des Œuvres de d'Aguesseau. En conséquence de cette lettre, le roi ne fit plus observer l'édit qui obligeoit tous ceux qui vouloient parvenir aux grades, de soutenir la déclaration du clergé. Mais on auroit tort d'en conclure qu'il improuvât cette déclaration : car, lorsqu'en 1713 le pape Clément XI refusa à M. l'abbé de Saint-Agnan des bulles pour l'évêché de Beauvais, par la raison que cet abbé avoit soutenu les quatre Articles du clergé, et lorsqu'il sembla vouloir faire entendre que le roi lui-même avoit contrevenu à un engagement qu'il avoit pris, Louis XIV réclama fortement contre cette sorte d'inculpation : « Le » pape, » écrivoit-il au cardinal de la Tremouille, dans une lettre qui devoit être communiquée au souverain Pontife alors régnant ; » le pape Innocent XII ne me demanda » pas d'abandonner les maximes que suit le clergé de » France. Le pape (Clément XI), qui étoit alors un de ses » principaux ministres, sait mieux que personne que l'en-

Digitized by Google

» gagement que j'ai pris se réduisoit à ne pas faire exécuter » l'édit que j'avois fait en 1682.... Il n'est pas juste que » j'empêche mes sujets de dire et de soutenir leurs sentimens » sur une matière qu'il est libre de soutenir de part et » d'autre, comme plusieurs autres questions de théologie, » sans donner la moindre atteinte à aucun des articles de » foi. »

Les autres pièces contenues dans ce Recueil, consistent en quelques dissertations de peu d'importance ou dont l'objet s'éloigne trop de la nature de ce Journal, pour que nous en donnions ici l'analyse. Ce que j'y ai distingué, c'est une description de la bibliothèque du collége de Clermont, faite en vers latins assez bons, et une lettre contenant une Vie ou pour mieux dire un Recueil des principes et des maximes de M. de Gaumont, conseiller-clerc à la grand'-chambre. Ce magistrat est aujourd'hui oublié, et cependant on lit cette lettre avec intérêt. C'est qu'elle contient un tableau de mœurs qu'on ne trouve plus maintenant que dans les livres. Le caractère de M. de Gaumont, la retraite dans laquelle il vit, la simplicité, et pourtant une sorte de majesté qui l'environnent, semblent appartenir à des temps beaucoup plus éloignés de nous qu'ils ne le sont en effet. Mais ce qui jette le plus d'intérêt sur les détails, d'ailleurs un peu minutieux, dont cette lettre est remplie, et sur la vie de M. de Gaumont, c'est que le jeune Fleury dut à ce magistrat l'idée de composer une Histoire Ecclésiastique. D'où il suit que nous lui devons nous-mêmes l'un des meilleurs et des plus grands ouvrages qui aient été composés dans le siècle passé.

Qu'il me soit permis de finir par une réflexion que les lecteurs auront déjà faite avant moi. Où sont maintenant les auteurs tels que Fleury? Comment s'en formeroit-il de pareils? Je veux croire que les ministres ne manqueront jamais à nos temples; le temps manquera long-temps encore à nos ministres pour se livrer à ces études profondes, qui ont nourri, qui ont développé les talens de nos Bossuet, de nos Massillon, et, dans un genre moins brillant, mais non moins utile, de nos Fleury, de nos Calmet, de tant d'autres qui avoient rendu le nom du clergé français si respectable dans tout le monde chrétien. Et quand le temps ne leur manqueroit pas, où sont ces vastes bibliothèques, qui, répandues autrefois sur tous les points de la France, offroient à tous les jeunes gens avides de connoissances toutes les facilités qu'ils pouvoient desirer pour les acquérir. Autrefois le clocher d'une antique abbaye, en

Digitized by Google

s'élevant au milieu d'une campagne déserte, non-seulement promettoit au malheureux un asile et des secours, il annonçoit encore à l'homme qui voyageoit pour s'instruire, des trésors dans lesquels il pouvoit aller puiser de nouvelles richesses. Ces trésors ont été dissipés; et dans la dispersion générale de tant de livres, on sait assez que les livres ecclésiastiques n'ont pas été les plus respectés. Que de vieux monumens ont été détruits par l'ignorance, combien d'autres par le fanatisme de l'impiété, et combien plus par l'indifférence, qui les laissoit et qui les laisse encore tomber de tous côtés! J'ai vu de mes yeux de grands ouvrages dont la composition avoit peut-être occupé la vie entière de leurs laborieux auteurs, se traîner dans la poussière de nos quais, et s'y dissiper feuille à feuille. Ces volumes si effrayans pour la paresse, ces livres que peu d'hommes ont la volonté ou la patience de lire, sont pourtant ceux qui forment les savans; et comme il n'est pas probable que de long-temps on les réimprime, c'est donc une perte déplorable que celle que nous en faisons tous les jours. Et par quels livres les avons-nous remplacés! Il a paru dans ces dernières années un assez grand nombre d'ouvrages ascétiques, propres à nourrir et augmenter la piété de ceux qui les lisent, et je n'ai rien à dire contre de pareils ouvrages; je loue même, je respecte ceux qui les font. Mais ce n'est point seulement par ces sortes d'ouvrages que le clergé français se distinguoit autrefois; et je ne renoncerois qu'avec regret à l'espérance de lui en voir désormais produire, sinon de meilleurs, au moins de plus grands.

GUAIRARD.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Le *Journal de l'Empire* a inséré, dans son numéro du 22 de ce mois, la lettre suivante. L'absence de M. de Bonald nous impose le devoir de la faire connoître aux lecteurs du *Mercure de France*:

AU RÉDACTEUR DU JOURNAL DE L'EMPIRE.

Monsieur,

En attendant que M. de Bonald réponde lui-même aux insignes interprétations que l'on se permet de donner à ce qu'il écrit, si toutefois il ne juge pas au-dessous de lui de

Digitized by Google

confondre des hommes qui ne peuvent l'attaquer qu'en dénaturant ses pensées et ses expressions, permettez à un de ses amis de rétablir dans votre Journal les phrases qu'on ne se contente pas d'isoler, mais que ces messieurs refont à leur manière. Je dois observer que l'article *sur la Tolérance des Opinions*, que l'on attaque aujourd'hui, a été imprimé le 21 juin 1806, c'est-à-dire il y a plus de treize mois; et sans doute ces messieurs ont cru qu'il falloit ce temps pour qu'il soit oublié. C'est dans cet article que je prendrai toutes mes citations; et le public jugera si jamais écrivain s'est expliqué sur la tolérance avec plus de raison, avec plus de cette bonté de cœur qui gagne les esprits plus encore que l'éloquence. Je vais commencer par citer la phrase que ces messieurs ont faite, et qu'ils mettent sur le compte de M. de Bonald; puis le commentaire qu'ils y ont joint:

Un être souverainement juste et bon, doit être, par cela même, souverainement intolérant.

« Ne sont-ils pas coupables au plus haut degré, disent » les commentateurs, ces écrivains qui proclament de nou- » veau des principes cent fois plus atroces que ceux qui ont » mis le poignard à la main des assassins de la Saint-Bar- » thélemy et des bourreaux de septembre? »

(*Publiciste*, dimanche 19 juillet.)

Le commentaire du *Publiciste* va plus loin; mais je crois devoir m'arrêter, parce que ce journal s'appuie d'un nom trop au-dessus de toutes les discussions pour que je me permette de le répéter. Voici maintenant ce qu'a écrit M. de Bonald; un pareil rapprochement dispense de toute explication:

« Il est temps, je crois, après un siècle d'usage ou d'abus, » de chercher si cette expression de *tolérance* a le sens qu'on » lui donne, ou même si jamais on lui a donné le sens vrai » et raisonnable qu'elle peut recevoir.

» On s'expose peut-être, en traitant un pareil sujet, au » reproche d'intolérance; mais, après une révolution, il » est des hommes pour lesquels une injustice de plus ne » peut pas compter; et certes, c'est un bien léger sacrifice » à faire à la vérité que celui de quelques considérations » personnelles.

» La tolérance est absolue ou conditionnelle, et en quel- » que sorte provisoire. Absolue, elle est synonyme *d'indif- » férence;* et c'est celle que les philosophes du dix-huitième » siècle ont voulu établir, et la seule (je prie le lecteur d'y » faire attention), la seule que l'on combatte dans cet article. » La tolérance provisoire ou conditionnelle signifie *support;*

Digitized by Google

» c'est celle que la sagesse conseille, et que la religion prescrit, comme nous le ferons voir; car c'est quelquefois faute de s'entendre, que les théologiens et les philosophes se sont disputés. La tolérance conditionnelle, ou le support, doit être employée à l'égard de l'erreur, et même à l'égard de la vérité. Cette tolérance consiste à attendre le moment favorable au triomphe pacifique de la vérité, et à supporter l'erreur, tant qu'on ne pourroit la détruire sans s'exposer à des maux plus grands que ceux que l'on veut empêcher.

» La tolérance absolue, ou l'indifférence, ne convient ni à la vérité ni à l'erreur, qui ne peuvent jamais être indifférentes à l'être intelligent, *nécessité*, par sa nature, à rechercher en tout la vérité et à la distinguer de l'erreur, pour embrasser l'une et rejeter l'autre. Ici je parle en général, et sans aucune application particulière.

» La tolérance absolue, comme l'ont entendue nos sophistes, ne conviendroit donc qu'à ce qui ne seroit ni vrai ni faux, à ce qui seroit indifférent en soi. Or, je ne crains pas d'avancer qu'il n'y a rien de ce genre, rien d'indifférent dans les principes moraux, c'est-à-dire religieux et politiques de la science de l'homme et de la société : d'où l'on voit que la tolérance philosophique n'est pas d'un usage fort étendu, et qu'il eût été raisonnable de définir la tolérance avant de déclamer avec tant d'aigreur contre l'intolérance.

» Il suit de là une conséquence assez inattendue, et cependant rigoureuse. C'est qu'à mesure que les hommes s'éclairent, les questions s'éclaircissent et les opinions se décident. Les questions qui ont agité les esprits peuvent être jugées inutiles ou importantes; mais enfin elles sont jugées : et dès-lors l'opinion qu'on doit en avoir cesse d'être indifférente; car elle ne nous paroissoit telle qu'à cause de notre ignorance.

» Donc, à mesure qu'il y a plus de lumières dans la société, il doit y avoir moins de tolérance absolue ou d'indifférence sur les opinions. L'homme le plus éclairé seroit donc l'homme, sur les opinions, le moins indifférent ou le moins tolérant; et l'être souverainement intelligent doit être, par une nécessité de sa nature, souverainement intolérant (*dans le sens absolu*), parce qu'à ses yeux, aucune opinion ne peut être indifférente, et qu'il connoît en tout le vrai et le faux des pensées des hommes. Cette conséquence s'aperçoit même dans le détail de la vie humaine; car, combien de choses et d'actions qui parois-

Digitized by Google

» sent à l'homme borné, indifférentes et sans conséquence, » et qu'un homme éclairé juge dignes d'éloges ou de cen- » sure !

» . . . . . .

» Demander à des êtres intelligens *qui ne vivent pas seu-* » *lement de pain*, mais pour la recherche de la connois- » sance de la vérité, l'indifférence absolue sur des opinions, » quelles qu'elles soient, c'est donc demander l'impossible ; » c'est prescrire le repos absolu à la matière qui n'existe que » par le mouvement. Mais si la tolérance absolue, où l'in- » différence, est absurde et même coupable entre des opi- » nions vraies ou fausses, et par-là nécessairement exclusives » les unes des autres, la tolérance conditionnelle ou le sup- » port mutuel doit exister entre des hommes qui professent » de bonne foi des opinions différentes. La nécessité de ce » support seroit, s'il en étoit besoin, appuyée par les raisons » les plus décisives, et mieux encore par l'exemple du » maître de tous les hommes en morale et même en poli- » tique. Et ici il faut remarquer la différence de la tolérance » philosophique à la tolérance chrétienne.

» Dans le chapitre VIII, qui termine le Contrat social, » et qui est sans contredit ce que J. J. Rousseau a écrit de » plus foible, de plus sophistique et de plus inconséquent, » ce philosophe, qui croit sans doute qu'on établit une reli- » gion comme on établit une fabrique, veut que le souverain » décrète une *religion civile*, qui, avec quelques dogmes » positifs *aura pour tout dogme négatif, l'intolérance ;* ce » qui veut dire, sans doute, que toute tolérance en sera sévè- » rement exclue. Or, voici les effets de cette tolérance : *sans* » *pouvoir obliger personne à croire tous ces dogmes, le sou-* » *verain pourra bannir de l'Etat quiconque ne les croira pas,* » comme si les hommes, et Dieu même, pouvoient obliger » quelqu'un à croire malgré lui, ou que des lois pénales » ne fussent pas un moyen de contrainte ; *il le bannira,* » *non comme impie, mais comme insociable* ; ce qui, je » crois, est assez indifférent à un banni, et ne rend pas la » peine plus légère ; que *si quelqu'un, après avoir reconnu* » *publiquement ses dogmes, se conduit comme ne les croyant* » *pas, qu'il soit puni de mort.* (1) Heureusement pour les

(1) « J. J. Rousseau, au même chapitre, parle de l'intolérance de la » religion chrétienne, à laquelle il oppose la tolérance des Païens : et » il ajoute : « Il est impossible de vivre en paix avec des gens qu'on » croit damnés. » C'est comme s'il eût dit : « Il est impossible de » vivre en paix avec des gens qu'on croit pendus. » Cette phrase est » fausse grammaticalement, et elle renferme un sens faux ; car si

Digitized by Google

» foibles humains, qui trop souvent ne croient pas ce qu'ils
» doivent croire, et plus souvent encore, après avoir connu
» et reconnu publiquement la vérité, se conduisent comme
» ne la croyant pas, Jésus-Christ ne veut pas qu'on les
» bannisse de leur patrie, encore moins qu'on les tue; il
» réprime le zèle indiscret de ses disciples, qui vouloient
» faire descendre le feu du ciel sur les villes criminelles; et
» enveloppant, à son ordinaire, les plus hautes vérités sous
» des expressions familières, comme il étoit lui-même la
» divine sagesse cachée sous les dehors de la foible huma-
» nité, il leur recommande *de laisser croître ensemble le*
» *bon grain et l'ivraie jusqu'au temps de la moisson.* Ad-
» mirable leçon de morale et de politique, qui apprend
» aux gouvernemens qu'ils s'exposent à retarder le triomphe
» de la vérité, en voulant, avant le temps, détruire les
» erreurs qui ont germé dans le champ de la société; mais
» que lorsque la vérité a reçu, par le temps et les événe-
» mens, tous ses développemens, elle entre ou elle rentre
» sans effort dans les esprits, comme le froment parvenu à
» sa maturité qui est serré dans les greniers du père de
» famille, tandis que l'erreur, graine inutile et desséchée
» par les ardeurs de l'été, et que le moindre vent emporte
» de l'aire, disparoît sans violence et sans bruit de la mé-
» moire des hommes. »

(*Mercure de France*, du 21 juin 1806.)

Je me flatte, Monsieur, que vous excuserez cette longue citation en faveur d'un homme dont vous estimez les vertus et le talent. Je n'ajoute qu'un mot : ce n'est point l'article du 21 juin 1806, sur *la Tolérance des Opinions*, qui a soulevé contre M. de Bonald l'arrière-ban de la philosophie, mais bien celui du 27 juin 1807, sur *l'Equilibre politique en Europe.* B. L.

— M. le Conseiller-d'Etat à vie, directeur-général de l'instruction publique, avoit renvoyé à l'examen du Conservatoire impérial de musique deux *pianos*, construit par MM. Pfeiffer et compagnie. Le Conservatoire a nommé en

---

» Rousseau eût voulu lever l'équivoque, il n'auroit pas pu faire un
» sophisme, et on lui auroit répondu : Que la religion chrétienne qui
» condamne les erreurs, ne damne pas les individus qui les professent;
» qu'elle nous défend sévèrement de juger que tel ou tel homme, mort
» ou vivant, quoiqu'il ait été pu qu'il soit encore, soit ou sera damné;
» et qu'elle laisse à la suprême justice, qui seule sait quand et dans
» quelles dispositions nous notre ame se sépare du corps qu'elle anime, l'im-
» pénétrable secret de notre destinée. »

(*Note de* M. DE BONALD.)

Digitized by Google

conséquence une commission composée de MM. Adam, Berton, Catel, Gossec, Kreutzer, Jadin et Méhul. Elle s'est réunie dans la salle où étoient déposés deux instrumens à clavier, de la nature de ceux connus sous le nom de *piano*, mais de forme différente; le mécanisme de l'un de ces pianos est établi verticalement; il a déjà été remarqué dans la dernière exposition de l'industrie nationale. Le second piano n'avoit point encore paru; son mécanisme est établi horizontalement, et renfermé dans une caisse triangulaire. L'avis de la commission a été, que les formes de ces deux instrumens semblent avoir été imaginées pour occuper le moins d'espace possible, en remplissant cependant les conditions des pianos jusqu'à présent en usage. En effet, le piano vertical, dont l'invention est due aux Autrichiens, et que M. Pfeiffer a fait connoître à Paris, n'occupe de place que celle nécessaire pour l'épaisseur de la caisse d'un piano ordinaire, dressée verticalement, en y ajoutant la saillie d'un clavier. Le mécanisme en a paru parfaitement exécuté; il annonce des hommes instruits dans toutes les parties de l'art du facteur, de cet art porté actuellement à un si haut degré de perfection. Les jeux de cet instrument sont faciles et agréables. Celui à forme triangulaire peut se placer contre les parois de l'appartement, sans que l'exécutant soit obligé de tourner le dos aux auditeurs, ce qui arrive avec les pianos en usage; si on ne les isole pas; le clavier de celui-ci se trouve placé sur l'un des côtés du triangle; le mécanisme de cet instrument ne présente de différences avec les autres pianos que dans l'application du renversement du clavier, et dans une nouvelle composition de marteaux que les auters annoncent devoir être meilleure, ce qui sera constaté par l'usage.

L'exécution de cet instrument est comme celle du précédent, extrêmement soignée, et doit mériter à MM. Pfeiffer et compagnie la bienveillance des amateurs et les encouragemens du gouvernement.

— S. M. le roi de Naples a écrit à M. Baour-Lormian, auteur de la tragédie d'Omasis, la lettre suivante :

Naples, 21 mars 1807.

« Je reçois, Monsieur, votre lettre du 10 février et votre » tragédie de *Joseph;* je vous remercie de l'une et de l'autre. » Il y a déjà quelques semaines que nous avons lu votre tra- » gédie avec des personnes qui partagent mon goût pour ce » genre de poésie; nous lisons nous-mêmes, en attendant que » nous ayons une réunion d'acteurs dont vous ne rougissiez » pas. Vous seriez plus indulgent que l'Arioste, Monsieur, en

Digitized by Google

» nous entendant lire vos vers. Au reste, sa colère n'étoit pas » bien sérieuse, et les auteurs sont toujours charmés de trouver » des gens qui ont le goût et l'amour de leurs ouvrages. » Comptez-moi dans ce nombre, Monsieur, et croyez-moi » votre affectionné, JOSEPH. »

— Le dimanche 12 juillet, M. Villoteau, membre de la commission des Sciences et Arts d'Egypte, accompagné de M. Marcel, directeur-général de l'Imprimerie impériale, et membre de la Légion d'Honneur, a eu l'honneur d'offrir à S. M. l'Impératrice et Reine, un exemplaire des *Recherches sur l'analogie de la musique avec les arts qui ont pour objet l'imitation du langage*. S. M. I. et R. a daigné accueillir avec bonté l'hommage de cet ouvrage plein d'érudition, dont le précis, lu à la 3e classe de l'Institut, avoit mérité les suffrages de cette société savante, et dont S. M. le roi de Hollande a bien voulu accepter la dédicace.

— M. Lunier, auteur du *Dictionnaire des Sciences et des Arts*, est mort subitement, la semaine dernière, à l'âge de 58 ans.

— On rétablit, dans ce moment, les deux statues qu'on voyoit autrefois sur les pilastres placés aux deux côtés de la barrière des Bons-Hommes. Ces deux statues représentoient la Bretagne et la Normandie, deux de nos provinces où cette route conduit.

VACCINE.

« On doit être étonné qu'après huit ans d'une expérience toujours couronnée de succès, qu'après tant d'épreuves variées, répétées dans tous les pays où les lumières ont pu pénétrer, des faux bruits circulent encore contre une des plus heureuses découvertes du siècle dernier. Le comité central de la société de vaccine doit à la confiance dont l'a revêtu S. Exc. le ministre de l'intérieur, de chercher à détruire les fâcheuses impressions que ces bruits peuvent faire dans le public.

« Le comité est instruit qu'on reproduit avec adresse et sur-tout avec des précautions insidieuses, les objections qu'on opposoit, dans les premiers temps, à l'introduction de la vaccine; il sait que des petites véroles volantes, des éruptions fugaces avec ou sans fièvre, survenues pendant les chaleurs, à des enfans vaccinés, ont été prises pour des petites véroles contagieuses. Il n'ignore pas non plus que des hommes connus pour faire un trafic de l'inoculation de la petite vérole, recueillent avec mystère tous ces faits épars, les colportent dans le public, et cherchent, par des citations mensongères, à éloigner les parens d'adopter pour leurs enfans un préservatif dont la vertu est sanctionnée en France par huit ans d'obser-

Digitized by Google

vations et de succès. A toutes ces allégations, le comité peut répondre avec la bonne foi et l'impartialité dont il a déjà donné tant de preuves, que les chaleurs ramènent constamment à la peau des affections éruptives qui tantôt se bornent à des plaques rouges, qu'autrefois se caractérisent par des boutons détachés qui paroissent, suppurent et se dessèchent successivement sur les différentes parties du corps; que ces éruptions, rarement accompagnées de fièvre, n'offrent rien de contagieux, et ne peuvent jamais être confondues avec la petite-vérole par des personnes de l'art, tant soit peu exercées à voir cette maladie; que, pendant les dernières chaleurs, on les a également observées sur les sujets vaccinés et sur ceux qui ne l'ont pas été; qu'enfin, cette année-ci, comme les précédentes, la matière en a été inoculée à divers sujets qui n'avoient encore eu ni la variole, ni la vaccine, et qu'elle ne s'est développée sur aucun.

» A des faits aussi positifs, dont la vérité pratique doit frapper les esprits les moins éclairés, le comité central en ajoute d'autres qui sont d'une observation constante et journalière. Depuis sept ans que la vaccine a été inoculée à tous les enfans du Lycée impérial, et à ceux des hospices des orphelins et des orphelines, il n'y a eu, dans ces trois établissemens, aucun exemple de petite vérole. Dans ces trois maisons, a donc été résolu, comme nous l'avons déjà dit, le problême de la possibilité de l'extinction de la petite vérole. Il suffit à quelques personnes de connoître cet important résultat, pour chercher dans la vaccine un abri contre les épidémies varioleuses; aussi le comité ne craint-il pas de le publier de nouveau comme la réponse la plus forte qu'il puisse faire aux détracteurs cachés de la nouvelle inoculation. La vaccine n'est plus et ne doit plus être un point de controverse ni un sujet de discussion : le temps, les nombreux essais qui en ont été faits, ont complètement résolu la question. Cette découverte doit triompher de tous les obstacles; mais pour parvenir à ce but, le comité ne se dissimule pas qu'il faut une activité constante, une sage réunion d'efforts, et quelquefois une fréquente répétition des mêmes faits.

» Le gouvernement considère la vaccine comme le plus puissant moyen de conserver, d'embellir, d'accroître la population de l'Empire. Dans cette intention, les ordres les plus formels ont été donnés par M. le conseiller d'Etat, chargé de l'instruction publique, pour n'admettre dans les lycées et écoles secondaires que des enfans vaccinés ou ayant eu précédemment la petite vérole. Son excellence a adopté la même mesure pour les élèves des écoles vétérinaires; plusieurs co-

Digitized by Google

mités de bienfaisance à Paris ont pris le sage parti de ne distribuer des secours aux familles indigentes, que lorsque la vaccine auroit mis leurs enfans hors des dangers de la petite vérole. Ils ont trouvé, dans l'exécution de cette mesure, une économie bien entendue, et la certitude que la contagion ne dévasteroit pas des ménages entiers. Enfin, sur presque tous les points de la France, MM. les évêques ont, dans des lettres pastorales, recommandé à leurs coopérateurs d'éclairer leurs paroissiens sur les bienfaits d'une méthode que le gouvernement, même au milieu des travaux de la guerre, n'a cessé d'encourager.

» En entrant de nouveau dans ces détails, le comité central a voulu réveiller l'attention du public sur le but constant de ses travaux, et le prémunir contre les fausses suggestions de la mauvaise foi et de l'ignorance. Il lui suffit d'avoir fait connoître que les éruptions qui surviennent à présent à quelques enfans vaccinés et à ceux qui ne l'ont pas été, sont des petites véroles volantes ou des exanthèmes passagers; que, jusqu'à présent, aucun fait bien exactement constaté n'est venu atténuer la confiance que doit nécessairement inspirer la vaccine; que le gouvernement encourage et récompense les personnes qui, en la propageant, remplissent ses intentions, et que les gens de l'art trouveront auprès du comité toutes les facilités nécessaires pour la répandre. A cet égard, le comité rappelle que les vaccinations gratuites continuent à se pratiquer dans son hospice, rue du Battoir Saint André, n°. 1, les mardis et samedis, à midi précis, et que toutes les personnes y sont admises sans aucune distinction.

Fait en séance, le 17 juillet 1807.

Signé *Huzard*, président; *Corvisart*, *Hallé*, *Thouret*, *Pinel*, *Leroux*, *Guillotin*, *Jadelot*, *Mougenot*, *Parfait*, *Salmade*, *Marin*, *Doussin-Dubreuil*, *Delasteyrie*, *Husson*, secrétaire.

NOUVELLES POLITIQUES.

Stetin, 12 *juillet*.

Voici la traduction littérale d'un ordre du jour imprimé en langue allemande dans les gazettes de Stetin, de Hambourg, etc.

Ordre du jour.

Le corps d'observation de la Grande-Armée devant se tenir en mesure contre une attaque dont il est menacé, va rentrer dans la Poméranie suédoise.

Un armistice avoit été conclu avec la Suède, le 18 avril, à Schlatkow. Les hostilités ne devoient recommencer qu'après s'être prévenu dix jours

Digitized by Google

d'avance. Les généraux étendirent ensuite ce terme à trente jours, par un article additionnel, signé à Stralsund, le 29 du même mois.

Ce dernier arrangement n'avoit éprouvé aucune difficulté ; cependant S. M. le roi de Suède partit en Poméranie, prit le commandement de son armée, et manifesta aussitôt le dessein de n'observer que la première stipulation de dix jours.

En même temps sa marine, stationnée devant Colberg, exerça, au mépris de l'armistice, des hostilités contre les corps français et alliés assiégeant cette place. Il résulta de cet état de choses une correspondance entre les généraux ; et le roi de Suède, pour terminer les discussions, me fit proposer une entrevue à Schlatkow, sur le territoire suédois. On prétendoit alors que l'apparition du roi, qui d'abord avoit été d'un mauvais augure, ne venoit que de son désir de diriger lui-même les choses. On fut même porté à croire que, malgré les apparences, on pourroit en venir à des ouvertures tendantes à un arrangement solide et une paix durable.

Le 4 juin, je me rendis à Schlatkow accompagné de cinq à six officiers et d'autant de gendarmes d'ordonnance. L'aide-de-camp de S. M. suédoise m'avoit prévenu que le roi se trouvoit à Schlatkow, presque sans escorte et avec une suite peu nombreuse. A mon arrivée, je vis la maison du roi sans garde ; un escadron de cavalerie étoit dans la cour, en ordre de bataille. Dès que je me trouvai seul avec le roi, je lui exposai les motifs de l'entrevue ; mais il m'interrompit aussitôt en me déclarant que sa volonté étoit immuablement fixée pour le terme de dix jours, et il désigna ainsi d'autorité toutes les questions qui devoient faire l'objet de la conférence. Mais ce que l'Europe apprendra avec indignation parce que le droit des gens et les lois de l'honneur furent alors violés, c'est que ce prince osa proposer au général français, à l'un des premiers sujets de l'Empereur Napoléon, de trahir son souverain et sa patrie. Il l'invita à embrasser le parti des Anglais, et à se ranger sous les drapeaux d'une bande de transfuges devenus insensibles au bonheur de leur patrie et étrangers à sa gloire. Cette conférence prouva que le roi de Suède, partageant le délire de ces étrangers, leur sacrifie les intérêts les plus chers de son peuple.

Depuis cette conférence, le roi a fait continuer les hostilités devant Colberg, et à l'embouchure de la Trave. Il a tiré de l'Angleterre de l'argent et des soldats ; il a ramassé tout ce qu'il a pu de fuyards et déserteurs ; et enfin, se confiant en sa puissance, il a dénoncé l'armistice de dix jours, le 3 juillet, au moment même où il devoit avoir connoissance des nouvelles dispositions de la Russie et de la Prusse.

Les hostilités avec la Suède recommencent donc le 13 de ce mois. Nous pouvions les recommencer plutôt, puisque la conduite du roi n'a offert qu'une suite de violations manifestes ; mais il est dans le caractère de notre souverain d'être grand par sa modération et sa générosité, comme il est grand par son génie et ses exploits. L'Europe saura apprécier cette conduite ; elle connoîtra ceux qui veulent prolonger les fléaux de la guerre.

Les troupes françaises et alliées se disputeront le prix du courage et de la discipline ; elles n'oublieront pas que le regard de l'Empereur Napoléon plane sur elles. Je ne doute pas que nous ne méritions tous son approbation par notre dévouement. *Signé* BRUNE.

Digitized by Google

PARIS, *vendredi 24 juillet.*

— Aujourd'hui, à quatre heures, S. A. S. l'archichancelier de l'Empire s'est rendu au sénat conservateur, et lui a donné, au nom de l'EMPEREUR, communication des deux traités de paix conclus avec la Russie et avec la Prusse.

— La publication de la paix a été faite ce soir : le cortége étoit brillant, et sur toutes les places on se portoit en foule pour prendre part à la joie qu'inspire un aussi heureux événement. Les cris de *vive l'Empereur!* interrompoient souvent les hérault d'armes, et redoubloient à la fin de chaque proclamation. Le soir, l'illumination a été générale. Nous donnerons dans le prochain numéro le texte des deux traités.

— Par un décret daté de Tilsit, 10 juillet 1807, S. M. a nommé M. Lacépède, président du sénat, pour la durée d'une année.

— Hier la cour de cassation a rejeté le pourvoi de madame de Thémines.

Tilsit, 9 juillet 1807.

L'échange des ratifications du traité de paix entre la France et la Russie, a eu lieu aujourd'hui, à 9 heures du matin. A onze heures, l'Empereur Napoléon, portant le grand cordon de l'Ordre de Saint-André, s'est rendu chez l'Empereur Alexandre, qui l'a reçu à la tête de sa garde, et ayant la grande décoration de la Légion-d'Honneur. L'EMPEREUR a demandé à voir le soldat de la garde russe qui s'étoit le plus distingué : il lui a été présenté. S. M., en témoignage de son estime pour la garde impériale russe, a donné à ce brave l'aigle d'or de la Légion-d'Honneur.

Les Empereurs sont restés ensemble pendant trois heures, et sont ensuite montés à cheval. Ils se sont rendus au bord du Niemen, où l'Empereur Alexandre s'est embarqué. L'Empereur Napoléon est demeuré sur le rivage jusqu'à ce que l'Empereur Alexandre fût arrivé à l'autre bord. Les marques d'affection que ces princes se sont données en se séparant, ont excité la plus vive émotion parmi les nombreux spectateurs qui s'étoient rassemblés pour voir les plus grands souverains du monde offrir, dans les témoignages de leur union et de leur amitié, un solide garant du repos de la terre.

L'Empereur Napoléon a fait remettre le grand cordon de la Légion-d'Honneur au grand-duc Constantin, au prince Kourakin, au prince Labanoff et à M. de Budberg.

L'Empereur Alexandre a donné le grand Ordre de Saint-

Digitized by Google

André au prince Jérôme Napoléon, roi de Westphalie, au grand-duc de Berg et de Clèves, au prince de Neuchâtel et au prince de Bénévent.

A trois heures d'après midi, le roi de Prusse est venu voir l'Empereur Napoléon. Ces deux souverains se sont entretenus pendant une demi-heure. Immédiatement après, l'Empereur Napoléon a rendu au roi de Prusse sa visite. Il est ensuite parti pour Kœnigsberg.

Ainsi, les trois souverains ont séjourné pendant vingt jours à Tilsit. Cette petite ville étoit le point de réunion des deux armées. Ces soldats qui naguère étoient ennemis, se donnoient des témoignages réciproques d'amitié, qui n'ont pas été troublés par le plus léger désordre.

Hier, l'Empereur Alexandre avoit fait passer le Niemen à une dixaine de baschirs qui ont donné à l'Empereur Napoléon un concert à la manière de leur pays.

L'Empereur, en témoignage de son estime pour le général Platow, hetman des Cosaques, lui a fait présent de son portrait.

Les Russes ont remarqué que le 27 juin (style russe, 9 juillet du calendrier grégorien), jour de la ratification du traité de paix, est l'anniversaire de la bataille de Pultawa qui fut si glorieuse, et qui assura tant d'avantages à l'Empire de Russie. Ils en tirent un augure favorable pour la durée de la paix et de l'amitié qui viennent de s'établir entre ces deux grands Empires. (*Moniteur.*)

LXXXVII^e BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Kœnigsberg, le 12 juillet 1807.

Les Empereurs de France et de Russie, après avoir séjourné pendant vingt jours à Tilsit, où les deux maisons impériales, situées dans la même rue, étoient à peu de distance l'une de l'autre, se sont séparés le 9, à trois heures après-midi, en se donnant les plus grandes marques d'amitié. Le journal de ce qui s'est passé pendant la durée de leur séjour, sera d'un véritable intérêt pour les deux peuples.

Après avoir reçu, à trois heures et demie, la visite d'adieu du roi de Prusse, qui est retourné à Memel, l'Empereur Napoléon est parti pour Kœnigsberg, où il est arrivé, le 10, à quatre heures du matin.

Il a fait hier la visite du port dans un canot qui étoit servi par les marins de la garde. S. M. passe aujourd'hui la revue du corps du maréchal Soult, et part demain à deux heures du matin pour Dresde.

Digitized by Google

Le nombre des Russes tués à la bataille de Friedland s'élève à 17,500; celui des prisonniers est de 40,000; 18,000 sont passés à Kœnigsberg, 7000 sont restés malades dans les hôpitaux; le reste a été dirigé sur Thorn et Varsovie. Les ordres ont été donnés pour qu'ils fussent renvoyés en Russie sans délai; 7000 sont déjà revenus à Kœnigsberg, et vont être rendus. Ceux qui sont en France, seront formés en régimens provisoires. L'Empereur a ordonné de les habiller et de les armer.

Les ratifications du traité de paix entre la France et la Russie avoient été échangées à Tilsit le 9; celles du traité de paix entre la France et la Prusse, l'ont été ici aujourd'hui.

Les plénipotentiaires chargés de ces négociations étoient, pour la France, M. le prince de Bénévent; pour la Russie, le prince Kourakin et le prince Labanoff; pour la Prusse, le feld-maréchal comte Kalkreuth et le comte de Goltz.

Après de tels événemens, on ne peut s'empêcher de sourire quand on entend parler de la grande expédition anglaise et de la nouvelle frénésie qui s'est emparée du roi de Suède. On doit remarquer d'ailleurs que l'armée d'observation de l'Elbe et de l'Oder, étoit de 70,000 hommes, indépendamment de la Grande-Armée, et non compris les divisions espagnoles qui sont en ce moment sur l'Oder. Ainsi il auroit fallu que l'Angleterre mît en expédition toute son armée, ses milices, ses volontaires, ses fencibles pour opérer une diversion sérieuse. Quand on considère que, dans de telles circonstances, elle a envoyé 6000 hommes se faire massacrer par les Arabes, et 7000 hommes dans les Indes espagnoles, on ne peut qu'avoir pitié de l'excessive avidité qui tourmente ce cabinet.

La paix de Tilsit met fin aux opérations de la Grande-Armée; mais toutes les côtes, tous les ports de la Prusse n'en resteront pas moins fermés aux Anglais. Il est probable que le blocus continental ne sera pas un vain mot.

La Porte a été comprise dans le traité. La révolution qui vient de s'opérer à Constantinople, est une révolution antichrétienne qui n'a rien de commun avec la politique de l'Europe. L'adjudant-commandant Guilleminot est parti pour la Bessarabie, où il va informer le grand-visir, de la paix, de la liberté qu'a la Porte d'y prendre part, et des conditions qui la concernent.

Kœnigsberg, le 13 juillet.

L'Empereur a passé hier la revue du 4e corps d'armée. Arrivé au 26e régiment d'infanterie légère, on lui présenta le capitaine de grenadiers Roussel. Ce brave soldat, fait prisonnier à l'affaire de Hoff, avoit été remis aux Prussiens.

Digitized by Google

Il se trouva dans un appartement où un insolent officier se livroit à toute espèce d'invectives contre l'Empereur. Roussel supporta d'abord patiemment ces injures, mais enfin il se lève fièrement en disant : « Il n'y a que des lâches qui » puissent tenir de pareils propos contre l'Empereur Napo- » léon devant un de ses soldats. Si je suis contraint d'en- » tendre de pareilles infamies, je suis à votre discrétion, » donnez-moi la mort. » Plusieurs autres officiers prussiens qui étoient présens, ayant autant de jactance que peu de mérite et d'honneur, voulurent se porter contre ce brave militaire à des voies de fait. Roussel, seul contre sept ou huit personnes, auroit passé un mauvais quart-d'heure, si un officier russe, survenant à l'instant, ne se fût jeté devant lui le sabre à la main : « C'est notre prisonnier, dit-il, » et non le vôtre. Il a raison, et vous outragez lâchement » le premier capitaine de l'Europe. Avant de frapper ce » brave homme, il vous faudra passer sur mon corps. »

En général, autant les prisonniers français se louent des Russes, autant ils se plaignent des Prussiens, sur-tout du général Ruchel, officier aussi méchant et fanfaron, qu'il est inepte et ignorant sur le champ de bataille. Des corps prussiens qui se trouvoient à la journée d'Jéna, le sien est celui qui s'est le moins bravement comporté.

En entrant à Kœnigsberg, on a trouvé aux galères un caporal français, qui y avoit été jeté, parce qu'entendant les sectateurs de Ruchel parler mal de l'Empereur, il s'étoit emporté et avoit déclaré ne pas vouloir le souffrir en sa présence.

Le général Victor, qui fut fait prisonnier dans une chaise de poste par un guet-à-pens, a eu aussi à se plaindre du traitement qu'il a reçu du général Ruchel, qui étoit gouverneur de Kœnigsberg. C'est cependant le même Ruchel qui, blessé grièvement à la bataille d'Jéna, fut accablé de bons traitemens par les Français; c'est lui qu'on laissa libre, et à qui, au lieu d'envoyer des gardes comme on devoit le faire, on envoya des chirurgiens. Heureusement que le nombre des hommes auxquels il faut se repentir d'avoir fait du bien, n'est pas grand. Quoi qu'en disent les misantropes, les ingrats et les pervers forment une exception dans l'espèce humaine.

(*Moniteur.*)

FONDS PUBLICS.

Du vendredi 17. — C p. 0/0 c. J.[b] du 22 mars 1807, 80f 20c 25c. 30c 35c 30c 0c 40c 00c 00c 00f 00f 00c 00c 00f 00c 00c 00c 00c 00f 00c 00c

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 77f 50c 50c. 00f 00c 00c

Act. de la Banque de Fr. 1375f 0000f 00c 0000f

Digitized by Google

(No. CCCXV.)
(SAMEDI 1er AOUT 1807.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

LA PAIX DE TILSIT,

ODE.

Il vient donc consoler la terre,
Ce jour si cher à nos souhaits,
Où l'astre brûlant de la guerre
Cède aux doux rayons de la paix.
En exhalant un vain blasphème,
La Discorde cède elle-même
A la valeur de nos guerriers:
Je vois le calme reparoître,
Et les oliviers vont renaître
A l'ombre illustre des lauriers.

Salut, défenseurs magnanimes
De notre gloire et de nos droits;
Jamais des élans plus sublimes
N'ont produit de plus beaux exploits.
Ah! quand, dans une autre carrière,
On n'a pas, aux champs de la guerre,
Comme vous, pu se dévouer,
L'ame confuse, mais ravie,
On sentiroit un peu d'envie
Sans le plaisir de vous louer.

Et vous, dont les jeunes courages
Dorment à l'ombre des cyprès,
Recevez un tribut d'hommages
Avec un tribut de regrets.
Ah! du moins, chers à la patrie,
Vos noms, dans la France attendrie,
Prolongent vos destins trop courts;
Et marqués du sceau de la gloire,
Vous revivez dans la mémoire
Du héros qui vivra toujours.

Digitized by Google

Mais déjà, sur les vastes rives
Du tumultueux Océan,
Vous planez, ombres fugitives,
Entre les amis d'Ossian.
Souvent de vos ailes légères
Vous séchez les pleurs de vos mères,
Vous rendez leurs fronts plus sereins;
Et, vous élevant sans obstacle,
Vous avez vu le grand spectacle
Que je vais montrer aux humains.

Loin par-delà tous les nuages
Brille un temple majestueux :
Les grands hommes de tous les âges
S'y rassemblent de tous les lieux;
La Gloire elle-même y préside.
Là, naguère, leur foule avide
Sentant la même ambition,
Sur cette guerre encor nouvelle,
Demanda le récit fidèle
Des exploits de NAPOLÉON.

On t'appela, sœur de l'Histoire,
Incorruptible Vérité :
La Gloire, quand c'est bien la Gloire,
Te veut toujours à son côté.
Pour ses auditeurs héroïques
Dissipant les rumeurs publiques,
La Vérité les étonna,
Et d'une marche impétueuse,
Et d'une attaque audacieuse,
Et du prodige d'IENA.

Du Guesclin, le Cid, Bélisaire,
Applaudirent tous au vainqueur;
Frédéric frémit de colère,
Et courut cacher sa douleur.
Annibal taisoit sa surprise;
Mais quand dans GOLYMIN soumise
Les Français sont victorieux,
« Il faut bien, dit-il, que je loue
» Celui qui n'a point de Capoue,
» Et voit Trasymène en tous lieux. »

Fabius froidement écoute,
Et dit, plus lent à le vanter :
« Il sait bien attaquer, sans doute;
» Mais sauroit-il bien résister? »
Dans la saison la plus contraire,
Bientôt, sous EYLAU sanguinaire,
Du Russe il voit l'espoir déçu;
Il voit devant DANTZICK guerrière
Une impénétrable barrière,
Et dit : « Je suis aussi vaincu. »

Seuls encor, César, Alexandre,
De l'univers antiques rois,
De BONAPARTE osoient prétendre

Digitized by Google

Surpasser les nobles exploits;
Mais quand ses derniers adversaires,
A FRIEDLAND plus téméraires,
Cèdent réduits à l'implorer,
De tant d'exploits sentant l'empire,
Ces héros, que l'Histoire admire,
Se taisent, surpris d'admirer.

Cependant, tandis qu'on dévore
Tant de récits prodigieux,
Un ami de la Gloire encore
Reste calme et silencieux :
C'étoit ce sage Marc-Aurèle
Qui, sous une forme mortelle,
Fut un dieu parmi les humains,
Et dont le règne tutélaire
Sut réaliser pour la terre
L'antique âge d'or des Romains.

Admirant la valeur suprême
Qui partout imposoit des lois,
Ainsi que le vainqueur lui-même,
Il s'attristoit de tant d'exploits.
Soudain, d'une paix modérée,
Aux bords du Niemen jurée,
L'heureux tableau vint le frapper :
La joie anima son visage :
« Eh quoi, dit-il, aucun suffrage
» Ne lui pouvoit donc échapper ! »

O Niemen, tes bords vulgaires
Languissoient dans l'obscurité !
Parmi le peuple de tes frères,
Ton nom à peine étoit cité !
Mais depuis le jour où ton onde
A porté les destins du monde,
Les tiens sont brillans et sacrés;
Et ton onde à jamais illustre,
Egale désormais le lustre
Des fleuves les plus célébrés.

Comme les nations charmées
Durent déposer leurs fureurs,
Lorsque devant les deux armées
Voguèrent les deux Empereurs !
Comme alors, en groupes de braves,
Les fils des Gaulois et des Slaves
Présentoient des tableaux divers !
Le Scyte, appuyé sur sa lance,
Considéroit dans le silence
Les héros d'un autre univers.

Quel aspect a charmé la terre :
Devant leurs peuples valeureux,
Les deux arbitres de la guerre
Ont uni leurs bras généreux;
Leur étreinte chevaleresque

Digitized by Google

A brisé l'espoir romanesque
Que l'Anglais vouloit ressaisir;
Et le fleuve ému sent ses ondes,
Jusques dans ses grottes profondes,
Frémir d'orgueil et de plaisir.

Va, Niémen, nouvel Alphée,
Au travers des flots satisfaits,
Va porter au loin le trophée
De ton triomphe et de la paix.
Fleuves de l'Europe calmée,
Allez, d'une course animée,
Dire aux rivages d'Albion,
Qu'après tant de maux et d'orages,
L'Europe n'a plus de rivages
Ennemis de NAPOLÉON.

Par un Membre du Corps-Législatif.

ENIGME.

En tout pays je suis utile
Au berger comme au plus grand roi;
Partout on me porte avec soi,
A la cour, aux champs, à la ville.
Je suis mauvaise, je suis bonne,
Je fais du mal, je fais du bien,
Suivant que mon maître l'ordonne:
Je vaux beaucoup, ou ne vaux rien.

LOGOGRIPHE.

Au Louvre, au Capitole, à Vienne, à Palmyre,
Dans les temples des Dieux, dans le palais des rois,
Dans ce siècle, comme autrefois,
Sous plusieurs formes on m'admire.
Huit élémens forment mon tout:
Aux trois premiers tournés ajoutez-en un autre,
Vous trouverez un Saint que l'on chôme au mois d'août.
Les cinq derniers tantôt reçoivent un Apôtre,
Tantôt un vase à fleurs, tantôt un Apollon;
L'on me trouve à l'église, au jardin, au salon,
Retranchez-en par où commence Homère,
Vous entendrez un poète harmonieux
Chanter mon nom, le porter jusqu'aux cieux,
Désarmer mes rigueurs et ma feinte colère.
Un jour, dans un accès jaloux,
Me jurer par dépit une éternelle haine;
Le lendemain, reprendre à mes genoux,
Et baiser de nouveau sa chaîne.

CHARADE.

A TON amie, hélas! lorsqu'elle est mon dernier,
Avec douleur encor tu serres mon premier;
Jadis en France existoit mon entier.

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est la lettre *T*.
Celui du Logogriphe est *Veau*, où l'on trouve *eau*.
Celui de la Charade est *Bal-lot*.

Digitized by Google

QUELQUES DÉTAILS

SUR LES MŒURS DES GRECS, DES ARABES ET DES TURCS.

DANS un dernier Numéro du *Mercure*, en rendant compte du bel ouvrage de M. de Laborde, j'ai eu occasion de rappeler les lieux que je venois de parcourir. On aime à parler de ces pays dont les seuls noms sont un charme. J'ajouterai aujourd'hui de nouveaux détails à ceux que j'ai déjà publiés; mais, avant de les donner ici, j'entrerai dans une courte explication.

Je n'ai jamais eu, en visitant la Grèce, la Palestine, l'Egypte et la Barbarie, le dessein d'écrire un Voyage. J'ai voulu seulement, pour me servir du langage des anciens, me guérir de mon ignorance. Depuis quelques années, occupé d'un ouvrage qui doit servir comme de preuve au *Génie du Christianisme*, j'ai cru devoir reconnoître les lieux où je place mes personnages. Je n'ai un peu de confiance en ce que j'écris, que quand je puis dire comme Ulysse : « J'ai vu les mœurs et les pays, j'ai tâché de vous les » peindre tels qu'ils se sont offerts à mes yeux. »

Avant de partir pour le Levant, j'avois fait un travail assez considérable sur les auteurs anciens et modernes qui traitent de la Grèce et de la Judée. Ces notes, et celles que j'ai recueillies sur les lieux mêmes, sont les matériaux que j'assemble pour mon ouvrage; mais, parmi les choses que j'ai vues, il en est qui me sont tout-à-fait inutiles. Tout ce qui regarde les usages des peuples modernes, par exemple, ne peut entrer dans mon sujet, puisque ma scène est placée dans l'antiquité. Au contraire, je dois réserver tout ce qui est description pour mon livre. J'ai donc détaché de mes études les objets qui se trouvent hors de mon plan, et que je puis offrir dès aujourd'hui au lecteur. Je le prie toujours de se rappeler que ce n'est point ici un Voyage, mais des notions imparfaites et quelques souvenirs.

Je m'embarquai à Trieste le 1^er^ août 1806. Nous sortîmes rapidement de la mer Adriatique. Le 8, nous découvrîmes

Digitized by Google

Skérie (Corfou) et Buthrotum, qui rappellent deux des plus belles scènes de l'Odyssée et de l'Enéide. Nous reconnûmes le rocher d'Ithaque. J'aurois bien voulu y descendre, pour visiter le jardin de Laërte, la cabane d'Eumée, et même le lieu où le chien d'Ulysse mourut de joie en revoyant son maître.

Nous dépassâmes les îles de Zanthes et de Céphalonie; et le 10 au matin, les montagnes de l'Elide se formèrent dans l'horizon du Nord. Le 11, nous jetâmes l'ancre devant Modon, l'ancienne Mothone, près de Pylos. Je saluai les rivages de la Grèce; et la chaloupe du bâtiment me porta aux pieds des murs de Modon. J'entrai dans cette ville délabrée. Lorsque j'aperçus les Turcs armés et assis sous des espèces de tentes au milieu des rues, je me rappelai la belle expression de mon noble ami M. de Bonald, *les Turcs sont campés en Europe*. Cette expression est vraie sous tous les rapports, et dans toutes les acceptions.

Je continuai mon voyage par terre.

Je ne vis dans le Péloponèse qu'un pays en proie à ces Tartares débauchés qui se plaisent à détruire à la fois les monumens de la civilisation et des arts, les moissons même, les arbres et les générations entières. Pourroit-on croire qu'il y ait au monde des tyrans assez absurdes et assez sauvages pour s'opposer à toute amélioration dans les choses de première nécessité? Un pont s'écroule, on ne le relève pas; un homme répare sa maison, on lui fait une avanie. J'ai vu des capitaines grecs s'exposer au naufrage avec des voiles déchirées, plutôt que de raccommoder ces voiles : tant ils craignoient de faire soupçonner leur aisance et leur industrie!

De Modon, je me rendis à Coron, sur le golfe de Messénie. Je traversai ce golfe; je remontai le long du Pamissus. J'entrai dans l'Arcadie par un des Hermæum du mont Lycée; je passai à Mégalopolis, ouvrage d'Epaminondas, et patrie de Philopémen; j'arrivai à Tripolizza, cité nouvelle dans le vallon de Tégée; au pied du Ménale. Je revins sur mes pas pour visiter Sparte, le Taigète, et la vallée de la Laconie. De là, je pris le chemin d'Argos par les montagnes : je contemplai tout ce qui reste de la ville du roi des rois; je m'arrêtai à Mycènes et à Corinthe. En passant l'isthme par les monts Géraniens, je vis un aga blesser un grec d'un coup de carabine, et lui faire donner cinquante coups de bâton pour le guérir.

Je descendis à Mégare et à Eleusis; je séjournai quelque temps à Athènes; et disant enfin un éternel adieu au pays

Digitized by Google

des Muses et des grands hommes, je m'embarquai au cap Sunium pour l'île de Zéa.

Zéa est l'ancienne Ceos, célèbre chez les Grecs par des vieillards qui se donnoient la mort; par Aristée, dont Virgile a chanté les abeilles; par la naissance de Simonide et de Bacchylide. La gaze de Ceos devint célèbre chez les poètes romains, qui la comparoient à du *vent tissu*. Je passai de Zéa à Tinos, de Tinos à Chios, et de Chios à Smyrne. Je résolus d'aller par terre à la plaine de Troie. Je m'avançai jusqu'à Pergame : je parcourus les ruines des palais des Eumènes et des Attales, et je cherchai vainement le tombeau de Galien. Quand je voulus continuer ma route, mon guide refusa d'aller plus loin, sous prétexte que les gorges de l'Ida étoient infestées de voleurs. Je fus obligé de prendre le chemin de Constantinople. Comme le principal but de mon voyage étoit la visite des lieux saints, je m'informai, en arrivant à Pérra, s'il n'y avoit point dans le port quelque bâtiment de la côte de Syrie. J'eus le bonheur d'en trouver un prêt à partir, et chargé de pélerins grecs pour Yaffa. Je m'arrangeai avec le capitaine : et bientôt nous voguâmes vers Jérusalem, sous l'étendard de la Croix qui flottoit aux mâts de notre vaisseau. (1)

Nous étions sur ce vaisseau à-peu-près deux cents passagers, hommes, femmes, enfans et vieillards. On voyoit autant de nattes rangées en ordre des deux côtés de l'entrepont. Une bande de papier, collée contre le bord du vaisseau, indiquoit le nom du propriétaire de la natte. Chaque pélerin avoit suspendu à son chevet son bourdon, son chapelet et une petite croix. La chambre du capitaine étoit occupée par les papas conducteurs de la troupe. A l'entrée de cette chambre, on avoit ménagé deux espèces d'antichambres : j'avois l'honneur de loger dans un de ces trous noirs d'environ six pieds carrés, avec mes deux domestiques; une famille occupoit vis-à-vis de moi l'autre appartement. Dans cette espèce de république, chacun faisoit son ménage à volonté : les femmes soignoient leurs enfans, les hommes fumoient ou préparoient leur dîner, les papas causoient ensemble. On entendoit de tous côtés le son des mandolines, des violons et des lyres. On chantoit, on dansoit, on

(1) Je serois trop ingrat d'oublier les soins que M. le général Sébastiani m'a prodigués à Constantinople. Quel plaisir j'aurois encore à remercier ici celle qui ajoutoit tant de prix, par sa grace, aux politesses de M. l'ambassadeur! Je n'aurois jamais cru que l'expression de ma reconnoissance pût arriver trop tard.

Digitized by Google

rioit, on prioit. Tout le monde étoit dans la joie. On me disoit : *Jérusalem!* en me montrant le Midi; et je répondois : *Jérusalem!* Enfin, sans la peur, nous eussions été les plus heureuses gens du monde; mais, au moindre vent, les matelots plioient les voiles, les pélerins crioient : *Christos! Kirie eleison!* L'orage passé, nous reprenions notre audace.

Au reste, je n'ai point remarqué le désordre dont parlent quelques voyageurs. Nous étions au contraire fort décens et fort réguliers. Dès le premier soir de notre départ deux papas firent la prière, à laquelle tout le monde assista avec beaucoup de recueillement. On bénit le vaisseau : cérémonie qui se renouveloit à chaque orage. Les chants de l'Eglise grecque ont assez de douceur, mais peu de gravité. J'observai une chose singulière : un enfant commençoit le verset d'un pseaume dans un ton aigu, et le soutenoit ainsi sur une seule note; tandis qu'un papas chantoit le même verset sur un air différent et en canon, c'est-à-dire, commençant la phrase lorsque l'enfant en avoit déjà passé le milieu. Ils ont aussi un admirable *kirie eleison* : ce n'est qu'une note tenue par différentes voix, les unes graves, les autres aigües, exécutant *andante* et *mezza voce*, l'octave, la quinte et la tierce. L'effet de ce *kirie* est surprenant pour la tristesse et la majesté. C'est sans doute un reste de l'ancien chant de la primitive Eglise. Je soupçonne l'autre psalmodie d'être ce chant moderne introduit dans le rit grec vers le quatrième siècle, et dont saint Augustin avoit bien raison de se plaindre.

Dès le lendemain de notre départ la fièvre me reprit avec assez de violence; je fus obligé de rester couché sur ma natte. Nous traversâmes rapidement la mer de Marmara et le détroit des Dardanelles, (la Propontide et l'Hellespont). Nous passâmes devant la presqu'île de Cyzique, et à l'embouchure d'Œgos-Potamos. Nous rasâmes les promontoires de Sestos et d'Abydos : Alexandre et son armée, Xerxès et sa flotte, les Athéniens et les Spartiates, Héro et Léandre, ne purent me faire vaincre le mal de tête qui m'accabloit; mais lorsque le 21 septembre, à six heures du matin, on vint me dire que nous allions doubler le château des Dardanelles, la fièvre ne put tenir contre les souvenirs de Troie. Je me traînai sur le pont; mes premiers regards tombèrent sur un haut promontoire couronné par neuf moulins : c'étoit le cap Sigée. Au pied du cap je distinguois deux *tumulus*, les tombeaux d'Achille et de Patrocle. L'embouchure du Simois étoit à la gauche du château neuf d'Asie; plus loin, derrière nous, en remontant vers l'Hellespont, paroissoit le cap Rhétée et le tombeau d'Ajax. Dans l'enfoncement s'élevoit

Digitized by Google

la chaîne du mont Ida, dont les pentes, vues du point où j'étois, paroissoient douces et harmonieuses. *Tenedos* étoit devant la proue du vaisseau : *Est in conspectu Tenedos*. Il faut que la gloire soit quelque chose de réel, puisqu'elle fait ainsi battre le cœur de celui qui n'en est que le juge.

Le 22, nous nous engageâmes dans l'Archipel. Nous vîmes Lesbos, Chio, Samos, célèbre par sa fertilité et ses tyrans, et sur-tout par la naissance de Pythagore. Mais tout ce que les poètes nous ont appris de cette île est surpassé par le bel épisode du Télémaque. Nous côtoyâmes les rivages de l'Asie, où s'étendoient la Doride, et cette *molle* Ionie, qui donna des plaisirs et des grands hommes à la Grèce. Là serpentoit le Méandre, là s'élevoient Ephèse, Milet, Halicarnasse, Gnide. Je saluois la patrie d'Homère, d'Apelle, d'Hérodote, de Thalès, d'Anaxagore, d'Aspasie. Mais je n'apercevois ni le temple d'Ephèse, ni le tombeau de Mausole, ni la Vénus de Gnide. Tout étoit désert ; et sans les travaux de Pockoke, de Wood, de Spon, de Choiseul, je n'aurois pu, sous un nom moderne et sans gloire, reconnoître le promontoire de Mycale. Après avoir relâché à Rhodes, et relevé l'île de Chypre, nous découvrîmes enfin les côtes de la Palestine. Je ne sentis point cette espèce de trouble que j'éprouvai en apercevant les premières montagnes de la Grèce. Mais la vue du berceau des Israélites et de la patrie des Chrétiens, me remplit de crainte et de respect. J'allois descendre sur la terre des prodiges, aux sources de la plus étonnante poésie, aux lieux, même humainement parlant, où s'est passé le plus grand événement qui ait jamais changé la face du monde, je veux dire la venue du Messie. J'allois aborder à ces rives que visitèrent comme moi les Godefroi, les Richard, les Joinville, les Couci. Obscur pélerin, oserois-je fouler un sol consacré par tant de pélerins illustres? Du moins il m'étoit resté la foi et l'honneur : et à ces titres j'aurois pu encore me faire reconnoître des antiques croisés.

Nous jetâmes l'ancre devant Yaffa, à une demi-lieue du rivage, la ville nous restant au sud-est, et le minaret de la mosquée à l'est 1/4 sud-est. Je marque ici les rhumbs du compas pour une raison assez importante. Les vaisseaux latins mouillent ordinairement plus au large, et alors ils sont sur un banc de rochers qui coupent les câbles, tandis que les bâtimens grecs, en se rapprochant de la terre, se trouvent sur un fonds moins dangereux, entre la darce de Yaffa et le banc de rochers.

Des caïques vinrent de toutes parts pour porter à terre les

Digitized by Google

pélerins. Je reconnus sur-le-champ, dans les patrons de ces barques, un autre vêtement, un autre air de visage, un langage différent, enfin la race arabe et les habitans de la frontière du désert.

J'envoyai mon domestique grec prévenir les pères de Terre-Sainte de l'arrivée d'un pélerin latin. Je vis bientôt venir un bateau où je distinguai de loin trois religieux qui, m'ayant reconnu à mon habit franc, me faisoient des signes de la main. Ces Pères arrivèrent à bord : quoiqu'ils fussent Espagnols, et qu'ils parlassent un italien difficile à entendre, nous nous serrâmes la main comme de véritables compatriotes. Je descendis avec eux dans la chaloupe; nous entrâmes dans le port par une ouverture pratiquée entre des rochers, et dangereuse même pour un caïque. Les Arabes du rivage s'avancèrent dans l'eau jusqu'à la ceinture pour nous charger sur leurs épaules. Il se passa là une scène assez plaisante : mon domestique étoit vêtu d'une redingote blanchâtre ; le blanc étant la couleur de distinction chez les Arabes, ils jugèrent que mon domestique étoit le *scheik*. Ils se saisirent de lui, et l'emportèrent en triomphe malgré ses protestations, tandis que, grace à mon habit bleu, je me sauvois obscurément sur le dos d'un mendiant déguenillé.

Nous nous rendîmes à l'hospice des Pères, simple maison de bois bâtie sur le port, et jouissant d'une belle vue de la mer. Mes hôtes me conduisirent d'abord à la chapelle, que je trouvai illuminée, et où ils remercièrent Dieu de leur avoir envoyé un Frère : touchantes institutions chrétiennes, par qui le voyageur trouve des amis et des secours dans les pays les plus barbares; institutions que j'ai vantées ailleurs, mais qui ne seront jamais assez admirées !

Les religieux m'installèrent ensuite dans une cellule, où je trouvai une table, un bon lit, de l'encre et du papier, de l'eau fraîche et du linge blanc. Il faut descendre d'un bâtiment grec chargé de deux cents pélerins, pour sentir le prix de tout cela. A huit heures du soir, nous passâmes au réfectoire. On dit en commun le *Benedicite*, précédé du *De Profundis* : souvenir de la mort que le Christianisme mêle à tous les actes de la vie pour les rendre plus graves, comme les anciens le mêloient à leurs banquets pour rendre leurs plaisirs plus piquans. On me servit sur une petite table propre et isolée, de la volaille, du poisson, d'excellens fruits, tels que des grenades, des pastèques, des raisins, et des dattes dans leur primeur; j'avois à discrétion le vin de Chypre, le café du Levant. Tandis que j'étois comblé de biens, les Pères mangeoient gaiement un

Digitized by Google

peu de poisson sans sel et sans huile : ils étoient gais avec modestie, familiers avec politesse. Point de questions inutiles, point de vaines curiosités. Tous les propos rouloient sur mon voyage, sur les mesures à prendre pour me le faire achever en sûreté : « Car, me disoient-ils, nous ré-» pondons maintenant de vous à votre patrie. » Ils avoient déjà dépêché un exprès au scheik des Arabes de la montagne de Judée, et un autre au Père procureur de Rama : « Nous vous recevons, me disoit le P. François Munoz, » avec un cœur *limpide e bianco.* » Il étoit inutile que ce religieux espagnol m'assurât de la sincérité de ses sentimens : je les aurois facilement devinés à la pieuse franchise de son front et de ses regards.

Cette réception si chrétienne et si charitable dans une terre où le Christianisme et la charité ont pris naissance ; cette hospitalité apostolique dans un lieu où le premier des Apôtres prêcha l'Evangile, me touchoient jusqu'au cœur : je me rappelois que d'autres missionnaires m'avoient reçu avec la même cordialité dans les déserts de l'Amérique. Les religieux de Terre-Sainte ont d'autant plus de mérite, qu'en prodiguant aux pélerins de Jérusalem la charité de Jésus-Christ, ils ont gardé pour eux la croix qui fut plantée sur ces mêmes bords. Ce Père au cœur *limpide e bianco* m'assuroit encore qu'il trouvoit la vie qu'il menoit depuis cinquante ans, un *vero Paradiso.* Veut-on savoir ce que c'est que ce Paradis? Tous les jours une avanie, la menace des coups de bâton, des fers et de la mort. Il y a quelque temps que ces religieux avoient lavé les linges de l'autel. L'eau, imprégnée d'amidon, en coulant au-dehors de l'hospice, blanchit une pierre. Un Turc passe, voit cette pierre, et va déclarer au *cadi* que les Pères ont réparé leur maison. Le cadi se transporte sur les lieux, décide que la pierre, qui étoit noire, est devenue blanche ; et sans écouter les religieux, il les oblige à payer dix bourses. La veille même de mon arrivée à Yaffa, le Père procureur de l'hospice avoit été menacé de la corde par un domestique de l'aga, en présence de l'aga même. Celui-ci se contenta de rouler paisiblement sa moustache, sans daigner dire un mot favorable au *chien.* Voilà le *véritable Paradis* de ces moines, qui, selon quelques voyageurs, sont des petits souverains en Terre-Sainte, et jouissent des plus grands honneurs.

Le lendemain de mon arrivée à Yaffa, je voulus parcourir la ville, et rendre visite à l'aga, qui m'avoit envoyé

Digitized by Google

complimenter. Le vice-procureur me détourna de ce dessein : « Vous ne connoissez pas ces gens-ci, me dit-il : ce que vous » prenez pour une politesse est un espionnage. On n'est venu » vous saluer que pour savoir qui vous êtes, si vous êtes » riche, si on peut vous dépouiller. Voulez-vous voir l'aga ? » Il faudra d'abord lui porter des présens : il ne manquera » pas de vous donner malgré vous une escorte pour Jéru- » salem. L'aga de Ramlé augmentera cette escorte. Les » Arabes, persuadés qu'un riche Franc va en pélerinage au » Saint-Sépulcre, augmenteront les droits du passage, ou » vous attaqueront sur la route. A la porte de Jérusalem » vous trouverez le camp du pacha de Damas, qui est venu, » selon l'usage, lever les contributions, avant de conduire » la caravane à la Mecque. Votre appareil donnera de » l'ombrage à ce pacha, et vous exposera à des avanies. » Arrivé à Jérusalem, on vous demandera trois ou quatre » mille piastres pour l'escorte. Le peuple, instruit de votre » arrivée, vous assiégera de telle manière qu'eussiez-vous » des millions, vous ne pourriez satisfaire son avidité. Les » rues seront obstruées sur votre passage, et vous ne pourrez » entrer aux Saints-Lieux qu'en courant les risques » d'être déchiré. Croyez-moi, demain nous nous dégui- » serons en pélerins ; nous irons ensemble à Ramlé : là, je » recevrai la réponse de mes exprès. Si elle est favorable, » vous partirez dans la nuit, et vous arriverez sain et sauf, » et à peu de frais, à Jérusalem. »

Le Père appuya son raisonnement de mille exemples, et, en particulier, de celui d'un évêque polonais, à qui un trop grand air de richesse pensa coûter la vie il y a deux ans. Je ne rapporte ceci que pour montrer à quel degré la corruption, l'amour de l'or, l'anarchie et la barbarie, sont poussés dans ce malheureux pays. D'après ce que j'ai vu de mes yeux, je ne crains point de dire que, sans la vigilance et les soins paternels des religieux chrétiens, la moitié des pélerins périroit dans le voyage de Jérusalem.

Le 3 octobre, à quatre heures de l'après-midi, nous revêtîmes des robes de poil de chèvre, fabriquées dans la Haute-Egypte, et telles que les portent les Bédouins. Nous montâmes sur de méchantes mules. Le vice-procureur marchoit à notre tête, prenant le titre d'un pauvre Frère ; un Arabe presque nu nous montroit le chemin, et un autre nous suivoit, chassant devant lui un âne chargé de nos bagages. Nous sortîmes par les derrières de l'hospice, et nous gagnâmes la porte de la ville à travers les dé-

Digitized by Google

combres des maisons détruites pendant le dernier siége.

De bonnes nouvelles m'attendoient à Ramlé : j'y trouvai un drogman du couvent de Jérusalem, que le supérieur avoit envoyé au-devant de moi. Le chef Arabe qui devoit me conduire, rôdoit à quelque distance dans la campagne; car l'aga de Ramlé ne permettoit pas aux Bédouins d'entrer dans la ville.

La tribu la plus puissante de la montagne de Judée fait sa résidence au village de Jérémie : elle peut à volonté ouvrir et fermer aux voyageurs les chemins de Jérusalem. Le scheik de cette tribu étoit mort depuis quelque temps; il avoit laissé son jeune fils Utman sous la tutelle de son oncle Abou-Gosh : celui-ci avoit deux frères, Dgiaber et Ebraïm-Habd-el-Rouman, qui m'accompagnèrent à mon retour.

Nous quittâmes Ramlé le 4, à minuit. Nous achevâmes de traverser la plaine de Saron, et nous entrâmes dans les montagnes de Judée. Quand le jour fut venu, je me trouvai dans un labyrinthe de montagnes de formes coniques, toutes semblables entr'elles, et enchaînées l'une à l'autre par la base. J'arrivai à la vallée de Jérémie; je descendis dans celle de Térébinthe, laissant le château des Macchabées sur ma droite. Les rochers, qui jusque-là avoient conservé quelque verdure, se dépouillèrent. Peu à peu toute végétation cessa, et l'amphithéâtre tumultueux des monts prit une teinte rouge et ardente. Parvenu à un col élevé, je découvris tout-à-coup une ligne de murs gothiques. Au pied de ces murs paroissoit un camp de cavalerie turque, dans toute la pompe orientale. Le chef Arabe s'écria : *El-Qods!* la Sainte! (Jérusalem) et s'enfuit au grand galop. (1)

Les cris du drogman qui me disoit de resserrer notre troupe, parce que nous allions traverser le camp, me tirèrent de l'espèce de stupeur où la vue des lieux saints m'avoit plongé. Nous entrâmes dans Jérusalem par la porte appelée des Pélerins, et dont le véritable nom est la porte de Damas. Nous allâmes descendre au couvent de Saint-Sauveur. Il faut être dans la position des Pères de Terre-Sainte pour comprendre tout le plaisir que leur causa mon arrivée; ils se crurent sauvés par la seule présence d'un Français. Le gardien (le père Bonaventure de Nola) me dit : « C'est » la Providence qui vous envoie! Vous nous empêcherez

(1) Abou-Gosh, quoique sujet du grand-seigneur, avoit peur d'être bâtonné et *avanisé* (selon le langage du pays) par le pacha.

Digitized by Google

» d'être dépouillés, et peut-être assassinés par le pacha. » Vous avez sans-doute des firmans de route? Permettez-» nous de les envoyer au pacha, il saura qu'un Français » est descendu au couvent : il nous croira protégés par la » France. L'année dernière il nous contraignit de payer » soixante mille piastres; d'après l'usage nous ne lui en » devons que quatre mille, encore à titre de simple présent. » Il veut cette année nous arracher la même somme, et » nous menace de se porter aux dernières extrémités, si » nous la refusons. Nous serons obligés de vendre les vases » sacrés : car depuis quatre ans nous ne recevons plus » aucune aumône de l'Europe; si cela continue, nous nous » verrons dans peu forcés d'abandonner la Terre-Sainte, » et de livrer aux Mahométans le tombeau de J. C. »

Je me trouvai trop heureux de pouvoir faire ce que le Père gardien desiroit de moi. Je lui observai toutefois qu'il falloit me laisser aller au Jourdain, avant d'envoyer les firmans, pour ne pas augmenter les difficultés d'un voyage toujours dangereux.

On envoya sur-le-champ chercher un Turc, appelé Ali-Aga, pour me conduire à Bethléem. Cet Ali-Aga étoit fils d'un aga de Ramlé, qui avoit eu la tête tranchée par ordre du fameux Djezzar. Ali-Aga étoit né à Jéricho, aujourd'hui Rihha, dans la vallée du Jourdain, et il étoit gouverneur de ce village. C'étoit un homme de tête et de courage, dont j'eus beaucoup à me louer. Il commença d'abord par nous faire quitter à moi et à mes deux domestiques le vêtement arabe pour reprendre l'habit français : cet habit, jadis si méprisé des Orientaux, inspire aujourd'hui le respect et la crainte. Au reste, la valeur française n'a fait que rentrer en possession de la renommée qu'elle a depuis long-temps dans ce pays. Ce furent des chevaliers de France qui rétablirent le royaume de Jérusalem, et qui cueillirent les palmes de l'Idumée : les Turcs vous montrent encore la fontaine des Chevaliers, la montagne des Chevaliers, la tour des Chevaliers; et l'on voit au Calvaire l'épée de Godefroi de Bouillon, qui, dans son vieux fourreau, semble encore garder le Saint-Sépulcre.

On nous amena à cinq heures du soir trois bons chevaux; le drogman du couvent se joignit à nous; Ali se mit à notre tête, et nous partîmes pour Bethléem, où nous devions coucher au couvent, et prendre une escorte de six Arabes bethléémites. Nous sortîmes de Jérusalem par la porte des Pélerins; puis, tournant à gauche et traversant les ravins aux pieds du mont Sion, nous gravîmes une montagne sur

Digitized by Google

le plateau de laquelle nous cheminâmes pendant une heure. Nous laissions Jérusalem au nord derrière nous; nous avions au couchant les montagnes de Judée, et au levant, à une grande distance, les montagnes d'Arabie. Après avoir dépassé le couvent d'Elie, nous joignîmes le champ de Rama, où l'on montre le tombeau de Rachel. Il étoit nuit lorsque nous arrivâmes à Bethléem. Avec quel plaisir je visitai la crèche du Sauveur, le lieu de l'adoration des Mages, l'oratoire de Saint-Jérôme! Lorsque j'eus relevé les différentes inscriptions, et examiné tout ce qu'il y avoit de remarquable, je me remis en route pour la Mer Morte. A peine sortis de Bethléem, nous eûmes une légère escarmouche avec une tribu de Bédouins. Bientôt, en nous enfonçant dans le désert, nous découvrîmes de hautes tours qui s'élevoient du fond d'une vallée : c'étoit le couvent de Saint-Saba.

Une autre troupe de Bédouins nous assaillit au pied même du monastère. Ali-Aga me sauva la vie en recevant dans la main un coup de poignard qu'un Arabe me portoit par derrière. On se rappelle que je ne veux rien décrire aujourd'hui des lieux que j'ai parcourus. Ainsi je ne parlerai point de cette fameuse retraite de Saint-Saba, bâtie dans le ravin du torrent de Cédron; par la même raison je garderai le silence sur la Mer Morte et sur le Jourdain; mais telle est l'impression que ces lieux font sur l'ame, qu'au moment où j'écris ceci, je crois encore sentir l'étonnement et l'épouvante qu'inspire cette terre frappée de la main de Dieu. J'ai vu les grands fleuves de l'Amérique, avec ce plaisir que donnent la solitude et la nature; j'ai visité le Tibre avec empressement, et recherché avec le même intérêt le Céphise, l'Eurotas et le Nil; mais je ne puis dire ce que j'éprouvai à la vue du Jourdain. Non-seulement ce fleuve me rappeloit une antiquité fameuse, ses rives me présentoient encore le théâtre des miracles de la religion. La Judée est le seul pays du monde qui offre au voyageur chrétien le souvenir des affaires humaines et des choses du Ciel.

Nous couchâmes sur la grève au bord de la Mer Morte. J'y fis diverses expériences, et je l'examinai curieusement le lendemain au lever du jour (1). De là je me rendis au Jourdain. Notre habit français nous sauva d'une nouvelle attaque des Arabes; ils n'osèrent nous approcher. J'ai dit qu'Ali-Aga étoit né dans le village de Rihha, l'ancienne

(1) J'ai apporté une bouteille d'eau de cette mer, avec laquelle on pourra renouveler l'expérience de Pockoke.

Digitized by Google

Jéricho, et qu'il en étoit gouverneur. Il me conduisit dans ses *Etats*, où je ne pouvois manquer d'être bien reçu de ses sujets; en effet, ils vinrent complimenter leur souverain. Il voulut me faire entrer dans une vieille masure qu'il appeloit son château; je refusai cet honneur, préférant dîner au bord de la source d'Elisée, nommée aujourd'hui source du Roi. En traversant le village, nous vîmes un jeune Arabe assis à l'écart, la tête ornée de plumes, et paré comme dans un jour de fête. Tous ceux qui passoient devant lui s'arrêtoient pour le baiser au front et aux joues. On me dit que c'étoit un nouveau marié. Nous nous arrêtâmes à la source d'Elisée. On égorgea un agneau, qu'on mit rôtir tout entier à un grand bûcher au bord de l'eau; un Arabe fit griller des gerbes de doura. Quand le festin fut préparé, nous nous assîmes en rond autour d'un plateau de bois, et chacun déchira avec ses mains une partie de la victime.

On aime à distinguer dans ces usages quelques traces des mœurs des anciens jours, et à retrouver chez les descendans d'Ismaël des souvenirs d'Abraham et de Jacob.

Les Arabes, partout où je les ai vus, en Judée, en Egypte, et même en Barbarie, m'ont paru d'une taille plutôt grande que petite. Leur démarche est fière. Ils sont bien faits et légers. Ils ont la tête ovale, le front haut et arqué, le nez aquilain, les yeux grands et coupés en amandes, le regard humide et singulièrement doux. Rien n'annonceroit chez eux le sauvage, s'ils avoient toujours la bouche fermée; mais aussitôt qu'ils viennent à parler, on entend une langue bruyante et fortement aspirée; on aperçoit de longues dents éblouissantes de blancheur, comme celles des chacals et des onces: différens en cela du sauvage américain, dont la férocité est dans le regard, et l'expression humaine dans la bouche.

Les femmes arabes ont la taille plus haute en proportion que celle des hommes. Leur port est noble; et par la régularité de leurs traits, la beauté de leurs formes et la disposition de leurs voiles, elles rappellent un peu les statues des prêtresses et des Muses. Nous en rencontrâmes trois dans la montagne de Judée, qui portoient des vases pleins d'eau sur leur tête, et qui donnèrent à boire à nos chevaux. N'est-ce pas là les filles de Laban ou des Madianites? Ceci doit s'entendre avec restriction: ces belles statues sont souvent drapées avec des lambeaux; l'air de misère, de saleté et de souffrance, dégrade ces formes si pures; un teint cuivré cache la régularité des traits; en un mot, pour voir ces femmes telles que je viens de les peindre, il faut les

Digitized by Google

les contempler d'un peu loin, se contenter de l'ensemble, et ne pas entrer dans les détails.

La plupart des Arabes portent une tunique nouée autour des reins par une ceinture. Tantôt ils ôtent un bras de la manche de cette tunique, et ils sont alors drapés à la manière antique; tantôt ils s'enveloppent dans une couverture de laine blanche, qui leur sert de toge, de manteau ou de voile, selon qu'ils la roulent autour d'eux, la suspendent à leurs épaules, ou la jettent sur leurs têtes. Ils marchent pieds nus. Ils sont armés d'un poignard, d'une lance ou d'un long fusil. Les tribus voyagent en caravane; leurs chameaux cheminent à la file. Le chameau de tête est attaché par une longue corde de bourre de palmier au cou d'un âne, qui est le guide de la troupe, et qui, comme chef, est exempt de tout fardeau, et jouit de divers honneurs: chez les tribus riches, les chameaux sont ornés de franges, de banderoles et de plumes.

Les jumens, selon la noblesse de leurs races, sont traitées avec plus ou moins d'honneurs, mais toujours avec une rigueur extrême. On ne met point les chevaux à l'ombre: on les laisse exposés à toute l'ardeur du soleil, attachés en terre à des piquets, par les quatre pieds, de manière à les rendre immobiles; on ne leur ôte jamais la selle; souvent ils ne boivent qu'une seule fois, et ne mangent qu'un peu d'orge en vingt-quatre heures. Un traitement si rude, loin de les faire dépérir, leur donne la sobriété, la patience et la vîtesse. J'ai souvent admiré un cheval arabe, ainsi enchaîné dans le sable brûlant, les crins descendant épars, la tête baissée entre ses jambes pour trouver un peu d'ombre, et laissant tomber de son œil sauvage un regard oblique sur ses maîtres. Avez-vous dégagé ses pieds des entraves? Vous êtes-vous élancé sur son dos? *Il écume, il frémit, il dévore la terre; la trompette sonne, il dit: Allons!* (1) Et vous reconnoissez le cheval de Job.

Tout ce qu'on dit de la passion des Arabes pour les contes est véritable, et j'en vais citer un exemple. Pendant la nuit que nous passâmes sur la grève de la Mer Morte, nos Bethléémites étoient assis autour de leur bûcher, leurs fusils couchés à terre à leurs côtés; les chevaux, attachés à des piquets, formoient un second cercle en dehors. Après avoir bu le café et parlé beaucoup ensemble, ces Arabes

(1) *Fervens et fremens sorbet terram; ubi audierit buccinam, dicit vah!*

Digitized by Google

tombèrent dans le silence, à l'exception du scheik. Je voyois à la lueur du feu, ses gestes expressifs, sa barbe noire, ses dents blanches, les diverses formes qu'il donnoit à son vêtement en continuant son récit. Ses compagnons l'écoutoient dans une attention profonde, tous penchés en avant, le visage sur la flamme, tantôt poussant un cri d'admiration, tantôt répétant avec emphase les gestes du conteur : quelques têtes de chevaux et de mulets qui s'avançoient au-dessus de la troupe, et qui se dessinoient dans l'ombre, achevoient de donner à ce tableau le caractère le plus pittoresque, sur-tout lorsqu'on y joignoit un coin du paysage de la mer Morte et des montagnes de Judée.

Si j'avois étudié avec tant d'intérêt au bord de leurs lacs les hordes américaines, quelle autre espèce de sauvages ne contemplois-je pas ici! J'avois sous les yeux les descendans de la race primitive des hommes; je les voyois avec les mêmes mœurs qu'ils ont conservées depuis les jours d'Agar et d'Ismaël; je les voyois dans le même désert qui leur fut assigné par Dieu en héritage : *Moratus est in solitudine, habitavitque in deserto Pharan.* Je les rencontrois dans la vallée du Jourdain, aux pieds des montagnes de Samarie, sur les chemins d'Habron, dans les lieux où retentit la voix de Josué, dans les champs de Gomorrhe encore fumant de la colère de Jéhovah, et que consacrèrent ensuite les merveilles miséricordieuses de Jésus-Christ.

Ce qui distingue sur-tout les Arabes des peuples du Nouveau-Monde, c'est qu'à travers la rudesse des premiers on sent pourtant quelque chose de délicat dans leurs mœurs; on sent qu'ils sont nés dans cet Orient d'où sont sortis tous les arts, toutes les sciences, toutes les religions. Caché aux extrémités de l'Occident, dans un canton détourné de l'univers, le Canadien habite des vallées ombragées par des forêts éternelles, et arrosées par des fleuves immenses; l'Arabe, pour ainsi dire, jeté sur le grand chemin du monde, entre l'Afrique et l'Asie, erre dans les brillantes régions de l'Aurore, sur un sol sans arbres et sans eau. Il faut parmi les tribus des descendans d'Ismaël, des maîtres, des serviteurs, des animaux domestiques, une liberté soumise à des lois. Chez les hordes américaines, l'homme est encore tout seul avec sa fière et cruelle indépendance. Au lieu de la couverture de laine, il a la peau d'ours; au lieu de la lance, la flèche; au lieu du poignard, la massue. Il ne connoît point et il dédaigneroit la datte, la pastèque, le lait du chameau : il faut à ses festins de la chair et du sang. Il n'a point tissu le poil de chèvre pour se mettre à l'abri

Digitized by Google

sous des tentes; l'orme, tombé de vétusté, fournit l'écorce à sa hutte; il n'a point dompté le cheval pour poursuivre la gazelle; il prend lui-même l'orignal à la course. Il ne tient point par son origine à de grandes nations civilisées; on ne rencontre point le nom de ses ancêtres dans les fastes des empires; les contemporains de ses aïeux sont de vieux chênes encore debout. Monumens de la nature et non de l'histoire, les tombeaux de ses pères s'élèvent inconnus dans des forêts ignorées. En un mot, tout annonce chez l'Américain le sauvage qui n'est point encore parvenu à l'état de civilisation; tout indique chez l'Arabe l'homme civilisé retombé dans l'état sauvage.

De retour à Jérusalem, je trouvai le couvent dans l'alarme; le pacha s'étoit porté aux dernières extrémités. Il avoit mandé les Pères dans sa tente, et leur avoit déclaré qu'il les mèneroit enchaînés à Damas et leur feroit couper la tête, s'ils refusoient de le satisfaire. En vain le gardien, comme Napolitain et comme autorisé par le consul français de Saint-Jean d'Acre, s'étoit réclamé de la protection de la France; le pacha avoit répondu qu'il lui falloit de l'argent. J'arrivai dans cette circonstance. Mes firmans, conçus dans les termes les plus forts, étoient motivés sur l'étroite alliance qui régnoit entre la France et la Turquie: on les envoya au pacha. Il craignit alors qu'on ne rendît compte de ses oppressions à l'ambassadeur de France, qui pourroit s'en plaindre à la Porte. Il parla d'accommodement, et finit par accepter un présent de 15,000 piastres, mais en menaçant les Pères de sa vengeance, lorsqu'ils n'auroient plus personne pour les protéger.

J'avoue que je ne connois point de martyre égal à celui des religieux de Terre-Sainte. On ne peut mieux comparer leur position qu'à celle où l'on étoit en France pendant la terreur. Jamais un moment de sûreté, toujours la crainte du pillage et de la mort. Ceci se fera mieux comprendre quand j'aurai parlé du gouvernement de Jérusalem.

Jérusalem est attachée, on ne sait pourquoi, au pachalick de Damas, si ce n'est à cause de ce système destructeur que les Turcs suivent naturellement, et comme par instinct. Séparée de Damas par des montagnes, plus encore par les Arabes qui infestent les déserts, Jérusalem ne peut pas toujours porter ses plaintes au pacha lorsque ses gouverneurs l'oppriment. Il seroit plus simple qu'elle dépendît du pachalick d'Acre, qui se trouve dans le voisinage. Les Francs et les Pères latins se mettroient sous la protection des consuls qui résident dans les ports de Syrie; les Grecs et les Turcs pourroient faire entendre leur voix. Mais c'est précisément

Digitized by Google

ce qu'on veut éviter : on veut un esclavage muet, et non d'insolens opprimés qui oseroient dire quelquefois qu'on les écrase.

Jérusalem est donc livrée à un gouverneur presqu'indépendant. Il peut faire impunément le mal qui lui plaît, sauf à en compter ensuite avec le pacha. On sait que tout supérieur en Turquie a le droit de déléguer ses pouvoirs à un inférieur ; et ses pouvoirs s'étendent toujours sur la propriété et la vie. Pour quelques bourses, un janissaire devient un petit aga ; et cet aga, selon son bon plaisir, peut vous tuer ou vous permettre de racheter votre tête. Les bourreaux se multiplient ainsi dans tous les villages de la Judée. La seule chose qu'on entende dans le pays, la seule justice dont il soit question, c'est : *Il paiera dix, vingt, trente bourses ; on lui donnera cinq cents coups de bâton ; on lui coupera la tête.* Un acte d'injustice force à une injustice plus grande : si l'on dépouille un paysan, on se met dans la nécessité de dépouiller le voisin ; car, pour échapper à l'hypocrite intégrité du pacha, il faut avoir, par un second crime, de quoi payer l'impunité du premier.

On croit peut-être que le pacha, en parcourant son gouvernement, porte un remède à ces maux, et venge les peuples : le pacha est lui-même le plus grand fléau des habitans de Jérusalem. On redoute son arrivée comme celle d'un chef ennemi ; on ferme les boutiques, on se cache dans des souterrains ; on feint d'être mourant sur sa natte, ou l'on fuit dans la montagne.

Je puis attester la vérité de ces faits, puisque je me suis trouvé à Jérusalem au moment de l'arrivée du pacha. A.... est d'une avarice sordide, comme presque tous les musulmans ; en sa qualité de chef de la caravane de la Mecque, et sous le prétexte d'avoir de l'argent pour mieux protéger les pélerins, il se croit en droit de multiplier les exactions ; il n'y a point de moyens qu'il n'invente. Un des plus ordinaires, c'est de fixer tout-à-coup un maximum fort bas pour les comestibles. Le peuple crie à la merveille, mais les marchands ferment leurs boutiques. La disette commence ; le pacha fait traiter secrètement avec les marchands ; il leur donne, pour un certain nombre de bourses, la permission de vendre au taux qu'ils voudront. Les marchands cherchent à retrouver l'argent qu'ils ont donné au pacha, ils portent les denrées à un prix extraordinaire ; et le peuple, mourant de faim une seconde fois, est obligé, pour vivre, de se dépouiller de son dernier vêtement.

J'ai vu ce même A..... commettre, à Jérusalem,

Digitized by Google

une vexation plus ingénieuse encore : il envoya sa cavalerie piller des Arabes cultivateurs, de l'autre côté du Jourdain. Ces bonnes gens, qui avoient payé le miri, et qui ne se croyoient point en guerre, furent surpris au milieu de leurs tentes et de leurs troupeaux. On leur vola 2200 chèvres et moutons, 94 veaux, 1000 ânes et 6 jumens de première race : les chameaux seuls échappèrent. Un scheik les appela de loin, et ils le suivirent. Ces fidèles enfans du désert allèrent porter leur lait à leurs infortunés maîtres dans la montagne, comme s'ils avoient deviné que ces maîtres n'avoient plus d'autre nourriture.

Un Européen ne pourroit guère imaginer ce que le pacha fit de ce butin. Il mit à chaque animal un prix excédant trois fois la valeur de l'animal. On envoya les bêtes ainsi taxées aux bouchers, aux différens particuliers de Jérusalem, aux chefs des villages voisins : il falloit les prendre, et les payer sous peine de mort. J'avoue que si je n'avois pas vu de mes yeux cette double iniquité, elle me paroîtroit tout-à-fait incroyable.

Après avoir épuisé Jérusalem, le pacha se retire. Mais afin de ne pas payer les gardes de la ville, et sous le prétexte de la caravane de la Mecque, il emmène avec lui les soldats. Le gouverneur reste seul avec une douzaine de sbires qui ne peuvent suffire à la police intérieure, encore moins à celle du pays. L'année dernière il fut obligé de se cacher lui-même dans sa maison, pour échapper à des bandes de voleurs qui passoient par-dessus les murs de Jérusalem, et qui furent au moment de piller la ville.

A peine le pacha a-t-il disparu, qu'un autre mal, suite de son oppression, commence : les villages dévastés se soulèvent, ils s'attaquent les uns les autres pour exercer des vengeances héréditaires. Toutes communications sont interrompues. L'agriculture périt ; le paysan va pendant la nuit ravager la vigne, et couper l'olivier de son ennemi. Le pacha revient l'année suivante ; il exige le même tribut dans un pays où la population est diminuée Il faut qu'il redouble d'oppression, et qu'il extermine des peuplades entières. Peu à peu le désert s'étend ; on ne voit plus que de loin à loin des masures en ruines, et à la porte de ces masures des cimetières toujours croissant : chaque année voit périr une cabane et une famille, et bientôt il ne reste que le cimetière, pour indiquer le lieu où le village s'élevoit.

DE CHATEAUBRIAND.

Digitized by Google

Mémoires du Marquis d'Argens, chambellan de *Frédéric-le-Grand*, roi de Prusse, et directeur de l'Académie Royale de Berlin, etc. Un vol. in-8°. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 cent. par la poste. A Paris, chez *Buisson*, libraire, rue Git-le-Cœur.

Le marquis d'Argens fait au commencement de ses Mémoires une déclaration fort plaisante ; il prétend qu'il auroit hésité à les écrire s'il les avoit destinés à l'impression. C'est un raisonnement fait au rebours du bon sens, puisqu'on ne peut se dispenser d'écrire ce qu'on veut faire imprimer, et que, dans ce cas, l'hésitation seroit aussi ridicule qu'absurde. Il ajoute qu'il est assuré qu'il ne verront jamais le jour, et cependant il n'a pas fait ce qu'il falloit pour les empêcher de paroître, puisqu'ils ont été imprimés de son vivant. Il les couche, dit-il, sur le papier pour sa propre satisfaction : c'est-à-dire que c'est à lui-même qu'il apprend, quelques lignes plus bas, qu'il est né à Aix en Provence, d'une famille noble et distinguée dans sa province ; qu'il avoit quatre frères, dont trois étoient chevaliers de Malte et l'autre abbé ; qu'il fut d'abord destiné à la robe, mais que son goût pour la vie dissipée lui fit préférer l'état militaire, etc., etc. ; comme si toutes ces choses pouvoient jamais sortir de sa mémoire, et comme s'il pouvoit être de quelque intérêt de se les répéter. La vanité philosophique est bien maladroite ; elle s'admire dans sa bassesse, elle mendie les applaudissemens de la multitude ; mais, dans la crainte qu'elle éprouve de rencontrer quelqu'un qui la reconnoisse, elle se revet du voile de la modestie, elle affecte de craindre le grand jour ; elle dicte elle-même une histoire scandaleuse, mais elle conseille à l'écrivain de déclarer que *c'est pour lui seul qu'il la couche sur le papier*, comme s'il pouvoit être de quelqu'utilité de faire cette déclaration à la tête d'un livre qui ne doit jamais paroître, comme s'il pouvoit être nécessaire de s'avertir soi-même par écrit d'une chose dont le cœur et l'esprit vous rendent un continuel témoignage ! Une pareille précaution prise par le marquis d'Argens, décèle bien plutôt la coupable envie de révéler toutes les folies de sa jeunesse, et la complaisante attention qu'il leur donnoit, que le desir réel de les tenir ensevelis dans le secret de sa conscience, et tout le mépris qu'il leur

Digitized by Google

devoit. Cependant, si l'on veut accorder quelque confiance à sa déclaration, il faudra penser en même temps que ceux qui les ont fait imprimer avoient moins de délicatesse que lui-même, et qu'ils étoient totalement privés de la dernière honte qui le rendoit encore incertain sur la convenance de cette publicité.

Quoi qu'il en soit, on ne peut se refuser de convenir qu'il auroit été plus sûr et plus sage de ne point écrire ces pitoyables aventures, et que, par égard pour la réputation du marquis, ou du moins par respect pour le public et pour les mœurs, ses éditeurs auroient dû s'en tenir à la lettre de sa déclaration, et jeter au feu des Mémoires condamnés par l'auteur lui-même à ne jamais paroître. *Mais*, disent les nouveaux éditeurs de ces Mémoires, *le style en est quelquefois libre, et jamais impie ou scandaleux*; cela se peut pour des gens qui ne se scandalisent de rien : nous nous garderons bien de leur répondre par des citations où les mots les plus grossiers ne sont voilés que par des points, et où d'autres mots non moins abjects se montrent à découvert : il doit nous suffire de rapporter que le marquis d'Argens a dit lui-même, avec plus de franchise, qu'*il a naturellement expliqué ce qu'il pensoit sur des matières assez délicates*; ce qui, suivant les éditeurs eux-mêmes, annonce *une satire plus ou moins directe de la croyance ou des cérémonies religieuses*. Si le style du philosophe n'est pas toujours aussi licencieux que celui des notes ajoutées par les éditeurs, ses aventures et ses opinions sur la morale sont dignes de leur servir de texte. Nous n'entrerons là-dessus dans aucun autre détail; mais nous ferons observer combien ces premiers écarts d'une jeunesse mal dirigée ont eu d'influence sur tout le reste de la vie du marquis d'Argens, et nous tâcherons de tirer de son exemple une leçon salutaire.

A peine avoit-il atteint sa trentième année que, discrédité dans l'esprit des belles et des usuriers, abandonné par sa famille et par ses amis, il se vit dans la nécessité d'aller chercher fortune hors de son pays, et d'employer pour vivre la ressource des esprits médiocres qu'une jeunesse malheureuse a pervertis. Les Mémoires qu'il a laissés ne vont pas au-delà du moment où le mauvais état de ses affaires le contraignirent de s'expatrier; mais les éditeurs officieux qui nous les ont présentés, n'ont pas voulu nous laisser dans l'ignorance sur la suite de ses aventures; et, dans une longue Notice qui précède les Mémoires, ils ont amplement achevé ce qu'il avoit commencé. Cette seconde partie de la vie du marquis d'Argens étoit plus que suffisante pour faire deviner

Digitized by Google

la première, et si les écrivains qui nous l'ont donnée avoient pu concevoir un autre dessein que celui de faire aisément un gros livre, ils n'auroient pas fait imprimer des Mémoires qui n'apprennent rien, qui n'inspirent aucun intérêt généreux, et qui peuvent troubler inutilement l'imagination des jeunes gens. Quelques mots leur auroient suffi pour en donner une juste idée, et dans la suite de sa vie, ils auroient fait voir le danger de mal commencer une carrière dans laquelle on peut toujours s'honorer; mais quoique ces mêmes écrivains ne se montrent pas les admirateurs des faux principes qui ont égaré le marquis d'Argens, et qu'ils ne soient pas les apologistes de sa mauvaise conduite, ils sont cependant fort éloignés de le blâmer, et ils ne paroissent pas se douter qu'il lui auroit été possible de se rendre plus recommandable, en ne se mettant pas dans la cruelle nécessité de souffrir les atteintes de la misère, ou de se déshonorer pour avoir du pain.

Les éditeurs conviennent eux-mêmes que les *Lettres juives* qu'il composa en Hollande, *furent commencées plus encore par l'espérance d'y trouver une ressource contre la gêne où il étoit, que peut-être par le desir de travailler à sa gloire;* et ils ajoutent fort sagement que *leur succès fut dû à la singularité du cadre, à la variété des matières qui y sont traitées, et au système d'incrédulité et de dénigrement qui en fait le fonds; que c'étoit alors un grand mérite, mais que ce seroit aujourd'hui d'un très-mauvais goût, et un juste titre de mépris.* On ne sait pas trop dans quelle vue ils ajoutent à ce jugement assez juste, quoique mal exprimé, que si l'auteur ne s'étoit point laissé aller au torrent des déclamations anti-religieuses, au pyrrhonisme et aux sarcasmes *dans des matières qui demandent de la sagesse* et un style simple et naturel, il auroit fait un ouvrage dont le succès n'auroit point été aussi éphémère. Quelle sagesse prétendent-ils donc qu'on pouvoit employer dans un système d'incrédulité et de dénigrement de la religion catholique? Nous ne connoissons guère que la sagesse philosophique qui puisse servir à cet usage; mais ils semblent la condamner eux-mêmes au mépris qu'elle mérite; et quoique l'un d'eux ait voulu distinguer dans l'Avertissement la vraie philosophie de la fausse, c'est-à-dire, dans leurs idées, celle qui n'est qu'orgueilleuse de celle qui est en outre fort scandaleuse, nous ne pensons pas qu'ils aient voulu faire croire à l'existence d'une sagesse philosophique, et toute humaine, supérieure à la sagesse religieuse, et toute divine. Or, que la sagesse religieuse puisse servir à tourner la religion en ridicule, c'est ce qui n'est pas pro-

Digitized by Google

posable ; c'est le digne office de la sagesse philosophique ; c'est à l'orgueil de l'homme qu'il appartient de se mettre au-dessus des lois divines, et *d'adopter un système qui flatte la corruption du cœur et des mœurs*, comme les éditeurs le disent encore : d'où nous tirerons une conséquence qui ne leur plaira pas, c'est qu'ils ont fait au moins une pétition de principes bien étrange, en admettant que la sagesse puisse être employée à détruire l'œuvre de la sagesse.

Au surplus, quel qu'ait été là-dessus le fond de leurs intentions, nous ne prétendons pas nous y arrêter davantage. La destinée du marquis d'Argens, fixée par les premiers événemens de sa vie et par la première composition sortie de sa plume, nous présente un sujet de méditation bien plus digne d'arrêter un moment notre attention.

Lorsque les Lettres juives furent imprimées, Frédéric II, qui n'étoit alors que prince Royal, les lut, et souhaita de connoître leur auteur : il trouvoit dans ces Lettres une doctrine commode pour ses penchans ; et il en admiroit la logique et le style, quoique l'une et l'autre fussent très-imparfaits. Il écrivit au marquis d'Argens pour lui faire des offres, qui lui parurent utiles et même honorables dans la triste situation où ses dérèglemens venoient de le jeter : il ne put néanmoins les accepter, parce qu'il craignit que le père du jeune prince ne le fît enlever pour le faire servir dans ses gardes. Il fallut attendre que Frédéric-Guillaume fût mort, avant de songer sérieusement à se rendre auprès de son fils ; et cependant, comme il falloit vivre avant d'exécuter ce projet, il continua d'écrire dans le genre qu'il avoit d'abord choisi, mais avec un bien moindre succès : les amateurs de la philosophie vouloient du neuf, et le marquis n'en mettoit que dans les titres de ses ouvrages. Aujourd'hui, ces titres mêmes sont oubliés ; et personne ne se soucie de savoir qu'il a existé des *Lettres chinoises* et des *Lettres cabalistiques*. C'est à-peu-près là le destin de tous les ouvrages dictés par le génie du mal : ils commencent par remuer toutes les passions, ils les épuisent bientôt ; ils ne laissent que la froideur, à laquelle succèdent aussitôt le mépris et l'oubli, d'où jamais ils ne peuvent se tirer.

Ce n'est pas seulement aux écrits du nouveau philosophe qu'un sort pareil étoit réservé ; sa personne même fut bientôt exposée aux caprices et à l'inconstance de l'amitié qui n'est pas fondée sur l'estime. Frédéric l'accueillit avec les démonstrations du plus vif et du plus durable attachement ; il le nomma son chambellan, avec une pension de 6,000 francs, et il lui donna la place de directeur de la

Digitized by Google

classe des belles-lettres à l'Académie de Berlin. C'étoit à-peu-près tout ce qu'il pouvoit attendre d'un prince qui protégeoit plutôt de certains hommes de lettres, ses admirateurs, que les belles-lettres, qu'il cultivoit par pure vanité.

Le marquis d'Argens a dit quelque part que les liaisons d'amitié avec les princes ressemblent beaucoup au commerce des hommes avec le péché : les commencemens en sont doux et les suites fort amères. Ce petit mot renferme toute son histoire avec Frédéric ; et c'est le sentiment pénible de sa situation avec ce prince qui le lui a suggéré. Reçu d'abord avec distinction, et admis au nombre de ses familiers dans les petits soupers de *Sans-Ssouci*, le marquis dut croire qu'une existence heureuse lui étoit assurée pour le reste de ses jours ; mais bientôt l'habitude de se voir, de s'entendre et de s'observer diminua le plaisir de la conversation. Frédéric avoit l'esprit caustique, et quoiqu'il affectât, dans ses réunions philosophiques, de traiter d'égal à égal, ceux-ci ne pouvoient oublier qu'il étoit souverain, et lui-même s'en souvenoit encore bien souvent pour les désoler par des traits cruels de persifflage, qu'il prenoit pour des traits d'esprit, et qu'il étoit bien assuré qu'on ne pourroit lui renvoyer. C'est probablement à cause de cette espèce de familiarité qu'un des historiens de Frédéric a dit qu'il aimoit les gens qui lui étoient attachés par le même instinct qui lui faisoit aimer les chiens, ce qui donne en même temps à entendre pour quelle raison il les traitoit si rudement. Le marquis d'Argens eut bientôt son tour, et il devint le seul point de mire contre lequel Frédéric dirigeoit toutes ses prétendues épigrammes, tous les lazzis et toutes les ruses d'un petit esprit qui croit avoir trouvé son inférieur, et qui veut jouir de sa supériorité. La notice des éditeurs est remplie de traits de cette nature, qui ne font pas plus d'honneur à la mémoire de Frédéric qu'au caractère de celui qui pouvoit les supporter. Nous citerons les deux derniers, comme les plus convenables au but que nous nous proposons.

Au retour d'un voyage que le marquis venoit de faire en Provence, où, pour le dire en passant, son frère l'avoit réintégré dans le bien dont il avoit été déshérité, le roi de Prusse, voulant le mystifier, feignit de ne pas le reconnoître tant il le trouvoit bien vêtu, et s'adressant à M. Catt (1),

(1) M. Catt étoit Suisse d'origine, et attaché à Frédéric en qualité de lecteur. Les éditeurs ne disent pas s'il étoit parent du jeune Catt qui eut la tête tranchée sous les yeux du prince Royal, par ordre de Frédéric-Guillaume, pour être entré dans le projet de fuite conçu par ce même prince.

Digitized by Google

après que le marquis l'eut salué : « Catt, lui dit-il, ne pourriez-vous pas m'apprendre quel est ce monsieur là ? — Sire, c'est le marquis d'Argens. — Cela n'est pas possible, répliqua le roi, le marquis d'Argens a toujours des bas mal propres, une chemise sale, un habit tout ras; Voyez comme ce monsieur est propre ! Considérez ces beaux bas, cette belle chemise blanche, ce bel habit propre. Non, non, ce n'est pas là le marquis d'Argens; ce ne sauroit être lui. — Sire, c'est lui-même. — Mon Dieu ! ajoute encore le roi, cela n'est pas possible, vous dis-je ; le marquis n'a jamais été si propre que cela. Vous vous trompez assurément. Dites-moi donc qui c'est. — C'est le marquis d'Argens, continua M. Catt, qui depuis trente ans sert fidélement votre majesté. » Le marquis déconcerté alloit se fâcher, lorsque le roi finit enfin cette mauvaise plaisanterie en lui donnant des témoignages d'amitié dont il venoit d'empoisonner la douceur par la plus cruelle mortification.

Un autre jour le marquis ayant refusé d'aller se promener avec le roi et M. Catt, parce qu'il souffroit beaucoup de ses rhumatismes, S. M. lui envoya un de ses palefreniers avec une étrille, pour lui offrir son petit ministère ; et le lendemain à dîner le roi lui dit : « Eh bien, marquis, comment vous trouvez-vous? Je vous ai envoyé hier mes gens pour vous guérir. » Le marquis se contenta de lui répondre qu'il n'étoit ni un cheval ni un mulet, mais que depuis quelque temps il s'apercevoit qu'il étoit un âne; voulant lui faire sentir qu'il se repentoit d'être venu le revoir. Le roi le comprit, et depuis ce moment il lui fit toujours mauvais visage.

On a prétendu que Frédéric ne traitoit le marquis d'Argens avec si peu de ménagement, que pour le guérir de ses superstitions ridicules, et pour le punir de s'être marié sans son consentement avec une comédienne qui jouoit à Berlin. Mais il y a bien plus d'apparence qu'il cherchoit à le dégoûter de son service, pour lui faire prendre son parti de lui-même, et s'exempter de lui payer la pension de retraite qu'il étoit convenu de lui donner, avec son congé, pour retourner dans son pays, lorsqu'il auroit atteint soixante années. Pendant tout le temps que le marquis avoit vécu à Berlin, frappé de l'exhérédation paternelle, et sans aucune autre ressource que les tristes bienfaits du bel esprit philosophe, il avoit souffert, avec patience et résignation, toutes les boutades, toutes les picoteries et toutes les humiliations qu'il avoit plu au roi d'imaginer pour se divertir; mais depuis que, replacé dans une certaine indépendance par la

Digitized by Google

générosité de son frère (1), il sentoit moins le poids de la nécessité, son esprit plus libre avoit repris quelque noble fierté, sa position lui étoit devenue extrêmement à charge, et il attendoit, avec une sorte d'impatience, le moment où il pourroit aller enfin respirer en liberté son air natal sous le beau ciel de la Provence. Il ignoroit que les promesses faites par les hommes qui n'écoutent que leurs passions, cessent de leur paroître obligatoires, lorsqu'ils n'ont plus d'intérêt présent à les tenir; mais il en fit la triste expérience, lorsque l'instant fut arrivé d'exécuter la convention. Au lieu du congé définitif que le roi devoit lui donner, il n'obtint qu'avec peine une permission de s'absenter pour six mois, et, ce terme expiré, le marquis ne reparoissant pas, parce que le chagrin l'avoit arrêté dans son retour, le roi donna l'ordre d'effacer son nom sur les états des pensions, et défendit de lui rien payer à l'avenir. La nouvelle de cette indignité lui fit ouvrir les yeux; il résolut de quitter lui-même celui qui l'abandonnoit si cruellement, et de retourner dans sa chère retraite; mais il étoit déjà trop tard; la maladie qu'il venoit de faire l'avoit tellement abattu, qu'il ne jouit pas long-temps de la tranquillité que devoit lui procurer la sage résolution qu'il avoit prise. Elle lui fut cependant d'une grande utilité, puisqu'il pût reconnoître et détester tous les égaremens qui l'avoient jeté loin de la carrière qu'il devoit naturellement suivre, et qu'il mourut dans des sentimens de pénitence, que la philosophie des éditeurs ne manque pas de lui reprocher, en affectant de les confondre avec les actes de superstition puérile que la religion elle-même a toujours condamnés.

Une réflexion bien simple naît maintenant du fond d'un sujet qui sans elle n'a d'autre objet que de satisfaire une vaine curiosité. Le lecteur l'a déjà faite, sans doute, et il a su apprécier à sa juste valeur ce rang accordé par Frédéric au marquis d'Argens, expatrié et forcé, pour vivre, de publier des écrits que sa conscience a désavoués. Il a vu comment les principes qu'il avoit adoptés corrompirent sa jeunesse, et quelle funeste influence ils répandirent sur tout le reste d'une vie qui fut toujours remplie d'amertume, quoique passée dans un état qui le mettoit au-dessus du besoin. Les causes de ses malheurs une fois bien connues, le moyen est facile d'empêcher qu'elles ne se reproduisent, et tout le monde peut aisément en faire l'application. Un état paisible au fond de sa province pouvoit rendre le marquis d'Argens utile à son pays, en même temps qu'il auroit fait son

(1) M. d'Eguilles, président au parlement d'Aix.

Digitized by Google

bonheur et celui de sa famille. Qu'a-t-il gagné à rechercher la faveur, les bienfaits et l'amitié d'un prince qui n'a jamais su choisir ses favoris, qui ne connoissoit pas le prix d'un bienfait placé à propos, et qui n'a jamais aimé que lui-même ? G.

Livres classiques qui se trouvent chez LE NORMANT.

Dictionnaire abrégé de la Bible, de Chompré, nouvelle édition, et considérablement augmentée; par M. Petitot. Un vol. *in*-12, petit-texte à deux colonnes. Prix : 3 fr., et 3 fr. 75 cent. par la poste. *Idem*, *in*-8°. Prix : 4 fr. 50 cent., et 6 fr. par la poste.

Dictionnaire de la Fable, deuxième édition; par F. Noël. Deux vol. *in* 8°. 800 pag. chacun, imprimés en petit-texte, sur deux colonnes, et ornés d'une figure allégorique gravée d'après le dessin de Girodet. L'exécution typographique de cet ouvrage est magnifique. Prix : 21 fr., et 26 fr. par la poste.

Abrégé de la Mythologie universelle, ou Dictionnaire de la Fable, adopté par la commission des ouvrages classiques, pour les Lycées et les Ecoles secondaires; par Fr. Noël. Un vol. *in*-12 de 650 pag., petit-texte à deux colonnes. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 cent. par la poste.

Dictionnaire des Sciences et des Arts, contenant l'étymologie, la définition et les diverses acceptions des termes techniques usités dans toutes les sciences et dans tous les arts. On y a joint le Tableau historique de l'origine et des progrès de chaque branche des connoissances humaines, et une description abrégée des machines, des instrumens et des procédés anciens et modernes employés dans les Arts; par M. Lunier. Trois vol. *in*-8° Prix : 24 fr., et 28 fr. 50 cent. par la poste.

Leçons de Littérature et de Morale, ou Recueil en prose et en vers, des plus beaux morceaux de notre langue, dans la littérature des deux derniers siècles; ouvrage classique adopté par le gouvernement, pour les lycées et les écoles secondaires, par François Noël, inspecteur-général de l'instruction publique; et François Delaplace, professeur à l'école centrale du Panthéon. Nouvelle édition, revue et corrigée. Deux vol. in-8°. Prix : 10 fr. 50 c., et 13 fr. 50 par la poste.

Œuvres d'Homère, avec des remarques; par J. P. Bitaubé, membre de l'Institut national. Quatrième édition de l'Iliade et troisième de l'Odyssée. Six vol. *in*-8°., imprimés avec le plus grand soin et sur très-beau papier. Prix : 30 fr., et 30 fr. par la poste.

L'Iliade est précédée de Réflexions sur Homère et sur la Traduction des Poètes, ornée d'un beau portrait d'Homère, et du bouclier d'Achille, gravés par Saint-Aubin. L'Odyssée est précédée d'Observations sur ce Poëme, et de Réflexions sur la Traduction des Poètes.

Œuvres de Virgile, traduction nouvelle; par M. René Binet, proviseur du Lycée Bonaparte, ancien recteur de l'Université de Paris, ancien professeur de littérature et de rhétorique à l'Ecole militaire, au Collége du Plessis-Sorbonne, à l'Ecole centrale du Panthéon; de la Société libre des sciences, lettres et arts de Paris; auteur de plusieurs autres traductions. Quatre vol. *in*-12. Prix : 10 fr., pap. ordin.; et pap. fin, 14 fr. 50 c. Il en coûte 3 fr. de plus par la poste.

Voyage du Jeune Anacharsis en Grèce; par J. J. Barthélemy, en sept vol. in-18, et orné du portrait de l'auteur. Prix : 16 fr. et 21 fr. par la p.

Depuis long-temps l'on desiroit que ce bel ouvrage fût imprimé dans

Digitized by Google

ce format. Rien n'a été négligé pour donner à cette édition tout le mérite dont elle étoit susceptible : elle a été imprimée par M. Didot jeune, avec la plus scrupuleuse exactitude, sur la quatrième et dernière édition in-4°., revue et augmentée par Barthélemy, dans les dernières années de sa vie.

Ephémérides politiques, littéraires et religieuses, présentant pour chacun des jours de l'année, un tableau des événemens remarquables qui datent de ce même jour dans l'histoire de tous les siècles et de tous les pays, jusqu'au premier janvier 1805. Deuxième édition revue, corrigée et augmentée ; par Fr. Noël, et M. Planche, instituteur à Paris. Douze vol. *in*-8°. Prix : 36 fr., et 48 fr. par la poste.

Conciones poeticæ, ou Discours choisis des poètes latins anciens, Virgile, Horace, Ovide, etc., avec argumens analytiques et notes en français, à l'usage des lycées et des écoles secondaires. Par MM. François Noël et Delaplace. Un vol. in-12. Prix : 3 fr., et 4 fr. par la poste.

Petit Cours de Littérature, à l'usage de l'un et de l'autre sexe, contenant une dissertation sur l'art de bien lire, sur chaque genre de style, et un recueil de morceaux choisis des poètes et des orateurs français ; par M. le Texier. Un vol. *in* 8°. Prix : 3 fr. 60 c., et 4 fr. 50 c. par la poste.

Manière d'apprendre et d'enseigner; ouvrage traduit du latin du P. Joseph de Jouvency, jésuite; par J. F. Lefortier, professeur de belles-lettres à l'école centrale de Fontainebleau. Un vol. in-12. Prix : 2 fr., et 3 fr. par la poste.

Vocabulaire pour l'intelligence de l'Histoire moderne. Un vol. in-8°. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 cent. par la poste.

Cet ouvrage contient l'explication historique et étymologique des mots et noms qui, dans l'histoire des différens peuples modernes, désignent des titres d'honneur, des dignités, des charges, des offices, des lois, des cérémonies, des coutumes. L'auteur ne s'est pas borné à une simple définition, il donne l'origine de l'établissement des dignités, des charges, etc. ; il entre dans les détails qu'il croit avec raison nécessaires sur leurs fonctions et leurs attributions; il expose, en peu de mots, les causes de leur suppressions et des changemens dans les lois, dans les cérémonies et les coutumes.

Histoire du Bas-Empire, commençant à Constantin-le-Grand. Par le Beau, et continué par Ameilhon. Vingt-cinq vol. in-12. Prix : 65 fr.

Précis de l'Histoire ancienne, d'après Rollin ; contenant l'histoire des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Mèdes, des Perses et Grecs, etc. etc. jusqu'à la bataille d'Actium; par Jacques-Corentin Royou. Quatre vol. in-8°. Prix : 21 fr., et 27 fr. par la poste.

Histoire élémentaire, philosophique et politique de l'ancienne Grèce, depuis l'établissement des colonies jusqu'à la réduction de la Grèce en provinces romaine; ouvrage composé sur le plan des deux Catéchismes historiques de Fleury, formant un corps d'histoire, de morale et de politique. Par N. Foulon, deuxième édition. Deux vol. in-8°. Prix : 7 fr. 50 c.

Digitized by Google

NOUVELLES POLITIQUES.

Berlin, 21 juillet.

La bataille de Friedland a eu lieu le 14 juin. L'armistice a été signé le 21.

Le 3 juillet, c'est-à-dire dix-neuf jours après la bataille de Friedland, et treize jours après l'armistice, le roi de Suède a dénoncé la rupture de l'armistice arrêté entre le maréchal Mortier et le général Essen, et a déclaré que les hostilités recommenceroient le 13; déclaration peu loyale, puisqu'il avoit été convenu que les hostilités ne pourroient recommencer qu'un mois après que l'armistice auroit été rompu. Le roi de Suède a dit qu'il ne reconnoissoit pas cet article de l'armistice; mais il n'y a pas d'homme sensé qui ne sache que les conventions militaires faites par les généraux en chef, ne sont pas sujettes à la ratification des gouvernemens. La nature même de la chose le veut ainsi. Tous les usages résultant de la civilisation de l'Europe, sont anéantis, et la guerre prend un caractère qu'elle n'a plus que chez les Barbares, du moment où la parole des généraux, où les écrits même revêtus de leurs signatures, ne sont pas des engagemens sacrés. Comment pourroit-on consentir à accorder une capitulation à une place assiégée, à convenir des conditions d'un armistice avec un ennemi, si, le moment de crise passé, le souverain pouvoit dire qu'il n'en reconnoît pas les conditions? Ces considérations sont étrangères à un prince qui se conduit sans conseils, et qui n'a aucune expérience des usages des nations.

La paix ayant été conclue avec la Russie et la Prusse le 8 juillet, qui s'attendoit que le 13, des hostilités recommenceroient sur un point si rapproché du théâtre de la guerre? Le roi de Suède l'a voulu, et la Poméranie suédoise a été envahie; les Suédois ont été rejetés à coups de canon dans la ville de Stralsund, et cette place est investie. L'expédition anglaise avoit débarqué dans l'île de Rugen pour être témoin des désastres de son foible allié. *Moniteur.*

Paris, vendredi 31 juillet.

Le 27, S. M. l'Empereur est arrivé à Saint-Cloud à cinq heures du matin, en fort bonne santé. A neuf heures, soixante coups de canon ont annoncé son arrivée. S. M. a dîné avec toute sa famille et l'archichancelier. A huit heures du

Digitized by Google

soir, S. M. a reçu les ministres. S. M. a convoqué le conseil d'État pour le 28, à sept heures du matin.

(*Moniteur.*)

— S. A. S. le prince ministre de la guerre vient d'adresser le rapport suivant à S. M. l'Empereur et Roi.

Du quartier-général de Kœnigsberg, le 15 juillet 1807.

J'ai l'honneur de soumettre à V. M. le tableau des prisonniers prussiens qui ont été faits dans la campagne; V. M. verra avec satisfaction qu'il se monte à 5,179 officiers, et à 123,418 sous-officiers et soldats.

Signé le prince de Neuchâtel, maréchal d'Empire,

Alex. Berthier.

— Le tableau général annexé à ce rapport est certifié véritable et conforme par l'adjudant-commandant Dentzel, chargé du détail et de l'échange des prisonniers de guerre. Il comprend le nombre des prisonniers faits sur l'armée prussienne, depuis le commencement de la campagne jusqu'au 1er juillet 1807. Chaque régiment et corps prussien y est désigné par son nom, avec la perte qu'il a faite, soit en officiers, soit en soldats qui ont rendu les armes. Voici les résultats généraux :

Etat-major général. — 142 prisonniers, dont 2 feld-maréchaux, 12 lieutenans-généraux, 44 généraux-majors, 1 adjudant-général, 5 colonels, 2 lieutenans-colonels, 8 majors, 24 capitaines, 30 aides-de-camp, 1 ajudant du roi, 12 adjudans-majors, 1 gouverneur de dessin.

Gardes du roi. — 243 officiers, 8,066 sous-officiers et soldats.

Régimens d'infanterie. — 2,552 officiers, 59,135 soldats.

Bataillons de grenadiers. — 325 officiers, 14,246 soldats.

Bataillons de fusilliers. — 379 officiers, 11,560 soldats.

Cavalerie. — 815 officiers, 20,503 soldats.

Artillerie. — 217 officiers, 9,538 soldats.

Pontonniers. — 35 officiers, 570 soldats.

Officiers sans désignation de corps. — 471.

Total général : 5,179 officiers, 123,418 sous-officiers et soldats.

— Il seroit curieux de comparer avec ces résultats ceux qu'offre l'*Etat militaire de la Prusse*, publié à Berlin en 1805. On y indique la force effective de toute arme, ainsi qu'il suit : *Gardes*, 3,174. — *Infanterie*, 175,307. — *Cavalerie*, 40,476. *Artillerie*, 13,240. — *Divers corps*, 7,470. Total, 239,667. En supposant cet état effectif, en ôtant les 128,000 prisonniers de guerre, et environ 50,000 tués, il resteroit de toute l'armée prussienne, 60 à 65,000 hommes.

Digitized by Google

— Les 15 et 16 août, il y aura fête dans tout l'Empire. Le 14 au soir, représentation *gratis* dans tous les spectacles. Le 15, à six heures du matin, une salve d'artillerie annoncera la fête. A onze heures, S. M. partira des Tuileries en grand cortége pour se rendre à Notre-Dame, par la rue Saint-Honoré et le Pont-Neuf; les troupes borderont la haie. Le sénat, le conseil-d'Etat, le tribunat, la cour de cassation et les autorités de la ville de Paris, auront des places assignées dans l'église. Il y aura messe et *Te Deum*. Des salves d'artillerie annonceront le départ et le retour de l'Empereur. Après le retour de S. M., il y aura, dans les Champs-Elysées et dans les différentes places, des jeux, des courses et des orchestres. Le soir, concert, et illuminations aux Tuileries. A dix heures, cercle à la cour. Le 16, salve d'artillerie à six heures du matin. A midi, on célébrera la messe aux Tuileries. Une salve annoncera, à cinq heures, le départ de S. M., qui sortira des Tuileries pour se rendre au corps législatif en grand cortége. Une autre salve annoncera l'arrivée de S. M. Le 5 d'août, différens programmes instruiront des détails des cérémonies et fêtes qui auront lieu dans les journées des 15 et 16 août. (*Moniteur.*)

— Le tribunal de première instance séant à Carpentras, par un jugement en date du 14 juin, a condamné à un an d'emprisonnement, à 300 fr. d'amende et aux dépens, le sieur Claude Paschal de Sarrians, convaincu d'avoir remis, moyennant une somme de 1200 fr., son acte de naissance, et les certificats constatant qu'il avoit satisfait à la conscription, à un conscrit de 1807, déserteur, qui s'est trouvé nanti de ces pièces.

Par un jugement que le tribunal civil de l'arrondissement d'Avignon a rendu le 19 du même mois, le nommé Bérard, de Carpentras, a été condamné à trois mois de prison, à une amende de 300 fr., et une restitution de 120 fr.

Le nommé Bled, natif de Château-Renard (Bouches-du-Rhône), domicilié à Avignon, où il exerçoit la profession de traiteur, étoit impliqué dans la même affaire. Il a été jugé par contumace : il est condamné à deux ans de prison, à 5000 fr. d'amende, et à la restitution d'une somme de 310 fr., par lui escroquée à diverses familles de conscrits.

Le tribunal correctionnel d'Arras a condamné Jean-Nicolas Lefebvre de cette ville à 5000 fr. d'amende et à deux ans d'emprisonnement, pour escroquerie en matière de conscription, et pour avoir employé des moyens de soustraire un déserteur aux poursuites légales. (*Moniteur.*)

— Mardi 28 juillet, à huit heures du matin, le conseil d'Etat a été présenté à S. M. l'Empereur et Roi entouré des

Digitized by Google

princes, des cardinaux, des ministres, des grands-officiers de l'Empire et des officiers de sa maison.

Après cette audience, S. M. a tenu le conseil où étoient les ministres.

A onze heures, le conseil étant fini, le sénat a été conduit à l'audience de S. M. dans les formes accoutumées, par les maîtres et aides des cérémonies, introduit par S. Exc. le grand-maître, et présenté par S. A. S. le prince archichancelier de l'Empire.

S. Exc. M. Lacépède, président du sénat, a dit :

SIRE,

« Nous nous empressons d'offrir à V. M. I. et R. le tribut de notre respectueuse reconnoissance pour les communications qu'elle a bien voulu nous faire des deux traités qui viennent de rendre la paix à tant de nations. Mais comment exprimer, Sire, tout ce que rappelle et fait éprouver au sénat et au peuple français, la présence de V. M. I. et R.?

» Former un plan immense d'attaque et de défense, au moment où la haute sagesse de V. M. donna malgré elle à la France le signal de nouvelles victoires; comprendre l'Europe entière dans cette vaste et sublime combinaison; recréer tout d'un coup de grandes armées par les résultats des ordres les mieux concertés; vous montrer avec la rapidité de l'éclair, à la tête de vos légions invincibles, au-delà des prétendues barrières que, dans leur fol espoir, vos ennemis avoient crues capables d'arrêter l'essor de vos aigles; les surprendre, les tourner, les frapper comme la foudre, les disperser comme la poussière qu'enlèvent les tempêtes; traverser en vainqueur les fleuves les plus fameux par les longues et sanglantes résistances dont leurs bords avoient été si souvent les témoins; faire tomber à votre voix les remparts de tant de places fortes que l'on regardoit comme imprenables; couvrir de vos trophées la terre des Germains et celle des Sarmates, depuis les rives de la Sala jusqu'aux bords du Niémen; braver les élémens conjurés, pendant la saison la plus rigoureuse; supporter pendant les longues et affreuses nuits des contrées boréales, toute l'inclémence d'un hiver extraordinaire; exécuter les marches les plus savantes, et remporter des victoires dans ces champs couverts de neiges et de frimas, où des voyageurs intrépides auroient craint de se hasarder; terminer une suite de combats glorieux par une bataille plus glorieuse encore; se hâter, par le mouvement le plus généreux, de suspendre l'impulsion terrible d'une force que la volonté de V. M. pouvoit seule arrêter; saisir l'olivier de la paix, qui lui est présenté; conquérir l'affection des souverains

Digitized by Google

et des guerriers qui s'étoient ligués contre elle; conclure deux traités que votre génie et admirable modération ont marqué du sceau de la durée; ménager tous les intérêts; écarter les principes de discorde; réunir par les liens de l'estime, les deux plus puissantes nations du monde; fermer, plus que jamais, l'entrée du continent aux manœuvres et au commerce de ce gouvernement insulaire, qu'une paix prochaine peut seule préserver de la catastrophe qui le menace; consolider de plus en plus cette Confédération du Rhin, conçue par V. M. pour le repos et le bonheur de l'Europe civilisée; élever un trône pour un prince auguste, dont les rives de l'Oder rappelleront à jamais les lauriers.

» Tels sont les prodiges pour lesquels la vraisemblance auroit exigé des siècles, et pour lesquels peu de mois ont suffi à V. M.

» Et pour ajouter à tant de merveilles, V. M. I. et R., éloignée de 400 lieues de sa capitale, a seule gouverné son vaste Empire; elle a seule imprimé le mouvement à tous les ressorts de l'administration la plus étendue; aucun détail n'a échappé aux regards de V. M.

» Au milieu de ces fatigues sans cesse renaissantes, que vous avez voulu partager avec vos enfans, les braves des braves; au milieu de ces travaux militaires sans cesse renouvelés, quelquefois même le jour où vous aviez conduit vos armées à la victoire, V. M. s'est délassée en dictant des instructions lumineuses, qui auroient fait la gloire des hommes d'Etat les plus expérimentés; en traçant des plans d'établissemens utiles sur lesquels elle imprimoit tous les caractères de la prévoyance la plus attentive et de la bonté la plus touchante; en consacrant à la valeur héroïque d'immortels monumens, ou en donnant aux sciences, aux lettres et aux arts les encouragemens les plus précieux et les récompenses les plus nobles comme les plus solennelles.

» Et cependant, Sire, tout l'Empire étoit calme; jamais les lois n'ont été mieux observées; jamais la tranquillité publique n'a été moins troublée; il ne manquoit à votre grande famille que la présence auguste de son père chéri.

» Sire, tous nos vœux sont remplis.

» On ne peut plus louer dignement V. M. Votre gloire est trop haute: il faudroit être placé à la distance de la postérité pour découvrir son immense élévation.

» Mais nous ne pouvons résister au besoin d'offrir à V. M. I. et R. l'hommage de notre gratitude et de notre amour.

» Goûtez, Sire, la récompense la plus digne du plus grand des monarques, le bonheur d'être adoré de la plus grande

Digitized by Google

des nations, et que nos arrière-petits-neveux soient long-temps heureux sous le règne de V. M. »

Le tribunat a ensuite été présenté de la même manière à l'audience de S. M. M. Fabre, président, a porté la parole en ces termes:

SIRE,

« Un seul vœu, le retour de l'EMPEREUR, suffisoit pour exprimer tous les sentimens de la France. Vos fidèles sujets étoient convaincus que le jour qui ramèneroit V. M. au sein de son Empire, ne laisseroit rien à desirer ni pour la gloire du nom français, ni pour la paix du continent.

» L'impatience publique comptoit tous les momens; mais peut-être cette longue séparation que nous avons si douloureusement sentie, étoit nécessaire pour bien faire connoître à l'Europe tous les rapports, tous les sentimens qui unissent V. M. avec ses peuples; le monarque étoit à 400 lieues de sa capitale, et jamais sa volonté ne régna plus puissante; elle étoit pressentie plutôt qu'écoutée; le zèle devançoit les époques fixées par l'autorité; la nation s'efforçoit de multiplier les preuves de son respect et de son amour; tous portoient envie aux braves qui avoient l'honneur de combattre sous vos yeux, et de marcher à la victoire par la route, toujours sûre, que vous leur aviez tracée.

» Sire, ce peuple à qui l'absence du souverain inspire un dévouement si délicat, est le même dont le gouvernement britannique espéra long-temps que l'énergie se consumeroit en dissensions intestines; la haine de nos ennemis n'avoit pas prévu l'irrésistible influence de votre génie sur le noble caractère des Français.

» Sire, vous avez toujours reçu avec bonté les témoignages de l'admiration respectueuse que le tribunat a constamment professés pour votre auguste personne; que V. M. daigne encore aujourd'hui accueillir nos hommages, trop foible expression de notre enthousiasme et du sentiment unanime qui retentit dans les acclamations de vos peuples. »

Ensuite, les magistrats de la cour de cassation, la cour d'appel, le clergé de Paris, la cour de justice criminelle, le conseil des prises, le corps municipal de Paris, ont été présentés de la même manière à S. M., qui a répondu avec bienveillance aux hommages et félicitations des corps de l'Etat, et les a long-temps entretenus.

SÉNAT CONSERVATEUR.

Le 24 juillet, à 4 h. après-midi, en exécution des ordres de S. M. l'EMPEREUR et ROI, S. A. S. Mgr. le prince archi-chancelier de l'Empire, s'est rendu au sénat, à l'effet de lui communiquer les deux traités de paix signés avec la Russie et avec la Prusse. S. A. S. a été reçue avec le cérémonial ordinaire, et ayant pris séance, a dit:

Messieurs,

« Le cours rapide des victoires de S. M. l'EMPEREUR et ROI offroit le présage infaillible d'une paix glorieuse. Ces espérances sont accomplies par les deux traités de paix que j'apporte au

Digitized by Google

sénat, S. M. n'a point permis qu'ils fussent rendus publics, avant que vous en ayez reçu la communication.

» Le sénat appréciera avec reconnoissance cette réserve délicate, et y verra une nouvelle preuve de l'attention de notre auguste souverain, à maintenir les formes consacrées par nos usages et par nos lois.

» Au milieu des grands résultats que présentent ces transactions politiques, il en est un qui intéressera vos plus vives affections. Dévoués comme vous l'êtes, Messieurs, à la gloire de la dynastie impériale, avec quelle satisfaction ne verrez-vous pas sa splendeur toujours croissante, porter au trône de Westphalie un jeune prince dont la sagesse et le courage viennent de se signaler par de si nobles travaux!

» Dans cette disposition, comme dans toutes celles qui composent ces traités, vous retrouverez, Messieurs, les soins constans du fondateur de l'Empire, pour consolider le grand système dont il a posé les bases.

» Votre cœur applaudira aux conceptions d'un génie, ami de l'humanité, dont toutes les vues, dont toutes les précautions ont pour objet d'éloigner l'effusion du sang humain.

» Le continent peut enfin se promettre une paix durable. Les entrevues mémorables qui viennent d'avoir lieu sur les bords du Niemen, sont les gages d'une longue tranquillité. Les rapports d'estime et de confiance qui se sont établis entre les souverains des deux plus puissantes nations de l'Europe, offrent une garantie contre laquelle désormais tous les efforts de la haine et de l'ambition viendront inutilement échouer. »

S. A. S. a ensuite remis les deux traités qui ont été lus à la tribune par le sénateur Depere, l'un des secrétaires.

S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, et S. M. l'Empereur de toutes les Russies, étant animés d'un égal desir de mettre fin aux calamités de la guerre, ont, à cet effet, nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir : S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, M. Charles-Maurice Talleyrand, prince de Bénévent, son grand-chambellan et ministre des relations extérieures, grand-cordon de la Légion-d'Honneur, chevalier grand-croix des Ordres de l'Aigle-Noir et de l'Aigle-Rouge de Prusse et de Saint-Hubert;

Et S. M. l'Empereur de toutes les Russies, M. le prince Alexandre Kourakin, son conseiller privé actuel, membre du conseil d'Etat, sénateur, chancelier de tous les ordres de l'Empire, chambellan actuel, ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. l'Empereur de toutes les

Digitized by Google

Russies près S. M. l'Empereur d'Autriche, et chevalier des Ordres de Russie de Saint-André, de Saint-Alexandre, de Sainte-Anne de première classe et de Saint-Wolodimir de la première classe, de l'Aigle-Noir et de l'Aigle-Rouge de Prusse, de Saint-Hubert, de Bavière, de Dambrog et de l'Union parfaite de Danemarck, et bailli grand-croix de l'Ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem;

Et M. le prince Dimitry Labanoff de Rostoff, lieutenant-général des armées de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, chevalier des Ordres de Sainte-Anne de la première classe; de l'Ordre militaire de Saint-Georges, et de l'Ordre de Wolodimir de la troisième classe;

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs respectifs, sont convenus des articles suivans:

Art. Ier. Il y aura, à compter du jour de l'échange des ratifications du présent traité, paix et amitié parfaites entre S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et S. M. l'Empereur de toutes les Russies.

II. Toutes les hostilités cesseront immédiatement, de part et d'autre, sur terre et sur mer, dans tous les points où la nouvelle de la signature du présent traité sera officiellement parvenue. Les hautes parties contractantes la feront porter, sans délai, par des courriers extraordinaires, à leurs généraux et commandans respectifs.

III. Tous les bâtimens de guerre ou autres appartenant à l'une des parties contractantes ou à leurs sujets respectifs, qui auroient été pris postérieurement à la signature du présent traité, seront restitués, ou, en cas de vente, le prix en sera restitué.

IV. S. M. l'Empereur Napoléon, par égard pour S. M. l'Empereur de toutes les Russies, et voulant donner une preuve du desir sincère qu'il a d'unir les deux nations par les liens d'une confiance et d'une amitié inaltérables, consent à restituer à S. M. le roi de Prusse, allié de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, tous les pays, villes et territoires conquis et dénommés ci-après, savoir: La partie du duché de Magdebourg, située à la droite de l'Elbe; la Marche de Priegnitz, l'Uker-Marck, la moyenne et la nouvelle Marche de Brandebourg, à l'exception du Kotbuser-Kreys, ou cercle de Cotbus, dans la Basse-Lusace, lequel devra appartenir à S. M. le roi de Saxe, le duché de Poméranie; la Haute, la Basse et la Nouvelle-Silésie, avec le comté de Glatz; la partie du district de la Netze, située au nord de la chaussée allant de Driesen à Schneidemühl, et d'une ligne allant de Schneidemühl, à la Vistule par Waldau, en suivant les

Digitized by Google

limites du cercle Bromberg, la navigation par la rivière de Netze, et le canal de Bromberg, depuis Driesen jusqu'à la Vistule, et réciproquement, devant être libre et franche de tout péage; la Pomérelie, l'île de Nogat, les pays à la droite du Nogat et de la Vistule, à l'ouest de l'ancienne Prusse et au nord du cercle de Culm; l'Ermeland, et enfin le royaume de Prusse, tel qu'il étoit au 1^er^ janvier 1772, avec les places de Spandau, Stetin, Custrin, Glogau, Breslau, Schweidnitz, Neiss, Brieg, Kosel et Glatz, et généralement toutes les places, citadelles, châteaux et forts des pays ci-dessus dénommés, dans l'état où lesdites places, citadelles, châteaux et forts se trouvent maintenant, et en outre, la ville et citadelle de Graudentz.

V. Les provinces qui, au 1^er^ janvier 1792 faisoient partie de l'ancien royaume de Pologne, et qui ont passé depuis, à diverses époques, sous la domination prussienne, seront, à l'exception des pays qui sont nommés ou désignés au précédent article, et de ceux qui sont spécifiés en l'article IX ci-après, possédés en toute propriété et souveraineté par S. M. le roi de Saxe, sous le titre de duché de Varsovie, et régis par des constitutions qui, en assurant les libertés et les priviléges des peuples de ce duché, se concilient avec la tranquillité des Etats voisins.

VI. La ville de Dantzick, avec un territoire de deux lieues de rayon autour de son enceinte, sera rétablie dans son indépendance, sous la protection de S. M. le roi de Prusse et de S. M. le roi de Saxe, et gouvernée par les lois qui la régissoient à l'époque où elle cessa de se gouverner elle-même.

VII. Pour les communications entre le royaume de Saxe et le duché de Varsovie, S. M. le roi de Saxe aura le libre usage d'une route militaire à travers les possessions de S. M. le roi de Prusse. Ladite route, le nombre des troupes qui pourront y passer à la fois, et les lieux d'étape seront déterminés par une convention spéciale, faite entre leursdites Majestés, sous la médiation de la France.

VIII. S. M. le roi de Prusse, S. M. le roi de Saxe, ni la ville de Dantzick ne pourront empêcher par aucune prohibition, ni entraver par l'établisement d'aucun péage, droit ou impôt, de quelque nature qu'il puisse être, la navigation de la Vistule.

IX. Afin d'établir, autant qu'il est possible, des limites naturelles entre la Russie et le duché de Varsovie, le territoire circonscrit par la partie des frontières russes actuelles, qui s'étend depuis le Bug jusqu'à l'embouchure de la Lossosna, et par une ligne partant de ladite embouchure et sui-

Digitized by Google

vant le thalweg de cette rivière, le thalweg de la Bobra jusqu'à son embouchure, le thalweg de la Narew, depuis le point susdit jusqu'à Suratz, de la Lisa jusqu'à sa source, près le village de Mien, de l'affluent de la Nurzeck prenant sa source près le même village, de la Nurzeck jusqu'à son embouchure au-dessus de Nurr, et enfin le thalweg du Bug, en le remontant jusqu'aux frontières russes actuelles, sera réuni, à perpétuité, à l'Empire de Russie.

X. Aucun individu, de quelque classe et condition qu'il soit, ayant son domicile ou des propriétés dans le territoire spécifié en l'article précédent, ne pourra, non plus qu'aucun individu domicilié soit dans les provinces de l'ancien royaume de Pologne, qui doivent être restituées à S. M. le roi de Prusse, soit dans le duché de Varsovie, mais ayant en Russie des biens-fonds, rentes, pensions ou revenus, de quelque nature qu'ils soient, être frappé dans sa personne, dans ses biens, rentes, pensions et revenus de tout genre, dans son rang et ses dignités, ni poursuivi ni recherché en aucune façon quelconque, pour aucune part, ou politique ou militaire, qu'il ait pu prendre aux événemens de la guerre présente.

XI. Tous les engagemens et toutes les obligations de S. M. le roi de Prusse, tant envers les anciens possesseurs, soit de charges publiques, soit de bénéfices ecclésiastiques, militaires ou civils, qu'à l'égard des créanciers ou des pensionnaires de l'ancien gouvernement de Pologne, restent à la charge de S. M. l'Empereur de toutes les Russies et de S. M. le roi de Saxe, dans la proportion de ce que chacune de leursdites Majestés acquiert par les articles V et IX, et seront acquittés pleinement, sans restriction, exception, ni réserve aucune.

XII. Leurs altesses sérénissimes les ducs de Saxe-Cobourg, d'Oldenbourg et de Mecklenbourg-Schwerin, seront remis chacun dans la pleine et paisible possession de ses Etats; mais les ports des duchés d'Oldenbourg et de Mecklenbourg continueront d'être occupés par des garnisons françaises, jusqu'à l'échange des ratifications du futur traité de paix définitive entre la France et l'Angleterre.

XIII. S. M. l'Empereur Napoléon accepte la médiation de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, à l'effet de négocier et conclure un traité de paix définitive entre la France et l'Angleterre, dans la supposition que cette médiation sera aussi acceptée par l'Angleterre, un mois après l'échange des ratifications du présent traité.

XIV. De son côté, S. M. l'Empereur de toutes les Russies, voulant prouver combien il desire d'établir entre les deux

Digitized by Google

Empires les rapports les plus intimes et les plus durables, reconnoît S. M. le roi de Naples, Joseph Napoléon, et S. M. le roi de Hollande, Louis Napoléon.

XV. S. M. l'Empereur de toutes les Russies reconnoît pareillement la Confédération du Rhin, l'état actuel de possession de chacun des souverains qui la composent, et les titres donnés à plusieurs d'entr'eux, soit par l'acte de la Confédération, soit par les traités d'accession subséquens. Sadite Majesté promet de reconnoître, sur les notifications qui lui seront faites de la part de S. M. l'Empereur Napoléon, les souverains qui deviendront ultérieurement membres de la Confédération, en la qualité qui leur sera donnée par les actes qui les y feront entrer.

XVI. S. M. l'Empereur de toutes les Russies cède, en toute propriété et souveraineté, à S. M. le roi de Hollande, la seigneurie de Jever dans l'Ost-Frise.

XVII. Le présent traité de paix et d'amitié est déclaré commun à LL. MM. les rois de Naples et de Hollande, et aux souverains confédérés du Rhin, alliés de S. M. l'Empereur Napoléon.

XVIII. S. M. l'Empereur de toutes les Russies reconnoît aussi S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon comme roi de Westphalie.

XIX. Le royaume de Westphalie sera composé des provinces cédées par S. M. le roi de Prusse à la gauche de l'Elbe, et d'autres Etats actuellement possédés par S. M. l'Empereur Napoléon.

XX. S. M. l'Empereur de toutes les Russies promet de reconnoître la disposition qui, en conséquence de l'article XIX ci-dessus et des cessions de S. M. le roi de Prusse, sera faite par S. M. l'Empereur Napoléon (laquelle devra être notifiée à S. M. l'Empereur de toutes les Russies), et l'état de possession en résultant pour les souverains au profit desquels elle aura été faite.

XXI. Toutes les hostilités cesseront immédiatement sur terre et sur mer entre les forces de S. M. l'Empereur de toutes les Russies et celles de S. H., dans tous les points où la nouvelle de la signature du présent traité sera officiellement parvenue. Les hautes parties contractantes la feront porter sans délai, par des courriers extraordinaires, pour qu'elle parvienne, le plus promptement possible, aux généraux et commandans respectifs.

XXII. Les troupes russes se retireront des provinces de Valachie et de Moldavie; mais lesdites provinces ne pourront être occupées par les troupes de S. H. jusqu'à l'échange des

Digitized by Google

ratifications du futur traité de paix définitive entre la Russie et la Porte-Ottomane.

XXIII. S. M. l'Empereur de toutes les Russies accepte la médiation de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, à l'effet de négocier et conclure une paix avantageuse et honorable aux deux Empires. Les plénipotentiaires respectifs se rendront dans le lieu dont les deux parties intéressées conviendront, pour y ouvrir et suivre les négociations.

XXIV. Les délais dans lesquels les hautes parties contractantes devront retirer leurs troupes des lieux qu'elles doivent quitter, en conséquence des stipulations ci-dessus, ainsi que le mode d'exécution des diverses clauses que contient le présent traité, seront fixés par une convention spéciale.

XXV. S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et S. M. l'Empereur de toutes les Russies, se garantissent mutuellement l'intégrité de leurs possessions et celles des puissances comprises au présent traité de paix, telles qu'elles sont maintenant ou seront en conséquence des stipulations ci-dessus.

XXVI. Les prisonniers de guerre faits par les parties contractantes, ou comprises au présent traité de paix, seront rendus réciproquement sans échange et en masse.

XXVII. Les relations de commerce entre l'Empire français, le royaume d'Italie, les royaumes de Naples et de Hollande, et les Etats confédérés du Rhin, d'une part, et d'autre part l'Empire de Russie, seront rétablies sur le même pied qu'avant la guerre.

XXVIII. Le cérémonial des deux cours des Tuileries et de Saint-Pétersbourg entr'elles, et à l'égard des ambassadeurs, ministres et envoyés qu'elles accréditeront l'une près de l'autre sera établi sur le principe d'une réciprocité et d'une égalité parfaites.

XXIX. Le présent traité sera ratifié par S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et par S. M. l'Empereur de toutes les Russies.

L'échange des ratifications aura lieu dans cette ville, dans le délai de quatre jours.

Fait à Tilsit, le 7 juillet (25 juin) 1807.

Signé Ch. Maur. TALLEYRAND, *prince de Bénévent.*

Le prince Alexandre KOURAKIN.

Le prince DINITRY LABANOFF DE ROSTOFF.

Pour ampliation,

Le ministre des relations extérieures.

Signé Ch. Maur. TALLEYRAND, *prince de Bénévent.*

Les ratifications du présent traité ont été échangées à Tilsit, le 9 juillet 1807.

Digitized by Google

S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, et S. M. le roi de Prusse, étant animés d'un égal desir de mettre fin aux calamités de la guerre, ont, à cet effet, nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir :

S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, M. Charles-Maurice-Talleyrand, prince de Bénévent, grand-chambellan et ministre des relations extérieures, grand-cordon de la Légion-d'Honneur, chevalier des ordres de l'Aigle noir et de l'Aigle rouge de Prusse, et de l'Ordre de Saint-Hubert ;

Et S. M. le roi de Prusse, M. le feld-maréchal comte de Kalkreuth, chevalier des Ordres de l'Aigle noir et de l'Aigle rouge de Prusse; et M. le comte de Goltz, son conseiller-privé et envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. l'Empereur de toutes les Russies, chevalier de l'Ordre de l'Aigle rouge de Prusse ; lesquels, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs respectifs, sont convenus des articles suivans :

Art. Ier. Il y aura, à compter du jour de l'échange des ratifications du présent traité, paix et amitié parfaites entre S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et S. M. le roi de Prusse.

II. La partie du duché de Magdebourg située à la droite de l'Elbe; la Marche de Priegnitz, l'Uker-Marck, la moyenne et la nouvelle Marche de Brandebourg, à l'exception du Cotbuser-Kreys ou cercle de Cotbus, dans la Basse-Lusace ; le duché de Poméranie ; la Haute, la Basse et la Nouvelle-Silésie avec le comté de Glatz ; la partie du district de la Netze, située au nord de la chaussée allant de Driesen à Schneidemühl, et d'une ligne allant de Schneidemühl à la Vistule par Woldau, en suivant les limites du cercle de Bromberg, la Pomérelie, l'île de Nogat, les pays à la droite du Nogat et de la Vistule, à l'ouest de la vieille Prusse et au nord du cercle de Culm, l'Ermeland, et enfin le royaume de Prusse tel qu'il étoit au 1er janvier 1772, seront restitués à S. M. le roi de Prusse, avec les places de Spandau, Stetin, Custrin, Glogau, Breslau, Schweidnitz, Neiss, Brieg, Kosel et Glatz, et généralement toutes les places, citadelles, châteaux et forts des pays ci-dessus dénommés, dans l'état où lesdites places, citadelles, châteaux et forts se trouvent maintenant.

La ville et citadelle de Graudentz, avec les villages de Neudorff, Gardchken et Swerkoray, seront aussi restitués à S. M. le roi de Prusse.

III. S. M. le roi de Prusse reconnoît S. M. le roi de Naples, Joseph-Napoléon, et S. M. le roi de Hollande, Louis-Napoléon.

IV. S. M. le roi de Prusse reconnoît pareillement la Confédération du Rhin, l'état actuel de possession de chacun des souverains qui la composent, et les titres donnés à plusieurs d'entr'eux, soit par l'acte de Confédération, soit par les traités d'accession subséquens. Promet sadite Majesté de reconnoître les souverains qui deviendront ultérieurement membres de ladite Confédération, en la qualité qui leur sera donnée par les actes qui les y feront entrer.

Digitized by Google

V. Le présent traité de paix et d'amitié est déclaré commun à S. M. le roi de Naples, Joseph-Napoléon, à S. M. le roi de Hollande, et aux souverains confédérés du Rhin, alliés de S. M. l'Empereur Napoléon.

VI. S. M. le roi de Prusse reconnoît pareillement S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon comme roi de Westphalie.

VII. S. M. le roi de Prusse cède en toute propriété et souveraineté aux rois, grands-ducs, ducs ou princes qui seront désignés par S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, tous les duchés, marquisats, principautés, comtés, seigneuries, et généralement tous les territoires ou parties de territoires quelconques, ainsi que tous les domaines et biens-fonds de toute nature que sadite Majesté le roi de Prusse possédoit, à quel titre que ce fût, entre le Rhin et l'Elbe, au commencement de la guerre présente.

VIII. Le royaume de Westphalie sera composé de provinces cédées par S. M. le roi de Prusse, et d'autres Etats actuellement possédés par S. M. l'Empereur Napoléon.

IX. La disposition qui sera faite par S. M. l'Empereur Napoléon des pays désignés dans les deux articles précédens, et l'état de possession en résultant pour les souverains au profit desquels elle aura été faite, sera reconnue par S. M. le roi de Prusse, de la même manière que si elle étoit déjà effectuée et contenue au présent traité.

X. S. M. le roi de Prusse, pour lui, ses héritiers et successeurs, renonce à tout droit actuel ou éventuel qu'il pourroit avoir ou prétendre, 1°. sur tous les territoires sans exception situés entre le Rhin et l'Elbe, et autres que ceux désignés en l'article VII; 2°. sur celles des possessions de S. M. le roi de Saxe et de la maison d'Anhalt, qui se trouvent à la droite de l'Elbe. Réciproquement tout droit actuel ou éventuel, et toute prétention des Etats compris entre l'Elbe et le Rhin sur les possessions de S. M. le roi de Prusse, telles qu'elles seront en conséquence du présent traité, sont et demeureront éteints à perpétuité.

XI. Tous pactes, conventions ou traités d'alliance patens ou secrets qui auroient pu être conclus entre la Prusse et aucun des Etats situés à la gauche de l'Elbe, et que la guerre présente n'auroit point rompus, demeureront sans effet et seront réputés nuls et non avenus.

XII. S. M. le roi de Prusse cède en toute propriété et souveraineté à S. M. le roi de Saxe, le Cotbuser-Kreys ou cercle de Cotbus, dans la Basse-Lusace.

XIII. S. M. le roi de Prusse renonce à perpétuité à la possession de toutes les provinces qui, ayant appartenu au royaume de Pologne, ont, postérieurement au 1er janvier 1772, passé à diverses époques sous la domination de la Prusse, à l'exception de l'Ermeland et des pays situés à l'ouest de la Vieille-Prusse, à l'est de la Poméranie et de la Nouvelle-Marche, au nord du cercle de Culm, d'une ligne allant de la Vistule à Schneidemühl par Waldau, en suivant les limites du cercle de Bromberg, et de la chaussée allant de Schneidemühl à Driesen, lesquels, avec la ville et citadelle de Graudentz et les villages de Neudorff, Garschken et Swierkorzy, continueront d'être possédés en toute propriété et souveraineté par S. M. le roi de Prusse.

XIV. S. M. le roi de Prusse renonce pareillement à perpétuité à la possession de la ville de Dantzick.

XV. Les provinces auxquelles S. M. le roi de Prusse renonce par l'article XIII ci-dessus seront (à l'exception du territoire spécifié en l'article XVIII ci-après) possédées en toute propriété et souveraineté par S. M. le roi de Saxe, sous le titre de duché de Varsovie, et régies par des constitutions qui, en assurant les libertés et les priviléges des

Digitized by Google

peuples de ce duché, se concilient avec la tranquillité des Etats voisins.

XVI. Pour les communications entre le royaume de Saxe et le duché de Varsovie, S. M. le roi de Saxe aura le libre usage d'une route militaire à travers les Etats de S. M. le roi de Prusse. Ladite route, le nombre des troupes qui pourront y passer à la fois et les lieux d'étapes, seront déterminés par une convention spéciale faite entre leursdites Majestés, sous la médiation de la France.

XVII. La navigation par la rivière de Netze et le canal de Bromberg, depuis Driesen jusqu'à la Vistule, et réciproquement, sera libre et franche de tout péage.

XVIII. Afin d'établir autant qu'il est possible des limites naturelles entre la Russie et le duché de Varsovie, le territoire circonscrit par la partie des frontières russes actuelles, qui s'étend depuis le Bug jusqu'à l'embouchure de la Lossosna, et par une ligne partant de ladite embouchure et suivant le thalweg de cette rivière; le thalweg de la Broba jusqu'à son embouchure; le thalweg de la Narew depuis le point susdit jusqu'à Suratz; de la Lisa jusqu'à sa source, près le village de Mien; de l'affluent de la Nurzech, prenant sa source près le même village; de la Nurzech jusqu'à son embouchure au dessus du Nurr; et enfin le thalweg du Bug, en le remontant jusqu'aux frontières russes actuelles, sera réuni à perpétuité à l'empire de Russie.

XIX. La ville de Dantzick, avec un territoire de deux lieues de rayon autour de son enceinte, sera rétablie dans son indépendance, sous la protection de S. M. le roi de Prusse et de S. M. le roi de Saxe, et gouverné par les lois qui la régissoient à l'époque où elle cessa de se gouverner elle-même.

XX. S. M. le roi de Prusse, S. M. le roi de Saxe, ni la ville de Dantzick, ne pourront empêcher par aucune prohibition, ni entraver par l'établissement d'aucun péage, droit ou impôt, de quelque nature qu'il puisse être, la navigation de la Vistule.

XXI. Les ville, port et territoire de Dantzick seront fermés pendant la durée de la présente guerre maritime au commerce et à la navigation des Anglais.

XXII. Aucun individu de quelque classe et condition qu'il soit, ayant son domicile ou des propriétés dans les provinces ayant appartenu au royaume de Pologne, et que S. M. le roi de Prusse doit continuer de posséder, ne pourra, non plus qu'aucun individu domicilié, soit dans le duché de Varsovie, soit dans le territoire qui doit être réuni à l'empire de Russie, mais ayant eu Prusse des biens-fonds, rentes, pensions ou revenus de quelque nature qu'ils soient, être frappé dans sa personne, dans ses biens, rentes, pensions et revenus de tout genre, dans son rang et ses dignités, ni poursuivi, ni recherché en aucune façon quelconque, pour aucune part qu'il ait pu politiquement ou militairement prendre aux événemens de la guerre présente.

XXIII. Pareillement aucun individu né, demeurant ou propriétaire dans les pays ayant appartenu à la Prusse antérieurement au 1er janvier 1772, et qui doivent être restitués à S. M. le roi de Prusse, aux termes de l'article II ci-dessus, et notamment aucun individu, soit de la grande bourgeoisie de Berlin, soit de la gendarmerie, lesquelles ont pris les armes pour le maintien de la tranquillité publique, ne pourra être frappé dans sa personne, dans ses biens, rentes, pensions et revenus de tout genre, dans son rang et son grade, ni poursuivi, ni recherché en aucune façon quelconque, pour aucune part qu'il ait prise ou pu prendre, de quelque manière que ce soit, aux événemens de la guerre présente.

XXIV. Les engagemens, dettes et obligations de toute nature que

Digitized by Google

S. M. le roi de Prusse a pu avoir, prendre et contracter, antérieurement à la présente guerre, comme possesseur des pays, territoires, domaines, biens et revenus que sadite Majesté cède ou auxquels elle renonce par le présent traité, seront à la charge des nouveaux possesseurs et par eux acquittés, sans exception, restriction, ni réserve aucune.

XXV. Les fonds et capitaux appartenans, soit à des particuliers, soit à des établissemens publics, religieux, civils ou militaires des pays que S. M. le roi de Prusse cède ou auxquels elle renonce par le présent traité, et qui auroient été placés, soit à la banque de Berlin, soit à la caisse de la Société maritime, soit de toute autre manière quelconque, dans les Etats de S. M. le roi de Prusse, ne pourront être confisqués ni saisis; mais les propriétaires desdits fonds et capitaux seront libres d'en disposer, et continueront d'en jouir, ainsi que des intérêts échus ou à échoir, aux termes des contrats ou obligations passés à cet effet. Réciproquement, il en sera usé de la même manière pour tous les fonds et capitaux que des sujets ou des établissemens publics quelconques de la monarchie prussienne auroient placés dans les pays que S. M. le roi de Prusse cède ou auxquels elle renonce par le présent traité.

XXVI. Les archives contenant les titres de propriété, documens et papiers généralement quelconques relatifs aux pays, territoires, domaines et biens que S. M. le roi de Prusse cède ou auxquels elle renonce par le présent traité, ainsi que les cartes et plans des villes fortifiées, citadelles, châteaux et forteresses situés dans lesdits pays, seront remises par des commissaires de sadite Majesté, dans le délai de trois mois, à compter de l'échange des ratifications, savoir: A des commissaires de S. M. l'Empereur Napoléon, pour ce qui concerne les pays cédés à la gauche de l'Elbe; et à des commissaires de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, de S. M. le roi de Saxe et de la ville de Dantzick, pour ce qui concerne les pays que leursdites Majestés et la ville de Dantzick doivent posséder en conséquence du présent traité.

XXVII. Jusqu'au jour de l'échange des ratifications du futur traité de paix définitive entre la France et l'Angleterre, tous les pays de la domination de S. M. le roi de Prusse, seront, sans exception, fermés à la navigation et au commerce des Anglais. Aucune expédition ne pourra être faite des ports prussiens pour les îles Britanniques, ni aucun bâtiment venant de l'Angleterre ou de ses colonies, être reçu dans lesdits ports.

XXVIII. Il sera fait immédiatement une convention ayant pour objet de régler tout ce qui est relatif au mode et à l'époque de la remise des places qui doivent être restituées à S. M. le roi de Prusse, ainsi que les détails qui regardent l'administration civile et militaire des pays qui doivent être aussi restitués.

XXIX. Les prisonniers de guerre seront rendus de part et d'autre sans échange et en masse, le plus tôt que faire se pourra.

XXX. Le présent traité sera ratifié par S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et par S. M. le roi de Prusse, et les ratifications en seront échangées à Kœnigsberg, dans le délai de six jours, à compter de la signature, ou plus tôt si faire se peut.

Fait et signé à Tilsit, le 9 juillet 1807.

(L. S.) *Signé* Ch. Maur. TALLEYRAND, *prince de Bénévent.*

(L. S.) *Signé* le maréchal comte DE KALKREUTH.

(L. S.) *Signé* AUGUSTE, *comte de Goltz.*

Pour ampliation, *le ministre des relations extérieures*, Ch. Maur. TALLEYRAND, *prince de Bénévent.*

Les ratifications du présent traité ont été échangées à Kœnigsberg, le 12 juillet 1807.

Digitized by Google

Après que la lecture a été terminée, le sénateur Lacépède, président ordinaire du Sénat, ayant pris la parole, a dit :

« Monseigneur, la lecture des deux traités de paix que S. M. l'Empereur et Roi a bien voulu nous faire communiquer par V. A. S., fait éprouver au Sénat de nouveaux sentimens d'une admiration et d'une reconnoissance bien vives.

» Après tant de moissons de gloire, tant de prodiges et tant de bienfaits, le Sénat ressent plus que jamais le besoin de présenter à S. M. I. et R. ses hommages et ses vœux. Il sait qu'il va avoir l'avantage si précieux pour tous les Français, de jouir de l'auguste présence du plus grand des monarques. Mais les jours, les heures, les momens même sont des siècles pour sa juste impatience. Je demande donc, sénateurs, premièrement, que le Sénat ordonne la transcription sur ses registres, du traité avec la Russie et du traité avec la Prusse ; deuxièmement, qu'une commission spéciale soit chargée de présenter un projet d'adresse qui exprime les sentimens d'amour et de respect dont le Sénat est si profondément pénétré pour S. M. I. et R. »

Les deux propositions du sénateur Lacépède ont été accueillies à l'unanimité. La commission chargée de rédiger l'adresse, est composée de S. A. Em. le cardinal Fesch, de MM. Lacépède, Monge, Laplace et Sémonville. La commission fera son rapport lundi 27 du courant.

Convention.

Entre les soussignés : d'une part, le prince de Neuchâtel, major-général, et de l'autre, le maréchal comte de Kalkreuth, munis de pleins-pouvoirs de leurs souverains respectifs, à l'effet de régler la convention stipulée en l'art. XXVIII du traité de paix signé à Tilsit, entre S. M. l'Empereur et Roi Napoléon, et S. M. le roi de Prusse.

Art. I^er^. Des commissaires respectifs seront nommés, sans délai, pour placer des poteaux sur les limites du duché de Varsovie, de la Vieille-Prusse, du territoire de Dantzick, ainsi que sur les limites du royaume de Westphalie avec celui de Prusse.

II. La ville de Tilsit sera remise le 20 juillet ; celle de Kœnigsberg, le 25 du même mois ; et avant le 1^er^ du mois d'août, les pays jusqu'à la Passarge, formant les anciennes positions de l'armée, seront remis. Au 20 août, on évacuera la Vieille-Prusse jusqu'à la Vistule. Au 5 septembre, on évacuera le reste de la Vieille-Prusse jusqu'à l'Oder. Les limites du territoire de Dantzick seront tracées à deux lieues autour de la ville, et déterminées par des poteaux aux armes de France, de Dantzick, de Saxe et de Prusse. Au 1^er^ octobre, on évacuera toute la Prusse jusqu'à l'Elbe. La Silésie sera également remise au 1^er^ octobre ; ce qui fera deux mois et demi pour l'évacuation entière du royaume de Prusse. La province de Magdebourg, pour la partie qui se trouve sur la rive droite de l'Elbe, ainsi que les provinces de Prentzlow et de Passewalk, ne seront évacuées qu'au 1^er^ novembre ; mais il

Digitized by Google

sera tracé une ligne de manière que les troupes ne puissent pas approcher de Berlin. Quant à Stetin, l'époque à laquelle cette ville sera évacuée, sera déterminée par les plénipotentiaires. Six mille Français resteront en garnison dans cette ville jusqu'au moment où on l'évacuera. Les places de Spandau, de Custrin, et en général toutes celles de la Silésie, seront remises le 1er octobre entre les mains des troupes de S. M. le roi de Prusse.

III. Il est bien entendu que l'artillerie, toutes les munitions, et en général tout ce qui se trouve dans les places de Pillau, Colberg, Graudentz, resteront dans l'état où les choses se trouvent. Il en sera de même pour Glatz et Kosel, si les troupes françaises n'en ont pas pris possession.

IV. Les dispositions ci-dessus auront lieu aux époques déterminées, dans le cas où les contributions frappées sur le pays seroient acquittées. Bien entendu que les contributions seront censées acquittées quand des sûretés suffisantes seront reconnues valables par l'intendant-général de l'armée. Il est également entendu que toute contribution qui n'étoit pas connue publiquement avant l'échange des ratifications, est nulle.

V. Tous les revenus du royaume de Prusse, depuis le jour de l'échange des ratifications, seront versés dans les caisses du roi et pour le compte de S. M., si les contributions dues et échues depuis le 1er novembre 1806 jusqu'au jour de l'échange des ratifications, sont acquittées.

VI. Des commissaires seront nommés de part et d'autre pour traiter et décider de tous les différends à l'amiable. Ils se rendront en conséquence à Berlin le 25 juillet, afin que cela n'apporte aucun retard à l'évacuation.

VII. Les troupes, ainsi que les prisonniers de guerre français, vivront dans le pays, et des magasins qui peuvent y exister jusqu'au jour de l'évacuation.

VIII. Si les hôpitaux ne sont pas évacués à l'époque où les troupes doivent se retirer, les malades français seront soignés dans les hôpitaux, et tous les secours leur seront donnés par les soins des administrations du roi, sans cesser d'avoir auprès d'eux les officiers de santé nécessaires.

IX. La présente convention aura sa pleine et entière exécution. En foi de quoi nous l'avons signée, et y avons apposé le sceau de nos armes. A Kœnigsberg, le 12 juillet 1807.

(*Suivent les signatures.*)

FONDS PUBLICS.

Du vendredi 31. — C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 79f 25c 30c. 20c 25c 30c 00c 00c 00c 00f 00f 00c 00c 00f 00c 00c 00c 00f 00c 00c *Idem*. Jouiss. du 22 sept. 1807, 00f 00c 00c. 00f 00c 00c Act. de la Banque de Fr. 13c0f 00c0f 00c 00c0f

Digitized by Google

(No. CCCXVI.)
(SAMEDI 8 AOUT 1807.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

TRADUCTION LIBRE

DE LA PREMIÈRE ÉLÉGIE DE TIBULLE.

Divitias alius, etc.

De la richesse épris, qu'un autre entasse l'or;
Qu'il joigne à mille arpens d'autres arpens encor:
Un ennemi voisin jour et nuit l'inquiète;
Il se réveille et tremble au son de la trompette.
Ma médiocrité, voilà mon vrai trésor!
Je lui dois mon repos, ma douce insouciance.
Pourvu que le feu brille en mon humble foyer,
Que toujours la prodigue et flatteuse espérance
Du froment le plus pur emplisse mon grenier,
Qu'elle verse à grands flots le vin dans mon cellier,
Heureux, j'en crois jouir, et rêve l'abondance.
Je ne dédaigne point les rustiques travaux:
Tantôt, sans les blesser, ma main sûre et légère,
Enrichit mes pommiers d'une branche étrangère;
Tantôt j'unis la vigne aux stériles ormeaux.
Quelquefois, en mon sein, du vallon solitaire
Je rapporte un chevreau délaissé par sa mère:
Maniant tour-à-tour la bêche et l'aiguillon,
Je romps la glèbe, ou j'aide à tracer un sillon.
Je révère les Dieux; soit que, sur mon passage,

Digitized by Google

Un monument orné de fleurs et de gazon,
Soit qu'en un champ désert un tronc miné par l'âge,
A mon culte pieux présente leur image.
Chaque année on me voit, au retour du printemps,
Offrir un sacrifice aux déités des champs,
Consacrer à Palès un tribut de laitage,
Purifier le toit, les brebis, le berger;
Et, quel que soit l'espoir que donne mon verger,
De Pomone, d'avance, assurer le partage.
Blonde Cérès! je veux de tes plus beaux épis
Suspendre une couronne aux murs de ton parvis.
Armé, dans mes jardins, de sa faulx menaçante,
Que Priape aux oiseaux inspire l'épouvante?
Et vous aussi, gardiens de mon petit enclos,
Qui le fûtes jadis de mon vaste héritage,
Je vous aurois alors immolé des taureaux,
Dieux Lares! Maintenant, un seul de mes agneaux
Sera, dans ma détresse, un magnifique hommage.
Qu'il tombe! Et qu'aux accens des enfans du village,
Demandant de bons vins et de riches moissons,
Le ciel veuille toujours nous combler de ses dons!
Qu'il exauce nos vœux! que sa bonté facile
Accepte notre offrande, et ne dédaigne pas
Ces vases indigens, ces mêts peu délicats!
Des premiers laboureurs l'art encore mal habile
En coupes façonna la molle et simple argile.
Fuyez, loups et voleurs, épargnez mon troupeau!
Pour vous servir de proie il n'est pas assez beau.
Pourrois-je regretter des trésors inutiles,
Les biens de mes aïeux, leurs domaines fertiles?
Une moisson légère à mes besoins suffit:
Il me suffit, le soir, de retrouver ce lit
Où des travaux du jour réparant la fatigue,
De ses pavots pour moi, Morphée est si prodigue.
Qu'il est doux, quand au loin mugissent les autans,
La nuit, entre ses bras, de serrer sa compagne;
Ou quand l'humide hiver inonde la campagne,
De s'endormir au bruit de la pluie et des vents!
Que ne puis-je, à mon gré, savourer ces délices!
Qu'il coure à la fortune arracher ses présens,
Celui qui peut de l'onde affronter les caprices.
Pour moi, content du peu, libre d'ambition,
Il ne me convient point de quitter le rivage.
L'été, pour me soustraire aux ardeurs du lion,

Digitized by Google

Je cherche les ruisseaux et l'ombre d'un bocage.
Périssent à jamais l'or et les diamans,
Plutôt qu'à la beauté je cause des alarmes,
Plutôt que mon départ fasse couler ses larmes.....
C'est à vous, Messala, par des faits éclatans,
Sur la terre et les mers, de signaler nos armes,
Et d'orner vos palais d'immortels monumens.
Mais moi, qui dans les fers d'une jeune maîtresse,
A sa porte attaché, veille et gémis sans cesse,
Je n'aspirai jamais à la célébrité.
Pourvu qu'on me permette, ô ma chère Délie,
De passer près de toi le reste de ma vie,
Qu'importe qu'on me juge avec sévérité,
Qu'on blâme et ma paresse et mon oisiveté!
Avec toi, je crains peu le travail le plus rude:
Je puis moi-même au joug atteler les taureaux,
Sur les monts escarpés conduire les troupeaux,
Du plus affreux désert braver la solitude;
Et si le soir enfin je t'enlace en mes bras,
D'un lit dur et grossier je ne me plaindrai pas.
Sans l'amour, sous un dais brillant d'or et de soie,
Des chagrins dévorans sommes-nous moins la proie!
Le duvet, les tapis, le murmure des eaux,
A l'amant malheureux rendent-ils le repos?
Quel est le cœur d'airain qui pourroit à tes charmes
Préférer les hasards, la guerre et ses alarmes?
Dût-il des ennemis forçant les bataillons,
Au milieu de leur camp planter ses pavillons;
Dût-il, rayonnant d'or, sur son char de victoire,
Eblouir tous les yeux de l'éclat de sa gloire!
Je veux encor, Délie, en mourant attacher
Sur tes yeux attendris ma paupière tremblante;
Je veux presser ta main de ma main défaillante.
Tu pleureras alors en voyant mon bûcher;
Tu pleureras: ton cœur ne pourra s'en défendre.
Tes larmes, tes baisers, réchaufferont ma cendre.
On verra, l'œil en pleurs, l'amant s'en approcher;
L'amante en reviendra plus sensible et plus tendre.
De mes mânes, sur-tout, ne trouble point la paix!
Prends garde que tes mains n'offensent tes attraits...
Epargne l'or flottant de cette chevelure!.....
Délie, en attendant, profitons des beaux jours!
Des Parques, hâtons-nous de prévenir l'injure!
Livrons-nous aux plaisirs, livrons-nous aux amours.

Digitized by Google

Trop tôt, hélas ! viendra l'âge de la sagesse :
Trop tôt les cheveux blancs et la froide vieillesse
Viendront nous interdire et les ris et les jeux.
En amour, chef habile et soldat courageux,
Tandis qu'il m'est permis de suivre ses bannières,
Je me plais à forcer les portes, les barrières.
Loin d'ici les drapeaux, les clairons belliqueux !
Bellone vend toujours ses faveurs meurtrières.
Content de mon destin, je vis exempt de soins,
Au-dessus des trésors, au-dessus des besoins.

KÉRIVALANT.

L'ATTENTE,

STANCES.

NYMPHE des bois, déjà les voiles sombres
Ont de l'Olympe embrassé le contour,
Et l'astre ami du silence et des ombres,
Te cherche en vain sur la couche d'amour.

Quand du soleil la flamme dévorante
S'évanouit dans un affreux séjour,
Quand la pâleur de la rose mourante
N'espère plus un seul rayon d'amour,

Nymphe des bois, quel destin nous sépare ?
Quel Dieu fatal s'oppose à ton retour ?
Oublierois-tu qu'un amant te prépare
Et les baisers et les myrtes d'amour ?

Rappelle-toi cette nuit fortunée
Où, de Diane abandonnant la cour,
Le front paré des fleurs de l'hyménée,
Tu t'enivrois des voluptés d'amour.

Tu me disois : « Idole de ma vie,
» Mes yeux éteints se dérobent au jour ;
» Mourons, mourons, et mon ame ravie
» N'exhalera que des soupirs d'amour. »

Nymphe des bois, déjà les voiles sombres
Ont de l'Olympe embrassé le contour,
Et l'astre ami du silence et des ombres
Te cherche en vain sur la couche d'amour.

Henri TERRASSON (de Marseille.)

Digitized by Google

VERS

SUR LA MORT D'ÉLÉONORE. (1)

Dans le tombeau repose Eléonore :
La mort de son printemps a moissonné les fleurs ;
Graces, prenez le deuil ! Gémis, lyre sonore !
Et vous, Amours, laissez couler vos pleurs !

Elle n'est plus ! Comme une ombre légère,
Ses traits charmans s'effacent à nos yeux :
Telle s'enfuit la lueur passagère
De cet éclair qui brille dans les cieux.

Quand sur son front les roses d'hyménée
Devoient du tendre Amour remplacer le bandeau,
Elle s'éclipse, et de sa destinée
Le souvenir se perd dans la nuit du tombeau.

Elle a vécu, la jeune Eléonore ;
De l'Amour qui gémit elle a trompé l'espoir :
Telle une fleur que le Midi dévore
S'incline en pâlissant, et meurt avant le soir.

Tel, à nos yeux terminant sa carrière,
Ce flambeau dont l'éclat se dissipe et s'enfuit,
Versant à peine un reste de lumière,
S'éteint languissamment dans l'ombre de la nuit.

Par M. C. MICHELET.

ENIGME.

L'ARABIE est le lieu dans lequel je suis né ;
Nous sommes dix enfans : on me fit, par idée,
Le plus jeune de tous et le moins fortuné ;
Mais j'éloigne de moi cette triste pensée.
Je suis beaucoup, je ne suis rien ;

(1) Cette pièce a été imprimée avec plusieurs erreurs très-graves dans le dernier Almanach des Muses de 1807. On lui avoit donné pour titre : *La Mort d'Eléonore*, conte, et on avoit joint les stances les unes aux autres ; ce qui faisoit un morceau sans alinéa. Voyez l'Almanach des Muses de M. Brasseur, page 119. J'ignore si ces fautes viennent des imprimeurs ou des éditeurs.

Digitized by Google

Accompagné, je fais du bien ;
Mais je plains qui m'a seul, il est un pauvre sire ;
Et, s'il m'est permis de le dire,
Il a toujours un sot maintien.
J'ai pourtant du pouvoir ; dans plus d'une contrée
Je suis connu, chacun chez soi me donne entrée.
Le plus riche marchand
M'accueille à bras ouvert, et mon secours implore,
En cela bien pensant,
Devenant avec moi dix fois plus riche encore.
Je pourrois ajouter
Que, malgré ma vieillesse,
L'abbé, le financier, le marquis, la duchesse,
Me font aussi leur cour ; mais pourquoi m'en vanter ?
Rien ne peut m'émouvoir ; je suis toujours le même,
Petit individu
A mine ronde et blême,
De noir, en général, presque toujours vêtu.

LOGOGRIPHE.

En de certains pays bienheureux qui me porte,
En France on me respecte, on me craint à la Porte.
J'ai six pieds bien comptés, dont toute la valeur,
Je puis vous l'assurer, consiste en la couleur :
Si vous les partagez, prenez garde à ma tête ;
Souvent elle épouvante et fait fuir mainte bête.
Si vous la renversez, on la craint dans les eaux ;
En la décapitant, elle est un des métaux.
Quant à ma queue, on la trouve estimable,
Selon que plus ou moins elle est considérable.
A mon tout est pendu ce signe précieux,
Qui, tout ainsi que moi, fait bien des envieux.

CHARADE.

D'une conjonction l'on forme mon premier ;
L'on se vêtit de mon dernier ;
L'on craint la dent de mon entier.

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Langue.*

Celui du Logogriphe est *Corniche*, où l'on trouve *Roch* (Saint), *niche*, *Nice.*

Celui de la Charade est *Main-morte.*

Digitized by Google

Mon Séjour auprès de Voltaire, et Lettres inédites que m'écrivit cet homme célèbre jusqu'à la dernière année de sa vie; par *Côme-Alexandre Collini*, historiographe et secrétaire intime de S. A. S. l'Electeur Bavaro-Palatin, et membre des Académies de Berlin, de Manheim, de l'Institut de Bologne, etc. Un vol. in-8°. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez *Léopold Collin*, libraire, rue Git-le-Cœur, n°. 4; et chez *le Normant*.

Nous avons déjà un grand nombre de Mémoires sur la vie de M. de Voltaire: tous ont été lus avec avidité. Quels que fussent l'opinion et les principes des lecteurs, ils ont voulu connoître les détails de la vie d'un homme qui eut un si grand ascendant sur ses contemporains. On a observé avec raison qu'une Vie bien faite de M. de Voltaire seroit la meilleure histoire des erreurs du dix-huitième siècle : cet ouvrage est encore à faire. Quand on l'entreprendra, les matériaux ne manqueront pas. Une multitude innombrable de lettres, des Mémoires écrits sur tous les tons, les relations qui paroîtront encore (car peu de personnes ont fait le voyage de Ferney sans écrire leur journal); enfin, des renseignemens de toute espèce aideront l'écrivain qui se chargera de ce travail.

L'ouvrage que nous annonçons n'ajoutera presque rien aux connoissances que nous avons déjà sur cet objet. M. Collini a été le secrétaire de M. de Voltaire; il lui a dû sa fortune : la reconnoissance l'a nécessairement empêché de dire la vérité tout entière, et la probité s'est opposée à ce qu'il révélât des secrets qu'il devoit à une confiance intime. Il est vrai qu'à la fin du dix-huitième siècle, on vit paroître des Mémoires où l'on abusoit des confidences de l'amitié, où l'on déshonoroit les femmes, où l'on flétrissoit les maisons dans lesquelles on avoit été admis, où enfin l'on couvroit de ridicule, et l'on déchiroit ses bienfaiteurs; mais M. Collini, loin de pratiquer ces affreux principes, auxquels tant de Mémoires particuliers ont dû leur succès, n'a cherché qu'à faire valoir son héros : il l'a toujours présenté sous l'aspect le plus favorable; et s'il n'est point parvenu à le justifier sur plusieurs points, c'est que la chose étoit impossible. Nous aurons lieu de remarquer la foiblesse de ses efforts dans cette partie de son ouvrage.

Quoique la relation de M. Collini ne fournisse que des

Digitized by Google

détails peu importans sur la vie de M. de Voltaire, elle ne manque cependant pas d'intérêt. L'auteur raconte l'histoire de sa jeunesse. Avant d'être placé chez M. de Voltaire, il fit un assez long séjour à Berlin : la manière dont il se produisit est curieuse à remarquer ; elle peut fournir quelques traits caractéristiques des mœurs du siècle, et donner une idée assez juste du traitement qu'éprouvoient à la cour de Prusse les gens de lettres et les artistes.

M. Collini, appartenant à une famille honnête de Florence, avoit été destiné au barreau par ses parens. Ses goûts ne s'accordoient pas avec cette destination : il étoit passionné pour la littérature. Après avoir achevé ses études à l'Université de Pise, il étoit sur le point de prendre le degré de docteur, lorsque son père mourut. Cette perte, en lui causant beaucoup de chagrin, ne fit qu'augmenter son dégoût pour un état qu'on avoit voulu lui faire embrasser malgré lui. Il saisit la première occasion d'y renoncer. Un de ses amis fort riche alloit faire un voyage en Suisse : il proposa à M. Collini de l'accompagner. Ce dernier, sans prévenir ses parens, accepta cette offre, et partit avec le dessein de ne plus paroître dans son pays, où il auroit fallu exercer l'état d'avocat.

Le jeune fugitif s'arrêta à Coire, pour réfléchir au parti qu'il prendroit. Forcé de vivre avec économie, il quitta une bonne auberge dans laquelle il s'étoit d'abord logé, pour se réfugier dans un galetas, où il fut consolé par la société d'une femme qui venoit plaider en séparation. Quoiqu'elle parlât une autre langue que M. Collini, ils s'entendirent bientôt. On verra par la suite que l'auteur avoit beaucoup de penchant pour les jeunes femmes séparées de leurs maris. Cependant, la société de cette dame, quoique très-agréable, ne calmoit pas l'inquiétude de M. Collini, qui, comme presque tous ses compatriotes, avoit un esprit d'ordre et de prévoyance qui ne l'abandonnoit jamais.

La cour de Prusse étoit regardée alors comme l'asile des lettres : ceux qui les cultivoient y faisoient leur fortune ; et l'exemple d'Algarotti devoit séduire un jeune Italien qui n'avoit d'autre titre qu'un goût passionné pour la littérature. M. Collini enthousiasmé de cette idée, mais ne sachant quels moyens employer pour la mettre à exécution, se rappela très-heureusement qu'il avoit vu à Florence une *signora* dont la sœur, connue sous le nom de la *Barberina*, étoit danseuse de l'Opéra de Berlin, et passoit pour jouir d'un grand crédit. Il écrivit à cette *signora*, ainsi qu'à ses parens. L'une lui envoya une lettre de recommandation

Digitized by Google

pour la danseuse; les autres, approuvant son projet, lui firent passer une lettre-de-change pour les frais de son voyage. M. Collini alla donc chercher fortune à Berlin.

La Barberina le reçut fort bien, et promit de s'occuper de lui : il apprit d'elle les moyens qu'on avoit employés pour l'attirer en Prusse. Rien de plus singulier que ces détails : M. de Voltaire n'a fait que les indiquer dans ses Mémoires.

Mlle Barberina dansoit sur l'un des théâtres de Venise. Le roi, instruit de ses talens, chargea son ministre de l'engager pour Berlin. Elle fit une réponse verbale que le ministre regarda comme un consentement. Cependant la danseuse vivoit avec un Anglais qui s'opposa tant qu'il le put à ce projet, et qui vouloit la ramener à Londres. Elle penchoit pour ce parti, et refusoit de signer son engagement. Le ministre de Prusse la fit enlever de force, et elle fut conduite à Berlin par des soldats. Le roi, malgré cette manière un peu violente d'attirer les talens à sa cour, la reçut fort agréablement; et l'un des ministres lui présenta un engagement où ses appointemens étoient en blanc, et devoient être fixés par elle. La Barberina eut la modestie de ne demander d'abord que dix-huit mille livres, et, s'il faut en croire M. de Voltaire, elle obtint par la suite une augmentation de quatorze mille livres. Ainsi cette danseuse, suivant ce dernier, touchoit à elle seule plus que trois ministres d'Etat ensemble.

M. de Voltaire arriva alors à Berlin, pour y jouir d'une faveur aussi grande qu'elle fut courte. Le jeune Florentin forma aussitôt le projet de s'attacher à un homme si célèbre. Mais comment parvenir jusqu'à lui? M. Collini devoit à une danseuse l'agrément dont il jouissoit à Berlin; il espéra qu'une cantatrice pourroit lui procurer ce qu'il desiroit avec tant d'ardeur. Mlle Astraa, à laquelle il fut présenté, promit de parler de lui à M. de Voltaire : elle s'acquitta de cette commission, et parvint, au bout d'un an, à faire recevoir son protégé en qualité de secrétaire. M. Collini, au comble de ses vœux, se livra au travail qui lui fut imposé. Ses principales fonctions étoient de copier des ouvrages commencés, des pièces fugitives, et d'écrire des lettres sous la dictée; dans d'autres momens, il lisoit des auteurs italiens. M. de Voltaire s'occupoit alors du poëme de la Loi Naturelle, de l'Orphelin de la Chine, du Siècle de Louis XIV, et du quatorzième chant d'un poëme qu'il n'osoit encore montrer. M. Collini ne donne aucun détail sur ces différens ouvrages. Il dit seulement qu'on les lui fit copier plusieurs

Digitized by Google

fois. Il parle en même temps du Dictionnaire Philosophique.

« Il faut placer à cette année, dit-il, le projet du Dictionnaire Philosophique, qui ne parut que long-temps après. » Le plan de cet ouvrage fut conçu à Postdam; j'étois » chaque soir dans l'usage de lire à Voltaire, lorsqu'il étoit » dans son lit, quelques morceaux de l'Arioste ou du » Bocace. Je remplissois avec plaisir mes fonctions de lecteur, parce qu'elles me mettoient à même de recueillir » d'excellentes observations, et me fournissoit une occasion » favorable de m'entretenir avec lui sur divers sujets. Le » 28 septembre, il se mit au lit fort préoccupé; il m'apprit » qu'au soupé du roi, on s'étoit amusé de l'idée du Dictionnaire Philosophique; que cette idée s'étoit convertie en » un projet sérieusement adopté, que les *gens de lettres du* » *roi* et le roi lui-même devoient y travailler de concert, » et que l'on en distribueroit les articles, tels qu'Adam, » Abraham, etc. Je crus d'abord que ce projet n'étoit qu'un » badinage; mais Voltaire, vif et ardent au travail, commença dès le lendemain. »

Il est évident que l'idée du Dictionnaire Philosophique n'avoit été qu'une plaisanterie, car le roi de Prusse n'ordonna pas de s'en occuper. Mais M. de Voltaire, qui crut voir dans ce sujet les moyens de tourner en ridicule toutes les idées religieuses, s'empressa d'y travailler. Cela peut faire juger avec quelle maturité de réflexion il entreprenoit ses ouvrages. M. Collini ajoute gravement : « Ce fut » toujours à cette activité et au libre emploi de son temps » que nous devons ce nombre prodigieux d'excellens ou» vrages, dont une foible partie suffiroit pour établir la » réputation d'un seul homme. » Il résulte de cette réflexion que M. Collini regardoit le Dictionnaire Philosophique comme un *excellent ouvrage* : l'auteur se contredira bientôt, quand il dira que M. de Voltaire eut toujours beaucoup de respect pour les religions établies.

M. Collini ne jouit pas long-temps de la tranquillité qu'il avoit trouvée à Postdam. Cette cour de philosophes se divisa; et la haine la plus violente anima les deux partis l'un contre l'autre. M. Collini ne rapporte que ce que tout le monde sait sur les querelles de Maupertuis et de Voltaire. Le résultat fut la disgrace du dernier; il commença par quitter la cour, et obtint ensuite avec beaucoup de peine la liberté d'aller prendre les eaux de Plombières.

Son fidèle secrétaire le suivit; ils s'arrêtèrent à la cour de Gotha, où ils travaillèrent aux annales de l'Empire. M. Col-

Digitized by Google

lini paroît avoir eu beaucoup de part à cet ouvrage. De Gotha, ils passèrent à Francfort, où ils furent arrêtés. Cette aventure est connue, et M. Collini n'y ajoute que des détails peu intéressans. Cependant il cite deux traits de violence, échappés à M. de Voltaire, qui méritent d'être rapportés.

Après avoir obtenu sa liberté, M. de Voltaire aperçut dans un corridor voisin de sa chambre un homme qui avoit prêté main-forte pour l'arrêter : il soupçonna qu'on venoit l'espionner : transporté de fureur, il saisit un pistolet, et se précipita vers cet homme. M. Collini, heureusement, se jeta sur M. de Voltaire, et lui retint le bras. Cet emportement manqua de faire arrêter de nouveau les voyageurs ; le secrétaire de la ville se chargea de l'affaire, qui n'eut pas de suite.

L'autre histoire est beaucoup moins tragique ; nous laisserons parler M. Collini : « Le libraire Vanduren vint un » matin présenter un mémoire pour des livres qu'il avoit » remis à Voltaire treize ans auparavant. Vanduren ne put » lui parler, et me laissa le compte. Voltaire le lut, et » trouva que la somme demandée étoit pour des exem- » plaires de ses propres œuvres ; il en fut outré. Le libraire » revint dans l'après-dînée ; mon illustre compagnon de » voyage et moi nous nous promenions dans le jardin de » l'auberge. A peine aperçoit-il Vanduren, qu'il va à lui » plus rapidement que l'éclair, lui applique un soufflet et se » retire. C'est la seule fois que j'aie vu Voltaire frapper » quelqu'un. Que l'on juge de mon embarras. Je me trou- » vai tout-à-coup seul, vis-à-vis le libraire souffleté. Que » lui dire ? Je tâchai de le consoler de mon mieux ; mais » j'étois tellement surpris, que je ne sus rien trouver de » plus efficace que de lui dire qu'au bout du compte, *ce* » *soufflet venoit d'un grand homme.* »

Il est douteux que cette consolation ait eu beaucoup d'effet sur Vanduren. Il étoit dans la même situation que Sosie, lorsque Mercure, après l'avoir battu, lui dit :

> Et les coups de bâton d'un Dieu
> Font honneur à qui les endure,

et probablement il répondit à M. de Collini, dans le même sens que le domestique d'Amphitryon :

> Ma foi, monsieur le Dieu, je suis votre valet :
> Je me serois passé de votre courtoisie.

M. Collini partagea encore quelque temps la vie errante de son patron : jouissant de toute sa confiance, il étoit son

Digitized by Google

factotum. Après s'être arrêté alternativement dans plusieurs endroits de l'Alsace, M. de Voltaire ne pouvant obtenir la permission de reparoître à Paris, passa dans le pays de Vaux, où il se fixa. La maison de sur Saint-Jean, qu'il appela *les Délices*, devint célèbre sous ce nouveau nom, et les pélerinages des enthousiastes du philosophe commencèrent. Mais M. de Voltaire ne jouit pas long-temps du repos qu'il s'étoit promis; et ce nouvel orage fut causé par sa faute, ainsi que tous ceux dont il avoit souffert jusqu'alors. Le poëme auquel il avoit travaillé à Berlin alloit paroître; et tout annonçoit une persécution d'autant plus redoutable qu'elle étoit juste.

Le *Conseil des Délices* décida qu'on enverroit à Paris M. Collini, pour tâcher de conjurer l'orage dont on étoit menacé. Il reçut de pleins-pouvoirs, et se mit en route avec une jeune dame de Florence, très-jolie, et séparée de son mari. L'auteur passa quelques jours fort agréables; mais la dame quitta bientôt son compagnon de voyage pour *se jeter dans le grand monde*; et M. Collini s'occupa librement de la négociation dont il étoit chargé. Il n'eut pas beaucoup de peine à réussir : plusieurs hommes puissans protégeoient M. de Voltaire; et cet orage ne fut que passager.

Peu de temps après son retour aux Délices, M. de Collini tomba dans la disgrace de M. de Voltaire. Trois causes décidèrent son éloignement. Madame Denis faisoit une tragédie à l'insu de son oracle; M. Collini étoit son confident; et les confidences secrètes que ce travail exigeoit donnèrent de l'humeur à M. de Voltaire. Cette circonstance, dit l'auteur, ne l'auroit pas obligé de quitter les Délices, si son étourderie n'y en eût ajouté d'autres plus graves. Comme on l'a vu, M. Collini avoit un goût particulier pour les femmes séparées de leurs maris. Une dame qui avoit ce malheur, s'étoit retirée à Genève; M. de Voltaire, protecteur des belles opprimées, la recueillit chez lui. Le jeune Florentin en devint amoureux, elle répondit à cette passion; et leur liaison ayant été découverte, elle fut obligée de retourner à Genève. Tout cela n'auroit point encore enlevé à M. Collini la confiance de M. de Voltaire; mais un dernier tort décida sa disgrace. Madame Denis surprit une lettre que le secrétaire écrivoit à une demoiselle d'une ville voisine; elle y étoit nommée, et l'on se permettoit des plaisanteries sur elle. Irritée de cet outrage, elle demanda à son oncle le sacrifice de son indiscret secrétaire : vainement celui-ci chercha-t-il à obtenir sa grace; madame Denis demeura inflexi-

Digitized by Google

ble, et M. Collini fut obligé de quitter les Délices, sans perdre cependant l'amitié de M. de Voltaire, qui le récompensa avec générosité.

La disgrace de M. Collini lui fut avantageuse. Après avoir été quelque temps chargé de l'éducation d'un jeune seigneur autrichien, il eut le bonheur, sur la recommandation de son ancien patron, d'être placé à une cour d'Allemagne, comme secrétaire et historiographe; ce qui lui procura enfin un état fixe, et lui facilita les moyens de se livrer à son goût pour les lettres. Les ouvrages qu'il composa alors sont peu connus; nous n'en avons appris les titres que par la notice qui précède les Mémoires de M. Collini.

On voit que l'auteur ne donne qu'un petit nombre de détails intéressans. Il parle trop de lui, et pas assez de l'homme célèbre qu'il paroît avoir voulu peindre. Il est plus heureux dans quelques descriptions qui caractérisent très-bien l'économie fastueuse de M. de Voltaire. Un des tableaux les plus curieux est celui qu'il fait du théâtre où le poète essayoit ses pièces. On sait que M. de Voltaire ne cessoit de s'extasier sur ce théâtre, qu'il en parloit dans presque toutes ses lettres, et qu'il s'élevoit continuellement contre la mesquinerie des décorations du Théâtre Français. La description de M. Collini donnera une idée de la magnificence de ce spectacle :

« Voltaire étoit loin, dit-il, d'apporter aux représen-» tations qu'il donnoit lui-même de ses pièces, la pompe » qu'il exigeoit des comédiens. Il déclamoit sans cesse contre » la mesquinerie de nos théâtres, et les siens étoient même » au-dessous de la simplicité. Voici la description som-» maire de ce qu'il fit arranger à Tourney. Les châssis des » coulisses étoient couverts d'oripeau en clinquant et de » fleurs de papier; le fond représentoit des arcades percées » dans le mur. Au lieu de frises, on voyoit un drap sur » lequel étoit peint en couleur cannelle un immense soleil. » Joignez à cela les talens des acteurs, dont quelques-uns suisses, et vous aurez une idée de ces spectacles si vantés dans les lettres de M. de Voltaire.

Le volume de M. Collini est grossi d'un grand nombre de lettres inédites. Presque toutes manquent d'intérêt : on ne pourroit excepter qu'une correspondance très-courte, relative à un point de l'Histoire de Louis XIV, sur lequel M. Collini ne s'accordoit point avec M. de Voltaire. Les autres lettres ne roulent que sur des affaires de ménage, et ne devoient être considérées que comme des billets auxquels on n'attache aucune importance. Il est possible

Digitized by Google

d'en juger par cette instruction que M. de Voltaire donnoit à son secrétaire :

« Il faut que *Loup* fasse venir du gros gravier, qu'on » en répande, et qu'on l'affermisse depuis le pavé de la » cour jusqu'à la grille qui mène aux allées des vignes. » Ce gravier ne doit être répandu que dans un espace de la » largeur de la grille. Les jardiniers devroient avoir déjà » fait deux boulingrins carrés à droite et à gauche de » cette allée de sable, en laissant trois pieds à sabler aux » deux extrémités de ce gazon, comme je l'avois ordonné.... » Je prie M. Collini de renvoyer les maçons au reçu de ma » lettre, ils n'ont plus rien à faire; mais je voudrois que » les charpentiers pussent se mettre tout de suite après le » berceau du côté de la *brundée*. Il faut que les domes- » tiques aient grand soin de remuer les marronniers, d'en » faire tomber les hannetons, et de les donner à manger » aux poules. »

Voilà certainement des détails bien peu dignes de la postérité. Si M. de Voltaire se fût douté que plusieurs années après sa mort on auroit imprimé de pareilles lettres, il est probable qu'il auroit moins pardonné cette indiscrétion, que quelques torts envers madame Denis.

Nous avons dit que M. Collini faisoit toujours l'apologie de M. de Voltaire, et qu'il cherchoit à le justifier sur tous les points. Il est curieux d'examiner comment il s'y prend, lorsqu'il parle de l'impiété du philosophe :

« Il parloit avec liberté, dit M. Collini, de la religion » dont les ministres l'avoient persécuté; mais il pensoit que » l'on doit du respect à toutes celles qui sont autorisées par » les lois. Il n'aimoit point l'intolérance religieuse, poli- » tique et littéraire. Sa correspondance avec le cardinal de » Bernis, l'abbé Moussinot, l'abbé Prevost, le P. Menou, » prouve qu'il respectoit les ministres des autels lorsqu'ils » n'étoient pas des instrumens de persécution. S'il passa » *quelquefois les bornes de la prudence*, c'est qu'il y fut forcé » par de *misérables querelles*, dont il n'étoit jamais le provo- » cateur; si on l'avoit laissé vivre tranquille, il n'auroit » jamais écrit cet amas de pièces peu édifiantes. »

Sans nous arrêter à la contradiction qui existe si constamment entre les écrits de M. de Voltaire, et les principes que lui suppose ici M. Collini, faisons quelques observations sur ces *ministres des autels* pour lesquels il avoit tant de respect : il n'eut avec le cardinal de Bernis que des liaisons de société, et dans sa vieillesse il rejeta les salutaires conseils de ce prélat. On peut voir par leurs lettres impri-

Digitized by Google

mées, que le philosophe respectoit l'homme en place, et non le prêtre. L'abbé Moussinot étoit chargé d'affaires de M. de Voltaire à Paris; et ce dernier, loin de le respecter, lui donnoit ses ordres très-lestement. L'abbé Prevost n'avoit d'un prêtre que le nom : il voulut pour de l'argent faire l'apologie de M. de Voltaire; mais le philosophe, sans l'estimer beaucoup, refusa ses services intéressés. Le P. Menou n'eut de relations avec lui que pour éprouver ses sarcasmes et ses calomnies. Voilà donc ces ministres des autels pour lesquels on nous disoit que M. de Voltaire avoit tant de respect! Il faut, après cet examen, laisser M. Collini assurer qu'on suscita à son patron de *misérables querelles*, parce qu'on voulut réprimer sa licence et son impiété; il faut lui laisser dire que les ouvrages anti-religieux de l'auteur du Dictionnaire Philosophique ne sont que *peu édifians* : on sait à quoi s'en tenir sur tout cela.

Ces Mémoires sont écrits avec une certaine naïveté d'expression et de sentiment qui les fait lire sans fatigue. Le style n'en est pas très-correct; mais on doit excuser un Italien qui a passé une grande partie de sa vie en Allemagne, s'il ne parle point la langue française avec pureté. Le titre de ce livre le fera rechercher; et il sera mis au rang de ces brochures qui amusent un moment, mais qu'on ne lit pas deux fois. P.

SUR LA PEINTURE.

Les Grecs, à qui nous devons tout, perfectionnèrent la peinture comme les autres arts, et la portèrent au même degré d'excellence que la sculpture; mais le temps, qui a conservé un grand nombre de statues antiques, ne nous a laissé aucun monument célèbre des peintres anciens. Nous n'avons que les productions de quelques décorateurs du dernier âge; et cependant ces productions, qui sans doute passoient alors pour très-médiocres, et qui ne peuvent être que des copies ou des imitations imparfaites des ouvrages des grands maîtres, offrent pour la plupart un dessin noble et correct, de grandes pensées, et des passions bien exprimées. Ces qualités sont plus ou moins remarquables dans les peintures trouvées à différentes époques, telles que celles des grottes, les mosaïques de Palestrina, la noce aldobrandine, les fresques de la pyramide de Cestius, et notamment

Digitized by Google

celles d'Herculanum, beaucoup plus nombreuses et plus variées. Plusieurs de ces dernières font admirer en outre une vivacité, une fraîcheur de coloris que vingt siècles n'ont pu altérer, et qui rendent croyable tout ce que les anciens racontent de l'illusion merveilleuse que produisoient les tableaux de quelques-uns de leurs grands peintres.

Il paroît que ce bel art, parvenu à son plus haut degré de perfection au milieu du siècle d'Alexandre, ne cessa de décliner dans les âges suivans; car depuis ce temps, jusqu'à l'entier asservissement de la Grèce par les Romains, et depuis cette dernière époque jusqu'aux irruptions des Barbares, on ne trouve aucun nom célèbre dans la peinture. La sculpture, plus heureuse, plus encouragée peut-être, produisit, à de longs intervalles, quelques monumens qui rappelèrent les beaux temps de l'art. Le groupe du Laocoon est, suivant Pline, du second siècle de l'ère chrétienne; et le témoignage de cet homme célèbre, se trouve confirmé par les observations des habiles sculpteurs modernes, qui remarquent dans ces figures, et dans quelques autres également parfaites d'exécution (1), un style moins sévère, un caractère de formes moins naïf, moins sublime que dans les statues vraiment grecques, et qui sont en très-petit nombre.

Tout porte à croire qu'à cette dernière époque de la sculpture, les peintres ne jouissoient depuis long-temps que de peu de considération, et n'étoient guère employés qu'à décorer les maisons de campagne et les palais des grands de Rome. Réduits par de semblables travaux à la partie mécanique de l'art, éloignés de l'étude de la nature, asservis aux caprices et au mauvais goût des riches qui les payoient, sans espérance et sans amour de la gloire, leur dégénération dût être rapide; et les troubles qui ne cessèrent d'agiter l'Occident, achevèrent de la rendre sans ressource.

Exilés de Rome par les Barbares, les beaux arts se réfugièrent dans le Bas-Empire, où ils languirent long-temps au milieu des discordes civiles et des troubles de toute espèce qui le déchiroient. Cependant, on ne cessa point d'y cultiver la peinture, puisqu'en 1240, des peintres grecs, mandés par le sénat de Florence, la rapportèrent en Italie. Cimabué

(1) Par exemple, la Vénus de Médicis, les deux Antinoüs, les deux Gladiateurs, sont, suivant les habiles connoisseurs, des statues de ce dernier âge: l'Apollon du Belvédère ne seroit lui-même qu'une copie exécutée dans ce même temps, et dont le type grec original devoit être en bronze. On ne peut nier que toutes ces conjectures ne soient appuyées de raisonnemens assez forts, et qui pourroient fournir matière à une dissertation intéressante.

instruit

Digitized by Google

LA SELVE

instruit par leurs leçons, fut le premier qui s'y distingua; le Giotto fut son disciple, et en forma d'autres. Tous ces peintres peignirent à fresque et à la détrempe. Ce ne fut qu'au commencement du quinzième siècle que la découverte de la peinture à l'huile sembla leur ouvrir une plus vaste carrière, en leur procurant des moyens nouveaux. Dans la détrempe et la fresque, les clairs avoient trop de crudité, les bruns n'étoient pas assez vigoureux. L'huile, au contraire, tempère les clairs, les rend tendres et semblables à la chair, donne de la force aux bruns et du relief aux figures.

La découverte de cet admirable procédé est due, dit-on, à un Flamand, nommé Van-eik; plusieurs cependant lui en contestent la gloire. Quoi qu'il en soit, Antoine de Messine, en 1430, fut le premier italien qui peignit à l'huile, et André Verrochio, en 1460, se rendit célèbre par un dessin plus correct et par la grace de ses têtes. Ce dernier fut maître de Léonard de Vinci et de Perrugin, qui le devint à son tour de Raphaël, le premier des peintres romains, et de tous les peintres du monde.

A cette époque la plus brillante pour l'école d'Italie, l'école française n'existoit point encore. Les Allemands, plus heureux, cultivoient déjà la peinture avec succès. Du temps de Raphaël florissoit Albert Durer, qui mérita son estime, preuve la plus éclatante de ses talens; Holbein le suivit de près; mais ces deux grands hommes ne furent point remplacés, et ce ne fut que vers la fin du seizième siècle, époque de la naissance de l'école française, que l'école flamande jusque-là obscure et languissante, commença à jeter de l'éclat.

Ainsi, depuis le siècle de Léon X, jusqu'à celui de Louis XIII, l'école d'Italie fut sans rivale, et marchant de succès en succès, ne se vit disputer qu'à cette époque, une palme qu'on ne put cependant lui arracher. Elle conserva cette prééminence jusqu'au milieu du siècle dernier, époque de son entière décadence. Dans le coup d'œil rapide que nous avons le projet de jeter sur cette école, (1) la plus an-

(1) Ce nom générique d'école d'Italie comprend six parties ou pays, qui tous ont leur nom et un caractère particulier. On distingue l'école romaine, les écoles florentine, vénitienne, lombarde, napolitaine, génoise; mais il est vrai de dire que le même goût se fait sentir dans tous les ouvrages des Italiens, et qu'ils ne se sont distingués que par leur manière de peindre. Dans ces six divisions, les quatre premières sont seules remarquables, bien que les deux autres aient produit quelques peintres recommandables; mais c'est moins l'histoire des peintres que celle de la peinture dont nous voulons offrir un rapide tableau.

Digitized by Google

cienne, la plus féconde, et qui s'est le plus approchée de la perfection. Nous nous bornerons à caractériser, par quelques traits, les principaux peintres de chacune de ses divisions, à établir en peu de mots leurs rapports les uns avec les autres, et les qualités différentes qui les distinguent. Nous croyons que ce sont sur-tout ces caractères généraux qu'il importe de bien saisir pour étudier avec fruit l'histoire de l'art.

Raphaël fut le chef de l'école romaine : elle reçut de ce grand homme la sévérité du style, la correction et la pureté du dessin, et par ces deux qualités, obtint le premier rang. Elève du Perrugin, qu'il avoit bientôt surpassé, il abandonna tout-à-fait la manière de son maître à la vue des cartons que Michel-Ange et Léonard de Vinci avoient faits pour le palais des ducs à Florence. Présenté au pape Jules II, par le fameux architecte Bramante son parent, il eut, dès ses premiers pas dans la carrière, une occasion brillante de développer les dons précieux qu'il tenoit de l'étude, et plus encore de la nature. Il fut employé à peindre dans les loges du Vatican, et débuta par l'Ecole d'Athènes, composition noble, riche, élégante, où il rassembla les plus grands personnages de l'antiquité, et semble avoir été inspiré par cette admirable antiquité, pour la pureté des contours et la noble simplicité des attitudes. Il donna successivement la Dispute du Saint-Sacrement, le Mont-Parnasse, et se vit bientôt sans maîtres et presque sans rivaux.

Jusque-là gracieux, naïf, dessinateur correct, élégant, il n'avoit point encore la grandeur et la majesté. La vue de la chapelle que peignoit alors Michel-Ange, développa en lui le germe de ces deux qualités. Il marcha depuis de chef-d'œuvre en chef-d'œuvre jusqu'au moment fatal où une mort prématurée l'enleva aux arts, dont il étoit la merveille, et lorsqu'il s'occupoit de joindre à toutes les parties sublimes qu'il possédoit déjà la couleur qu'il avoit jusqu'alors négligée. Son tableau de la Transfiguration, la Sainte-Famille qu'il fit pour François I^er^, prouvent qu'il seroit parvenu à exceller également dans cette partie.

Grace, correction, élégance (qu'on nous pardonne de le répéter), naïveté dans les expressions, noblesse et naturel dans les attitudes, choix exquis dans les formes, élévation dans les pensées, telles sont les qualités que possédoit Raphaël; et jamais peintre ne les a offertes réunies à un degré aussi éminent. Jamais peintre ne connut comme lui cet heureux mélange des plus belles formes qu'offre la nature, et des conceptions idéales dont l'antiquité a laissé

Digitized by Google

les modèles. De ce mélange résulte le *beau-composé* dont il a laissé des images qui n'ont point encore été égalées, et qu'on ne surpassera sans doute jamais. Simple et sublime dans ses caractères de tête, il est sur-tout admirable dans celles des vierges et des vieillards. Ses contours, malgré leur pureté merveilleuse, semblent tracés avec une facilité, nous dirions presqu'une négligence qui répand sur ses compositions un charme inexprimable. C'est le *molle atque facetum* de Virgile, et les tableaux de l'un seront sans doute aussi difficilement égalés que les vers de l'autre.

L'état de la peinture à cette époque dans toute l'Italie, amène naturellement une réflexion devenue triviale peut-être à force d'être répétée, mais dont la justesse se trouve confirmée par l'expérience de tous les siècles; c'est que l'enfance des arts, généralement longue et débile est toujours suivie d'une jeunesse rapide et brillante. A de profondes ténèbres succède tout-à-coup la plus vive lumière : les grands génies naissent, pour ainsi dire, tous à la fois; l'art s'élève dans un moment à la perfection, et son déclin, qui dès-lors commence insensiblement, n'est séparé de son enfance que par un court intervalle. Si dans les temps qui suivent ces époques fameuses, quelques génies heureux en soutiennent encore la gloire, ils marchent cependant toujours à quelque distance des premiers modèles qui ne sont jamais surpassés : cette vérité est sur-tout sensible dans la renaissance de la peinture chez les modernes. Avant même que Raphaël eût élevé l'école romaine au premier rang, Léonard de Vinci, Michel-Ange, jetoient un grand éclat sur celle de Florence. Léonard de Vinci, qui parut le premier, assujettit la peinture à des règles certaines, et joignit l'exemple au précepte. Michel-Ange, qui le suivit de près, fut grand dans la peinture, et excella sur-tout dans l'architecture et la sculpture. Sa peinture est fière et terrible; mais comme il a cherché le difficile et le surprenant, plutôt que le noble et le vrai, elle étonne plus qu'elle ne plaît. Grand anatomiste, il affectoit de charger trop les muscles et d'en outrer les attitudes. S'il n'a pas été le peintre le plus parfait, il fit du moins paroître le premier ce qu'il y avoit de plus grand dans cet art : il ouvrit la route à Raphaël.

En même temps que ce grand homme, florissoient déjà le Giorgion et le Titien, ces princes de l'école vénitienne qui surpassa toutes les autres par le coloris. L'école lombarde, qui fut depuis la plus fameuse et la plus féconde en peintres excellens, produisit bientôt après le Corrége, le Primatice, le Polidore : ce Corrége, de qui l'on a dit qu'un

Digitized by Google

Ange sembloit conduire son pinceau ; ce Primatice, dont le nom doit être cher à la France, à qui il apporta, avec le Florentin Maître-Roux, le goût romain et les belles traditions de la peinture !

Ces diverses écoles produisirent des peintres qui succédèrent à leurs maîtres, et héritèrent d'une partie de leur gloire et de leurs talens. A Venise, le Véronèse, si magnifique et si grand ; le Tintoret, si fécond et si énergique ; à Rome, Jules Romain, fier et correct ; le Baroche, gracieux et doux ; Andrea Sacchi, le Feti, qui les suivirent ; à Florence, André del Sarte, Daniel de Volterre, Maître-Roux, Pietre de Cortone, etc. Mais ce fut sur-tout dans l'école lombarde que la peinture brilla d'un éclat plus long et plus durable. Le goût de cette école, maniéré dans son origine, fut totalement changé, dans le siècle suivant, par ce fameux Annibal Carrache, dont le dessin est si correct, la couleur si forte, les expressions si passionnées ; et tandis que les autres écoles quittoient peu à peu la belle carrière que leur avoient ouverte leurs premiers maîtres, la sienne, régénératrice des vrais principes, produisit une foule d'élèves illustres, qui, pendant une longue suite d'années, furent la gloire de l'Italie : l'Albane, le peintre des graces ; le Guide, qui joignit à cette grace l'élévation et la force, et qui seroit parfait, si son dessin n'offroit pas un peu de manière ; le Caravage, moins correct, mais plus énergique encore que son maître ; le Guerchin, brillant et fécond ; enfin, le Dominiquin, ce peintre sublime qui ne le cède qu'à Raphaël pour l'élégance et la correction, et auquel on peut le comparer pour les caractères et l'expression.

Ce n'est que vers l'époque de cette révolution dans l'école lombarde, que l'on peut placer la naissance de l'école française et les beaux temps de celle des Flamands. Albert Durer et Holbein n'avoient laissé que de foibles héritiers de leurs grands talens. Une imitation froide et mesquine de la nature, un dessin trivial et souvent incorrect, un pinceau sec et léché, étoient les caractères de cette école. Cependant elle avoit produit une suite non interrompue de peintres, dont plusieurs s'étoient exercés dans l'histoire ; Blomaert, Martin de Vos, Porbus, Rothenamer, Otto-Venius, qui fut le maître de Rubens, ne furent point des peintres méprisables. La France, plus tardive, n'avoit eu depuis François Ier que des peintres de portraits obscurs et médiocres ; et ce ne fut que vers le commencement du dix-septième siècle, que Vouet et Jean Cousin jetèrent les fondemens de l'école française, lorsque Rubens étonnoit

Digitized by Google

l'Europe par ses chefs-d'œuvre, et élevoit en France un monument célèbre à la peinture, dans la fameuse galerie du Luxembourg.

De l'école de Vouet sortirent bientôt le Brun et le Sueur : le Brun, génie fécond, brûlant, élevé, et qui, par l'éclat de ses compositions, obtint la première place dans l'estime d'un monarque qu'entraînoient également le faste et la grandeur ; le Sueur, plus correct, plus élégant, plus sage dans ses pensées, plus sévère dans son style, que l'on nomme à juste titre le Raphaël de la France, et qui mérita une place très-près de ce grand homme : génie rare et sublime, à qui il n'a manqué que de voir l'Italie pour égaler peut-être Raphaël, et qui, sans l'avoir vue, a surpassé, pour le grand goût du dessin et la pureté des draperies, presque tous ses peintres les plus renommés. Bientôt la France compta une foule d'habiles artistes ; et Stella, la Hire, Bourdon, Mignard, Jouvenet, tous contemporains et rivaux, contribuèrent à l'ornement et à la gloire du siècle de Louis XIV.

Cependant, dès le temps de Vouet, la France avoit produit un homme supérieur à tous ces hommes célèbres, qui suivit une route nouvelle, et qui, dans la carrière qu'il s'ouvrit, n'eut ni modèle ni rivaux : on devine que nous voulons parler du célèbre Poussin. La France se glorifie de lui avoir donné naissance ; mais l'Italie, qu'il adopta en quelque sorte pour patrie, et au sein de laquelle il puisa, dans une profonde méditation de l'antique, les grandes qualités qui le distinguent ; l'Italie, à juste titre peut-être, le regarde comme un de ses peintres, et l'arrache à notre école. Il n'en est pas moins l'honneur éternel de son pays, le plus profond penseur, le génie le plus dramatique que la peinture ait produit ; et bien que son exécution ne réponde pas toujours à la beauté de la pensée, cette pensée, toujours si féconde, si poétique, subjugue, entraîne, et fait oublier ce que son coloris (1) a souvent de triste et de faux. Il est à la peinture ce que Tacite est à l'histoire.

Cette envieuse Italie compte encore parmi ses élèves deux Français célèbres, et qui florissoient à cette même époque : le Valentin, qui, séduit par la manière sombre et énergique

(1) Cette couleur sombre et mélancolique que l'on retrouve dans presque tous ses tableaux d'histoire, semble être plutôt le résultat d'un système que d'une manière fausse de voir la nature ; car ses paysages, où il a excellé, sont aussi admirables pour la force et la vérité du coloris, que pour la beauté de l'ordonnance.

Digitized by Google

du Caravage, l'égala dans les effets, et le surpassa dans le choix des formes; le Lorrain, le premier des paysagistes, qui réunit dans ses tableaux la magnificence des scènes à tous les prestiges des effets lumineux, et fut, dans son genre, ce que Raphaël avoit été dans le sien.

Tandis que l'école française s'élevoit sous Louis XIV, les écoles d'Italie déclinoient; et celle des Lombards conservoit seule de l'éclat sous le Guide et le Dominiquin, qui vivoient encore. L'école flamande, à cette même époque, marchoit dans une autre carrière avec un grand succès; et sa gloire n'étoit point éclipsée par celle de ses rivales.

Rubens avoit déjà montré dans ses nombreux tableaux d'histoire tout ce que la fougue du pinceau a de plus extraordinaire, toutes les richesses du plus éclatant coloris. Fécond et poétique dans ses pensées, grand dans l'ordonnance, brillant d'effets, plein de chaleur et de sentiment, il étonne, il transporte, il entraîne; on oublie malgré soi l'inconvenance des costumes, le peu de noblesse des formes, les incorrections même de son dessin. La toile respire, et commande l'admiration.

Son école féconde en grands peintres n'en produisit aucun qui, dans ce genre historique, pût lui être comparé. Gaspard de Crayer et Jordaens, qui l'approchèrent de plus près, marchèrent sur ses traces, sans oser s'écarter beaucoup de sa manière. D'autres furent ses serviles imitateurs. Vandick, son élève le plus célèbre, peignit cependant l'histoire avec un grand succès, mais la négligea bientôt pour le portrait, où il fut excellent. Dans ce genre, il surpassa tous ceux qui l'avoient précédé; et parmi ses contemporains, Rembrandt seul obtint une renommée égale à la sienne. Tous deux atteignirent le vrai par des routes entièrement opposées: Vandick, par les moyens les plus simples, peignit la nature dans sa sublime naïveté; Rembrandt, sombre, énergique, la chercha, la saisit dans des situations piquantes, fortes, extraordinaires. Il fit un grand pas dans la science du clair-obscur; il offrit des moyens nouveaux aux coloristes, et, sous ce rapport, partagea la gloire de Rubens.

Le goût et la manière de ces grands peintres dut avoir naturellement une grande influence sur les élèves qui sortirent de leurs écoles : bien qu'ils eussent vu l'Italie, ils avoient été peu frappés de ses trésors d'antiquités; et de retour dans leur patrie, l'imitation exacte de la nature, souvent même avec ses défauts, le charme du coloris, la science des effets, avoient été l'unique objet de leurs études, et le succès les avoit justifiés. Leurs élèves, la plupart attachés à

Digitized by Google

leur pays, d'où ils ne sortirent jamais, loin des grands modèles du style et de la correction du dessin, entraînés d'ailleurs par l'exemple de leurs maîtres, et par ce charme inexprimable de la couleur et des effets, se livrèrent sans réserve à cette imitation naïve et piquante de la nature. Rien de ce qu'elle produit ne leur parut indigne de leurs pinceaux; et l'on vit naître, si l'on peut s'exprimer ainsi, la comédie et la pastorale de la peinture. Les scènes bourgeoises et rustiques, les foires, les marchés, les danses, les places publiques, les charlatans, les camps, les flottes, les animaux, les fleurs, les fruits, enfin tout ce qui frappe les yeux fut étalé sur la toile. On avoit jusqu'alors admiré le coloris éclatant des tableaux d'histoire sortis de cette école; dans ces nouvelles compositions, une combinaison plus savante encore de la couleur et de la lumière, offrit des effets encore plus merveilleux. Alors se perfectionna cette magie du clair-obscur, cet art industrieux de répandre les lumières et les ombres, tant sur les objets particuliers que dans la masse d'un tableau, de manière que sur une superficie plane, la vue s'enfonce, s'éloigne considérablement, quelquefois se repose. Tout fut employé pour séduire l'œil; les groupes de lumières, le contraste de l'obscurité, les glacis, les reflets, les demi-teintes, les repoussoirs: par un calcul ingénieux, les clairs et les ombres se prêtèrent un mutuel secours, et l'on rivalisa avec la nature, de vérité, d'éclat et de fraîcheur. Une quantité de productions charmantes, fruits du pinceau le plus précieux et du sentiment le plus exquis, sortirent de cette école, et firent les délices des amateurs. Les Beschem, les P. Potter, les Teniers, les Gérard-Don, Van-Velde, Wouvermans, et tant d'autres remplirent l'Europe de leurs compositions aimables et variées.

Si nous comparons maintenant ces trois écoles entr'elles, non-seulement nous pourrons saisir les caractères qui les distinguent les unes des autres, mais encore les causes de leurs différences. En Italie, une nature plus grande et plus riche, un ciel plus pur, le développement parfait des formes humaines, que favorise le climat, et, plus que tout cela, les trésors de l'antique, durent nécessairement élever l'ame des peintres, leur inspirer un plus grand goût de dessin, une plus belle ordonnance, des attitudes et des expressions plus nobles. Telles sont en effet les qualités dominantes dans cette école, qui cependant a produit de grands coloristes. Mais il est important de remarquer que les peintres les plus célèbres par la correction du dessin sont ceux qui ont le plus négligé la couleur, tandis que ceux qui

Digitized by Google

s'y sont livrés, tels, par exemple, que les Vénitiens, dessinent moins bien, et n'ont point de style. Il semble, en effet, que ces deux parties de l'art ne puissent s'allier parfaitement ensemble, et que l'une doive perdre ce que l'autre a gagné. Raphaël lui-même dessine moins purement dans les tableaux où il a cherché la couleur.

Le goût flamand est la nature même, presque sans choix, et sans s'embarrasser de l'antique. Une couleur brillante, des effets de lumière vraiment magiques, une touche spirituelle, délicate, précieuse; voilà ses qualités principales. Son dessin est généralement lourd, souvent incorrect, surtout dans les tableaux d'histoire, et manque entièrement de noblesse. Entraînés par l'imitation, les peintres flamands peignent de la nature jusqu'à ses défauts.

On peut dire que le goût français, plus noble que celui des Flamands, moins élégant que le goût italien, tient le milieu entre ces deux écoles. Les peintres français sentirent qu'il ne falloit pas peindre la nature avec ses imperfections; mais, trop éloignés des restes de l'antiquité pour pouvoir la rectifier sur ces modèles naïfs et sublimes de la plus belle nature, ils substituèrent à l'imitation exacte un dessin maniéré et systématique, qui n'avoit qu'un faux éclat, et qui perdit bientôt l'école. Le Brun, qui passoit de son temps pour le plus grand peintre, contribua beaucoup à faire adopter cette manière fausse et brillante. Le Sueur, beaucoup moins célèbre, et plus digne de l'être, n'eut point d'imitateurs, et resta seul attaché aux véritables principes de l'art.

L'école d'Italie, qui n'avoit cessé de décliner depuis le commencement du dix-septième siècle, s'éteignit entièrement dans le dix-huitième : Carlo Maratti et Ricci furent ses derniers peintres que l'on puisse citer. On ne doit pas oublier cependant Raphaël Mengs, qui vint après eux, et qui, quoiqu'Allemand de naissance, a étudié en Italie. Ce peintre, copiste servile et froid, et souvent peu judicieux, de l'antique, eut une destinée contraire à celle de beaucoup de génies, persécutés de leur vivant, et déifiés après leur mort : il jouit, tant qu'il vécut, de la plus éclatante célébrité, fut comparé à ce que la peinture avoit de plus grand, et vient d'être justement placé par la postérité au rang des peintres médiocres.

L'école flamande, si florissante, au contraire, tandis que celle d'Italie languissoit, s'éteignit comme elle, tout-à-coup, au commencement du dix-huitième siècle : ses grands maîtres ne laissèrent pas un seul de leurs élèves digne de

Digitized by Google

leur succéder. L'imitation servile de la touche, de la couleur et des autres procédés de l'art, devint l'unique objet de leurs études ; et ces froids élèves se bornèrent à copier les tableaux de tant de peintres charmans qui n'avoient copié que la nature.

L'état de misère et de foiblesse dans lequel tomba successivement l'Italie, explique naturellement la décadence de son école ; mais il est une autre cause de cette décadence, moins apparente, qu'on n'a peut-être pas encore remarquée, et qui fut commune aux deux écoles de Flandre et d'Italie : ce fut l'abondance des chefs-d'œuvre produits par les grands maîtres, qui joignoient presque tous une grande fécondité à l'excellence de leur travail. Ces richesses rendirent dédaigneux, difficile sur les productions modernes : les peintres vivans furent négligés, critiqués ; et le génie, sans encouragement et sans récompense, s'éteignit avant d'avoir pu se développer.

La chute de l'école française, si heureusement régénérée à la fin du siècle dernier, tient à des causes différentes de celles que nous venons de présenter. Les chefs de cette école avoient adopté, comme nous l'avons dit, un goût de dessin systématique qui n'étoit ni l'imitation naïve des Flamands, ni la nature rectifiée par l'antique, telle que l'avoient imitée les Italiens. Ce système faux et arbitraire avoit l'inconvénient funeste de ne laisser aux élèves aucun type certain, aucune marche régulière. L'antique ne servant plus de guide, et la nature telle qu'elle s'offroit paroissant trop pauvre aux peintres qui les suivirent, chacun d'eux ne consulta que son caprice dans le caractère des formes qu'il adopta ; et bien que la France, plus opulente, continuât d'accorder une protection constante aux arts, la peinture déclina bientôt d'une manière effrayante : le dessin, plus maniéré encore sous le pinceau des Lemoyne, des Coypel, des Subleyras, devint ignoble et trivial dans l'école des Vanloo et des Boucher ; et vers les derniers temps de ces hommes malheureusement trop célèbres, l'incorrection et la bizarrerie furent portées à un tel excès de ridicule, que les bons esprits commencèrent à s'en réjouir, jugeant bien que le dégoût et le mépris que devoient inspirer de semblables travers, ne pouvoient manquer d'amener une révolution. En effet, sur la fin du règne de Louis XV, l'afféterie dans les formes, dans les attitudes, la bizarrerie des costumes et des compositions, l'absurde *lazzis* de la touche avoient amené l'art à un point de dégradation pire que la barbarie ; et il s'éleva de tous côtés des cris contre les folies du genre moderne. Alors

Digitized by Google

parut un homme qui, doué d'un esprit juste et d'un grand amour pour l'art, osa secouer les entraves du système académique, étudia l'antique, enfin la règle de ses travaux; et bravant les clameurs et les préjugés de son école, marcha dans la route abandonnée depuis si long-temps : c'étoit le célèbre Vien. Il eut de grands succès; tous les yeux s'ouvrirent, et la révolution fut rapide. Son école fut la plus suivie; et dès-lors on espéra qu'il y naîtroit quelque heureux talent qui marcheroit d'un pas plus ferme encore dans la carrière qu'il venoit d'ouvrir.

Cet espoir a été réalisé (1) : l'école française, maintenant la seule florissante, rappelle presque les beaux jours de celle d'Italie, et offre déjà des noms (2) et des chefs-d'œuvre que l'on peut placer auprès de ses plus grands noms et de ses productions les plus parfaites. Elle parviendra sans doute au même degré d'excellence et de gloire, si ces maîtres habiles peuvent persuader à cette jeunesse ardente qui travaille sous leurs yeux, et que doivent animer leurs exemples, de mêler à l'étude assidue qu'elle fait de l'antique, un peu plus d'observation de la nature. L'abus de ce qu'il y a de plus excellent peut devenir nuisible. Il est un point dans les choses, en-deçà et au-delà duquel on est également hors du beau. L'imitation de l'antique poussée trop loin, devient une copie froide et inanimée; et la nature seule peut répandre sur les productions des beaux arts la chaleur et la vie.

Vie du Comte de Munnich, général-feld-maréchal au service de Russie; ouvrage traduit librement de l'allemand de Gérard-Antoine *de Halem.* — A Paris, chez *H. Nicolle* et Comp^e^, libraires, rue des Petits-Augustins; et chez *le Normant.*

Les Vies des personnages célèbres inspirent ordinairement un intérêt plus vif que les histoires générales. Celles-ci ouvrent, à la vérité, une carrière plus vaste au talent de l'écrivain : c'est là qu'il montrera dans tout son jour cet esprit d'ordre et de sagacité, ce coup-d'œil sûr et perçant qui répand la lumière sur les faits, en montrant les liens secrets qui les unissent et les rendent dépendans les uns des

(1) M. David est élève de M. Vien.
(2) MM. Girodet, Gros, Gérard et Guérin.

Digitized by Google

autres, et qui découvre dans leurs principes les plus cachés les causes éloignées des révolutions des empires; c'est là qu'il développera toutes les richesses d'un style simple avec noblesse, et brillant sans affectation, qui s'élève sans effort avec le sujet, et prend successivement le ton et la couleur des époques qu'il décrit. Mais, quelle que soit l'étendue de ses talens et la beauté du sujet qu'il aura entrepris de traiter, il sera presque impossible que la multitude des événemens ne finisse point par fatiguer quelquefois l'attention du lecteur : tant de personnages qui se pressent et qui se succèdent sans cesse, finiront par se nuire mutuellement et par s'effacer les uns les autres. Obligé de restreindre la place que chacun doit occuper dans cette longue galerie, à peine lui en restera-t-il assez pour les marquer de ces traits distinctifs, qui seuls peuvent leur donner l'ame et la vie.

La peinture fidelle et énergique des mœurs, des passions, des caractères, voilà sur-tout ce qu'on cherche dans les récits historiques, et ce qui les rend à la fois attachans et instructifs; voilà ce qu'on trouve dans les Vies particulières, bien plus souvent que dans les grandes histoires. L'écrivain n'ayant à y mettre en scène qu'un nombre assez borné de personnages, peut les étudier chacun à loisir, et mettre tous ses soins à les représenter avec fidélité : de plus, la nature de son ouvrage lui permet de recueillir scrupuleusement une foule d'anecdotes et de petites maximes, qui sont particulièrement propres à peindre les mœurs, mais qui paroîtroient minutieuses et déplacées dans l'histoire générale d'une nation. Ce sont des détails de ce genre, employés, il est vrai, avec un goût et un discernement inimitables, qui font tout le mérite des Vies de Plutarque. Cet écrivain ne peut être comparé aux grands modèles de l'antiquité, ni pour la force et l'élévation du style, ni pour la richesse des tableaux, ni pour ces harangues éloquentes qui forment la partie la plus brillante de leurs ouvrages. Néanmoins, parce qu'il a excellé à peindre les caractères et les mœurs, il marche leur égal à tous, et il est relu plus souvent qu'aucun d'eux. Il y a certaines histoires générales qu'on ne lit guère d'un bout à l'autre que parce qu'il faut s'instruire : on revient par goût aux vies particulières, lors même qu'elles sont foiblement écrites; et c'est sur-tout de ce genre d'histoire qu'on peut dire : *Historia quoquo modo scripta delectat.*

Pour que la vie des personnages célèbres soit susceptible de ce degré d'intérêt qui élève naturellement le talent de l'écrivain, et qui peut même y suppléer quelquefois, il ne suffit pas qu'ils aient fait de grandes choses; il faut encore

Digitized by Google

qu'ils se fassent remarquer par quelques-uns de ces traits singuliers qui rendent un caractère digne d'une étude particulière. Tels sont sur-tout les hommes qui, sortis d'une condition privée, n'ont dû qu'à eux-mêmes leur élévation et leur fortune ; ceux dont les succès ont été mêlés de revers, et qui d'une grande élévation tombés tout-à-coup dans l'adversité, ont mesuré toute l'inconstance de la fortune. Tout cela se trouve dans la vie du comte de Munnich. On a déjà vu ce grand personnage figurer dans plus d'un ouvrage connu, particulièrement dans ceux de M. de Rulhière sur la cour de Russie et sur les révolutions de Pologne ; mais jusqu'à présent personne n'avoit entrepris d'écrire l'histoire entière de sa vie : c'est un compatriote de Munnich, M. Gérard-Antoine de Halem, qui s'est chargé d'élever ce monument à la gloire d'un homme dont son pays s'honore. Les renseignemens qu'il a recueillis à ce dessein, soit dans ce pays même, soit à Pétersbourg ; ceux qu'il a obtenus du comte de Salm, gendre du feld-maréchal, sont des garans satisfaisans de la vérité de sa narration. Je pense donc que le lecteur ne sera pas fâché de trouver ici, d'après cet ouvrage, une esquisse rapide de la vie d'un homme non moins remarquable par la singularité des mœurs et du caractère, que par la carrière brillante qu'il a remplie.

Burchard-Christophe de Munnich naquit le 9 mai 1683, à Neuenhautorf, village situé environ à trois lieues de la ville d'Oldenbourg. Son père, après avoir quitté le service du Danemarck, avec le grade de lieutenant-colonel, remplissoit depuis plusieurs années les fonctions d'inspecteur-général des digues des comtés d'Oldenbourg et de Delmenhort. Il associa de bonne heure son fils à ses travaux : ce fut à cette école que Munnich puisa ce goût et ce talent pour les constructions hydrauliques, qui devoit être dans la suite le principe de sa haute fortune. A l'étude des mathématiques, auxquelles l'appeloient à la fois ses dispositions et la nature de ses travaux, le jeune Munnich joignit celle du latin, et surtout celle de la langue française, qui étoit déjà la langue de l'Europe. Un voyage qu'il fit en France, à l'âge de 16 ans, lui donna les moyens de se familiariser avec l'usage de cet idiome, qu'il cultiva toute sa vie avec une prédilection particulière.

Ce fut en 1702, époque de la guerre de la succession, que Munnich entra dans la carrière militaire. Il venoit d'être nommé capitaine-commandant d'une compagnie au service du landgrave de Hesse. En cette qualité, il servit successivement pendant l'espace de dix ans en Allemagne, en Italie, et

Digitized by Google

surtout en Flandre, où il assista à la prise de Lille, de Gand, de Bruges et de Tournay. Il se distingua au sanglant combat de Malplaquet, et y obtint le grade de lieutenant-colonel. Il fut aussi blessé dangereusement, et fait prisonnier à la bataille de Denain. Transporté en France, il y fut traité avec distinction, et y reçut de tous côtés des prévenances. Il eut sur-tout occasion de rendre de fréquentes visites à Fénélon, qui l'accueillit avec bonté. Munnich, dans sa vieillesse, se plaisoit à rappeler ses relations avec cet illustre prélat, et conservoit la plus tendre vénération pour sa mémoire.

Rendu bientôt après à la liberté, il retourna à son corps, fut fait colonel d'un régiment d'infanterie, et passa en 1716 au service d'Auguste II, roi de Pologne, qu'il quitta en 1721, avec le grade de général-major, pour s'attacher définitivement à la Russie.

C'étoit à l'époque où Pierre-le-Grand, voulant donner la vie au colosse qu'il avoit créé, cherchoit partout hors de ses Etats des hommes dignes d'être associés à ses travaux. Ceux qui excelloient à la fois dans l'art de la guerre et dans celui des constructions civiles et militaires, pouvoient voir s'ouvrir auprès de lui une double source de fortune et de gloire. C'est à ces titres que Munnich, qui avoit imaginé un nouveau système de fortification, lui fut présenté, et obtint sur-le-champ la promesse de la place d'ingénieur-général, et de lieutenant-général d'infanterie : promesse qui eut son exécution peu de temps après. Admis à accompagner l'empereur dans les courses nombreuses auxquelles donnoient lieu son activité habituelle et le soin qu'il apportoit à l'exécution de ses grands desseins, Munnich trouvoit journellement l'occasion de le convaincre de sa vaste capacité ; mais c'est sur-tout du jour où l'exécution du canal du lac Ladoga lui fut confiée, que sa faveur commença à éclipser celle de ses rivaux.

Pour vivifier par l'industrie la ville qu'il avoit fondée, et en faire le principal entrepôt du commerce de la Russie, Pierre ne devoit pas se contenter de faciliter la navigation de la Newa ; il falloit encore y faire arriver avec sûreté les diverses marchandises qui, envoyées de la Perse, d'Astracan et de Casan, étoient apportées par la rivière de Wolchowa. Cette rivière se réunissant au lac Ladoga, environ cent werstes plus haut que la Newa, pour établir entr'elles une communication sûre et facile, on résolut de faire traverser le lac par un canal. Cette grande entreprise, que l'empereur avoit fort à cœur de voir terminée, avoit été commencée dès 1719 ; mais comme elle ne se poursuivoit

Digitized by Google

pas avec cette célérité qui commande la confiance, et qui est le garant du succès, il résolut d'en ôter la direction au général Grégoire Pizarew, à qui elle avoit été confiée d'abord, et de la donner à Munnich. Si cette préférence combla les vœux du jeune étranger, elle ne manqua pas non plus de lui faire d'ardens ennemis, qui s'efforcèrent de faire échouer ses travaux, et de lui ôter une confiance qui leur sembloit une usurpation. Heureusement, Munnich avoit dans Pierre un juge éclairé, qui, doué de cette activité qui caractérise l'homme vraiment fait pour régner, vouloit tout voir par ses yeux. Les travaux de Munnich eurent son approbation; et jusqu'à sa mort, qui arriva en 1725, il l'honora d'une estime et d'une amitié qui déconcerta toutes les haines, et qui fit perdre à l'envie jusqu'à l'espoir de lui nuire.

Cette haute faveur se soutint auprès de l'impératrice Catherine, qui sembloit s'être fait une loi sacrée d'adopter tous les sentimens de son époux. Elle s'accrut encore sous Pierre II: en 1727, ce prince éleva Munnich au grade de général d'infanterie; l'année suivante, il lui décerna le titre de comte de Russie, et lui confia le gouvernement de Saint-Pétersbourg, de l'Ingrie, de la Carélie et de la Finlande. Animé par tous ces encouragemens, Munnich porta tant d'activité dans l'exécution du canal confié à ses soins, que la navigation en fut ouverte dès le 12 juin 1728. Dans l'intention de rendre un hommage éclatant à sa probité autant qu'à ses talens, l'empereur rendit une déclaration qui le mit à l'abri de toute responsabilité et de toute reddition de compte : récompense plus rare et non moins flatteuse que toutes celles qui lui avoient été prodiguées.

L'éclat dont brilloit Munnich s'étoit renfermé jusqu'alors dans la cour de Pétersbourg. C'est sous le règne de l'impératrice Anne qu'il attira sur lui les regards de l'Europe. Cette princesse, en le nommant feld-maréchal-général, avoit annoncé, dès son avènement au trône, l'estime qu'elle lui portoit. Ce n'est pas qu'il n'eût auprès d'elle deux concurrens redoutables : l'un étoit Ostermann, qu'il avoit porté par son crédit à la tête des affaires, et à qui ce crédit étoit devenu odieux en cessant de lui être nécessaire; l'autre étoit le fameux Biren, plus connu encore sous le nom de Biron. Cet obscur Courlandais, dont la faveur de l'impératrice fit un duc de Courlande, se montroit d'autant plus jaloux de la faveur dont il jouissoit, qu'il la sentoit fondée sur des titres moins estimables. Tous deux fatiguèrent Munnich; de petites intrigues, qui peut-être auroient abouti à une rupture ouverte, s'ils n'avoient pas cru plus prudent de se borner à l'éloigner de la cour, en le

Digitized by Google

plaçant à la tête des armées : des amis dévoués ne l'auroient pas mieux servi.

La première expédition où Munnich fit connoître ses talens de général en chef, fut le siége de Dantzick, où s'étoit retiré Stanislas Leczinski, élu roi de Pologne après la mort d'Auguste II. On connoît assez les circonstances de ce siége. Les habitans, après s'être défendus long-temps avec le courage le plus obstiné, furent enfin obligés d'en venir à une capitulation ; et Stanislas courut les plus grands périls, en s'échappant déguisé en paysan. Munnich obscurcit la gloire que lui acquit cette expédition, par l'acharnement avec lequel il poursuivit ce malheureux prince, qui vit, dit Voltaire, *sa tête mise à prix dans la ville de Dantzick, dans un pays libre, dans sa propre patrie, au milieu de la nation qui l'avoit élu suivant toutes les lois.*

Ce succès n'étoit que le prélude de ceux qui devoient bientôt signaler les armes de la Russie. Depuis long-temps cet empire vouloit effacer l'affront qu'il avoit essuyé sur les bords du Pruth, dans sa dernière guerre contre les Turcs. Dans ce dessein, l'impératrice jeta les yeux sur le vainqueur de la Pologne. Se frayer à travers la Crimée une route vers la mer Noire, former un établissement sur cette mer, et de là menacer les murs de Constantinople ; tel fut le vaste plan qu'on lui donnoit à remplir. Les lignes de Perecop, qui défendoient l'entrée de la Crimée, emportées de vive force ; l'invasion et le ravage de cette presqu'île, la prise de Baktschi-Seraï et de plusieurs autres places, signalèrent la première campagne qui s'ouvrit en 1736. Celle de l'année suivante ne fut pas rendue moins glorieuse par la prise d'Oczakow, où les Russes entrèrent après un assaut des plus meurtriers dont l'histoire moderne fasse mention. La campagne de 1738 fut moins heureuse ; mais si, jusque-là, on avoit pu quelquefois reprocher à Munnich de trop se confier à sa fortune et à la valeur de ses troupes, la dernière campagne, conduite avec autant de prudence que de hardiesse, amena des succès plus décisifs, qui mirent le comble à sa gloire. Une marche rapide et imprévue à travers la Pologne, le porta tout-à-coup dans la Moldavie : le passage de plusieurs rivières dangereuses à la vue des ennemis ; leur déroute complète dans la journée de Stawutschane, la prise de la forteresse de Choczim, et la fuite de presque tous les Turcs au-delà du Danube, le laissèrent maître de cette province. Déjà il se flattoit de la réunir bientôt à la Russie, lorsqu'il apprit que l'Autriche, dont les armes étoient constamment malheureuses, et qu'il avoit trop indisposée en refusant de concerter ses plans avec

Digitized by Google

elle, venoit de conclure une paix séparée avec la Turquie. Dès-lors, il prévit avec douleur que le fruit de ses exploits alloit lui échapper, et que sa souveraine ne consentiroit pas à porter seule tout le poids de la guerre. En effet, dès ce moment elle ne songea plus elle-même qu'à la paix, qu'elle signa un mois après l'Autriche. Ce traité ne valut à la Russie que quelques acquisitions fort peu importantes. Elle ne rentra dans la place d'Azof qu'en s'engageant à en raser les fortifications, et n'acquit pas même le droit d'avoir des bâtimens de commerce soit sur la mer d'Azof, soit sur la mer Noire. Mais si une campagne si brillante ne produisit pas tous les avantages qu'on devoit en attendre, la gloire de Munnich n'en fut pas moins complète. En effet, il avoit montré tous les talens qui font le grand capitaine : hardi dans ses plans, plein de vigueur dans l'exécution, fécond en ressources au milieu du danger; ce qui le distinguoit, c'étoit surtout cette force de caractère, sans laquelle il n'y a point de grand homme de guerre. Malheureusement, il n'étoit pas exempt des défauts qui avoisinent cette éminente qualité. Le commandement, dont les formes auroient souvent besoin d'être adoucies, étoit chez lui dur et impérieux; et sa sévérité dans le maintien de la discipline dégénéra quelquefois en cruauté. Quoiqu'il ne fût pas né sous le triste ciel de la Russie, quoiqu'il se fût livré de bonne heure à l'étude des sciences et des arts, qui adoucissent les mœurs, il sembloit avoir dans le caractère quelque chose de l'âpreté sauvage que conservoit encore le peuple à demi barbare qu'il conduisoit aux combats.

Le traité signé, Munnich se hâta d'aller jouir de sa gloire à la cour de sa souveraine. On attendit sa présence pour publier la paix et pour la célébrer. Il reçut des mains de l'impératrice une riche épée; son traitement fut considérablement augmenté; et ce qui étoit bien plus important et bien plus honorable, il fut nommé lieutenant-colonel du régiment des gardes Préobraskenski, dont la place de colonel étoit toujours réservée au souverain.

Munnich retrouva dans Ostermann et dans Biron les mêmes sentimens d'envie, encore aigris par ses succès; mais il avoit des droits trop bien acquis à l'estime de l'impératrice pour qu'ils pussent se flatter de le renverser : ainsi, une apparence d'union régna entre ces trois hommes, qui s'observoient d'un œil jaloux, et qui tiroient leur sûreté de la crainte qu'ils s'inspiroient mutuellement. Munnich se décida, même dans une circonstance importante, à servir l'ambition de Biron.

L'impératrice Anne fut atteinte de la maladie dont elle mourut.

Digitized by Google

mourut. Voulant maintenir la succession dans sa branche, elle avoit marié la nièce de sa sœur, la duchesse de Mecklembourg, au prince Antoine-Ulric de Brunswick; de ce mariage étoit né le prince Iwan, qui étoit encore dans la première enfance. C'est cet enfant, son petit-neveu, qu'elle nomma son successeur à la couronne, au préjudice de la princesse Elisabeth, fille de Pierre-le-Grand. Par une conséquence naturelle de ce choix, la régence devoit appartenir à la duchesse de Brunswick conjointement avec son époux. Mais le duc étoit généralement détesté, et l'impératrice conservoit toujours son ancienne foiblesse pour Biron. Munnich flatta cette disposition; et de concert avec Ostermann, il fit passer la régence entre les mains du duc de Courlande. Il sentoit sa supériorité sur ce favori, et il se flattoit de lui être nécessaire et de régner sous son nom. Mais quand l'impératrice eut fermé les yeux, il eut bientôt l'occasion d'être convaincu que Biron ne se souvenoit plus d'un si grand service. Il reconnut d'ailleurs que ce favori sans talens ne se soutiendroit pas dans le poste dangereux où il étoit placé, et que peut-être, pour prévenir une ruine inévitable il se rapprocheroit de la princesse Elisabeth : réunion qui seroit infailliblement le signal de la perte du feld-maréchal. Il résolut donc de prévenir la main qui alloit le frapper, en faisant rendre la régence à la duchesse de Brunswick. Cette entreprise n'étoit pas sans danger. Biron se méfioit d'autant plus du feld-maréchal, qu'il avoit lui-même la conscience de ses mauvais desseins à son égard. La nuit même fixée par Munnich pour l'exécution de son projet, il fut retenu à souper par le régent, qui, méditant aussi sa perte, l'accabloit de témoignages d'amitié. On raconte que le duc, qui étoit rêveur et agité, lui demanda tout-à-coup, au milieu de la conversation, si dans ses campagnes il avoit jamais entrepris quelque chose d'important pendant la nuit : à quoi Munnich, surpris de cette question, répondit sans se déconcerter, et même en conservant l'espèce de franchise qui faisoit son caractère, qu'il ne *se rappeloit pas d'avoir fait rien d'extraordinaire pendant la nuit : mais qu'au reste il avoit pour principe de ne jamais laisser échapper aucune bonne occasion.* Il mit ce principe en usage dès la nuit même. Biron, surpris dans son sommeil, fut envoyé à Pélim en Sibérie, et la princesse Anne fut proclamée régente.

Après un tel service, il n'y avoit point de récompenses que le feld-maréchal n'eût droit d'attendre; aussi reçut-il beaucoup de présens, soit en argent, soit en terre, parmi lesquelles on remarquoit la seigneurie de Wurtemberg en Silésie, que Biron avoit possédée, et il eut la place de premier ministre en

Digitized by Google

chef du conseil intime : mais il ne jouit pas long-temps de cette nouvelle dignité. Ostermann, qui, sous le règne précédent, avoit exercé cette place sans en avoir le titre, s'obstinoit à lui disputer une autorité qu'il regardoit comme son bien propre, et lui suscita mille obstacles : d'un autre côté, la foiblesse du caractère de la régente lui fit adopter une politique foible et incertaine qui ne pouvoit s'accorder avec celle de Munnich. Tandis que celui-ci signoit une alliance avec le roi de Prusse, elle promettoit ses secours à l'impératrice Marie-Thérèse. Plusieurs dégoûts de ce genre forcèrent le maréchal à offrir sa démission, qui fut acceptée. Mais sa retraite ne laissa point tranquille la régente, qui, naturellement timide, redoutoit l'explosion d'un ressentiment qu'elle sentoit s'être attiré : « La foiblesse, dit très-bien l'historien, » traîne toujours à sa suite la méfiance et quelquefois la dureté... » Pour se tranquilliser, elle eût peut-être relégué Munnich en » Sibérie, si sa favorite ne l'eût détournée de cette mesure » violente. » Aussi Munnich reconnut-il qu'il n'y avoit plus pour lui de succès à espérer en Russie, et il se disposa à retourner dans sa patrie; mais la princesse Elisabeth ne lui en laissa pas le temps : elle mit à profit l'insouciance de la régente, qui fermoit les yeux sur ses projets. Dans la nuit du 25 au 26 novembre 1741, elle se mit à la tête d'environ cent grenadiers de la garde Préobrasenski, et se fit proclamer impératrice. L'élévation de cette princesse étoit la perte de Munnich, qu'elle détestoit : elle nomma un tribunal, composé de ses ennemis, pour le juger : « On ne fit déposer contre lui, » dit M. de Haltem, que quelques simples soldats, vils mercenaires, qui, pour la plus petite récompense, étoient disposés à dire tout ce qu'on leur prescriroit. Munnich représenta au procureur-général du tribunal l'irrégularité de la » procédure; et, conservant au milieu de cette redoutable » séance la mâle fermeté qui fait braver le malheur : « Vous » ferez mieux, lui dit-il, d'écrire à ma place les réponses » qui vous conviendront; je les signerai sans les voir. » Le procureur-général eut l'insolence de le prendre au mot, Munnich signa ce qu'on lui présenta.

Condamné sur ces prétendus aveux, le vainqueur des Turcs parut au pied de l'échafaud avec la même contenance qu'il avoit montrée au milieu des batailles. Il écouta sans changer de visage l'arrêt qui le condamnoit à être écartelé, et le manifeste impérial qui commuoit cette peine en celle de l'exil; et l'impératrice laissant à chacun des condamnés une grace à demander, il se borna à solliciter la permission d'emmener son chapelain. Il fut envoyé à Pelim, en Sibérie, dans

Digitized by Google

l'habitation même où il avoit fait envoyer Biron un an auparavant, et dont, par un raffinement de haine, il avoit donné le plan de sa propre main. Au reste, sans vouloir affoiblir l'admiration que doit inspirer son héroïque fermeté, on peut remarquer en passant que l'exemple n'en étoit pas nouveau à la cour de Russie. Sous le règne de Pierre II, le prince Menzicoff, descendu de plus haut encore, avoit supporté son malheur avec la même résignation. Ces révolutions si fréquentes dans les cours despotiques, y tombent en général sur des victimes préparées à leur disgrace : c'est que ceux qui veulent y suivre la carrière dangereuse de l'ambition, n'ignorent pas à quels dangers ils s'exposent, et regardent l'exil ou le supplice comme les chances malheureuses de leur condition, à-peu-près comme le guerrier s'attend à être frappé par la mort au milieu même de ses victoires.

Munnich fut rappelé de Pelim par Pierre III, qui succéda à Elisabeth. Il avoit alors près de quatre-vingts ans. A six lieues de Pétersbourg, il rencontra son fils unique, et sa petite-fille Anne, qu'il n'avoit point encore vue. Cet illustre vieillard, dont l'aspect du supplice et un exil de vingt années n'avoient pu ébranler la constance, s'étonna de verser de douces larmes en se retrouvant au sein de sa famille. Pierre III, passionné pour la gloire militaire, reçut avec la considération qui lui étoit due, le vieux guerrier qui avoit tant honoré les armes de la Russie : heureux s'il avoit su mettre à profit ses sages conseils! Munnich reconnut bientôt que cet imprudent souverain marchoit à sa perte; mais il voyoit en lui son bienfaiteur, et il aima mieux s'exposer à tomber avec lui, que de ne pas le défendre jusqu'à la dernière extrémité. Jamais il ne se montra plus grand que dans la fatale révolution qui décida du sort de ce malheureux prince. Toujours calme en présence du danger, et trouvant encore des ressources au moment où tout paroissoit désespéré, il proposa à Pierre plusieurs partis qui l'eussent sauvé sans doute, s'il eût eu le courage de les suivre. Enfin, le voyant prêt à mettre bas les armes sans avoir combattu, il s'approcha de lui d'un air affligé, et lui demanda s'il ne savoit pas mourir en empereur : *Prenez*, lui dit-il, *un crucifix à la main; ils n'oseront vous toucher, et moi je me charge des dangers du combat.* Pierre persista dans sa résolution, et il alla se jeter dans les mains de ses bourreaux. Dès-lors Munnich n'eut plus qu'à fléchir avec tout le monde devant la nouvelle souveraine, et il parut le jour suivant parmi ceux qui alloient la féliciter : *Vous avez voulu combattre contre moi*, lui dit Catherine. — *Oui, Madame*, répondit-il; *mais c'est à présent mon devoir de combattre pour*

Digitized by Google

votre majesté, et je le remplirai avec le même dévouement. Munnich n'étoit plus à redouter : Catherine, voyant tout soumis à son empire, pouvoit sans risque faire célébrer sa générosité. Aussi, loin de lui faire un crime de sa reconnoissance envers celui qui l'avoit rappelé de l'exil, elle le traita avec une considération particulière, et voulut même employer ses talens et ses dernières forces au service de l'Empire.

Le goût de cette princesse pour les grandes entreprises la porta à reprendre les vastes desseins de Pierre-le-Grand : l'un de ceux que ce prince affectionnoit le plus, étoit la construction d'un port à Rogerwick, sur la Baltique. La conduite de cet important ouvrage fut confiée à Munnich, qui s'attacha à cette idée avec enthousiasme. Je ne m'apesantirai point avec son historien sur les difficultés d'un travail qui doit peu intéresser aujourd'hui, puisqu'il n'a eu aucun résultat, et n'a jamais été terminé. Qu'il suffise de dire que si Munnich porta dans cette entreprise toute l'ardeur d'un jeune homme, il y montra aussi ce triste égoïsme dont la vieillesse a tant de peine à se défendre, et qui lui fait attacher une importance exclusive à ses idées et à ses occupations. Dès ce moment, il importuna chaque jour l'impératrice de ses lettres et de ses sollicitations, il la fatigua de conseils et de remontrances, comme si les travaux du port Baltique eussent été la seule chose importante dans le gouvernement de toutes les Russies. Si quelque chose peut prouver dans Catherine un fonds de bonté naturelle, c'est que, malgré tant d'importunités, elle ne cessa de témoigner à ce vieux maréchal toute la considération à laquelle ses anciens services et son zèle lui donnoient droit; et que, jusqu'à sa mort, elle saisit toutes les occasions de lui accorder des distinctions flatteuses. Il rendit le dernier soupir le 16 octobre 1767, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans cinq mois et six jours.

Je terminerai cet article par quelques réflexions sur l'ouvrage que je viens d'analyser. J'ai déjà dit que le récit de M. de Halem paroissoit devoir inspirer une entière confiance. Je remarquerai cependant que, dans certains détails, il se trouve en opposition avec le témoignage de M. de Rulhière. On pense bien que, dans tous ces cas, le traducteur n'hésite point à se prononcer en faveur de son auteur ; mais les raisons qu'il en donne ne paroissent pas toujours très-convaincantes. Rulhière ayant écrit à Pétersbourg même, a dû y trouver des informations plus exactes que partout ailleurs. Il est vrai qu'il est aisé de voir à son style qu'il cherche à briller, et qu'on peut quelquefois soupçonner son imagination de chercher à embellir la vérité. Mais d'un autre côté, la partialité de

Digitized by Google

M. de Halem en faveur de son héros n'est pas moins visible, et a pu quelquefois lui faire illusion. Quoi qu'il en soit, ces différences tombent sur des circonstances assez peu importantes, pour qu'il soit inutile de chercher à reconnoître de quel côté peut être l'erreur.

L'exactitude et la bonne foi, qui sont sans doute les premières qualités d'un historien, ne sont pas les seules qui recommandent l'ouvrage de M. de Halem. Il raconte avec clarté et avec élégance; il entre bien dans les divers intérêts de ses personnages; il fait souvent sortir du fonds du sujet des réflexions judicieuses et solides. On doit donc des remercîmens au traducteur qui nous a fait connoître un ouvrage si intéressant, d'autant plus qu'en exceptant quelques traces de néologisme et quelques inadvertances, sa version est en général élégante et facile. Il dit, dans son Avant-Propos, qu'il a supprimé quelques longueurs; cela se croit sans peine : car ce seroit un vrai phénomène, qu'un ouvrage allemand qui n'auroit pas besoin d'être abrégé. Il ajoute qu'il a fondu dans le texte plusieurs morceaux que l'auteur a rejetés dans les notes; et c'est un soin dont on doit encore lui savoir gré. Les notes favorisent singulièrement la manie des dissertations, si générale chez les Allemands. Mais en France le goût est plus sévère : l'on ne veut point que le fil de la narration soit à tout moment interrompu, et l'on condamne avec raison une méthode trop facile, qui, en épargnant à l'écrivain les transitions, et en facilitant son travail, augmente beaucoup celui du lecteur. C.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Au Rédacteur du Mercure de France.

Monsieur,

Vous avez raison de dire que l'ouvrage annoncé dans le Journal du 18 juillet, numéro CCCXIII, sous le titre *de Vie de Frédéric II, roi de Prusse,* ou *Tableau des Evénemens historiques, militaires, politiques, littéraires, des Sciences et des Arts, sous le règne de ce prince,* par M. *Denina,* etc., n'est pas une nouvelle Vie de Frédéric II; mais ce n'est pas non plus un *Eloge que j'offre à l'admiration du public, et une troisième édition que je présente,* dites-vous, *malheureusement un an trop tard.* Permettez-

Digitized by Google

moi de vous dire, Monsieur, que c'est un ouvrage que j'ai fait il y a justement vingt ans; que, depuis la première publication, je n'y ai plus touché du tout, et que je ne puis nullement reconnoître cette troisième édition ou contrefaçon, que débite le libraire *Villet*, annoncée et critiquée dans ledit numéro CCCXIII du *Mercure de France*.

En 1786, quelques semaines après la mort de Frédéric II, je lus à l'Académie des Sciences et de Belles-Lettres de Berlin, un *Essai* d'Eloge du roi, qui l'avoit fondée, et qui m'y avoit attaché en qualité d'historien. Cet Essai ayant trouvé de l'approbation, je me vis engagé à lui donner plus d'étendue, et à le rédiger de manière qu'il pût servir de préliminaire aux Œuvres posthumes du roi auteur, qu'on venoit alors de livrer à l'impression. Je le fis de mon mieux, profitant non-seulement de ce qui avoit paru sur ce sujet, mais des notices particulières que je reçus de personnes respectables qui avoient connu Frédéric II à différentes époques. Je le livrai aux éditeurs desdites Œuvres posthumes, qui le publièrent en 1788, sous le titre d'*Essai sur la Vie et le Règne de Frédéric II*. L'ouvrage eut un prompt succès; de sorte que les éditeurs le remirent sous presse dans le cours de la même année 1788, à mon insu, craignant que, si j'en étois prévenu, je n'y fisse des corrections et des changemens qui en retardassent l'impression et le débit. On se contenta d'y ajouter, à la tête des pages, l'indication des chapitres, dont on ne s'étoit pas avisé auparavant, et d'exécuter les corrections indiquées dans l'*Errata*. On le réimprima, au reste, si conforme à l'édition précédente, qu'on ne voulut pas même l'annoncer comme une seconde édition. L'année suivante, l'ouvrage fut traduit en italien, et imprimé à Venise avec le même titre d'*Essai*, etc. Il fut en même temps contrefait à Liége, où l'on jugea à propos de l'intituler : *Nouvelle Vie de Frédéric II*. Loin de donner mon consentement à ce changement de titre, je n'en fus pas seulement prévenu, et je n'en ai eu connoissance qu'après le fait. J'en ai été vraiment fâché, parce que le titre d'Essai demandoit moins de détails, moins de profondeur, et me dispensoit sur-tout de relever des particularités qui pouvoient représenter le monarque philosophe et auteur sous un aspect moins favorable.

Mon intention étoit sans doute d'en dire plutôt du bien que du mal; mais je n'ai pourtant pas dissimulé ce qui n'étoit pas louable dans ses actions, ses écrits et ses principes. Je me suis sur cela plus clairement expliqué dans le sixième volume de mon *Histoire des Révolutions de l'Alle-*

Digitized by Google

magne, imprimée à Florence en 1804, et qui se trouve à Paris chez le libraire *Fantin*. Dans *la Prusse Littéraire*, qui devoit servir, et servit en effet de continuation à l'*Essai sur sa Vie et son Règne*, dont il est ici question, dans l'article *Frédéric II*, tom. 2, pag. 61—85, en considérant ce roi comme philosophe et auteur, j'en parle avec la même liberté avec laquelle j'ai parlé de Maupertuis, de Wolf, de Kant, de Klopstack, et des autres écrivains de son temps.

C'est aussi dans ce dernier ouvrage (1), plutôt que dans l'Essai précédent, qu'on trouve un tableau des événemens politiques, littéraires, des sciences et des arts, qu'annonce le frontispice appliqué à une contrefaçon sortie des presses d'un libraire-imprimeur de Liége en 1789, et qu'on débite à présent comme une édition de l'année courante 1807.

Au reste, je vois, Monsieur, avec une sorte de satisfaction que le dernier chapitre de cette Vie de Frédéric II, divisé en huit paragraphes, pag. 348—408, contenant des *réflexions sur son caractère et son administration*, vous a paru mieux écrit que les chapitres précédens : comme c'étoit là le premier ouvrage que j'écrivois en français, à l'exception de trois ou quatre Mémoires académiques, et de quelques Lettres sur le progrès des arts, il étoit naturel que, dans la continuation du travail, le style eût acquis plus de facilité ou de précision ; car je puis vous assurer qu'aucune main étrangère n'a écrit ce morceau, et que, quel qu'il soit, il est totalement de moi.

J'ai l'honneur d'être, etc. DENINA.

NOUVELLES POLITIQUES.

PARIS, *vendredi 7 août*

Le 2 de ce mois, à onze heures, le corps diplomatique s'est rendu au palais de Saint-Cloud, a été conduit à l'audience de l'EMPEREUR et ROI, par les maîtres et aides des cérémonies, dans les formes ordinaires, et introduit auprès de S. M., par S. Exc. le grand-maître. A cette audience ont été présentés à S. M.,

Par S. Ex. M. l'ambassadeur d'Autriche : M. le comte de Mier, chambellan attaché à l'ambassade.

(1) *La Prusse Littéraire*, ou Histoire abrégée de la plupart des Auteurs, des Académiciens et des Artistes qui sont nés, ou qui ont vécu dans les Etats prussiens, depuis 1741 jusqu'à 1786, par ordre alphabétique.

Digitized by Google

Par S. Exc. M. l'ambassadeur de Portugal : M. de Souza Rothelho, M. Carvalhal, M. Ferrao.

Par S. Ex. M. l'ambassadeur d'Espagne : M. le chevalier de Los-Rios, gentilhomme de la chambre, et colonel au service de S. M. T. C.; M. Camille Los-Rios, secrétaire d'ambassade en Portugal.

Par S. Ex. M. le ministre de Wurtemberg : M. de Vrolle, secrétaire de légation.

Par S. Exc. M. le grand-maître des cérémonies : M. de Vandeden, chambellan de S. M. le roi de Hollande, ministre près du roi de Naples; M. de Renesse, brigadier-écuyer de S. M. la reine de Hollande.

Après cette audience, l'Institut en corps a été introduit auprès de S. M. : M. Bervic, président de ce corps, a porté la parole. L'Empereur a accueilli avec bienveillance les hommages des membres de l'Institut, et s'est entretenu longtemps avec eux. (*Moniteur.*)

— Le 15 août, à onze heures du matin, S. M. l'Empereur se rendra à l'église de Notre-Dame. Le soir, le palais et le jardin des Tuileries seront illuminés. A neuf heures, il y aura concert sur la terrasse, et cercle dans les appartemens. Le 16, à cinq heures après midi, S. M. se rendra au Corps législatif. Le soir, le palais des Tuileries et le jardin seront illuminés comme le jour précédent, et il y aura cercle, concert et ballet dans les appartemens.

— M. Barente, auditeur du conseil d'Etat, est nommé sous-préfet de Bressuire (Deux-Sèvres).

— M. Joseph Gauthier, ex-membre du corps législatif, est nommé sous-préfet de Brives (Corrèze).

— La commission militaire extraordinaire, séant à Turin, département du Pô, réunie d'après un arrêté de M. le général Menou, commandant-général, etc. etc. des départemens au-delà des Alpes, a prononcé, dans le courant de juillet, sur un délit d'une espèce nouvelle en matière de conscription. La commission a reconnu que les nommés Prever et Castellar, habitans de la ville de Turin, avoient accaparé une grande quantité de remplaçans pour le département du Pô, et les avoient nourris à leurs propres frais dans des maisons particulières, pour les vendre ensuite à haut prix, aux conscrits qui voudroient se faire remplacer dans le service militaire. La commission a déclaré que ce commerce d'hommes étoit honteux, immoral et contraire à toutes les lois, et elle a condamné ceux qui faisoient ce trafic, à un an d'emprisonnement et à 2,500 fr. d'amende, ainsi qu'aux frais de la procédure. Il résulte de ce

Digitized by Google

commerce, que tel remplaçant ne reçoit qu'une somme très-peu considérable, tandis que l'intermédiaire entre lui et le remplacé, en reçoit une très-forte; ce qui est toujours au détriment des peuples. (*Moniteur.*)

— Une députation du sénat, à la tête de laquelle étoient S. Ex. le président, M. Lacépède, et les deux préteurs, M. le maréchal duc de Dantzick, et M. Clément de Ris, s'est rendue le 5 à Saint-Cloud pour complimenter S. M. le roi de Westphalie. Une députation du tribunat a été ensuite admise à l'audience de S. M.

Statut constitutionnel du Duché de Varsovie.

Titre Ier.

Art. Ier. La religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'Etat.

II. Tous les cultes sont libres et publics.

III. Le duché de Varsovie sera divisé en six diocèses; il y aura un archevêché et cinq évêchés.

IV. L'esclavage est aboli; tous les citoyens sont égaux devant la loi; l'état des personnes est sous la protection des tribunaux.

Tit. II. — *Du Gouvernement.*

V. La couronne ducale de Varsovie est héréditaire dans la personne du roi de Saxe, ses descendans, héritiers et successeurs, suivant l'ordre de succession établi dans la maison de Saxe.

VI. Le gouvernement réside dans la personne du roi. Il exerce dans toute sa plénitude les fonctions du pouvoir excutif. Il a l'initiative des lois.

VII. Le roi peut déléguer à un vice-roi la portion de son autorité qu'il ne jugera pas à propos d'exercer immédiatement.

VIII. Si le roi ne juge pas à propos de nommer un vice-roi, il nomme un président du conseil des ministres. Dans ce cas, les affaires des différens ministères sont discutées dans le conseil, pour être présentées à l'approbation du roi.

IX. Le roi convoque, proroge et ajourne l'assemblée de la diète générale. Il convoque également les diétines ou assemblées de district, et les assemblées communales. Il préside le sénat lorsqu'il le juge convenable.

X. Les biens de la couronne ducale consistent: 1° dans un revenu annuel de sept millions de florins de Pologne, moitié

Digitized by Google

en terres ou domaines royaux, moitié en une affectation sur le trésor public; 2°. dans le palais royal de Varsovie et le palais de Saxe.

Tit. III. — *Des Ministres et du Conseil d'Etat.*

XI. Le ministère est composé comme il suit : un ministre de la justice, un ministre de l'intérieur et des cultes, un ministre de la guerre, un ministre des finances et du trésor, un ministre de la police. Il y a un ministre secrétaire d'Etat. Les ministres sont responsables.

XII. Lorsque le roi a jugé à propos de transmettre à un vice-roi la portion de son autorité qu'il ne s'est pas immédiatement réservée, les ministres travaillent chacun séparément avec le vice-roi.

XIII. Lorsque le roi n'a pas nommé de vice-roi, les ministres se réunissent en conseil des ministres, conformément à ce qui a été dit ci-dessus, art. VIII.

XIV. Le conseil d'Etat se compose des ministres. Il se réunit sous la présidence du roi, ou du vice-roi, ou du président nommé par le roi.

XV. Le conseil d'Etat discute, rédige et arrête les projets de loi ou les règlemens d'administration publique, qui sont proposés par chaque ministre pour les objets relatifs à leurs départemens respectifs.

XVI. Quatre maîtres des requêtes sont attachés au conseil d'Etat, soit pour l'instruction des affaires administratives et de celles dans lesquelles le conseil prononce comme cour de cassation, soit pour les communications du conseil avec les commissions de la chambre des nonces.

XVII. Le conseil d'Etat connoît des conflits de juridiction entre les corps administratifs et les corps judiciaires, du contentieux de l'administration, et de la mise en jugement des agens de l'administration publique.

XVIII. Les décisions, projets de loi, décrets et règlemens discutés au conseil d'Etat, sont soumis à l'approbation du roi.

Tit. IV. — *De la Diète générale.*

XIX. La diète générale est composée de deux chambres, savoir : la 1re chambre ou chambre du sénat; la 2e chambre, ou chambre des nonces.

XX. La diète générale se réunit, tous les deux ans, à Varsovie, à l'époque fixée par l'acte de convocation émané du roi. La session ne dure pas plus de quinze jours.

XXI. Ses attributions consistent dans la délibération de la loi des impositions, ou loi des finances, et des lois relatives

Digitized by Google

aux changemens à faire, soit à la législation civile, soit à la législation criminelle, soit au système monétaire.

XXII. Les projets de lois rédigés au conseil d'Etat sont transmis à la diète générale par ordre du roi, délibérés à la chambre des nonces au scrutin secret et à la pluralité des suffrages, et présentés à la sanction du sénat.

Tit. V. — *Du Sénat.*

XXIII. Le sénat est composé de dix-huit membres, savoir six évêques, six palatins, six castellans.

XXIV. Les palatins et les castellans sont nommés par le roi. Les évêques sont nommés par le roi et institués par le Saint-Siége.

XXV. Le sénat est présidé par un de ses membres, nommé à cet effet par le roi.

XXVI. Les fonctions des sénateurs sont à vie.

XXVII. Les projets de lois délibérés à la chambre des nonces, conformément à ce qui est dit ci-après, sont transmis à la sanction du sénat.

XXVIII. Le sénat donne son approbation à la loi, si ce n'est dans les cas ci-après : 1°. Lorsque la loi n'a pas été délibérée dans les formes prescrites par la constitution, ou que la délibération aura été troublée par des actes de violence; 2°. lorsqu'il est à sa connoissance que la loi n'a pas été adoptée par la majorité des voix; 3°. lorsque le sénat juge que la loi est contraire, ou à la sûreté de l'Etat, ou aux dispositions du présent statut constitutionnel.

XXIX. Dans le cas où, par l'un des motifs ci-dessus, le sénat a refusé sa sanction à une loi, il invertit le roi, par une délibération motivée, de l'autorité nécessaire pour annuller la délibération des nonces.

XXX. Lorsque le refus du sénat est motivé par l'un des deux premiers cas prévus par l'art. XXVIII, le roi, après avoir entendu le conseil d'Etat, peut ordonner le renvoi du projet de loi à la chambre des nonces, avec injonction de procéder avec régularité. Si les mêmes désordres se renouvellent, soit dans la tenue de l'assemblée, soit dans les formes de la délibération, la chambre des nonces est par cela même dissoute, et le roi ordonne de nouvelles élections.

XXXI. Le cas de la dissolution de la chambre des nonces arrivant, la loi des finances est prorogée pour une année, et les lois civiles ou criminelles continuent à être exécutées sans modification ni changement.

XXXII. Lorsque le sénat a refusé sa sanction à une loi, le roi peut également, et dans tous les cas, nommer de nouveaux sénateurs, et renvoyer ensuite la loi au sénat. Néanmoins

Digitized by Google

le sénat ne peut se trouver composé de plus de six évêques, douze palatins et douze castellans.

XXXIII. Lorsque le roi a usé du droit établi par l'article ci-dessus, les places qui viennent à vaquer dans le sénat parmi les palatins et les castellans, ne sont pas remplies jusqu'à ce que le sénat soit réduit au nombre fixé par l'article XXIII.

XXXIV. Lorsque le sénat a donné son approbation à une loi, ou que le roi, nonobstant les motifs de la délibération du sénat, en a ordonné la promulgation, ce projet est déclaré loi et immédiatement obligatoire

Tit. VI. — *De la chambre des Nonces.*

XXXV. La chambre des nonces est composée : 1°. De soixante nonces nommés par les diétines ou assemblées des nobles de chaque district, à raison d'un nonce par district. Les nonces doivent avoir au moins 24 ans accomplis, jouir de leurs droits, ou être émancipés. 2°. De quarante députés des communes.

XXXVI. Tout le territoire du duché de Varsovie est partagé en quarante assemblées communales, savoir : huit pour la ville de Varsovie, et trente-deux pour le reste du territoire.

XXXVII. Chaque assemblée communale doit comprendre au moins six cents citoyens ayant droit de voter.

XXXVIII. Les membres de la chambre des nonces restent en fonctions pendant neuf ans. Ils sont renouvelés par tiers tous les trois ans. En conséquence, et pour la première fois seulement, un tiers des membres de la chambre des nonces ne restera en fonctions que pendant trois ans, et un autre tiers pendant six ans. La liste des membres sortant à ces deux époques, sera formée par le sort.

XXXIX. La chambre des nonces est présidée par un maréchal choisi dans son sein et nommé par le roi.

XL. La chambre des nonces délibère sur les projets de lois, qui sont ensuite transmis à la sanction du sénat.

XLI. Elle nomme à chaque session, au scrutin secret et à la majorité des suffrages, trois commissions composées chacune de cinq membres, savoir : commission des finances ; commission de législation civile ; commission de législation criminelle. Le maréchal-président de la chambre des nonces, donne communication au conseil d'Etat, par un message, de la nomination desdites commissions.

XLII. Lorsqu'un projet de loi a été rédigé au conseil d'Etat, il en est donné communication à la commission que l'objet de la loi concerne, par le ministre du département auquel cet objet est relatif, et par l'intermédiaire des maîtres des requêtes attachés au conseil d'Etat. Si la commission a des

Digitized by Google

observations à faire sur le projet de loi, elle se réunit chez ledit ministre. Les maîtres des requêtes chargés de la communication du projet de loi, sont admis à ces conférences.

XLIII. Si la commission persiste dans ses observations, et demande des modifications au projet de loi, il en est fait rapport par le ministre au conseil d'Etat. Le conseil d'Etat peut admettre les membres de la commission à discuter dans son sein les dispositions du projet de loi qui ont paru susceptibles de modifications.

XLIV. Le conseil d'Etat ayant pris connoissance des observations de la commission, soit par le rapport du ministre, soit par la discussion qui aura eu lieu dans son sein, arrête définitivement la rédaction du projet de loi, qui est transmis à la chambre des nonces pour y être délibéré.

XLV. Les membres du conseil d'Etat sont membres nés de la chambre des nonces. Ils y ont séance et voix délibérative.

XLVI. Les membres du conseil d'Etat et les membres de la commission des nonces ont seuls le droit de porter la parole dans la chambre, soit dans le cas où le conseil et la commission sont d'accord sur le projet de loi, pour en faire ressortir les avantages, soit en cas de dissentiment, pour en relever ou combattre les inconvéniens. Aucun autre membre ne peut prendre la parole sur le projet de loi.

XLVII. Les membres de la commission peuvent manifester leur opinion individuelle sur le projet de loi, soit qu'ils aient été de l'avis de la majorité de la commission, soit que leur opinion ait été celle de la minorité. Les membres du conseil d'Etat, au contraire, ne peuvent parler qu'en faveur du projet de loi arrêté au conseil.

XLVIII. Lorsque le maréchal-président de la chambre des nonces juge que la matière est assez éclaircie, il peut fermer la discussion et mettre le projet de loi en délibération. La chambre délibère en scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

XLIX. La loi ayant été délibérée, la chambre des nonces la transmet aussitôt au sénat.

Tit. VII. — *Des Diétines et Assemblées communales.*

L. Les diétines ou assemblées de district, sont composées des nobles, du district.

LI. Les assemblées communales sont composées de citoyens propriétaires non nobles, et des autres citoyens qui auront droit d'en faire partie, comme il sera dit ci-après.

LII. Les diétines et les assemblées communales sont convoquées par le roi. Le lieu, le jour de leur réunion, les opérations auxquelles elles doivent procéder et la durée de leur session, sont exprimés dans les lettres de convocation.

Digitized by Google

LIII. Nul ne peut être admis à voter s'il n'est âgé de 21 ans accomplis, s'il ne jouit de ses droits, ou n'est émancipé. L'émancipation pourra désormais avoir lieu à 21 ans, nonobstant toutes lois et usages contraires.

LIV. Chaque diétine, ou assemblée de district, nomme un nonce, et présente des candidats pour les conseils de département et de district, et pour les justices de paix.

LV. Les diétines sont présidées par un maréchal nommé par le roi.

LVI. Elles sont divisées en dix séries, chaque série est composée de districts séparés les uns des autres par le territoire d'un ou plusieurs districts. Deux séries ne peuvent être convoquées en même temps.

LVII. Les députés des communes sont nommés par les assemblées communales. Elles présentent une liste double de candidats pour les conseils municipaux.

LVIII. Ont droit de voter dans les assemblées communales : 1°. Tout citoyen propriétaire non noble ; 2°. tout fabriquant et chef d'atelier, tout marchand ayant un fonds de boutique, ou magasin équivalent à un capital de 10,000 florins de Pologne ; 3°. tous les curés et vicaires ; 4°. tout artiste, et citoyen distingué par ses talens, ses connoissances, ou par des services rendus, soit au commerce, soit aux arts ; 5°. tout sous-officier et soldat qui, ayant reçu des blessures ou fait plusieurs campagnes, auroit obtenu sa retraite ; 6°. tout sous-officier ou soldat en activité de service ayant obtenu des distinctions pour sa bonne conduite ; 7°. les officiers de tout grade. Lesdits officiers, sous-officiers et soldats, actuellement en activité de service, qui se trouveroient en garnison dans la ville où l'assemblée communale seroit réunie, ne pourroient jouir, dans ce cas seulement, du droit accordé par le présent article.

LIX. La liste des votans propriétaires est dressée par la municipalité, et certifiée par les receveurs des contributions. Celle des curés et vicaires est dressée par le préfet, et visée par le ministre de l'intérieur. Celle des officiers, sous-officiers, soldats, désignés dans l'article ci-dessus, est dressée par le préfet, et visée par le ministre de la guerre. Celle des fabricans et chefs d'ateliers et des marchands ayant un fonds de boutique, magasin ou établissemens de fabrique d'un capital de 10,000 flor. de Pologne, et celle des citoyens distingués par leurs talens, leurs connoissances et des services rendus, soit aux sciences, aux arts, soit au commerce, sont dressées par le préfet, et arrêtées chaque année par le sénat. Les citoyens qui se trouvent dans le dernier des cas énoncés ci-dessus, peuvent adresser directement leur pétition au sénat, avec les pièces justificatives de leurs demandes.

LX. Le sénat, dans tous les cas où il y a lieu de soupçonner des abus dans la formation des listes, peut ordonner qu'il en soit formé de nouvelles.

LXI. Les assemblées communales ne peuvent être convoquées en même temps, dans toute l'étendue d'un district. Il y aura toujours un intervalle de huit jours entre la réunion de chacune d'elles, à l'exception néanmoins de celles de la ville de Varsovie, qui peuvent être convoquées en même temps, au nombre de deux seulement.

LXII. Les assemblées communales sont présidées par un citoyen nommé par le roi.

LXIII. Il ne peut y avoir lieu, dans les diétines et dans les assemblées communales, à aucune discussion de quelque nature qu'elle puisse être, à aucune délibération, de pétition, ou de remontrance. Elles ne doivent s'occuper que de l'élection, soit des députés, soit des candidats, dont le nombre est désigné d'avance, comme il est dit ci-dessus, par les lettres de convocation.

Digitized by Google

Tit. VIII. — *Division du Territoire et Administration.*

LXIV. Le territoire demeure divisé en six départemens.

LXV. Chaque département est administré par un préfet. Il y a dans chaque département un conseil des affaires contentieuses, composé de trois membres au moins, et de cinq au plus, et un conseil-général de département, composé de seize membres au moins, et de vingt-quatre au plus.

LXVI. Les districts sont administrés par un sous-préfet. Il y a dans chaque district, un conseil de district composé de neuf membres, au moins, et de douze au plus.

LXVII. Chaque municipalité est administrée par un maire ou président. Il y a dans chaque municipalité un conseil municipal, composé de dix membres pour 2,500 habitans et au-dessous; de vingt pour 5000 habitans et au-dessous; et de trente pour les villes dont la population excède 5000 habitans.

LXVIII. Les préfets, conseillers de préfecture, sous-préfets et maires, sont nommés par le roi, sans présentation préalable. Les membres des conseils de départemens et des conseils de districts sont nommés par le roi, sur une liste double de candidats présentés par les diétines de districts. Il sont renouvelés par moitié, tous les deux ans. Les membres des conseils municipaux sont nommés par le roi, sur une liste double de candidats présentés par les assemblées communales. Ils sont renouvelés par moitié tous les deux ans. Les conseils de département et de district, et les conseils municipaux, nomment un président choisi dans leur sein.

Tit. IX. — *Ordre judiciaire.*

LXIX. Le Code Napoléon formera la loi civile du duché de Varsovie.

LXX. La procédure est publique en matière civile et criminelle.

LXXI. Il y a une justice de paix par district; un tribunal civil de première instance par département; une cour de justice criminelle par deux départemens; une seule cour d'appel pour tout le duché de Varsovie.

LXXII. Le conseil d'Etat, auquel sont réunis quatre maîtres de requêtes nommés par le roi, fait les fonctions de cour de cassation.

LXXIII. Les juges de paix sont nommés par le roi sur une liste triple de candidats présentés par les diétines de districts. Ils sont renouvelés par tiers tous les deux ans.

LXXIV. L'ordre judiciaire est indépendant.

LXXV. Les juges des tribunaux de première instance, des cours criminelles et des cours d'appel, sont nommés par le roi et à vie.

LXXVI. La cour d'appel peut, soit sur la dénonciation du procureur royal, soit sur celle d'un de ses présidens, demander au roi la destitution d'un juge d'un tribunal de première instance ou d'une cour criminelle, qu'elle croit coupable de prévarication dans l'exercice de ses fonctions. La destitution d'un juge de la cour d'appel peut être demandée par le conseil d'Etat, faisant les fonctions de cour de cassation. Dans ces cas seuls, la destitution d'un juge peut être prononcée par la loi.

LXXVII. Les jugemens des cours et des tribunaux sont rendus au nom du roi.

LXXVIII. Le droit de faire grace appartient au roi: seul il peut remettre ou commuer la peine.

Tit. X. *De la force armée.*

LXXIX. La force armée sera composée de 30,000 hommes de toute arme, présens sous les armes, les gardes nationales non comprises.

Digitized by Google

LXXX. Le roi pourra appeler en Saxe une partie des troupes du duché de Varsovie, en les faisant remplacer par un pareil nombre de troupes saxonnes.

LXXXI. Dans le cas où les circonstances exigeroient qu'indépendamment des troupes du duché de Varsovie, le roi envoyât sur le territoire de ce duché d'autres corps de troupes saxonnes, il ne pourroit être établi à cette occasion aucune autre imposition ou charge publique, que celles qui auroient été autorisées par la loi des finances.

Tit. XI. — *Dispositions générales.*

LXXXII. Les titulaires de toutes les charges et fonctions qui ne sont point à vie, y compris la vice-royauté, sont révocables à la volonté du roi, les nonces exceptés.

LXXXIII. Aucun individu, s'il n'est citoyen du duché de Varsovie, ne peut être appelé à y remplir des fonctions, soit ecclésiastiques, soit civiles, soit judiciaires.

LXXXIV. Tous les actes du gouvernement, de la législation, de l'administration et des tribunaux sont écrits en langue nationale.

LXXXV. Les Ordres civils et militaires précédemment existans en Pologne, sont maintenus. Le roi est le chef de ces Ordres.

LXXXVI. Le présent statut constitutionnel sera complété par des règlemens émanés du roi et discutés dans son conseil d'Etat.

LXXXVII. Les lois et règlemens d'administration publique seront publiés au Bulletin des lois, et n'ont pas besoin d'autre forme de publication pour devenir obligatoires.

Tit. XII. — *Dispositions transitoires.*

LXXXVIII. Les impositions actuellement existantes continueront à être perçues jusqu'au 1er. janvier 1809.

LXXXIX. Il ne sera rien changé au nombre et à l'organisation actuels des troupes, jusqu'à ce qu'il ait été statué à cet égard par la première diète générale qui sera convoquée.

Les membres de la commission de gouvernement,

Signé, MALACKOWSKI, *président*; GUTACKOWSKI, Stanislas POTOCKI, DZIALINTSKI, WIBICKI, BILINSKI, SOBOLEWSKI, LUSZCZEWSKI, *secrétaire-général.*

NAPOLEON, PAR LA GRACE DE DIEU ET LES CONSTITUTIONS, EMPEREUR DES FRANÇAIS, ROI D'ITALIE, PROTECTEUR DE LA CONFÉDÉRATION DU RHIN, nous avons approuvé et approuvons le statut constitutionnel ci-dessus, qui nous a été présenté en exécution de l'article V du traité de Tilsit, et que nous considérons comme propre à remplir nos engagemens envers les peuples de Varsovie et de la Grande-Pologne, en conciliant leurs libertés et privilèges avec la tranquillité des Etats voisins.

Donné au palais royal de Dresde, le 22 juillet 1807.

Signé NAPOLEON.

FONDS PUBLICS.

DU VENDREDI 7 août. — C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 85f 50c 60c 70c 86f 86f 25c 86f 86f 25c 00f 00c 00g 00f 00c 00c 00c 00c 00f 00c 00c *Idem*. Jouiss. du 22 sept. 1807, 82f 60c 00c. 00f 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1270f 0000f 00c 0000f

Digitized by Google

5.

(No. CCCXVII.)
(Samedi 15 Aout 1807.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

FRAGMENT

DU IIe LIVRE DE L'ART D'AIMER D'OVIDE. (1)

Il se trompe celui qui, pour servir sa flamme,
Va du front d'un poulain détacher l'hippomane.
Si des filtres étoient un amoureux poison,
Par ses filtres Médée eût retenu Jason ;
Circé de son palais n'eût pas vu fuir Ulysse.
Non, des enchantemens le magique artifice
Ne peut rien sur l'amour : loin de séduire un cœur,
Il y jette le trouble, y porte la fureur.
Loin de nous Canidie, et son art trop coupable !
Le secret d'être aimé, c'est de se rendre aimable.
Mais tu n'obtiendras pas ces innocens secrets
De ta seule figure et de tes seuls attraits :
Sois beau comme ce Grec vanté dans l'Iliade,
Comme Hylas qu'enleva l'amour d'une Naïade ;
Si tu ne veux pas craindre un second abandon,
Joins les dons de l'esprit à ce fragile don.
C'est un bien peu durable ; il décroît avec l'âge :
Le temps n'épargne pas les grâces du visage.
Dès que l'été paroît, la fille du printemps,
La violette meurt, et les lis n'ont qu'un temps ;

(1) La traduction en vers de ce poëme est sous presse.

Digitized by Google

La rose sèche et tombe, et son épine reste.
De la frêle beauté c'est l'image funeste.
Beau jeune homme, bientôt tes cheveux blanchiront,
Et les rides bientôt vont sillonner ton front.
Répare par l'esprit ce que l'âge t'envie :
La beauté de l'esprit dure autant que la vie.

M. DESAINTANGE.

SUR L'ASCENSION NOCTURNE DE M. GARNERIN,

DANS LA NUIT DU 4 AOUT 1807.

De l'ombre et du repos antique souveraine,
La Nuit, d'un voile sombre avoit couvert la plaine
Où Paris, des beaux-arts le fortuné séjour,
A nos regards surpris s'embellit chaque jour.
Sur son char ténébreux poursuivant sa carrière,
Les astres l'éclairoient de leur douce lumière.
Soudain un météore inconnu dans les cieux
D'une vive clarté vient éblouir ses yeux.
Du haut du firmament, que son ombre environne,
Elle voit dans les airs briller une couronne ;
Un char aérien, par cet astre emporté,
Dans le vague des cieux flotte avec majesté ;
Sur ce char un mortel, soutenu par l'audace,
S'élève, et dans les cieux semble chercher sa place.
La déesse en gémit, et suspendant son cours,
Au mortel téméraire elle tient ce discours :
« De quel droit oses-tu, fils mortel de la terre,
» De mon empire obscur pénétrer le mystère ?
» Ce n'étoit pas assez que des audacieux
» Eussent troublé la paix qui règne aux sombres lieux
» Où le Styx est couvert de mes voiles funèbres ;
» Ce n'étoit pas assez qu'au milieu des ténèbres,
» L'homme, suivant au loin des astres étrangers,
» Du perfide Océan eût bravé les dangers ;
» Aujourd'hui de l'audace il comble la mesure,
» Et toujours plus rebelle aux lois de la nature,
» Le genre humain du ciel envahit le séjour,
» Me brave sur mon trône, au milieu de ma cour.
» Mortel, qui que tu sois, respecte mon empire,
» Ou crains d'être puni d'un orgueilleux délire. »
L'audacieux mortel lui répond en ces mots :
« O Nuit, fille du Ciel, déesse du repos,

Digitized by Google

» Ces feux qui dans les airs forment un diadême,
» De celui d'un héros vous présentent l'emblême.
» O Nuit, en sa faveur, recevez dans les cieux
» D'un règne plein d'éclat ce signe radieux.
» La paix, que ce héros trouve dans la victoire,
» Mérite bien qu'au ciel on élève sa gloire.
» Sous ses heureuses lois nous verrons désormais
» Et les jours et les nuits embellis par la paix.
» Le Dieu qui chaque jour dispense la lumière
» A vu les faits brillans de sa valeur guerrière;
» Vous-même, à son retour, faites briller sur nous
» De l'astre de Fréjus le rayon le plus doux;
» Et cet astre toujours a, sous son influence,
» De l'Aigle des Français vu fleurir la puissance.
» Sous ce règne, fécond en prodiges fameux,
» Les arts prennent partout un élan généreux.
» Animé des regards de ce chef intrépide,
» Il n'est point de Français qui se montre timide.
» O Nuit! à notre essor pourquoi vous opposer?
» Pour lui plaire, il n'est rien que l'on ne puisse oser.
» Son nom saura du temps percer la nuit profonde:
» Sans honte on peut céder au conquérant du monde. »
La Nuit cède à ces mots, et du trône des airs
Laisse au rapide char les passages ouverts;
Mais, tandis que du ciel il parcourt l'étendue,
La déesse bientôt le cache à notre vue.

EDGAR ET LAURENCE.

ROMANCE.

Au temps jadis, par sa vaillance,
Le noble Edgar fut renommé;
Windsor garde la souvenance
De maint preux par lui désarmé.
D'amour il dédaigna les flammes
Pour chercher la gloire et l'honneur,
Et jamais les plus belles dames
N'eurent de pouvoir sur son cœur.

Pourtant un jour que son courage
L'avoit conduit dans un tournoi,
Son cœur, de l'amoureux servage
Fut bien près de subir la loi:

Digitized by Google

Les yeux de gente damoiselle
Troublèrent le fier chevalier ;
Il pâlit, et soudain loin d'elle
Précipita son dextrier.

C'est ainsi qu'il connut Laurence :
Sur son front brilloit la candeur ;
A son teint, roses d'innocence
Mêloient leur touchante langueur.
Comtes, barons, de cette belle
Se disputoient un seul regard ;
Mais de l'amour vive étincelle
Embrasa son cœur pour Edgar.

Réduite à l'aimer en silence,
On vit bientôt ses traits flétris ;
Sur son visage, la souffrance,
Hélas ! ne laissa que des lis.
Pauvre Laurence, à ton aurore
L'amour te conduit au tombeau !
Tel un souffle brûlant dévore
Le narcisse, amant du ruisseau.

Un jour que son ame abattue
Cédoit au besoin du repos,
En songe, d'une voie émue,
Elle laissa tomber ces mots :
« O de l'amour cruel martyre !
» Faut-il m'éteindre dans les pleurs,
» Et lorsque je meurs, n'oser dire :
» Edgar, c'est pour toi que je meurs ! »

Alix qui veilloit auprès d'elle,
Entendit ce cri douloureux ;
Pleine de tristesse et de zèle,
Elle s'en alla vers le preux.
Dans les tours du château gothique
Gémissoient les brises du nord,
Et la chouette prophétique
De Laurence annonçoit la mort.

« Ah ! soutenez mon espérance,
» Beau chevalier, lui dit Alix :
» Des sombres douleurs de Laurence
» Le secret enfin m'est appris :

Digitized by Google

Le cœur de la vierge modeste,
» En songe, a parlé sans détour ;
» Venez, à cette heure funeste,
» Pour vous elle expire d'amour. »

Cette voix, ce touchant langage,
D'Edgar attendrirent le cœur ;
Soudain de son noble visage
S'enflamme la chaste pâleur.
« Sèche tes pleurs, ange timide,
» Edgar finira tes tourmens ! »
Il a dit ; et dans l'ombre humide
D'Alix il suit les pas errans.

« Réveille-toi, pauvre Laurence,
» Lui dit cet amant adoré :
» Si j'avois connu ta souffrance,
» Tu n'aurois pas long-temps pleuré. »
Mais Laurence est pâle et muette,
Les pleurs d'Edgar mouillent sa main :
Ainsi sur l'humble violette
Brillent les larmes du matin.

« Ah ! lui dit la vierge éperdue,
» Que n'ai-je eu le sort de la fleur,
» Qui naît et qui meurt inconnue,
» L'amour n'eût pas brisé mon cœur !
» Promets à Laurence expirante
» De tes pleurs le deuil consolant.....
A ces mots, cette ame innocente
Aux cieux s'envola doucement.

D'Edgar, l'ame désespérée
Ne retrouva plus le repos ;
Partout sa raison égarée
Voyoit des spectres, des tombeaux.
Le jour, dans les bois les plus sombres
Il alloit cacher ses tourmens ;
Et la nuit, au milieu des ombres,
Sa voix la demandoit aux vents.

Mais enfin, dans un monastère,
Qui s'élevoit au bord des mers,
Il prit le cilice et la haire
Pour dompter ses chagrins amers.

Digitized by Google

Là, dans la nuit, quand sur la rive
Se brisent les flots écumans;
Il croit de Laurence plaintive
Entendre les gémissemens.

P. M. LORRANDO.

ENIGME.

Je parle bien en vain si l'on ne m'envisage :
Mon silence est ma voix, ma forme est mon langage.
Ce qu'on m'a dit, lecteur, c'est moi qui te le dis;
Tu dis ce que je dis, dis-moi donc qui je suis.

Par un Abonné.

LOGOGRIPHE.

De neuf pieds seulement, qui composent mon tout,
Six donneront un fruit très-agréable au goût;
Deux offriront un arbre; et quatre, une rivière;
Tu trouveras dans cinq un bitume odorant,
Un grand marché public, une arme meurtrière;
Dans trois, ce que jamais on n'excite en pleurant;
Et dans huit, pour tout dire, un Père de l'Eglise,
Ou, si tu l'aime mieux, certaine chose exquise
Qu'on servoit, nous dit-on.... Je n'achèverai pas;
Il faut te laisser seul franchir ce mauvais pas.
Cependant, je veux bien te dire par bonté
Que le mot que tu cherche est un fruit de l'été.

CHARADE.

J'ai vu mon entier,
Avec mon premier,
Manger mon dernier.

*Mots de l'*ENIGME, *du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Zéro*.
Celui du Logogriphe est *Cordon*, où l'on trouve *cor, roc, or, don*.
Celui de la Charade est *Car-lin*.

Digitized by Google

De Louis XIV et de ses Successeurs.

QUELQUES admirateurs de Louis XIV n'ont pas été contens de ses Œuvres, publiées, l'an dernier, en six vol. in-8°. ; et les invectives contre les éditeurs de ce Recueil ont été sans mesure. Que pouvoit-on cependant imaginer de plus utile à la gloire de ce roi célèbre, que de rassembler ainsi toutes ses lettres, toutes ses idées, toutes ses esquisses? Ce soin même n'étoit-il pas un hommage, et n'en devoit-il pas résulter un moyen de plus d'apprécier un si grand homme? Suffisoit-il de l'avoir jugé par les actes de ses ministres et par les Mémoires de ses contemporains? Ne convenoit-il pas de le considérer de plus près dans les écrits dictés ou ordonnés par lui, de suivre attentivement toutes ses traces des pensées qui ont été le plus véritablement les siennes? Et si les éditeurs ont porté la fidélité jusqu'au scrupule, si toutes les pièces qui composent leur Recueil sont d'une authenticité parfaite, que peut-on avoir à leur reprocher, sinon peut-être quelques-unes des observations qui leur sont propres, et qui occupent assez peu d'espace dans les six volumes?

Disons plus; il y a des lecteurs à qui ce Recueil a inspiré plus d'estime pour Louis XIV. A la vérité, la foiblesse, la nullité de ses talens militaires y est démontrée jusqu'à l'évidence : on ne sera plus tenté de l'élever au rang des héros, de le comparer à ceux dont le génie anime de grandes armées, dirige des mouvemens innombrables, prévoit les obstacles, combine les moyens, et décide la victoire. Mais enfin il ne ressemble pas non plus à ces monarques fainéans, qu'on a vu languir, avant lui, après lui, sur le même trône, indifférens à tous les besoins de l'Etat, incapables de les sentir et de les comprendre. Louis XIV, malgré les vices de son éducation, sut conserver et accroître l'activité naturelle de ses facultés; il acquit, par ses propres efforts, la plupart des connoissances et des habitudes de l'homme d'Etat; et depuis la mort de Mazarin, en 1661, il a réellement présidé à l'administration intérieure de son royaume. Ses lettres, ses écrits, les notes qu'il fournissoit au rédacteur de ses Mémoires, annoncent des observations délicates, des vues profondes, des résolutions fermes, de la stabilité dans les plans, des intentions généreuses, et de la droiture dans de grands desseins.

Digitized by Google

Depuis 1661 jusqu'en 1715, ce règne peut se diviser en deux époques. La première, qui se termine en 1685, est l'une des plus brillantes de notre histoire. Des triomphes, des bienfaits, des chefs-d'œuvre la remplissent; et le monarque, au milieu des hommes célèbres qui l'environnent, paroît digne en effet de toutes les gloires qu'ils font rejaillir sur lui. Ces talens politiques, guerriers, littéraires, que sa fortune a rassemblés autour de son trône, il les distingue, il les honore, il les protège contre l'envie, l'intrigue et l'intolérance. C'est à lui qu'ils doivent ce libre essor qui jette sur le nom français un éclat immortel.

Pourquoi faut-il que des conseillers perfides l'entraînent, en 1685, à proscrire six cent mille citoyens fidèles, paisibles, industrieux, à révoquer cet édit de Nantes, monument sacré de la sagesse et de la loyauté de son aïeul? On sait trop quelles violences précédèrent et consommèrent ce désastre; mais on n'en remarque point assez l'horrible influence. Tout décroît dès-lors, tout s'éclipse ou s'altère par degrés; l'hypocrisie, la misère, le faste et les revers occupent le reste d'un trop long règne. Les talens qui brillent encore ne s'élèvent plus sans péril. Racine disgracié meurt de sa disgrace même. Il n'est pas permis à Fénélon de publier en France son plus bel ouvrage; et Bossuet lui-même s'abstient de mettre au jour la défense des quatre articles de 1682. Le monarque implore, en 1710, l'humiliante paix d'Utrecht; il obtient de Rome, en 1713, un nouveau signal de persécutions religieuses; il n'expire qu'en léguant aux règnes suivans les germes de toutes les discordes et de toutes les adversités: des provinces désertes, un trésor vide, un crédit épuisé, des armées vaincues, des alliés infidèles, et des ennemis formidables.

Quelques panégyristes du dix-septième siècle se plaisent à opposer sa littérature à la philosophie du dix-huitième. Osons rendre plus de justice aux écrivains qui ont illustré le règne de Louis XIV, et ne les accusons point d'avoir manqué de philosophie. C'est de la profondeur et de l'indépendance de leurs pensées que leur style emprunte ses graces, son énergie, sa noblesse. Quel est, pour ne citer qu'un exemple, quel est l'écrivain du dix-huitième siècle plus philosophe que Molière? Qu'a-t-on fait, depuis 1700, de plus philosophique que Tartufe? Mais il est vrai que l'édit de 1685, ceux qui l'ont suivi, et les malheurs publics qu'ils ont amenés, ont imprimé peu-à-peu une direction nouvelle aux idées et aux travaux des hommes de lettres; et plus on croit avoir à se plaindre de cette direction, plus

Digitized by Google

on doit en détester la cause. Ce fut, n'en doutons point, le triste spectacle de tant de lois funestes qui exaspéra Bayle, Montesquieu, Voltaire, Rousseau, d'Alembert, et leurs disciples. Environnés d'objets moins affligeans, ils auroient eu d'autres pensées; plus libres, ils auroient été moins hardis; et leurs talens, appliqués à des sujets moins épineux, obtiendroient aujourd'hui des hommages plus unanimes. Quelle que soit la littérature du dix-huitième siècle, moins élégante ou plus instructive que celle du dix-septième, elle est ce que les lois de Louis XIV l'ont forcée d'être; et ce caractère philosophique par lequel on veut absolument la distinguer, n'est au fond que la vive empreinte des entraves politiques et religieuses qu'elle avoit à secouer.

Rien n'est plus affreux sans doute que la licence, la sédition, la révolte; et s'il étoit convenu que le mot de philosophie ne signifie que tout cela, il seroit assurément le plus odieux de la langue. Mais alors aussi il en faudroit inventer un autre pour exprimer l'amour de la sagesse, la recherche de la vérité, l'activité de l'esprit, l'étendue des pensées, le progrès de la raison, la dignité des mœurs, la franchise et l'énergie des vertus. Il nous paroît plus simple de ne pas dénaturer ainsi les vocabulaires anciens et modernes, et de conserver au mot de philosophie le sens honorable qu'ils s'accordent à lui donner. Tous les siècles ont révéré sous ce nom les lumières et les vertus de Socrate dans la vie privée, et de Marc-Aurèle sur le trône. Un philosophe est un sage, un esprit éclairé, un homme de bien, un citoyen paisible, un sujet fidèle. Il oppose à toutes les turbulences, à tous les fanatismes, le calme de ses pensées et de son caractère; à tous les excès, une modération inflexible. Une des plus vénérables maximes de l'antiquité, est celle qui fixe le bonheur des cités à l'époque où la philosophie les gouvernera, soit que l'héritier d'un trône devienne philosophe, soit que l'héroïsme, le génie et les bienfaits d'un philosophe le placent à la tête d'un vaste empire: *Tùm demùm civitates beatas fore, cùm reges philosopharentur, aut philosophi regnarent.*

Depuis Socrate jusqu'à Malesherbes, des philosophes ont été proscrits dans tous les siècles. Depuis Anytus jusqu'à nos jours, la vérité et la vertu n'ont jamais manqué de persécuteurs. Il n'est aucun temps, et presqu'aucun lieu, où l'on n'aperçoive les efforts de la raison et ceux de l'intolérance, les triomphes alternatifs de l'une et de l'autre. Si le dix-huitième nous paroît si éminemment philosophique, c'est parce que nous en sortons à peine, et qu'il vit encore

Digitized by Google

dans nos souvenirs et nos habitudes; c'est parce qu'à toute époque on est disposé à regarder les progrès les plus récens de l'esprit humain comme les plus grands qu'il ait encore faits; c'est, enfin, parce que les persécutions ont ranimé, depuis 1685, les querelles religieuses, et provoqué un examen sévère de plusieurs questions délicates.

On reproche chaque jour à la philosophie les troubles qui ont terminé le dix-huitième siècle. Il seroit plus aisé de prouver qu'elle avoit indiqué les seuls moyens de les prévenir; qu'ils sont nés précisément du mépris de ses conseils, de la résistance à ses lumières. Mais ces troubles, enfin, si cruels et si déplorables, y apportera-t-on quelque remède par ce soin qu'on prendra sans cesse d'en retracer et d'en exagérer l'image?

La guerre n'est, de sa nature, qu'un fléau; et c'est ainsi sur-tout que la considèrent les héros qu'elle immortalise. Cependant, lorsque des triomphes et des traités viennent de raffermir les droits d'un grand peuple, de rouvrir et d'agrandir les sources de sa prospérité, la reconnoissance efface jusqu'au souvenir des malheurs que les combats ont entraînés.

Les révolutions ressemblent à la guerre; elles sont des calamités presqu'aussi vastes, et non moins inévitables, quand les gouvernemens ont vieilli dans l'inertie ou dans l'erreur, les nations dans la détresse ou dans l'opprobre. L'un des plus constans et des plus tristes résultats de l'histoire, c'est qu'il n'appartient souvent qu'aux révolutions de rajeunir les peuples, d'épurer les institutions, de ranimer l'énergie publique. En gémissant de la violence de ces crises, il faut déplorer encore plus les égaremens qui les avoient provoquées. Heureux l'Empire au sein duquel un gouvernement fort et sage en prévient invinciblement le retour!

Il y auroit de la témérité à vouloir déterminer le degré précis de dépérissement où la France auroit pu descendre, si les abus et le calme de l'ancien régime s'étoient prolongés vingt ans de plus. On peut affirmer seulement qu'elle n'eût acquis ni les nouvelles provinces, ni la toute-puissance militaire, ni l'ascendant politique, qui lui assurent aujourd'hui une place si éminente parmi les plus grands Empires. Rien assurément ne lui promettoit en 1786 les destinées florissantes qui viennent de commencer pour elle; et l'on étoit loin d'espérer, de cette troisième dynastie, de jour en jour plus caduque, des prodiges et des bienfaits pareils à ceux du héros qui s'est élancé du sein des orages pour fonder la quatrième.

Digitized by Google

Des rois qui se proclamoient les chefs de la noblesse, qui ne professoient le culte de leurs aïeux qu'en proscrivant les autres cultes, qui ne savoient récompenser que les hasards de la naissance ou de la catholicité, de tels rois étoient bien moins ceux de la nation que ceux d'une caste ou d'une secte. Le caractère de la quatrième dynastie est d'être purement nationale. La gloire de l'*Empereur des Français* est d'être en effet tout ce qu'exprime ce titre auguste. C'est le mérite seul qu'il cherche, qu'il emploie, qu'il récompense dans tous les rangs de la société; ce sont les talens que son génie appelle, en quelque circonstance, tranquille ou terrible, qu'ils aient éclaté. Il a extirpé jusqu'aux derniers germes des abus et des désordres auxquels toutes les administrations de la troisième dynastie étoient livrées; et de sa main victorieuse il a établi d'une manière positive le principe de la tolérance religieuse, qui a été si méconnu dans tous les temps. Il ne croiroit pas avoir assez réparé les malheurs de la révolution, s'il ne guérissoit radicalement les maux plus profonds qui l'ont précédée.

Que le culte de la majorité des Français ait une existence plus solennelle, le Concordat lui garantit un tel avantage; mais que cet hommage aux croyances de la multitude tende à proscrire ou à flétrir les opinions du petit nombre, cette hypothèse est par trop absurde : les actes par lesquels l'Empereur n'a cessé de rassurer les consciences ont trop d'éclat pour la permettre; et ce n'est point dans la quatrième dynastie qu'on espère, quand on se promet le retour des violences, des exclusions, des anathèmes : on ne peut attendre, sous le règne de Napoléon, que des lois justes et bienfaisantes. L'intolérance, qui, après avoir égaré les gouvernemens, a toujours fini par ne pas les tolérer eux-mêmes, l'intolérance va perdre de plus en plus son crédit sur la terre; et il faudroit la *reléguer dans le ciel*, si notre religion sainte et pure nous permettoit de supposer, comme autrefois, des dieux pervers, des divinités malfaisantes.

H. P. O.

Digitized by Google

Théorie du Beau dans la Nature et les Arts, ouvrage posthume de P. J. *Barthez*, médecin de l'Empereur et du Gouvernement, ancien chancelier de l'Université de Médecine de Montpellier, conseiller d'Etat, membre de la Légion-d'Honneur et de presque toutes les célèbres Académies de l'Europe; mis en ordre et publié par son frère, avec la Vie de l'auteur. — A Paris, chez Léopold *Collin*, libraire, rue Git-le-Cœur, n°. 14; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17. De l'imprimerie de Crapelet (1807).

Le nom de Barthez, qui honore les sciences, et particulièrement celle de la médecine, ne leur appartiendra plus exclusivement; et l'ouvrage de la *Théorie du Beau* permet aux lettres de le réclamer. Son auteur sera placé plus d'une fois, par ceux qui les cultivent, au rang de ces génies dont les idées originales font des chefs de doctrine, et leur sagesse des autorités. L'ouvrage de la Théorie du Beau peut trouver, en plusieurs points, des contradicteurs; mais, en beaucoup d'autres, il surprendra par la profondeur de ses aperçus. On s'étonnera qu'un homme, livré toute sa vie aux méditations médicales, aux exercices continus du praticien, manquant, on peut le dire, de loisirs pour détourner son esprit vers l'étude des autres arts, ait pourtant surpris ou deviné leurs secrets; on s'étonnera de l'entendre parler en orateur, de l'éloquence; en poète, de la poésie; en compositeur, de la musique; en véritable artiste, de tous les arts. Mais ne faisons pas d'avance, et comme pour surprendre la confiance du lecteur, l'éloge de cet ouvrage que son analyse doit établir par preuve, et mettre par conséquent au-dessus du doute.

La Théorie du Beau a été trouvée dans les manuscrits de M. Barthez; et c'est l'un de ses dignes frères, écrivain lui-même, auteur du roman moral d'*Elnathan*, qui vient de publier cette savante production. Il l'a fait précéder de la Vie de son frère. Dans ce précis, il paie un juste tribut d'hommages à cette ombre illustre: ici, c'est le cœur, autant que l'esprit, qui s'acquitte. Voulant m'occuper beaucoup de l'ouvrage de M. Barthez, je renvoie le lecteur aux détails intéressans qui concernent sa personne.

A la suite de sa Vie est placée l'Introduction de l'ouvrage; et les premières lignes de cette Introduction consacrent cette vérité, que *ce n'est point dans l'état primitif, que l'on a*

Digitized by Google

supposé souvent avoir été pour l'homme l'état de nature, mais dans la société, que peut se former et se développer en lui le sentiment de la beauté.

Le sentiment de la beauté est en effet un fruit de la réflexion, que développe l'esprit d'observation et de rapprochement, qui lui-même est un fruit de la civilisation. Ce sentiment n'existe donc point, ou n'existe que vaguement dans les sociétés errantes, où ne vit pas le sentiment des arts; car en même temps qu'eux naît l'idée du *beau*, qui s'étend avec eux, et toujours participe de leurs progrès. Telle fut sa marche dans la Grèce; telle elle ne fut point dans l'Egypte, où le sentiment du *beau* resta, comme on a dit qu'y restèrent les arts eux-mêmes, *stationnaire*.

Envisageons toujours deux hommes dans l'homme, l'homme physique et l'homme intellectuel. Dans les sociétés sauvages, l'on ne connoît, j'oserai même dire, l'on ne cultive que l'homme physique : là sont ignorées, et par conséquent négligées, les facultés de l'esprit et celles du chef-d'œuvre des dieux, celles de l'ame. L'homme, dans ces sociétés, ne jouit donc pas dans toute leur plénitude des bienfaits de la divinité : l'homme y est incomplet, puisqu'il n'est qu'une partie de lui-même, et qu'on n'y remarque de lui que la plus imparfaite.

Les jouissances qu'on puise dans la culture des facultés de l'esprit ajoutent aux jouissances des sens, en augmentant leur activité, les enrichissant eux-mêmes de facultés nouvelles, et leur donnant une délicatesse de perceptions qu'ils n'eussent pu, sans l'influence de l'ame, ni connoître ni soupçonner : j'ajouterai qu'elles remplissent les vides de la vie, les interstices trop nombreux de ses plaisirs; et que là, semant d'intéressans épisodes, elles préviennent l'ennui, ce poison lent qui la consume. L'ame, pénétrée et nourrie des sucs de la science et des arts, ouverte au sentiment du beau, en éprouve la passion. Dans cet heureux état, toute autre affection équivoque ou malfaisante, tout penchant vicieux a fui loin d'elle. Que de cœurs sauvés par la culture d'un seul art! Car ici la raison, cette raison si superbe seroit impuissante, et son secours inefficace. Une illusion ne se détruit que par une illusion : or, qui niera l'heureuse diversion que font aux souffrances de l'ame les brillantes illusions des arts?

A cet avantage joignez cet autre : l'ame prend les habitudes et comme l'allure de l'esprit. Or, l'esprit, incessamment livré à la contemplation des beautés de la nature et des arts, fait à l'ame un besoin de la contemplation du

Digitized by Google

grand, *du beau moral.* Les affections de même nature deviennent son aliment habituel. Des grandes pensées naissent les grandes actions : « L'esprit de l'homme ainsi » éclairé, dit M. Barthez, et perfectionné par l'étude des » lettres et de la philosophie, conçoit les vertus auxquelles » l'homme peut s'élever d'une manière beaucoup plus par- » faite et plus grande que ne peut le concevoir un pâtre, un » laboureur, ou tout autre homme d'une condition obscure, » dont l'éducation n'a point étendu les lumières naturelles. » Celui-ci ne peut que parcourir sans cesse un cercle de » vertus communes, dans lequel il est entraîné, comme » automatiquement, par la nécessité, l'habitude et l'exemple » de ses pareils. »

Et quand le sentiment du beau, qu'on a puisé dans la méditation et la culture des arts, n'auroit d'autre utilité que de rendre la vertu aimable, qui oseroit calomnier ces arts, qui sont la source de ce sentiment? Le cœur qui s'en est rempli se figure alors la vertu, telle qu'il a vu figurer les chefs-d'œuvre de la sculpture et de la peinture, revêtue des plus dignes et des plus séduisantes formes; et, pleine d'attraits pour lui, il la suit et il l'adore.

Inspiré par la lecture de *l'Introduction à la Théorie du Beau*, j'ai jeté ces idées, qui se rapportent à celles de l'auteur. Je passe à l'ouvrage lui-même, bien plus fécond en heureuses pensées de tout genre, et contre la séduction desquelles il faut se tenir en garde, de peur d'être entraîné à produire plusieurs volumes, alors qu'on a pour tâche de ne rendre compte que d'un seul.

Cet ouvrage est divisé en discours (au nombre de sept), qui sont eux-mêmes divisés en sections. Le premier discours, comme cela devoit être, a pour titre : *Du Sentiment de la Beauté.* Il falloit d'abord faire connoître quel il est, avant de rechercher par quels procédés ou artifices il se forme.

Je suis fâché de commencer par n'être pas de l'avis de l'auteur, du moins du principe qu'il pose, dès ses premières lignes, que *la beauté n'existe point par elle-même, et dans les objets que nous trouvons beaux; qu'elle n'est qu'une relation qu'ils ont avec nous*, etc.

Sans doute il y a *un beau relatif*, sur-tout en matière d'arts; mais il y a aussi un beau subsistant en soi, que s'accordent à reconnoître presque tous les yeux et tous les goûts. Entre le beau *relatif* et le beau *positif*, il est un beau douteux ou *de convention* qu'on peut nier ou admettre; mais, quant à un beau réel (ici, les éclaircissemens me sont inter-

Digitized by Google

dits, sous peine d'être accusé de faire un Traité); quant à *un beau réel*, dis-je, son existence ne peut être révoquée en doute, à moins de douter aussi du sentiment qui en émane. Il est, par exemple, telle action héroïque, tel écrit sublime, tel héros, tel grand poète, que tous les esprits bien organisés ont admiré ou admirent. Dira-t-on que cette sorte de beau n'a qu'une existence relative? Ne sera-t-il qu'*effet*, lorsqu'il est prouvé qu'il est *cause* dans ces mouvemens d'admiration qui agitent notre ame? Est-ce que cet homme illustre, ou ce fait remarquable, ne seroient l'un et l'autre que par rapport à notre manière de l'envisager, et non par eux-mêmes? Je pense que Platon, raisonnant en sens inverse, et se formant *du beau* une idée à part de son objet, a peut-être trop cédé aux prestiges de son imagination brillante; mais M. Barthez tombe, je le pense, dans un autre extrême, lorsqu'il ne fait *de la beauté* qu'un objet de relation et purement dépendant; que dis-je? qu'un objet négatif, comme *le froid*, comme s'il n'y avoit pas déjà beaucoup à dire pour ou contre ce système de Brown, touchant le calorique.

M. Barthez ne reconnoît-il pas cependant un peu plus loin l'existence indépendante du beau, lorsqu'il parle « *des* » *conditions particulières qui doivent exister* dans les divers » genres d'objets, pour qu'ils puissent exciter le sentiment » *de leur beauté?* » Si l'accomplissement de ces conditions est de rigueur, pour exciter ce sentiment, il faut reconnoître que le beau *existe*, alors que les objets offrent en eux *ces conditions remplies*. Raisonner autrement, c'est raisonner subtilement, et non franchement; car nul effet sans cause. Un grand génie, un grand talent, le génie de *Napoléon*, le talent de M. *Barthez* excitent mon admiration, mon estime. N'est-ce ici encore qu'*un beau relatif?* Ce beau que j'admire existe bien clairement hors de moi; et, par réflexion, il provoque en moi ce mouvement que je nomme *admiration*. Ce sera donc *le sentiment*, c'est-à-dire l'effet, et non *le beau*, c'est-à-dire l'objet ou la cause, qui sera *relatif*. Et alors ne pourroit-on pas dire au contraire que c'est bien le sentiment du beau qui n'existe pas de lui-même, puisqu'il ne commence qu'alors qu'il est excité par l'objet qui le frappe, que postérieurement, et par une conséquence de la vue de cet objet? Je pense pourtant que, une fois né, il est très-prononcé, très-réel; mais je pense aussi, *à fortiori*, que l'objet a, comme lui, son existence très-distincte et très-indépendante des affections, qui ne sont que ses effets.

M. Barthez, à l'exemple de Winckelmann, a su distin-

Digitized by Google

guer *la perfection* d'avec *la beauté*. La perfection! C'est elle qui est *relative*. Tous les yeux et tous les goûts peuvent être plus ou moins juges de ce qui est *beau*. Il n'y a que des yeux et des goûts éclairés qui le soient de ce qui est ou seroit *parfait*; car il faut être, avant tout, instruit des procédés qui mènent à la perfection.

Je répète que tous les yeux et tous les goûts peuvent être plus ou moins juges de ce qui est *beau*: et il est en effet *un beau* que nous sentons naturellement, et même dès l'enfance, comme en vertu d'une disposition innée. En celui-là, il n'y a rien, ou presque rien de relatif. Il en est un autre (celui qu'on sent dans les arts) qui n'existe, je l'accorde, que fugitivement et superficiellement pour le vulgaire, et qui se fait sentir, aux esprits éclairés seulement, dans toute sa plénitude. Ici, il y a sans doute plus de relatif que là-haut; mais il y a encore un positif qu'on ne peut nier. Je dois faire remarquer que M. Barthez, parlant du beau, le considère et dans la nature et dans les arts; et c'est par cette raison que j'ai cru devoir combattre sa doctrine.

Le second discours roule sur *les agrémens qui, étant attachés à certaines combinaisons des sons, peuvent être les élémens du sentiment de la beauté.*

Or, M. Barthez prononce d'abord que, « entre les objets » des divers sens, il n'y a que ceux des sens de *la vue* et de » *l'ouïe* qui puissent produire des sensations agréables, dont » résultent les sentimens de la beauté. »

Cette décision n'est-elle pas un peu tranchante? Le toucher, dans les ténèbres, ne distingue-t-il pas la beauté des formes (bien sentir, c'est voir); l'odorat, la beauté des fleurs qui parfument l'atmosphère; et le goût, celle d'un fruit, éclairé par sa saveur?

Ce discours ou chapitre est plein de recherches savantes que l'auteur appuie sur des autorités reçues et estimées, telles que Sulzer, Métastase, le père Martini, l'abbé Arnaud, Chabanon, Grétry, et autres grecques et latines, desquelles ces modernes ont eux-mêmes étayé l'édifice systématique par eux élevé, soit à tous les arts en général, soit à celui de la musique en particulier.

A propos des effets de la musique chez les anciens, effets supérieurs à ceux de la musique moderne, effets d'autant plus surprenans, qu'il paroît (et c'est une remarque du père Martini et de quelques autres), qu'il paroît que ces anciens ne connoissoient pas l'harmonie proprement dite, M. Barthez rapporte sa supériorité sur la nôtre, à ce défaut même d'harmonie, c'est-à-dire, à sa simplicité. Cette observation

Digitized by Google

vation me semble lumineuse. Qu'on y réfléchisse : dégagé de la partie scientifique, cet art devoit être un langage plus naturel, et, comme étant moins composé, plus perceptible par les sens et par l'ame. Aujourd'hui, les accens étudiés de l'art, mêlés aux accens inspirés du cœur, partagent celui-ci entre les sensations qui lui sont propres, et les combinaisons qui appartiennent à l'esprit.

« J'observe, dit M. Barthez, que les effets d'expression » que produit la mélodie, sont d'autant plus puissans, que » son exécution est plus dégagée d'ornemens qui lui sont » étrangers. »

Depuis plusieurs années, les grands effets de la musique s'affoiblissent, et bientôt seront perdus; car, depuis plusieurs années, l'on s'éloigne de la musique dramatique. L'on a transporté dans l'art musical, comme l'ont fait dans l'art poétique, quelques versificateurs modernes (et je me garderai bien de les honorer du titre de poètes): l'on y a transporté je ne sais quelle manie *enquêteuse*, diroit Montaigne, *de difficultés*. Il semble que ce qu'ils craindroient le plus, ou que leur plus grand effort seroit d'être simples. Au chant d'expression, ont succédé les roulades, les roucoulemens, et l'on pourroit dire *les gloussemens*. De cette manière, l'exécution tombe dans une monotonie fatigante, et le chant sort du gosier, non de l'ame. Aussi ne s'adresse-t-il plus qu'à l'oreille, bientôt fatiguée elle-même, quand le cœur n'est pas de moitié dans l'intérêt.

M. Barthez considère et signale diverses causes générales *de la supériorité des effets de la musique des anciens ;* mais ses recherches deviennent ici trop scientifiques et trop techniques pour entrer dans le cadre d'une simple analyse. Il traite, dans cet intéressant chapitre, des combinaisons des sons, du rhythme, de ses retours périodiques, de son pouvoir, de ses caractères, etc. Ce chapitre entier s'offre à la méditation du lecteur. Je passe au troisième, dont voici le titre : *Du beau dans les arts imitatifs, ou dans la peinture et la sculpture.*

M. Barthez attaque le principe de Batteux, qui a dit que *tous les beaux arts ont pour objet l'imitation de la nature*.

Eh ! quel est donc, peut-on demander, l'objet des arts, autre que cette imitation ? Ou, si tel n'est pas leur but, pourquoi est-il reçu que l'artiste le plus habile est celui qui s'est le moins éloigné de la nature, en rendant les productions ou les effets de la nature?

« A parler exactement, continue M. Barthez, les seuls

Digitized by Google

» arts qui sont essentiellement *imitatifs*, sont la peinture et » la sculpture. »

Ces deux arts le sont en effet plus que les autres; mais la poésie, qui est une autre peinture, est aussi une science *imitative*, ou pour mieux dire *imitatrice*. Pour détruire cette assertion, ce ne seroit pas aller droit à la preuve que d'argumenter de cette sorte *d'idéal* qui entre dans la poésie, et qui entre de même, et toujours, dans les deux arts qu'on vient de nommer. Qu'est-ce que cet *idéal?* Il est formé par un ingénieux travail de l'esprit, qui, calculant les distances et les perspectives, a créé ce qu'on nomme le *grandiose*, cet artifice nécessaire pour que les objets soient en rapport avec les sens, et regagnent, dans une exagération bien entendue de leurs formes, ce qu'ils doivent inévitablement perdre dans l'éloignement. Cet *idéal* n'est pas toujours, il est vrai, renfermé dans ces limites. Il les franchit, par exemple, dans les héros d'Homère et de l'Arioste; mais pourtant ces héros tiennent encore à la nature par leurs passions; et c'est par ces passions sur-tout, c'est-à-dire par ce qui les rapproche le plus du modèle, qu'ils nous plaisent et nous font illusion. Que leurs passions, après cela, soient colossales comme leur stature, peu importe dès-lors qu'elles sont en perspective, et qu'entre ces êtres imaginés, mais imités d'êtres réels, tout est en proportion. L'ensemble de ces hommes extraordinaires est formé de traits empruntés de l'homme ordinaire, et sont seulement agrandis. C'est en cette dernière opération que réside *l'idéal*. Des beautés réunies de cinq filles choisies de Cos, le pinceau de Zeuxis forma une Hélène; mais alors même son art n'eut pas d'autre objet qu'une parfaite imitation de la nature, puisqu'elle lui fournissoit les traits dont il composoit son ensemble : et *l'idéal*, à proprement parler, existoit encore ici, dans *l'ensemble* seulement.

J'irai plus loin, et je dirai que ce qui est produit par l'artiste, même *idéalement*, étoit ou est dans la nature. Réunir des beautés éparses; rapprocher d'agréables accidens qui ne frappoient dans le grand tableau de la vie, ou de la terre, ou du ciel, que par intervalles; lier entr'elles d'intéressantes circonstances que la nature n'offroit que séparées : voilà l'opération ou du peintre ou du poète; mais, s'il ne l'imite pas cette fois dans son ensemble, il forme un ensemble de ses divers traits; et plus il les a rendus au naturel, plus il excelle. Tant pis ensuite pour les poètes ou les peintres, qui se faisant plus savans que la nature, l'ont, je le dirai, *faussée*, et non *surpassée*, comme disent quel-

Digitized by Google

ques personnes. Des peintres, pleins de génie, tels que le Tintoret et Rambrandt, ont pu, en opérant une sorte d'hymen, plutôt inattendu que forcé, entre des couleurs tranchantes, aller jusqu'à produire des contrastes qu'on n'a pas remarqués dans la nature, et en obtenir de surprenans et merveilleux effets; mais ces couleurs encore étoient prises sur la grande palette, et fournies par l'observation et l'imitation des objets naturels. Toute l'industrie du peintre a consisté, cette fois encore, à les élire et les rapprocher.

Quoiqu'on ne partage pas, et même alors qu'on ne les partage pas, quelques opinions de M. Barthez, opposées à des opinions admises comme fruits de l'expérience, on ne peut que s'étonner, presque à chaque page de son livre, du fonds de vaste érudition, et de la fécondité d'aperçus qui en forme la substance.

Rien de plus juste, comme rien de plus profondément senti et analysé que ce qu'il dit dans ce troisième discours *des beautés idéales de l'expression; des caractères que doivent avoir les qualités agréables des objets visibles, pour faire naître le sentiment de la beauté; de ceux que doivent avoir les couleurs d'un objet, ses formes, sa grandeur, etc.; de l'effet de ses rapports et proportions, de leur influence, etc., dans la même fin.*

Partout dans ces considérations, la critique de M. Barthez est solide et conséquente, est celle d'un homme qui cherche à dégager la vérité des ombres de l'erreur.

Le quatrième discours traite *des beautés de l'homme et de la femme.* L'auteur y remarque les agrémens principaux qui peuvent *concourir à produire le sentiment de la beauté du corps humain.* « Il est très-certain, comme il dit, que l'on a une telle habitude de lier, avec l'idée de la beauté du corps humain, l'idée de ses dimensions un peu supérieures à celles qui sont les plus ordinaires, que, par une suite de l'association de ces idées, on est porté à croire plus grande qu'elle n'est, la taille peu avantageuse d'un homme chez qui les parties du corps ont de la beauté, par l'effet de leur correspondance parfaite. Suétone rapporte que l'empereur *Auguste* étoit de petite taille; mais que ce défaut étoit couvert par la convenance d'agencement et les justes proportions de ses membres; de sorte qu'on ne s'en apercevoit que lorsqu'il étoit assis auprès d'un homme de grande taille. »

Il parcourt quelques goûts des peuples relativement à la *beauté.* L'on a donné à ce mot une acception sans doute trop restreinte; car enfin je pense, et M. Barthez le prouve, que *le convenable*, qui suppose l'harmonie dans les rap-

Digitized by Google

ports, est presque toujours *le beau*. La laideur même a quelquefois sa beauté. Voyez ce Roscius, avec ses yeux de travers (*perversissimis oculis !*) : Catulle nous le représente plus beau qu'Apollon. QU'IL EST BEAU ! s'écrioient les femmes, oubliant l'air commun de le Kain, lorsque l'ame d'Orosmane ou de Vendôme, passant dans la sienne, animoit ses yeux de tous les feux de l'amour. En ces momens d'inspiration, la figure de l'homme de génie, quelque peu conforme même qu'elle soit à ces proportions qui constituent la beauté, brille en effet d'un éclat céleste ; et c'est dans cette idée que le Métromane a dû dire :

Les personnes d'esprit sont-elles jamais laides ?

L'enfant qui n'a aucuns traits marqués, aucuns non plus où se montre son ame, que lui-même ignore, peut plaire, mais sans exciter le sentiment du beau, que peut faire naître au contraire l'aspect d'un vieillard, dont l'ame, encore jeune, vient vivifier et rajeunir le regard :

« On voit, dit M. Barthez, de belles têtes de vieillards du genre le plus imposant, dont les traits pleins de vie et d'intelligence, semblent n'avoir été fixés par le long cours des années que pour annoncer une ame qui survit à tout ; de ces têtes qui pourroient servir de modèles aux grands artistes pour former des images divines de Saturne ou du Temps, qui conserve sa nature immortelle à travers les ruines de tous les âges. »

La beauté du corps humain est remarquable donc : d'abord, dans la juste proportion qui existe entre ses parties, dont le résultat organique impose quelquefois tellement aux yeux, qu'il semble, comme on l'a vu par l'exemple d'Auguste, élever la stature ; et, comme le reconnoît aussi Héliodore, dans son roman de *Théagène* (*formæ præstantia et excellentia addit ad speciem proceritatis*). Elle l'est ensuite dans la souplesse et la justesse d'exécution de ses mouvemens, dans la pose du corps, d'où résulte la grace, *plus belle que la beauté même*. Ceci est pour la grace naturelle. Il en est une autre, factice, mais non moins puissante quelquefois chez la femme, lorsque, par une sorte d'aveu de sa propre foiblesse, elle semble solliciter le secours de l'homme, de ce fier protecteur, qu'elle rend plus foible qu'elle. C'est Armide triomphant d'un camp tout entier de héros, dont elle feint de se faire la sujette, pour les mieux faire ses esclaves.

Dans le cinquième discours, l'auteur développe *les beautés de l'éloquence*.

Digitized by Google

Nous ferons remarquer, en entrant dans sa pensée, qu'il est dans l'éloquence, comme dans les autres arts, des proportions et des mesures que sent l'ame, non pas en s'en rendant compte comme l'esprit, mais sans se tromper plus, et même en se trompant moins que lui. Voilà pourquoi le vulgaire, qui n'a pas même une idée des règles de la rhétorique, ni des procédés de l'orateur, goûte presque toujours les vraies beautés oratoires, ou sent les vices d'un discours, soit que l'objet traité le fût sans inspiration ou non convenablement; qu'il soit étendu et délayé dans des formes diffuses, ou à peine indiqué dans des divisions étroites et mesquines.

L'orateur doit conserver religieusement le caractère de l'éloquence, et ne pas le confondre, par exemple, avec celui de la poésie. La poésie étant une sorte de langue toute particulière, ses tours et ses nombres ne sauroient être transportés dans la prose, même oratoire, sans blesser l'oreille, en ce qu'ils y forment une mesure cadencée qu'elle n'y attend pas, qu'elle ne doit pas y attendre.

La prose a son rhythme général, résultant spécialement des tours périodiques; et son harmonie qui lui est propre, résultant aussi de l'ingénieux mélange des longues et des petites phrases. Pour compléter ce résultat harmonique, il ne faut pas d'abus dans l'emploi des unes et des autres; c'est-à-dire, qu'il faut n'être ni trop souvent périodique, à l'exemple de Cicéron, ni procéder trop souvent par trait et par épigramme, à l'exemple de Sénèque, et même de Tacite; n'être, enfin, ni trop arrondi, ni trop sec.

Il est, de plus, un autre excès que n'ont point évité quelques-uns de nos écrivains, celui des phrases qu'on pourroit nommer interminables, et qu'il ne faut pas confondre avec celles qui ne sont que périodiques. M. Barthez fait, à ce sujet, cette remarque critique, qui est souvent juste:

« Buffon, qui a beaucoup travaillé sur le style, sur lequel il a donné d'ailleurs des conseils particuliers qui sont fort bons, a généralement négligé les effets du rhythme périodique, en faisant très-souvent des phrases qui ne finissent pas, et dans lesquelles les parties principales ne sont pas séparées, de manière à former, pour chaque idée majeure, un son complet auquel réponde un accord simple et harmonieux. »

Aristote trace, en deux mots, la ligne de démarcation entre la prose et les vers: *Le discours oratoire doit avoir des nombres, mais il ne doit point avoir de mètres.* Cette

Digitized by Google

distinction est excellente. Elle n'a point été sentie, ou a été ignorée de nos faiseurs de *prose poétique*. *Nombreuse*, et non *régulièrement mesurée*; voilà quelle doit être la prose. L'oreille est le seul juge de cette cadence irrégulière qui lui convient : *irrégulière*, sans doute, puisqu'elle n'a ni règles de temps établies, ni retours de sons forcés, comme la cadence poétique.

M. Barthez reçoit les trois divisions de style oratoire, admises par les rhéteurs : *le simple*, *le sublime*, *le tempéré*. C'est encore l'heureux mélange de ces trois styles qui constitue la perfection d'un discours. Il produit, selon Hermogène, Cicéron, Quintilien, etc. la variété, et par conséquent l'intérêt. L'orateur ne peut être ou toujours *simple*, ou toujours *tempéré*, ou toujours *élevé*, sous peine, là, d'ennuyer; ici, de fatiguer son auditeur. Que l'orateur consulte donc, encore cette fois, son ame, son meilleur guide; qu'elle l'inspire, et il aura le ton convenable : car l'ame l'élevera, s'il faut qu'il s'élève; et s'il faut qu'il soit simple, le fera descendre avec dignité. En l'écoutant, il ne se trompera ni sur le choix des pensées, ni sur celui des expressions, ni sur ce qu'il faudra dire ou taire. L'ame le ramènera à la peinture des sentimens naturels, et réglera les tentatives quelquefois hasardées de l'art. En puisant ainsi son talent dans son cœur, l'orateur est bien sûr de se garantir de l'affectation, qui est la mort du talent. C'est ce qui fait la grande force de celui de Démosthènes, ainsi caractérisé par M. Barthez :

« La forme essentielle du style de Démosthènes, est d'être 1°. *serré et nerveux*, les pensées n'y étant point liées d'une manière lâche ou avec des mots superflus; 2°. *grave*, les tours donnés aux pensées n'ayant point d'affectation, de légèreté ou de finesse; 3°. *noble* ou *élevé*, les expressions y étant éloignées du langage familier, sans paroître recherchées, etc. »

Quant aux moyens oratoires, dont M. Barthez fait la recherche dans la section troisième, c'est encore l'ame qui les fournit à l'orateur (*pectus est quod facit disertos*).

De là il passe *aux causes qui à certaines époques, empêchent les orateurs de s'élever au sublime*. Les grands traits s'épuisent, *le beau* s'use; on en veut créer un nouveau, on ne produit à sa place que du bizarre. Il faut qu'un autre ordre, que d'autres circonstances renouvellent les mœurs et les habitudes, ouvrent au génie une nouvelle sphère d'idées; alors *le sublime* peut reparoître. Cette époque de l'esprit humain luit pour nous; car c'est celle où un grand peuple

Digitized by Google

se retremper, si l'on peut le dire, dans les destinées d'un grand homme, et se ranime et se relève sous sa puissante influence; mais, alors, il ne faut pas que la médiocrité envieuse attaque en tous sens les talens nés et à naître, pour les rabaisser à son niveau. L'un des moyens d'élever le génie, c'est de lui faire envisager toujours le point d'élévation, en lui montrant la difficulté, mais non l'impossibilité d'y atteindre. Malheureusement celui qui ne peut que ramper veut que tout rampe autour de lui, et comme lui.

L'auteur assigne avec vérité et précision les causes prochaines et éloignées de *la décadence du goût*.

Il montre les heureux effets de la culture des belles-lettres, qui sont un adoucissement des ennuis de la vie; une garantie pour les sciences elles-mêmes, qui survivent à peine à leur chute; un bienfait général pour l'esprit et les mœurs, qu'elles polissent; pour les cœurs, où elles portent le sentiment de la vertu. Tout se tient dans l'ordre moral : la dégradation des esprits amène celle des cœurs, et celle des cœurs celle des esprits. Le secret, c'est de les renouveler les uns par les autres.

La matière du *sixième discours* est intéressante pour tous les poètes : il roule sur *les beautés de la poésie*.

L'art du poète n'est pas *représentatif* immédiatement, mais indirectement, des objets naturels, en ce qu'il produit sur l'esprit, par une savante imitation, l'effet que produisent la peinture et la sculpture sur les sens. Par elle, l'imagination se représente l'objet comme s'il étoit sous les yeux; et l'illusion ou l'optique de la scène le rend tout-puissant sur l'ame, plus puissant même quelquefois que la réalité. Il est très-sûr que le sentiment du beau est en proportion des lumières de l'esprit; il se fortifie par le raisonnement et l'analyse : c'est un germe, en quelque sorte, que la lecture ou la vue a fait entrer dans l'ame, que la réflexion y développe, et de qui peuvent naître des productions, si ce n'est pareilles, du moins analogues. C'est ce que j'éprouve en ce moment, à la lecture de *la Théorie du Beau*, qui m'invite à suivre le cours des idées de son auteur, et m'entraîneroit peut-être à faire moi-même un nouvel ouvrage de même nature, sur cette matière inépuisable.

M. Barthez pénètre jusque dans les secrets du mécanisme poétique, qu'il explique de manière à faire croire que le célèbre physiologiste s'est, toute sa vie, occupé de poésie; qu'il empêche du moins qu'on n'oublie que le dieu d'Epidaure est fils du dieu des vers. Je pourrois le suivre ici dans ses recherches, si je ne craignois de tomber dans des

Digitized by Google

explications trop métaphysiques, trop sèches par conséquent, pour plus d'un lecteur. Je développerois, par exemple, sa théorie *des temps* ou *de l'intervalle des mots*, qui ralentit ou précipite plus ou moins le mouvement du vers, par conséquent sa mesure et son harmonie.

J'avouerai pourtant que, s'il y a les trois quarts de réel, il y a un quart d'arbitraire dans ses jugemens sur les effets *imitatifs* des objets que le poète cherche à reproduire, ou du moins à répéter. Exemple, lorsqu'il dit :

« L'on exprime avec force un mouvement précipité de » descente d'un objet, lorsque la suite de mots qui peint » ce mouvement finit par un mot monosyllabe qui fait une » chute singulièrement raccourcie. C'est ce qu'on sent dans » ces traits si connus :

Procumbit humi bos
Et..... ter revoluta toro est. »

L'on peut convenir qu'en ces deux endroits l'imitation est heureuse ; mais il n'en faudroit pas faire une règle générale. En voici la preuve :

« Dans ce vers de Virgile sur la colombe, dit M. Barthez, » que l'épervier saisit et déchire dans les airs avec ses serres,

Tum cruor et vulsæ labuntur ab æthere pennæ,

» je vois, dit-il, la chute des plumes, dont la légéreté » ralentit cette chute et les relève en partie, bien exprimée » par le rhythme des mots ; et la beauté de cette expression » pittoresque se réfléchit sur l'image même. »

La prévention qui entre dans ce jugement est frappante. Supposons que le même poète voulût peindre des roches détachées et tombant du haut d'une montagne, et que l'expression *rupes* remplace celle de *pennæ* :

Tum cruor et vulsæ labuntur ab æthere rupes ;

le vers ne sera pas moins harmonieux ; mais il sera pittoresque en un sens tout contraire, en ce qu'il peindra *la pesanteur*, au lieu de *la légéreté*.

J'invite les poètes à méditer ses remarques ingénieuses et pleines de goût sur *l'usage des figures dans la poésie*, sur les *figures* sur-tout *de comparaisons*, pour lesquelles nous sommes devenus beaucoup plus exigeans que les anciens ; car ils se contentoient de rapports incertains et éloignés entre les objets de similitude : nous en voulons, nous, de prochains et de frappans ; nous voulons même qu'ils s'accordent et se correspondent en tous leurs points. Voilà ce qui rend

Digitized by Google

dans nos poëmes les figures plus rares, par l'embarras qu'éprouve le poète de trouver ces ressemblances de rapport : et voilà ce qui est autant de richesse perdue pour la poésie, privée, en leur absence, du relief d'expression, qui en est le coloris.

Ici je m'arrêterai : les considérations qui suivent, à quelques points près qu'on peut contester, ou tout au moins discuter, méritent beaucoup d'éloges. L'on remarque dans toutes ces dissertations des connoissances variées, et sur-tout un goût, qui n'appartiennent d'ordinaire qu'à l'homme qui a fait son étude particulière de l'objet qu'il traite. Ce livre est, en général, l'ouvrage, et d'un bon esprit, et d'un esprit du premier ordre, éminemment observateur, et qui, à la force d'une conception vive et puissante, joint celle d'une exécution précise, presque toujours très-claire, quoique savante et profonde. Je ne fais point de remarques sur le style, qui laisse beaucoup à desirer : la constante solidité du fond fera oublier l'inégalité des formes. R.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, NOUVELLES LITTÉRAIRES.

AU RÉDACTEUR DU MERCURE DE FRANCE.

Observations sur l'Histoire critique de la République Romaine, etc.

DEUX extraits d'une Histoire critique, insérés dans le *Journal de l'Empire* des 3 et 20 mai, donnent lieu à quelques observations sur les règnes des sept rois de Rome, et sur l'ouvrage, dans lequel l'auteur s'est proposé de détruire des préjugés invétérés sur l'histoire des premiers siècles de cette république.

Selon les meilleurs chronologistes, Romulus a régné 37 ans; mais à quiconque suit avec attention le fil des événemens, ce règne paroîtra n'avoir été que 17. Plutarque prouve évidemment que le triomphe de Romulus coïncide à-peu-près avec la dix-septième année de son règne. Ce même historien, Dénys d'Halicarnasse et Tite-Live font la prise de Fidènes le prétexte de la guerre contre les Veïens : ils parlent de cette guerre comme entreprise bientôt après la réduction de

Digitized by Google

ville; aucun des trois ne laisse croire qu'elle ait été de longue durée. Ainsi, puisque la prise de Fidènes arriva dans la seizième année du règne de Romulus, on ne peut rejeter la conjecture d'Etienne Pighius, qui place le triomphe de Romulus sur les Veiens dans la dix-septième année; et, de l'avis des mêmes historiens, cette guerre fut la dernière. Il s'ensuit que, si ce prince a régné 37 ans, il a passé les dernières années de sa vie dans une paix parfaite. En ajoutant au moins 20 années de paix aux 43 années pacifiques sous Numa, il faut convenir que les Romains avoient joui de la paix durant 63 ans, lorsque Tullus Hostilius monta sur le trône. Cependant, Plutarque rapporte que, quand Numa fut élu roi, les Romains s'étoient endurcis à la guerre, et Tite-Live les appelle *animos militiâ efferatos* (1). Comment, après une paix aussi longue, Tullus Hostilius auroit-il pu les rendre si subitement guerriers? L'erreur à cet égard semble venir de l'attachement des historiens à une chronologie artificielle, puisque les événemens ne s'accordent pas avec leurs époques.

Tarquin l'Ancien ne paroît pas avoir régné 38, ni avoir vécu 80 ans; et le règne de Servius Tullius, son successeur, ne peut se prolonger jusqu'à 44 ans. Servius, au commencement de son règne, établit le cens, qui devoit être renouvelé tous les cinq ans. Néanmoins, selon les marbres capitolins, on ne compte que quatre lustres dans l'espace de ces 44 années. Il n'est pas probable que Servius aura négligé l'observance d'une institution qui étoit le chef-d'œuvre de sa politique. Si donc ce règne ne renferme que quatre lustres ou 20 ans, la mort de ce prince étant supposée immédiatement avant le cinquième lustre, et le premier fixé vers la cinquième année du règne, comme Denys d'Halicarnasse semble l'insinuer, on peut retrancher 20 années des 44 assignées à son administration. En supposant que Tarquin le Superbe, petit-fils de l'ancien, n'ait eu que sept ans lorsque son aïeul mourut, le règne de Tullius, à qui il succéda, ayant été de 44, il en avoit 51 lorsqu'il s'empara du trône. S'il est vrai qu'il ait régné 25 ans, il étoit âgé de 76 ans lorsqu'il fut banni: s'il est vrai encore qu'il ait fait la guerre aux Romains pendant 14 ans, où il parut toujours à la tête de son armée, il a dû continuer ses exploits militaires jusqu'à l'âge de 90 ans; ce qui répugne à Denys d'Halicarnasse. Il résulteroit que, suivant les supputations du chevalier

(1) Liv., lib. 1, cap. 15.

Digitized by Google

Newton, ces sept règnes peuvent monter, par un calcul fondé sur le cours de la nature et sur l'expérience, à 119 ans, chaque règne étant borné à 15, 16 et même 17 ans, lesquels, par rétrogradation, depuis l'exil des Tarquins, atteindront la trente-huitième Olympiade, qui déterminera l'époque de la fondation de Rome à l'an 628 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire, 124 ans plus tard que celle fixée par les chronologistes.

« Mais, dit l'auteur de l'Histoire critique, qui n'agite » point la question, si l'on abrège la durée des règnes de » Rome, l'histoire en devient encore moins vraisemblable » sous tous les rapports. » On ne voit pourtant pas que des difficultés chronologiques doivent affaiblir la croyance que l'on donne à l'histoire. « Les faits rapportés par Denys » d'Halicarnasse et par Tite-Live, ne sont que des fables, » des contes les plus ridicules. Il n'étoit pas besoin d'un » grand effort de raison pour se convaincre de leur absur- » dité, etc. Il falloit croire sans examen qu'un certain Hora- » tius Coclès avoit défendu, à lui tout seul, un pont contre » une armée entière; qu'un autre Romain avoit laissé brûler » sa main, pour la punir de n'avoir pas tué Porsenna; qu'une » jeune fille, nommée Clélie, avoit traversé le Tibre à la » nage, etc.; qu'un Menenius Agrippa avoit apaisé une » sédition, en contant des fables aux révoltés. Tous ces contes » n'étoient pas même crus du temps de Vespasien, etc. » D'ailleurs, Tite-Live lui-même n'ajoutoit que peu de » croyance à ces faits miraculeux; il avoue qu'on ne savoit » pas de son temps auxquels des champions d'Albe ou de » Rome appartenoient les noms d'Horace et de Curiace. » Cet aveu de Tite-Live annonce son étonnement sur l'inexactitude d'un fait de l'antiquité le plus mémorable, mais il reconnoît les Horaces pour Romains (1). « Il faudra croire » encore qu'après environ cinquante ans, une domination » fondée par trois mille bandits et pasteurs, et accrue d'un » ramas de débiteurs insolvables, de criminels échappés à » l'animadversion des lois, d'esclaves fugitifs, sera devenue » assez florissante pour que son quatrième roi ait été obligé » de lui donner un port et une ville maritime, et que son » cinquième roi ait appelé les arts, et signalé son règne par » des travaux dignes des nations les plus florissantes. Comme » cette conclusion est absurde, les faits avérés obligent de » reculer l'époque de la fondation de Rome. »

La dernière de toutes ces assertions sembleroit nous rame-

(1) Liv., lib. 1, cap. 24.

Digitized by Google

ner au pyrrhonisme de l'histoire. D'une part, on ne peut abréger la durée des règnes sans inconvénient; d'autre part, il faut en reculer l'époque. Quel parti prendre ? Avec tous les égards dus à la personne même et à la réputation de l'auteur, le lecteur impartial, sans se laisser éblouir par le flambeau de la critique, est en droit d'examiner l'authenticité des faits et des preuves; car un suffrage isolé ne balancera jamais celui de tous les anciens qui ont parlé du peuple romain, le seul distingué de tous les autres peuples, et que l'auteur présente sous l'aspect le plus odieux, avec la teinte du ridicule. En suivant l'ordre établi dans la critique, voici les faits : Horatius Coclès ne parut point seul à la tête du pont; il fut soutenu par deux autres Romains aussi distingués par leur naissance que par leur courage. On lui érigea une statue dans le Comice (1). Mucius Scævola, jeune Romain, dans l'enthousiasme de la liberté, exposa sa main sur un brasier ardent, pour affronter un Toscan qui vouloit asservir Rome. On lui accorda, au-delà du Tibre, un champ qui, dans la suite, fut appelé de son nom (2). Les Romains, pour rendre à la jeune Clélie un honneur extraordinaire, lui firent élever une statue équestre dans la voie Sacrée (3). Menenius Agrippa, habile magistrat, connoissoit le pouvoir des fables, et son apologue, plein de sens et de raison, produisit l'effet qu'il devoit en attendre (4). Suétone rapporte que l'empereur Vespasien entreprit de rétablir les trois mille tables d'airain qui avoient souffert de l'incendie des Gaulois, et qu'après une recherche exacte des textes, il forma la collection la plus belle et la plus ancienne des titres de l'Empire, lesquels remontoient presqu'à la naissance de Rome (5). Il n'est pas dit que Rome, loin d'avoir fait trembler Porsenna, avoit été obligée de se rendre à ce prince. L'histoire dit, au contraire, qu'il leva le siége, que la paix fut conclue, et qu'il sortit du territoire romain (6). Le quatrième roi est Ancus Marcius, qui établit des cérémonies militaires dont

(1) Liv., lib. 11, cap. 10. Nicétas, dans son Histoire de l'Empereur Alexis Ducas, rapporte qu'au siége de Constantinople un seul Franc mit en fuite une armée de Grecs. Quelqu'invraisemblable que soit ce fait en lui-même, il est encore moins probable qu'un Grec l'ait inventé.

(2) — Cap. 13.

(3) — Ibid. Pourquoi d'ailleurs l'action de Clélie seroit-elle regardée comme fabuleuse, tandis que, pendant notre révolution, nous avons vu une femme se dévouer volontairement à la mort, pour débarrasser la patrie d'un monstre qui la dévoroit?

(4) — Cap. 32.

(5) Suet., Vit. Vespas., cap. 8.

(6) Liv. 1, lib. 2, cap. 15.

Digitized by Google

Tite-Live nous a conservé la formule. Comme les rois ses prédécesseurs, il transporta à Rome les ennemis vaincus, et les rendit citoyens : il joignit à la ville le Janicule, et pratiqua une communication par un pont de bois, le premier qui ait été construit sur le Tibre. Sa domination s'étendit jusqu'à la mer, et sous son règne fut bâtie la ville d'Ostie, à l'embouchure du Tibre (1). Le cinquième roi est Tarquin l'Ancien. Ce prince, après s'être signalé par différens établissemens politiques, fit reconstruire en pierres les murs de la ville, environna la place publique de galeries, l'orna de temples, et de salles destinées aux tribunaux et aux écoles publiques. Pline, qui vivoit 800 ans après, ne parle qu'avec admiration des aqueducs qu'il fit construire, pour conduire jusqu'au Tibre les eaux stagnantes faute d'écoulement (2). En accordant à Ancus 24 ans de règne, et à Tarquin l'Ancien 38, peut-on conclure raisonnablement que les faits avérés obligent de reculer l'époque de la fondation de Rome? Il n'a pas fallu tant d'années à NAPOLÉON, premier Empereur des Français, pour opérer plus de merveilles.

Quelques écrivains modernes, il est vrai, donnent le fondateur de Rome pour un prince d'une naissance incertaine, devenu lui-même chef de brigands, et dont la ville, dans son origine, n'étoit qu'une retraite de voleurs. Il falloit sans doute que Romulus fût doué d'une grande sagesse pour former d'un ramas de bandits le peuple le plus grand, le plus religieux, le plus riche en exemples de vertu, le plus long-temps inaccessible à l'avarice et à la prodigalité; chez lequel, enfin, la vie pauvre et frugale ait été aussi constamment en honneur (3). En effet, Denys d'Halicarnasse met ce chef au-dessus des plus habiles législateurs; et Tite-Live, en parlant de son règne et de ses exploits, dit que tout répond à l'idée d'un héros regardé comme descendant d'un dieu, et digne lui-même d'être regardé comme tel (4). L'auteur de l'Histoire des Révolutions de cette république remarque que l'on sera peut-être étonné que, dans un État gouverné par un roi, et assisté du sénat, tout se fît au nom du peuple, sans faire mention du prince régnant; mais il ajoute que les premiers habitans de Rome se pressèrent de donner une forme au gouvernement, qui ne fut ni purement monarchique, ni entièrement républicain : de manière

(1) Lib. 1, cap. 32, 33.
(2) Ibid., cap. 38.
(3) Liv. Præf.
(4) Liv., lib. 11, cap. 13.

Digitized by Google

que le roi, le sénat et le peuple étoient dans une dépendance réciproque ; le peuple, néanmoins, s'étoit réservé la meilleure part dans l'administration des affaires.

Quoi qu'il en soit, l'auteur de l'Histoire critique prétend qu'aucune autre histoire ne présente plus souvent, comme dignes des plus grands éloges, les actions que doit condamner l'équitable postérité. Il n'y voit que crimes, que fausses vertus, qu'une politique vraiment infernale. Il craint que les jeunes gens, destinés à vivre sous les lois de la monarchie, ne prennent en dégoût et même en haine les institutions de leur pays, et que, par la folle prétention de devenir citoyens Romains, ils ne deviennent mauvais citoyens. Si cette crainte étoit fondée, il faudroit proscrire toutes les anciennes histoires, et un très-grand nombre des modernes. L'historien critique seroit peut-être fort étonné lui-même, si un de *ces vieux illustres de Corneille*, qu'il rapetisse prodigieusement, l'interpelloit : L. Junius Brutus, par exemple. Ce Romain avoit à venger la mort d'un père et d'un frère, victimes de la cruauté de Tarquin le superbe ; à laquelle il n'auroit point échappé, s'il n'avoit caché le projet de sa vengeance sous le masque de la stupidité. Personne n'ignore le crime de Sextus Tarquin, et la fin tragique de Lucrèce (1). Tout-à-coup Brutus laisse tomber le masque, et paroît un grand homme. Il jure d'employer le fer et le feu, de soulever le ciel et la terre contre le superbe Tarquin, l'exécrable Tullie, leurs enfans et cette race scélérate : il proteste que Rome ne sera plus, à l'avenir, gouvernée par des rois (2). L'état républicain succède au monarchique. Brutus est premier consul. Une conspiration en faveur de Tarquin se découvre, ses enfans sont complices. Père et juge, pouvoit-il, aussi foible que Collatin son collègue, manquer à son serment sans autoriser de nouvelles conjurations ? Sourd à la voix de la nature, il n'écoute que son devoir, et, en sa présence, il fait trancher la tête à ses deux fils, comme à des traîtres. Voilà Brutus ! *Ab uno disce omnes*. C'est ainsi qu'un philosophisme trop à la mode, sous prétexte de s'affranchir des préjugés, brave les traditions les plus accréditées, et prête aux plus belles actions les couleurs de la bassesse et du crime. Tite-Live soutient que le but principal dans l'étude de cette histoire, est d'étudier à fond le régime et les mœurs du peuple romain ;

(1) Cap. 58.
(2) Cap. 59.

Digitized by Google

qu'elle est un monument d'autant plus utile, qu'elle expose au grand jour des modèles d'instruction de toute espèce, des règles de conduite pour soi-même et pour la chose publique. On y apprend ce qui est également honteux dans l'entreprise et dans l'exécution, afin de l'éviter : *Inde fœdum inceptu, fœdum exitu, quod vites.* (1)

Comme l'espace dans lequel je dois me renfermer ne me permet point de donner tous les développemens que pourroit exiger une discussion sur une matière aussi intéressante, je termine en disant, avec un célèbre académicien, que, dans l'étude de l'ancienne histoire de Rome, le lecteur s'en rapporte au jugement, à la critique, à la pénétration et à la fidélité de Cicéron, de Varron, d'Atticus, de Denys d'Halicarnasse et de Tite-Live, auxquels se joint Polybe. Ce n'est pas faire injure à un savant d'aujourd'hui que d'assurer qu'il n'a pas les qualités d'historien dans un degré supérieur à ces grands hommes, qui, plus près des événemens, avoient une connoissance plus exacte et plus approfondie de l'antiquité.

DELAMARCHE, auteur des *Recherches historiques sur l'Origine de Rome*, etc. etc.

— S. M. a rendu, le 8 de ce mois, le décret suivant :

NAPOLÉON, Empereur des Français et Roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin.

Sur le rapport de notre ministre de l'intérieur, notre conseil d'État entendu, nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Titre I^er^. — *Dispositions générales.*

Art. I^er^. Aucune représentation à bénéfice ne pourra avoir lieu que sur le théâtre même dont l'administration ou les entrepreneurs auront accordé le bénéfice de ladite représentation. Les acteurs de nos théâtres impériaux ne pourront jamais paroître dans ces représentations que sur le théâtre auquel ils appartiennent.

II. Les préfets, sous-préfets et maires sont tenus de ne pas souffrir que, sous aucun prétexte, les acteurs des quatre grands théâtres de la capitale qui auront obtenu un congé pour aller dans les départemens, y prolongent leur séjour au-delà du

(1) Præfat.

Digitized by Google

temps fixé par le congé; en cas de contravention, les directeurs des spectacles seront condamnés à verser à la caisse des pauvres le montant de la recette des représentations qui auront eu lieu après l'expiration du congé.

III. Aucune nouvelle salle de spectacle ne pourra être construite; aucun déplacement d'une troupe d'une salle dans une autre ne pourra avoir lieu dans notre bonne ville de Paris, sans une autorisation donnée par nous, sur le rapport de notre ministre de l'intérieur.

Tit. II. — *Du nombre des Théâtres, et des règles auxquelles ils sont assujétis.*

IV. Le *maximum* du nombre des théâtres de notre bonne ville de Paris est fixé à huit. En conséquence, sont seuls autorisés à ouvrir, afficher et représenter, indépendamment des quatre grands théâtres mentionnés en l'article Ier du règlement de notre ministre de l'intérieur, en date du 25 avril dernier, les entrepreneurs ou administrateurs des quatre théâtres suivans : 1°. Le théâtre de la Gaîté, établi en 1760; celui de l'Ambigu Comique, établi en 1772, boulevard du Temple, lesquels joueront concurremment des pièces du même genre désignées aux paragraphes 3 et 4 de l'article III du règlement de notre ministre de l'intérieur. 2°. Le théâtre des Variétés, boulevard Montmartre, établi en 1777, et le théâtres du Vaudeville, établi en 1792, lesquels joueront concurremment des pièces du même genre désignées aux paragraphes 3 et 4 de l'art. III du règlement de notre ministre de l'intérieur.

V. Tous les théâtres non autorisés par l'article précédent, seront fermés avant le 15 août. En conséquence, on ne pourra représenter aucune pièce sur d'autres théâtres dans notre bonne ville de Paris, que ceux ci-dessus désignés, sous aucun prétexte, ni y admettre le public, même gratuitement, faire aucune affiche, distribuer aucun billet, imprimé ou à la main, sous les peines portées par les lois et règlemens de police.

VI. Le règlement susdaté, fait par notre ministre de l'intérieur, est approuvé, pour être exécuté dans toutes les dispositions auxquelles il n'est pas dérogé par le présent décret.

VII. Nos ministres de l'intérieur et de la police générale sont chargés de l'exécution du présent décret.

Signé NAPOLÉON.

— Une ordonnance de M. le conseiller d'Etat préfet de police, en date du 10 août, contient les dispositions suivantes :

Les

Digitized by Google

Le décret impérial du 8 août présent mois, *concernant les théâtres de Paris*, sera imprimé, publié et affiché avec la présente ordonnance.

Les quatre grands théâtres mentionnés en l'article Ier du règlement de S. Ex. le ministre de l'intérieur, en date du 25 avril dernier, savoir : le théâtre de l'Opéra (*Académie Impériale de Musique*); le Théâtre-Français (*Théâtre de S. M. l'Empereur*); le théâtre de l'Impératrice; le théâtre de l'Opéra-Comique (*théâtre de S. M. l'Empereur*); et les théâtre du *Vaudeville*, des *Variétés*, boulevard Montmartre; de *la Gaieté* et de l'*Ambigu-Comique*, étant seuls autorisés par l'article IV du décret impérial précité, à ouvrir, afficher et représenter, tous autres théâtres non autorisés par ledit article, doivent être fermés avant le 15 août, présent mois, conformément aux dispositions de l'article V du même décret impérial.

Ces dispositions seront notifiées dans les vingt-quatre heures aux propriétaires et entrepreneurs des théâtres non autorisés, pour qu'ils aient à s'y conformer dans le délai prescrit.

Les commissaires de police dans les divisions desquels il se trouve des théâtres, autres que les huit autorisés par le décret impérial, sont chargés spécialement, par la présente ordonnance, de faire cette notification, d'en dresser procès-verbal, et de le transmettre de suite à la préfecture de police.

Pour l'entière exécution de l'article V du décret impérial, pareille notification sera faite aux propriétaires ou locataires des théâtres dits de *Société*, où le public étoit admis gratuitement par des billets imprimés ou à la main.

— On a donné, lundi dernier, au Théâtre de l'Impératrice, la première représentation du *Mariage des Grenadiers*, ou *l'Auberge de Munich*, comédie en un acte. Cette pièce de circonstance a obtenu le plus grand succès. L'auteur a été demandé à grands cris. M. Picard, forcé de paroître, est venu recevoir la preuve du plaisir que le public avoit à le revoir, et de l'estime qu'il a toujours fait de son talent.

— Le même jour, on a donné à l'Opéra-Comique une première représentation de *l'Amante sans le savoir*. Cette pièce n'a eu aucun succès.

— Mlle Duval-Desroziers, actrice du Théâtre-Français, vient de mourir à l'âge de trente et un ans, des suites d'une maladie de langueur. Elle ne jouoit que des rôles secondaires, et même assez médiocrement; mais elle n'est pas moins regrettée par ceux qui la connoissoient. C'étoit une fort belle femme, et douée du caractère le plus estimable.

Digitized by Google

Elle a demandé, par son testament, à être transférée dans le lieu de la sépulture de son père, dont la perte récente a hâté sa mort. Elle a, de plus, desiré qu'on fît l'ouverture de son corps, afin que la médecine découvrît la cause des souffrances qu'elle avoit éprouvées, et d'une *manière d'être* extraordinaire, et qu'elle ne pouvoit décrire; voulant ainsi être, après sa mort, utile à l'humanité. Cette intention a été remplie: on a trouvé chez elle le péricarde extrêmement rapetissé, et accompagné d'une poche qui renfermoit des cailloux fort brillans, dont l'un, heurté par le scalpel, a réellement fait feu. Mlle Desroziers laisse une mère et des sœurs inconsolables, avec lesquelles elle aimoit à partager tout ce qu'elle retiroit de son emploi.

— On voit depuis quelque temps au jardin des Plantes un aigle que S. M. l'Impératrice y a envoyé, et qu'on distingue autant par sa beauté que par un anneau d'argent qu'il porte à une de ses pattes. C'est le même dont on a parlé il y a quelque temps; il s'étoit d'abord familiarisé avec un coq anglais, qui a fini par lui servir de pâture. On ne sait pas si la mort du coq a été provoquée par sa fierté, par quelque mouvement de colère, ou bien par la faim de l'aigle. Le public ne sera pas fâché de connoître l'histoire de ce superbe animal, depuis le moment où il a perdu sa liberté.

Il s'est laissé prendre dans la forêt de Fontainebleau, à un piége tendu à des renards, et dont la détente lui a fracturé la patte. Confié au docteur Paulet, sa cure a été longue et l'opération douloureuse. L'aigle l'a supportée avec un courage et une patience qu'on obtient difficilement de l'homme. Pendant l'opération on ne lui a laissé que la tête de libre, et il n'a point fait usage de cette liberté pour s'opposer au pansement de la plaie dont on a retiré des esquilles, ni à l'appareil que la fracture a exigé. Emmailloté dans une serviette, et couché sur le côté, il a passé la nuit sur la paille sans faire le moindre mouvement. Le lendemain, débarrassé de tout cet appareil, il a été se hucher sur un paravent, où il a passé douze jours entiers sans s'appuyer sur la patte malade. Pendant ce temps, il n'a point cherché à s'échapper, quoique les fenêtres restassent ouvertes, et il a refusé toute nourriture. Ce n'est que le treizième jour qu'il a essayé son appétit sur un lapin qu'on lui a livré vivant; il l'a saisi avec la griffe non malade, et l'a mis à mort d'un coup de bec entre la première vertèbre du cou et la tête. Après l'avoir dévoré, il a repris sa place sur le paravent, d'où il n'a plus bougé jusqu'au vingt-unième jour de son accident. Alors il a commencé à essayer la patte blessée, et sans jamais rien déranger à la ligature qui l'assujétissoit, il en a

Digitized by Google

rétabli l'usage par un exercice modéré avec intelligence. Cet animal intéressant a passé trois mois dans la chambre d'un domestique, qui le soignoit. Du moment où le feu étoit allumé, il s'en approchoit, et se laissoit caresser. Au moment du coucher, il se mettoit sur le paravent, en s'approchant le plus près possible du lit, et s'éloignoit à l'extrémité opposée, aussitôt que la lampe étoit éteinte. La confiance de sa force paroissoit éloigner de lui toute espèce d'inquiétude. Il est impossible de montrer plus de résignation, plus de courage, plus de raison dans la longue durée de sa maladie. Il est de la plus belle espèce, et il ne conserve aucun reste d'infirmité, depuis l'accident qui lui a fait perdre sa liberté.

— On assure que l'école spéciale de géographie et d'histoire, que S. M. se propose d'ajouter au Collége de France, pour l'encouragement des lettres, sera composée ainsi qu'il suit :

Les chaires de géographie sont au nombre de quatre : 1°. une chaire de géographie maritime ; 2°. deux chaires de géographie continentale, l'une de l'Europe et l'autre des autres parties du monde ; 3°. d'une chaire de géographie commerciale et statistique.

Les chaires d'histoire seront au nombre de dix ; savoir : une chaire d'histoire ancienne, y compris celle de grec ; une chaire d'histoire romaine ; une chaire d'histoire du moyen âge ; une chaire d'histoire moderne ; une chaire d'histoire de France ; une chaire d'histoire militaire ; une chaire d'histoire de législation ; une chaire d'histoire littéraire ; une chaire d'histoire ecclésiastique ; enfin une chaire de biographie.

— Le quai Napoléon, que l'on construit pour former une communication directe entre le pont Notre-Dame et le nouveau pont de la Cité, est totalement achevé dans la partie qui décrit une courbe, et les travaux s'avancent rapidement dans l'autre partie.

— On propose à l'émulation des artistes pour sujet d'un concours d'architecture, le projet d'un édifice monumental, destiné principalement à servir d'orangerie impériale et de promenade d'hiver pour les habitans de Paris. On desireroit que cet édifice ne s'éloignât pas beaucoup du palais des Tuileries.

On demande que cet édifice, indépendamment de sa principale destination, puisse encore servir éventuellement à l'exposition des produits de l'industrie nationale et à celle de tous les objets propres à piquer la curiosité du public.

On laisse aux artistes le choix de l'emplacement, de sa forme et de ses dimensions. On observe seulement que le choix plus ou moins heureux de cet emplacement fera partie

Digitized by Google

essentielle du mérite du projet : on laisse aussi au génie des artistes la plus grande latitude, pourvu toutefois que dans cet édifice, qui doit être noble, d'un style d'architecture analogue et pur, la décoration puisse s'accorder avec une sage économie.

Les artistes étant maîtres de varier leurs compositions, on leur prescrit seulement de faire en sorte que leurs distributions soient disposées de manière à ce qu'on ne soit pas obligé de suivre les mêmes traces en allant et en revenant.

On demanderoit que le centre pût servir d'arène, autour de laquelle s'éleveroit un amphithéâtre, dont la plate-forme de l'édifice feroit les derniers degrés.

Il faut descendre à couvert.

— Les tableaux de la dernière exposition qui ont été plus particulièrement distingués par les suffrages et l'estime du public, sont encore, en ce moment, exposés dans la salle Muséum, pour satisfaire la curiosité de plusieurs illustres personnages que l'ouverture de la dernière campagne empêche de s'occuper du salon.

— On commence à abattre les vilaines maisons qui écrasoient le pont Saint-Michel, et donnoient à ce quartier populeux de la ville une physionomie basse et misérable. Le pont Saint-Michel est très-ancien, mais n'a pas toujours porté le même nom. On le nommoit autrefois le *petit Pont*, puis le *petit Pont-Neuf*, puis le *Pont-Neuf*, puis enfin le *pont Saint-Michel*, soit parce qu'il conduisoit à la place de ce nom, au haut de la rue de la Harpe, soit plutôt à cause de la petite église de Saint-Michel, qui étoit dans l'enclos du Palais. Il n'a pas toujours été bâti en pierre. L'an 1378, il se tint au Palais une assemblée composée de deux présidens et soixante-sept conseillers du parlement, des doyen, chantre, pénitencier, et quatre chanoines de Notre-Dame, et de cinq bourgeois. Là il fut résolu de construire ce pont, et on fit aussitôt commandement au Prévôt des Marchands de faire commencer les travaux. Celui-ci n'y employa d'abord que des vagabonds, des joueurs et des fainéans. L'ouvrage, qu'on faisoit en bois, avançoit peu et se faisoit mal; le pont fut emporté par les glaces en 1407. On le reconstruisit deux fois de la même manière et deux fois il essuya le même sort, savoir, en 1547 et en 1616. Enfin on se détermina, en 1618, à le rebâtir en pierres, et ce fut alors qu'on le chargea des trente-deux maisons qu'on y voit aujourd'hui, toutes bâties sur le même plan, et toutes d'un aspect désagréable. Les écroulemens et les incendies qu'elles ont éprouvées à plusieurs reprises n'ont découragé personne. On les rebâtissoit

Digitized by Google

scrupuleusement sur l'ancien plan. Telle étoit la force de l'habitude, et tel aussi l'empire des considérations particulières sur l'intérêt public, toutes les fois qu'un gouvernement ne joindra pas, comme le nôtre, les lumières à la puissance, et la résolution de faire le bien à tous les moyens de l'opérer.

— La construction du canal destiné à joindre l'Escaut au Rhin n'est plus une vaine hypothèse, et ce nouveau monument de la gloire et de l'activité éclairée de S. M. l'Empereur va enfin recevoir son exécution. Rien ne sera négligé pour que ce canal réponde à la grandeur et à la puissance du gouvernement qui le fait exécuter. Quatre rangs d'arbres borderont les digues; de jolies maisons seront construites pour le service de chaque écluse; un vaste port à son embouchure dans le Rhin recevra et protégera les bateaux pendant l'hiver et les débâcles.

— On écrit de Vienne que l'architecte de la cour, M. de Hohenberg, a présenté à l'Empereur un plan pour la construction d'un nouveau palais impérial, d'un style majestueux et plus digne d'un souverain que l'ancien. L'enceinte de ce palais seroit assez étendue pour que 20,000 hommes pussent y être passés en revue. S. M. I. a fait un accueil particulier à ce plan. S'il est entièrement agréé, les travaux dureront plusieurs années, et l'on ne construira que successivement, afin de diminuer les frais.

— Outre les tableaux qui décorent maintenant le chœur de la basilique métropolitaine, on vient d'ériger deux statues majestueuses, dont chacune couronne un rang des stales canoniales. Le même temple se pare de tout ce qu'il y a de plus riche pour la fête de Saint-Napoléon et le *Te Deum* de la paix. Les belles tapisseries de la couronne sont tendues dans toute la longueur de la nef et des bas-côtés.

— Deux fontaines s'élèvent à-la-fois sur le parvis Notre-Dame; elles borderont chaque côté de la porte du bureau central des hospices de Paris: l'eau jaillira des deux vases de forme antique et d'une élégante simplicité.

— On a mis en vente depuis quelques jours, chez le Normant, un ouvrage posthume de l'abbé Millot, de l'Académie française intitulé: *Elémens de l'Histoire d'Allemagne* (1). Ces nou-

(1) Trois vol. in-12. Prix: 8 fr., et 11 fr. par la poste. Trois vol. in-8°. Prix: 12 fr., et 16 fr. par la poste.

Nota. Il a été tiré quelques exemplaires des deux formats sur pap. vélin.

On trouve chez le même libraire, les *Elémens de l'Histoire de France*, 4 vol. in-12. Prix: 10 fr. 50 c., et 14 fr. par la poste; les *Elémens de l'Histoire d'Angleterre*, 3 v. in-12. Prix: 7 fr. 50 c., et 10 fr. par la poste.

Digitized by Google

veaux Elémens sont en trois volumes, comme les *Elémens de l'Histoire de France*, et ceux de *l'Histoire d'Angleterre*, par le même auteur. Quand l'éditeur n'auroit pas pris le soin d'apprendre au public comment il est devenu propriétaire de ce manuscrit, il suffiroit de parcourir l'*introduction* pour être convaincu de l'authenticité de cet ouvrage. L'abbé Millot, sans être un très-grand écrivain, a cependant une manière qui n'est qu'à lui, et par conséquent facile à reconnoître; son style, quelquefois dur et incorrect, a presque toujours le mérite d'une rare précision, et souvent celui d'une grande énergie. Cette introduction offre un tableau rapide et très-animé de l'Histoire de l'Allemagne, depuis l'époque où les Romains commencèrent à avoir quelque rapport avec les Germains, jusqu'à l'avénement de Charlemagne à l'empire. Nous rendrons compte incessamment de cet ouvrage d'autant plus intéressant, que l'histoire de cette partie de l'Europe est généralement moins étudiée en France, et a jusqu'ici trouvé peu d'historiens dont on puisse supporter la lecture.

— Voici quelques détails sur la dernière ascension de M. Garnerin : son ballon, après avoir été ballotté dans l'air par les rapides variations du vent, a fait une ascension directe de trois mille toises, et a rencontré un nuage fort humide, qu'il s'est hâté de quitter, parce qu'il ressentoit un froid insupportable, et que ses lumières menaçoient de s'éteindre. Ayant vogué quelque temps sans savoir où il étoit, parce qu'il n'avoit pas de point de comparaison pour sa boussole, il est descendu à l'instant même de l'aurore, jusques à trois cents toises de la terre : ayant aperçu des moissonneurs que son approche n'épouvantoit pas, il les questionna, et apprit d'eux qu'il étoit près de Laon, chef-lieu du département de l'Aisne. Le desir de faire quelques observations, le décida à continuer son voyage aérien. Il remonta à une plus grande hauteur que la première fois; y trouva une température à huit degrés au-dessous de *zéro;* qu'il abandonna bientôt, dans la crainte d'y être asphixié par la transition trop rapide du chaud au froid. Il rapporte avoir vu, dans cette région élevée, plusieurs météores, dont il se tint à une distance respectueuse. Courmelois-sur-Vesle, où il descendit vers les six heures du matin, est un village du département de la Marne, situé à cinq lieues au-delà de Rheims, et à quarante-cinq lieues de Paris.

Errata. Mercure du 8 août 1807, page 263, ligne 25 : *L'on* rivalisa avec la nature; lisez : *l'art* rivalisa, etc. Page 266, ligne 3 : Etudia l'antique, *enfin* la règle de ses travaux; lisez : *en fit* la règle, etc.

Digitized by Google

Modes *du 10 août.*

On prépare en abondance les habits et les manteaux de cour, qui doivent servir aux présentations qui vont avoir lieu. Comme la saison le prescrit, les manteaux sont de moire légère et de couleurs claires, rose bleu ou lilas, brodés en argent ou garnis de plusieurs rangs de dentelle d'argent. D'autres manteaux, sans broderie, sont ornés de fleurs, formant une guirlande épaisse par le bas et mince vers le haut. Le corps de la robe est de tulle brodé, soit semé général, ou bordure, avec un large remontant et une garniture pareille, en dentelle légèrement froncée.

NOUVELLES POLITIQUES.

Constantinople, 20 juin.

Le courrier qui avoit été expédié de Constantinople à Londres, il y a quatre mois, est de retour avec des dépêches. Le cabinet de Londres désavoue la conduite de son ambassadeur Arbuthnot et celle de l'amiral Duckworth, et annonce l'envoi d'un nouvel ambassadeur, M. Paget. Ces dépêches ont donné lieu à un conseil qui s'est tenu chez le muphti, dans lequel il a été décidé qu'on ne recevroit pas l'ambassadeur anglais; qu'on enverroit au-devant de lui pour l'empêcher d'arriver à Constantinople, et qu'on n'écouteroit aucune proposition avant que l'Egypte ne fût évacuée, et les croisières anglaises rappelées au-delà de Malte. Tchelebi, pacha des Dardanelles, a été nommé grand-visir. C'est un homme très-favorisé par les janissaires. Il s'est rendu sur-le-champ à l'armée. (*Moniteur.*)

Londres, 4 août.

Les dernières dépêches de l'amiral Gambier annonçoient qu'il se disposoit à passer le Sund avec toute son escadre. Nous pouvons maintenant assurer que l'objet de cette expédition est de prendre des mesures efficaces pour empêcher la flotte danoise de tomber entre les mains de l'ennemi. Le but de la seconde expédition n'est pas moins important; et nous nous flattons que sous peu de jours nous serons en état d'annoncer à nos lecteurs que l'une et l'autre ont eu un succès complet. (*Sun.*)

Digitized by Google

Les troubles recommencent en Irlande. Une lettre de Dublin, du 27 juillet, contient les détails qui suivent :

« Samedi dernier (25) la garnison de Dublin a passé toute la nuit sous les armes. Des patrouilles nombreuses parcouroient les rues, et toutes les précautions de police avoient été prises pour prévenir une insurrection, que des avis reçus par le gouvernement, lui faisoient craindre. Un grand nombre d'habitans de la campagne et beaucoup de personnes suspectes s'étoient rendus à Dublin, et tout annonçoit que leur réunion dans cette ville étoit le résultat d'un vaste complot. La vigilance de l'administration en a sans doute imposé aux mal-intentionnés, et la nuit s'est passée sans désordre. Cependant, les inquiétudes ne sont pas dissipées, et le gouvernement continue sa surveillance. »

Un convoi de 150 voiles, venant des îles, sous l'escorte du *Canada*, de 74, vient d'arriver dans nos ports. Il étoit parti de Tortola il y a environ six semaines. Un seul bâtiment a péri dans la traversée. Il a été consumé par un incendie. L'équipage a été sauvé; mais on n'a pu retirer la cargaison.

Le *Courrier* fait les réflexions suivantes sur le départ de l'Empereur Alexandre pour Pétersbourg :

« Le retour précipité de l'Empereur de Russie à Pétersbourg peut faire croire qu'il a voulu y donner des ordres pour faire exécuter immédiatement quelques conditions du traité avec la France. Plusieurs lettres reçues hier, font regarder comme très-probable le départ pour la Grande-Bretagne d'un grand nombre de négocians anglais résidans à Pétersbourg, et quelques-unes des premières maisons anglaises qui font le commerce de Russie, ont donné des ordres pour faire assurer les propriétés qu'ils ont dans les ports russes de la Baltique, tant en cas de prise qu'en cas de saisie.

» On sait que la conduite de la dernière administration déplaisoit autant à l'Empereur de Russie qu'à toutes les autres puissances continentales; elle prétendoit faire cause commune, pour le salut de l'Europe, avec nos autres alliés, et elle ne leur a pas envoyé un seul soldat; elle a même chicané pour donner 80,000 liv. st. (80,000 liv. st. mises en balance avec le salut de l'Europe!) Le portrait tracé par un de nos confrères n'est peut-être que trop vrai. « Nos ministres dans les cours étrangères, nos envoyés extraordinaires ont été sans cesse poursuivis par ces malheureuses questions : Où sont donc les troupes anglaises? Quand arrivent-elles? Pourquoi ne viennent-elles pas? » A force d'être trompé, on devient indifférent; et c'est vraisemblablement ce sentiment, ou plutôt cette absence de sentiment, qui prévaut, à notre égard,

Digitized by Google

dans le cœur de notre ancien allié. Il y a plus : quand il faut ajouter aux fausses espérances données par les anciens ministres, les malheurs éprouvés par les alliés, il n'est pas étonnant que l'indifférence se change en mépris, et même en haine. »

Hambourg, 3 août.

On lit dans les gazettes de Copenhague du 28 juillet, l'article suivant, qui paroît y avoir été inséré officiellement :

« La nouvelle qu'on vient de recevoir qu'une flotte considérable de guerre est prête à mettre à la voile des ports d'Angleterre pour la mer du Nord et la Baltique, paroît n'avoir causé aucune crainte au public de cette ville. Il a d'ailleurs trop de confiance en la sagesse de son gouvernement, et se croit, par les mesures de défense de la ville et du port, assez en sûreté contre une attaque quelconque... »

Toutes les communications avec la forteresse de Stralsund étant coupées, il est très-difficile de savoir ce qui se passe dans cette place et dans les environs.

D'après un calcul qui paroît exact, les forces militaires de la Prusse ne s'élèvent pas en ce moment à plus de 50,000 h., y compris les garnisons de Glatz et Silberberg en Silésie. Après la restitution des prisonniers de guerre prussiens qui sont en France, il n'est pas apparent que la monarchie prussienne puisse entretenir à l'avenir une armée de plus de 120,000 hommes, et encore faudra-t-il pour cela une économie rigoureuse dans les finances. On sait que la Prusse avoit autrefois des dépôts de recrutement dans un grand nombre de villes de l'Empire, qui lui fournissoient beaucoup d'hommes; que l'on joigne à cela la perte de plus du tiers de sa population, et l'on verra combien cette puissance va se trouver bornée pour le recrutement d'une armée où l'on comptoit un si grand nombre d'étrangers de tous les pays.

Du 4 août. — S. A. R. le prince Christian de Danemarck, et son auguste épouse, qui sont à Altona depuis le 16 du mois dernier, en sont partis avant-hier pour se rendre à Schwerin et à Dobberau.

Le gouvernement saxon fait acheter mille chevaux pour remonter la cavalerie saxonne; on évalue cette dépense à 80,000 écus.

Précisément au moment où les trois souverains se trouvoient ensemble à Tilsit, l'épouse de M. Staneowitz, fonctionnaire public à Gamberinen, accoucha de trois enfans mâles, qui furent baptisés le 10 juillet, et nommés Alexandre, Napoléon et Frédéric-Guillaume.

On assure que le roi de Westphalie établira sa résidence

Digitized by Google

dans la ville de Cassel, et que le mariage de ce souverain avec la princesse de Wurtemberg, sera célébré à Paris le 23 août.

Il paroît hors de doute que le cabinet britannique a accepté la médiation de la Russie.

PARIS, *vendredi 14 août.*

— Hier, à cinq heures du soir, trois voitures de la cour ont conduit à Saint-Cloud S. A. Em. Mgr. le prince-primat, suivi de ses officiers et des officiers de S. M. l'EMPEREUR, attachés à sa personne. S. A. a été reçue au bas de l'escalier par S. Exc. le grand-maître des cérémonies, qui l'a introduite dans le cabinet de S. M. l'EMPEREUR et ROI.

S. Exc. M. le marquis Venturi, ambassadeur extraordinaire de S. M. la reine d'Etrurie, a ensuite été conduit à l'audience de S. M. par un maître et un aide des cérémonies qui avoient été le chercher, à son hôtel, avec trois voitures de la cour. S. Exc. le grand-maître des cérémonies a introduit avec les formes accoutumées M. l'ambassadeur, qui a été présenté par S. A. S. le prince de Bénévent, grand-chambellan, et a remis ses lettres de créance à S. M.

S. Exc. M. le baron de Reigersberg, ministre plénipotentiaire de S. A. I. et R. le grand-duc de Wurtzbourg, a ensuite été conduit, introduit et présenté de la même manière, et a remis également ses lettres de créance.

Le même jour, S. E. M. le sénateur Cezami, grand-écuyer de S. A. I. Madame la princesse de Lucques, et son envoyé extraordinaire, a été présenté à S. M. (*Moniteur.*)

— Dimanche, 9 août, avant la messe, une députation du royaume d'Italie, composée de S. Exc. M. Cafarelli, ministre de la guerre; M. Contarini, membre de la consulte d'Etat, et M. le patriarche de Venise, a été introduite dans le cabinet de S. M. l'EMPEREUR et ROI par S. Exc. le grand-maître des cérémonies, et présentée à S. M. par S. Exc. le ministre des relations extérieures du royaume d'Italie. M. le patriarche de Venise a porté la parole au nom de la députation.

Après la messe, S. M. a reçu le consistoire de l'Eglise réformée du département de la Seine, présenté par S. Exc. le ministre des cultes. M. Marron, président, a porté la parole.

Le conseil-général du département de la Seine a été admis ensuite à l'audience de S. M. M. Rouillé de l'Estang, président, a porté la parole.

Le même jour, Mad. la comtesse de Metternich, épouse de

Digitized by Google

M. l'ambassadeur de S. M. l'Empereur d'Autriche, a été présentée à S. M. Elle a été conduite par un maître et un aide des cérémonies, qui sont allés la chercher à son hôtel avec trois voitures de la cour. Elle a été reçue à l'entrée des appartemens par Mad. Maret, dame du palais, introduite par S. Ex. le grand-maître des cérémonies, et présentée par Mad. Maret. L'audience finie, Mad. la comtesse de Metternich a été reconduite à son hôtel avec le cortége qui l'avoit accompagnée à son arrivée.

A neuf heures du soir, S. A. S. le prince archichancelier de l'Empire a présenté au serment, qu'ils ont prêté entre les mains de S. M., MM. le prince de Bénévent, ministre des relations extérieures, nommé à la dignité de vice-grand-électeur; Champagny, ministre de l'intérieur, nommé ministre des relations extérieures; Cretet, conseiller d'Etat, nommé ministre de l'intérieur. (*Moniteur.*)

— Le 10, à 9 heures du soir, ont été présentés par S. A. S. le prince archichancelier de l'Empire, au serment qu'ils ont prêté entre les mains de S. M., M. le conseiller d'Etat Regnaut, nommé secrétaire de l'état de la famille impériale; et M. le conseiller d'Etat Jaubert, nommé gouverneur de la Banque. (*Moniteur.*)

— S. A. R. le prince héréditaire de Bade et S. A. I. la princesse Stéphanie-Napoléon son épouse viennent d'arriver à Paris. LL. AA. occupent, rue de Lille, l'hôtel de S. A. I. le prince Eugène, vice-roi d'Italie.

— Dans la nuit du 7 au 8 de ce mois, au milieu du plus violent orage, le tonnerre est tombé avec un fracas épouvantable sur le magasin à poudre de la ville de Namur. Heureusement il n'a endommagé que la toiture de l'édifice.

— Un accident déplorable vient de confirmer la nécessité des mesures récemment prises par la préfecture de police à l'égard des cabriolets destinés pour les environs de Paris. Lundi matin, vers midi, un de ces cabriolets, chargé de cinq voyageurs, au nombre desquels se trouvoient une jeune personne et sa mère, a été précipité dans la Seine, entre Marly et Malmaison. Tous les secours prodigués aux victimes de cette catastrophe furent inutiles, et ce fut un spectacle bien douloureux de voir la même voiture ramener à Paris tous ces infortunés compagnons de voyage que la mort venoit de frapper à la fois. On attribue cet épouvantable malheur au vice du cheval, attaqué de la maladie qu'on nomme *vertigo*.

Digitized by Google

— La princesse de Wirtemberg, reine de Westphalie, n'a dû arriver à Strasbourg que le 14 août, d'où elle partira le 17 pour Paris, en passant par Nancy. M. le maréchal Bessières, nommé commissaire-plénipotentiaire pour aller recevoir S. A. R. sur les frontières de l'Empire, et l'accompagner jusqu'à Paris, est passé à Nancy, le 9 de ce mois, se rendant à à Strasbourg.

— LL. MM. le roi et la reine de Hollande ont quitté Tarascon le 4 de ce mois pour se rendre à Paris. Un journal annonce qu'on attend aussi dans cette capitale LL. AA. II. le prince vice-roi d'Italie et la princesse vice-reine.

— On mande de Luxembourg que des événemens malheureux se succèdent dans le département des Forêts avec une rapidité bien affligeante, depuis l'explosion du Ferlorenkort et la destruction de six habitations à Hollenfeltz par le feu du ciel. Quarante-huit maisons viennent d'être la proie des flammes dans la ville de Bastogne (surnommée Paris en Ardennes); l'incendie s'y est manifestée le 5 août, à trois heures de l'après midi. Le lendemain au départ du courrier, il n'étoit point éteint: la cause de ce nouveau désastre est encore ignorée.

— On écrit de Nantes, 31 juillet: « Une femme étant tombée de cheval, il y a 7 ou 8 mois, on fut obligé de lui couper le bras. La femme-de-chambre d'une dame de cette ville, présente à l'opération, vint en rendre compte à sa maîtresse, qui fut singulièrement affectée de ce récit. Cette dame étoit dans les premiers mois de sa grossesse. Elle est accouchée ces jours derniers d'un garçon qui a le bras coupé au même endroit que celle qui a subi l'opération. L'accoucheur dit n'avoir jamais rien vu de semblable. Le bras de l'enfant semble véritablement avoir été coupé. »

On a long-temps disputé sur le pouvoir de l'imagination des femmes enceintes. Ce nouveau fait peut fournir matière à de nouvelles dissertations qui ne donneront pas plus de lumières sur cette bizarre opération de la nature.

— Le 31 juillet a été une époque de désastres pour le département de l'Oise, ainsi que pour plusieurs autres départemens. Dans le seul arrondissement de Clermont, la grêle a ravagé trente-cinq communes; dans l'arrondissement de Beauvais, des maisons ont été découvertes, des moulins renversés, des chênes déracinés et des moissons entières ont tout-à-fait disparu. Le même jour, le tonnerre est tombé sur le village de Sacy-le-Grand, où il a brûlé neuf maisons; sur le hameau de Chamlier, où il a brûlé quatre maisons; et près de Beauvais sur la maison d'un ouvrier, qu'il a également réduite en

Digitized by Google

cendres. Le 10 de ce mois, la ville même de Beauvais a été inondée en moins d'une heure; la petite rivière de Thérain, est sortie tout-à-coup de son lit, et a couvert les faubourgs de cette ville.

— D'après une décision de M. le conseiller d'Etat directeur-général des ponts et chaussées, les voitures des cultivateurs, non garnies de jantes larges, pourront continuer jusqu'au 1er octobre prochain, à transporter les approvisionnemens dans les villes, à condition qu'elles ne s'éloigneront pas de plus de 3 myriamètres du domicile du propriétaire, et qu'elles porteront un chargement inférieur à 2,900 kilogrammes pour les voitures à deux roues, et à 4,200 kilogrammes pour celles à quatre roues. Ce dernier délai, accordé en faveur des cultivateurs qui n'auroient pas encore eu les moyens de se pourvoir de roues larges, ne recevra plus aucune prolongation.

PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE LA SEINE.

Programme arrêté par M. le conseiller d'Etat Frochot, préfet du département de la Seine, pour la célébration des fêtes du 15 août 1807, dans la ville de Paris.

La fête de l'anniversaire de la naissance de S. M. l'Empereur et Roi sera célébrée dans la ville de Paris, par des jeux, des exercices et des réjouissances publiques. Cette fête durera deux jours, les 15 et 16 août.

Le 15 août, il sera établi, tant sur la rivière qu'aux Champs-Elysées, des joûtes, jeux et autres exercices qui auront lieu aux heures et sur les lieux indiqués ci-après, savoir :

Jeux aux Champs-Elysées.

A midi, la fête s'ouvrira par des jeux aux Champs-Elysées. Ces jeux seront : le jeu de quilles, celui de rampeau, de siam, de bagues et les mâts de cocagne. Les trois premiers seront placés dans les fossés qui bordent le Cours-la-Reine; les jeux de bagues occuperont le grand carré, dit des *Jeux*, et les mâts de cocagne, le carré de Marigny. Chacun de ces jeux sera composé de plusieurs parties, à chacune desquelles il sera accordé des prix. Le nombre des parties qui composeront chaque jeu et des prix qui y seront attachés, est déterminé ainsi qu'il suit :

1°. *Jeux de Quilles.* — Il y aura deux jeux, composés

Digitized by Google

chacun de quinze joueurs. Il sera joué trois parties à chaque jeu, et accordé trois prix pour chaque partie. Le premier, de 100 fr.; le second, de 75 fr.; le troisième, de 50 fr.

2°. *Jeux de Rampeau.* — Il y aura également deux jeux de rampeau, composés chacun de quarante joueurs. Il sera de même joué trois parties à chaque jeu, et accordé trois prix pour chaque partie. Le premier, 100 fr.; le second, 75 fr.; le troisième, 50 fr.

3°. *Jeux de Siam.* — Ils seront au nombre de quatre, à chacun desquels on admettra dix joueurs; chaque jeu sera de trois parties, et il y aura trois prix à chaque partie. Le premier, de 100 fr.; le second, de 75; le troisième de 50.

4°. *Jeux de Bagues.* — Ils seront au nombre de huit, composés chacun de quatre joueurs. Il y aura vingt-cinq parties à chaque jeu, et un prix de 12 fr. à chaque partie.

5°. *Mâts de Cocagne.* — Ils seront au nombre de deux; tous ceux qui se présenteront seront admis. Il sera donné cinq prix pour chaque mât. Celui qui arrivera le premier au but recevra une montre d'or; le second, une montre d'argent; le troisième, une paire de boucles d'argent; le quatrième, un gobelet d'argent; le cinquième, un mouchoir des Indes. Des groupes de musiciens placés près de chaque jeu, exécuteront des fanfares pendant la durée des jeux. L'ouverture et l'organisation de ces jeux, ainsi que la distribution des prix, seront faits par le M. le maire du 1^er^ arrondissement.

Jeux sur la rivière. — A deux heures s'ouvriront les jeux sur la rivière, entre le Pont-Royal et celui de la Concorde. Ces jeux commenceront par une joûte sur l'eau. Il sera accordé un prix de 300 fr. pour chaque joûte à celui des combattans qui aura forcé le plus grand nombre d'adversaires dans l'espace de deux heures. Le jeu des joûtes sera terminé par le départ d'oiseaux aquatiques qui seront placés dans deux cages suspendues au milieu du bassin, et que les joûteurs poursuivront.

Immédiatement après commenceront les exercices sur la corde, la voltige, les tours de force et d'adresse, exécutés par M. Forioso et sa troupe, sur deux grands bateaux qui seront disposés à cet effet. M. Forioso fera ensuite le trajet du Pont-Royal à celui de la Concorde, sur une corde tendue au-dessus de la rivière, et attachée des deux bouts à l'un et l'autre pont. Pendant toute la durée de ces exercices, la musique exécutera des fanfares. Les prix de la joûte seront distribués par M. le maire du 10^e^ arrondissement, qui ouvrira et dirigera les différens jeux et exercices.

Digitized by Google

A huit heures du soir, l'Hôtel-de-Ville, et tous les édifices communaux seront illuminés. La fête sera terminée par un feu d'artifice qui sera tiré à neuf heures sur le pont de la Concorde.

Le dimanche 16 août, à neuf heures du soir, il y aura bal et illumination à l'Hôtel-de-Ville.

Banque de France.

Extrait des registres des délibérations du conseil-général; séance du 5 août 1807.

Le conseil-général de la Banque de France, considérant que la paix donnée au continent fait espérer une paix générale, et promet une grande étendue au commerce français; que le but de l'institution de la Banque est de favoriser la circulation des capitaux et la baisse du taux de l'intérêt dans tout l'Empire de France; que, pour donner à ses opérations tous les développemens dont elles sont susceptibles, l'accroissement du capital ordonné par la loi du 22 avril 1806, lui devient nécessaire; arrête ce qui suit :

Art. I^er^. L'émission des quarante-cinq mille actions de la Banque de France, ordonnée par la loi du 22 avril 1806, est arrêtée.

II. Le prix des nouvelles actions est fixé à 1200 fr.; savoir : 1000 fr., capital primitif, et 200 fr., somme égale à la réserve acquise aux anciennes actions.

III. Les actionnaires actuels seront admis de préférence pour la souscription de tout ou de partie de leurs actions.

IV. Les soumissions pour les nouvelles actions seront reçues à compter du 20 du présent mois d'août 1807, jusqu'au 31 décembre même année inclusivement. Il sera ouvert trois registres de souscription : un pour les actionnaires actuels qui voudront doubler leurs actions; un pour les actionnaires qui voudront souscrire pour un nombre d'actions excédant le doublement de leurs actions actuelles; un pour tous ceux, autres que les actionnaires, qui desireront acquérir de nouvelles actions. Ces registres seront clos et arrêtés le 1^er^ janvier 1808.

V. Les actions non soumissionnées par les actionnaires pour le doublement de leurs actions actuelles, seront réparties proportionnellement entre les actionnaires souscripteurs, pour un nombre d'actions excédant le doublement. Le surplus, s'il y en a, sera réparti par égales parts entre les souscripteurs non actionnaires.

VI. Le prix des nouvelles actions sera versé dans les caisses de la Banque, dans le délai de deux ans, à partir du 1^er^ janvier 1808, en cinq paiemens égaux, de six en six mois, dont le premier sera fait dans les dix premiers jours de janvier 1808.

VII. Il sera bonifié un intérêt annuel de quatre pour cent sur les sommes reçues par la Banque, à compter du paiement des nouvelles actions jusqu'à leur entier acquittement. Le paiement de cet intérêt sera fait tous les six mois; cet intérêt sera imputable, à titre d'à-compte, sur le paiement subséquent.

VIII. Le paiement de nouvelles actions pourra être fait par anticipation. Dans ce cas, l'intérêt des sommes payées cessera à la fin du semestre courant. Les actions payées par anticipation jouiront du dividende du

Digitized by Google

semestre qui suivra le paiement anticipé. Les soumissionnaires qui auront payé dans les dix premiers jours du semestre, jouiront du dividende de ce semestre, comme s'ils avoient payé dans le courant du semestre précédent.

IX. Les souscripteurs qui n'auront pas satisfait aux paiemens des actions par eux soumissionnées, dans les termes fixés par l'article VI ci-dessus, n'auront droit qu'à un nombre d'actions égales aux paiemens qu'ils auront effectués. Ils ne pourront prétendre à la délivrance de leurs actions, ni à la répartition du dividende, qu'à l'expiration des deux ans fixés pour le paiement des soumissions. En attendant, il leur sera bonifié l'intérêt du capital des actions auxquelles ils auront droit sur le pied de quatre pour cent par an, conformément à l'article VII ci-dessus.

X. Les actions nouvelles ne seront inscrites sur le registre des actions, et ne pourront être transférées par les souscripteurs qu'après leur parfait et entier paiement. Les transferts ne pourront avoir lieu qu'à partir du 1^er^. janvier 1806.

Pour extrait, *Le secrétaire général*, AUDIBERT.

Arrêté dudit jour 5 août 1807.

Sur la proposition de M. le gouverneur, le conseil général de la banque de France arrête qu'à partir de lundi 10 août 1807 l'escompte de la banque sur l'effet de commerce est réduite à quatre pour cent l'an.

Pour extrait, *Le secrétaire-général*, AUDIBERT.

Paris, le 8 août 1807.

Le directeur-général, GARRAT.

FONDS PUBLICS DU MOIS D'AOUT.

DU SAM. 8. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1807, 87f 87f 25c 40c 50c 60c 50c 70c 60c 50c oof ooc oof ooc ooc. ooc. ooc ooc oof ooc ooc

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 84f. 50c oof ooc oof

Act. de la Banque de Fr. 1300f ooof ooc. oooof. oooof ooc ooc

DU LUNDI 10. — C pour o/o c. J. du 22 mars 1807, 87f 25c 50c 45c 87f 86f 75c oof ooc oof. oof ooc ooc. oof. oof. ooc ooc ooc ooc.

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 84f 50c. 50c. ooc o c

Act. de la Banque de Fr. 1295f 1292f oc 1290f 1285f ooc.

DU MARDI 11. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1807, 85f 85f 75c 86f 85f 10c 85f 90. ooc ooc ooc ooc. oof ooc ooc ooc ooc oof oof ooc

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 83f. 75c 50c 1290f ooc. ooc ooc

Act. de la Banque de Fr. 1285f 1292f oc 1290f. ooc oooof

DU MERCREDI 12. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1807, 86f 86f 10c 25c 30c 50c 60c 50c 40c. 50c ooc oof o c. ooc oof ooc. o f.

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 83f 70c. oof. oof ooc ooc ooc

Act. de la Banque de Fr. 1290f oooof ooc oooof oooof o600f ooc

DU JEUDI 13. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1807, 87f 86f 70c 50c 70c 50c 86f 70c 50c 40 c o c ooc ooc ooc ooc ooc ooc ooc ooc ooc ooc ooc

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 83f 50c 84f ooc ooc ooc oof ooc

Act. de la Banque de Fr. 1290f. oooof ooc oooof. oooof

DU VENDREDI 14. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1807, 86f 50c 30c 40c 30c 35c oof ooc oof oof ooc oof ooo ooc oof ooc. ooc ooc ooc oof ooc ooc

Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 83f 75c ooc. oof ooc ooc

Act. de la Banque de Fr. 1280f oooof ooc oooof

Digitized by Google

(No. CCCXVIII.)
(SAMEDI 22 AOUT 1807.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

LA COLÈRE D'APOLLON,

ODE.

Au lumineux Olympe, assis en cercle immense,
Les Immortels charmés écoutoient en silence
Les chants sublimes d'Apollon;
Ces chants qu'il inventa, quand jadis sur la terre,
Caché sous l'apparence et sous le nom d'Homère,
Erroit le Dieu de l'Hélicon.

Debout, et sur sa lyre, en héros si fertile,
Il redisoit les Grecs et le divin Achille,
Vainqueurs d'Ilion et d'Hector;
Mais, des bords du Memel, l'active Renommée
Vient les entretenir d'une plus grande armée,
Et d'un homme plus grand encor.

Soudain, abandonnant les concerts du Permesse,
L'Olympe tout entier entoure la Déesse,
Et de cent prodiges nouveaux
Ecoute avidement l'histoire merveilleuse;
Cependant qu'Apollon, d'une plainte envieuse
Exhale l'orgueil en ces mots :

« Quel est donc ce mortel pour qui les destinées
» Ont écrit dans les cieux de si belles années,

Digitized by Google

» Cet artisan de grands exploits,
» Ce géant qui, semblable au maître du tonnerre,
» Fait trois pas, et soudain est au bout de la terre;
» Parle, et fait ou défait les rois?

» O honte! j'aurois pu, dans mon divin délire,
» Enfanter un héros aux accords de ma lyre;
» L'entourer de faits glorieux;
» Faire tomber les tours devant sa renommée;
» Du seul son de sa voix repousser une armée,
» Et le rendre l'égal des Dieux!

» Des hommes révérés dont les âges antiques
» Contoient avec orgueil les gestes héroïques,
» J'ai réuni tous les lauriers;
» J'en ai ceint mon Achille; et, du haut de leur temple,
» Les filles d'Hélicon le montroient pour exemple
» A la famille des guerriers.

» C'est en vain: un mortel a détruit mon ouvrage;
» Un mortel a vaincu ce sublime courage
» Qu'un Dieu seul avoit inventé!
» Achille voit un autre effacer ses prodiges;
» Et ses exploits, enfans de mes brillans prestiges,
» Cèdent à la réalité!

» Que dis-je? Et n'est-ce pas mon hardi privilége
» De punir du néant la gloire sacrilége
» Dont la mienne se voit ternir?
» Les Destins m'ont donné les siècles pour empire,
» Et nul, sans mes accords, sans l'aveu de ma lyre,
» Ne peut entrer dans l'avenir.

» L'ouvrage des mortels est comme eux périssable;
» Leurs plus hardis travaux comme des grains de sable,
» S'effacent sous les pas du Temps;
» Moi seul, je puis donner une longue mémoire;
» Sans moi, tout est stérile, et la plus belle gloire
» Mourra, veuve de monumens. »

Il a dit: prolongés par la voûte sonore,
Les accens d'Apollon retentissoient encore,
Quand, dans le céleste palais,
L'olivier à la main, d'un voile blanc parée,
Des Plaisirs, des Amours, et des Arts entourée,
En souriant entra la Paix.

Digitized by Google

Le ciel s'est couronné d'une splendeur nouvelle,
Et, belle de pudeur, la Déesse autour d'elle
Promenant ses regards sereins,
Sur le Dieu courroucé doucement les arrête,
Et semble l'inviter, d'un signe de sa tête,
A la suivre chez les humains.

Comme un torrent, grossi des nocturnes orages
(Si l'on peut se servir de terrestres images
En parlant d'un être immortel),
Aux rayons de l'aurore apaise son murmure,
Et plus doux, réfléchit dans son onde plus pure
La sérénité d'un beau ciel;

Tel s'apaise Apollon: la Déesse riante
Jamais ne se montra plus belle et plus brillante
Aux yeux charmés du Dieu des vers,
Même quand, d'Hyménée usurpant la puissance,
Le Destin cimenta leur divine alliance
Aux jours du naissant univers.

Ainsi, ce que n'ont pu ni l'antique Cybèle,
Ni Minerve, autrefois son amante fidelle,
Ni Mars au casque étincelant,
Ni tous les Dieux enfin que l'Olympe rassemble,
Un sourire plus fort que tous les Dieux ensemble
A vaincu son ressentiment.

C'en est fait: il se livre au charme qui l'entraîne,
Il va suivre la Paix aux rives de la Seine:
Ainsi l'ordonnent les Destins.
Il monte sur ton char, Déesse radieuse;
Et, parant d'olivier sa lyre harmonieuse,
Préludé à ses accords divins.

M. Le Brun, *de l'Académie Française*.

FRAGMENT

DU LIVRE II^e^ DE L'ART D'AIMER D'OVIDE (1)

A ta maîtresse aussi tu feras des présens;
S'ils sont de peu de prix, qu'au moins ils soient galans.
Sous le poids de ses dons, quand l'Automne vermeille
Courbera les rameaux, pour elle une corbeille

(1) La traduction en vers de ce poëme est sous presse.

Digitized by Google

S'emplira des plus beaux par ton ordre apportés.
Dans le marché public ils seront achetés.
Tu diras toutefois que ce cadeau champêtre
Se compose des fruits que ton jardin vit naître,
Qu'on lui porte en ton nom des figues, des raisins,
Et ce que, dans les champs de Crémone voisins,
Aimoit Amaryllis, la noix et la châtaigne,
Mais que dans ses cités Amaryllis dédaigne.
Que des grives encor, qu'enfile un nœud de fleurs,
Soient de ton souvenir les messagers flatteurs.
Un fourbe achète ainsi l'espoir d'un héritage :
Ah ! périsse des dons ce criminel usage.
Dois-je des vers galans te conseiller l'envoi ?
Hélas, de tels présens sont de bien mince aloi !
Qu'importe le mérite ? On cherche les richesses.
Un sot a de l'esprit quand il fait des largesses.
Le siècle où nous vivons est le vrai siècle d'or :
L'or donne les honneurs et l'art de plaire encor.
Homère, accompagné des Muses pour escorte,
S'il vient la bourse vide, Homère est à la porte.
Les trésors d'Apollon sont des dons superflus.
Des modernes Daphnés n'attends que des refus.
Quelques femmes d'esprit se rencontrent peut-être ;
D'autres ne le sont pas, mais veulent le paroître.
A ces belles du moins tu peux offrir tes vers ;
Mais d'un lecteur fâcheux évite le travers :
Les vers que ton amour composera pour elles,
Peut-être auront le prix de quelques bagatelles.

M. DESAINTANGE.

LA NUIT,

OU LES REGRETS DE L'ABSENCE.

A Délie.

Le grand astre du monde, achevant sa carrière,
Cache son front vermeil dans l'humide séjour ;
Déjà de Vespérus la naissante lumière
Mêle un éclat douteux aux feux mourans du jour.
Le char de la Nuit azurée
Vers le sombre Orient recommence son tour ;
D'innombrables flambeaux sa marche est éclairée.
Phébé, sous la voûte étoilée,
En pompe a ramené les astres de retour.
Majestueuse, au sein de l'ombre et du silence,
De son voile argenté couvrant la plaine immense,

Digitized by Google

Elle paroît; et sa présence
Annonce l'heure de l'amour.
Le vent expire au loin dans les bois qui frémissent;
Les Cyclopes lassés, et quittant les marteaux,
Dont les coups répétés fatiguoient les échos,
Ne tourmentent plus les métaux
Sur les enclumes qui gémissent;
Des derniers sons du cor les vallons retentissent;
Déjà le doux sommeil verse l'oubli des maux,
Et sur le peuple des hameaux
Ses noirs pavots s'appesantissent.
Tout cède à son pouvoir : oui, tous les animaux,
Ceux que l'on voit errer dans nos plaines fécondes,
Ceux dont le nid léger flotte sur des rameaux,
Ceux qui nagent au sein des ondes,
Les poissons émaillés et l'essaim des oiseaux,
Les lions rugissans, les timides troupeaux,
Tous, suspendant leurs courses vagabondes,
Savourent à l'envi les douceurs du repos.

Quel silence profond dans ma retraite obscure!
Tout dort, moi seul je veille, hélas! et mes soupirs
Troublent la paix de la nature.
Mon cœur s'épuise en vains désirs :
Le calme de la nuit semble aigrir ma blessure.
Ni ce ciel radieux d'azur et de saphirs,
Ces tranquilles forêts, ni cet air sans Zéphyrs,
Rien ne peut de mes sens apaiser le murmure.
Infortuné! je veille aux rayons du matin,
Je veille quand l'Olympe au Midi se colore;
La fraîcheur d'un beau soir augmente mon chagrin :
La nuit règne, et je veille encore.

Voici l'heure où, des cours ignorant les loisirs,
L'humble berger, lassé des soins de la campagne,
Entre les bras de sa compagne,
S'endort, enivré de plaisirs;
Et moi, sans repos sur la terre,
Morne, pensif et solitaire,
J'ai placé mon bonheur en de vains souvenirs,
Dont je vois fuir déjà la trace passagère.

Reviens, ô ma Délie, adoucir mes malheurs;
Du redoutable Amour, qui t'a donné ses armes;
Je ne sens plus que les douleurs.
Viens; dans mes yeux éteints ne cherche plus les larmes :
Mon cœur est mort au sentiment;
La nature, avec tous ses charmes,
N'est qu'un désert pour ton amant.
Vois-tu resplendir sur nos têtes
Ces globes, dont les feux d'or et de diamant
Sèment l'azur du firmament?
Ils semblent dans leur cours m'annoncer les tempêtes;
Leur éclat m'importune, il accroît mon tourment.
Ces fleurs, autrefois mes délices,
Où l'abeille recueille un nectar précieux,

Digitized by Google

Paroissent, en ouvrant leurs timides calices,
Sur le sol maternel se faner à mes yeux.
Zéphyr semble emprunter le souffle de Borée,
Le rayon du matin est un feu dévorant;
Et le ruisseau, dans la campagne errant,
Qui s'échappoit sans bruit de sa source ignorée,
Se transforme en fougueux torrent.

Ah, reviens dissiper les peines que tu causes!
Naguère auprès de toi quel étoit mon destin!
Tu commandois, et sous ma main
D'elles-mêmes les fleurs se présentoient écloses;
Tu t'éloignes, tu fuis; c'en est fait, le chagrin,
De ma vie expirante a desséché les roses,
Et le froid de la mort s'est glissé dans mon sein.

Viens, paroîs à mes yeux, et ma peine est finie:
Déjà mon cœur s'élance au-devant de tes pas,
Déjà mes yeux charmés dévorent les appas
Dont tu vas paroître embellie;
L'écho redit cent fois le beau nom de Délie;
Et le plaisir te tend les bras.
Viens; déjà loin de moi s'enfuit la nuit profonde;
Ses flambeaux pâlissans s'éteignent dans les airs;
L'astre éclatant du jour, sorti du sein des mers,
Va redonner la vie et la lumière au monde;
Délie à son amant va rendre l'univers.

Par P. DORANGE.

ENIGME.

Je suis pour avoir cessé d'être:
Par le présent, je suis dans le passé;
Par le futur, qui me fera renaître,
Dans le présent on me verra placé.

LOGOGRIPHE.

Je suis fidèle au pauvre comme au riche.
Si vous cherchez, lecteur, par la combinaison,
Vous trouverez d'abord ma niche
Dans les cinq lettres de mon nom:
Il en peut naître encore un fort puissant empire;
Mais n'est-ce point trop vous en dire?

CHARADE.

Quand j'ai mis à net mon premier,
J'aime à voir arriver, bien garni, mon entier;
Puis je vais respirer au bord de mon dernier.

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Echo*.

Celui du Logogriphe est *Framboise*, où l'on trouve *fraise*, *if*, *Oise*, *ambre*, *foire*, *sabre*, *ris*, *Ambroise*, *ambrosie*.

Celui de la Charade est *Bec-figue*.

Digitized by Google

DE LA LANGUE DE LA POLITIQUE.

Une science, a dit Condillac, *n'est qu'une langue bien faite* : expression très-philosophique, qui renferme une vérité importante.

Ainsi nos pensées, nos connoissances, nos sciences, en un mot, ne sont que nos paroles, non-seulement pour celui qui en parle, mais pour celui-là même qui ne fait qu'y penser.

Ainsi, comme nous ne pouvons, en connoissances morales, rien recevoir des autres dans nos pensées, que par l'*expression* de la parole extérieure qu'ils nous font entendre, nous ne pouvons non plus rien apercevoir dans nos propres pensées que par l'*impression* de la parole intérieure que nous concevons ou entendons en nous-mêmes; proposition extrêmement féconde dans ses conséquences, et que l'auteur de cet article a présenté ailleurs sous une forme abrégée, lorsqu'il a dit : « Qu'il étoit nécessaire de penser sa » parole, pour pouvoir parler sa pensée. »

Ainsi chaque science, même chaque art, a sa langue technique et particulière, qu'il faut apprendre et savoir pour pouvoir parler d'un art ou d'une science : de là viennent les erreurs où sont tombés tant d'écrivains du dernier siècle, qui ne savoient que la langue de la littérature, du roman, de la géométrie, de la musique, de la médecine; et même tant d'hommes qui n'avoient jamais parlé que la langue des arts mécaniques, et qui ont voulu parler la langue de la théologie, de la morale, de la politique : et, si je voulois généraliser cette pensée, j'oserois dire que, dans le dernier siècle, où l'on a parlé si correctement l'idiome français, on n'a cependant pas toujours parlé la langue de la France; et que l'expression a été souvent plus *française* que les opinions. Ainsi une science dont la langue n'est pas *bien faite*, n'est pas une science suffisamment développée et parfaitement connue.

De toutes les langues des sciences, la moins *bien faite*, pour me servir de l'expression de Condillac, est la langue de la politique; et, par une conséquence infaillible, la politique est de toutes les sciences la moins avancée. Mais la politique se perfectionnera à mesure qu'on en fera la langue, comme la chimie s'est perfectionnée parce qu'on en a bien fait la langue.

Digitized by Google

Il y a plusieurs causes du peu de progrès des connoissances politiques, déjà remarqué par Leibnitz au commencement du dernier siècle, et attesté par les événemens déplorables qui en ont signalé la fin, et que ce grand homme avoit prédits.

On n'a pas assez observé les rapports qui existent entre la société politique et la société religieuse; et au lieu de commencer la politique par Dieu, pouvoir suprême de l'une et de l'autre, et par les lois absolues et générales qu'il a données à toutes les deux, on l'a commencée par l'homme, sujet dans la société, et par les lois arbitraires et locales qu'il a données à ses semblables : et l'on a fait une politique turbulente comme les passions, et variable comme les climats.

Les anciens, dépossédés de l'empire de la morale par le Christianisme, et de l'empire de la physique par l'expérience, ont continué à régner dans le monde politique; et la mauvaise politique d'Aristote a survécu à l'oubli où sont tombées sa physique et sa métaphysique.

La plupart des publicistes ont écrit sous l'influence de gouvernemens aristocratiques ou démocratiques; et leur politique s'est ressentie des idées fausses et étroites qu'inspire un état de société où tout est l'ouvrage de l'homme et de ses passions : « J'ai remarqué, dit Leibnitz, en parlant » du plus célèbre de ces publicistes étrangers, de grands » défauts dans les principes de Samuel Puffendorff. Cet » auteur pénètre rarement au fond de la matière..... Il » importe à la jeunesse et même à l'Etat d'établir de meilleurs principes de la science du droit que ceux que donne » cet auteur. »

Les gouvernemens monarchiques, seuls dépositaires de la véritable doctrine politique, alarmés de la tendance de beaucoup de gens de lettres vers les systèmes populaires, ont craint d'encourager la culture d'une science qui, depuis trois siècles, avoit pris, même dans de bons esprits, une fausse direction.

Dans un autre siècle, M. de Montesquieu eût pu être le créateur de la science politique, dont le caractère de son esprit et de son style le rendoit singulièrement propre à faire la langue. Malheureusement, ce beau génie n'a pas arrêté sa pensée sur l'idée vaste et féconde de la constitution naturelle des sociétés, et sur les lois générales de l'ordre social données aux nations comme aux familles, par l'auteur et le conservateur du genre humain : constitutions et lois de la nature, dont toutes les lois de l'homme, toutes les insti-

Digitized by Google

tutions politiques, ouvrage de son esprit et de ses passions, ne sont que des dérogations. Mably, publiciste grec en français, avec bien moins de génie que Montesquieu, porta au dernier excès l'admiration que la philosophie de son temps professoit pour les constitutions populaires de l'antiquité. J. J. Rousseau, plus profond peut-être que ces deux écrivains, mais égaré par ses préjugés et ses habitudes, se perdit dans les abstractions de la démocratie : il creusa dans le vide pour y chercher le néant, et trop tard désabusé, reconnut lui-même que *son Contrat Social étoit un ouvrage à refaire; « mais*, disoit-il, *je n'en ai ni la force ni le » temps.* (1) » Triste condition que celle d'un écrivain à qui le temps n'a manqué que pour réparer les maux qu'il avoit faits !

Et, pour citer un exemple de l'imperfection de la langue politique, même dans ses expressions élémentaires, le titre des ouvrages qui renferment les principes de la science est : *Du Droit de la Nature et des Gens;* et ce titre, qui devroit offrir aux commençans, sous l'expression précise d'une idée juste, l'abrégé et comme l'analyse du corps entier de la doctrine politique, est une véritable énigme qui présente un sens louche et inexact ; c'est-à-dire, une idée fausse ou du moins obscure, sous une expression incorrecte.

Du droit de la nature et des gens signifie : *des lois privées et publiques, des lois des familles et des nations*, ou ne signifie rien du tout. Mais le mot *droit*, qui a plus d'une acception dans notre langue, ne représente qu'imparfaitement l'idée nette et précise qu'exprime le mot *lois*, qui n'a qu'une acception ; et ce *droit de la nature* n'est guère plus clair que *les droits de l'homme* (2). Le mot *nature*, après l'abus qu'on en a fait, et même sans cet abus, a lui-même trop besoin de commentaire, pour pouvoir servir d'introduction aux élémens d'une science ; et l'expression *gens*, avec laquelle on a traduit *gentes*, *gentium*, a dans notre langue une autre signification que le mot *nations ;* et elle est du latin francisé, plutôt que du français. Enfin, et c'est ici le défaut capital de cette locution, que veut dire l'opposition qu'elle établit entre la *nature* et les *gens* ? Est-ce que la *nature* ne comprend pas les peuples, ou que les rapports des nations entr'elles, objet des lois publiques, sont moins

(1) *De mes Relations avec Jean-Jacques ;* par Dussaulx, traducteur de Juvénal, membre de l'Académie des Inscriptions.

(2) Voyez, sur le mot *Droit*, Burlamaqui, p. 1re, chap. V. *Droit* est la traduction de *jus*, qui vient de *jubere*, *jussum ;* et *jura*, selon Festus, se disoit autrefois *jusa* ou *jussa*.

Digitized by Google

naturels que les rapports des hommes ou des familles entr'elles, objet des lois privées? Et n'est-ce pas toujours la même *nature*, considérée dans la société domestique et dans la société publique? Sans doute, dans le commerce familier, où l'on entend à-peu-près ce que l'on veut dire, et où l'extrême précision seroit une pédanterie insupportable, l'expression *de droit de la nature et des gens*, consacrée par l'usage, suffit aux besoins de la conversation, comme ces monnaies qui, quoiqu'altérées, n'en sont pas moins reçues dans les échanges journaliers pour une valeur qu'elles n'ont pas; mais, lorsqu'il s'agit d'enseignement, cette expression, peu correcte, rend les idées confuses dès le premier pas que l'on fait dans la science, semblable à ces expositions embarrassées qui jettent de l'obscurité sur toute la suite d'une intrigue dramatique.

Aussi, lorsqu'on a voulu expliquer ce *droit de nature*, ces mots employés dans une science toute morale, on les a interprétés dans un sens tout-à fait physique: « Le droit » naturel, dit Justinien, est celui que la nature enseigne à » tous les animaux. » *Jus naturale est quod natura omnia animalia docuit.* Et pour faire entendre ce que ce *droit naturel* doit être entre les hommes, on a commencé par chercher ce qu'il peut être entre les loups. On croiroit peut-être que, dans le cours de plus de douze siècles qui se sont écoulés depuis Justinien, les idées sur le *droit naturel* ont dû s'éclaircir, et que nous n'en sommes plus à en regarder la connoissance comme commune à l'homme et aux bêtes; et cependant, dans le dernier ouvrage sur cette matière, qui a paru en 1803, sous le titre *d'Institutions au Droit de la Nature et des Gens*, et sous le nom d'un homme qui a rempli avec distinction des missions importantes en politique, on lit au premier paragraphe: « Toutes les recherches, » toutes les méditations sur la nature humaine, ont pour » dernier résultat, qu'il existe dans l'homme un principe » primordial, essentiel, une *impulsion* inhérente à sa nature, et qui est la base de son existence; que le premier » objet de ce principe, qu'on nomme *instinct*, est sa propre » conservation; que sa propre conservation le conduit à » satisfaire ses *besoins physiques*; qu'elle est par conséquent » la source de l'amour de soi et de l'intérêt personnel. »

Il y auroit bien des choses à dire sur *cet amour de soi* et *cet intérêt personnel*, dont l'auteur fait le fondement et le motif de la société, qui est proprement l'amour des autres et l'intérêt de tous; mais je n'ai cité ce passage que pour prouver qu'encore aujourd'hui, comme aux temps demi-

Digitized by Google

païens de Justinien, on cherche à expliquer le *droit de la nature* par des *instincts* de propre conservation *physique*, par des *impulsions* vers des *besoins physiques*, c'est-à-dire, par *l'homme animal*, et que cette première thèse de l'ouvrage moderne ne diffère de la proposition un peu crûment avancée par l'ancien législateur, que par une expression adoucie et plus étudiée, puisqu'au fond on retrouve dans la brute, et même plus impérieux et plus marqués, ces mêmes *instincts* de conservation, ces mêmes *impulsions*, ces mêmes *besoins physiques*, que l'auteur des *Institutions*, etc., semble ne considérer que dans l'homme.

Si, de cette première expression de la langue politique, nous passons à d'autres mots de son vocabulaire, nous ne trouverons guère plus de précision dans les idées, ni de propriété dans les termes; et pour nous borner à quelques exemples en petit nombre, mais qui nous fourniront l'occasion de développer des vérités importantes, les expressions *pouvoir absolu*, *pouvoir arbitraire*, *despotisme*, *tyrannie*, n'ont pas encore une acception propre et parfaitement déterminée; elles sont employées assez souvent l'une pour l'autre, même dans les écrits; et cependant, l'on n'aura jamais en politique une langue *bien faite*, et par conséquent une bonne doctrine, qu'autant qu'on attachera à chaque mot l'idée précise qui y correspond, et que l'on évitera une confusion dans les termes, qui suppose de l'incertitude dans les pensées. La philosophie voit toujours deux idées là où elle voit deux expressions, et elle laisse les *synonymes* à la poésie. Avant de me livrer à cette discussion, je dois prévenir le lecteur que je traite toujours de la politique dans cette pensée, ou, si l'on veut, dans ce système, que j'ai développé ailleurs, qu'il est une nature morale ou sociale, comme il existe une nature physique ou corporelle; qu'il y a des lois générales qui régissent le monde social, comme il y a des lois générales qui régissent le monde matériel; et que celui qui a donné la meilleure constitution à la société des fourmis ou des abeilles, n'a pas laissé sans constitution, et au caprice des passions, la société des hommes : avec cette différence toutefois, que la brute obéit en brute aux lois de son existence, c'est-à-dire, par un *instinct* ou *impulsion* aveugle, invariable, irrésistible, dans chaque individu; au lieu que l'homme obéit à ses lois en être intelligent, c'est-à-dire, libre; libre cependant dans un ordre de choses nécessaire et déterminé. Car, si l'homme est libre, la société ne l'est pas; elle marche vers son but, quoique l'homme s'en écarte sans cesse; et cette distinction réelle et fonda-

Digitized by Google

mentale peut lever de grandes difficultés. On n'exige pas d'un écrivain qu'il soit infaillible; mais on peut lui demander d'être conséquent dans ses opinions.

Toute société donc, où tout pouvoir bien constitué, je veux dire, fondé sur ses lois naturelles, lois raisonnables, légitimes (car toutes ces expressions, et même celles de *divines* que j'aurois pu ajouter, ne font que présenter la même idée sous des rapports différens), doit être et est par le fait indépendant des hommes, et par conséquent absolu. Car *si le bon sens*, selon M. Bossuet, *est le maître des affaires*, la raison doit être la reine du monde; non cette lueur incertaine qui égare si souvent l'homme aveuglé par ses passions, mais cette lumière vive et forte émanée de la source même de toutes les clartés, et qui n'est que la connoissance des vrais rapports de toutes choses.

Ainsi l'on peut dire que la raison du pouvoir est le pouvoir de la raison, et ce pouvoir ne doit éprouver aucune opposition : car où seroit, à parler même philosophiquement, la raison de s'opposer à la raison? La nécessité d'un pouvoir absolu ou définitif a été si bien sentie, que l'on en a attribué le privilége même à une autorité qu'on supposoit pouvoir ne pas être conforme à la raison; puisque l'apôtre de la souveraineté populaire, Jurieu, a osé dire : « Le » peuple est la seule autorité qui n'ait pas besoin *d'avoir* » *raison* pour valider ses actes. » Au fond, un pouvoir qui n'est pas définitif n'est pas un pouvoir. Il y a contradiction dans les termes, et par conséquent, fausseté dans l'idée et désordre dans les effets.

Il faut bien l'avouer. Cette politique n'est pas celle de la fausse philosophie, et l'on doit la chercher dans une meilleure philosophie : « J'observe le roi, disent les Livres » saints; sa parole est puissante, et personne ne lui peut » dire : *Pourquoi faites-vous ainsi?* Façon de parler, dit » M. Bossuet, si propre à signifier l'indépendance, qu'on » n'en a point de meilleure pour exprimer celle de Dieu. » Personne, dit Daniel, ne résiste à son pouvoir, et ne lui » dit : *Pourquoi faites-vous ainsi?* Dieu est donc indépen» dant par lui-même ou par sa nature, et le roi est indé» pendant à l'égard des hommes, et sous les ordres de Dieu. » Ce qui ne veut pas dire qu'il soit nécessaire, pour que le pouvoir soit absolu et indépendant, que l'homme qui l'exerce obéisse à toutes les lois de la religion et de la morale révélées par Dieu, ce qui est une erreur condamnée dans Wiclef; mais que le pouvoir ne sauroit être absolu et indépendant s'il n'est constitué sur les lois naturelles de l'ordre

Digitized by Google

social, dont Dieu est l'auteur, et que notre raison peut découvrir; et s'il ne s'exerce en vertu de ces mêmes lois.

La première condition du pouvoir, et la loi la plus fondamendale de la société, est que le pouvoir soit définitivement *un* dans sa volonté législative, et *multiple* dans son action publique, ou dans l'interprétation et l'exécution de la loi; c'est-à-dire, que le pouvoir doit *vouloir* par lui-même, et *agir* par des ministres constitués comme le pouvoir; car s'il y a dans le même État deux volontés législatives, ou elles se combattent, et alors il y a deux sociétés opposées; ou elles se détruisent, et il n'y a plus de société, puisqu'il n'y a plus de volonté. Et si le pouvoir n'agit pas par des ministres qui soient indépendans dans l'exercice de leurs fonctions, il peut agir avec les passions et les erreurs.

Nous opposerons l'une à l'autre la France et la Turquie, les deux extrêmes, l'une du pouvoir absolu, l'autre du pouvoir arbitraire.

Ainsi, en France, le pouvoir avoit en définitif la plénitude de la volonté législative, qui n'est au fond que le droit de développer les lois fondamentales, et de les appliquer à l'état successif de la société; et la fonction de distinguer dans la loi la volonté du pouvoir de la volonté de l'homme, de la faire connoître aux peuples, de l'interpréter dans des décisions générales, et d'en faire l'application à des cas particuliers, étoit confiée à des corps.

En Turquie, au contraire, il ne se fait jamais de lois; et même cette société et celles qui lui ressemblent, se distinguent par un attachement aveugle et opiniâtre pour leurs lois anciennes, écrites ou traditionnelles, et par une horreur insurmontable de tout changement. Ces sortes d'Etats ne subsistent que d'habitudes; et la conversion d'une seule loi, même mauvaise, en une meilleure, pourroit entraîner la ruine totale de l'édifice, dont les diverses parties ne seroient plus en harmonie. Il ne se fait donc jamais de lois; et s'il s'en faisoit, le corps des *uhlémas* ou des ministres de la religion et des docteurs de la loi, auroit une grande part au pouvoir législatif, ou plutôt seroit le vrai législateur, et ses décisions l'emporteroient même sur la volonté des princes.

Mais l'application et l'exécution de la loi, dans ce qu'elle a de plus redoutable et de plus auguste, je veux dire, dans le droit de disposer de la vie et de la propriété, appartient au prince qui, à la vérité, renvoie à des *cadis* la connoissance des délits particuliers, à laquelle il ne pourroit pas suffire, mais qui juge lui-même et punit de mort sans forme de procès, et par un seul acte de son pouvoir, les crimes contre

Digitized by Google

l'Etat ou contre sa personne, et confisque à son profit les biens des condamnés. Cette faculté personnelle au prince, et qu'il exerce sans réclamation, de faire lui-même l'application de la loi, constitue proprement le pouvoir arbitraire. Et de là vient que lorsque les rois en France nommoient des commissions extraordinaires pour soustraire un homme prévenu de crimes à la juridiction de ses juges *naturels*, ministres constitués et permanens du pouvoir, on se plaignoit qu'ils exerçoient un pouvoir arbitraire; parce que, dans ce cas, le prince s'immiscoit dans la fonction d'interpréter, d'appliquer et d'exécuter la loi, sinon par lui-même, du moins par des agens de circonstance, des agens aux ordres de l'homme, et qui n'étoient pas les *ministres constitutionnels* du pouvoir.

Mais lorsque le chef de l'Etat est investi personnellement par la loi ou la coutume de l'Etat, de *l'action* publique, c'est-à-dire, du droit de disposer de la vie et de la fortune des sujets, ses agens, et même dans les emplois subalternes, participent en quelque degré à ce pouvoir arbitraire; parce que le pouvoir exercé ou transmis, est toujours de la même nature; et ils disposent arbitrairement aussi dans la sphère de leur autorité, et selon la mesure de leur pouvoir, de la propriété et quelquefois de la personne de ceux qui leur sont subordonnés. C'est là le comble de l'oppression et le plus grand désordre des Etats mahométans.

Je ne prétends pas que dans les Etats chrétiens, il n'y eût quelquefois des actes de pouvoir arbitraire; mais la loi veilloit pour les condamner, et les tribunaux pour s'en plaindre; au lieu que dans les Etats de l'Orient, l'abus lui-même est la loi; et comme, même sous un prince modéré, l'ignorance l'exécute, la servitude s'y soumet.

Ainsi il faut observer que le mot *absolu*, en parlant du pouvoir, tombe plutôt sur la *volonté* ou sur le pouvoir législatif; et le mot *arbitraire*, plutôt sur l'*action* ou la fonction d'exécuter la loi : fonction dont les publicistes modernes ont fait deux pouvoirs, sous le nom de pouvoir *exécutif* et de pouvoir *judiciaire*, afin de les opposer au pouvoir législatif, et d'établir ainsi entre les différens *pouvoirs* qu'ils supposent indépendans les uns des autres, leur chimère favorite de la *balance des pouvoirs*.

Le pouvoir en France étoit arbitraire, lorsque Clovis fendoit lui-même la tête à un soldat, qu'il n'auroit pu peut-être faire juger par les tribunaux; le pouvoir étoit absolu, lorsque le foible Louis XIII faisoit juger par le parlement le plus grand seigneur de son royaume, qu'il n'auroit pu

Digitized by Google

certainement tuer lui-même, sans exciter un soulèvement universel.

Ainsi le pouvoir absolu consiste à ne *vouloir* que des lois naturelles, bonnes, raisonnables, lois fondamentales de la société, *contre lesquelles tout ce que l'on fait est nul de soi*, comme dit M. Bossuet, et à *n'agir* qu'en vertu de ces mêmes lois; et le pouvoir arbitraire consiste à *faire* tout ce que veulent ou permettent des lois imparfaites et contre la nature de la société : lois qui ne sont jamais fondamentales ou primitives, même lorsqu'elles sont le plus anciennes.

Ainsi qu'on y prenne garde. Le pouvoir n'est pas bon, parce qu'il est absolu; mais il est absolu, parce qu'il est ou lorsqu'il est bon : bonté de pouvoir qui est tout-à-fait indépendante de la bonté morale de l'homme qui l'exerce. Ainsi, dans le commerce ordinaire de la vie, un homme n'est pas meilleur que les autres, parce qu'il a de l'empire sur leur esprit; mais il a de l'empire sur les esprits, parce qu'il est meilleur que les autres ou plus fort d'esprit et de raison.

Et de même, le pouvoir n'est pas mauvais, parce qu'il est arbitraire; mais il est arbitraire, parce qu'il est mauvais, c'est-à-dire, imparfait, et qu'il ne connoît pas les moyens légitimes de son action, parce qu'il ignore la règle fixe et sûre de ses volontés.

Aussi le pouvoir absolu est le pouvoir le plus indépendant ou le plus fort, parce qu'il n'y a rien de plus fort que ce qui est selon la nature et la raison; et le pouvoir arbitraire est le pouvoir le plus dépendant et le plus foible, parce qu'il n'y a rien de plus foible que ce qui est contre la nature. Le grand-seigneur peut faire étrangler ses frères et ses visirs, et il ne pourroit casser une milice factieuse, ni faire punir un *uhléma* séditieux, pas même sauver sa tête et sa couronne des violences populaires. Le pouvoir en France ne pouvoit même signer un arrêt de mort; et les tribunaux, à qui il avoit confié son *action* ou l'exécution de la loi, étendoient leur jurisdiction sur toutes les personnes et sur tous les corps. La justice en France pesoit plus que la force; et le parlement, au besoin, auroit jugé l'armée.

Le pouvoir arbitraire est le pouvoir d'un enfant qui veut tout avec violence, et qu'un rien arrête; le pouvoir absolu est le pouvoir d'un homme qui ne veut qu'avec raison, et qui est obéi.

Le pouvoir absolu ou constitué sur ses lois naturelles est

Digitized by Google

bon, et par conséquent un *état légitime* de société; mais le pouvoir arbitraire peut être un état *légal*, lorsqu'il est fondé sur la loi de l'Etat, ou sur une coutume qui a acquis force de loi (1). Ainsi, l'on n'est pas plus étonné en Turquie d'apprendre que le grand-seigneur a fait couper la tête à son visir et s'est emparé de ses trésors, qu'on ne l'étoit à Paris d'entendre crier dans les rues un arrêt des cours souveraines qui condamnoit à mort un malfaiteur, et adjugeoit ses biens au fisc : et c'est même là un des grands maux du despotisme invétéré de l'Orient, qu'en opprimant les corps il étouffe la raison.

Il faut cependant observer que le grand-seigneur, lorsqu'il condamne ainsi sans forme de procès, n'est pas coupable, même aux yeux de la suprême justice, pourvu toutefois qu'il agisse sans passion et avec une conviction fondée du crime, parce qu'il ne fait que suivre la loi de l'Etat, une loi plus ancienne que le prince, et qui attribue à un seul homme autant de pénétration, de lumières et d'impartialité qu'à tout un tribunal; et que même, chez ces peuples abrutis, il ne pourroit changer cette loi, toute absurde qu'elle est, ni se refuser au terrible ministère dont elle l'a revêtu, sans faire une révolution dans l'Etat et compromettre l'existence du pouvoir lui-même. Dans ce cas, c'est la loi qui est coupable, et non le prince, qui est dans une ignorance invincible ou dans une position forcée; ou plutôt c'est la société qui est imparfaite, pour avoir retenu dans l'état public les lois de l'état domestique des premières sociétés, où le chef de la famille avoit lui seul le pouvoir suprême de vie et de mort sur ses enfans et ses serviteurs.

Cette constitution ou *état légal* du pouvoir arbitraire forme le gouvernement *despotique*, où l'usage légal de ce pouvoir s'appelle, dans la langue politique, *despotisme*.

M. de Montesquieu est allé trop loin lorsqu'il a défini le despotisme : « Un gouvernement où un seul, sans loi et sans » règle, enchaîne tout par sa volonté et par ses caprices. » On a observé avec raison, qu'un pareil gouvernement ou plutôt un pareil désordre, ne subsisteroit pas deux jours. Le despotisme ne manque pas plus de lois et de règles que

(1) Un exemple fera sentir la différence que j'établis entre l'état *légitime* et l'état *légal*, qui tous deux viennent du mot *lex*. L'indissolubilité est l'état légitime du mariage, parce qu'il est fondé sur la loi de la nature ou de son auteur; la dissolubilité ou le divorce, là où il est permis par la loi, est l'état *légal*, parce qu'il est fondé sur une loi de l'homme.

tout

Digitized by Google

tout autre état de société; et même, comme je l'ai déjà remarqué, les lois et les coutumes y sont l'objet d'un respect servile et superstitieux. Mais les règles y sont fausses et les lois imparfaites; sans que le despote sache comment sortir de ce despotisme, qui souvent, comme le dit très-bien Montesquieu, « lui est plus pesant qu'aux peuples mêmes »; et bien loin qu'il entraîne tout par sa volonté et par ses caprices, il est souvent entraîné lui-même par la volonté du peuple et les caprices des soldats.

La définition que cet écrivain donne du despotisme d'un seul, ne pourroit convenir qu'au despotisme de tous, qu'on appelle *démocratie*, état de société sans loi et sans règle, puisque le peuple a toujours le droit de faire de nouvelles lois, et même de *changer les meilleures*, suivant le principe de J. J. Rousseau, et que *n'ayant pas besoin d'avoir raison pour valider ses actes*, il peut tout entraîner par sa volonté et par ses caprices. Sous le despotisme d'un seul, il y a trop d'immobilité dans les lois; sous le despotisme de tous, il y a trop d'instabilité : l'un est une monarchie imparfaite, l'autre n'est que chaos et confusion; et si, sous le premier, l'homme est esclave, il peut, sous le second, tomber au-dessous de l'esclavage, et, comme dit Tacite, *dégénérer même de la servitude*.

La constitution du pouvoir absolu forme l'état légitime ou naturel de la société : c'est ce qu'on appelle la monarchie parfaite, ou simplement la monarchie.

La constitution, ou l'état légal du pouvoir arbitraire sous un seul chef, forme la monarchie imparfaite, ou le *despotisme*.

L'usage arbitraire du pouvoir absolu, ou l'usage illégal du pouvoir arbitraire, s'appelle *tyrannie*.

Ainsi la monarchie est l'état *légitime* de la société, parce qu'il en est l'état naturel.

Le despotisme peut être un état *légal* de société, quoiqu'il n'en soit pas l'état naturel;

Et la tyrannie n'est ni un état *légitime*, ni un état *légal*, parce qu'elle est l'abus du pouvoir absolu, et même du pouvoir arbitraire.

Cependant on ne pourroit s'empêcher de regarder la démocratie (dans une nation indépendante) comme la constitution de l'état légal de la tyrannie, si l'on prenoit à la rigueur le principe de Jurieu : « Que le peuple est la » seule autorité qui n'ait pas besoin d'*avoir raison* pour » valider ses actes »; principe répété à l'assemblée constituante, et confirmé par de grands et mémorables exemples.

Digitized by Google

d'actes populaires *validés* sans raison, et même contre toute raison, toute justice et toute humanité.

Le despotisme est l'imperfection du pouvoir, soit qu'une société trop jeune encore n'ait pu parvenir à la parfaite constitution du pouvoir; soit que, dans ses derniers temps, déchue de cette constitution parfaite, elle n'ait pu encore y revenir.

Ainsi le despotisme est l'enfance de la société; et il peut en être la convalescence.

La tyrannie est donc le crime de l'homme, et le despotisme la faute des événemens.

Ainsi, il n'eût pas été prudent, en Angleterre, de parler de tyrannie sous Henri VIII; et il eût été permis à Rome de parler de despotisme sous Trajan.

Louis XI, en France, fut un tyran. Tite, Antonin, Marc-Aurèle, furent des despotes. Néron et Henri VIII ont été à la fois des despotes et des tyrans, car le pouvoir est imparfait en Angleterre, et souvent y est devenu arbitraire.

Dans nos monarchies chrétiennes, comme la loi prend sous sa sauve-garde l'homme et sa propriété, il faudroit, pour encourir le reproche de tyrannie, porter atteinte à l'un ou à l'autre; mais sous le despotisme de l'Orient, où la loi permet beaucoup au prince sur l'homme et sur la propriété, le prince ne pourroit sans démence en usurper davantage; et comme ces peuples abrutis tiennent plus à leurs usages qu'à leur vie même, il suffit d'avoir voulu faire quelque innovation dans des usages même indifférens, pour être accusé de tyrannie. Vraisemblablement l'infortuné Sélim a été regardé comme un tyran, pour avoir voulu faire raser la barbe aux Janissaires; et si son successeur lui avoit fait couper la tête, cette exécution atroce n'auroit passé que pour un usage permis et même prudent de l'autorité.

Nous avons dit que le despotisme est l'imperfection du pouvoir; et le pouvoir peut être imparfait dans sa *constitution*, dans sa *volonté*, dans son *action*.

Le pouvoir, pour être parfaitement constitué, doit être indivisible, héréditaire de mâle en mâle, et par ordre de primogéniture, et même propriétaire de domaines, et non pensionnaire de l'Etat. Il seroit aisé de prouver que, faute de l'une ou de l'autre de ces conditions ou de ces lois, le pouvoir n'est pas entièrement indépendant; et s'il n'est pas indépendant, il peut devenir arbitraire, et il n'en est préservé que par la modération ou le génie du prince.

Il y a imperfection du pouvoir partout où sa volonté législative est subordonnée à des volontés populaires, et

Digitized by Google

son action trop dépendante de la force populaire, ou des passions individuelles.

Le pouvoir en Turquie est indivisible, héréditaire, et même de mâle en mâle; mais l'ordre de primogéniture paroît n'être régulièrement observé que dans toute la famille, et non dans la même branche. La volonté législative y seroit, s'il y avoit lieu, subordonnée aux décisions des *uhlémas*; et l'action est exercée par le prince lui-même, et l'a été trop souvent par le peuple ou par les soldats.

On voit à la fois dans cette constitution du pouvoir, bonne sous quelques rapports, imparfaite sous d'autres, la raison de la longue durée de cette société et de sa foiblesse habituelle, du profond respect du peuple pour la famille qui est en possession du trône, et de ses fréquentes révoltes contre l'homme qui l'occupe. Car ce peuple grossier considère le *pouvoir* d'une manière tout-à-fait arbitraire : il adore le pouvoir, au moment où il précipite l'homme du trône; et c'est en se mettant à genoux devant un sultan déposé, que les muets lui présentent le fatal cordon. Une religion absurde étaie sans l'affermir cette constitution vicieuse, et en prolonge l'existence, sans pouvoir en perfectionner la nature. Mais tout ce qui ne peut parvenir à sa véritable nature est condamné à périr. La langueur a gagné l'Empire ottoman. En vain on a voulu y ranimer dans ce grand corps un esprit de vie. C'est un malade à l'agonie, dont le moindre déplacement précipite la fin.

Je finirai cet article par quelques réflexions importantes. Quand on traite de la politique, il faut toujours en revenir à la religion; et c'est ce que les publicistes du dernier siècle ont beaucoup trop négligé. Chez les peuples mahométans, le despotisme est dans la famille par la polygamie; et, par une conséquence nécessaire, le pouvoir arbitraire est dans l'Etat, dont la famille est l'élément.

Chez les Chrétiens, la monarchie est dans la famille par la monogamie, et la monarchie est dans l'Etat : car, là où la faculté du divorce rapproche la famille de la polygamie, comme dans les Etats protestans, le pouvoir public y vise un peu plus à l'arbitraire, autant du moins que l'ont permis les mœurs et les idées chrétiennes.

Les Turcs, qui font de leur prince l'image de Dieu, ne voient dans l'un et dans l'autre qu'un maître suprême qui agit par des volontés arbitraires et particulières, et non en vertu de lois générales, dont ils n'ont pas même l'idée.

Les Chrétiens, qui font aussi de leurs princes les mi-

Digitized by Google

nistres de la Divinité, les considèrent agissant, comme elle, par des lois immuables et générales.

Le pouvoir est arbitraire en Turquie, parce qu'il n'y a pas assez de raison et de lumières pour qu'il soit absolu; le pouvoir est absolu chez les Chrétiens, où il y a trop de raison et de lumières pour qu'il soit arbitraire. Aussi le pouvoir chez les Chrétiens périroit, s'il vouloit rester ou devenir arbitraire; et en Turquie, s'il vouloit cesser de l'être, parce que rien dans les lois et dans les mœurs n'y est disposé pour qu'il devienne absolu : « Un gouvernement » modéré, dit Montesquieu (et il n'y a qu'un gouvernement » fort qui puisse être modéré), un gouvernement modéré » peut, tant qu'il veut, et sans péril, relâcher ses ressorts. » Il se maintient par ses lois, et par sa force même. Mais » lorsque, dans le gouvernement despotique, le prince cesse » un moment de lever le bras,... tout est perdu. »

Le pouvoir arbitraire est redouté en Turquie; et le pouvoir qui ne voudroit y être qu'absolu, comme il l'est chez les Chrétiens, n'y seroit pas respecté.

Le pouvoir absolu est respecté chez les Chrétiens; et le pouvoir qui voudroit y être arbitraire, y seroit objet de mépris, plutôt que de crainte, parce que là où il y a plus de raison dans les esprits, il y a aussi plus d'élévation dans les ames, et même d'énergie dans les caractères.

Il est même nécessaire, dans les Etats chrétiens, que le pouvoir soit absolu, et son action confiée à des corps qui, pour assurer le repos de la société, se conduisent beaucoup plus par des considérations d'ordre public, que par des motifs de bonté ou d'indulgence personnelle. Si le pouvoir y étoit arbitraire, et que son action dépendît de la volonté du prince, la douceur de mœurs qu'inspire le Christianisme, et la haute idée qu'il donne de l'homme, risqueroient d'affoiblir l'action du pouvoir; et trop souvent les crimes resteroient impunis, et les bons sans protection et sans défense. Chose remarquable! la constitution, dans les Etats mahométans, donne au prince le pouvoir arbitraire de punir sans le ministère des tribunaux; et, chez les Chrétiens, elle lui attribue le pouvoir arbitraire de faire grace malgré les tribunaux. Mais, comme les uns peuvent périr par l'abus des exécutions arbitraires, les autres peuvent périr par l'abus de l'impunité; et le droit de faire grace arbitrairement, si doux à exercer dans tous les temps, et même si nécessaire et si sacré dans les temps de crises politiques, peut, dans les temps ordinaires, devenir pour la société plus dangereux que le pouvoir même de punir

Digitized by Google

arbitrairement : et nous en avons fait quelquefois en France une triste expérience. Aussi la constitution française avoit-elle limité l'exercice de ce droit, et les tribunaux pouvoient punir, même malgré le prince. C'étoit alors le pouvoir absolu qui, pour l'intérêt de la société, l'emportoit sur le pouvoir arbitraire. Mais combien ne faut-il pas de perfection dans les lois, de bonté dans les mœurs publiques, de fixité dans les idées, de respect pour la propriété, d'unité dans la morale, de raison enfin et d'ordre dans toutes les parties du corps social, pour que le pouvoir ou ses ministres puissent toujours être sévères sans dureté, ou indulgens sans partialité et sans scandale !

Dans un second article, nous ferons l'application des principes que nous avons exposés à quelques parties principales des deux constitutions de la France et de l'Angleterre.

DE BONALD.

Sur la traduction de DON QUICHOTTE (1), *par* Florian ; *article faisant suite à l'extrait de la traduction en vers des Poésies de* Lope de Vega, *par M.* d'Aguilar.

EN rendant compte de la traduction de quelques poésies de Lope de Vega, par M. d'Aguilar, les bornes d'un extrait ne nous permirent pas de relever une erreur échappée à ce littérateur estimable. Nous croyons devoir la réfuter dans un article particulier ; et nous nous y décidons d'autant plus volontiers, que cette discussion a pour but de préserver ceux qui voudront traduire les anciens auteurs espagnols d'un défaut auquel pourroit les entraîner le sentiment de M. d'Aguilar.

On sait que Florian aimoit beaucoup la littérature espagnole : il fit en vers et en prose des traductions fort agréables ; et c'est à lui qu'on eut l'obligation de connoître les véritables beautés de Cervantes. M. d'Aguilar le traite avec beaucoup trop de sévérité : « Florian, dit-il, n'avoit jamais voyagé en » Espagne ; il ne connoissoit ni la langue, ni le génie de la » nation. Sa traduction posthume de *Don Quichotte* est » extrêmement inexacte, et souvent infidelle. »

(1) Six vol. in-18. Prix : 6 fr., et 9 fr. par la poste. Trois vol. in 8°, figures. Prix : 18 fr., et 22 fr. 50 c. par la poste.
A Paris, chez le Normant.

Digitized by Google

D'après ce jugement, il paroît que M. d'Aguilar auroit désiré que Florian eût traduit plus littéralement, qu'il ne se fût permis aucune suppression, et qu'il n'eût ajouté aucun ornement à son original. Avec ce système, il est douteux qu'un traducteur ait pu plaire à des lecteurs français. Cervantes entre souvent dans des détails trop minutieux, il prodigue les épithètes, et ses phrases sont en général trop longues. Florian crut devoir donner plus de rapidité à la narration, écarter les détails inutiles, et ménager les épithètes. Il falloit beaucoup de goût pour ne pas dénaturer un ouvrage excellent, en voulant le corriger : heureusement Florian n'en manquoit pas. Nous avons comparé sa traduction à l'original, et nous sommes restés convaincus qu'à très-peu d'exceptions près, il avoit rempli le but. Son travail a fait oublier l'ancienne traduction, qui, pour être longue et traînante, n'en est pas plus exacte.

L'opinion de M. d'Aguilar est partagée par plusieurs personnes, même par celles qui ignorent la langue espagnole. Des raisonnemens ne les feroient pas revenir de cette idée ; il vaut mieux employer des exemples. Nous examinerons donc la traduction de Florian sous deux rapports : d'abord, en choisissant un morceau d'une certaine étendue, nous le comparerons à l'original, dont nous donnerons une traduction presque littérale ; ensuite, nous parlerons en général des changemens et des suppressions que l'auteur de *Galatée* a cru devoir se permettre.

L'épisode de Marcelle est un des plus intéressans que présente le roman de *Don Quichotte*. Une jeune personne douée de tous les charmes, jouissant d'une fortune honnête, a pris le parti de vivre libre ; et s'est retirée dans une campagne solitaire, où elle n'est occupée que du soin de ses troupeaux. Plusieurs amans se sont présentés, mais aucun n'a pu toucher son cœur. Parmi eux, Chrysostôme, jeune homme qui a reçu une éducation brillante, s'est fait remarquer : vainement a-t-il employé tous les moyens pour attendrir Marcelle ; désespéré de son indifférence, il est mort de chagrin. Ses funérailles se font avec beaucoup de pompe, et tout le monde maudit la dureté de la jeune personne. A ce moment elle paroît, et prononce un discours où elle explique très-bien les raisons de sa conduite. Voici la traduction de Florian :

« Vous prétendez que je suis belle, qu'on ne peut me voir sans m'aimer, et vous me regardez comme obligée de répondre à ce sentiment. Mais l'amour dépend-il de nous ? *Ah ! si l'on peut excuser cette passion dangereuse, c'est*

Digitized by Google

parce qu'elle n'est pas volontaire, parce qu'elle est l'élan rapide d'un cœur qui s'échappe malgré lui-même. L'amour s'attire alors de nos ames cette compassion pénible que nous inspirent des insensés; et, je te le demande, Ambroise, qui pourroit jamais exiger que l'on choisît pour ses modèles les objets de notre pitié ? »

« Vous vous plaignez tous, cependant, de ce qu'étant belle, je n'aime point. J'aurois le même droit de me plaindre si, n'étant point belle, vous ne m'aimiez pas. Pourquoi voulez-vous me punir de cette prétendue beauté que je ne me suis point donnée? Elle flatte peu mon orgueil; et je l'aurois bientôt oubliée, si j'étois assez heureuse pour qu'on daignât l'oublier. Je n'estime, je ne chéris, je ne connois de biens sur la terre que l'innocence et la paix. C'est pour trouver l'un et conserver l'autre que j'ai choisi l'état de bergère; que, loin d'un monde que je méprise, je veux passer ma vie au milieu des forêts, dans les prés, au bord des fontaines, avec les compagnes de mon enfance et de mes plaisirs, aussi purs que doux. Les soins de mon troupeau m'occupent, l'oiseau dans les airs me distrait. Le spectacle de la nature suffit à mes yeux, à mon cœur. Une félicité qui ne nuit à personne ne peut-elle être tolérée? Quelqu'un a-t-il à me reprocher de l'avoir un moment déçu par une fausse espérance? N'ai-je pas dit à Chrysostôme lui-même, lorsqu'il me déclara ses feux, dans cette place où je vois son corps; ne l'ai-je pas averti que ses peines étoient perdues, que je ne voulois, que je ne pouvois point aimer? Je n'en rendois pas moins justice à ses qualités estimables; *je lui offris la douce amitié qui suffit aux cœurs innocens.* Il repoussa ce sentiment pur, il regarda comme de la haine tout ce qui n'étoit point de l'amour; son désespoir l'a mis au tombeau. Est-ce moi qu'il faut accuser? En étant sincère, ai-je été coupable? »

« Bergers, je viens vous déclarer, à la face du ciel, et devant ce cercueil, que ma liberté m'est chère, que j'en veux jouir à jamais. J'en acquis le droit en naissant, je l'emporterai dans la tombe. Cessez donc de vaines poursuites, cessez des plaintes injustes; et si ma beauté trop vantée est fatale à votre repos, fuyez, et laissez-moi le mien. »

Cette traduction est très-abrégée, comme on le verra bientôt : nous avons eu soin de souligner tout ce qui n'est pas dans l'original. Le discours que Cervantes prête à Marcelle est beaucoup plus raisonné. Florian a eu raison de le rendre plus rapide; mais on peut regretter quelques

Digitized by Google

D'après ce jugement, il paroît que M. d'Aguilar auroit desiré que Florian eût traduit plus littéralement, qu'il ne se fût permis aucune suppression, et qu'il n'eût ajouté aucun ornement à son original. Avec ce système, il est douteux qu'un traducteur ait pu plaire à des lecteurs français. Cervantes entre souvent dans des détails trop minutieux, il prodigue les épithètes, et ses phrases sont en général trop longues. Florian crut devoir donner plus de rapidité à la narration, écarter les détails inutiles, et ménager les épithètes. Il falloit beaucoup de goût pour ne pas dénaturer un ouvrage excellent, en voulant le corriger : heureusement Florian n'en manquoit pas. Nous avons comparé sa traduction à l'original, et nous sommes restés convaincus qu'à très-peu d'exceptions près, il avoit rempli le but. Son travail a fait oublier l'ancienne traduction, qui, pour être longue et traînante, n'en est pas plus exacte.

L'opinion de M. d'Aguilar est partagée par plusieurs personnes, même par celles qui ignorent la langue espagnole. Des raisonnemens ne les feroient pas revenir de cette idée ; il vaut mieux employer des exemples. Nous examinerons donc la traduction de Florian sous deux rapports : d'abord, en choisissant un morceau d'une certaine étendue, nous le comparerons à l'original, dont nous donnerons une traduction presque littérale ; ensuite, nous parlerons en général des changemens et des suppressions que l'auteur de *Galatée* a cru devoir se permettre.

L'épisode de Marcelle est un des plus intéressans que présente le roman de *Don Quichotte*. Une jeune personne douée de tous les charmes, jouissant d'une fortune honnête, a pris le parti de vivre libre ; et s'est retirée dans une campagne solitaire, où elle n'est occupée que du soin de ses troupeaux. Plusieurs amans se sont présentés, mais aucun n'a pu toucher son cœur. Parmi eux, Chrysostôme, jeune homme qui a reçu une éducation brillante, s'est fait remarquer : vainement a-t-il employé tous les moyens pour attendrir Marcelle ; désespéré de son indifférence, il est mort de chagrin. Ses funérailles se font avec beaucoup de pompe, et tout le monde maudit la dureté de la jeune personne. A ce moment, elle paroît, et prononce un discours où elle explique très-bien les raisons de sa conduite. Voici la traduction de Florian :

« Vous prétendez que je suis belle, qu'on ne peut me voir sans m'aimer, et vous me regardez comme obligée de répondre à ce sentiment. Mais l'amour dépend-il de nous ? *Ah ! si l'on peut excuser cette passion dangereuse, c'est*

Digitized by Google

parce qu'elle n'est pas volontaire, parce qu'elle est l'élan rapide d'un cœur qui s'échappe malgré lui-même. L'amour s'attire alors de nos ames cette compassion pénible que nous inspirent des insensés; et, je te le demande, Ambroise, qui pourroit jamais exiger que l'on choisît pour ses modèles les objets de notre pitié ? »

« Vous vous plaignez tous, cependant, de ce qu'étant belle, je n'aime point. J'aurois le même droit de me plaindre si, n'étant point belle, vous ne m'aimiez pas. Pourquoi voulez-vous me punir de cette prétendue beauté que je ne me suis point donnée? Elle flatte peu mon orgueil; et je l'aurois bientôt oubliée, si j'étois assez heureuse pour qu'on daignât l'oublier. Je n'estime, je ne chéris, je ne connois de biens sur la terre que l'innocence et la paix. C'est pour trouver l'un et conserver l'autre que j'ai choisi l'état de bergère; que, loin d'un monde que je méprise, je veux passer ma vie au milieu des forêts, dans les prés, au bord des fontaines, avec les compagnes de mon enfance et de mes plaisirs, aussi purs que doux. Les soins de mon troupeau m'occupent, l'oiseau dans les airs me distrait. Le spectacle de la nature suffit à mes yeux, à mon cœur. Une félicité qui ne nuit à personne ne peut-elle être tolérée? Quelqu'un a-t-il à me reprocher de l'avoir un moment déçu par une fausse espérance? N'ai-je pas dit à Chrysostôme lui-même, lorsqu'il me déclara ses feux, dans cette place où je vois son corps; ne l'ai-je pas averti que ses peines étoient perdues, que je ne voulois, que je ne pouvois point aimer? Je n'en rendois pas moins justice à ses qualités estimables; *je lui offris la douce amitié qui suffit aux cœurs innocens.* Il repoussa ce sentiment pur, il regarda comme de la haine tout ce qui n'étoit point de l'amour; son désespoir l'a mis au tombeau. Est-ce moi qu'il faut accuser? En étant sincère, ai-je été coupable? »

« Bergers, je viens vous déclarer, à la face du ciel, et devant ce cercueil, que ma liberté m'est chère, que j'en veux jouir à jamais. J'en acquis le droit en naissant, je l'emporterai dans la tombe. Cessez donc de vaines poursuites, cessez des plaintes injustes; et si ma beauté trop vantée est fatale à votre repos, fuyez, et laissez-moi le mien. »

Cette traduction est très-abrégée, comme on le verra bientôt : nous avons eu soin de souligner tout ce qui n'est pas dans l'original. Le discours que Cervantes prête à Marcelle est beaucoup plus raisonné. Florian a eu raison de le rendre plus rapide; mais on peut regretter quelques

Digitized by Google

détails qu'il a supprimés. On va en juger par une traduction presque littérale de l'auteur espagnol :

« Le ciel m'a fait belle, dites-vous, et aucun ne peut résister à mes charmes. Vous pensez que cet amour que je vous inspire m'oblige à partager votre passion : cependant, l'instinct naturel que Dieu m'a donné, en m'apprenant que tout ce qui est beau est aimable, m'apprend aussi que toute personne qu'on aime parce qu'elle est belle, n'est pas forcée à répondre à cet amour. Il pourroit arriver que l'amant d'une belle femme fût laid ; peu digne d'être aimé, il auroit mauvaise grace à dire : Vos charmes ont allumé ma passion ; il faut que vous m'aimiez, quoique la nature m'ait disgracié. Je suppose que tout le monde fût également beau, ce ne seroit pas une raison pour aimer indifféremment tous ceux qui se présenteroient. Toutes les belles personnes n'inspirent pas de l'amour ; quelques-unes charment la vue, sans toucher le cœur : si toutes faisoient naître le même sentiment, il y auroit une confusion qui empêcheroit qui que ce fût de se fixer ; l'inconstance seroit continuelle, et j'ai entendu dire que le véritable amour ne s'attachoit qu'à un seul objet : il veut être libre, et sans entrave.

» Cela étant ainsi, comme je le crois, pourquoi voulez-vous contraindre ma volonté, et me forcer à répondre à une passion que je ne partage pas ? Si le ciel, au lieu de m'avoir fait belle, m'eût fait laide, dites-moi, seroit-il juste que je me plaignisse de ce que vous ne m'adresseriez pas vos hommages ? Remarquez que je n'ai pas demandé la beauté ; le ciel me l'a donnée sans consulter mes desirs, ni mon choix. La vipère ne mérite aucun reproche pour la piqûre qu'elle fait, quoique cette piqûre donne la mort : la nature l'a créée pour cela. Je ne mérite pas plus d'être blâmée, parce que ma beauté a séduit quelques-uns de vous. Une femme honnête est comme un feu ou comme un glaive placé dans un lieu solitaire ; ils ne brûlent et ne percent que les imprudens, qui s'en approchent de trop près.

» L'honneur et la vertu sont les vrais ornemens de l'ame : sans eux, le corps, quelque séduisant qu'il soit, ne peut ni ne doit paroître beau. S'ils sont les véritables attraits d'une femme, doit-elle les perdre pour satisfaire la passion d'un homme qui emploie l'artifice et tous les moyens qui sont en son pouvoir, afin de la séduire ?

» Je suis née libre ; et pour vivre libre, j'ai choisi cette solitude. Les arbres de cette montagne sont ma société ; les eaux limpides des ruisseaux me tiennent lieu de miroir :

Digitized by Google

c'est aux arbres et aux ruisseaux que je confie mes pensées et mes charmes. Je suis un feu brûlant dans un lieu solitaire, une épée tirée loin des hommes. Ceux que ma vue a enflammés, mes paroles les ont désabusés. S'il est vrai que l'amour se soutienne par l'espérance, comme je n'en ai donné ni à Chrysostôme ni à aucun autre, ce n'est point ma cruauté, mais son opiniâtreté qui l'a fait périr.

» Peut-être dira-t-on que ses vues étoient honnêtes, et me fera-t-on un crime de ne les avoir pas accueillies. Je répondrai que, lorsque dans ce même lieu où l'on creuse son tombeau, il me découvrit sa passion, je lui dis que mon projet étoit de vivre dans le célibat, et de ne confier qu'à la terre cette fragile beauté dont il étoit épris. Si, malgré ce refus, il a voulu s'obstiner dans son espoir, et lutter contre les vents contraires, doit-on s'étonner qu'il ait fait naufrage? Si je l'avois flatté, j'aurois été fausse; si je l'avois contenté, j'aurois manqué au vœu que j'ai formé. Malgré ma rigueur, il a persisté dans sa passion; il a cru que je l'abhorrois, parce que je n'avois point d'amour pour lui. Voyez à présent s'il seroit juste qu'on m'imputât son malheur. Si j'ai trompé quelqu'un, qu'il se plaigne; si j'ai donné de fausses espérances, qu'on me le reproche. Je consens qu'on dévoile les avances que j'ai pu faire, qu'on s'enorgueillisse des faveurs que j'ai pu accorder: mais quelqu'un à qui je n'ai rien promis, que je n'ai pas trompé, dont je n'ai jamais flatté la passion, ne doit m'appeler ni cruelle ni homicide.

» Jusqu'à présent, le ciel n'a pas permis que j'aimasse quelqu'un; et je ne me sens aucun penchant à l'amour. Que cette déclaration serve à tous ceux qui veulent m'adresser leurs vœux, et qu'on sache à l'avenir que, si quelqu'un meurt pour moi, ce ne sera ni par les tourmens de la jalousie ni par mes dédains. On n'est point jaloux d'une personne insensible, et l'on ne doit point regarder des refus comme des mépris.

» Que celui qui m'appelle barbare me fuie comme un objet dangereux; que celui qui m'appelle ingrate ne me fasse point la cour. Pourquoi me suivre sans cesse, si l'on me croit ces mauvaises qualités? Cette ingrate, cette barbare ne cherche, ne suit, n'appelle personne. La passion impatiente de Chrysostôme l'a fait périr: doit-on s'en prendre à moi, parce que je lui ai opposé la vertu et la pudeur? Si je conserve ma vertu dans ce lieu solitaire, a-t-on le droit d'exiger que je m'expose à la perdre dans la compagnie des hommes?

Digitized by Google

» Je possède, comme vous le savez, des biens qui suffisent à mes desirs; je n'ambitionne pas ceux des autres. Jouissant de ma liberté, je ne veux pas la perdre. Je n'aime ni ne hais personne; on ne me voit point tromper celui-ci, attirer celui-là; me moquer de l'un, m'entretenir avec l'autre. La société des jeunes filles des villages voisins, le soin de mon troupeau, suffisent pour m'occuper. Mes desirs ne s'élancent pas au-delà de ces montagnes; s'ils vont plus loin quelquefois, c'est lorsque mes yeux contemplent les beautés d'un ciel pur : spectacle qui dispose l'ame à se rejoindre à son Créateur. »

On voit que ce discours de Marcelle est trop long et trop raisonné : il offre des répétitions, des subtilités, et des comparaisons recherchées. On ne doit donc pas savoir mauvais gré à Florian de n'en avoir pris que la substance. Cependant il eût été à desirer que l'élégant traducteur, au lieu d'ajouter des ornemens qui sentent un peu le goût moderne, eût conservé de véritables beautés qui se trouvent dans Cervantes. Pourquoi ne voit-on pas dans sa traduction le développement des raisons qui décident Marcelle à mépriser l'amour? Pourquoi n'y voit-on pas cette belle pensée qui termine le discours de la jeune personne? Au lieu de la rendre telle qu'elle est, Florian l'a rejetée au milieu du discours, et n'a fait que l'indiquer.

Les réflexions générales que l'on peut faire sur la traduction de Florian lui sont aussi favorables que les réflexions particulières. Elles roulent sur trois objets dans lesquels il s'est permis des abréviations ou des suppressions : les vers qui sont en assez grand nombre, les proverbes de Sancho, et quelques détails de narration. Pour les vers, il n'est guère possible d'adresser à Florian des reproches fondés. Cervantes, excellent prosateur, n'étoit que poète médiocre : suivant le goût de son temps, il prodiguoit les figures exagérées, et ne savoit pas mettre un frein à son imagination. Pour en donner un exemple, il suffira de citer la romance par laquelle Chrysostôme se plaint des rigueurs de Marcelle. Dans l'auteur espagnol, elle a plus de cent trente vers. Le berger commence par prier l'Enfer de lui prêter sa voix terrible; il veut employer les rugissemens du lion, les hurlemens du loup, les sons plaintifs du hibou, etc. Il appelle Tantale et Sisiphe pour joindre leurs douleurs à la sienne; il invoque Cerbère et tous les monstres du Tartare, afin qu'ils emportent ses chants plaintifs, et finit par dire qu'un amant malheureux ne mérite pas d'autre pompe funèbre.

Digitized by Google

A cette déclamation, Florian a eu grande raison de substituer la jolie romance qui commence par ces vers :

Heureux qui voit chaque matin,
Dans son humble et champêtre asile, etc.

On ne voit pas que Florian mérite des reproches pour avoir élagué les proverbes de Sancho. Peut-être auroit-il pu en conserver quelques-uns que son goût trop délicat lui a fait rejeter; mais en général, il a donné, par ces suppressions, plus de rapidité et d'agrément au roman de Don Quichotte.

Les particularités qu'il a retranchées ne sont guère plus à regretter. Sans doute, il eût été à desirer qu'il en gardât quelques-unes d'une gaieté un peu grossière, il est vrai, mais qui étinceloient d'esprit et de comique. En les revêtant des graces décentes de son style, il les auroit rendus dignes de plaire aux esprits les plus sévères et les plus sérieux. Mais on ne peut s'empêcher de convenir qu'il en a supprimé plusieurs qui ne pouvoient inspirer que le dégoût : en voici un exemple tiré du chapitre 18 du premier livre. Don Quichotte, après avoir livré bataille à deux troupeaux de moutons, est assommé par les bergers : une pierre lui a enfoncé quatre ou cinq dents. Etendu par terre, il prie Sancho Pança de venir visiter sa bouche, et oublie que quelques momens auparavant, il a pris un élixir qui est un vomitif très-violent. Le fidèle écuyer obéit à son maître, et approche la tête pour regarder dans sa bouche. A ce moment l'élixir fait son effet, et le visage de Sancho Pansa est inondé. Il croit d'abord que le pauvre Don Quichotte rend le sang par la bouche, et déplore sa perte; mais averti par l'odeur de l'élixir, il est saisi d'un tel dégoût qu'il vomit à son tour sur le visage de son maître : dans cette situation, ajoute l'auteur espagnol, ils restèrent tous les deux fort agréablement : *Quedaron entrambos como de perlas.* Personne ne peut regretter que Florian ait supprimé cette particularité.

Il résulte de nos observations et des exemples qui servent à les appuyer, que M. d'Aguilar a été beaucoup trop sévère envers Florian. Un goût trop vif pour une langue, aveugle souvent sur les défauts des ouvrages qui l'ont rendue célèbre. Pour être dans une juste mesure, il nous paroît qu'il faut se borner à dire que Florian, habitué à imiter plutôt qu'à traduire, a peut-être trop cherché à donner sa manière et son coloris à Cervantes.

Si l'on pardonne à ce défaut, (et tous ceux qui ignorent l'espagnol ne peuvent le sentir), loin d'accuser le traduc-

Digitized by Google

teur *d'inexactitude et d'infidélité*, on s'applaudira au contraire de ce qu'il a consacré ses dernières années à rendre avec élégance l'un des chefs-d'œuvre de la littérature espagnole. P

Fables et Poésies diverses, par *Fumars*, Professeur de Belles-Lettres à l'Université de Copenhague. Un vol. *in*-12. Prix, pap. vélin : 3 fr., et 4 fr. par la poste ; pap. superfin vélin, 6 fr., et 7 fr. par la poste ; *in*-8°., gr.-raisin, 5 fr., et 6 fr. par la poste ; gr.-raisin vélin superfin, 10 fr., et 11 fr. par la poste. — A Paris, chez H. *Nicolle* et Comp., libraires, rue des Petits-Augustins, n°. 15 ; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

On peut être un très-honnête homme, a dit Molière, et faire mal les vers. Nous ajouterons quelque chose de plus flatteur ou de plus consolant pour l'amour-propre ; c'est qu'on peut être homme d'esprit, et même professeur de belles-lettres, et n'être encore qu'un médiocre écrivain. Il faut dans cet état, plus que dans tout autre, savoir distinguer la théorie de la pratique, et ne pas se croire obligé de créer l'exemple en même temps qu'on donne le précepte. Nous avons des modèles parfaits dans tous les genres de poésies : le professeur, qui doit les citer pour appuyer ses leçons, et qui en dédaigne l'autorité, parce qu'il pense trouver dans son propre fonds de nouvelles ressources, si ce n'est même des ouvrages supérieurs à ceux qu'il a sous la main, s'expose, malgré toute son habileté, à passer pour un homme rempli d'une vanité folle, et bien souvent pour un poète sans jugement et sans goût. Si quelque chose peut excuser un pareil travers d'esprit, ce doit être la position où se trouvoit l'auteur des Poésies que nous annonçons, lorsqu'il les a composées, et le doute modeste qu'il a conservé sur leur mérite. Il semble qu'un Français qui professe les belles-lettres dans une cour étrangère doive s'évertuer, en leur honneur, à prouver qu'il n'a point reçu une science stérile, et que la littérature a quelque chose de plus solide que ces fleurs qui ornent l'entretien des beaux-esprits. Ces compositions légères reçoivent toujours de l'à-propos et des circonstances qui les font naître, un charme utile à la culture des beaux-arts et à leurs progrès : c'est une fécondité riante, ou, si l'on veut, une exubérance sans danger pour

Digitized by Google

la nation qui possède les grands modèles, lorsqu'on a le bon esprit de ne lui présenter ces foibles imitations qu'après les avoir soumises à l'examen des hommes les plus capables de les apprécier. Telle étoit l'intention de M. *Fumars*, lorsque la mort est venue le surprendre, et qu'elle l'a subitement enlevé, il y a un an, à sa famille, à ses amis, et, on peut le dire, aux Muses françaises, dont il étoit le ministre auprès de la nation danoise. Il n'est pas certain que ses Fables et ses Poésies eussent été imprimées, s'il avoit pu, comme il le vouloit, consulter à la source du goût, et recevoir un bon conseil; mais on peut assurer qu'il ne les auroit pas données au public dans l'état où elles se sont trouvées après sa mort, puisqu'on y remarque des imperfections notables qu'il auroit certainement corrigées. Et toutefois, nous devons cet aveu à la vérité, quelque soin qu'il eût pris pour les faire paroître avec plus d'éclat, on peut douter qu'il en eût fait un livre digne de figurer à côté des productions qu'il s'étoit proposé d'imiter. Les fables de La Fontaine et les poésies légères de Voltaire l'avoient séduit : à l'exemple de tous les hommes sensibles qui n'ont pas assez étudié leur propre talent, il prit son enthousiasme pour une inspiration, et sa facilité pour du génie. Il savoit bien que le naturel et les graces ne s'imitent pas, puisqu'il a fait une fable pour le prouver; mais il étoit fort éloigné de s'en faire l'application. Nous la citerons ici, sans prétendre y trouver nous-mêmes aucune allusion, mais uniquement parce que l'auteur y vise à une certaine originalité quelquefois piquante, sans être toujours heureuse, et qu'ayant la prétention de rajeunir un sujet déjà traité par La Fontaine, on sentira mieux de combien l'inimitable naïveté du génie est au-dessus de la finesse et de la subtilité de l'esprit :

LE SINGE ET L'OURS.

Un Singe rare, unique et nouveau tous les jours,
De tous ses devanciers effaçoit la mémoire,
Tant il étoit fécond, admirable en ses tours :
Il falloit les voir pour les croire.
Aussi dans Paris, à la foire,
Lui seul avoit la foule; et tous nos courtisans
Avouoient, avec modestie,
Qu'auprès de Messir Gille, en fait de singerie,
Ils étoient tous des ignorans.
Un soir, pour amuser nombreuse compagnie,
Il voulut dans son art instruire certain Ours,
Qui, peu propre au métier, faisoit tout à rebours.
« Commençons par danser : gare la croquignole !
» Quitte cet air dandin : allons donc, du jarret;

Digitized by Google

» Du moelleux dans ces bras; donne-toi l'air frivole.
» Toujours la tête basse ! » Il saute à son collet,
Fait effort, la relève, et l'ours cheoit en arrière :
Le rire d'éclater dans l'assemblée entière;
Et Gille aussi fait l'aimable railleur.
Notre Ours se ramassoit : « Eh bien ! mon philosophe,
» Que ferai-je de toi ? Va, tu n'es pas d'étoffe
» A plaire à ces messieurs. *Quitte cet air penseur;*
» *Je ne pensai jamais, je suis un enchanteur.*
» *A contrefaire tout admire ma souplesse :*
» *Est-il abbé, marquis, traitant, robin, duchesse,*
» *Dont je ne prenne l'air grave, insolent, badin*
» *Ou libertin ?*
» *Imite-moi; je veux qu'à la porte on s'écrie :*
» *Un prodige, Messieurs, c'est ici l'Ours charmant.* »
« Le ciel ne me tailla pour pareille folie,
» Répondit l'Ours très-sensément;
» Enchante tous ces fous, sois leur digne copie :
» Auprès des bons esprits je vaudrai mieux que toi;
» *Je suis un Ours, mais je suis moi.* »

Il est trop aisé de remarquer les longueurs qui ralentissent inutilement la rapidité du récit, pour que nous nous arrêtions à les faire observer : on pourroit aisément les faire disparoître, et il seroit facile de corriger le vers qui a treize syllabes. Tout cela pourroit n'être que trop abondant; mais il s'y rencontre deux autres défauts plus graves que nous devons relever, parce qu'ils semblent déceler un défaut de jugement. Lorsque le singe s'est assuré par la leçon qu'il donne à l'ours qu'il n'en pourra rien faire, et qu'il l'a abandonné en lui disant : *Va, tu n'es pas d'étoffe à plaire à ces messieurs*, son rôle doit finir; et il est hors de toute vraisemblance qu'il continue à pérorer, comme s'il lui restoit encore quelqu'espérance de pouvoir changer les manières de l'ours. Mais, au surplus, toute la scène représentée dans la fable pèche essentiellement contre les règles du bon goût et de la droite raison. Le singe, étant imitateur par instinct, ne sort pas de sa nature lorsqu'il ne fait que des grimaces ridicules, au lieu des gestes qu'il voudroit copier. Ses manières ne sont pas celles d'un lourdaud qui se donne les airs d'un bel-esprit. Il imite mal, mais avec gentillesse; et ses bévues réjouissent autant que son habileté. L'ours ne peut lui dire sensément :

Auprès des bons esprits je vaudrai mieux que toi;
Je suis un Ours, mais je suis moi;

puisque ce n'est pas par un effort grotesque et hors de son caractère ou de ses facultés que le singe se montre tel que nous le voyons, et qu'il est autant lui-même avec toute sa

Digitized by Google

légèreté et son adresse, que l'ours avec sa pesanteur et sa stupidité. Véritablement, cet ours philosophe joue ici le rôle d'un sot qui se vanteroit de son ineptie auprès d'un homme d'esprit, et qui lui soutiendroit qu'elle est plus estimable que toute sa pénétration, parce qu'elle lui est naturelle. Trouver mauvais qu'un singe fasse des singeries, ce n'est pas de la gravité; c'est de la bêtise.

La Fontaine a bien mieux conçu et exécuté ce sujet dans sa fable de *l'Âne et du Petit Chien*, que tout le monde sait par cœur :

Ne forçons point notre talent,
Nous ne ferions rien avec grace;
Jamais un lourdaud, quoi qu'il fasse,
Ne sauroit passer pour galant.

Le poète intelligent se garde bien de faire dire à l'âne qu'il vaudra mieux que le petit chien, qu'il ne peut imiter. Toute la faute de son entreprise tourne à sa honte, comme cela doit être; et il n'y a pas dans cette petite fable un seul mot de jactance inutile. Vouloir faire mieux n'est pas trop sage; le tenter, ne point réussir, et conserver un travail imparfait, n'est certainement pas d'un homme de goût : il falloit le supprimer. Il y a cependant quelque chose de mieux que cette fable du Singe et de l'Ours, dans le livre de M. Fumars; mais on n'y sauroit trouver cette grace naïve qui fait le charme de ce genre de poésie. Il court après le naturel, et il tombe trop souvent dans le faux et le trivial. Un héron, insulté par un pigeon porteur d'un billet, prend le papier, le jette dans un étang, et lui dit :

Monseigneur, du courage;
Ote donc ta culotte, ôte du moins tes bas.

Puis, l'auteur ajoute :

Le Pigeon, humble et bas,
A ces genoux tout nus, qu'il insultoit naguère,
L'œil rouge et gros de pleurs, se morfond en prière.
Il becquette, il becquette, etc.

Tout cela ne ressemble pas beaucoup à La Fontaine, il faut en convenir; mais aussi pourquoi La Fontaine a-t-il un genre que personne ne peut attraper?

M. Fumars auroit été plus heureux dans ses Poésies légères, s'il avoit consacré ses loisirs à ce seul genre de littérature; mais il faut se connoître soi-même, *et consulter long-temps son esprit et ses forces*. Celui qui réussit dans l'épigramme, veut faire un conte; et celui qui tourneroit agréablement une épître, se croit appelé à faire un poëme :

Digitized by Google

nul ne veut rester dans le rang où son esprit le place naturellement, ni faire de bonne grace le travail auquel il est propre. M. Fumars pouvoit faire d'agréables madrigaux ; mais il lui falloit absolument des fables ; et sur plus de cent qu'il a composées, il n'y en a peut-être pas quatre qui soient décidément bonnes.

Le Recueil de ses Œuvres, qui n'est cependant pas sans mérite, fait plus d'honneur aux presses de M. Herhan qu'au talent poétique de l'auteur ; mais il rend un témoignage honorable à ses vertus domestiques, à son humeur sociable, au bon esprit qui l'a toujours animé dans sa nouvelle patrie, où il a dignement soutenu par ses leçons, quelquefois même par ses écrits, l'honneur de la littérature de sa nation, et, par sa bonne conduite, la réputation du caractère français. G.

Mélanges historiques, anecdotiques et critiques sur la fin du Règne de Louis XIV et le commencement de celui de Louis XV; par madame la princesse Elisabeth-Charlotte de Bavière, seconde femme de Monsieur, frère de Louis-le-Grand : précédés d'une Notice sur la vie de cette illustre princesse. Un vol. *in*-8°. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez *Léopold Collin*, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 4 ; et chez *le Normant*.

Ce volume est la réimpression d'un livre qui a paru en 1788, sous le titre de *Fragmens de lettres originales de madame Charlotte-Elisabeth de Bavière, veuve de Monsieur, frère unique de Louis XIV*. Quel motif a pu déterminer l'éditeur à changer ce titre connu, et dont la fortune étoit faite ? Celui sans doute d'induire en erreur les personnes peu en garde contre les ruses des Bibliopoles, en leur faisant accroire qu'il s'agissoit d'un ouvrage tout nouveau. Si l'idée n'est pas délicate, elle n'est pas adroite non plus. Paroissant sous ce titre équivoque de *Mélanges*, les *Fragmens de lettres originales de Madame*, dont personne jusqu'ici n'a contesté le mérite ni l'authenticité, pourroient, au premier aperçu, passer pour une de ces compilations mal faites, ou de ces suppositions impudentes dont le nombre s'accroît indécemment au grand scandale, plutôt qu'au déshonneur des lettres qui sont en vérité bien innocentes. C'est donc servir les intérêts de l'éditeur, mieux qu'il n'a fait lui-même, que de dévoiler sa supercherie.

Dans

Digitized by Google

Dans son dessein de convertir des *lettres en mélanges*, il a imaginé d'effacer toute trace de commerce épistolaire ; et en conséquence il a supprimé les dates sous lesquelles les divers fragmens étoient placés ; ce qui ne l'a pas empêché de conserver ces mots du texte : « Aujourd'hui je commencerai ma lettre, etc. » ; et telles autres phrases par lesquelles on apprendroit que ces prétendus *Mélanges* ne sont que des *Fragmens de lettres*, si on ne savoit d'avance à quoi s'en tenir. Au reste, cette suppression des dates n'est pas une infidélité aussi préjudiciable qu'on le croiroit d'abord, puisque les anecdotes contenues dans les *Fragmens*, sont presque toutes fort antérieures à l'époque où les lettres ont été écrites, et qu'ainsi la date de ces mêmes lettres ne peut servir en rien à l'éclaircissement des faits. Ce qu'on nous donne de la correspondance de la seconde Madame, va de 1715 à 1720, et il n'y est presque jamais question que du règne et de la cour de Louis XIV, mort en 1715.

Il est un autre genre de retranchement que l'éditeur s'est permis ; c'est celui de quelques détails minutieux, qui, n'étant pas trop déplacés dans une correspondance intime, lui ont sans doute paru l'être dans des *mélanges historiques*. Ainsi il n'a point conservé cette phrase : « Notre Roi et » feu Monsieur aimoient extrêmement les œufs durs » ; ni cette autre : « Le roi avoit très-souvent la bouche » ouverte » ; ni vingt autres encore du même intérêt. J'avoue que ce sont-là des particularités fort peu importantes pour l'histoire, et je ne me sens pas la force de reprocher à l'éditeur de les avoir supprimées. Il est vrai qu'il a conservé, et sur-tout ajouté quelques autres choses qui lui ôtoient le droit de retrancher celles-là.

Madame, née Bavaroise, correspondoit dans sa langue maternelle avec un prince et une princesse de sa famille, et les archives de la maison ont conservé ses lettres autographes. Des passages en avoient été extraits, et s'étoient trouvés dans les papiers d'une dame de la plus haute naissance, qu'on ne nomme point. Ce sont ces extraits ou fragmens qu'a traduits et publiés, en 1788, M. de Maimieux, auteur de la *Pasigraphie*. Voilà l'histoire du livre, telle que M. de Maimieux l'a donnée en tête de la première édition. Ces fragmens sont-ils réellement tirés de Lettres originales de Madame? C'est ce dont il est impossible de douter après les avoir lus : jamais livre de ce genre n'a porté un caractère de vérité plus irrécusable. Ces extraits sont-ils fidèlement traduits? Rien n'autorise le soupçon à cet égard, et tout, au contraire, commande la confiance. La seule chose qu'on pût

Digitized by Google

desirer, ce seroit un peu plus de correction et d'élégance dans la traduction. On y voit : *Je lui observai que*, etc. ; on y voit encore qu'on évitoit de parler au roi de la famine de 1709, *pour qu'il n'en eût pas la mort de chagrin.* Cette tournure n'est nullement française, et l'on croiroit presque que c'est une phrase allemande de Madame, que le traducteur a oublié de mettre en français.

Tout cela n'empêche pas que les *Fragmens de Lettres originales de Madame* ne soient un des livres les plus piquans et les plus singuliers qui aient paru sur le règne de Louis XIV. Ils ont un rapport infini avec les Mémoires de Saint-Simon. C'est la même connoissance des personnes et des choses, la même manière de les envisager, produite par les mêmes intérêts et les mêmes passions ; c'est ce même mélange de partialité et de franchise, de rudesse et de grâce, d'invectives quelquefois grossières, et de traits les plus délicatement louangeurs. Madame étoit la mère du Régent, comme St.-Simon en étoit le conseil et le censeur. Les amis, les ennemis de l'un étoient aussi ceux de l'autre. Ils avoient une horreur égale pour les mésalliances, étoient également intraitables sur l'article des prérogatives de la naissance et du rang : l'élévation de Mad. de Maintenon et des princes légitimés, étoit pour tous deux le sujet d'une égale indignation. Enfin c'est le même esprit qui a dicté les Mémoires et les Lettres ; on croiroit souvent que c'est la même plume qui les a tracés. Il peut être curieux de voir comment Saint-Simon a peint cette princesse qui lui ressembloit à tant d'égards. Le portrait qu'il en a fait ne fera pas seulement connoître sa personne, il donnera aussi une juste idée de son livre. « Madame, seconde femme de Monsieur, étoit une princesse toute de » l'ancien temps, attachée à l'honneur et à la verité, au » rang, à la grandeur, inexorable sur les bienséances. Elle » ne manquoit pas d'esprit, et ce qu'elle voyoit, elle le » voyoit très-bien. Bonne et fidelle amie, sûre, vraie, droite, » aisée à prévenir et à choquer, fort difficile à ramener ; » grossière, dangereuse à faire des sottises publiques, fort » allemande dans toutes ses mœurs, et franche ; ignorant » toute commodité et toute délicatesse pour soi et pour les » autres ; sobre, sauvage, et ayant ses fantaisies.... *Elle* » *avoit* une haine parfaite de M. du Maine, des bâtards et » de leurs grandeurs ; et elle étoit blessée de ce que M. son » fils n'avoit point de vivacité là-dessus. Avec ces qualités, » elle avoit des foiblesses, des petitesses ; et elle étoit tou- » jours en garde qu'on ne lui manquât. »

Saint-Simon nous apprend encore qu'elle passoit sa vie

Digitized by Google

à écrire à ses parens d'Allemagne, pour qui elle avoit conservé une affection singulière : et voilà, pour le dire en passant, une raison de plus de croire à l'existence des originaux de ses lettres, et, par suite, à l'authenticité des fragmens. Mais cette preuve est tout-à-fait surérogatoire : il n'en faut pas d'autre, il n'y en a pas de meilleure que la teneur et le ton de ces fragmens eux-mêmes. Si quelque chose pouvoit exciter le doute, que d'ailleurs tout tend à écarter, ce seroit de voir Madame écrire, sous la date du 5 novembre 1715 : « Mad. de la Vallière a été maîtresse du » roi : c'étoit une excellente personne. Mad. de Maintenon » a été gouvernante des enfans naturels du roi ? elle a » remplacé la Montespan ; mais elle a monté à un degré » bien plus haut. » A quel prince d'Allemagne, si peu instruit des événemens d'une cour sur laquelle l'Europe entière avoit les yeux, falloit-il que Madame apprît ces choses alors aussi généralement et aussi anciennement connues ?

Les *fragmens* sont distribués sous des titres particuliers ; et ces titres ne sont autre chose que les noms de Louis XIV, des membres de sa famille, de ses maîtresses, et de quelques autres personnages qui ont joué un rôle important, soit sous son règne, soit pendant la minorité de son successeur, tels que Louvois, Law et l'abbé Dubois. Au moyen de cette distribution à la fois simple et bonne, les divers objets extraits des lettres de Madame se sont placés facilement dans l'ouvrage ; et on les y retrouve de même. Un chapitre intitulé *Mélange* comprend tout ce qui n'avoit pas directement trait aux personnes qui font le sujet des autres chapitres.

De toutes celles qu'elle a peintes dans ses lettres, Madame elle-même est la plus originale, la plus curieuse à observer. J'ai déjà dit à quel point elle étoit entichée du préjugé de la naissance : elle donnoit de temps en temps des preuves visibles de sa manie. Elle apprend que deux filles de Strasbourg, placées auprès de la nièce de Mad. de Maintenon, se donnoient pour des princesses palatines. Elle voit à la promenade une de ces filles avec sa maîtresse, va droit à elle, l'apostrophe plus que vivement ; et, après lui avoir expliqué d'une façon énergique et fort humiliante comment sa mère avoit fait des filles princesses, elle lui dit : *Si, à l'avenir, tu as l'effronterie de te nommer princesse palatine, je te ferai couper les jupes.* Je n'ose pas dire jusqu'où. Ce qu'il y eut d'affreux, c'est que la pauvre fille en mourut, peu de jours après, de saisissement et de douleur. Le roi, qui l'apprit, dit à Madame : « *Il ne fait pas bon se jouer à*

Digitized by Google

vous sur le chapitre de votre maison : la vie en dépend. Elle appliqua un rude soufflet à son fils, à la première nouvelle de son mariage avec une fille naturelle du roi ; et elle ne put jamais lui pardonner cette alliance, qu'elle appeloit une honteuse mésalliance. Elle détesta toute sa vie, dans l'abbé Dubois, moins le corrupteur de son fils, que l'un des auteurs de son mariage.

Sur tout le reste, elle étoit pleine de bonté et de sens. Lorsque son fils fut devenu régent, elle ne voulut en rien se mêler des affaires : « Ce royaume, dit-elle, n'a malheureusement été que trop dirigé par des femmes jeunes et » vieilles de toute espèce ; il est temps enfin qu'on laisse » agir les hommes.... En Angleterre, les femmes peuvent » régner ; mais il faut que la France soit gouvernée par des » hommes, si l'on veut que tout aille bien. » Son aversion pour Mad. de Maintenon faisoit peut-être en ceci une partie de sa raison. Au reste, elle pouvoit fonder son opinion sur d'autres preuves ; car elle-même rapporte ailleurs que la reine, mère de Louis XIV, fit un jour présent des *cinq grosses fermes* à sa femme-de-chambre, et qu'elle fut tout étonnée quand on lui eut appris que ces *cinq grosses fermes*, qu'elle prenoit apparemment pour des métairies, étoient tout le revenu de l'Etat.

La meilleure, ou plutôt la seule manière de rendre compte d'un livre entièrement composé d'anecdotes et de traits détachés, est d'en citer quelques-uns des moins connus et des plus piquans : c'est ce que je vais faire. En voici qui concernent Louis-Armand, prince de Conti : « Il est presque » toujours distrait, dit Madame ; et lorsqu'on y pense le » moins, il tombe sur sa propre canne. On y étoit si accou- » tumé du temps du feu roi, que, lorsqu'on entendoit » tomber quelque chose, on disoit : *Ce n'est rien ; c'est le* » *prince qui tombe.* » Ce prince, contrefait, mais spirituel, entendoit la plaisanterie à merveille. A un bal de l'Opéra, un masque, portant une bosse postiche, vint se mettre à côté de lui : *Masque, qui êtes-vous*, dit le prince ? — *Je suis le prince de Conti. — Voilà comme on se trompe ; il y a plus de vingt ans que je croyois l'être.* Il avoit une femme très-aimable, qui, suivant Madame, *faisoit à la beauté le tort de prouver que les agrémens et les graces la surpassent.*

A l'article de Law, on trouve un trait assez singulier de préoccupation du fameux médecin Chirac. Il avoit beaucoup d'actions dans la banque du Mississipi. Il apprend dans l'antichambre d'une malade que cette sorte d'effets baissoit beaucoup. De là il va tâter le pouls de celle qui l'avoit fait

Digitized by Google

appeler, et il dit : *Ah, bon Dieu! cela diminue, diminue, diminue, baisse, baisse, baisse.* La malade effrayée se met à sonner de toutes ses forces, et à appeler ses gens, en criant : *Je me meurs! M. Chirac dit que mon pouls diminue. Eh! vous rêvez, Madame*, dit Chirac; *votre pouls est excellent, et vous vous portez à merveille. Je parlois des actions qui baissent : ce qui me fait perdre considérablement d'argent.*

L'établissement du Système est généralement regardé comme le principe de cette corruption totale de mœurs et de cette horrible dégradation des caractères, dont les effets, toujours croissans, ont fini par amener la dissolution de l'Etat.

Le chapitre de Law offre une foule de traits qui montrent à quel degré d'avilissement étoient tombés la nation entière, et principalement ceux qui prétendoient en être l'élite. Ce n'étoit plus devant la grandeur qu'on se prosternoit, comme du temps de Louis XIV; c'étoit devant l'or, la plus honteuse des idoles. Le Régent cherchoit une duchesse pour conduire une de ses filles à Gènes. Quelqu'un lui dit : *Monseigneur, si vous voulez avoir le choix, envoyez chez madame Law, vous les y trouverez toutes assemblées.* Une femme de qualité se fit verser exprès pour parler à Law. Elle disoit à son cocher : *Verse donc, coquin, verse donc!* Le cocher versa, et Law qui étoit à portée, accourut pour secourir la dame. Une autre, dont il fuyoit les poursuites obstinées, alla se camper devant la porte d'une maison où il dinoit, et fit crier au feu par ses gens. Law, épouvanté sortit, aperçut la dame et s'enfuit. Un jour qu'il donnoit audience à plusieurs femmes, il voulut se retirer un moment pour un besoin léger mais fort pressant. Comme elles le retenoient, il fut obligé de leur en faire la confidence. *Ah! si ce n'est que cela*, dirent-elles, *ce n'est rien; faites toujours et écoutez-nous.*

Le volume des *Mélanges historiques* est précédé d'une notice sur Madame, qui est un modèle achevé d'ineptie et de mauvais style, un véritable chef-d'œuvre en son genre. On n'en peut heureusement accuser aucun écrivain de nos jours : elle est tirée de l'une des nombreuses et insipides compilations qui ont été faites depuis cinquante ans en l'honneur des *femmes célèbres* ou *illustres*, et l'auteur se nomme Maubuy; mais c'est s'associer bien gratuitement et bien ridiculement au déshonneur de l'avoir composée, que de la réimprimer. L'éditeur, qui n'a pas craint de l'employer, étoit presque digne de l'avoir faite.

M.

Digitized by Google

A VOYAGE ROUND THE WORLD, etc. Voyage autour du Monde, entrepris dans le but de répandre la pratique de la vaccination, par ordre du gouvernement espagnol.

DIMANCHE dernier 7 septembre 1806, le Dr. François-Xavier Balmis, chirurgien extraordinaire du roi, eut l'honneur de baiser la main de S. M. à l'occasion de son retour d'un voyage autour du monde, exécuté dans le but unique de procurer à toutes les possessions de la couronne d'Espagne, situées au-delà des mers, ainsi qu'à beaucoup d'autres contrées, le bienfait inestimable de la vaccination. S. M. a mis le plus vif intérêt à s'enquérir de toutes les particularités de l'expédition, et elle a eu l'extrême satisfaction d'apprendre que le résultat de ce voyage a dépassé toutes les espérances conçues à l'époque où il fut entrepris.

On avoit confié la direction de l'expédition aux soins de plusieurs membres de la Faculté, qui ont emmené avec eux vingt-deux enfans qui n'avoient jamais eu la petite-vérole : ces enfans étoient destinés à se transmettre l'un à l'autre le vaccin, par inoculation successive, pendant la durée du voyage. On fit voile de la Corogne, sous la direction du Dr. Balmis, le 30 novembre 1803. Sa première station fut aux Canaries, la seconde à Porto-Ricco, et la troisième aux Caraques. En partant du port de la Guayra, l'expédition fut divisée en deux parties : l'une se dirigea vers le continent de l'Amérique méridionale, sous le commandement du sous-directeur don François Salvani ; l'autre, commandée par le Dr. Balmis, fit voile pour la Havane, et de là pour l'Yucatan. Là, on se subdivisa encore : le Prof. François Pastor partit du port de Sisal pour aller à celui de Villa Hermosa, dans la province de Tobasca ; afin de propager la vaccination dans le district de Ciudad Real de Chiapa, et ensuite à Guatimala, en faisant un circuit de quatre-cents lieues par des chemins difficiles, et en y comprenant Oxaca. Le reste de l'expédition, qui arriva sans accident à la Vera-Cruz, traversa non-seulement la vice-royauté de la Nouvelle-Espagne, mais aussi les provinces de l'intérieur, d'où elle devoit retourner à Mexico, où le rendez-vous général avoit été indiqué.

Ce précieux préservatif contre les ravages de la petite-vérole a déjà été répandu dans toute l'Amérique septentrio-

Digitized by Google

nale, jusques aux côtes de Sonara et Sinaloa, et même aux Gentils et Néophytes de la Haute Pimerie. On a établi dans chaque lieu principal un conseil, formé des autorités, et des membres de la faculté les plus zélés, et on leur a confié cet inestimable spécifique, comme un dépôt sacré, dont ils étoient responsables à leur souverain, et à la postérité.

Ce premier travail étant terminé, le directeur a conduit cette partie de l'expédition, d'Amérique en Asie, avec le plus heureux succès. Après avoir eu à vaincre quelques difficultés, il s'est embarqué à Acapulco pour les Philippines, la dernière des contrées qu'on s'étoit proposé, dans l'origine, de visiter.

Ce grand et pieux dessein du roi ayant été favorisé par la Providence, le Dr. Balmis fit ce second voyage en deux mois et quelques jours, en emmenant avec lui, de la Nouvelle Espagne, vingt-six enfans, destinés à être successivement vaccinés, comme les précédens; ces enfans furent confiés aux soins de la directrice de l'hospice des Enfans-Trouvés de la Corogne, dame qui, dans ce voyage, ainsi que dans les précédens, s'est conduite de manière à mériter toute l'approbation des supérieurs. L'expédition étant arrivée aux Philippines, et ayant propagé le spécifique dans les isles soumises à S. M. Catholique, Balmis concerta avec le capitaine-général les moyens d'étendre la bénéficence du roi et la gloire de son nom jusques aux derniers confins de l'Asie.

La vaccine a été introduite dans tout le vaste archipel des isles Visayes, dont les chefs, accoutumés à une guerre perpétuelle avec nous, ont posé les armes en admirant la générosité d'un ennemi qui leur apportoit les bienfaits de la santé et de la vie, dans le temps même où une épidémie de petite-vérole exerçoit au milieu d'eux ses ravages. Lorsque le Dr. Balmis atteignit Macao et Canton, les principaux individus des colonies portugaises et de l'empire de la Chine ne se montrèrent pas moins reconnoissans en recevant du virus vaccin frais et en pleine activité; résultat que les Anglais, après plusieurs efforts répétés, n'avoient pu obtenir, en essayant d'envoyer ce virus par les vaisseaux de la compagnie des Indes. Il perdoit toujours son efficacité dans le long trajet qu'exigeoit son transport par cette voie.

Après avoir propagé la vaccine à Canton, autant que les circonstances le lui permirent, Balmis s'en reposant sur les soins que mettroient les employés de la factorerie anglaise à continuer ces bons offices, retourna à Macao et s'em-

Digitized by Google

barqua dans un vaisseau Portugais pour Lisbonne, où il arriva le 15 août. Il s'arrêta en passant à Sainte-Hélène, assez pour déterminer par ses exhortations et sa persévérance, les habitans anglais de l'île, à recevoir un préservatif qu'ils avoient repoussé pendant plus de huit ans, quoique ce fût une découverte due à un individu de leur nation, et que le virus vaccin leur eût été précédemment envoyé par le Dr. Jenner lui-même.

La partie de l'expédition qui étoit destinée pour le Pérou, fit naufrage dans l'une des embouchures de la rivière de la Magdeleine; mais ayant été secourue par les indigènes, par les magistrats locaux et par le gouverneur de Carthagène, le sous-directeur, les trois membres de la faculté qui l'accompagnoient, et les enfans, furent sauvés, et la vaccination s'étendit dans ce port et dans la province, avec succès. De là on la porta à l'isthme de Panama; et des personnes pourvues de tout ce qui étoit nécessaire, entreprirent la longue et pénible navigation de la rivière de la Magdeleine, en se séparant, lorsqu'on atteignit l'intérieur, pour exécuter leur commission dans les villes de Ténériffe, Mompox, Ocana, Socorro, San Gil y Medellin, dans la vallée de Cucuta, et dans les villes de Pamplona, Giron, Tunja, Velez, et autres places voisines, jusqu'à ce qu'on se rencontra à Santa-Fé. On laissa dans toutes les villes un peu considérables, des instructions aux membres de la faculté, sur la manière de conserver ce virus, que le vice-roi affirme avoir été communiqué à cinquante mille individus, sans qu'il y ait eu sur ce nombre, aucun accident défavorable à cette pratique. Vers la fin de mars 1805, ils se préparèrent à continuer leur voyage, en se divisant, afin de pouvoir s'étendre avec plus de facilité et de promptitude dans tous les districts de la vice-royauté situés le long de la route de Popayan, Cuença et Quito, jusques à Lima. Ils arrivèrent à Guyaquil au mois d'août suivant.

Le résultat de cette expédition n'a pas été seulement de communiquer la vaccine à tous les peuples, amis ou ennemis, qu'on a visités, chez les Maures, les Visayens, les Chinois, mais d'assurer à la postérité dans les domaines de S. M. la perpétuité de ce grand bienfait, tant au moyen des comités centraux qu'on a établis partout, que par la découverte que le docteur Balmis a faite d'un virus vaccin indigène, dans les vaches de la vallée d'Atlixco près la ville de Puebla de los Angeles; dans le voisinage de celle de Valladolid de Mechoacan, où l'adjudant Antonio Gut-

Digitized by Google

tierez a trouvé ce même virus; et dans le district de Calabozo, dans la province de Caraques, où don Carlos de Pozo, médecin de la résidence, en a fait également la découverte.

Une multitude d'observations, qui seront publiées sans délai, sur le développement de la vaccine selon les climats, et sur son efficacité, non-seulement comme préservatif contre la petite-vérole, mais comme ayant la propriété de guérir simultanément d'autres affections morbides, prouveront quelles ont été les heureuses conséquences d'une expédition unique dans l'histoire.

Quoique l'entreprise n'eût pour objet direct que la communication immédiate de la vaccine, l'instruction des gens de l'art, et les mesures d'administration qui pouvoient tendre à perpétuer ce bienfait, cependant le directeur n'a perdu aucune occasion de rendre son voyage utile à l'agriculture et aux sciences. Il a rapporté une collection considérable de plantes exotiques, et les dessins de beaucoup d'objets d'Histoire naturelle. Il a rassemblé beaucoup de documens importans, et ce n'est pas un de ses moindres droits à la reconnoissance de ses compatriotes, que d'avoir rapporté une collection précieuse d'arbres et de plantes en pleine vigueur, et en état de se reproduire, et qui, disséminées sur les divers points de la péninsule, qui seront le plus analogues à leur sol natal, rendront cette expédition aussi mémorable dans les annales de l'agriculture, que dans celles de la médecine et de l'humanité. On espère que le sous-directeur et les aides, chargés de faire passer au Pérou ces objets précieux, reviendront bientôt par la voie de Buenos-Ayres, et qu'ils rapporteront aussi un nombre considérable d'observations et d'objets utiles, recueillis d'après les instructions du directeur, sans perdre de vue la mission philantropique qu'ils ont reçue de S. M.

(Biblioth. Brit.)

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, NOUVELLES LITTÉRAIRES.

— La distribution des prix du concours général des lycées de Paris a eu lieu le 14 à midi, dans la salle olympique. M. le conseiller d'état préfet du département de la Seine, et MM. les inspecteurs-généraux des études, présidoient à cette distribution.

Digitized by Google

L'un des professeurs de belles-lettres du lycée Bonaparte, M. de Guerle, a prononcé le discours d'ouverture. Le sujet de ce discours étoit *l'Etude*. L'orateur y a dépeint avec beaucoup de talent, ses avantages, les plaisirs qu'elle procure, les récompenses qui lui sont attachées. L'élève qui a remporté le prix d'honneur est J. V. Leclerc, de l'école secondaire de M. Dabot, place de l'Estrapade, suivant les cours du lycée Napoléon. Sur 202 nominations, le lycée Napoléon en a obtenu 96, dont 30 prix; le lycée Impérial 65, dont 20 prix; le lycée Charlemagne 36, dont 5 prix; et le lycée Bonaparte 6, dont un prix.

— L'EMPEREUR a visité le 17 les travaux publics qui s'exécutent dans presque tous les quartiers de Paris, notamment ceux du Louvre, du Carrousel, du pont d'Austerlitz, de la place Vendôme et du jardin des Capucines. Il s'est aussi rendu sur le quai Desaix et sur l'emplacement de la Bastille, où est ouvert un boulevard magnifique, et où doit venir aboutir le canal de l'Ourcq. On dit aussi que c'est dans les environs de cette place que doivent être construits les greniers publics décrétés par S. M. En revenant du château des Tuileries, l'EMPEREUR visita la grande place destinée à servir de marché sur l'emplacement des anciens Jacobins. Il étoit accompagné du roi de Westphalie et de deux chambellans. Partout où il passa, il fut accueilli par des acclamations et des applaudissemens unanimes. le 19, sur les cinq heures du matin, S. M. s'est également rendue au Palais-Royal, où l'on croit qu'il est question d'ordonner quelques travaux.

— M. et Mad. Blanchard ont fait à Rotterdam, le 3 de ce mois, une ascension très-malheureuse. A peine leur ballon avoit-il pris l'essor, que, poussé par un vent violent, il alla se heurter et se briser contre les toits des bâtimens voisins. M. Blanchard tomba sur le pavé et se blessa grièvement; on espère cependant qu'il en reviendra. Sa femme resta quelque temps suspendue à un arbre, auquel elle eut la présence d'esprit de s'accrocher; mais saisie ensuite d'un évanouissement, elle tomba, sans que sa chute qu'on prévoyoit et qu'on trouva moyen d'adoucir, ait eu pour elle rien de dangereux.

— M. Gail, professeur de littérature grecque au Collége de France, commence à mettre au jour la belle édition de Thucydide (1), qu'il préparoit depuis long-temps, et que

(1) *Histoire Grecque de Thucydide*, accompagnée de la version latine, des variantes de treize manuscrits de la Bibliothèque Impériale, de

Digitized by Google

l'on attendoit avec impatience. Le premier volume, qui vient de paroître, contient un Mémoire sur Thucydide, dans lequel on voit que le savant traducteur d'Anacréon, de Théocrite, Bion, Moschus, etc., sait, quand il le veut, tirer de son propre fonds, et même alors intéresser, et qu'au lieu de traduire les historiens, il seroit digne de se montrer historien lui-même. Nous reviendrons sur cet important ouvrage, qui manquoit à l'instruction publique, et que M. Gail publiera complet sous deux ou trois mois. Nous rendrons également compte de trois autres ouvrages de M. Gail, fort utiles pour les jeunes hellénistes, la nouvelle Grammaire Grecque, les Dialogues des Morts de Lucien, et la Clef d'Homère. On trouvera, dans la Clef d'Homère, des dissertations et des notes qui prouvent le grammairien exact et l'homme de goût; dans les Dialogues des Morts, des notes d'une saine critique, qui rendent cette dernière édition bien supérieure à celles qui l'ont précédée; et dans la Grammaire Grecque, une netteté qui justifie le succès qu'elle a obtenu dans toutes les écoles. (2)

— (Nous donnerons dans notre prochain numéro le rapport sur les travaux de la classe d'histoire et de littérature ancienne, fait par M. Ginguené, à l'assemblée générale de l'Institut, le lundi 7 juillet 1807.)

---

spécimens de ces manuscrits, de cartes géographiques et d'estampes; et précédé d'un Mémoire historique, littéraire et critique, par J. B. Gail, professeur de littérature grecque au Collége de France, de l'Académie Royale des Sciences de Gottingue Ier volume: Mémoire sur Thucydide; XIXe volume de la Collection in-8°. Prix: 4 fr.; 6 fr. pap. vélin. *Idem*, in 4°. Prix: 6 fr., et 9 fr. pap. vélin.

A Paris, chez Gail neveu, au Collége de France, place Cambray; et chez le Normant. En prenant le papier vélin, on s'engage pour le Thucydide complet.

(2) *Nouvelle Grammaire Grecque*, à l'usage des lycées et autres écoles. VIIIe vol. de la Collection in-8°. Troisième édition, revue, corrigée et augmentée. Prix des deux premières parties, 1 fr. 50 c., reliées en parchemin. Les trois parties réunies, 2 fr., reliées en parchemin.

Dialogues des Morts de Lucien, accompagnés de notes élémentaires et grammaticales, des variantes des trois manuscrits de Lucien, et d'une version latine. Nouvelle édition, divisée en deux parties. XVIIIe volume de la Collection in 12. Les deux parties, avec la traduction, 2 fr. 25 c., reliées en parchemin. Les deux parties, sans la traduction, 1 fr. 80 c., reliées en parchemin.

Clef d'Homère, précédée de dissertations grammaticales, d'un tableau des verbes primitifs, d'une lettre à M. Bast, et d'observations sur plusieurs morceaux d'Homère. XVIIe volume de la Collection in-12. Prix, in-12, 2 fr. 50 c., relié en parchemin. In-8°, 3 fr. 50 c. *Idem*, pap. vélin, in-8°, 5 fr.

Ces trois ouvrages se vendent à Paris, chez Gail neveu, au Collége de France, place Cambray; et chez le Normant.

Digitized by Google

MODES *du 20 août.*

Aucune coiffure ne se fait *à l'invisible* maintenant : on ne veut que de très-petits chapeaux, de petites capotes, de petites paysannes, de petites toques. La mode des rubans écossais n'est point encore passée ; il vient d'en paroître à très-petites raies rose et blanc. Les plumes se portent toujours rondes et follettes ; blanches, dans la grande parure ; et vertes, dans la moyenne.

On revient aux pélerines plissées. Les remplis rapprochés et réguliers, imitant des raies d'étoffe, se font remarquer depuis quelques jours au bas des robes blanches.

Les schalls à jour, nommés *zéphirs*, soie et laine, sont presque tous de deux couleurs, vert tendre et blanc, lilas et blanc. Tout unis, on les porte blanc.

NOUVELLES POLITIQUES.

Copenhague, 9 *août.*

Tout est en armes chez nous. Le prince Royal est arrivé dans notre ville ; l'île de Sélande et la ville de Copenhague sont menacées.

Voici ce qui a été publié ici :

« Il n'est que trop vrai, les menaces injustes et multipliées du gouvernement anglais compromettent notre existence ; ils nous offrent des secours contre des dangers imaginaires. Danois, vous êtes menacés de perdre votre indépendance ! Les Anglais veulent occuper vos ports, vos chantiers, sous le prétexte que les Français, dont nous n'avons point à nous plaindre, veulent s'en emparer. Non, vous ne recevrez point la loi qu'une nation injuste veut vous imposer avec tant d'arrogance. Le prince Royal arrivera demain. Si les Anglais poussent l'atrocité jusqu'à attaquer nos rivages, ils trouveront dans chacun de nos citoyens le même courage et le même dévouement qu'en 1801. La France, la Russie, toute l'Europe marcheront à votre secours. »

Ce n'est point à ces écrits qui circulent dans le public que le gouvernement s'est remis du soin de sa défense : les batteries s'arment avec activité. (*Moniteur.*)

PARIS, *vendredi* 21 *août.*

— Par décret impérial du 14 août, MM. Faure et Albisson, membres du tribunat, sont nommés conseillers d'État, section de législation.

— Par décret du même jour, M. Arnould, membre du tribunat, est nommé membre de la commission de compta-

Digitized by Google

bilité impériale, en remplacement de M. de Saucourt, décédé.

— Par décret du même jour, S. M. a nommé M. Labrouste, tribun, à la place d'administrateur de la caisse d'amortissement, en remplacement de M. Duffaut, décédé.

— Avant-hier soir, vers neuf heures, S. M. accompagnée de l'Impératrice et du prince Jérôme, est descendue des appartemens du château pour se promener, en calèche, dans le jardin des Tuileries. Toutes les personnes qui jouissoient, en ce moment, du plaisir de la promenade, se sont à l'instant précipitées autour de la voiture de LL. MM., et les ont accompagnées depuis la terrasse du bord de l'eau jusque dans l'allée des orangers, aux cris mille fois répétés de *Vive l'Empereur! Vive l'Impératrice!*

— Par jugement du tribunal de police correctionnelle de l'arrondissement de Lille, du 29 juin, le sieur Bianchi, médecin, chargé de la visite des conscrits, a été condamné par défaut à 1000 fr. d'amende, et à deux années d'emprisonnement, pour avoir reçu des présens et gratifications, à raison des fonctions qu'il a remplies près le conseil de recrutement.

Les nommés Bernard Dagos, Etienne Lartigue, et Bernard Bruttis, de l'arrondissement de Mont-de-Marsan (Landes), convaincus d'escroqueries en matière de conscription, ont été condamnés, savoir, le premier à six mois d'emprisonnement et à 200 fr. d'amende; le second, à huit mois d'emprisonnement et à 300 fr. d'amende, et le dernier à deux mois d'emprisonnement et à 75 fr. d'amende.

Jean Vidal père, de la commune d'Orbon, département du Tarn, pour soustraire son fils à la conscription, avoit fait usage d'une pièce fausse sachant qu'elle étoit fausse. Cette pièce étoit l'acte de naissance du père, dans lequel il étoit dit qu'il étoit né en 1734, tandis qu'il étoit réellement né en 1744; son but étoit d'être considéré comme âgé de plus de 71 ans, et de jouir ainsi du bénéfice de l'article XVIII du décret du 8 fructidor an 13. La cour de justice criminelle spéciale a, par arrêt du 21 juillet, condamné cet individu à huit ans de fers, à la flétrissure avec fer rouge sur l'épaule gauche, à l'exposition pendant six heures, à l'impression, à l'affiche de l'arrêt, au nombre de 400 exemplaires, et aux dépens.

Les nommés Bailly et Gorret, convaincus d'escroquerie en matière de conscription, ont été condamnés par la cour de justice criminelle du département de la Somme, à deux ans d'emprisonnement, et 5000 fr. d'amende chacun, solidairement. Le nommé Fréville, impliqué dans la même affaire, a été condamné à deux mois seulement de prison, et à 200 fr. d'amende. (*Moniteur.*)

Digitized by Google

SÉNAT CONSERVATEUR.

Message de Sa Majesté Impériale et Royale au Sénat.

Sénateurs,

Conformément à l'article LVII de l'acte des constitutions de l'Empire, en date du 28 floréal an 12, nous avons nommé membres du sénat :

MM. Klein, général de division; Beaumont, général de division; et Béguinot, général de division.

Nous desirons que l'armée voie dans ces choix l'intention où nous sommes de distinguer constamment ses services.

MM. Fabre (de l'Aude) président du tribunat, et Curée, membre du tribunat.

Nous desirons que les membres du tribunat trouven t dans ces nominations un témoignage de notre satisfaction pour la manière dont ils ont concouru, avec notre conseil d'Etat, à établir les grandes bases de la législation civile.

M. l'archevêque de Turin.

Nous saisissons avec plaisir cette occasion de témoigner notre satisfaction au clergé de notre Empire, et particulièrement à celui de nos départemens au-delà des Alpes.

M. Dupont, maire de Paris.

Notre bonne ville de Paris verra dans le choix d'un de ses maires, le desir que nous avons de lui donner constamment des preuves de notre affection.

CORPS LÉGISLATIF.

Session de l'an 1807.

L'ouverture du corps législatif s'est faite dimanche 16 avec le plus grand éclat. A cinq heures l'EMPEREUR est sorti du château des Tuileries, et c'est rendu au palais du corps législatif dans l'ordre indiqué par le cérémonial. Après s'être reposé pendant environ vingt minutes dans les appartemens du président, S. M., précédée de la députation des membres du corps législatif qui étoit allée la recevoir aux portes extérieures du palais, est entrée dans la salle des séances, aux acclamations des spectateurs qui remplissoient les tribunes.

S. M. a prononcé le discours suivant :

« Messieurs les députés des départemens du corps législatif; messieurs les tribuns et les membres de mon conseil d'Etat,

» Depuis votre dernière session, de nouvelles guerres, de nouveaux triomphes, de nouveaux traités de paix ont changé la face de l'Europe politique.

» Si la maison de Brandebourg qui, la première, se conjura contre notre indépendance, règne encore, elle le doit à la sincère amitié que m'a inspirée le puissant Empereur du Nord.

Digitized by Google

» Un prince français régnera sur l'Elbe : il saura concilier les intérêts de ses nouveaux sujets avec ses premiers et ses plus sacrés devoirs.

» La maison de Saxe a recouvré, après 50 ans, l'indépendance qu'elle avoit perdue.

» Les peuples du duché de Varsovie, de la ville de Dantzick, ont recouvré leur patrie et leurs droits.

» Toutes les nations se réjouissent d'un commun accord, de voir l'influence malfaisante que l'Angleterre exerçoit sur le continent, détruite sans retour.

» La France est unie aux peuples d'Allemagne par les lois de la Confédération du Rhin, à ceux des Espagnes, de la Hollande, de la Suisse et des Italies par les lois de notre système fédératif. Nos nouveaux rapports avec la Russie sont cimentés par l'estime réciproque de ces deux grandes nations.

« Dans tout ce que j'ai fait, j'ai eu uniquement en vue le bonheur de mes peuples, plus cher à mes yeux que ma propre gloire.

» Je desire la paix maritime. Aucun ressentiment n'influera jamais sur mes déterminations : je n'en saurois avoir contre une nation, jouet et victime des partis qui la déchirent, et trompée sur la situation de ses affaires, comme sur celle de ses voisins.

» Mais quelle que soit l'issue que les décrets de la Providence aient assignée à la guerre maritime, mes peuples me trouveront toujours le même, et je trouverai toujours mes peuples dignes de moi.

» Français, votre conduite dans ces derniers temps où votre Empereur étoit éloigné de plus de 500 lieues, a augmenté mon estime et l'opinion que j'avois conçue de votre caractère. Je me suis senti fier d'être le premier parmi vous. — Si, pendant ces dix mois d'absence et de périls, j'ai été présent à votre pensée, les marques d'amour que vous m'avez données, ont excité constamment mes plus vives émotions. Toutes mes sollicitudes, tout ce qui pouvoit avoir rapport même à la conservation de ma personne, ne me touchoient que par l'intérêt que vous y portiez et par l'importance dont elles pouvoient être pour vos futures destinées. *Vous êtes un bon et grand peuple.*

» J'ai médité différentes dispositions pour simplifier et perfectionner nos institutions.

» La nation a éprouvé les plus heureux effets de l'établissement de la Légion-d'Honneur. J'ai créé différens titres impériaux pour donner un nouvel éclat aux principaux de mes sujets, pour honorer d'éclatans services par d'éclatantes récom-

Digitized by Google

penses, et aussi pour empêcher le retour de tout titre féodal, incompatible avec nos constitutions.

» Les comptes de mes ministres des finances et du trésor public vous feront connoître l'état prospère de nos finances. Mes peuples éprouveront une considérable décharge sur la contribution foncière.

» Mon ministre de l'intérieur vous fera connoître les travaux qui ont été commencés ou finis; mais ce qui reste à faire est bien plus important encore; car je veux que dans toutes les parties de mon Empire, même dans le plus petit hameau, l'aisance des citoyens et la valeur des terres se trouvent augmentées par l'effet du système général d'amélioration que j'ai conçu.

» Messieurs les députés des départemens au corps législatif, votre assistance me sera nécessaire pour arriver à ce grand résultat, et j'ai le droit d'y compter constamment. »

Ce discours a excité le plus vif enthousiasme, et S. M. a levé la séance aux cris réitérés de *vive l'Empereur!* Les mêmes acclamations se sont fait entendre dans les rues que le cortége de S. M. a suivies.

Dans la séance d'aujourd'hui, le corps législatif a nommé M. Fontanes candidat à la présidence; les candidats des quatre autres séries avoient été nommés à la fin de la dernière session.

On a fait un second scrutin secret pour la nomination de quatre vice-présidens: ce scrutin n'ayant donné la majorité à aucun membre, il en sera fait un autre demain.

FONDS PUBLICS DU MOIS D'AOUT.

Du lundi 17. — C pour 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 86f 75c 90c 70c 60c 50c 75c 65c 60c 50c 60c 00c 00c 00f 00f 00c 00c 00c 00c.
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 83f 75c. 50c. 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1280f 1280f 00c 000 f 000 f 00c.

Du mardi 18. — C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 86f 30c 20c 10c 20c 25c 30c 40c. 30c 40c 50c 00c. 00f 00c 00c 00c 00f 00f 00c
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 83f. 75c 84f 53f 80c. 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1280f 0000f 00c 0000f. 00c 00.00f

Du mercredi 19. — C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 86f 60c 75c 80c 90c 87f 87f 10c 20c. 00c 00c 00f 0 .c. 00c 00f 00c. 00f.
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 84f 00c. 00f. 00f 00c 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1287f 50c 1290f 0000f 0000f 0000f 00c

Du jeudi 20. — C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 87f 80c 88f 88f 40c 30c 88f 20c 30c 3 c 00c 00c 00c 00c 00c 0 c 00c 00c 00c 00c 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 85f 30c 84f 00c 00c 00c 00f 00c
Act. de la Banque de Fr. 129 f. 0000f 00c 0000f. 00.00f

Du vendredi 21. — C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, 88f 35c, 25c. 40c 30c 40c 50c 40c 60c 50c 00c 00f 00c 00c 00f 00c 00c 00c 00c 00f 00c
Idem Jouiss. du 22 sept. 1807, 85f 50c 00c. 00f 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 00c0f 0090f 00c 0000f

Digitized by Google

(N°. CCCXIX.)
(SAMEDI 29 AOUT 1807.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

FRAGMENT

D'UN ESSAI POÉTIQUE SUR L'ÉCOLE FRANÇAISE.

. . . . . .

SUBSTITUANT l'esprit au bon sens, au génie,
Le clinquant des couleurs à leur sage harmonie,
Coypel (1), en s'éloignant de la simplicité,
Crut que la bouffissure étoit la majesté.
Bientôt, à l'Opéra choisissant ses modèles,
Il retraça partout et ses dieux et ses belles;
Sur le jeu des acteurs composa ses tableaux,
En héros de coulisse habilla ses héros.
Sous ses pinceaux menteurs, aussi bien qu'au théâtre,
Leur front s'enlumina de carmin et de plâtre.
On vit Didon, Esther, Achille, Agamemnon,
Costumés comme en scène et Couvreur et Baron,
Gesticuler, agir, marcher avec méthode.
Ce genre dépravé fut prôné par la mode:
Car trop souvent les arts, chez nous autres Français,
A ce bizarre dieu doivent plus d'un succès,
Et l'artiste du jour seul est l'artiste habile.

(1) Il s'agit ici d'Antoine Coypel. Son père, son frère et son fils, se sont tous fait un nom dans la peinture; et tous sont tombés dans les vices que l'on reproche ici à Antoine.

Digitized by Google

Evoquons des Enfers, pour un instant, Virgile !
Ne le voyez-vous point qui, d'un rire éternel,
Accueille ces tableaux maniérés, où Coypel,
D'après ses vers si purs, nous retrace d'Enée,
Dans un style empoulé, la haute destinée ?
De retour chez Pluton, près du chantre d'Hector,
Avec les peintres grecs il en plaisante encor.
Ainsi, toujours plus loin des formes les plus pures,
Les beaux-arts s'égaroient dans les caricatures;
L'élève, enchérissant sur ses prédécesseurs,
Tomboit de vice en vice, et d'erreurs en erreurs.
Pour flatter le pouvoir, pour plaire à la richesse,
Alors on vit des arts la servile souplesse,
Méconnoissant leur but, blessant leur dignité,
Oublier la décence, abjurer la beauté;
Et, de l'éclat menteur d'une lumière impure,
Obscurcir le bon goût, et voiler la nature.
Insensible aux grands traits des plus nobles vertus,
Un peintre sans génie, esclave des Plutus,
Dont il sut aduler les bizarres caprices,
Avilit ses crayons en caressant leurs vices.
Bientôt il put compter des flots d'imitateurs :
Ainsi, le mauvais goût suit les mauvaises mœurs;
Mais souvent on le voit à sa cause survivre.
L'honnête homme en tout temps put faire un méchant livre;
Sans imiter Boucher (1), mille peintres obscurs,
De leurs chastes tableaux ont pu salir les murs.
Tel fut Restout (2), Restout, dans ses mœurs si sévère,
Que, peignant la déesse adorée à Cythère,

(1) Boucher étoit né avec d'heureuses dispositions pour son art; mais en sacrifiant au mauvais goût de son siècle, il le corrompit encore, et mit en quelque sorte son immortalité en viager. Une chose remarquable, c'est que ce même Boucher avoit été le premier maître de notre célèbre David.

(2) Restout auroit été peut-être aussi un habile homme s'il fût venu plutôt ou plus tard. C'étoit d'ailleurs un homme plein d'honneur et de religion, dont il poussoit même les pratiques si loin, qu'il ne se permettoit jamais d'étudier le nu d'après les femmes. Un jour, un nommé Deschamps, modèle vigoureux et musclé, fut demandé par un artiste. Deschamps répondit qu'il ne pouvoit aller chez lui, parce qu'à l'heure même il devoit *poser une Vénus* chez M. Restout.

Cinq beautés parfaites avoient été nécessaires à Zeuxis pour peindre son Hélène. Il suffisoit à M. Restout d'observer un homme taillé en Hercule pour imaginer ses Vénus.

Digitized by Google

Il en étudioit le contour délicat
Sur les membres musclés d'un vigoureux soldat :
Ainsi sa froide Muse, aux excès condamnée,
N'osoit peindre Vénus, de peur d'être damnée.
Toujours l'erreur première entraîne une autre erreur.
A peine du faux goût la perfide lueur
Eut corrompu de l'art les règles éternelles,
L'art en tout s'éloigna des routes naturelles :
L'antique et Raphaël blessèrent tous les yeux ;
Et Lemoine (1) et Boucher furent au rang des dieux.
Ces rois du mauvais goût, à leur triste manière
Asservirent long-temps l'école tout entière.
Il fallut, au caprice immolant la raison,
Faire *pyramider* la composition,
La resserrer *en grappe*, ou l'étendre *en nuage;*
Faire entr'eux contraster le corps et le visage,
La jambe avec le bras, la face avec le dos ;
Le jour ne put frapper qu'au centre des tableaux.
Dût-on dans l'ombre voir la figure première ;
N'importe, on l'éclaira d'une vive lumière.
Le dirai-je ? Des os, des muscles confondus
Les contours vagabonds ne se distinguoient plus ;
Traçant d'après nature un trait imaginaire,
Chaque élève, d'un maître arborant la bannière,
Soumis aveuglément à son aveugle appui,
Ne voyoit, consultoit, et n'imitoit que lui.
Tels on vit de Boucher les disciples maussades
Inonder les boudoirs de leurs peintures fades ;
Tels on vit les Natoire, et cent autres encor,
Comprimer du talent le primitif essor.
L'art n'offrit au public, de leurs erreurs complice,
Que des traits toujours faux, qu'un ton toujours factice ;
On eut honte d'avoir admiré dans Poussin
Un ton mâle, un grand style, un sévère dessin.
La mode alors créa ces teintes satinées,
Et de rose et de gris toujours enluminées ;
Pour établir les plans, les distinguer entr'eux,
Un complaisant brouillard les recula des yeux.
On méconnut les lois et du jour et de l'ombre ;
Nul objet ne parut ni lumineux ni sombre ;
Nul choix, nulle élégance, et nul discernement.

(1) Lemoine, élève de Galloche, eut pour disciples Boucher et Natoire, qui tous deux ont propagé sa manière vicieuse.

Digitized by Google

Le désordre dès-lors s'appela mouvement;
La manière usurpa l'empire de la grace;
Au jeu des passions succéda la grimace;
Du pâtre et du héros l'on confondit les traits,
Et l'on peignit Hector d'après un porte-faix.
Changée en déité, la lourde paysanne
Fut masquée en Vénus, travestie en Diane;
Et d'un pied déformé par d'ignobles souliers,
L'on fit marcher le dieu qui porte les lauriers!
Tel fut le précipice où tomba la peinture:
La même époque vit s'éclipser la sculpture;
Sous François appelée à des destins brillans,
Depuis elle suivit le mauvais goût des temps.
Dédaignant de marcher dans des bornes prescrites,
Le sculpteur de son art transgressa les limites,
Soudain prit un essor plus fou qu'ambitieux;
Mais alors il tomba sans descendre des cieux.
Il prétendit du peintre imiter les images;
Fit des brouillards en marbre, en bronze des nuages;
Sculpta les pleurs, le vent, la flamme, le satin;
Fit marcher un squelette un sable dans la main,
Plus ferme sur ses pieds qu'une figure en vie,
Et prit l'excès du faux pour l'effort du génie; (1)
Trouva l'antique froid, dur, compassé, mesquin;
Ne vit dans l'Apollon qu'un triste mannequin;
Et des abus de l'art épuisant la mesure,
Sut encore enlaidir la plus laide nature.
Vous restiez oubliés, énergique Pilon!
Toi chaleureux Pujet, toi sublime Gougeon!
Cependant, en secret, de l'art en décadence,
Julien et Pajon rêvoient la renaissance:
L'un sectateur du vrai, l'autre de l'idéal,
Par des chemins divers eurent succès égal.
Mais Vien, le premier, d'une volonté ferme,
S'opposant au désordre, en sut prévoir le terme.
Il sut, de ces erreurs débrouillant le chaos,
Etayer ses succès par des succès nouveaux,
Indiquer à l'étude une sûre pratique;
Vers Poussin, Raphaël, la nature et l'antique,

(1) On peut voir au Musée des Monumens français, dans la salle où sont recueillis divers morceaux de sculpture du dix-huitième siècle, jusqu'où les statuaires de cette époque ont poussé l'oubli des principes de leur art.

Digitized by Google

Ramener cet essaim d'élèves égarés,
Leur montrer des chemins trop long-temps ignorés;
Et du dieu des beaux-arts enfin rouvrant le temple,
Y donner à la fois le précepte et l'exemple.
On vit dans ses tableaux le dessin conservé,
Le coloris plus vrai, l'effet mieux observé;
Il sut distribuer et l'ombre et la lumière,
Distinguer chaque objet par son vrai caractère,
Et, toujours s'exerçant sur de nobles objets,
Faire un choix délicat des plus heureux sujets.
On n'a point oublié que son crayon habile
Jadis nous fit gémir sur ce rival d'Achille
Pleuré par son vieux père au pied de ses remparts.
J'aime à te voir tracer, patriarche des arts,
D'une main ferme encore, et plus qu'octogénaire, (1)
Les folâtres amours sur le sein de leur mère:
Nouvel Anacréon, malgré l'effort des ans,
J'aime à te voir, le front paré de cheveux blancs,
Dans le brillant déclin de ton illustre vie,
Ranimer ta vieillesse à force de génie.

A. L. GIRODET, D. R., *Peintre d'Histoire.*

Nota. C'est par erreur que l'on a attribué à M. Le Brun, de l'Académie Française, l'ode intitulée *la Colère d'Apollon*, insérée dans le dernier numéro du Mercure de France; elle est de M. P. Le Brun.

ENIGME.

Mon sort est bien bizarre, il le faut avouer:
On ne veut me souffrir en place.
Celui qui ne m'a pas veut cependant m'avoir;
Et dès qu'il m'aperçoit, aussitôt il m'efface.
Les héros paroîtroient moins bien ornés sans moi,
Etant à l'air guerrier annexe;
Mais quoiqu'aux ennemis j'aide à causer l'effroi,
Je ne fais pas peur au beau sexe.

Par un Abonné.

---

(1) Ces vers furent faits, il y a quelques années, lorsque M. Vien s'occupoit, âgé de près de 90 ans, à tracer des compositions dignes du génie et des crayons de l'Albane.

Digitized by Google

LOGOGRIPHE.

En naissant, de la nature
J'ai reçu maint trait vengeur,
Qui, par sanglante blessure,
Repousse le ravisseur :
Sous ma défense une reine
Semble sans cesse avertir
Qu'il faut passer par la peine
Pour arriver au plaisir.
Si tu prends la patience,
Lecteur, de me désunir,
A tes yeux quelle abondance
Ne vais-je pas découvrir !
Trois de mes pieds à la France
Donnent de quoi la nourrir ;
En quatre l'on trouve ensemble
Tout ce qui sert à vêtir.
Crois-moi, bornant ton desir
A ces biens que je rassemble,
Songe à me fuir ; sur-tout tremble
De connoître, de sentir
Ce que mon corps va t'offrir,
Et qui mérite ta haine :
Un mal physique et moral,
Qui, par un destin fatal,
Afflige la race humaine.

CHARADE.

Dans les bois fort souvent on entend mon premier ;
Près d'Emma rarement on reste mon dernier,
A la vue des attraits que contient mon entier.

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Jour.*
Celui du Logogriphe est *Chien*, où l'on trouve *niche*, *Chine.*
Celui de la Charade est *Plat-eau.*

Digitized by Google

DE LA CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Il étoit plus aisé de recueillir tous les livres, que de les épurer et de les apprécier. Les grandes bibliothèques sont devenues une partie du luxe des riches et de la magnificence des rois. Le savant pauvre, dont elles sont l'habitation, n'y jouit que des droits de l'hospitalité; il n'y possède que ce qu'il s'approprie par sa mémoire : heureux encore que l'orgueil de le servir soit entré dans la vanité d'étaler des richesses dont lui seul fait usage! Cette fameuse bibliothèque d'Alexandrie, brûlée par un conquérant barbare, causa les regrets de l'univers : celle que nos rois ont formée pour la nation, l'un des glorieux monumens de la monarchie, réunit ce qu'il y a de plus rare à ce qu'il y a de plus commun; c'est le trésor de l'esprit humain dans toute son abondance et dans toute sa surabondance. En entrant dans ce temple de toutes les études, l'homme, qui sait se frapper des grands objets, admire l'héritage des siècles, qui se sont joints par leurs travaux la communication des peuples par l'imprimerie; il ne conçoit plus de bornes à l'avidité de son instruction. Mais bientôt une terreur secrète, une sombre langueur, un triste désespoir, s'emparent de son ame. Il se mesure avec ces murailles de science, et il reste accablé sous l'énorme disproportion de ses vœux et de ses facultés. Il songe à tout ce qui s'écrit, s'imprime dans tant de nations lettrées; et il conçoit que, pour contenir dans un siècle toutes les pensées des hommes, il ne faudra plus un palais des rois, mais presqu'une ville entière. Ah! quel soulagement, quel ravissement il éprouveroit, si on lui disoit : Sortez enfin de cet immense dépôt, que vos regards ne peuvent embrasser, et où vos pensées se confondent! Ce n'est plus que l'amas informe de toutes les productions accumulées par les âges; on peut encore y puiser des secours et des lumières. Mais voici le sanctuaire des vraies connoissances; voici le choix de ce qu'il faut lire; c'est ici qu'on s'instruit et qu'on jouit : vous avez été épouvanté du grand nombre des livres; vous allez être étonné du petit nombre des bons.

Un grand danger nous menace, et je m'étonne qu'il n'ait

Digitized by Google

encore été ni présenté ni senti : je crains pour l'avenir le dégoût et le découragement où tomberont tous les esprits à la vue de tant de volumes, dans lesquels se disperse incessamment la science humaine.

Ce seroit jusque sous cet aspect d'une habile réduction des livres, propres à chaque science, que je pourrois considérer l'emploi de la critique. Je confie cette pensée à des esprits plus capables de la féconder et de la faire prévaloir. Je me borne à une application plus restreinte, et à rechercher la meilleure direction de la critique, relativement aux ouvrages littéraires.

Deux choses cultivent l'esprit d'une nation, et, en concourant ensemble, doublent leurs effets; c'est le génie qui produit, et la réflexion qui observe. Souvent une nation possède déjà des chefs-d'œuvre, qu'elle n'est pas encore capable de les sentir, de les admirer; mais c'est un don qu'elle peut acquérir, que les hommes habiles peuvent lui communiquer. Le génie lui-même est souvent prêt à s'égarer : souvent il manque de vues et de règles pour atteindre à la perfection, dont il a les moyens; et c'est encore un art que la méditation des excellens esprits peut lui donner, sur-tout si elle porte sur les ouvrages où le génie s'alimente, et qui lui servent de modèles.

Si on n'a pas encore senti tous les avantages de la critique littéraire, c'est qu'elle n'a pas encore été exercée sur un plan digne de son but, ni par des hommes faits pour développer tous ses services.

C'est elle qui ramène sans cesse à la vérité dans les idées, à la fidélité dans les tableaux; fait régner dans tout la proportion et l'accord; reproduit la nature, étend la raison, perfectionne le goût; met dans tout leur éclat les beautés; pénètre jusques aux causes des défauts; abat incessamment les fausses règles; établit des principes plus sûrs; avertit le talent de toutes ses forces, de toutes ses ressources, par les tourmens utiles qu'elle lui donne; répand dans toute la masse d'une nation des idées saines, des affections délicates, et peut enfin composer son caractère de l'aversion de tout ce qui est faux et vil, de l'enthousiasme de tout ce qui est noble et grand.

Mais, pour produire des fruits si heureux, il ne faut pas qu'elle puisse être exercée par l'envie et la médiocrité. Elle n'est pas du génie, quoiqu'elle puisse souvent en montrer; mais elle ne peut se former et se développer que par ces impressions et ces réflexions, qui caractérisent le talent.

Digitized by Google

Elle a besoin aussi des plus nobles motifs, tels qu'un amour irrésistible du vrai, la gloire de récompenser ou de venger le mérite, l'ambition de rendre un témoignage qui devance ou prépare le jugement de la postérité.

Il m'a toujours paru que l'institution des journaux avoit été une aberration, plutôt que la juste direction dans la critique littéraire. Trop de petits intérêts séduisent ou préviennent pour ou contre les ouvrages récens; toujours quelque desir secret d'exalter ou de rabaisser au-delà des beautés ou des défauts. C'est par-là que les travaux de la littérature sont devenus la ressource d'hommes souvent sans instruction, sans esprit, quelquefois sans honneur, qui, ne pouvant rien produire de tolérable, s'érigent en juges de tout; à qui la méchanceté sert de génie, et la détraction de métier. Si vous voulez connoître tout le prix de la vraie critique, lisez le petit nombre de morceaux de ce genre, qui sont échappés à nos bons écrivains; considérons surtout les nobles et importans services qui lui étoient réservés, si elle eût été portée dans la plus ancienne de nos institutions littéraires.

Supposons qu'à cette époque de la renaissance du goût et d'un nouveau développement de l'esprit humain, ce Richelieu, qui paroît avoir conçu la grande idée de faire régner un jour la langue de son pays dans toute l'Europe, en lui donnant une sorte de législation; supposons que Richelieu, dans les lois qu'il imposoit à la réunion des hommes célèbres de son temps, leur eût dit: « Je ne vous » établis pas seulement pour honorer en vous ces dons de » la nature qui vous distinguent, pour vous procurer ce » repos, cette indépendance, ces hommages publics, né- » cessaires à l'exercice des talens; je vous destine à une » haute utilité, à une belle gloire. Tandis que notre langue » se perfectionnera, en revêtant vos pensées, fixez-en les » règles; expliquez son génie dans son vocabulaire. Mais » ce travail ne suffiroit encore ni à vos talens ni à mes » vues; je vous en réserve, je vous en impose un autre, » si vaste, si élevé, qu'il exige le concours de tous les esprits » éminens. Veillez, régnez sur toutes les productions que » votre langue a reçues; je les confie à votre examen, et » les mets sous votre garde. Remontez jusque dans la bar- » barie de notre littérature; que rien ne vous échappe dans » tout ce qui a été écrit; séparez le bon du mauvais; dans » le mauvais même, recherchez le bon; conservez tout ce » qui est précieux et utile; jugez les ouvrages, les talens,

Digitized by Google

» les siècles ; créez la critique, qui donne au génie toute sa » gloire, et détruit la funeste autorité de ses défauts.

» Tant que les objets demeurent au milieu des passions » qu'ils excitent, ils ne peuvent être bien appréciés ; tant » que le choc des premières opinions subsiste, l'esprit » humain ne sait pas se fixer dans un jugement sain et » durable : vous ne vous jugerez pas les uns et les autres ; » mais, dans un demi-siècle, vos successeurs feront sur » vous ce que vous aurez fait sur vos devanciers. Ecrivez » dans la vigilante inquiétude d'un tribunal équitable et » sévère ; jugez vos pères comme vous desirez que vos » descendans vous jugent.

» Ainsi se formera la glorieuse collection de nos richesses » littéraires ; elles gagneront par le choix ce qu'elles per- » dront par le nombre. Les bons écrivains vous devront » d'être mieux goûtés ; les autres, de ne pas mourir tout » entiers ; la nation, de savoir ce qu'elle possède ; et dans » tout ce qu'elle doit estimer, ce qui est fait pour un culte » assidu. Telles seront vos fonctions et vos titres à la recon- » noissance universelle des peuples éclairés. »

Figurons-nous ce projet rempli, ce plan exécuté : quelle dignité il eût donné à notre littérature ; quels plus grands progrès encore il lui eût préparés !

De la hauteur de cette vue, parcourons les deux champs ouverts à la critique.

Cicéron, *Quintilien* et *Longin* avoient heureusement commencé ce genre de littérature, qui, bien traité, guide, étend, féconde tous les autres : il s'est particulièrement enrichi dans le dernier siècle.

Vauvenargues, un des beaux talens de la grande époque où il fut placé, avoit porté dans la critique par quelques morceaux, cet esprit juste et élevé, ce sentiment profond de tout ce qui est beau et bon parmi les hommes, ce trait toujours aussi pur qu'original de son style.

Voltaire n'a rien de plus précieux dans ses volumes de prose, que ses discussions littéraires, dont son commentaire sur *Corneille* est le plus célèbre.

Thomas, dans son *Essai sur les Eloges*, est peut-être celui qui a porté le plus loin l'appréciation des talens, dont l'examen est entré dans le cadre de son ouvrage.

Marmontel, dans ses *Elémens de Littérature*, en creusant dans les principes de l'art d'écrire, a toujours reconnu qu'il n'y avoit de théorie utile, que la théorie appliquée ; et il a

Digitized by Google

toujours appuyé la sienne de l'analyse de quelques-uns de nos chefs-d'œuvre.

La Harpe a mieux saisi encore l'enseignement littéraire, en le plaçant tout entier dans l'étude des beautés et des défauts des grands écrivains. Il avoit bien médité et sur-tout bien senti le mérite de quelques-uns; et il l'a développé d'une manière supérieure: c'est par lui sur-tout que les théâtres de *Racine* et de *Voltaire* seront enfin bien connus, même de ceux qui les savoient par cœur.

La critique se mêle à tout. L'histoire, quand elle s'arrête au tableau des sciences et des arts, trouve, dans son exposition, les ouvrages et les noms, qui ont illustré les différens âges. La poésie et l'éloquence recherchent avec la même affection, ces nobles objets et savent les marquer de ces traits vifs et profonds, qui restent dans la mémoire.

Elle est le fond de plusieurs genres, où nous avons maintenant des chefs-d'œuvre. Qu'est-ce qu'un éloge de *Fénélon*, de *La Fontaine*, de *Fontenelle?* Un discours critique animé du sentiment d'une sorte d'apothéose, et orné de la pompe d'une cérémonie publique. Les éloges historiques qui se prononcent dans les autres académies, nos discours de réception à nous-mêmes, ne sont devenus des ouvrages que depuis qu'ils approfondissent davantage les titres de gloire d'un savant, d'un grand écrivain. Que sont ces belles-lettres, où des hommes pleins d'ame et d'esprit épanchent ce qu'ils viennent d'éprouver à la lecture d'un beau livre? Tout cela entre dans le domaine de la critique, autant que les jugemens de *Cicéron* sur les orateurs de son temps, autant que les leçons de *La Harpe* au Lycée, autant que les articles que de véritables gens de lettres ont quelquefois fournis à nos journaux.

Mais qui n'aperçoit qu'il manque encore à la critique littéraire d'être embrassée dans toute l'étendue de ses objets et de ses services, et d'être portée à sa place? Elle devoit être la destination spéciale des académies, à qui il appartient si bien de prononcer des jugemens raisonnés sur toutes les productions des lettres.

C'est par-là que nous recevrions les nouvelles éditions des ouvrages immortalisés avec une instruction qui nous en rendroit la lecture plus agréable et plus fructueuse.

C'est par-là que ces corps acquerroient, par leurs propres travaux, un fonds de richesses qui suffiroit à la récompense de ces travaux même; car tous les anciens ouvrages deviendroient, à ce prix, leur propriété.

Digitized by Google

C'est par-là que tous les gens de lettres, versés dans l'art de penser et d'écrire, acquerroient utilement une occupation facile et honorable, pour tous les momens où ils ne produisent point, par leur propre génie.

C'est par-là qu'ils se formeroient entr'eux à un talent qui leur a souvent manqué, faute d'exercice, celui de la discussion improvisée; qu'ils concourroient à le perfectionner pour tous les genres de discussions, où il est si précieux.

Un jugement, formé d'impressions débattues, dans un corps mélangé d'esprits divers, en étendant les vues qui enrichissent l'art, atteindroit toutes les parties, tous les caractères de l'ouvrage; apprendroit non-seulement à saisir tout ce qu'il a de beau et d'utile, mais encore à voir au-delà.

Un tel corps n'est pas fait pour s'occuper des productions insipides ou ridicules; il les laisseroit dans leur oubli, ne s'attacheroit qu'à celles que l'estime publique lui indiqueroit ou qu'il croiroit lui devoir indiquer. La critique, objet aujourd'hui de tant de frayeurs, deviendroit celui de toutes les émulations : ce qui fixeroit son rang parmi les travaux de l'esprit, et commenceroit sa gloire.

Il n'y a pas de comparaison pour l'importance, la dignité et l'utilité entre la critique littéraire sur les ouvrages anciens, et celle qui ne s'attache qu'aux ouvrages du temps.

Je suis loin pourtant de vouloir proscrire celle-ci : au contraire, je voudrois lui assurer tout son mérite, en la mettant aussi sous la direction des corps littéraires.

Il pourra bien y avoir, dans ces corps, des préjugés sur le genre de l'ouvrage, sur la manière de l'auteur; des préventions contre ses idées, des inimitiés contre sa personne : mais ils s'atténueront ici plus qu'ailleurs; ils se modéreront par un principe de décence, par un devoir de justice, par le respect de sa propre dignité, dont un corps, qui prononce sous les regards du public, ne pourroit s'écarter que pour y revenir bientôt par sa disposition naturelle.

Il y a ici à pourvoir à quelques inconvéniens.

D'abord, admettons que ces jugemens sur des ouvrages du temps ne peuvent avoir ni une complète impartialité ni cette maturité qui ne peut naître que d'une longue épreuve, d'une lente observation. Disons donc qu'il y aura toujours lieu de les modifier, de les révoquer même.

Et ceci doit encore s'appliquer aux discussions sur les ouvrages des âges antérieurs.

Ensuite, gardons-nous d'habituer le public à ne plus

Digitized by Google

sentir, à ne plus juger par lui-même; ses impressions bien observées, bien démêlées doivent entrer pour beaucoup dans les jugemens des hommes de l'art. Laissons-lui donc le temps de les éprouver, de les produire. Il conviendroit que les discussions de l'Académie ne vinssent qu'à une certaine distance du temps où les ouvrages auroient paru.

Enfin il faut déterminer, par le nom, le caractère de ces divers emplois de la critique. On ne juge bien qu'avec l'expérience des siècles : j'appellerois *jugement* l'examen d'un ouvrage ancien; je n'appellerois *qu'observations* celui d'un ouvrage récent.

La passion du cardinal de Richelieu contre le *Cid* lui inspira d'en demander la critique à l'Académie française. Une sorte de ressentiment contre ce vil motif décria cet emploi des corps littéraires, dont l'essai même avoit été honorable : c'est peut-être là ce qui fit tomber la proposition de l'auteur du *Télémaque*, qui vouloit ramener l'Académie à ce genre de travail, comme à sa vraie destination.

Il est vrai que la proposition même ne présentoit qu'un vœu stérile, sans un plan d'exécution. Mais ce plan, on l'auroit trouvé, on l'eût fait adopter au gouvernement, si on eût assez voulu la chose même.

Soit que cette proposition, que je renouvelle, et sur laquelle je suis prêt à offrir un système d'organisation, doive être un jour adoptée, soit que le talent de la critique ne doive jamais s'exercer que par des travaux séparés, il a des principes qu'on peut fixer; et ses travaux se rallient aussi à une théorie.

Les morceaux de critique sont de petits ouvrages qui ont une place dans les études et les plaisirs de l'homme de goût, quand ils ont rempli leur objet, et qu'ils sont bien faits en eux-mêmes.

Quelquefois, ce sont de courtes notices, et propres à ces journaux, qui ne peuvent accorder que quelques pages. Il y faut quelque chose de plus piquant dans les idées et les formes, et des tournures plus familières : c'est la manière dont les gens du monde aiment qu'on leur parle de tout; il convient d'imiter leur légèreté même, pour les frapper de ce qui a droit à leur attention.

D'autres fois, dans un cadre plus étendu, on a à parcourir tout ensemble l'objet du livre, le fond du livre, le genre auquel il appartient; les circonstances qui l'ont fait naître ou accompagné; les effets qu'il a produits, ou qu'il étoit propre à produire; la nature de ses beautés et de ses défauts.

Digitized by Google

Si vous vous arrêtez sur l'objet de l'ouvrage, pour remplir une juste attente, vous devez offrir un corps de pensées neuves et justes, écrites avec noblesse et élégance. Vous luttez à la fois avec le sujet et avec l'ouvrage; montrez-vous à la hauteur de l'un et de l'autre.

Lorsque vous arrivez au fond du sujet, faites reconnoître dans une analyse raisonnée la méditation de ses richesses, de ses difficultés, la connoissance des principes, des ressources de l'art qui lui sont applicables. Tâchez d'être l'homme qui peut rendre une justice entière, et répandre lui-même de nouvelles lumières.

Le genre de l'ouvrage est susceptible aussi de beaucoup de considérations. Les règles qu'on y a posées sont-elles celles de la *bonne marche* de la vérité, de la belle nature, de la raison éternelle? Les modèles qu'on y a établis le sont-ils en tout? N'ont-ils pas déjà tout épuisé dans la manière qu'ils ont instituée? Le nouvel écrivain a-t-il bien ou mal fait de s'en rapprocher ou de s'en éloigner? Telles sont quelques-unes des questions qui appartiennent à votre écrit.

Il y a souvent une importance historique ou un intérêt philosophique dans les circonstances environnantes d'un ouvrage. Observez bien si elles ont ces caractères, et, alors, ne dédaignez pas de les présenter; consignez-les dans un écrit destiné à faire penser l'observateur des événemens et des hommes, à conserver des faits précieux pour la tradition des arts.

C'est encore sous les mêmes aspects que vous devez considérer et retracer les effets du livre; mais ici, d'autres vues doivent aussi vous diriger. Le livre obtient-il un succès disproportionné à son mérite? S'il n'en résulte aucune injustice pour personne, taisez-vous là-dessus. Où seroit l'utilité de prévenir un retour tout naturel, qui va bientôt s'opérer? Mais si on n'affecte d'élever trop haut cet ouvrage, cet écrivain, que pour faire expier à d'autres la haute estime qu'ils avoient obtenue, gardez-vous sans doute de rendre détraction pour détraction; accordez à l'écrivain nouveau son légitime prix; et, ensuite, réclamez pour la gloire que l'on veut rabaisser. Si l'indifférence du public pour le sujet, si une prévention contre le genre, contre l'auteur, ou les efforts coupables de quelque cabale se manifestent; ou bien encore, si l'obscurité de l'auteur, ou l'absence de ces causes qui aident une belle production à obtenir l'éclat qui lui appartient, concourent à la faire méconnoître, alors

Digitized by Google

armez-vous de tout le zèle d'un noble ministère; devenez cet ami qui console d'une injustice publique, par la pureté et la gravité de son témoignage, et ce défenseur intrépide du mérite, qui prépare son triomphe. Il n'y a pas, dans la profession des lettres, un plus bel emploi du talent et un plus beau succès à rechercher.

Un homme ami des talens penchera toujours plus vers l'indulgence que vers la sévérité, sur-tout à l'égard des ouvrages contemporains; il ne critiquera jamais avec toute sa sagacité, qu'où il a pu louer avec admiration. Mais il se doit à lui-même, et encore plus au public, de ne louer que ce qui a réellement du mérite; un éloge de mauvaise foi, ou d'une fade complaisance, compromettroit son goût sans servir à l'ouvrage.

Un article, pour être bien fait, n'a pas besoin de parcourir toutes ces divisions; souvent une partie doit prédominer, et un certain tact l'indique à la fois à l'auteur et au lecteur. Mais, lorsqu'il les embrasse, il doit les combiner de manière qu'elles aient de la proportion et de l'accord; qu'elles fassent un tout harmonieux; et ce n'est pas là ce qu'il y a de moins difficile dans ces compositions.

Le vrai moyen de s'y élever au talent et à l'art qu'elles exigent, c'est de ne pas les voir comme une tâche dont on s'est chargé, mais comme des morceaux, où l'on veut attacher une partie de sa réputation. Il est bon, en les écrivant, de ne pas les destiner à la seule impression du moment, de les porter par sa pensée, à l'époque où on ne lit plus que ce qui est resté supérieur; où l'on rougiroit soi-même d'offrir au public des choses au-dessous de soi; et c'est pour cela qu'il est utile d'adopter, pendant quelque temps, ce genre de travail. Alors, on s'en fait une étude; on veut s'en faire un mérite; et on peut parvenir à y trouver un honorable emploi de son temps.

Mais ce qui donnera sur-tout du prix à ces productions, ce sera le caractère qui s'y fera reconnoître. Etes-vous un esprit d'école, qui n'admet rien que ce qui est dans la manière qu'il a adoptée? Vous n'inspirerez rien de grand et d'heureux; car on reconnoîtra aisément que vous voulez renfermer les arts dans vos propres bornes. Etes-vous un homme de parti, qui se prostitue à des louanges, à des critiques de commande? On repoussera votre jugement, lors même que vous auriez échappé à cette affection. Etes-vous un de ces hommes à paradoxe, pour qui la simple vérité a perdu ses attraits naturels, ou un de ces esprits envieux et

Digitized by Google

chagrins, qui ne consentent à encenser les morts que pour leur sacrifier les vivans? En vain vous vous porterez pour un censeur original qui voit ce que les autres ne savent pas saisir, ou pour le défenseur du goût: vos passions pourront bien donner à quelques-unes de vos pages je ne sais quoi d'âpre et de mordant, qui pourra les faire citer tant qu'elles caresseront une malignité toujours trop commune; mais vous ne serez jamais de ces critiques qu'on estime, parce qu'ils éclairent; qu'on aime, parce qu'on se retrouve et qu'on se plaît dans leur manière de voir et de sentir.

L'empire de la critique, comme tout autre, doit être fondé sur la confiance publique. Qu'elle ne se montre donc jamais sans ses qualités propres: la sincérité des intentions, l'amour du vrai, le goût du beau, et ce besoin des belles ames de répandre avec abandon tous les plaisirs qu'elles ont goûtés elles-mêmes dans les productions de l'esprit.

LACRETELLE *aîné.*

Génie du Christianisme, ou Beautés de la Religion Chrétienne; par François-Auguste *de Châteaubriand*. Edition abrégée, à l'usage de la jeunesse. Deux vol. *in*-12. Prix: 5 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste. — A Paris, chez *H. Nicolle* et Comp., libraires, rue des Petits-Augustins, n°. 15; et chez *le Normant.*

LORSQUE le Génie du Christianisme parut, quelques personnes voulurent faire un crime à l'auteur des deux épisodes qu'il a introduits dans son ouvrage, et dont le ton passionné s'accordoit peu, suivant elles, avec la gravité du sujet. Il n'étoit pas difficile de répondre victorieusement à cette objection, qui ne pouvoit guère être faite de bonne foi. L'une des principales choses que M. de Châteaubriand se proposoit dans son ouvrage, c'étoit de prouver que la religion épure les passions sans les éteindre, qu'elle enrichit et féconde l'imagination, rend plus pathétique et plus touchant le tableau des fautes et des malheurs des hommes, et présente au poète une source inépuisable de beaux sentimens et de belles pensées. Qu'avoit-il de mieux à faire pour établir cette vérité d'une manière incontestable, que de réduire la théorie en pratique, et de donner l'exemple

avec

Digitized by Google

avec le précepte? D'ailleurs, pour se faire lire de ceux à qui l'ouvrage étoit spécialement destiné, ne falloit-il pas s'accommoder à leur goût, flatter leur imagination, et composer en quelque sorte avec la frivolité du siècle? Depuis quand est-il défendu de prêter quelques ornemens à la vérité pour la rendre plus aimable, et de chercher à adoucir la liqueur salutaire qui doit rappeler le malade à la vie?

Mais si ces épisodes convenoient parfaitement aux gens du monde, et leur présentoient même d'importantes leçons, elles n'étoient point de nature à être mises entre les mains des jeunes élèves, qu'on ne sauroit assez éloigner de tout ce qui peut seulement leur faire soupçonner l'existence des passions. Ainsi le Génie du Christianisme, sur lequel la jeunesse semble particulièrement avoir des droits, et comme ouvrage religieux et comme modèle de plus d'un genre d'éloquence, n'existoit point encore pour elle. C'est pour satisfaire à cet égard aux justes réclamations des maîtres, que M. de Châteaubriand se détermina il y a environ deux ans à publier l'Abrégé que nous annonçons, et que les presses de M. Herhan reproduisent aujourd'hui avec d'intéressantes corrections. Sans doute l'auteur dut sentir plus d'une fois les mains paternelles tomber, quand le desir d'être utile le portoit à mutiler ainsi son propre ouvrage : il alloit peut-être le dépouiller de ce qui avoit le plus contribué à son succès. Heureusement, le Génie du Christianisme a résisté à cette épreuve, qui eût été mortelle pour un ouvrage moins solide. S'il a perdu quelques fleurs, le fond est resté. On doit même dire que l'ensemble des raisonnemens et des preuves, plus rapproché dans l'Abrégé, y paroît encore plus frappant. Ainsi cette édition, qui n'étoit destinée qu'à la jeunesse, n'est point sans intérêt pour ceux-là mêmes qui ont lu l'ouvrage complet.

On déclame beaucoup aujourd'hui contre la critique : ceux qui la défendent répondent que les plus violentes satires n'ont jamais nui long-temps à un bon ouvrage, et ont souvent hâté son succès. Ce qui est arrivé au Génie du Christianisme est encore une preuve de cette vérité. Toutes les critiques qu'on en a faites sont déjà oubliées : cependant peu de livres en ont essuyé de plus vives. Un critique a même prétendu qu'il n'avoit pas réussi. Rien n'est plus aisé, mais aussi rien n'est plus maladroit que de nier un succès, parce qu'il nous afflige. Il vaut bien

Digitized by Google

mieux en faire tout l'honneur à l'esprit de parti, à un engouement passager, en un mot, à la faveur des circonstances. Aussi cette petite ruse a-t-elle été plus d'une fois employée à l'occasion du Génie du Christianisme, et cela d'autant plus à propos, qu'elle étoit appuyée sur quelque vraisemblance. Lorsque cet ouvrage parut, les temples étoient encore déserts; les ministres de la religion, à peine échappés à de longues persécutions, étoient errans et dispersés. La cause que défendoit M. de Châteaubriand avoit donc, comme il le dit lui-même, le puissant intérêt du malheur. Aujourd'hui les temps sont bien changés. Un gouvernement réparateur a fermé toutes les plaies, consolé toutes les infortunes, et fait perdre aux victimes mêmes jusqu'au souvenir des maux qu'elles ont soufferts. Cependant le succès du Génie du Christianisme ne fait que se confirmer chaque jour: ce n'étoit donc point aux circonstances seules qu'on devoit l'attribuer; et il faut reconnoître, au contraire, qu'à quelqu'époque qu'il eût été publié, il auroit toujours produit une vive sensation, et étonné la littérature.

Ce qui devoit d'abord entraîner tous les suffrages, forcer même la prévention et l'envie à quelques éloges, c'est cette imagination riche et féconde, cette profonde sensibilité, cette douce et touchante mélancolie qui répandent un charme particulier sur le style de M. de Châteaubriand. Nul n'a mieux connu les rapports secrets par lesquels les objets purement physiques se font entendre à nos cœurs, et les remplissent de vives émotions. Nul ne sait mieux saisir dans les descriptions les circonstances intéressantes qui frappent l'imagination du lecteur, et qui mettent l'objet sous ses yeux. Mais si l'auteur du *Génie du Christianisme* sait toucher, émouvoir, passionner même son lecteur, il sait aussi, quand il le faut, ne répandre qu'avec une sage économie ces fleurs de l'imagination qui servent à parer la raison et à la rendre plus persuasive; et c'est peut-être alors que son style, orné dans cette juste mesure qu'il n'est donné qu'aux grands écrivains de connoître, paroît encore plus pur, plus classique, plus propre à éclairer et à plaire tout ensemble, à convaincre et à persuader. Il suffit de citer à ce sujet le livre *des Missions*. La manière à la fois simple et touchante dont l'auteur raconte les paisibles exploits des héros du Christianisme, l'art secret avec lequel il nous associe, pour ainsi dire, à leurs pieuses expéditions, et nous fait partager leur zèle et leurs dangers, produit l'intérêt le plus entraînant, et offre un modèle achevé du style histo-

Digitized by Google

rique. Le pinceau de Tacite décrivant les mœurs vertueuses des Germains, n'est ni plus éloquent ni plus pur que celui auquel nous devons le touchant tableau de la république chrétienne du Paraguay.

J'ai dit que les critiques les plus prévenus avoient consenti sans trop de peine à reconnoître dans *le Génie du Christianisme* une belle imagination, un style plein de charme et de poésie : c'étoit peut-être afin d'avoir plus beau jeu à refuser à l'auteur des qualités plus nécessaires encore dans un ouvrage où il n'a voulu plaire que pour mieux instruire et persuader. Cependant, quelle sagacité rare, quelle raison étendue et profonde n'a-t-il pas fallu joindre à cette fécondité d'imagination, pour saisir tant de relations admirables entre les institutions du Christianisme et les besoins de l'humanité, pour montrer cette religion divine prêtant un égal appui à la politique et à la morale, donnant un maître aux rois de la terre, et un appui au foible et à l'orphelin, souriant avec bonté aux beaux arts qu'elle ennoblit et qu'elle inspire; en un mot, réunissant par un nœud sacré tout ce qui assure la durée, le bonheur et la gloire des Empires. Si l'on entend par philosophie ce que ce mot signifie en effet, le véritable amour de la sagesse, l'étude et la connoissance de l'homme, et de ce qui peut le conduire à la fois au bonheur et à la vertu, qui a plus droit que M. de Châteaubriand au titre de philosophe? Plusieurs écrivains en ont été décorés pour s'être élevés contre les excès du fanatisme que la religion condamna toujours, et que personne ne songeoit à défendre. Mais il est des dévotions populaires, ou, si l'on veut même, d'innocentes superstitions qu'une raison orgueilleuse peut regarder avec mépris, mais que la religion, plus indulgente, permet sans les consacrer. Aucun d'eux n'avoit soupçonné qu'en attaquant imprudemment de *ridicules* pratiques, ils ne feroient rien pour la raison, et ôteroient une consolation au malheur, et peut-être à la morale un appui. Ecoutons à ce sujet M. de Châteaubriand : « Quel homme sensé peut douter que ces usages religieux » ne tendent à conduire le peuple à la vertu plus sûrement » peut-être que les lois elles-mêmes ? A force de déclamer » contre la superstition, on finira par ouvrir la voie à tous » les crimes. Ce qu'il y aura d'étonnant pour les sophistes, » c'est qu'au milieu des maux qu'ils auront causés, ils » n'auront pas même la satisfaction de voir le peuple plus » incrédule. S'il cesse de soumettre son esprit à la religion, » il se fera des opinions monstrueuses. Il sera saisi d'une

Digitized by Google

» terreur d'autant plus étrange, qu'il n'en connoîtra pas » l'objet ; il tremblera dans un cimetière où il aura gravé » que *la mort est un sommeil éternel ;* et en affectant de » mépriser la Puissance divine, il ira interroger la bohé- » mienne, ou chercher sa destinée dans les bigarrures » d'une carte. » Qui a mieux connu les hommes, quel est ici le véritable philosophe, du défenseur du Christianisme ou de l'ennemi de la superstition ?

Il y a peu d'années encore qu'on regardoit généralement la religion comme ennemie par sa nature de tout ce qui tend à éclairer l'esprit ou à parler à l'imagination. Ceux même qui révéroient sa sainteté et sa morale, pensoient que son caractère grave et sévère, favorisoit peu l'essor du génie poétique. Cette opinion sembloit d'autant plus enracinée, qu'elle avoit en sa faveur des autorités imposantes, et remontoit même à l'époque la plus brillante de notre littérature. On sait assez que Boileau ne voyoit dans l'Evangile *que pénitence à faire et tourmens mérités*, et qu'il ne concevoit pas qu'un sujet chrétien pût se prêter à ces ingénieuses fictions qui font vivre la poésie épique. On ne peut s'empêcher de s'étonner qu'en défendant avec autant d'érudition que de goût, la cause des anciens, ce grand critique n'ait pas songé à remonter à la source des différences qui distinguent les deux littératures. Depuis cette époque, la même dispute se réveilla plus d'une fois. L'esprit de discussion succédant aux créations du génie, on agita toutes les questions littéraires, on subtilisa sur toutes les théories ; mais au milieu de tant de dissertations, personne ne parut soupçonner que l'influence de la religion chrétienne sur le goût et sur la littérature, méritât seulement d'être examinée : enfin, l'ouvrage de M. de Châteaubriand paroît, et aussitôt il se fait une révolution générale dans l'opinion. On voit le Christianisme, en prescrivant à l'homme une morale plus pure et plus austère, en l'éclairant sur la dignité de son origine et sur ses hautes destinées, agir puissamment sur les mœurs, donner naissance à des caractères nouveaux et à des combats de passion plus pathétiques et plus touchans, ouvrir ainsi au génie une source féconde des plus hautes beautés poétiques, et compenser avec avantage ce que l'antique Mythologie pouvoit offrir de plus favorable aux fictions et aux caprices de l'imagination. Cette manière neuve et instructive de présenter la littérature, devoit conduire l'auteur aux observations les plus intéressantes. N'est-ce pas, par exemple, une idée vraiment ingénieuse que celle de chercher dans les imitations que nos grands poètes ont faites

Digitized by Google

des anciens, les *traits chrétiens* qu'ils y ont répandus sans s'en apercevoir eux-mêmes, et de montrer Voltaire inspiré, comme malgré lui, par cette même religion qu'il avoit l'ingratitude d'outrager, et lui devant ses plus belles créations?

Mais c'est peu de faire voir comment la religion élève les conceptions du génie, et lui inspire ses plus hautes pensées. M. de Châteaubriand va plus loin : il prouve que c'est au contraire l'incrédulité qui corrompt le goût, fait avorter les talens, et devient une cause immédiate de dégénération et de décadence. On trouve tout dans cette discussion; dialectique vigoureuse et pressante, style rapide et entraînant, images pleines de noblesse et d'élévation : ce sont peut-être les plus belles pages que l'auteur ait écrites. Avec quelle force il nous représente la flétrissante doctrine de l'athée, rétrécissant le cercle de nos pensées, mettant des appétits à la place des passions, des ressorts physiques à la place des lois morales, se perdant dans de vaines subtilités et de stériles abstractions; en un mot, tarissant dans l'ame de l'écrivain la source de l'inspiration et des sentimens nobles et tendres, qui sont toute l'éloquence! Avec quelle sagacité il découvre, dans les ouvrages de Rousseau et de Buffon, et dans le caractère différent de leurs styles, l'empreinte en bien et en mal de ce qu'ils ont choisi et de ce qu'ils ont rejeté de la religion! Montesquieu, dans un ouvrage de sa jeunesse, avoit aussi payé tribut à la corruption de son siècle : « Mais, dit l'auteur, dans le livre qui l'a placé au » rang des hommes illustres, il a magnifiquement réparé » ses torts, en faisant l'éloge du culte qu'il avoit eu l'im» prudence d'attaquer. La maturité de ses années, et l'intérêt même de sa gloire, lui firent comprendre que, pour » élever un monument durable, il falloit en creuser les » fondemens dans un sol moins mouvant que la poussière » de ce monde; son génie, qui embrassoit tous les temps, » s'est appuyé sur la seule religion à qui tous les temps sont » promis. » On ne peut rien citer de plus beau que ces lignes, si ce n'est peut-être celles qui terminent le même chapitre : « On aura beau chercher à ravaler le génie de Bossuet, il » aura le sort de cette grande figure d'Homère, qu'on aper» çoit derrière les âges : quelquefois elle est obscurcie par la » poussière qu'un siècle fait en s'écroulant; mais aussitôt que » le nuage s'est dissipé, on voit reparoître la majestueuse » figure, qui s'est encore agrandie pour dominer les ruines » nouvelles. » Y a-t-il dans Bossuet même beaucoup d'images plus hardies, plus imposantes, plus sublimes?

Le résultat de cette éloquente discussion, c'est que les

Digitized by Google

bonnes mœurs sont dépendantes du bon goût, comme le bon goût des bonnes mœurs; c'est que, quiconque est insensible au vrai beau, pourroit bien méconnoître aussi la vertu. Plus on réfléchira sur cette pensée, plus on se convaincra combien elle est vraie et profonde. En effet, le goût et la morale sont tous deux analogues à la nature du cœur humain, et aux sentimens que Dieu lui-même y a gravés. Les idées d'ordre, de proportion, de décence, qui constituent l'un, ne sont point d'une autre espèce que celles d'humanité et de justice sur laquelle l'autre est fondée. La morale a, pour nous parler, la voix de la conscience, qui, plus prompte que la réflexion, nous fait en un moment discerner nos devoirs; le goût a aussi une conscience qui se fait entendre aux hommes privilégiés. Plus infaillible que tous les raisonnemens, elle les éclaire comme par inspiration, et leur communique rapidement le sentiment du beau, comme la conscience morale donne à tous les hommes celui du bien. Ainsi, la morale et le goût non-seulement dérivent d'un même principe, ils se ressemblent encore par la manière dont ils agissent sur nous, et ne sont, pour ainsi dire, qu'une même chose, qui, dans la conduite de la vie, nous apprend à bien agir, et dans les spéculations de notre esprit, nous apprend à bien penser.

Mais s'il y a eu effet une véritable fraternité entre les beaux sentimens et les belles pensées, entre la dignité de l'ame et celle du génie, dans quel ouvrage la trouvera-t-on plus vivement empreinte que dans le Génie du Christianisme? Tout y est animé de cette sensibilité vive et pénétrante, qui semble descendre du cœur de l'écrivain pour entrer dans celui du lecteur; et l'on reconnoît presqu'à chaque page une piété noble et chevaleresque, si l'on ose employer cette expression, qui touche et élève l'ame. C'est sur-tout à des beautés de ce genre, qu'il faut attribuer l'enthousiasme universel que cet ouvrage a inspiré, et qui s'est presque étendu jusque sur la personne de l'auteur. Les livres auxquels nous aimons à revenir, sont particulièrement ceux qui nous font aimer l'écrivain; ce sont encore ceux qui nous font sentir ces nobles émotions et cet attendrissement délicieux que les ames perverties ne connoissent plus: car, de même que dans la conversation nous ne trouvons personne aussi spirituel que ceux qui savent nous rendre aimables, il n'y a point d'écrivain que nous préférions à celui qui nous donne bonne opinion de nous-mêmes. Cette double observation, fondée sur le cœur humain, garantit au Génie du Christianisme un succès

Digitized by Google

durable ; et tout annonce que la postérité confirmera ce qu'en a dit l'homme le plus capable d'apprécier les beaux ouvrages, que *c'est un monument à jamais mémorable pour la main qui l'éleva, et pour le commencement du dix-neuvième siècle.* C.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, NOUVELLES LITTÉRAIRES.

La distribution générale des prix aux élèves des Ecoles de médecine et de pharmacie, des Lycées et des Prytanées, de l'Ecole de peinture, sculpture et architecture, et du Conservatoire de musique, a eu lieu le 21 août, dans la grande salle des séances de l'Institut, à une heure après-midi.

La distribution a été faite par S. Ex. le ministre de l'intérieur, assisté du conseiller-d'Etat à vie, directeur-général de l'instruction publique, et du président de l'Institut.

Avant la distribution, M. Arnault, membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur, chef de la division d'instruction publique au ministère de l'intérieur, a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

J'ai annoncé que des résultats feroient bientôt ressortir les avantages du système d'instruction adopté par le gouvernement ; ma prédiction n'a pas été vaine.

Tous les établissemens dont il se compose ont atteint en peu de temps le plus haut degré de la prospérité. Une affluence toujours croissante d'élèves succède à celle qui en sort annuellement pour subvenir aux besoins de toutes les professions libérales.

Passons rapidement en revue la situation de ces établissemens.

Le Conservatoire de musique, dont les élèves remplissent les plus brillans orchestres de l'Europe et font l'ornement du plus magnifique théâtre de la capitale, vient encore de perfectionner son régime intérieur. Une école complète de déclamation est ajoutée aux diverses chaires qu'il possède. Des fonds ont été assignés pour la construction d'une bibliothèque qui manquoit à sa riche collection de musique, la plus complète qui existe.

Digitized by Google

L'Ecole de peinture n'a éprouvé aucun changement. Chez elle se sont formés les hommes qui ont relevé la gloire de l'Ecole française, chez elle se forment ceux qui la soutiendront. Les succès de cet établissement sont garans de la bonté de son organisation.

On ne peut rien ajouter à l'organisation des Ecoles de médecine. Là, sont réunis tous les moyens d'instruction dans toutes les parties de l'art de guérir. C'est dans nos hospices civils et militaires, aux besoins multipliés desquels ces Ecoles subviennent continuellement, qu'il faut en aller reconnoître la féconde utilité. Partout la science, l'adresse, l'activité des officiers de santé y secondent les intentions bienfaisantes du père de l'armée, du père du peuple.

Les noms des professeurs qui occupent les diverses chaires du Collége de France, répondent de la prospérité de cet établissement, la plus libérale comme la plus ancienne des institutions académiques.

L'Ecole polytechnique, assujétie à une discipline plus sévère, n'en a été que plus féconde en sujets également utiles aux arts de la paix et aux travaux de la guerre.

Toutes les Ecoles de droit sont en activité. Plus de trois mille étudians les fréquentent.

Il n'est pas de ville en France qui ne possède au moins une Ecole secondaire.

Les Lycées ouverts dans les villes d'Amiens, d'Angers, de Toulouse, de Versailles, de Cahors et de Paris (Lycée Napoléon), portent à trente-cinq le nombre de ces établissemens, où les hommes autrefois utiles dans les corporations enseignantes, dans les Universités, dans les Ecoles centrales, ont retrouvé de l'activité. La capacité, la moralité, telles ont été les conditions exigées par les inspecteurs qui stipuloient pour les pères de famille. En effet, ces deux conditions ne sont pas moins exigibles dans l'instituteur que dans le magistrat. Qu'il garde donc le silence l'homme instruit qui auroit été écarté de ce concours; il ne pourroit réclamer sans s'accuser.

Dans les Lycées croissent pour l'honneur des sciences et des lettres, pour la défense et la gloire de l'Etat, huit mille élèves, dont trois mille sept cents doivent, en tout ou en partie, le bienfait de leur éducation à la munificence impériale. Par l'étude des langues anciennes et modernes, des sciences physiques et mathématiques, de l'éloquence et de la morale, là se sont formés tant de sujets, l'espoir de la tribune, de la scène et du barreau; tant de sujets déjà estimés dans nos administrations, déjà illustres dans nos armées,

Digitized by Google

et qui, grace au système qui a servi de base à leur éducation, joignent aux connoissances nécessaires à leur succès, dans la profession qu'ils ont embrassée, celles par lesquelles ils peuvent apprécier le mérite des hommes qui, par une autre route, tendent à une gloire différente.

Cette disposition des esprits qui, sans détruire l'émulation entre les hommes de génies divers, les amèneroit à se rendre réciproquement plus de justice, n'est pas un des effets le moins heureux de l'instruction pour ainsi dire multiple donnée dans les Lycées; et c'est, n'en doutons pas, dans l'intention de le fortifier qu'a été instituée la solennité qui réunit pour la cinquième fois toutes les Ecoles spéciales.

En fondant des prix égaux pour les sujets qui se sont le plus distingués dans l'étude des sciences, des arts et des lettres, le régénérateur de la France prouve qu'il honore d'une estime égale des facultés où le succès ne peut être le partage des esprits médiocres; et que, jaloux de signaler son règne par tous les genres de gloire, il veut provoquer le développement de tous les genres de génie.

Abandonnez-vous donc à l'impulsion qui vous domine, vous qui dédaignez les professions vulgaires, vous que tourmentent le besoin de la célébrité et la conscience des moyens que vous avez pour l'acquérir. La gloire ne vous échappera pas, si vous en êtes dignes; par quelque moyen que vous veuillez être grands, vous le paroîtrez si vous l'êtes; le plus illustre de vos contemporains est juste envers vous comme la postérité.

Cette justice dont il donne un si éclatant exemple, pourquoi des hommes que nous estimons tous également, se la sont-ils refusée entr'eux? Pourquoi des hommes illustres à des titres différens se sont-ils long-temps obstinés à prétendre que c'est à l'art qu'ils professent, à la science qu'ils cultivent, que devroient appartenir exclusivement la faveur du prince, l'estime de la génération présente, l'admiration des siècles?

Foiblesse! dont quelques esprits supérieurs n'ont pas été exempts, et qui a peut-être été l'une des causes de leur grandeur. Erreur! qui s'est fait absoudre quelquefois par ses effets, et qu'alors il a fallu regarder comme une conséquence et un principe de l'émulation.

Le goût ne suffit pas pour former les hommes supérieurs dans les sciences et les arts de génie. La passion seule peut donner la force d'entrer dans ces carrières ingrates et glorieuses, et de les parcourir en dépit des difficultés dont elles sont semées; eh, quelle passion n'est pas exclusive, et ne tend pas, par cela même, à l'injustice!

Digitized by Google

Aux yeux de l'homme qu'une passion domine, tout ce qui n'est pas l'objet de son culte n'y peut être comparé que pour en faire ressortir l'excellence. Tous les hommages doivent se rapporter à cet objet de tous ses sacrifices. Mais cette passion, source des plus injustes dédains, est aussi celle des efforts les plus généreux. C'est en s'occupant d'un seul objet avec toutes les forces de leur esprit, que des hommes ont dépassé les limites qui sembloient assignées aux forces humaines.

C'étoient des hommes exclusifs que Malebranche et Despréaux. Sans ce défaut, qui sait s'ils n'eussent pas été détournés par quelques distractions, des routes par lesquelles l'un est arrivé au premier rang des poètes, et l'autre au premier rang des philosophes?

Quoi qu'il en soit, jeunes gens qui m'écoutez, en imitant de toutes vos forces les grands hommes dans leur constance, préservez-vous de toute injurieuse partialité.

Quand vous voudrez apprécier la solidité de la gloire acquise à des titres qui vous sont étrangers, commencez par examiner ces titres sous le rapport de l'utilité sur laquelle ils se fondent, de la difficulté avec laquelle on les obtient. Ce qui est utile a droit à l'estime; ce qui est difficile, à l'étonnement; la gloire n'est due qu'à ce qui est utile et difficile tout ensemble.

Au degré de civilisation où nous sommes parvenus, n'hésitez pas à ranger parmi les objets de ce genre tout ce qui étend la suprématie de notre nation! Les travaux des arts y contribueroient-ils moins que ceux des sciences? Refuser d'admettre parmi les choses utiles leurs productions, sources de tant de plaisir pour un peuple ingénieux et délicat, ce seroit démentir nos habitudes, qui les classent journellement parmi les choses nécessaires, démentir l'esprit dans lequel a été organisé ce corps si célèbre en Europe par la réunion des génies divers dont il se compose, l'Institut, où des hommes illustrés par des moyens différens sont appelés au partage du même honneur; exemple donné par l'antiquité, qui honoroit d'une égale admiration toutes les œuvres du génie; exemple consacré par les symboles ingénieux sous lesquels elle enveloppe souvent ses leçons. Sur le Parnasse régnoit l'égalité la plus parfaite. Point de droit d'aînesse parmi les Muses: elles formoient un cercle autour d'Apollon, qui les favorisoit toutes, et n'en préféroit aucune.

La gloire est acquise sans doute à ce savant qui, par de longues études, par des veilles multipliées, est parvenu

Digitized by Google

non-seulement à savoir ce qui a été découvert avant lui, mais qui, homme de génie, a découvert ce qui jusqu'à lui avoit été ignoré. Exempt d'erreurs, il a corrigé les erreurs des autres; il a porté la lumière dans la science dont il a étendu le domaine; ce ne sont pas à des objets d'une vaine curiosité qu'il a appliqué ses recherches; les résultats de ses travaux sont consacrés sur-tout par leur utilité; ils ont créé dans vos manufactures une nouvelle branche d'industrie, une nouvelle source de richesses pour votre commerce, pour vos armées de nouveaux moyens de victoire; par eux, l'art d'Esculape, celui de Triptolème, promettent à l'humanité de nouveaux bienfaits. Reconnoissons, dis-je, les droits d'un pareil homme à l'admiration universelle; mais s'il prétend que cette admiration ne peut être accordée qu'aux travaux qui la lui obtiennent, vous qui la méritez aussi par vos succès dans les arts ou dans les lettres, n'hésitez pas à lui répondre:

« Vos succès n'effacent pas l'éclat des nôtres. Si les études qui vous les assurent embrassent plus d'objets que celles par lesquelles nous nous formons, elles vous donnent pour vous élever plus d'appuis. Obligé d'étudier tout ce que les autres ont su, par ces études vous vous êtes approprié le fruit de tout leur travail. Aussi savant, en entrant dans la carrière, que l'étoit, quand il en est sorti, le plus savant de ceux qui vous y ont précédé, vous continuez ce que vous n'avez pas commencé, ce que vous ne pourrez pas finir. En fait de science, qui peut se flatter de ne rien laisser à découvrir après lui? Quoi de plus malheureux dans les lettres, que de venir après un homme de génie! Il pose la limite, il ferme la route. Dans les sciences, c'est tout le contraire; il a reculé la borne; tout le chemin qu'il a parcouru, il vous l'a frayé; vous êtes dans votre premier élan quand il s'arrête; vous avez votre vie entière pour le dépasser. »

Pour être moins multipliées dans leurs objets que celles qui forment les savans, les études qui font les grands artistes sont-elles en effet moins longues et moins difficiles? Combien de temps n'a-t-il pas usé le crayon, combien de temps n'a-t-il pas étudié la nature dans le modèle des ateliers, et mieux encore dans les chefs-d'œuvre de son maître, cet élève de Raphaël, dont la main est digne enfin de saisir le pinceau? Ne contestez pas l'utilité à son art imploré tous les jours par vos affections les plus douces; à son art à qui votre piété demande un père, une mère qui vous ont été enlevés; votre tendresse, l'épouse ou l'enfant qu'elle

Digitized by Google

a perdus ; votre reconnoissance un bienfaiteur absent ; votre admiration le héros, le modèle qu'elle a besoin de contempler continuellement. Art par qui les rois survivent à leurs palais, les dieux à leurs temples ; art par qui les grandes leçons de l'histoire, écrites et lisibles pour l'ignorance même, sont transmises à la postérité la plus reculée.

Et ce compositeur qui, dès ses premiers accords, s'empare de votre ame, y porte à son gré la gaîté ou la tristesse, la terreur ou l'attendrissement, et se joue en despote de toutes vos passions, n'exerceroit-il qu'un art vague et frivole? Aussi terrible que Crébillon, aussi tendre que Racine, il a transporté la tragédie sur la scène lyrique. En donnant à son art la déclamation pour base, il s'est assuré des succès indépendans du caprice de la mode, et s'est élevé au premier rang des poètes dramatiques. Sont-ce donc là de succès faciles? Est-ce sans avoir étudié long-temps la nature qu'il auroit donné à chaque passion l'accent qui lui est propre? Est-ce sans avoir approfondi les lois de l'harmonie qu'il auroit trouvé ces accords qui réveillent en vous tout-à-la-fois cette foule d'idées, de sentimens et de sensations? Est-ce en laissant errer au hasard ses doigts sur la lyre, qu'il en obtient ces chants ravissans de mélodie et de vérité, et qu'il arrache des cris d'admiration à ses plus obstinés détracteurs? Nécessaire dans la paix comme dans la guerre, au combat, la musique règle et soutient le courage du brave ; dans nos fêtes, elle entretient et accroît l'alégresse publique. Celui qui conteste l'utilité d'un tel art, n'a jamais assisté à une bataille ou à un triomphe.

S'il est une carrière où la gloire semble facile et s'obtienne chaque jour plus difficilement, c'est sans contredit celle des lettres, à qui l'on a même contesté leur utilité, que je crois pourtant inutile de prouver. Jeune homme, qui fondant votre espoir sur de bonnes études, sur les connoissances qu'elles vous ont acquises en littérature, en politique, en histoire, en philosophie ; qui, poussé par je ne sais quel instinct aveugle, voulez poursuivre la renommée par cette route trompeuse, qui pour être unie n'en est que plus glissante, arrêtez un moment ; écoutez : Avec les forces du talent vous croyez arriver au but ; le génie y parviendroit à peine. Avec du talent vous espérez capter la faveur du public ; le génie fixeroit à peine son attention. A ces distractions dans lesquelles les objets les plus graves et les plus frivoles, les intérêts politiques et les soins de la mode retiennent presque tous les esprits, s'unit contre vos succès un obstacle toujours croissant.

Digitized by Google

C'est le dégoût qui naît de la satiété.

Cet homme qui sans plaisirs au sein de l'abondance, parce qu'il est sans besoins, effleure à peine d'une dent dédaigneuse les mets les plus recherchés, et croit, par le mépris avec lequel il les repousse, prouver l'excessive délicatesse de son goût; cet homme est l'image du public qui va vous juger.

Ce public a continuellement sous les yeux les ouvrages dont le 17e et le 18e siècles ont enrichi notre littérature. Songez que c'est après Pascal, Rousseau, Montesquieu, que vous vous annoncerez comme un penseur; après Corneille, Racine, Voltaire, que vous vous présenterez comme un poète. Serez-vous plus sublime que Bossuet? Serez-vous naïf comme La Fontaine? Les bibliothèques sont remplies, les théâtres regorgent de chefs-d'œuvre. Graces à tant d'hommes de génie dans tous les genres, l'homme de goût n'a plus rien à desirer. Il desire pourtant; et semblable encore à cet homme dégoûté qui sans appétit n'en fait pas moins recouvrir sa table, si les ouvrages nouveaux qu'il dédaigne ne se succèdent pas rapidement, il accuse bientôt de stérilité cet âge dont la fécondité l'importunoit.

Un ouvrage paroît enfin. L'auteur a tenté une route nouvelle, trouvé de nouvelles ressources dans un genre qui sembloit épuisé, réveillé l'intérêt par des moyens inconnus: croyez-vous qu'il obtienne justice de l'universalité de ses contemporains dont il a varié les plaisirs? Quelques-uns à peine lui feront grâce. Ce qu'il regarde comme un mérite, lui sera reproché comme un tort par le plus grand nombre. Comparé aux ouvrages dont il diffère, son ouvrage qu'on eût dédaigné comme une imitation s'il leur eût ressemblé, est condamné comme une innovation, parce qu'il ne leur ressemble pas. Il s'éloigne, dira-t-on, des grands modèles. Eh, les grands modèles, n'est-ce pas la nature qui les offre? La nature! si féconde en sentimens divers, si variée dans ses aspects. Eh, n'est-ce pas en l'imitant sous des rapports qui ont échappé aux maîtres auxquels il succède, que l'homme de génie peut s'élever et se placer à côté d'eux?

Quelle différence entre le sort des poètes qui précèdent un siècle illustre, et celui des poètes qui le suivent! Il a été bien plus facile de préparer la gloire de Louis XIV que de la continuer. Avant ce siècle accablant, quelques beautés ont obtenu grace pour des ouvrages surchargés de fautes. Depuis lui, quelques fautes ont suffi pour faire condamner des ouvrages riches en beautés. Bien qu'il soit reconnu que l'art devienne de jour en jour plus difficile, on devient de

Digitized by Google

jour en jour plus exigeant; et la sévérité des juges s'accroît de la cause même qui semble commander plus d'indulgence.

Cette sévérité dégénéreroit facilement en injustice, si l'esprit de parti venoit ajouter aux erreurs enfantées par les préventions littéraires. Alors l'art du critique, toujours plus facile que celui de l'auteur, car il est plus facile d'indiquer les défauts d'un ouvrage que de faire un ouvrage même défectueux, l'art du critique achéveroit d'égarer l'opinion. Tantôt justifié dans sa rigueur sur laquelle on enchérit, si elle frappe sur un homme étranger aux intérêts du détracteur; tantôt accusé de son indifférence pour des productions vantées, par cela seul qu'elles appartiennent à des hommes enrôlés sous la bannière de l'apologie, le public finit par passer de l'incertitude à l'indifférence. Condamnant d'après les autres, les ouvrages blâmés; d'après lui-même, les ouvrages loués, il finit par croire que le siècle est réellement déchu: l'erreur s'accrédite. Soit indignation de tant de partialité, soit doute de leur force, les Muses se taisent. Le flambeau de la gloire est prêt à s'éteindre sans être consumé; la décadence des lettres va s'effectuer, parce qu'elle a été annoncée, et les nations rivales qui croient déjà saisir le sceptre que nous n'avons point perdu, nous calomnient en répétant ce que nous disons de nous-mêmes. Le terme d'un tel désordre est arrivé. Le génie tutélaire qui nous a assuré la suprématie dans les parties où l'on croyoit pouvoir nous la contester, n'a pas permis qu'on nous la refusât dans celle où l'on nous l'a toujours cédée. Il sait qu'il en est de la gloire littéraire comme de la gloire des armes; que, différente de celle des sciences et des arts pour les travaux desquels tous les peuples civilisés sont en communauté, et qu'ils se partagent en raison de la proportion dans laquelle ils y contribuent, la gloire des lettres acquise par des moyens particuliers à une nation, est essentiellement nationale; que si les progrès des sciences constatent la supériorité du siècle, ceux des lettres constatent dans ce siècle la supériorité de cette nation; qu'enfin les peuples étant en rivalité de génie comme de courage, nous ne devons pas plus laisser déprimer nos chefs-d'œuvre que rabaisser nos victoires.

Déjà les richesses que nous possédons sont remises en honneur, et des moyens ont été pris pour les accroître. Les libéralités de la puissance sont prodiguées au génie, bien plus stimulé encore par l'estime du prince, bien plus échauffé par ces prodiges que dix ans de victoires lui laissent à chanter.

Prodiges de la guerre qui n'ont point interrompu ceux

Digitized by Google

de la paix! Pendant que NAPOLÉON achetoit la paix par tant de dangers, par tant de privations, l'abondance et la sécurité régnoient dans la capitale qui se décoroit de tous les côtés de monumens demandés par l'utilité, élevés par la magnificence. Liés par leurs noms au souvenir des grands hommes et des grandes actions, de nouvelles promenades se sont ouvertes, de nouveaux quais ont été construits le long du fleuve qui coule sous les arches du pont d'Austerlitz et sur les fondations de celui d'Jéna; des fontaines font jaillir dans toutes les places la fraîcheur et la salubrité; notre colonne trajane se dresse; un temple est élevé à l'Honneur; deux arcs-de-triomphe, à la Gloire; ce palais que les travaux de trois siècles, que la puissance de dix rois n'avoient pu que commencer, le Louvre s'achève; et c'est d'une cabane que sont émanés les décrets qui encombrent Paris des plus superbes édifices.

Dans cette cabane, tout ce qui est grand, tout ce qui est utile a occupé la tête infatigable qui règle les destinées de la terre, et qui ne peut se délasser du travail que par le travail même.

Croyons que les intérêts de l'instruction publique n'y ont point été oubliés par ce génie à qui tout est présent, et que l'organisation définitive qui doit en consolider la prospérité y a été méditée entre deux victoires.

Et quel plus grand bienfait pour la génération présente, pour les générations futures, que celui d'une éducation libérale! Tel est, j'ose l'affirmer, le dernier présent que NAPOLÉON nous réserve, quel que soit le nom sous lequel il nous l'accorde. Entre ses mains, les noms, comme les choses, changent de valeur. Je suis donc loin de partager l'opinion de ceux qui, sur la foi d'une dénomination antérieurement employée, concluent que l'instruction seroit désormais restreinte à la mesure dans laquelle la distribuoit l'institution que ce nom rappelle; que, réduite presqu'à l'enseignement des langues mortes, elle ne permettroit l'étude des sciences physiques, mathématiques et morales, que dans la proportion et la direction déterminées pour ce genre d'étude dans les anciens colléges.

Il est des hommes qui ne peuvent se mouvoir que pour reculer; intéressés à donner à l'instruction les étroites limites de leur science et de leur capacité, ils répètent que ce n'est pas sans danger que l'on répand les lumières; que l'esprit de révolte et l'esprit philosophique ne sont qu'une même chose; qu'en conséquence la portion éclairée de la nation doit, pour l'intérêt du prince, être aussi peu nombreuse

Digitized by Google

qu'il est possible; que les erreurs doivent, pour l'utilité des gouvernemens, entrer dans une certaine proportion, dans l'enseignement, qui ne doit pas embrasser toutes les vérités; enfin que la nation la plus ignorante est aussi la plus docile.

Ils ne savent donc pas ceux qui parlent ainsi de ce qui s'est passé, ce qui se passe chez les peuples condamnés à l'ignorance par la superstition. Fait pour la servitude et non pour l'obéissance, un peuple ignorant est toujours près de la révolte. Voit-il autre chose dans le pouvoir sous lequel il fléchit, qu'un abus de la force, dont il abusera si jamais les circonstances lui délient les mains? Sait-il ce que c'est que droits et devoirs? Conçoit-il les avantages de ces sacrifices d'une portion de la fortune et de la liberté en faveur de la société qui nous garantit la conservation du reste? Non: la violence seule peut le forcer à concourir au bien commun, comme la terreur à respecter l'ordre social qu'il menace sans cesse, parce qu'il ne sait pas de quel intérêt il est pour tous de conserver. Les lumières se répandent sur le globe; les arts de la guerre et de la paix s'étendent et se perfectionnent; les nations policées, en adoptant presque simultanément les nouvelles découvertes, maintiennent entr'elles un honorable équilibre: attaché à ses usages par ses préjugés, le peuple ignorant, seul ne participe pas à tant d'avantages. Reculé dans la civilisation, parce que seul de tous les peuples il ne s'y est pas avancé, il s'est rangé lui-même parmi les bêtes féroces, à qui l'homme livre une guerre interminable, tantôt en haine de leur cruauté, tantôt en desir de leur dépouille. Que pourra le chef d'un tel peuple contre les ennemis qui le menacent? Qu'opposera-t-il à ces armées formidables par le courage, la discipline et la science militaire? Une multitude rassemblée au hasard, dont le fanatisme déchaîne et enchaîne à son gré la fureur stupide. En vain ce chef sent-il les avantages des lumières que son peuple dédaigne; en vain tente-t-il de l'y faire participer, ce bienfait lui est reproché comme un crime. Réprouvé par l'ignorance qu'il a voulu détrôner, il voit couler à grands flots le sang de ceux qui ont osé conspirer avec lui la félicité publique; et des acclamations d'une joie brutale signalent le triomphe de ce peuple qui se croit régénéré, parce qu'il est retombé dans la barbarie.

Ah! si l'ignorance étoit le plus sûr garant de la docilité des nations, pourquoi Pierre-le-Grand auroit-il employé tant de soins et d'efforts pour éclairer la sienne? Il faut à un grand prince un peuple digne de lui, un peuple qui, loin de rester en arrière des peuples éclairés, les devance.

Digitized by Google

devance. L'éducation sur-tout peut nous donner, ou plutôt nous conserver cet avantage. Education libérale, qui ne nous est donc pas moins assurée par l'intérêt de l'Empereur que par sa magnanimité! Voudroit-il compromettre la gloire immense de l'Empire? Que deviendroit cette gloire, s'il ne se formoit pour la conserver des hommes aussi forts que ceux qui l'ont acquise à la France? Des hommes qui puissent continuer les héros qui commandent nos armées, les sages qui siégent dans nos conseils.

Loin d'avoir rien à redouter de la vigueur de son peuple, c'est par cette vigueur même que le prince exécute ces vastes conceptions qui, faute d'une armée française, eussent passé pour des rêves du génie.

Le fils de Philippe médite la conquête de l'Asie. Est-ce parmi les coursiers assouplis par l'esclavage, affoiblis par la mutilation, qu'il choisit le compagnon de ses fatigues et de ses victoires?

Celui dont la vigueur s'étoit fortifiée dans la liberté, celui dont la bouche n'avoit jamais été outragée par le frein, dont le dos n'avoit été déshonoré par aucun fardeau, fut le seul qu'Alexandre trouva digne de lui.

Indomptable pour des hommes, Bucéphale obéit à un héros. Les forces avec lesquelles il avoit résisté jusqu'alors, tournent au profit du vainqueur qui se l'asservit; et ces forces seules pouvoient suffire à une course dont le terme étoit les bornes du Monde!

Après ce discours, qui a été fréquemment interrompu par les applaudissemens réitérés de l'assemblée, la distribution des prix a eu lieu aux élèves des diverses écoles spéciales; nous ferons connoître le procès-verbal de cette distribution.

Le conservatoire de musique a ensuite exécuté un concert, dans lequel il a fait entendre des morceaux choisis, et ceux de ses élèves qui avoient été couronnés. Ces élèves ont été entendus avec le plus vif intérêt, et ont justifié le suffrage honorable qu'ils ont reçu, par le talent réel qu'ils ont déployé. »

— La classe de la langue et de la littérature françaises de l'Institut de France, a tenu hier une séance publique et extraordinaire.

M. François (de Neufchâteau) y a prononcé l'éloge de M. de Nivernois, l'un des quarante de l'Académie française, honoraire de celle des inscriptions et belles-lettres, mort doyen de ces deux compagnies.

M. Delille a récité divers fragmens de son poëme sur les

Digitized by Google

trois règnes de la nature, et de celui sur la conversation.

Cette séance avoit attiré un concours nombreux et choisi d'auditeurs. L'éloge de M. de Nivernois et les fragmens de M. Delille ont été entendus avec beaucoup d'intérêt, interrompus et suivis par les plus vifs applaudissemens.

— Le 4 septembre prochain, la classe des beaux-arts de l'Institut ouvrira le concours pour le grand prix de composition musicale. Les concurrens doivent être inscrits avant cette époque au secrétariat de l'Institut.

Le 4 septembre, ils s'y rendront à huit heures du matin, pour être examinés d'abord sur l'harmonie. Ceux qui d'après ce premier examen seront admis à concourir, auront à composer :

1°. Un contrepoint double à l'octave et à quatre parties ;

2°. Un contrepoint double à la douzième et à quatre parties ;

3°. Un contrepoint triple ou quadruple à trois ou quatre parties ;

4°. Une fugue selon les règles sévères à deux ou trois sujets et à quatre voix ;

5°. Une scène dramatique composée d'un récitatif obligé, d'un *cantabile*, suivi d'un récitatif simple, et terminé par un air de mouvement.

Les concurrens pourront déployer dans cette scène toutes les richesses de l'harmonie et de la mélodie, et tout le luxe d'un orchestre complet.

La section de musique de la classe des beaux-arts donnera le *canto fermo* sur lequel seront composées les trois espèces de contrepoint, en notes rondes.

Les contrepoints et le *canto fermo* devront être transportés alternativement à chacune des parties. La même section donnera aussi le sujet de la fugue.

Les concurrens pourront accompagner les quatre parties vocales de la fugue par quatre parties instrumentales.

Le concours devra être terminé le 25 septembre. Pour concourir, il faut être Français ou naturalisé, et n'avoir pas plus de trente ans.

Le grand prix donne droit à la pension dans l'école impériale de France à Rome pendant cinq ans, et il est exécuté dans la séance publique de la classe des beaux-arts de l'Institut.

Le secrétaire perpétuel de la classe des beaux-arts, JOACHIM LE BRETON.

— Outre les prix qu'elle a déjà annoncés, l'Académie des Jeux floraux a délibéré de donner, le 3 mai 1808, un

Digitized by Google

prix extraordinaire, qui sera une branche d'olivier d'argent, de même valeur que l'amaranthe, à l'ode ou au poëme qui aura célébré plus dignement les avantages de la paix de Tilsit, et la gloire du monarque qui l'a conquise par tant de victoires. Les ouvrages de ce concours particulier, qui n'auront pas obtenu le prix extraordinaire, concourront aussi pour les prix ordinaires, savoir : les odes, pour l'amaranthe; et les poëmes, pour la violette.

— Madame Cottin, auteur de plusieurs romans qui ont eu un succès aussi brillant que de mérite, est morte le 25 août des suites d'une maladie longue et douloureuse. Elle n'étoit âgée que de 34 ans. C'étoit une femme sans prétention, quoique douée de talens supérieurs. Elle sera longtemps regrettée par ceux qui l'ont connue particulièrement.

— M. Valmont de Bomare, auteur d'un Dictionnaire d'Histoire naturelle, justement estimé, et qui a été, pendant une longue suite d'années, à la tête du beau cabinet de Chantilly, vient de mourir, regretté de toutes les personnes qui l'ont connu.

— Un monument à la paix s'élève au sein de la ville de Marseille. Ce grand ouvrage, tout en marbre de Carrare, sort du ciseau de M. Chinard, de Lyon, statuaire de S. M. l'Impératrice, et membre de plusieurs sociétés savantes.

Voici la description qu'on lit de ce monument dans les nouvelles publiques :

Une statue de dix pieds de proportion, représente la Paix occupée à greffer l'olivier sur un vieux tronc de laurier dont les racines sont immenses. Mercure, dieu du commerce, serre les liens des greffes, tandis que l'Agriculture remplit la corne d'abondance de fruits que la Paix distribue. A ses pieds sont déposées toutes les armes offensives, en signe de repos. La déesse est placée sur un piédestal représentant le temple de Janus, dont les portes sont fermées par la Victoire. Le monument est couronné par des Génies qui s'embrassent en enlaçant des faisceaux de palmes, en signe d'union éternelle.

NOUVELLES POLITIQUES.

Kiel, 18 août.

M. Jackson, envoyé au prince Royal comme négociateur de l'Angleterre, a porté à Kiel des demandes de cette puissance. Sans énoncer aucune raison, l'Angleterre exigeoit une

Digitized by Google

alliance offensive et défensive. Elle vouloit pour garantie la remise de la flotte danoise, de la forteresse de Cronenbourg et de la ville de Copenhague. Le prince Royal a rejeté de telles propositions avec l'indignation qu'elles méritoient. Il a dit à M. Jackson qu'on ne pouvoit trouver dans l'histoire un seul exemple d'une attaque aussi odieuse que celle dont le Danemarck étoit menacé, et qu'il y auroit plus de loyauté à espérer des pirates de Barbarie, que du gouvernement anglais. « Vous proposez votre alliance, a ajouté ce prince; eh! ne savons-nous pas ce que c'est que votre alliance! Vos alliés, en attendant vainement des secours pendant une année entière, nous ont appris ce qu'elle vaut. » M. Jackson ayant observé que le prince lui parloit bien durement, S. A. R. a répondu que quand on avoit le courage de se charger d'une pareille mission, il falloit avoir celui de tout entendre; que d'ailleurs, ce qu'il répondoit au ministre, il le diroit également au roi d'Angleterre s'il étoit présent. Ce fut après cette audience que le prince Royal partit pour Copenhague. Il y fut reçu avec un enthousiasme général. Après avoir mis tout en ordre, il jugea à propos de repasser sur le continent, en confiant au général Peymann les pouvoirs civils et militaires pour la défense de la capitale. Au passage du Belt, le bâtiment qui portoit le prince Royal fut au moment d'être arrêté par les Anglais.

Le lendemain, le public de la capitale apprit par une proclamation affichée dans toutes les rues, le départ du prince Royal. Le même jour, la légation anglaise s'est retirée. Le corps diplomatique est aussi parti.

Le 13 août, M. Jackson a déclaré que les hostilités alloient commencer. Dès-lors tout fut en armes, et l'on se prépara à une vigoureuse défense.

La garnison de Copenhague est de huit mille hommes de troupes réglées. L'armée est malheureusement sur le continent, ce qui vient de ce funeste penchant des puissances du continent de n'avoir de jalousie que contre la France et de n'en avoir pas contre les Anglais. Mais le gouvernement trouvera des ressources dans l'immense population de la ville et dans les sentimens énergiques dont tous les citoyens sont animés. Il n'y a pas un habitant qui n'ait à la bouche la réponse faite par S. A. R. à l'agent anglais, lorsque celui-ci lui dit que l'Angleterre compenseroit avec de l'argent toutes les pertes que le Danemarck pourroit éprouver. « Et » avec quoi, répondit le prince, compenserez-vous l'hon» neur? »

L'attaque a commencé le 16. Toute l'armée est en marche sur la Fionie.

Digitized by Google

En réunissant les nobles discours tenus par le prince Royal dans ces circonstances importantes, on n'a point oublié cette phrase : « S'il faut que par suite de la trahison des Anglais la capitale soit prise, je saurai faire cet hiver ce qu'a fait Gustave; et les glaces du Belt m'offriront un assuré passage. »

N°. I.

PROCLAMATION.

Camarades,

Après avoir mis ordre à tout, autant que les circonstances et le temps me l'ont permis, je vole à l'armée pour l'employer le plus promptement possible au salut de mes chers compatriotes, s'il ne survient bientôt des événemens qui, conformément à mes vœux, puissent aplanir tout d'une façon honorable et pacifique.

Copenhague, le 12 août 1807.

FRÉDÉRIK, *prince Royal.*

N°. II.

Glukstadt, 16 août 1807.

Nous Christian VII, par la grace de Dieu, etc.

Faisons savoir :

L'envoyé britannique Jackson, ayant déclaré le 13 de ce mois, que les hostilités contre le Danemarck commenceroient, et ayant demandé en même temps des passeports pour lui et sa suite, et par conséquent la guerre entre le Danemarck et l'Angleterre devant être regardée comme commencée, nous exhortons nos fidèles sujets à prendre partout les armes, pour s'opposer aux projets audacieux de l'ennemi, et détourner sa violente agression.

En conséquence nous ordonnons par la présente, que tous les navires anglais, toutes les propriétés et marchandises anglaises soient partout séquestrées par les magistrats et autres, et notamment par les douaniers, dans quelque lieu, et dans quelques mains et dépôt qu'elles se trouvent.

Nous voulons en outre que tous les sujets anglais, jusqu'à ce qu'ils puissent être transportés hors du pays, soient arrêtés sans exception, comme ennemis de notre royaume et de notre pays.

Tous les magistrats et autres officiers publics, ainsi que les subordonnés qu'ils emploient à cette fin, doivent exécuter cet ordre avec la plus grande sévérité. Il est en outre entendu que tous les navires et chaloupes anglaises qui approcheroient des côtes, doivent être considérés et traités comme ennemis.

Nous ordonnons de plus que tous les étrangers suspects

Digitized by Google

soient surveillés avec la plus grande attention, et que les magistrats, ainsi que leurs subordonnés, s'emploient avec le plus grand zèle à découvrir le plus tôt possible tous les espions.

Enfin nous trouvons nécessaire d'ordonner que sous des peines sévères toute correspondance avec des sujets anglais cesse entièrement, aussitôt la publication de ces présentes, et qu'on ne fasse aucun paiement quelconque à eux, ou pour eux, jusqu'à nouvel ordre.

Nous nous confions, au reste, dans notre juste cause, dans le courage et dans la fidélité éprouvée de nos bien-aimés sujets.

Fait à Gluckstadt, le 16 août 1807.

Signé le baron DE BROKDORFF.
J. C. MORITZ.

Du 20 août.

D'après la dernière dislocation des troupes en Holstein, elles vont former une ligne non interrompue depuis Lubeck jusqu'à l'extrême frontière du Jutland. On a établi de distance en distance des petits camps le long de la côte, pour pouvoir se porter sur tous les points. Les positions les plus importantes du canal sont également gardées. Frederichsort a été mis en état de défense, et de l'autre côté de l'embouchure du port de Kiel, on a établi une batterie de 10 pièces de gros calibre. On arme des bâtimens qui seront stationnés à l'entrée des ports du Holstein. La milice est organisée et armée dans tout le pays; on a également organisé des gardes-côtes.

La milice en Sélande est forte de 19 bataillons : on en a jeté quelques-uns dans Copenhague et Cronburg. Il en reste 13 pour protéger l'île, qui seront réunis à la cavalerie et aux autres corps qui s'y trouvent. Partout se forment des corps de volontaires; sous peu on aura 50 000 hommes sous les armes dans le Danemarck et les duchés. Tout est animé de l'enthousiasme et du courage le plus exalté et de la haine la plus profonde contre les Anglais.

S. M. le roi se rend à Rendsburg avec tous les ministres et les départemens.

Patente concernant la guerre survenue entre le Danemarck et l'Angleterre.

Gottorff, 16 août.

Nous Christian VII, par la grace de Dieu, roi de Danemarck, de Norwège, des Vandales et des Goths, duc de Sleswick, d'Holstein, de Storman et de Ditmarsch, comme aussi d'Oldenbourg, etc. etc.

A tous nos bien-aimés et fidèles sujets faisons savoir par la présente:

Digitized by Google

l'ambassadeur anglais Jackson a déclaré, le 15 de ce mois, que les hostilités alloient commencer contre le Danemarck, et en même temps il a demandé un passeport pour partir avec sa suite. Dès-lors la guerre entre le Danemarck et l'Angleterre est censée avoir éclaté, et tout fidèle sujet est requis par la présente de prendre les armes pour repousser l'audace violente de l'ennemi. Tout navire ou bâtiment anglais qui approchera de la côte, doit être traité en ennemi.

On impose à chacun le devoir d'observer attentivement, et de dénoncer aux magistrats tout individu étranger qui inspireroit quelque soupçon. Toute lettre de change avec des sujets anglais, et tout paiement à eux adressé, sont généralement et strictement prohibés par la présente; du reste, nous nous confions, sous la protection de Dieu, à la justice de notre cause, ainsi qu'à la fidélité éprouvée et au courage des sujets de notre monarchie danoise.

Le présent sera notifiée et affichée en tous les lieux publics, afin que chacun ait à s'y conformer. Et pour foi de ce que dessus, nous avons fait apposer notre sceau royal.

Donné en notre conseil supérieur, à notre château de Gottorff, le 16 août 1807. *Signé*, F. C. Krück; G. Petersen.

En conséquence d'un ordre suprême de son altesse royale le prince Frédéric, en date d'aujourd'hui, dans lequel, vu la guerre déclarée entre le Danemarck et l'Angleterre, il est ordonné à un chacun de prendre les armes, d'arrêter tout Anglais qui se trouveroit ici; de mettre en séquestre toute propriété anglaise qui seroit en ce pays, et tous navires anglais avec marchandises ou cargaisons, sans avoir égard à qui elles peuvent appartenir; et enfin, d'interdire toute correspondance avec la nation anglaise.

Sur ce, le magistrat fait savoir publiquement qu'il est commandé à tous et à chacun des habitans de ce lieu, 1°. à dater d'aujourd'hui, de ne point aliéner ni expédier des propriétés ou marchandises anglaises qu'ils ont chez eux, soit pour eux-mêmes, soit pour d'autres; 2°. de ne faire aucun paiement à des anglais ou pour compte anglais; 3°. de remettre sous trois jours un état certifié par serment, de toute propriété ou marchandise anglaise, comme aussi de ce qu'ils redevroient aux Anglais ou pour compte anglais; 4°. de s'abstenir de toute correspondance directe ou indirecte avec les Anglais. Le magistrat est dans l'attente que chacun en ce qui le concerne se fera un devoir d'observer ce qui est prescrit, et que sur-tout chacun dressera son bordereau de manière à ce qu'il soit trouvé conforme à la vérité, lorsqu'on en fera l'examen par l'inspection des livres de commerce. L'observation des mesures qui précèdent, est commandée sous les peines les plus sévères.

Donné à Kiel par le bourguemestre-conseiller, ce 16 août 1807.
(*Moniteur*).

DANEMARCK.

Copenhague 16, *août*.

Les Anglais ont débarqué, le 16, plusieurs mille hommes à Webek, trois mille d'ici. Dans ce moment ils occupent le château de Friderischsberg et les environs de la ville: les faubourgs sont encore libres. Dans les escarmouches qui ont eu lieu, nous avons fait quelques prisonniers, et eu un homme tué et six blessés.

Digitized by Google

Les Anglais ont répandu une proclamation dans laquelle ils disent *qu'ils ne sont pas venus comme ennemis, mais pour prendre la flotte en dépôt.* Jusqu'à présent ils paient tout ce qu'ils prennent.

La flotte de Rugen est arrivée le 16 au soir. Nos chaloupes canonnières ont déjà pris hier deux transports et brûlé un troisième. Le calme empêche la grande flotte d'approcher: elle est encore à deux milles.

Nous sommes pleins de confiance; l'esprit qui règne est excellent.

Le 18 au soir à six heures

Les Anglois fortifient Friderichsberg qui est à un demi-mille d'ici. On estime à 12,000 hommes le nombre de troupes débarquées; il y a parmi elles des montagnards d'Ecosse.

Nous sommes bien pourvus de vivres.

Notre commandant Peymann vient de publier la proclamation suivante :

« Concitoyens, pour la seconde fois le gouvernement anglais viole le droit des gens et trouble notre repos. Pour la seconde fois, nous voyons la capitale surprise de la manière la plus perfide par une force anglaise. Nos ennemis ont choisi le moment où nos frères sont appelés à assurer le repos du pays sur les bords de l'Elbe; mais ils se sont trompés dans le calcul de nos forces et de nos moyens de défense. Ils ont oublié que l'esprit de Frédéric repose sur nous et nous anime!!

» Concitoyens, je dois veiller avec vous et combattre avec vous pour nos foyers et notre honneur. C'est avec une joie ravissante que je suis témoin de votre vif amour de la patrie, et de votre courage. Vous n'avez pas besoin d'encouragement. Je suis convaincu que notre cher Prince Royal nous reconnoîtra, s'il revient au milieu de nous. »

Donné à la citadelle de Frédéricks Lasen, le 17 août.

Altona, 22 août.

Les habitans de Copenhague sont résolus à se défendre; ils ont déjà brûlé les faubourgs. Les Anglais paroissent fort déconcertés des préparatifs d'une si vigoureuse défense.

Hambourg, 17 août.

Il n'est venu aucune nouvelle depuis celles qui ont été annoncées hier. Les ordres du prince Royal contre les Anglais s'exécutent avec rigueur. On a arrêté à Altona et à Wandsbeck, près Hambourg, dix-sept Anglais. On a mis les scellés sur tous les magasins à Altona, et l'on va procéder à l'inventaire des propriétés anglaises.

Digitized by Google

Une consternation générale a régné aujourd'hui à la bourse. Il ne s'est fait aucune espèce d'affaires. Un seul sentiment animoit tout le monde : *l'indignation contre l'Angleterre.* On est véritablement exaspéré.

Défense expresse est faite de laisser remonter l'Elbe à la plus petite barque. Si on ne se relâche point de ces mesures sévères, si les ports danois restent fermés au commerce anglais, si ces mêmes ports et Altona cessent d'être l'entrepôt des marchandises anglaises; si la correspondance anglaise est forcée de passer par la Suède, il n'y a point de doute que cette rupture du Danemarck ne se fasse bientôt sentir à l'Angleterre d'une manière très-fâcheuse pour elle.

Du 22. — D'après les mesures que prennent les Danois, le commerce anglais va éprouver des pertes considérables et être totalement suspendu. Comme ils étoient les seuls qui favorisassent la contrebande et l'introduction des marchandises anglaises dans le nord de l'Allemagne, leur état de guerre avec les Anglais coupe entièrement la communication entr'eux et le nord de l'Allemagne.

PARIS, *vendredi* 28 *août*

L'aide-de-camp du prince de Neuchâtel, M. Delagrange, est parti le 21 août de Stralsund. Le roi de Suède, après avoir déclaré qu'il vouloit s'enterrer sous les ruines de Stralsund, a pris la fuite, et a laissé la ville sans capitulation. Les troupes françaises y sont entrées, et s'en sont emparées; le maréchal Brune a eu pitié des habitans; et quoique cette ville eût été prise sans capitulation, il a ordonné qu'elle fût traitée avec les plus grands égards.

Le caractère du roi de Suède s'est sur-tout fait remarquer pendant le siége. Tous les jours il envoyoit faire des propositions plus ridicules les unes que les autres. On lui répondoit par ce proverbe, que qui trompe une fois, tant pis pour celui qu'il trompe, mais que qui trompe une seconde fois, tant pis pour celui qui a trompé; qu'ayant manqué à l'engagement pris en son nom par le général Essen, on ne pouvoit plus se fier à sa parole, et qu'on ne vouloit point entrer en pourparlers avec lui. Ce prince a pris alors le parti de s'embarquer avec ses troupes et de fuir, laissant la ville à la merci du vainqueur. Il a prouvé par-là qu'il étoit aussi mauvais général que mauvais prince. C'est peut-être la première fois qu'un roi abandonne ainsi ses sujets. Toutefois le continent en est débarrassé pour toujours. Le roi de Suède ne rentrera plus en Poméranie.

Nous avons trouvé dans la place 400 pièces de canon.

(*Moniteur.*)

Digitized by Google

— S. Ex. M. Portalis, ministre des cultes, est mort mardi matin, dans la soixante-unième année de son âge, d'une maladie dont le principe et les progrès n'avoient d'abord offert rien d'alarmant. Mardi matin, se sentant plus foible, il demanda les derniers sacremens, et il mourut dans les bras du curé de Saint-Thomas, qui les lui administroit. M. Portalis fut un avocat distingué au parlement d'Aix, un orateur très-éloquent dans nos assemblées législatives, un homme d'Etat au conseil, un ministre éclairé, laborieux, utile et cher au grand monarque qui l'avoit choisi dans le rétablissement des cultes et de la morale publique, et, ce qui n'est pas moins digne d'éloge, dans toutes les circonstances de sa vie, il fut toujours bon, toujours simple; et toujours un parfaitement honnête homme. Il sera universellement regretté.

— Les députés de Westphalie, envoyés à Paris auprès du prince Jérôme, sont :

MM. le comte de Blumenthal et de Schulembourg, députés de Magdebourg;

MM. le comte Dalvensleben, grand-doyen, et de Schulembourg, députés de la Vieille-Marche;

MM. le baron de Hagen, conseiller provincial; Slabenrauch, conseiller de la régence, députés de la principauté d'Halberstadt;

MM. l'abbé Henke, vice-président, député des prélats; le comte de Brabeck, député de la noblesse; le baron de Plessen, *idem;* Fein, conseiller de la cour, député du tiers-état, députés du duché de Brunswick;

MM. le baron de Wendt, grand-prévôt, évêque suffragant; le comte de Merweld, grand-chanoine; le comte de Brabeck; le baron de Hammerstein; Crome, conseiller; Silberschlag, président de la régence, députés de la principauté de Hildesheim;

MM. le baron de Wink, grand-doyen; de Bulsche, grand chanoine; de Horst, conseiller provincial; de Lins, négociant; de Hoevel, président de la chambre; de Pessel, conseiller, députés de la principauté de Minden;

MM. le baron de Hammerstein, député de la noblesse; de Wicderhole, conseiller de justice, députés du comté de Schauenbourg;

MM. le baron de Gilsa, grand-écuyer, député des Etats; le professeur Robert, *idem;* le sénateur Fischer, *idem;* le baron de Heister, conseiller privé; d'Appel, conseiller intime, et directeur de la chambre des finances; Heimbach, conseiller de guerre; de Nademacher, *idem;* de Corvey;

Digitized by Google

de Pessel (voyez la principauté de Minden), députés de l'électorat de Hesse ;

MM. le grand-doyen, comte de Kerselstadt; le baron de Staxchausen; Gerken, conseiller député du tiers-état; Holtgreven, conseiller de la régence pour la ville de Paderborn, députés de la principauté de Paderborn.

— S. M. l'Empereur ayant communiqué au sénat le mariage du prince Jérôme avec la princesse de Wurtemberg, le sénat a adressé à S. M. le message suivant :

Sire,

« V. M. I. et R. a bien voulu annoncer au sénat, par un message, le mariage de son auguste frère, le prince Jérôme, avec la princesse Catherine de Wurtemberg.

» Le sénat, Sire, s'empresse de présenter à V. M. I. et R. un nouvel hommage de sa gratitude et de son profond respect.

» La France, Sire, verra avec une satisfaction bien vive, le jeune prince qui, sur l'Océan et dans les champs de la Silésie, a mérité de vaincre au nom du plus grand des héros, uni avec une princesse digne du trône sur lequel la modération des destinées de l'Europe va élever son auguste frère.

» Elle recevra avec reconnoissance de V. M. I. et R., ce nouveau gage de la perpétuité de la plus illustre des dynasties, de la tranquillité du continent, de la stabilité des institutions européennes, de la félicité des nations confédérées sous vos aigles protectrices; et votre *bon et grand peuple*, Sire, sera toujours heureux de tout ce qui pourra ajouter au bonheur personnel de V. M. »

— Une députation du corps législatif s'est rendue auprès de S. M. le roi de Westphalie, afin de lui offrir le tribut de ses vœux pour la prospérité de ses peuples, la félicité de sa personne, ainsi que celle de son auguste épouse.

— Les maires des divers arrondissemens de la capitale viennent de prévenir leurs administrés, par de nombreuses affiches, qu'ils doivent faire prendre leurs nouvelles cartes civiques dans leurs mairies respectives, d'ici au 1er septembre, afin d'être admis dans les assemblées cantonnales, dont l'ouverture doit avoir lieu ce jour-là.

Voici l'analyse de l'exposé de la situation de l'Empire, présenté par S. Ex. le ministre de l'intérieur :

L'exorde du discours de M. Crétet se compose du tableau général de la France, il y a quinze mois, au moment où les députés des départemens se séparoient pour retourner dans leurs foyers. A cette époque l'Empereur sembloit enfin toucher au moment de jouir du fruit de ses glorieux travaux ; les princes de l'Allemagne étoient, pour la plupart, alliés de la

Digitized by Google

France; la Prusse étoit du nombre de ses amis; les différends avec la Russie avoient été terminés par la signature d'un traité de paix; la tranquillité au-dehors paroissoit affermie comme au-dedans; de nombreuses députations accouroient de toutes les parties de l'Empire, pour offrir à l'EMPEREUR le tribut de l'admiration et de la reconnoissance du peuple; les braves de l'armée venoient assister aux fêtes ordonnées dans la capitale pour célébrer leurs victoires; l'EMPEREUR reportoit toute son attention sur l'administration intérieure, lorsque l'Angleterre, habituée à chercher sa sûreté dans le malheur des autres nations, fit renoncer la Russie aux sentimens pacifiques, scellés par un traité récent, entraîna la Prusse dans une guerre sans motif et sans but, contre l'opinion des ministres et peut-être contre la volonté du roi. Une armée de 130,000 hommes, avide de combats, commandée par le roi et ses vieux généraux formés à l'école du grand Frédéric, a été presque détruite dans une première bataille, et ses débris anéantis dans les rangs des armées russes. La France, calme et tranquille, pendant que les orages éclatoient sur les contrées lointaines où ils s'étoient formées, a vu se poursuivre le cours des améliorations intérieures, commencées dans l'état de paix. L'exécution de la loi relative au recrutement a eu lieu avec plus d'activité que jamais. Les contributions ont été ponctuellement acquittées; les gardes nationales ont rivalisé de zèle: l'opinion publique a conservé toute sa pureté;... le gouvernement a été particulièrement satisfait de la conduite des maires, et S. M. a résolu d'entourer d'une juste considération cette magistrature paternelle, par laquelle l'action de la puissance arrive à la grande majorité de ses sujets.

Les legs et donations faits aux hospices se sont élevés, en 1806, un capital de 2 millions 300 mille francs, et leur dotation s'est encore accrue par un nouveau bienfait de S. M., d'un capital de 15 millions 600 mille francs. Les victimes de la guerre maritime ont reçu des indemnités de S. M.

Le gouvernement commence par s'occuper des établissemens destinés à la répression de la mendicité. L'abbaye de Fontevrault, les Ursulines de Montpellier, sont préparées pour recevoir des dépôts des départemens; celui de Villers-Coterets est presqu'achevé, et suffira aux besoins de la capitale et des environs.

Treize mille quatre cents lieues de route ont été entretenues, réparées; six mille cent vingt-sept routes principales qui partent de la capitale, se dirigeant à toutes les frontières de l'Empire, ont été le principal objet des travaux.

Dix-huit fleuves ou rivières principales ont vu leur naviga-

Digitized by Google

tion s'améliorer. Dans le nombre on remarque les travaux exécutés sur la Loire et sur la Charente.

Quatre ponts ont été achevés pendant le cours de la dernière campagne, ou sont sur le point de l'être. Dix autres sont en pleine activité; on remarque sur-tout ceux de Rouanne et de Tours.

Dix canaux, presque tous commencés sous ce règne, sont en activité, et se poursuivent. Celui de l'Ourcq est porté aux trois quarts d'exécution. Les deux percemens de celui de Saint-Quentin, qui joint la Seine à l'Escaut, Paris à la Belgique et à la Hollande, sont effectués; ils seront achevés dans dix-huit mois.

Les ports maritimes ont vu aussi des créations nouvelles; Anvers recouvre son ancienne gloire et devient un centre de marine militaire. Pour la première fois, cette partie de l'Escaut voit flotter des vaisseaux de 74 et de 80 canons. Quatorze vaisseaux sont sur le chantier.

Flessingue élargi se trouve en état de recevoir une escadre. A Dunkerque, la jetée de l'ouest est reconstruite. A Calais, celles de l'est et de l'ouest sont réparées. A Cherbourg, les deux môles sont élevés : au milieu des mers la batterie Napoléon, couverte de canons, ferme la rade aux vents et à l'ennemi. A Rochefort, il a été établi un appareil ingénieux pour faire entrer les vaisseaux de premier rang et sortir à toutes les marées.

L'agriculture a été aussi le constant objet de l'attention du gouvernement. — Les bergeries nationales conservent les belles races dans toute leur pureté : des bergers seront instruits dans l'art d'éduquer les troupeaux. — La restauration des haras est très-avancée. Douze dépôts d'étalons ont été établis, et renferment 900 animaux du plus beau choix. Le service de la monte est assuré dans un grand nombre de départemens. Les écoles vétérinaires prospèrent.

Un code se prépare pour le commerce; il a pour objet de remettre en vigueur les lumineuses dispositions des anciennes ordonnances, en les appropriant au temps présent, en protégeant la bonne foi et en réprimant le scandale des faillites.

Nos filatures de coton sortent de l'état d'inactivité où elles étoient il y a vingt mois. Le décret du 22 février leur a rendu la vie, et maintenant nos ateliers fabriquent des étoffes que nos goûts empruntoient à l'industrie étrangère.

L'Empereur a voulu que la capitale, devenue la première capitale de l'univers, répondît par son aspect à cette glorieuse destination. A l'une des extrémités, le pont d'Austerlitz est achevé; à l'autre, le pont d'Jéna est commencé. La colonne

Digitized by Google

de la Grande-Armée s'élève à la place Vendôme ; le monument Desaix au milieu de celle de la Victoire ; la statue d'Haupoult ornera la place des Vosges. Le palais du corps législatif s'orne d'un péristyle dont la majesté annonce le sanctuaire des lois. Vis-à-vis sera le temple de la Victoire. Au milieu s'élève le palais du souverain : ainsi, le trône est entre la justice et la gloire. Les travaux de Sainte-Geneviève avancent, ceux de Saint-Denis sont presqu'achevés. Plusieurs églises et palais épiscopaux ont été restaurés dans les départemens. Le tombeau de Desaix est assis sur le sommet des Alpes. Dominant d'un côté sur la France, de l'autre sur l'Italie, ce tombeau attestera aux deux pays les honneurs rendus par leur commun libérateur, à son compagnon, a son ami, mort au sein de la victoire qui fixa leur double destinée.

L'école française est occupée à retracer sur le marbre et sur la toile les époques les plus glorieuses de ce règne.

La guerre a retardé l'établissement d'une université générale ; l'Empereur veut encore le perfectionner.

Plusieurs lycées on été organisés cette année ; leur nombre est de trente-cinq ; ils renferment huit mille élèves, dont trois mille sept cents doivent, en tout ou en partie, leur éducation à la munificence nationale. — Les douze écoles de droit sont ouvertes, et deux mille étudians viennent y puiser la connoissance des lois.

Les opérations relatives à la mesure de l'arc du méridien de Barcelonne aux îles Baléares ont été reprises et seront continuées cet hiver. L'observatoire du Panthéon est rétabli ; celui de Turin est rendu à l'astronomie.

L'Empereur desire que les belles-lettres partagent l'impulsion donnée à tout ce qui est grand ; que la langue française, devenue la langue de l'Europe, continue à justifier ce beau privilége par son élégance, sa pureté et le droit de ses productions ; que l'opinion publique encourage la naissance des talens, les protége contre les atteintes du dénigrement et de la malignité ; qu'il n'y ait désormais pas plus de secte parmi les gens de lettres, qu'il n'y a de parti politique dans l'Etat ; que la littérature trouve dans l'alliance du goût et de la morale, le principe de ses succès ; que la critique devienne décente pour être utile ; que les hommes appelés à la noble fonction d'éclairer et d'instruire, dédaignent les suffrages mendiés.....

Le gouvernement n'a que de la satisfaction à témoigner en général aux membres du clergé dans tous les degrés de la hiérarchie. Il offre pureté de mœurs, piété, tolérance, désintéressement, application à ses devoirs. Les divers cultes autorisés vivent dans une union honorable pour leurs ministres.

Digitized by Google

Les Juifs, conservant le nom français, sont, par le bienfait de S. M., rendus dignes de le porter.

Parmi tant d'objets intéressans que présente l'exposé de la situation de l'Empire, il en est quelques-uns plus remarquables par leur importance et par la rapidité de leurs succès; tel est sans doute l'état prospère de nos finances. Les négociations du trésor, jusque-là si onéreuses, sont maintenant à un taux modéré, dont aucun temps et aucun gouvernement n'ont offert d'exemple. La caisse de service facilite, d'une part, les versemens, fournit, de l'autre, aux particuliers des placemens sûrs, et déjoue toutes les combinaisons de l'agiotage; les caisses sont pleines, les paiemens se font à point nommé; les effets publics jouissent d'une confiance beaucoup plus grande que les effets des particuliers. Pour cela aucun impôt n'a été établi; l'ordre et la prévoyance ont tout fait, et cette incroyable amélioration, une seule année, une année de guerre a suffi pour l'opérer.

L'orateur, en terminant son discours, se résume ainsi :

« Plusieurs branches de l'administration perfectionnées, les finances dans l'état le plus heureux, la France seule, entre tous les Etats de l'Europe, n'ayant pas de papier-monnaie, son commerce, au milieu d'une stagnation inévitable, conservant toutes ses espérances, et préparant les germes de sa prospérité future; nos colonies maintenues dans un état qui doit un jour enrichir la métropole; les armes de la France portées, par une suite de succès sans exemple, jusqu'aux extrémités de l'Europe; son influence s'étendant au-delà du Bosphore, et jusqu'au milieu du continent de l'Asie; le plus grand ordre, la plus profonde tranquillité régnant dans son intérieur, lorsque son souverain a été pendant dix mois éloigné de 600 lieues; l'Europe soumise ou étonnée, nos ennemis confondus, l'Angleterre restant seule chargée du fardeau de la guerre et de la haine des peuples. Telles sont, Messieurs, les opérations d'une année, et les espérances de celle qui va suivre. Ce tableau s'embellira du bien que vous allez faire, et sans doute vous vous trouverez heureux d'avoir à concourir à l'accomplissement des vœux d'un souverain qui, parvenu au plus haut degré de gloire auquel un mortel puisse arriver, fonde son bonheur sur le bonheur de son peuple, et n'ambitionne d'autre récompense de tant de pénibles travaux, de soins infatigables, d'inquiétudes et de dangers, que l'amour de ses sujets et le suffrage de la postérité. »

Après cette communication intéressante, les applaudissemens de l'assemblée et des tribunes témoignent combien les Français sont déjà pénétrés du sentiment de reconnoissance

Digitized by Google

et d'admiration, si bien motivé par tous les faits développés par S. E. le ministre de l'intérieur.

M. le président, dans sa réponse à MM. les orateurs du gouvernement, exprime une de ces vérités frappantes qui reçoivent encore plus de force par le talent et l'éloquence concise de l'orateur. M. Fontanes sait toujours louer dignement le grand-homme qui s'est placé pour ainsi dire au-dessus de tout éloge. Organe du peuple français, comme chef de ses représentans au corps législatif, il ose parler contre la guerre à celui qui n'a fait la guerre que pour conquérir la paix. Il s'élève en même temps aux grandes considérations de la philosophie politique. En nommant la guerre un horrible fléau, il voit aussi qu'elle a quelquefois rapproché sur le champ de bataille des ennemis faits pour s'entendre, s'apprécier et se servir mutuellement; qu'elle remue fortement les ames par des spectacles extraordinaires, et développe de grands moyens de prospérité sociale; mais il ne faut pas qu'elle pèse long-temps sur les peuples; et l'orateur appelle les bénédictions du peuple français sur le grand prince qui a fini la guerre avant qu'elle soit devenue fatale aux nations.

La réponse de M. Fontanes est vivement applaudie, et l'assemblée en ordonne l'impression à six exemplaires, ainsi que de l'exposé de S. Ex. le ministre de l'intérieur.

FONDS PUBLICS DU MOIS D'AOUT.

Du sam. 22. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1807, 89f 60c 90f 90f 25c 40c 90f 30c 40c 30c 40c 25c 30c 20c ooc. ooc. ooc ooc oof ooc ooc
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 88f. ooc oof ooc oof
Act. de la Banque de Fr. 1380f oooof ooc. oooof. oooof ooc ooc

Du lundi 24. — C pour o/o c. J. du 22 mars 1807, 90f 90f 30c 40c 30c 60c 40c 30c 60c 50c 75c 60c ooc oof obf. ooc ooc ooc ooc
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 87f 50c. 50c. ooc ooc
Act. de la Banque de Fr. 1365f 1370f 1375f 1380 f ooc ooc.

Du mardi 25. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1807, 92f 93f 92f 75c 93f ooc ooc ooc. ooc ooc ooc ooc. oof ooc ooc coc ooc oof of ooc
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 90f. ooc oof oof ooc. ooc ooc
Act. de la Banque de Fr. 1430f 1410f 1405f. 1400f oooof

Du mercredi 26. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1807, 92f 40c 93f 30c 50c oof o f o ooc. ooc ooc oof o c. ooc oof ooc. o f.
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 90f 25c. oof. oof ooc ooc ooc
Act. de la Banque de Fr. 1410f 1405f 2395f 1400f oooof ooc ooc

Du jeudi 27. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1807, 93 93f 25c 40c 20c 93f oof ooc ooc oco o c ooc ooc ooc ooc ooc ooc o c ooc ooc ooc ooc
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 90f 90f f oc ooc ooc ooc oof ooc
Act. de la Banque de Fr. 1415f. 1417f 50c oooof. oooof

Du vendredi 28. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1807, 92f 91f 90c. 92f 30c 40c 50c 40c 60c 50c ooc oof ooc ooc oof ooc ooc ooc ooc oof ooc
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 89f 50c ooc. oof ooc ooc
Act. de la Banque de Fr. 1410f 1415f 1412f 50c

Digitized by Google

(N°. CCCXX.)
(SAMEDI 5 SEPTEMBRE 1807.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

FRAGMENT

D'un poëme inédit, qui a pour titre : L'ANNÉE CHAMPÊTRE.

Chant du Printemps.

OH! qu'il est doux, après qu'un long hiver
Nous a glacés, vieillis dans nos tristes demeures,
D'aller au sein des prés, sous un bocage vert,
Rajeunir ses travaux, sa pensée et ses heures;
D'épier les détours, les caprices charmans,
D'entendre les gasouillemens
De ce ruisseau jaseur, qui bondit, qui serpente,
S'indigne des cailloux qui retardent sa pente,
Et cache, malgré lui, ses liquides trésors
Sous le cresson touffu qui tapisse ses bords!
Ah! qu'il est doux de voir son onde qui murmure,
Suivre ces beaux vallons dans leur molle courbure,
Joindre l'éclat de son cristal
Aux fleurs dont s'embellit sa rive hospitalière,
Et s'engloutir enfin dans la vaste rivière,
Qui, riche du tribut de ce jeune vassal,
Jette un œil complaisant sur son large canal;
N'occupe son loisir, dans ses courses tranquilles,

Digitized by Google

Que de ses bords heureux, de ses riantes îles;
Voudroit fuir ces cités qui, sous des ponts massifs,
Ainsi que son orgueil tiennent ses flots captifs;
Et de leurs fers pompeux s'échappe dans les plaines,
Où son miroir, ridé par de douces haleines,
En les réfléchissant, fait mouvoir les bouquets,
Trembler les bois, les prés, les hameaux, les campagnes,
Balancer les coteaux, ondoyer les bosquets,
Et, le soir, se noircit de l'ombre des montagnes!
Comme à l'entour de ces palais,
De ces châteaux de cire où les libres abeilles
Déposent de leur art les naissantes merveilles,
On voit avec plaisir leurs escadrons épais
Alonger, essayer sur les cloches poudreuses
Leurs ailes, que l'hiver rendoit si paresseuses,
Saisir, dans l'aspect du matin,
Les présages de l'air et sa température,
Et changeant de projet, d'après leur conjecture,
Hâter ou retarder la moisson douce et pure
De ces sucs printaniers, leur champêtre butin!
Grands Dieux! à quels transports mon ame s'abandonne,
Lorsqu'au doux bruit des flots, à leurs frémissemens,
A ce murmure sourd de l'essaim qui bourdonne,
Se mêlent les mugissemens
De ce bœuf qui, sorti de l'étable profonde,
Revoit ses chers sillons, qu'il trace et qu'il féconde;
Lorsqu'à ces vagues bêlemens
Des agneaux dispersés dans leur course inégale,
Vient s'unir la voix matinale
Du domestique oiseau, roi de la basse-cour,
Qui célèbre chaque intervalle
Des heures de la nuit et de celles du jour;
Et quand la flûte pastorale,
Des vallons aux coteaux, des coteaux dans les airs,
Fait monter à la fois nos vœux et ses concerts!
L'amour, cet attrait invincible,
Le tourment, le bonheur de tout être sensible,
Et qui, de l'arbre même échauffant les rameaux,
Vers ces ormes aimés fait pencher ces ormeaux,
L'amour naît du printemps. Sa flamme irrésistible

Digitized by Google

Consume de desirs les plus forts animaux.
Dans le tigre, dans l'ours il ressemble à la rage;
Du lion et de l'aigle il double le courage;
Il produit du cheval les fiers hennissemens:
Tandis que, sous l'abri de la feuille nouvelle,
Le pigeon, le ramier, l'aimable tourterelle,
Redoublent leurs soupirs et leurs roucoulemens;
Jamais alors, jamais, par un accent plus tendre,
Ces murmures d'amour de moi se font entendre,
Que par ces sons voluptueux
Echappés de ces nids, que la jeune fauvette,
Pour cacher aux regards sa famille secrète,
Suspend aux rameaux tortueux.
Son amant suit son vol: aux caresses pressantes,
Elle oppose d'abord ses ailes frémissantes,
Et les coups de son bec, par degrés affoiblis,
Sa coquette pudeur, ses refus amollis.
Bientôt elle est vaincue; et, par un doux hommage,
Les baisers se multipliant,
Du duvet de son cou, sous le bec ondoyant,
Descendent sur tout son plumage.
Ces oiseaux, que l'on croit de la légèreté
Le modèle ainsi que l'emblême,
Donnent aux animaux, nous donnent à nous-même,
Des leçons de fidélité.
Chacun d'eux repose enchanté
Auprès de ses petits, sur les frêles demeures
Où l'aquilon jaloux peut troubler ses plaisirs:
Il y trompe le temps, il y charme les heures;
Et, par des airs nouveaux, ranime ses desirs.
Le bois, jadis muet, en devient si sonore,
Qu'aux siècles de Dodone on croit renaître encore.
Philomèle, chantant ses amoureux ennuis,
Vient aux concerts des jours associer les nuits;
Et l'homme, qu'elle enlève aux douceurs de Morphée,
Est surpris que les airs aient aussi leur Orphée.

Par M. DE MURVILLE.

Digitized by Google

LE VER LUISANT ET LE VER DE TERRE,

FABLE.

Dans une de ces nuits d'été,
Dont l'obligeante obscurité
Sert d'asile au tendre mystère,
Dans un jardin, un Ver luisant
Disoit à certain Ver de terre,
Qui de son réduit solitaire
Venoit de sortir en rampant :
« Avouez que de la nature
» Je suis le plus bel ornement ;
» On diroit que de ma parure
» J'ai dérobé l'éclat au firmament.
» Je crois, sans injustice aucune,
» Pouvoir disputer à la lune
» Le sombre empire de la nuit.
» A m'éclipser elle s'applique ;
» Mais ces clartés dont elle luit,
» Le soleil les lui communique :
» Je brille de mes propres feux. »
« Un pareil sort ne me tenteroit guère,
» Répond l'insecte ténébreux :
» Vous en rirez ; mais je préfère
» A cet appareil fastueux,
» A tant de gloire et de lumière,
» Ma forme lugubre et grossière,
» Mon misérable accoutrement. »
« De l'amour propre étrange aveuglement,
» Reprit le diamant mobile ;
» Même l'espèce la plus vile
» Jusqu'à moi voudra s'élever ! »
« A Dieu ne plaise, dit le Ver,
» Je me connois, je vous admire,
» Je rends justice à votre éclat ;
» Mais, content de mon humble état,
» J'ai le bon esprit de me dire

Digitized by Google

» Que, dans ma triste obscurité,
» Je trouve au moins ma sûreté,
» Et c'est tout ce que je desire.
» Jouissez long-temps des honneurs
» Que la nature vous destine,
» Et puissiez-vous, dans ses faveurs,
» Ne pas trouver votre ruine ! »
Comme ils parloient, sur un arbre voisin
Un Rossignol égayoit sa compagne,
Attentive à son chant divin.
Notre chanteur, dans la campagne,
Aperçoit le Ver lumineux
Qui se plaisoit à voir ses feux
Jaillir sur l'herbe étincelante ;
L'oiseau profite du signal,
Fond sur le petit animal,
Et, sans respect pour sa robe brillante,
Il croque le porte-fanal.

Du voile de la modestie
Couvrez des talens précieux ;
Par trop d'éclat ne frappez pas les yeux,
Cherchez plutôt à cacher votre vie.
Croyez-moi, mes amis, le secret d'être heureux,
N'est guère que celui d'échapper à l'envie.

Par M. V. Jouy.

ENIGME.

Autrefois, de Bellone ornant la tête altière,
J'animois deux rivaux luttant dans la carrière ;
Et le Dieu dont la lyre enchante les échos,
S'arrogeant à son tour l'honneur de mes rameaux,
En couronnoit le front de sa docte cohorte.
Maintenant, ô du sort retour injurieux !
Banni des immortels, ils m'ont conduit ces Dieux,
Connus à la cuisine, et Bacchus à la porte.

Par un Abonné.

Digitized by Google

LOGOGRIPHE.

Mes traits sont délicats, sans être faits au tour;
J'embellis des objets qu'un art travaille à jour.
Mes pieds sont au nombre des Muses:
A m'éplucher si tu t'amuses,
Tu trouveras, lecteur, un sédiment;
Un fleuve; du siècle un fragment;
Un local entouré de la liquide plaine;
Le palefroi du vieux Silène;
L'oiseau chéri de Jupiter;
Un esprit habitant du ciel ou de l'enfer;
Une figure obtuse, ou droite ou curviligne;
De la fureur une cause maligne;
Ce qui s'alonge sans largeur,
Et qui s'étend sans profondeur;
Un produit de la bergerie;
L'essence de la poterie;
Certain blanc qu'un oiseau domestique fournit;
Un rude végétal, et qu'Horace a maudit;
Une substance élémentaire;
Du cocher le cri salutaire;
Le principe fécond du germe;
Le trésor que l'épi renferme;
L'harmonieux attribut d'Apollon;
L'oiseau que La Fontaine a dépeint fanfaron;
Un grain moulu, d'usage à la cuisine;
Dans tous les cas le fin mot qui termine.
Je suis de la métallurgie
Un des chefs-d'œuvre superfins:
Après tout, dans deux mots latins
Tu trouveras mon étymologie.

Par M. R..., *Narbonnois octogénaire.*

CHARADE.

On chante mon premier,
On sème mon dernier,
Et l'on craint mon entier.

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Barbe.*
Celui du Logogriphe est *Epine*, où l'on trouve *épi, nipe, peine.*
Celui de la Charade est *Cor-sage.*

Digitized by Google

Histoire de Pierre du Terrail, dit *le chevalier Bayard, sans Peur et sans Reproche*; par M. *Gurard de Berville*. Nouvelle édition. Un volume in-12. Prix : 2 fr. 50 c., et 3 fr. 25 c. par la poste. A Paris, chez *Amable Costes*, lib., quai des Augustins, n°. 29; et chez *le Normant*.

On ne pouvoit mieux choisir, pour réimprimer une Vie de Bayard, que le moment où la gloire de la France est parvenue à son plus haut degré. Quoique le théâtre de la guerre de Troie fut resserré, les caractères célèbres tracés par Homère ont fait l'admiration de tous les grands hommes qui se sont distingués dans la carrière des armes. Bayard ne doit-il pas inspirer le même sentiment? S'il n'a pu donner à son génie l'essor dont il étoit susceptible, s'il n'a presque jamais commandé en chef, il n'en a pas moins été considéré avec raison comme un des modèles de l'héroïsme militaire.

La Vie de Bayard a été écrite par un contemporain. Sous le nom du *loyal serviteur*, le secrétaire de ce chevalier nous a transmis non-seulement ses belles actions, mais les détails les plus circonstanciés de sa vie privée. Cette histoire parut, pour la première fois, en 1527, sous ce titre : *La très-joyeuse et plaisante Vie, composée par le loyal serviteur, des faits, gestes et prouesses du bon chevalier sans Peur et sans Reproche.* Théodore Godefroy la réimprima en 1616, en y ajoutant des remarques; et le président de Boissieu, allié à Bayard par les femmes, en publia une troisième édition en 1650, qui passe pour la plus complète et la plus exacte. Ce livre, peu connu aujourd'hui, a été considéré avec raison comme un modèle de naïveté : le style est plus clair et aussi nourri que celui de Philippe de Commines; et si l'on pouvoit regretter notre ancien langage, l'ouvrage du loyal serviteur suffiroit pour donner quelque fondement à cette opinion.

M. Gaillard a parlé de ce livre dans deux ouvrages différens. Ses jugemens, très-favorables à l'auteur, doivent être rappelés : « Dans le livre du *loyal serviteur*, dit-il, l'ame du » héros paroit réunir toutes les vertus, sans aucun mélange » de défauts. On pourroit croire, ou que l'auteur a été aveuglé » par son zèle, ou qu'il n'a voulu que présenter aux hommes » un modèle chimérique et inimitable, si son récit n'étoit » confirmé par celui de tous les historiens contemporains,

Digitized by Google

» soit français, soit étrangers..... (1) » « Elle existe cette » ame, dit-il dans un autre ouvrage, elle respire tout » entière dans ce tableau qu'une main fidelle a tracé, dans » ce livre où la vertu est si naïve et si aimable, dans ce livre » qui est aussi un bienfait pour l'humanité : c'est le bréviaire » du guerrier, du citoyen, de l'homme. (2) »

M. Guyard de Berville, en écrivant la Vie de Bayard, qui parut pour la première fois en 1760, s'est presque borné à traduire l'ouvrage du loyal serviteur. C'étoit un véritable service rendu aux lettres, parce qu'à cette époque on ne lisoit plus guère les livres dont le style avoit vieilli. En se renfermant dans les modestes fonctions de traducteur, M. Guyard de Berville a conservé autant qu'il lui a été possible le coloris de l'original : il a su faire entrer dans le langage moderne plusieurs tournures anciennes ; et son travail, sous ce rapport, est d'autant plus estimable, qu'on n'y aperçoit aucune bigarrure. Il a en outre recueilli tous les renseignemens donnés par les contemporains, et les a fondus dans son ouvrage ; ce qui le rend plus complet que celui du loyal serviteur.

Les principaux traits de la vie de Bayard sont trop connus pour qu'on veuille les rappeler dans un extrait. Il faut les lire dans l'ouvrage de M. Guyard, où l'enchaînement et les circonstances leur donnent plus d'intérêt et plus d'éclat. On se bornera à faire quelques réflexions sur la manière dont du Belloy a peint, dans une tragédie, l'une des époques les plus brillantes de la vie du héros : cela fournira en même temps l'occasion de donner une légère idée du caractère de ce guerrier célèbre.

L'argument historique de la tragédie de *Gaston et Bayard* ne paroît pas très-fécond au premier coup d'œil. Gaston de Foix, duc de Nemours, nommé récemment vice-roi de Milan, et général en chef de l'armée que Louis XII avoit en Italie, venoit de chasser les Espagnols, qui avoient voulu s'emparer de Bologne. Pendant son absence, les habitans de Brescia, l'une des villes les plus importantes de l'Etat vénitien, s'étoient soulevés contre les Français. A la tête des révoltés étoit le comte Louis Avogare, irrité de ce que le vice-roi ne l'avoit pas vengé d'un de ses ennemis. La garnison française fut massacrée, et les Vénitiens, à la tête desquels étoit le provéditeur Gritti, s'emparèrent de la ville. Le château refusa de capituler ; et le comte du Lude, qui le

(1) Histoire de François Ier. Tome II.
(2) Eloge du chevalier Bayard.

Digitized by Google

commandoit, parvint à faire connoître à Gaston le danger où il se trouvoit. Ce prince vola à son secours avec Bayard. Leur marche fut si rapide, qu'ils prévinrent les Vénitiens, qui, de leur côté, envoyoient des renforts au provéditeur. Gaston et Bayard sortirent bientôt du château. Après un combat opiniâtre, où les assaillans eurent à lutter non-seulement contre les troupes vénitiennes, mais contre les habitans de Brescia, qui les accabloient du haut des maisons, en jetant sur eux des pierres, des meubles, de l'eau bouillante, ils demeurèrent les maîtres, et la ville fut livrée au pillage. Bayard, qui avoit dirigé l'attaque, fut blessé dangereusement d'un coup de pique, et le fer resta dans sa plaie. Ses amis désespérés, n'ayant point de brancard pour le transporter, enlevèrent la porte d'une maison, le mirent dessus, et le conduisirent chez une dame dont la maison n'avoit point encore été forcée, et qui fut très-heureuse d'avoir un pareil hôte.

C'est sur cet événement, qui ne présente qu'un beau fait d'armes, que du Belloy est parvenu à former un canevas de tragédie. On doit convenir qu'il y a employé beaucoup d'art. Il suppose d'abord que Bayard seul a pénétré dans le château de Brescia. Ce guerrier est dans l'impuissance de résister aux Vénitiens; mais sa résolution inébranlable est de mourir plutôt que de se rendre. Vainement le duc d'Urbin, neveu du pape, veut le corrompre, et lui offre les plus grands avantages : Bayard rejette avec horreur cette proposition. Cette scène est une des plus belles du théâtre de du Belloy. Cependant Gaston arrive avec son armée : il a surmonté tous les obstacles, et son apparition imprévue produit beaucoup d'effet. Désormais les Français n'ont plus à craindre que les trahisons de leurs ennemis. C'est ici que commence la fable inventée par du Belloy.

Avogare et Altémore, seigneurs bressans, ont formé le projet de faire périr tous les Français. Le premier profite de l'amour que sa fille a inspiré aux deux chefs pour les diviser, et pour les perdre l'un pour l'autre. Le second, qui aime aussi Euphémie sans en être aimé, seconde les desseins du comte. Euphémie, comme cela est très-naturel, a préféré le jeune Gaston au sage Bayard; elle ignore les sinistres desseins de son père. Cependant une dispute qui s'élève entre les deux chefs, à l'occasion de leur amour, se calme d'une manière inattendue par le sacrifice généreux que Bayard fait de sa passion. Avogare et Altémore forment d'autres trames; Euphémie en est instruite; elle se trouve entre son amant et son père, et sa situation devient tragique.

Digitized by Google

Heureusement la dernière conspiration, qui est la plus terrible et la plus dangereuse, puisqu'il s'agit de faire sauter en l'air le palais où sont les généraux français, est découverte par un déserteur dont le noble dévouement efface le crime. Ce rôle, très-bien amené, offre une grande leçon aux soldats français qui seroient tentés de préférer le service étranger à celui de leur patrie. Avogare et Altémore sont punis : comme dans *le Cid*, Gaston et Euphémie conçoivent l'espoir de s'unir quand celle-ci aura pu calmer sa douleur.

Cette intrigue est, comme on le voit, assez commune ; mais du Belloy a eu le mérite de faire entrer dans son cadre de beaux développemens qui servent à peindre les mœurs du temps, et les caractères de ses deux héros. Heureux s'il se fût abstenu des coups de théâtre, et des petits moyens dont il se servoit trop souvent ! Quoi qu'il en soit, sa pièce est restée au répertoire : la facilité qu'elle offre aux comédiens de briller sans beaucoup de peine dans les deux principaux rôles, a contribué à l'y maintenir autant que les noms célèbres qu'elle rappelle.

On a dit que du Belloy n'avoit négligé aucune occasion de peindre ses héros : il a eu souvent l'art de placer dans la bouche de Bayard les belles réponses qu'il avoit faites en différentes occasions. Nous en citerons deux exemples.

Il est très-vrai que le pape Jules II fit proposer à Bayard de passer à son service : ce fut à la fin de 1503, après l'affaire de Garillan. Bayard répondit *qu'il n'avoit qu'un maître au ciel qui étoit Dieu, et un maître sur la terre qui étoit le roi, et qu'il n'en serviroit jamais d'autres*. Du Belloy a très-bien paraphrasé cette belle réponse : Bayard relève avec convenance et d'une manière poétique l'emportement inconsidéré d'un pape octogénaire qui prit les armes au siége de la Mirandole, et qui entra dans cette ville par la brèche :

Un pontife m'exhorte à violer ma foi !
Des Chrétiens mieux que lui je connois donc la loi.
Dieu dit à tout sujet, quand il lui donne l'être :
« Sers, pour me bien servir, ta patrie et ton maître ;
» Sur la terre à ton roi j'ai remis mon pouvoir ;
» Vivre et mourir pour lui c'est ton premier devoir. »
En rappelant nos cœurs à cette loi suprême,
Un pontife devient l'organe de Dieu même ;
Mais, Seigneur, quand sa voix trahit l'ordre du ciel,
C'est l'homme alors qui parle, et l'homme criminel.
En vain d'un rang sacré Jule exalte l'empire,
Lui qui, soufflant partout la fureur qui l'inspire,
Du pied des saints autels embrase l'univers ;
Lui qui, le front blanchi par quatre-vingts hivers,
Etale dans un camp le mélange bizarre

Digitized by Google

De l'airain des guerriers au lin de la tiare;
Qui dans Miraude, enfin, vint lui-même assiéger,
Dépouiller l'orphelin qu'il devoit protéger.
Ne croyez pas pourtant que mon erreur sinistre
Rejette sur l'autel l'opprobre du ministre.
Dépend-il en effet des vices d'un mortel
De dégrader le nom, les droits de l'Eternel?
Sont-ils moins saints pour nous quand Jules les profane?
Le crime avilit-il la loi qui le condamne?
Je sépare deux noms qu'on veut associer;
Je révère un pontife et combats un guerrier.

On a transcrit cette tirade, quoiqu'un peu longue, parce que c'est peut-être le morceau de du Belloy le mieux soutenu.

Lorsque Bayard entreprit la fameuse défense de Mézières, qui le couvrit de gloire, on le somma de se rendre, en lui faisant observer que la place n'étoit pas forte, et n'avoit pas une garnison suffisante. Les généraux ennemis lui offrirent en outre telle composition qu'il desireroit. Il répondit qu'il *les remercioit de leurs offres gracieuses; mais que le roi l'ayant choisi pour garder la place, il la conserveroit si bien qu'ils s'ennuieroient du siége avant lui, et qu'avant que d'entendre à en sortir, il espéroit faire dans les fossés un pont de corps morts sur lesquels il pourroit passer.* Du Belloy a placé ce dernier trait dans sa tragédie: en montrant au duc d'Urbin ses vieux soldats couverts de cicatrices, Bayard ajoute :

Ils ne veulent sortir de ces fossés sanglans
Que sur un pont formé d'ennemis expirans.

Après avoir parcouru la fable un peu romanesque sur laquelle du Belloy a fondé sa tragédie, on ne sera peut-être pas fâché de savoir ce que Bayard fit réellement à Bresse lorsqu'il fut blessé.

On le soigna, comme on l'a dit, chez une dame des premières familles de la ville. Le mari étoit absent, et deux demoiselles fort aimables habitoient la maison avec leur mère. La présence de Bayard empêcha cette famille d'éprouver les désastres qui suivent un assaut. Le chevalier se rétablit après quelques semaines, et voulut aller partager avec son général l'honneur de la bataille de Ravennes. La dame chez laquelle il étoit logé crut qu'à son départ il exigeroit une somme immense pour avoir préservé sa maison du pillage. D'ailleurs, suivant les usages du temps, elle se regardoit elle et son époux comme les prisonniers de Bayard. A tout hasard, elle mit deux mille cinq cents ducats en or dans un coffre d'acier, et les porta au vainqueur.

« Monseigneur, lui dit-elle, je rendrai graces à Dieu

Digitized by Google

» toute ma vie de ce qu'il lui a plu, dans le saccagement » de notre ville, conduire en notre maison un chevalier si » généreux; je vous regarderai toujours comme notre ange » tutélaire, et reconnoîtrai vous devoir la vie et l'honneur, » ainsi que mon mari et mes deux filles. Depuis que vous » y êtes entré, nous n'avons reçu de vous que bontés et » amitiés; vos gens même ne nous ont manqué en rien, » et n'ont pas disposé de la moindre chose sans payer. » Nous confessons être vos prisonniers : la maison et tout » ce qu'elle contient est à vous par droit de conquête; mais » vous nous avez laissé voir tant de générosité et de gran- » deur d'ame, que je viens vous prier d'avoir pitié de » nous, et de vous contenter du petit présent que j'ai l'hon- » neur de vous offrir. »

Bayard demanda froidement combien contenoit le coffre : la dame, craignant qu'il ne trouvât la rançon trop modique, le lui dit en tremblant, et offrit d'ajouter ce qu'il desireroit :

« Ce n'est pas ce que je veux dire, répliqua Bayard : » quand vous m'offririez cent mille écus, je ne les estimerois » pas tant que tout le bien que vous m'avez fait depuis que » je suis chez vous, et la bonne compagnie que vous m'avez » tenue, vous et votre famille. » En effet, la mère et ses deux filles avoient souvent porté leur ouvrage dans la chambre du chevalier, et s'étoient efforcées de le distraire, soit en chantant, soit en jouant du luth : « Au lieu de » prendre votre argent, ajouta Bayard, je vous promets » que, tant que je vivrai, vous aurez en moi un gentil- » homme pour serviteur et pour ami, et que je conserverai » chèrement le souvenir de vos bienfaits. »

La dame, profondément touchée de la générosité de Bayard, insista pour qu'il acceptât le coffre : « Puisque » vous le voulez absolument, Madame, répondit-il, je » l'accepte; mais, je vous prie, faites venir vos demoiselles » pour que je prenne congé d'elles. » La dame obéit : pendant son absence, Bayard partagea la somme en trois lots, deux de mille ducats, et un de cinq cents. Les demoiselles parurent devant lui avec leur mère; l'aînée se jeta à ses pieds : « Vous voyez en nous, lui dit-elle, Monseigneur, » deux jeunes filles qui vous doivent la vie et l'honneur. » Nous sommes bien fâchées de n'avoir pas d'autre puis- » sance pour reconnoître vos graces, que de prier Dieu » toute notre vie pour votre seigneurie, et de lui demander » qu'il vous récompense en cette vie et dans l'autre. » Bayard attendri lui répondit les larmes aux yeux : « Vous » savez que les gens de guerre ne sont pas ordinairement

Digitized by Google

» chargés de bijoux ou autres choses à présenter aux de-
» moiselles ; mais madame votre mère vient de m'obliger
» de recevoir d'elle deux mille cinq cents ducats que vous
» voyez là ; je vous en donne à chacune mille pour con-
» tribuer à vous marier. Madame, poursuivit-il, en s'a-
» dressant à la mère, ces cinq cents ducats sont à mon
» profit ; et l'usage que j'en veux faire, c'est de les distri-
» buer aux pauvres monastères de filles qui auront le plus
» souffert du pillage : comme je vais partir, et que vous
» êtes plus en état que moi de connoître où sera le plus
» grand besoin, je me repose sur vous de cette bonne
» œuvre ; et tout de suite je prends congé de vous et de
» vos filles. »

On imagine l'effet que tant de générosité dut produire sur ces trois femmes. Le lendemain il les fit dîner avec lui, et ne voulut accepter d'elles que de petits ouvrages sortis de leurs mains. Il partit ensuite comblé des bénédictions de cette famille. Ce récit, beaucoup plus développé dans l'ouvrage de M. Guyard, donne une idée du caractère de Bayard.

Ce guerrier, célibataire jusqu'à sa mort, ne fut pas insensible aux charmes d'un sexe que les lois de la chevalerie lui prescrivoient de servir. S'il fit quelques fautes, elles furent effacées par plus d'un trait digne de celui que nous venons de rapporter.

Très-jeune encore, et lorsqu'il ne faisoit qu'entrer dans la carrière des armes, il fut épris d'une demoiselle de la cour de Savoie. Cette demoiselle partageoit son amour ; mais le chevalier, appelé par l'honneur, suivit Charles VIII en Italie. Pendant son absence, les parens de la demoiselle la marièrent malgré elle au seigneur de Fluxas, l'un des gentilshommes du pays. Cette dame revit Bayard quelques années après son mariage. La conversation qu'ils eurent ensemble donne une idée des mœurs du temps. Nous ne la puiserons point dans l'ouvrage de M. Guyard de Berville, mais dans les anciens Mémoires du *loyal serviteur*, écrits d'une manière beaucoup plus naïve.

La dame de Fluxas, après avoir félicité Bayard de ses exploits, lui parla ainsi : « Monseigneur de Bayard, mon
» amy, voicy la première maison où vous avez esté nourry ;
» ce vous seroit grand honte si vous ne vous y faisiez co-
» gnoître, aussi bien qu'avez faict ailleurs. »

« Madame, répondit Bayard, vous savez bien que dès
» ma jeunesse vous ay aimée, prisée et honorée ; et si
» vous tiens à si saige et bien enseignée que ne voulez

Digitized by Google

» mal à personne, et encore à moy moins qu'à un autre. » Dites-moy, s'il vous plaict, que voulez-vous que je fasse » pour donner plaisir à madame votre bonne maîtresse, » à vous sur toutes, et au reste de la bonne et belle com- » pagnie qui est céans ? »

Cette *bonne maîtresse* étoit Blanche, duchesse douairière de Savoie. Mad. de Fluxas demanda à Bayard qu'il lui donnât le spectacle d'un tournois : « Vrayement, lui ré- » pondit-il, puisque le voulez, il sera faict. Vous êtes la » dame en ce monde qui a premièrement acquis mon » cœur à son service, par le moyen de votre bonne grace. » Je suis asseuré que je n'en auray jamais que la bouche » et les mains; car de vous requérir d'autre chose, je » perdrois ma peine : aussi, sur mon ame, j'aimerois » mieulx mourir que vous presser déshonneur, etc. » Cette réponse de Bayard justifie la familiarité de Mad. de Fluxas, qui, dans nos mœurs, seroit au moins imprudente.

L'ouvrage de M. Guyard de Berville se fait lire avec intérêt. On pourroit reprocher à l'auteur d'entrer dans des détails trop minutieux, de manquer de rapidité, et de ne pas écrire assez noblement; mais ces défauts même ont leur agrément : ils tiennent à l'intention qu'a eue l'auteur de peindre l'esprit et les mœurs naïves du siècle. M. Guyard a fait un ouvrage plus important, dont une nouvelle édition seroit probablement accueillie : c'est une Vie de Duguesclin. Elle présente plus d'intérêt, parce que, dès le commencement de sa carrière, Duguesclin commande en chef, et parce qu'il fit, par sa valeur et sa constance, une grande révolution en Espagne. P.

Elégies de Tibulle, traduction nouvelle, en vers français, par *F. de Carondelet-Potelles*. Un vol. in-8°. Prix : 4 fr., et 5 fr. par la poste. A Paris, chez *Buisson*, libraire, rue Gît-le-Cœur; et chez *le Normant*.

« Tibulle, dit M. de La Harpe, est le poète du sentiment; il est sur-tout, comme écrivain, supérieur à tous ses rivaux. Son style est d'une élégance exquise, son goût est pur, sa composition irréprochable. Il a un charme d'expression qu'aucune traduction ne peut rendre. Il ne peut être bien senti que par le cœur. Une harmonie délicieuse porte au fond de l'ame les impressions les plus douces :

Digitized by Google

c'est le livre des amans. Il a, de plus, ce goût pour la campagne qui s'accorde si bien avec l'amour; car la nature est toujours plus belle quand on n'y voit qu'un seul objet. C'est à Tibulle qu'il en faut revenir, c'est lui qu'il faut relire quand on aime. »

Ce poète si pur, si harmonieux, si délicat, et, à tous égards, si difficile à traduire, ne devroit pas être exposé, ce semble, aux entreprises des traducteurs médiocres. Il y a dans sa perfection et ses graces singulières quelque chose qui avertit impérieusement la médiocrité de ne point y toucher; mais cet avertissement n'est entendu que de la médiocrité qui se connoît. Il est sans effet et comme non avenu pour la médiocrité qui s'ignore; c'est-à-dire, qui s'en fait accroire à elle-même, qui s'exagère ridiculement ses moyens, et ne sait se refuser à aucun projet difficile, à aucune espérance invraisemblable. Un homme d'esprit, qui s'est essayé quelquefois à rimer des chansonnettes, qui aime Tibulle et veut se faire un nom dans les lettres, imagine tout naturellement de traduire Tibulle en vers. Il se met donc à l'œuvre, et, sans avoir de *Némésis* ni de *Délie* qui l'inspire, sans posséder aucun des heureux talens du chantre de *Némésis* et de *Délie*, il redit en français mesuré et rimé ce que Tibulle a si bien dit en latin seulement mesuré. Que résulte-t-il de ses versions mécaniques et de son froid travail? Que le doux, le tendre, le gracieux Tibulle est rendu méconnoissable à tous les yeux; que ces élégies latines, où le cœur, l'imagination et le goût ont savouré cent choses charmantes, n'offrent plus, sous le titre d'élégies françaises, qu'un mauvais recueil de pièces érotiques, où l'esprit est sans naturel, la passion sans accent, et la poésie sans coloris; et qu'enfin l'on est tenté de dire au traducteur avec reproche, comme la Muse de l'épigramme le disoit autrefois à un de ses pareils,

Que traduire ainsi les anciens,
C'est les traduire en ridicule.

Je suis fâché pour M. de Carondelet-Potelles qu'il ait employé aussi malheureusement ses loisirs. Il auroit dû mieux consulter ses forces, et s'attacher à quelque autre genre de travail littéraire. Il ne parle pas assez bien sa langue pour être en droit de la faire parler à sa manière aux poètes distingués de l'ancienne Rome. Il n'a sur-tout, comme écrivain, ni la justesse, ni le beau naturel, ni l'élégance exquise et soutenue qui seroient nécessaires à un traducteur de Tibulle. Son imagination ne paroît être nulle-

Digitized by Google

ment poétique. Le sentiment et la tendresse ont chez lui un air emprunté. De quelque manière, en un mot, et sous quelque rapport qu'on envisage sa traduction, elle paroîtra tout-à-fait indigne de l'original qu'elle représente. J'en vais citer deux morceaux que je ferai précéder du texte latin, et que le lecteur pourra ainsi apprécier par comparaison. Je les prends l'un et l'autre dans la première élégie. Voici d'abord quelques vers de Tibulle :

« *Te bellare decet terrâ, Messala, marique,*
Ut domus hostiles præferat exuvias.
Me retinent vinctum formosæ vincla puellæ,
Et sedeo duras janitor antè fores.
Non ego laudari curo, mea Delia, tecum
Dummodò sim, quæso, segnis inersque vocer.
Ipse boves, modò sim tecum, mea Delia, possim
Jungere, et in solo pascere monte pecus;
Et te dùm liceat teneris retinere lacertis,
Mollis in inculta sit mihi somnus humo. »

En voici la traduction :

« Messala, de vingt rois enchaînés sur tes pas,
Traînant la dépouille ennemie,
C'est à toi de chercher, d'obtenir aux combats
L'éclat d'une gloire enrichie :
Moi, gardien d'une amante, et captif dans ses lacs,
Je veille à sa porte chérie.
Le laurier triomphal n'attire point mes vœux;
Aux pieds de la beauté que j'aime
Je veux bien qu'on me nomme oisif et paresseux.
Le Destin me forçât-il même
De paître mes troupeaux et d'atteler mes bœufs,
J'y trouverois mon bien suprême;
Et je saurois goûter un sommeil enchanteur
Sur la plus aride prairie,
Si, toujours dans ses bras, je pouvois sur mon cœur
Presser tendrement ma Délie. »

On voit que le traducteur, dans les premiers vers de ce morceau, a rendu ambitieusement, et gâté par l'emphase, le *te bellare decet* de Tibulle, dont la simplicité est si bien assortie, soit au ton de l'élégie, soit à la situation de tendresse et d'amour dans laquelle se trouve en ce moment le poète : on voit aussi que l'ordre naturel des idées est violé dans ces mêmes vers, en ce qu'ils représenteut d'abord Messala comme *traînant après soi la dépouille de vingt rois* qu'il a vaincus, et ensuite comme *cherchant la gloire dans les combats*. On voit enfin qu'au lieu de rendre l'image précise, vraie et locale, des *dépouilles étalées devant la porte* d'un vainqueur romain, ils présentent à l'esprit l'idée vague d'une *gloire obtenue*, ou, comme parle le traducteur, d'une

Digitized by Google

d'une *gloire enrichie* : mauvaise et ridicule expression. Le cinquième vers renferme une contradiction que n'offre point le vers correspondant de Tibulle : ce poète n'a garde de se représenter à la fois comme *le gardien* de son amante et comme son captif. Il s'est bien gardé aussi de dire que *le laurier triomphal n'attiroit point ses vœux*; car il y avoit trop loin, soit de ses prétentions d'état et de naissance, soit de son âge et de ses occupations littéraires ou galantes, aux grands honneurs de la guerre, aux honneurs du triomphe. Il a dit simplement : *Non ego laudari curo.* Il n'a point dit non plus qu'il vouloit bien qu'*on le nommât oisif et paresseux*, seulement *aux pieds de la beauté qu'i ai noit* (ce que le traducteur dit pourtant, ou semble dire), mais partout où l'on auroit occasion de parler de lui. Quant au soin de *paître* ou de *faire paître ses troupeaux*, *et d'atteler ses bœufs*, il a déclaré, en meilleur style, il est vrai, qu'il s'en chargeroit volontiers, mais sans ajouter qu'*il y trouveroit son bien suprême*; il a même mis pour condition que *Délie* partageroit avec lui ce soin, ou le verroit s'y livrer : de sorte que c'est *Délie* qui figure ici comme le *bien suprême*, et non la conduite ou l'attelage des bœufs. Il veut bien encore *dormir sur la dure*, à côté de sa maîtresse; mais il ne présente point, à cette occasion, l'image fausse et anti-naturelle d'*une aride prairie*. J'observe, au surplus, que ces vers n'ont rien de l'aisance, de l'agilité, ni de la tendresse mélodieuse des vers latins.

Tibulle dit ensuite, parlant toujours à *Délie* :

Te spectem, suprema mihi cùm venerit hora,
Te teneam moriens deficiente manu....
Flebis et arsuro positum me, Delia, lecto
Tristibus et lacrymis oscula mista dabis;
Flebis : non tua sunt duro præcordia ferro
Vincta, nec in tenero stat tibi corde silex.
Illo non juvenis poterit de funere quisquam
Lumina, non virgo, sicca referre domum.
Tu manes ne læde meos; sed parce solutis
Crinibus, et teneris, Delia, parce genis.

M. de Carondelet-Potelles traduit ainsi :

Ah, que de ma main défaillante
Je presse encor la tienne à mon dernier instant!
Et que ma paupière pesante
Puisse porter sur toi mon regard expirant!
D'un sein d'acier, d'un cœur de pierre,
Le ciel ne t'a point fait le présent odieux...
Tu pleureras, beauté trop chère!...
Sur le bûcher fatal où Tibulle à tes yeux
Offrira son lit funéraire,

Digitized by Google

Tu joindras des sanglots à tes baisers d'adieux.
Les Romains, leur jeunes amantes,
Viendront mêler aussi leurs pleurs à mes cyprès.
Sur-tout que tes mains imprudentes,
En déchirant ton sein, en mutilant tes traits,
Des dieux n'insultent point l'ouvrage!
Mes mânes, gémissant du sort de tes attraits,
S'offenseroient d'un tel outrage.

Le *te teneam moriens* est bien rendu; mais il devroit terminer le tableau, comme dans le latin, parce qu'il en forme l'image la plus touchante, et qu'il vient naturellement après le *te spectem.* Une *paupière* ne porte point un *regard. Un sein d'acier, un cœur de pierre*, ne sauroient être la matière d'un *présent*: le mot *sein*, d'ailleurs, signifiant ici la même chose que le mot *cœur*, il falloit opter entre l'*acier* et la *pierre*, pour caractériser métaphoriquement cette chose unique. *Le bûcher fatal où Tibulle offrira son lit funéraire* est quelque chose qui ressemble fort au galimatias. On ne peut considérer *les pleurs* comme se mêlant *aux cyprès*, lors même qu'ils les arrosent, parce que ces choses sont trop dissemblables entr'elles. Le faux pathétique, les images outrées et odieuses, les grands mots sans idée qui se trouvent dans les six derniers vers, contrastent on ne peut mieux avec la simplicité naturelle et tendre des deux vers latins, dont ils sont ou veulent être la traduction. *Tu manes ne lœde meos; sed parce solutis crinibus, et teneris, Delia, parce genis*: il n'y a là ni *sein déchiré*, ni *traits mutilés*, ni *ouvrage des dieux insulté*; on n'y voit rien non plus qui ressemble au *sort des attraits de Délie*, ou à l'*outrage essuyé* par ces attraits. Le traducteur, ne pouvant être tendre et précis comme son modèle, veut être fort, expressif et riche; il ne fait qu'outrer son expression.

Ce qui me reste à dire de sa traduction, c'est qu'elle est partout à peu près aussi défectueuse que dans ces deux morceaux. Qui a lu la première de ses Elégies françaises, les a toutes lues: de sorte que, dans ce nombre considérable de pièces versifiées avec un long travail, il n'en est pas une seule qu'on puisse recommander à l'attention des gens de goût. Pourquoi M. de Carondelet-Potelles a-t-il entrepris une traduction de Tibulle? G.

Digitized by Google

PEUT-IL EXISTER UN BONHEUR PARFAIT?

Le parfait bonheur seroit un état dont un être sensible seroit parfaitement content. Si l'ame éprouve un regret, si elle forme un desir, si elle s'aperçoit d'une gêne, si elle conçoit une inquiétude, il n'y a point de parfait bonheur. Si la mémoire peut retracer mieux, si l'imagination peut se figurer mieux que ce qu'on éprouve, il n'y a point de parfait bonheur. Si tous les momens de l'existence n'étoient point également délicieux, il n'y auroit point de parfait bonheur. Maintenant, sans nous perdre en de vaines suppositions, considérons l'homme tel qu'il est, et appliquons-lui cette première théorie du parfait bonheur. L'homme naît, il croît, il décline, il finit, tout change incessamment autour de lui; et quand rien ne changeroit au dehors, il n'en changeroit pas moins au dedans: c'est sa nature, et c'est à cette nature qu'il faut accommoder son bonheur, comme il faut ajuster son vêtement à sa taille. Il semble donc que ce qui lui conviendroit le mieux, ce seroit de pouvoir toujours satisfaire à son desir; mais la seule idée du desir exclut celle du parfait bonheur. Rien ne doit manquer au bonheur; il manque au contraire nécessairement quelque chose au desir, sans quoi ce ne seroit pas le desir. Cependant, s'il se pouvoit que l'homme ne desirât point, en seroit-il plus heureux? J'en doute. Il n'aimeroit point, car aimer c'est desirer; et non-seulement il n'aimeroit point, comme il est si triste de ne pas aimer, mais même il n'aimeroit rien: il mangeroit sans faim, il boiroit sans soif, et, faute de privations, il ne connoîtroit point de jouissances. Certes, ce n'est point là le bonheur. Supposons-le pourtant au milieu de toutes les sortes de plaisir, et dans une ivresse perpétuelle de tout ce qui peut charmer ses sens et son esprit, encore lui faudra-t-il des intervalles de relâche; et quand vous feriez couler pour lui un torrent de délices, il ne sauroit le boire d'une haleine. Nous savons tous, d'ailleurs, que plus le plaisir est vif, moins il est durable, et que nos sens ni notre ame ne pourroient supporter une longue extase. Si donc c'est là ce qu'on entend par le parfait bonheur, il faut devenir autre chose qu'un homme pour le goûter, et c'est à quoi l'homme ne consentira point. Ce n'est pas une autre nature qu'il demande, c'est un autre état. Mais je veux bien encore

Digitized by Google

admettre qu'il soit doué de facultés à l'épreuve d'une extase continue, n'est-il pas homme? N'est-il pas mortel? N'est-il pas raisonnable? Ne prévoit-il pas sa fin, et par conséquent celle de son bonheur? Or, plus le bonheur seroit grand, plus cette pensée seroit triste, et plus elle mêleroit d'absinthe à l'ambroisie. Proposerez-vous à l'arbitre des destinées de lui ôter cette funeste prévision? Mais vous proposeriez d'en faire un imbécille: et c'est encore à quoi l'homme sage ou même insensé ne souscrira jamais; car ni la raison ni la folie ne sont tentées d'abdiquer. Il faut en conclure qu'un bonheur parfait, dans toute l'étendue du terme, est absolument incompatible avec notre nature, et même avec nos desirs. Il deviendroit pour notre ame ce que seroit pour nos poumons un air vital parfaitement épuré, qui, dès-lors, ne seroit plus respirable. Revenons cependant sur un sujet qu'il est si difficile de perdre de vue; cherchons de nouveau à rassembler, par la pensée, tous les élémens de ce qu'on nomme bonheur, et voyons ce qui en résultera.

Vous cherchez à réaliser l'idée d'un homme parfaitement heureux; soit. Dites à présent où vous placez le parfait bonheur: est-ce dans la sensibilité ou dans l'apathie? Ce n'est sûrement point dans l'apathie; car la première condition pour être heureux, c'est de le sentir: c'est donc dans la sensibilité; et, qui plus est, pour que le parfait bonheur soit parfaitement senti, la sensibilité doit être portée sous tous les rapports au plus haut degré d'exaltation dont elle soit susceptible. Il convient donc que celui que vous vous proposez d'élever en idée à ce dernier période de la félicité, soit organisé de manière à correspondre aux vues que vous avez sur lui; il faut qu'il surpasse tous les autres hommes par la finesse, la justesse, la vivacité, j'oserois presque dire la sagacité de ses perceptions; il faut que, de tous les yeux possibles, les siens soient les plus perçans, les plus clairvoyans, les plus propres à se laisser charmer par les beautés d'ensemble et de détail; il faut qu'ils soient les plus attentifs à la correction, à l'élégance, à la grace des formes, ainsi qu'à la pureté, à l'éclat et à l'accord des couleurs; il faut que son oreille soit insatiable des douceurs de l'harmonie musicale et poétique; il faut que cette supériorité de goût se fasse remarquer dans le système complet de ses sensations, et s'étende à plus forte raison sur tout ce qui tient aux nobles voluptés de l'intelligence; en sorte qu'aucun autre mortel n'égale votre prédestiné dans le sentiment exquis de tout ce qui est beau et bon: car, s'il n'étoit pas le premier des connoisseurs et le plus infaillible des juges

Digitized by Google

en tout genre, il ne discerneroit point assez, et par conséquent il ne savoureroit qu'imparfaitement toute la félicité que vous lui préparez. Joignez maintenant à ces deux premières données les circonstances, les hasards même qui favoriseront le mieux votre projet; n'épargnez rien; mettez pour lui la fortune et la nature à contribution; supposez-le riche de tous leurs dons réunis, et coulant des jours tranquilles sous le ciel le plus ami de l'homme, dans une contrée ordonnée, arrangée, embellie et peuplée à plaisir, où la campagne offre un printemps perpétuel, et les villes une variété constante d'amusemens et de fêtes; enchérissez sur le vallon de Tempé, sur les bords du Taygète, sur Athènes, sur Sybaris; qu'il y vive à l'abri de toutes les contradictions, de toutes les craintes, de tous les troubles domestiques et politiques; entouré de la société la plus aimable, la plus choisie, où tout sera beauté pour ses yeux, mélodie pour son oreille, parfum pour son odorat, délices pour son goût, agrémens pour son esprit; que tout ce que la nature offre de plus ravissant se joigne à ce que l'art peut enfanter de plus merveilleux pour exciter en lui les plus douces émotions; enfin, que tous les objets divers qui s'offrent à sa pensée ou à ses sens, rivalisent en quelque sorte de charmes, et semblent se disputer ses préférences... Eh bien, vous le dirai-je? pour fruit de tant de méditations, de complaisances, de soins, de recherches, vous avez réussi peut-être à faire le plus malheureux des êtres: vous l'avez pétri à plaisir; mais il falloit aussi pétrir le monde entier à l'avenant. Tout ce qui exciteroit l'enthousiasme du reste des hommes ne sera pas même soutenable pour celui que vous venez de créer; tout ce qui, en fait de graces, de charmes, d'esprit, de force, de grandeur, d'élévation, passeroit le plus la mesure commune, auroit peine à trouver grace devant lui, tandis que le plus imperceptible défaut va lui paroître monstrueux. Où trouver un ami pour un tel homme? Où trouver une compagne? Où trouver un amusement? Où trouver un plaisir? Les conversations les plus aimables, les plus sublimes compositions, les traits les plus ingénieux, tous les chefs-d'œuvre dont l'esprit et les talens peuvent le plus se glorifier, n'auront plus rien qui l'intéresse: il porte en tout une mesure à laquelle rien ne s'arrange. A quoi daignera-t-il accorder une attention, même passagère, à moins que ce ne soit pour s'amuser des efforts impuissans de ce que nous appelons talent, esprit, génie, comme l'on rit un moment des gambades d'un singe, des phrases d'un perroquet, et du

Digitized by Google

bégaiement d'un enfant? Non, toutes les fleurs que nous avons semées sur sa route se fanent à ses yeux; sa perfection même trouve un supplice dans le besoin de la perfection, et le dégoût reste assis à ses côtés au banquet de la vie.

Direz-vous que c'est assez pour votre phénix des témoignages à chaque instant renouvelés de l'admiration universelle? Mais ce phénix est néanmoins un homme, et les dieux seuls vivent d'encens. Direz-vous qu'il pourra du moins se glorifier à juste titre d'une prodigieuse supériorité sur ses soi-disant semblables, et que tant et tant d'avantages, toujours présens à sa pensée, compenseront de reste le léger inconvénient de l'infériorité qu'il voit dans tout ce qui l'entoure? On dit, en effet, que l'orgueil a ses jouissances; mais voyez pour qui? Vous direz peut-être qu'il aura le droit de se moquer de tout; mais s'il en a vraiment le droit, je doute qu'il y trouve du plaisir; et puis le plaisir de se moquer est sot ou méchant: il ne peut donc pas entrer en ligne de compte pour le bonheur. Et quand même le sentiment continu de sa supériorité pourroit exister dans le cœur d'un homme sans mépris pour les inférieurs, il auroit peut-être encore quelque chose de triste que j'entrevois, mais que de si loin je ne saurois définir : ce qu'il y a de certain, c'est que plus on est élevé, soit au propre, soit au figuré, plus on est isolé, et que tous les sommets sont froids.

Tel est, convenons-en, l'arrêt sévère que le commun des hommes, les philosophes même, au fond de leurs cœurs, se plaisent à prononcer contre la grandeur en général, comme pour se consoler, et peut-être même pour se venger de n'y pouvoir atteindre. Mais cet arrêt est-il donc bien juste, est-il donc sans appel? Si une longue succession de siècles avoit enfin amené l'époque où l'humanité se surpasseroit elle-même; s'il apparoissoit un être en qui la nature, comme par un commandement exprès de la destinée, auroit épuisé tout ce qu'elle peut prodiguer de dons sublimes à un enfant de la terre; s'il existoit jamais un homme fait pour enorgueillir la race humaine, en lui faisant voir jusqu'où l'homme peut s'élever, et pour confondre les esprits les plus superbes, en leur montrant le génie à son apogée, cet homme auroit-il donc moins de droits qu'un autre à être heureux? Gardons-nous de le penser; mais cette félicité ne ressembleroit pas plus à l'objet des vulgaires desirs, que celui à qui le ciel la destineroit ne ressembleroit au vulgaire. Que seroit-ce pour un génie de cet ordre que des plaisirs passagers? Que seroit-ce que de

Digitized by Google

frivoles honneurs? Que seroit-ce même qu'une tranquille sécurité? Non, plus de travaux que de délices, plus d'orages que de jours sereins l'attendroient sur toute l'étendue de sa glorieuse carrière; et celui que le ciel auroit jugé digne d'être le dépositaire de sa puissance, ne pourroit asseoir son bonheur qu'en posant de ses mains laborieuses les fondemens du bonheur du monde. Il auroit reçu la mission d'un astre, il faudroit qu'il la remplît. Les astres ne s'arrêtent point, les astres ne se détournent point, les astres ne luisent point pour eux.... Suivez donc vos hautes destinées, oserois-je dire à cet homme plus qu'humain : éclairez, fécondez, vivifiez, disposez, embellissez les contrées sur lesquelles vous planerez. L'entreprise n'est pas d'un mortel; mais le ciel vous la confie; vous l'accomplirez; et dans votre marche triomphante, devenu l'objet de tous les regards, de tous les étonnemens, de toutes les espérances, de toutes les inquiétudes, vous jouirez dans vos vastes pensées de l'avenir que vous préparez.

Mais pressons-nous de revenir, quoique de bien loin, au commun des hommes; car c'est pour eux que nous écrivons. Les prodiges ne sont pas de notre ressort. La nature dans ses exceptions montre plutôt ce qu'elle peut, que ce qu'elle est. Considérons-la dans ses limites ordinaires; et puisqu'il s'agit de bonheur, voyons la portion moyenne qu'il lui a plu d'assigner à chacun de ses enfans.

Remercions-la d'abord cette nature *de ne pas écouter, quand elle en auroit le loisir,* tant de vœux extravagans que nous formons quelquefois dans l'essor de nos pensées; sans prévoir quels en seroient les résultats; remercions-la, puisqu'il devoit y avoir tant d'imperfections dans l'Univers, de nous avoir produit nous-mêmes assez imparfaits pour n'en être point trop offensés. Remercions-la de nous avoir donné des organes assez peu délicats pour trouver quelques plaisirs où des êtres d'un ordre supérieur au nôtre ne trouveroient que des dégoûts. Remercions-la d'avoir couvert notre vue intérieure d'un voile assez transparent pour nous laisser démêler ce qu'il nous importe le plus de connoître; assez épais pour nous cacher les dangers de notre marche, les bornes de notre horizon et le terme de notre route. Remercions-la de nous avoir fait tous à-peu-près les uns comme les autres, afin qu'il n'y eût jamais trop loin d'un homme à un homme; remercions-la de ce que nous pouvons nous communiquer entre nous la pensée, la joie, la consolation, les secours mutuels, et tout ce qui peut alléger le fardeau imposé à

Digitized by Google

chacun ; remercions-la sur-tout d'avoir ouvert notre cœur à toutes les émotions douces, à toutes les affections tendres, à la compassion, à l'indulgence, à la bienveillance, à l'amour, à l'amitié : voilà le bonheur qui nous convient ; il dépend en grande partie de nous, il nous suffit ; et nous avons tous droit d'y prétendre, même en laissant les choses comme elles sont, et l'homme comme il est.

En effet, si l'on ne s'éloigne pas du réel, de peur de s'approcher trop de l'impossible, on verra que presque tout le bonheur dont nous sommes susceptibles, se réduit à celui dont nous sommes capables : il consiste, non dans l'accord des choses avec l'homme, ce qui nous mettroit au pouvoir du hasard, le pire des maîtres, mais dans l'accord de l'homme avec les choses, et sur-tout avec lui-même. Le bonheur est dans la paix des passions, soit qu'elles soient modérées, soit qu'elles soient subjuguées : on seroit tenté d'ajouter, soit qu'elles soient satisfaites ; mais il n'est que trop vrai qu'elles sont insatiables. Tout bien examiné, bien comparé, bien discuté, on trouvera que le bonheur n'est autre chose qu'une harmonie ; car c'est la mère de tout bien : il est l'harmonie de l'homme avec la nature, avec la société, avec la fortune, avec le destin ; harmonie délicieuse, mais plus difficile à soutenir au degré de perfection dont elle est susceptible, à mesure que nos rapports sont plus multipliés : semblable à certains instrumens qui tiennent d'autant moins l'accord, qu'ils ont plus de cordes. A qui faut-il nous en prendre ? Est-ce à la nature ? Est-ce à la société ? La nature, il est vrai, nous avoit donné des desirs ; mais si nous l'avions suivie, elle se seroit chargée d'y satisfaire : ces desirs auroient été simples, innocens, fondés en raison, faciles à concilier entr'eux et à contenir dans les étroites limites du nécessaire, du réel et du possible. La société les a changés en passions ; elle a fait ce qu'il falloit pour les exalter, les aiguiser, les irriter, les désordonner ; elle les a fortifiés de toutes les illusions de l'imagination séduite, et de toutes les flatteries de la raison avilie : notre sensibilité, dans le principe, étoit une chaleur vitale qui devoit tenir nos facultés au degré d'activité nécessaire pour jouir de l'existence ; elle s'est changée en une ardeur fébrile qui consume l'homme au lieu de le soutenir, qui maîtrise l'intelligence même, et qui met des fantômes à la place des réalités. Encore une fois, ce parfait bonheur nous est refusé à tous tant que nous sommes ; mais ce sera toujours le plus sage d'entre nous qui sera le plus heureux.

B.

Digitized by Google

Rapport sur les travaux de la classe d'histoire et de littérature ancienne, fait par M. Ginguené, l'un de ses membres, à l'assemblée générale de l'Institut, le lundi 7 juillet 1807.

MESSIEURS,

La classe d'histoire et de littérature ancienne, fidèlement attachée à l'exécution de nos règlemens, qui font des quatre divisions de l'Institut une seule et grande famille, m'a fait l'honneur de me choisir pour vous rendre, aux termes de l'article XI de l'arrêté du Gouvernement (1), le compte annuel de ses travaux.

Ils ont pour objet, dans la plus grande partie de nos attributions, cette vénérable antiquité, dans l'étude de laquelle il y a toujours et des leçons à puiser, et des découvertes à faire. C'est par les travaux de cette espèce, auxquels on pourroit bien quelquefois donner le titre de découvertes, que je commencerai ce Rapport.

M. Mongez, persuadé que rien n'est indifférent dans l'étude des anciens; que le sens précis des mots qui paroissent les moins importans, est souvent lié à l'histoire des usages ou à celle des arts, a remarqué que le mot *creta* étoit employé par les meilleurs auteurs latins, dans des sens très-différens; que les philologues étoient partagés sur sa véritable signification; que quelques-uns seulement lui donnoient le même sens que le mot *craie* a dans notre langue, tandis que le plus grand nombre le traduisoit par le mot équivalent à notre mot *argile*. Il s'est proposé de fixer l'opinion sur cet objet.

Il commence son Mémoire par quelques notions préliminaires de minéralogie sur les différentes espèces de terres désignées en français par les noms d'*argile*, de *craie* et de *marne*: il leur assigne à chacune les propriétés qui les caractérisent, et qui les distinguent entr'elles. Ces distinctions posées, il établit, 1°. que l'*argilla* des Romains est notre argile ordinaire, et il le prouve par plusieurs passages de Pline et de Columelle; 2°. que le mot *creta* étoit le plus souvent synonyme d'*argilla*; que la *creta* n'étoit point ce que nous appelons de la *craie*, mais de l'*argile*. Différens passages de ces deux mêmes auteurs et de Caton, *de Re*

(1) Du 3 pluviose an XI.

Digitized by Google

rusticâ, ne sont pas ses seules preuves ; il en rapporte aussi de Virgile dans ses Géorgiques, de Plaute dans une de ses comédies, et sur-tout un beau passage du poète Lucrèce, dans lesquels le mot *creta* ne peut avoir de sens raisonnable, si on ne lui donne la même signification qu'au mot *argilla*. Il cite ensuite d'autres passages où le sens du mot *creta* n'est pas aussi clairement déterminé, mais dans lesquels il est visible qu'il désigne une matière friable et privée des caractères distinctifs de l'argile : enfin, il en rapporte d'autres où ce mot, employé comme il l'est, et accompagné des épithètes qui le modifient, indique la substance que nous nommons *la marne*, et que les Latins nommoient aussi *marga*.

L'auteur conclut de toutes ces explications, que les Romains ont désigné par le mot *argilla* et par ses dérivés, la même terre que nous appelons *argile* ou *glaise;* qu'il en est de même de la marne, *marga*, dont ils connurent les qualités et les propriétés diverses, depuis qu'ils eurent des communications avec les Gaulois ; que quant au mot *creta*, il doit être traduit en français, ordinairement par le mot *argile*, souvent par le mot *marne*, et quelquefois, mais rarement, par le mot *craie*.

« Le choix entre ces trois mots, dit M. Mongez, dépend du sens de la phrase latine dans laquelle le mot *creta* est employé, et de l'usage qu'en fait habituellement l'auteur que l'on traduit ; enfin, lorsqu'on n'aura aucun moyen pour fixer le véritable sens d'un des trois mots latins, il faut le traduire par l'expression vague, *terre blanche*. »

Si aucun mot n'est à négliger dans les écrits des anciens, on peut dire qu'aucun fragment, aucun débris même de meuble ou d'ustensile n'est à dédaigner dans les objets d'antiquité que des fouilles nouvelles ou que le hasard peuvent nous offrir. Un second Mémoire de M. Mongez en fournit une preuve frappante. C'étoit, en apparence, une chose bien peu digne d'attention, que l'oreille d'une vieille écuelle d'étain, retrouvée parmi des ruines. Nous allons voir cependant qu'elle n'étoit pas sans importance, et qu'elle sert à la solution d'un doute que les sciences chimiques n'avoient pas encore entièrement résolu.

D'après quelques essais faits dans le dernier siècle, d'une mine d'étain de Saxe, qui contenoit de l'arsenic, il s'étoit répandu en Europe, sur l'emploi de l'étain dans l'usage domestique, des craintes que des expériences postérieures, faites par des chimistes français, doivent avoir dissipées. Cependant il pouvoit être utile, il étoit au moins curieux

Digitized by Google

de savoir si l'étain des anciens contenoit de l'arsenic, du cuivre, ou quelqu'autre substance métallique. M. Baraillon, correspondant de la classe, ayant découvert, dans l'ancienne ville romaine de Néris, *Aquæ Nericæ*, célèbre par ses eaux thermales, située dans le département de l'Allier, des vases d'étain que l'on croit avoir servi à des soldats romains, a fait passer à M. Mongez l'oreille d'une écuelle d'étain faisant partie de ces découvertes. Le résultat de l'essai qui en a été fait, avec la plus scrupuleuse exactitude, par M. Anfrye, inspecteur-général des essais à la Monnaie, a été que l'étain trouvé à Néris forme un alliage d'étain et de plomb, tenant entre le quart et le tiers. Ainsi les Romains n'ont pas craint de faire un usage habituel d'ustensiles d'étain dans lesquels le plomb entroit pour les quatre dixièmes.

De ces faits, notre confrère passe à l'explication d'un passage de Pline, où il est dit (1) que l'on altéroit de son temps l'étain de deux manières, soit avec un tiers de bronze blanc, *æs candidum*, pour en faire le *plumbum album*, ou plomb blanc, soit en mêlant à égales parties le plomb et l'étain; d'où résultoit ce que quelques ouvriers appeloient *plumbum argentarium*. Il fait voir que, même dans le premier de ces deux alliages, le plomb entroit pour une quantité assez forte, et montre le rapport qu'ils ont tous les deux avec ceux que l'étain subit de nos jours dans les divers usages où on l'emploie. Cherchant ensuite à déterminer la nature de ce que Pline appelle, dans ce passage, *æs album*, *æs candidum*, il croit reconnoître cet alliage dans celui que nous appelons *potin gris*, ou simplement *potin*. Enfin, il rapproche l'étain trouvé à Néris du *plumbum album* des Romains, alliage confondu souvent avec le *stannum*, l'étain pur, et il voit de très-grands rapports entre l'un et l'autre.

Une question s'élève sur ce morceau d'étain trouvé à Néris; c'est de savoir à quelle époque il a été travaillé. M. Mongez examine cette question, en rattachant, pour ainsi dire, l'histoire de ce débris de métal à celle de la ville même où on l'a trouvé. Il conclut de cet examen, qu'il faut attribuer aux Romains l'étain trouvé à Néris, en le faisant remonter, soit au-delà du quatrième siècle, époque de la première destruction de Néris, ce qui paroîtroit vraisemblable d'après la forme de la construction et la profondeur des ruines d'où on l'a tiré, soit du moins avant la fin du huitième siècle, époque où cette ville ancienne fut détruite

(1) Art. XXXIV, c. 48.

Digitized by Google

pour la seconde fois ; ce qui rendroit encore l'analyse de ce débris curieuse et instructive.

Une autre découverte, faite dans le cimetière de Saint-Irénée à Lyon, a fourni à M. Mongez le sujet d'un troisième Mémoire. Sur un tombeau déterré en 1778 par le curé de cette paroisse, enfoui une seconde fois par les suites de la révolution, et déterré de nouveau, étoit gravée une épitaphe latine, très-bien conservée, commencent par ces mots : *Memoriæ æternæ Exomni Paterniani quondam centurionis legionarii*, etc. L'explication littérale de cette épitaphe offre quelques difficultés que lève l'auteur du Mémoire. Il reconnoit que le nom du Romain pour qui elle est faite, est *Exomnius Paternianus*. Mais la qualité de ce Romain présente une difficulté plus importante. Que signifie au juste ce titre de *centurio legionarius* qui lui est donné? Que signifie ce même titre dans une autre inscription où il est joint de même à celui de *centurio* ? C'est ce qu'on ne trouve dans aucun des Mémoires de Le Beau sur la Légion romaine, pas même dans le 16e, consacré presqu'entier aux centurions, et ce que M. Mongez a clairement expliqué par la distinction qui existoit entre les centurions légionnaires et ceux des troupes auxiliaires.

La constitution très-différente des légions et des troupes auxiliaires fait comprendre l'intérêt que la famille d'un centurion pouvoit avoir à rappeler sur son tombeau, que c'étoit dans les légions qu'il avoit obtenu ce grade. La légion n'étoit composée que de citoyens et d'hommes de naissance libre : s'il y eut à cela des exceptions, elles furent peu communes avant les 3e et 4e siècles de notre ère. Les troupes auxiliaires étoient formées, au contraire, d'hommes sortis de peuples différens par les mœurs, la discipline militaire, et dont le nombre n'étoit pas déterminé comme celui des soldats de la légion. Enfin, les auxiliaires ne prêtoient serment qu'entre les mains du tribun qui les commandoit, tandis que le général même recevoit celui des légions. La considération dont jouissoient les officiers de ces deux sortes de troupes étoit donc fort différente ; et la vanité, qui préside toujours plus ou moins à la rédaction des épitaphes, ne pouvoit pas oublier cette circonstance dans celle de *Paternianus*.

La pierre sépulcrale qui porte cette inscription, offre encore une particularité remarquable. Sur cette pierre est gravée une tessère ou table carrée-longue, qui contient l'inscription latine, et qui est garnie, à ses deux extrémités, de deux espèces d'oreilles ou de tenons. Sur chacun de ces tenons, l'un à droite et l'autre à gauche, sont gra-

Digitized by Google

vés, en caractères grecs, deux noms propres grecs, avec le mot grec qui répond à notre mot *adieu* sur l'un, et celui qui répond à notre mot *salut* ou *je vous salue* sur l'autre. La même particularité se retrouve sur deux autres tombeaux découverts dans la même ville de Lyon; et ce contraste d'une épitaphe latine, flanquée pour ainsi dire de deux inscriptions grecques, n'a jamais été expliqué.

M. Mougez pense que les deux inscriptions grecques ont été gravées postérieurement aux épitaphes, et qu'elles l'ont été par quelques-uns des chrétiens grecs d'Asie qui établirent les premiers le christianisme à Lyon. Ces chrétiens auront enseveli leurs morts dans les tombeaux qui avoient servi à des païens, en laissant subsister leurs épitaphes, lorsqu'elles ne contenoient rien qui fût opposé à la nouvelle croyance; et sur ces tombeaux, à côté de ces anciennes épitaphes, ils auront adressé des souhaits et des adieux aux chrétiens dont ils venoient d'y renfermer les corps. Cet usage, attesté par d'autres pierres sépulcrales suffit pour rendre raison de ces formules et de ces noms grecs placés à côté de l'épitaphe latine d'un centurion romain.

Les ruines isolées des monumens antiques procurent, à mesure qu'on les découvre, quelques nouvelles connoissances que l'on ajoute à la masse de celles que nous possédons déjà sur l'antiquité. Mais il est peu de ces découvertes qui se lient l'une à l'autre, pour fournir un corps de preuves à quelqu'une de ces idées neuves et hardies qui jettent un jour inattendu sur l'histoire des anciens temps. Il ne suffit pas, pour faire éclore une de ces idées, que les monumens subsistent, ni même qu'ils soient connus, il faut encore qu'ils soient examinés par un esprit éclairé, attentif, capable de s'élever des considérations particulières à des conséquences générales, et peu disposé à s'effrayer de cette accusation d'esprit de système, qui semble inventée par les esprits timides ou bornés, pour discréditer ceux qui ont de l'étendue ou du courage.

C'est d'une idée de cette espèce que M. Petit-Radel est occupé depuis long-temps. L'Institut et le public même connoissent maintenant la théorie qu'il a tirée de ses observations sur les restes de constructions cyclopéennes, répandus en grand nombre, tant en Italie qu'en Grèce, et dans plusieurs parties de l'Europe. Conduit par l'ordre de son travail à examiner des questions sur l'origine d'Argos, il s'est trouvé, pour la seconde fois, sur plusieurs points fondamentaux, en contradiction avec le docte Fréret, et obligé de le combattre: il l'étoit d'autant plus, que l'opinion

Digitized by Google

de ce savent a été adoptée dans tous les ouvrages d'érudition composés depuis sur ces matières, notamment dans plusieurs Mémoires de l'Académie des inscriptions, et dans le célèbre Voyage d'Anacharsis. En effet, l'érudition seule peut, comme la lance d'Achille, guérir les maux qu'elle a faits, et redresser les erreurs que l'érudition a propagées.

Fréret a prétendu que la fondation d'Argos par Phoronée, fils d'Inachus, est due à une colonie Egyptienne, et que c'est des Egyptiens que les Grecs reçurent les premiers élémens des arts qui constituent la vie civile. M. Petit-Radel pense au contraire que cette ville fut fondée par des Grecs; que la colonie de Danaüs, la troisième, selon Fréret, est la seule qu'on puisse avec fondement regarder comme la première qui se soit portée de l'Egypte vers l'Europe, et que les Grecs avoient des arts qui leur étoient propres avant leur communication avec les Egyptiens. Avec tous les égards dus à celui qu'il nomme lui-même un colosse d'érudition, il prouve d'abord que Fréret a trop légèrement inculpé la véracité de Denys d'Halicarnasse, qui rapporte que, dix-sept générations avant la guerre de Troie, ce qui remonte à l'an 1837 avant notre ère, une colonie grecque s'étoit dirigée par mer sur l'Italie, fait constaté par tous les monumens géographiques et historiques, tandis que lui-même avance, plus légèrement encore, que la colonie égyptienne qui alla s'établir, sous la conduite d'Inachus, au fond du golfe d'Argos, étoit composée de pasteurs qui, chassés d'Egypte par Sésostris, se répandirent dans l'Afrique, le long de la côte voisine de l'Egypte, passèrent ensuite dans l'île de Crète, et de là dans le Peloponèse. Fréret attribue donc, sur de simples suppositions, une navigation de cent vingt lieues à des Egyptiens qui, dans ce temps, n'avoient, de son propre aveu, que l'usage de quelques bateaux pour traverser les bras du Nil, et refuse d'admettre, sur les autorités les plus positives, un trajet de dix lieues, postérieur de 153 ans à l'époque qu'il envisage.

Autre contradiction non moins palpable. Fréret attribue à la colonie égyptienne d'Inachus, l'introduction en Grèce des arts les plus nécessaires à la vie, et, dans le même Mémoire, il présente les Curètes, les Telchines ou les Cyclopes, comme ayant répandu dans la Grèce les premiers élémens de ces arts. Ainsi, dans le même temps qu'il fait voir comment les arts étoient indigènes parmi les Grecs, puisqu'il en attribue l'invention à ces races primitives que l'on désigne par le nom de Cyclopéennes, il peint les anciens

Digitized by Google

Grecs comme entièrement étrangers aux arts jusqu'au moment où ils leur furent apportés par la colonie égyptienne.

M. Petit-Radel rassemble enfin sous un seul point de vue les diverses contradictions où sont tombés et Fréret et Barthelemy : « Et ce tissu de contradictions palpables » constituoit, dit-il, l'état de nos connoissances historiques » sur les monumens des origines grecques, avant que j'eusse » fait connoître mes recherches, que j'eusse défendu la » véracité de Denys d'Halicarnasse, etc. » L'examen de toutes les sources historiques dont l'auteur d'Anacharsis appuie l'origine égyptienne d'Inachus et de sa colonie, le conduit au même résultat, qui est qu'Inachus, fondateur d'Argos, n'étoit point Egyptien, mais Grec.

De cette discussion négative ou contradictoire, l'auteur du Mémoire passe aux raisons positives qui lui font considérer le fondateur d'Argos comme un autochtone européen. Enfin, il ne laisse sans examen et sans réfutation, aucune des raisons alléguées par Fréret, et, sur son autorité, par l'auteur d'Anacharsis, pour établir que le fondateur d'Argos, Inachus, étoit venu d'Egypte, et qu'avant l'arrivée des Egyptiens, les Grecs étoient plongés dans l'ignorance la plus profonde des arts essentiels à la vie : réfutation, encore une fois, d'autant plus importante, que ces erreurs, appuyées d'une autorité si grave, se sont glissées dans toutes les histoires grecques écrites depuis Fréret.

Après avoir écarté cet obstacle imposant qui s'élevoit, pour ainsi dire, contre les résultats de ces recherches, M. Petit-Radel en poursuit le cours, et arrive toujours aux mêmes conséquences. Sa conséquence générale est de considérer notre hémisphère historique comme partagé originairement en deux zônes de monumens très-différens : la zône des monumens qu'il nomme *Cyclopéens*, formés selon le système primitif des arts de l'Europe, c'est-à-dire, de blocs énormes taillés en polygones réguliers, assemblés sans ciment et par la seule finesse du joint des pierres, et la zône des monumens formés dans le système des arts nés en Asie, ou autochtones asiatiques, qui consiste en pierres taillées en carrés parallélogrammes. Il ne connoît, dit-il, jusqu'à ce jour, aucun exemple qui ne le confirme dans la hardiesse de cette pensée.

Les monumens de l'Italie et de la Grèce, où l'on a observé le mélange des deux espèces de construction, ne changent rien à ce résultat, ou plutôt ils le confirment, puisque partout c'est la construction Cyclopéenne qui sert de base à

Digitized by Google

la construction asiatique. Tous les monumens de l'Argolide, de l'Attique et de la Béotie, soumis au même examen, se rangent comme naturellement dans la même théorie. Partout les constructions autochtones ou primitives sont Cyclopéennes, et les constructions de forme asiatique se trouvent avoir été introduites en Grèce à la suite des colonies égyptiennes et phéniciennes, comme elles paroissent l'avoir été en Italie à la suite des colonies pélasgiques et tyrrhéniennes.

Notre confrère, sans pouvoir entrer dans tous les détails qu'il a développés dans son Mémoire sur l'accord de sa théorie avec tous les faits des premiers siècles de l'histoire grecque, en a cependant assez dit dans notre dernière séance publique, pour me dispenser de m'étendre davantage sur les résultats toujours uniformes de toutes les parties de cet immense travail.

Les arts qui en sont l'objet sont ces arts de première nécessité, sans lesquels la société humaine n'eût été composée que de hordes errantes; c'est l'architecture primitive, qui eut pour but la sécurité et la défense. Les monumens des arts inventés pour l'ornement et pour les jouissances de la société perfectionnée, attestent quelquefois, par leur destination, que ce perfectionnement ne s'étendoit pas jusqu'aux sentimens d'humanité, qui devroient être la base de toutes les institutions publiques. Tels furent, chez les Romains, ces magnifiques amphithéâtres, où tout un peuple venoit s'endurcir par le spectacle de l'effusion du sang, et de ces combats à mort, que des gladiateurs se livroient entr'eux, ou qu'ils livroient à des bêtes féroces, uniquement pour son plaisir.

Ce n'est pas sous le rapport de l'art que M. Toulongeon a considéré les amphithéâtres romains. Dans un Mémoire sur leur régime et leur discipline, il a évité de redire tout ce qui est connu de leur construction et de leurs formes. Il s'est attaché à la partie morale de ces établissemens, qui présentoient un mélange étonnant de servitude et de courage, de bassesse et d'intrépidité. Il s'est principalement étendu sur ce lieu appelé *Spoliarium*, où l'on achevoit de sang-froid les gladiateurs blessés qui donnoient peu d'espoir de guérison; sur cette férocité nationale qui remettoit aux vestales le droit de décider, par un simple signe, de la vie ou de la mort des vaincus (1); enfin, sur cette dégra-

(1). . . . . Pectusque jacentis
Virgo modesta jubet converso pollice rumpi.

dation

Digitized by Google

dation qui fit, à une époque postérieure, descendre dans l'arène, des jeunes gens des premières familles de Rome, pour l'amusement de leur empereur. (1)

Le même M. Toulongeon a communiqué à la classe une notice sur les Commentaires de César, destinée à l'impression, et qui doit précéder une traduction nouvelle de ces Commentaires, qu'il se propose de publier.

La classe avoit confié à M. Silvestre de Sacy une mission importante, que ses profondes connoissances dans les langues orientales le rendoient singulièrement propre à remplir. Lors de la réunion de Gênes à l'Empire français, on y avoit découvert des archives jusqu'alors secrètes, où étoient renfermés, disoit-on, un grand nombre de manuscrits orientaux. M. de Sacy s'étant rendu à Gênes, en conséquence des arrêtés de la classe et des ordres du Gouvernement, n'a pas obtenu de ses recherches les résultats que l'on avoit cru pouvoir espérer. Il a fait connoître, dans notre séance publique, ceux auxquels il est parvenu, et dont le plus satisfaisant est le rapport même, dont il n'a lu que l'extrait.

M. Barbié du Bocage a lu, dans la même séance publique, l'extrait de la notice d'un atlas hydrographique de la bibliothèque de S. A. S. le prince de Bénévent, dessiné dans le 16e siècle. Après avoir parlé des manuscrits géographiques de la même époque, il a fait voir que ces manuscrits offrent les côtes de la Nouvelle-Hollande, que l'on croyoit découvertes postérieurement par les Hollandais et les Anglais; que cette découverte appartient réellement aux Portugais, et que la connoissance s'en est perdue pour le Portugal par l'infidélité d'un favori du roi, qui enleva tous les papiers où étoient consignées les découvertes des Portugais.

C'est sur les antiquités du Nord que M. Pougens a principalement dirigé ses études. Une divinité peu connue jusqu'à ce jour s'est présentée à lui dans ses recherches: c'est la déesse *Nehalennia*, révérée particulièrement en Zélande dans le deuxième siècle de notre ère. On n'en connoissoit pas même le nom avant le milieu du dix-septième siècle, les monumens où elle est représentée et les diverses inscriptions en son honneur n'ayant été découvertes près de Domburg que le 5 janvier 1647. Plusieurs savans hollandais, flamands et anglais, écrivirent à ce sujet des

(1) Vidimus illos juvenes, quos ex nobilissimis familiis Luxuria in arenam conjecit.

Digitized by Google

dissertations, où ils parlèrent diversement de cette déesse inconnue. Elle est représentée, dans tous ces monumens, vêtue d'une longue robe, quelquefois debout, plus souvent assise, ayant près d'elle, et presque toujours sur ses genoux, une corbeille de fruits; un chien est couché à ses pieds: quelquefois un de ses pieds est appuyé sur la proue d'un vaisseau; quelquefois elle est accompagnée de la figure d'Hercule Maguzain, plus souvent de celle de Neptune. Sur tous ses autels on remarque des fleurs, des fruits, souvent des cornes d'abondance; et, ce qu'il est bon d'observer, sa coiffure est partout semblable à celle que portent encore de nos jours les paysannes de la Nord-Hollande.

Ces savans ont cherché à découvrir l'étymologie du nom de *Nehalennia*, ainsi que les diverses attributions de la déesse. M. Pougens, après avoir rapporté toutes ces opinions, et en avoir démontré la fausseté ou l'insuffisance, établit qu'on n'auroit pas dû chercher, soit dans la langue grecque, soit dans les langues orientales, l'origine du nom de cette divinité révérée par des peuples septentrionaux. Il lui paroît plus naturel de le dériver, 1°. d'un nom donné par les peuples du Nord aux nymphes ou divinités tutélaires des eaux, et que l'on retrouve dans l'Edda, le Voluspà, etc.; 2°. du monosyllabe *hall*, qui, dans les anciennes langues du Nord, signifie temple, palais, salle, vestibule, et en général lieu couvert. Il conclut, d'après un grand nombre d'inscriptions et de monumens, et sur-tout d'après le costume de cette déesse, qui est encore en grande partie celui des habitans de la Nord-Hollande, que la déesse *Nehalennia* est une divinité locale ou indigène chez les anciens peuples du Nord; que c'est une déesse *Lare;* qu'enfin, c'est la déesse qui présidoit, en Zélande, à la navigation commerciale, et sur-tout aux marchés publics.

Lorsque de l'étude de l'histoire et de la littérature ancienne on descend à celle de l'histoire du moyen âge, on y trouve peu d'époques plus mémorables que celle des croisades. Tout ce qui est relatif à ces expéditions pieuses si l'on veut, mais toujours dévastatrices et sanglantes, ne peut même dans les plus petites circonstances manquer d'inspirer quelqu intérêt. Pour réconcilier les amis de l'humanité avec ces émigrations armées qui lui firent de si horribles plaies, les historiens s'efforcent de faire valoir l'influence qu'elles ont eue relativement aux arts, aux sciences, en un mot, aux progres de la civilisation en Europe. Nous n'avons pourtant point encore une bonne histoire des croisades. Les sources où il faudroit puiser pour débrouiller la suite des événemens,

Digitized by Google

sont dans un état encore informe, qui réclame les soins les plus attentifs du critique, avant que l'historien en puisse faire usage. On doit donc savoir gré aux hommes de lettres qui, pour parvenir à ce but, s'appliquent à éclaircir quelque fait contentieux, ou à détruire quelque erreur accréditée.

L'époque d'une assemblée tenue à Chartres, relativement à la croisade de Louis-le-Jeune, a paru à M. Brial être de ce nombre. Les savans de la première réputation s'accordent à placer cette époque en l'année 1146. M. Brial s'est proposé, dans un Mémoire, de démontrer que cette assemblée, qu'on décore du titre de *parlement du royaume*, n'a été tenue qu'en 1150; que l'objet de sa convocation étoit tout différent de celui pour lequel on avoit tenu des assemblées en 1146 et 1147, à Bourges, à Vezélai, à Etampes; que, dans ces assemblées, on s'étoit occupé des préparatifs de la croisade, au lieu que dans l'assemblée de Chartres, il étoit question non-seulement de porter des secours aux chrétiens de la Terre-Sainte, prétexte dont on se servit toujours pour ces expéditions, mais encore de venger les désastres qu'avoit éprouvés dans sa marche l'armée des Croisés, par la perfide politique des empereurs grecs; que ce fut dans cette assemblée, et non en 1146, que Saint Bernard fut choisi pour être le chef d'une nouvelle croisade, qui devoit être entreprise aux frais du clergé de France, le roi et les seigneurs du royaume, à peine de retour de leur expédition, étant trop épuisés d'hommes et d'argent pour en entreprendre une autre; qu'enfin cette assemblée n'eut aucun résultat, que cette nouvelle croisade ne fut qu'un projet presque aussitôt abandonné qu'il fut conçu.

Le même M. Brial a cherché, dans un autre Mémoire, à éclaircir un passage de l'abbé Suger, relatif à l'histoire du Berry. L'abbé Suger a parlé, dans la Vie de Louis-le-Gros, d'un Humbaud, seigneur de Sainte-Sévère, dans le Berry, que Louis avoit assiégé, pris dans son château et constitué prisonnier à Etampes. Ce Humbaud, inconnu à l'historien la Thaumassière, qui connoissoit si bien les familles du Berry, n'est-il point le même que Humbaud, seigneur de Meun ou Mehun-sur-Yèvre, dont il donne la généalogie? M. Brial cherche à prouver cette identité par un passage d'Ives de Chartres, où il est parlé d'un Hugues de Meun, *Hugonem Maidunensem*. Ce nom de Hugues aura été mis par les copistes à la place de celui de Humbaud, qui n'étoit désigné que par la lettre *H*, selon l'usage trop commun dans les monumens du moyen âge, de ne désigner les noms des personnes que par la lettre initiale; usage qui a été la

Digitized by Google

source d'un nombre infini d'erreurs de noms dans les copies de ces monumens. Ce qui appuie cette conjecture, c'est que dans la généalogie de la maison de Meun, il ne se trouve aucun personnage appelé Hugues, ni comme chef de famille, ni comme puîné.

En admettant cette correction dans la lettre d'Ives de Chartres, on peut expliquer le passage de l'abbé Suger. On voit pourquoi Ives s'intéressoit si fort à ce seigneur, qui étoit prisonnier à Etampes, et en faveur duquel il écrit à Léger, archevêque de Bourges, qui, d'après le texte de la lettre, paroît avoir été la cause de sa détention. L'auteur de ce Mémoire ne se flatte pas d'avoir levé toutes les difficultés. Il propose son opinion. Il lui suffit d'avoir indiqué la source d'où peut venir la confusion qui couvre ce point de critique, et d'avoir mis sur la voie ceux qui travailleront à l'histoire du Berry; histoire qui, selon M. Brial, auroit grand besoin d'une main habile.

La main la plus habile, en effet, auroit de la peine à vaincre les difficultés qui naissent, dans la plupart de ces histoires particulières, de la triple obscurité des événemens, des personnages et des sources, et à tirer de ce travail quelque moyen d'intéresser ou d'instruire; quelquefois, au contraire, l'histoire particulière, non-seulement d'une province mais d'une maison, se lie à celle de l'Europe entière; et il suffit, lorsqu'on s'occupe d'une famille qui a cette importance historique, de nommer le sujet de ses recherches, pour éveiller l'attention. Telle est cette célèbre maison d'Autriche, qui a dominé les deux mondes, et mise récemment à de si terribles épreuves. M. Mentelle a tracé, dans un Essai historique et statistique, le tableau des accroissemens et des pertes que cette maison a successivement éprouvés depuis l'avénement de Rodolphe de Hapsbourg à l'Empire, jusqu'aux traités de Presbourg et d'Austerlitz inclusivement.

Cet Essai ou Mémoire est divisé en deux parties. La première renferme les événemens qui ont contribué à la grandeur de la maison d'Autriche, depuis l'élévation de Rodolphe, en 1273, jusqu'à la mort de Charles VI, en 1740; la seconde, depuis cette époque jusqu'aux derniers traités, en 1806.

Les faits historiques relatifs à l'agrandissement de cette maison, sont assez généralement connus. Les détails statistiques le sont moins; et cette considération, jointe à l'intérêt particulier que ces sortes d'objets ont acquis, a engagé M. Mentelle à s'en occuper spécialement.

Digitized by Google

Lorsque Rodolphe fut appelé à l'Empire, il ne possédoit guères de domaines qu'une étendue de 179 mille carrés d'Allemagne, répondant à 495 de nos lieues carrées; (on laisse ici, comme dans le reste de ces évaluations, les fractions de lieue.) Rodolphe paroît avoir senti, dès-lors, toute l'importance du principe auquel ses descendans ont donné de si grands développemens; c'est que le moyen le plus efficace pour conserver l'Empire dans sa famille étoit de se procurer une grande masse d'États héréditaires. Il donna tous ses soins, pendant la durée de son règne, à l'accroissement des siens. Albert I, son fils, dont on a dit qu'il ne voyoit le bonheur que dans la puissance, et la puissance que dans le despotisme, se proposa le même but, et tous les moyens lui parurent légitimes pour y parvenir. A sa mort, l'étendue de ses domaines montoit à 1234 mille carrés, ou 3418 lieues carrées.

Après que la couronne impériale, que l'on avoit craint de conserver dans la famille de cet Albert, devenu odieux à tout l'Empire, eut passé successivement dans quelques autres familles, elle revint, en 1438, à la maison d'Autriche, dans la personne d'Albert II. Sous les règnes précédens, les biens de cette maison n'avoient point cessé de s'accroître; le règne de Frédéric III, son successeur, fut sans utilité pour l'Empire, mais non pour l'agrandissement de sa maison. L'événement qui y contribua le plus, fut le mariage de l'archiduc Maximilien avec la princesse Marie, fille et unique héritière du dernier duc de Bourgogne Charles-le-Téméraire. Ce mariage fit entrer dans la maison d'Autriche les dix-sept provinces des Pays-Bas. Le total des domaines héréditaires de cette maison s'éleva, sous l'empire de Maximilien, à 3613 milles carrés, ou environ 10,109 lieues carrées; ainsi, en moins de trois cents ans, ces biens avoient été portés à plus de vingt fois d'étendue qu'ils avoient d'abord.

Le mariage de Philippe, fils de Maximilien, avec Jeanne, infante d'Espagne, fille et héritière de Ferdinand et d'Isabelle, augmenta si prodigieusement cette masse, et elle s'accrut encore tellement sous la domination presqu'universelle de Charles-Quint, leur fils, qu'on l'a fait monter, à cette époque, à 16,085 milles carrés, qui font plus de 46,217 lieues carrées, en y comprenant tous ses États de l'ancien et du nouveau Monde. Quelques tables de statistique portent même cette masse à un ou deux milliers de milles plus haut, et le nombre des sujets de Charles-Quint à plus de 31 millions.

Digitized by Google

La division de la maison d'Autriche en deux branches diminua les possessions de la branche allemande, réduites, sous Ferdinand I, frère de Charles-Quint, à 6,402 milles carrés, ou 17,733 lieues carrées. Cependant de nouvelles acquisitions portèrent cette étendue, sous le règne de Charles VI, à 14,573 milles carrés; mais à sa mort il n'en restoit plus que 10,935. Sous le règne de Marie-Thérese, le total fut porté un peu plus haut; il augmenta encore sous Léopold; et même au commencement du règne de François II, il étoit de 13,994 milles; mais la puissance de sa maison ayant diminué par les derniers événemens, voici à quels résultats actuels s'arrête M. Mentelle, sans se dissimuler que, malgré les soins qu'il a pris, et malgré les renseignemens directs qu'il a reçus des savans les plus distingués de l'Allemagne, la connoissance de matériaux plus exacts peut faire parvenir encore à des résultats plus complets.

Etendue, 10,730 milles carrés, ou 29,842 lieues carrées.

Population, 22 millions 4 à 800 mille ames.

Revenus, de 103 à 104 millions de florins.

Une autre puissance européenne a fixé l'attention de M. Dupont de Nemours : il a lu dans nos séances quelques chapitres d'une Histoire des finances de l'Angleterre, travail relatif à l'une des attributions les plus précieuses de la classe, celle de l'application des sciences morales et politiques à l'histoire. Parvenu au système de finances établi en Angleterre par le roi Alfred, quelques observations qui ont été faites à notre confrère, lui ont fourni le sujet d'une dissertation *sur les constitutions domaniales de finance.*

A quelque point que ces constitutions puissent être imparfaites, il leur trouve un avantage remarquable, celui de fonder le service public par une seule concession, au moment où l'utilité de cette concession frappe tous les esprits, et de telle manière que les propriétés privées peuvent demeurer, et si la concession a été suffisante, demeurent effectivement exemptes d'impôts.

L'histoire présente des exemples de trois sortes de constitutions domaniales de finance. La plus ancienne est celle *à partage de terres.* Diodore de Sicile nous fait connoître qu'elle a existé en Egypte, où le tiers des terres avoit été donné aux Pharaons, et un autre tiers aux prêtres. Les rois de plusieurs autres nations ont eu aussi des domaines de cette espèce.

La seconde constitution domaniale de finance est *à partage de fruit.* Il y en a deux grands exemple, l'un chez le Hébreux, l'autre chez les Chinois. M. Dupont fait connaître

Digitized by Google

les différences qui existent entre ces deux genres de constitution domaniale, toutes deux de la même espèce. Il démontre les inconvéniens, tant de cette seconde espèce que de la première, ou de celle qui fut en usage chez les Egyptiens.

Enfin, la troisième constitution domaniale de finance est *à partage de revenu*. Elle n'a encore été tentée que par l'Assemblée constituante de France. Cette assemblée avoit décrété que les terres paieroient le cinquième du revenu, après défalcation préalable de tous les faits de culture, et que tout propriétaire qui pourroit avoir été taxé à plus de ce cinquième, obtiendroit un dégrévement; mais cette disposition n'a été observée que pendant une année seulement. M. Dupont regarde ce plan de constitution domaniale de finances comme très-supérieur à celui des Egyptiens, des Hébreux et des Chinois.

Il s'est trouvé engagé dans une autre discussion, à l'occasion d'une attribution qui a été rendue à la classe d'histoire et de littérature ancienne, et qui étoit une des principales de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. En vertu d'une lettre de S. Exc. le ministre de l'intérieur, la classe a dû s'occuper de présenter au gouvernement des projets de médailles, pour consacrer les glorieux événemens dont nous sommes témoins. Deux opinions contradictoires se sont élevées sur la manière dont ces événemens doivent être représentés. Quelques membres de la classe pensoient que l'on pouvoit s'approcher de la vérité dans la manière de rendre les actions, les personnes, les costumes et les objets matériels, en sorte que l'on pût voir, sans le secours des inscriptions, pour quelle nation et dans quel temps ces médailles auroient été frappées; d'autres se tenoient aux principes généraux reçus parmi les artistes et les amateurs de l'art, qui autorisent dans la représentation de tous les sujets que traite l'imitation des arts du dessin, une manière emblématique ou figurée de représenter les choses, sans égard aux temps, aux lieux et aux personnes.

M. Dupont, qui s'étoit fortement déclaré pour la première opinion, a expliqué ses motifs dans deux mémoires. Les médailles, dit-il dans le premier, ont d'abord été des monnaies sur lesquelles ceux qui les faisoient frapper ont voulu rappeler des événemens dont ils trouvoient utile ou honorable de conserver le souvenir. Ce n'est que dans les temps modernes qu'elle sont devenues de simples monumens historiques. Il trouve qu'elles sont d'autant plus obligées d'être historiques, c'est-à-dire, de donner, sans aucune

Digitized by Google

équivoque, une idée de l'événement qu'elles rappellent, du temps et du lieu où il s'est passé, des grands hommes dont on veut qu'elles perpétuent le souvenir.

Il juge en conséquence : 1°. que les légendes et les exergues de celles qui sont proposées, doivent être en français;

2°. Que ces médailles doivent, dans leurs accessoires et dans les costumes, offrir une idée monumentaire de nos sciences, de nos arts, de nos mœurs. Il désapprouve qu'on y voie des trirèmes, quand nous avons des frégates et des vaisseaux de guerre qui sont beaucoup plus beaux, et que nos héros ont réellement montés; que des armes antiques remplacent nos canons, nos fusils, nos drapeaux, dont l'effet ne lui paroît pas moins pittoresque. Notre costume militaire, sur-tout, qui moule le corps et les membres, lui paroît aussi avantageux et plus fidèle que la cuirasse antique.

Les anciens portèrent dans leurs médailles et leurs bas-reliefs une vérité locale, sans laquelle nous ignorerions quels étoient leurs meubles, leurs vêtemens, leurs armes. M. Dupont veut que, de même, nos médailles puissent être comprises par nos contemporains et par nos descendans, sans effort, sans commentaire, et que ce ne soit pas pour eux de véritables énigmes. Enfin, les médailles lui paroissent faites pour l'histoire et pour la gloire des nations et des princes, encore plus que pour celle des artistes.

Le second Mémoire n'étoit que l'application de cette théorie à quelques-unes des médailles proposées.

La classe n'a point partagé ses opinions, et M. Quatremère de Quincy a expliqué la théorie qui y est contraire, dans un Mémoire étendu, dont il a lu un extrait dans la séance publique. Voici quelle est, en peu de mots, la substance de cette théorie :

Chaque art, ou chaque genre d'imitation, n'est, en définitif, que le résultat d'une manière de considérer la nature dans un de ses aspects, ou sous un de ses rapports particuliers. Ces diverses manières sont très-nombreuses; mais elles se divisent facilement et évidemment en deux principales, dont l'une consiste à voir les objets dans leur rapport positif et matériel, et l'autre à les considérer dans leur rapport intellectuel ou moral. En correspondance avec ces deux manières opposées de considérer un sujet, les artistes reconnoissent quatre modes ou styles dans les ouvrages de l'art : savoir le style trivial, le style naturel, le style noble et le style poétique. M. Quatremère donne des exemples de ces quatre styles et de la manière dont le même sujet peut être traité dans l'un ou dans l'autre. Il établit ensuite qu'il

Digitized by Google

n'y a aucune raison ni aucun moyen d'excepter de cette théorie, et de soustraire à la rigueur de ses conséquences aucun sujet moderne ou national. Toute cette discussion est l'objet de la première partie.

Il s'attache, dans la seconde, à développer la théorie abstraites des procédés poétiques par lesquels l'imitation des arts du dessin parvient à faire passer les sujets que traite l'artiste de l'ordre de choses positif à l'ordre de choses idéal; ordre qui autorise ou plutôt nécessite le style poétique ou figuré. Ce style ne peut exister que par un changement apparent dans l'extérieur et les formes des actions, des choses et des personnes. Les deux procédés poétiques par lesquels ce changement s'opère dans les arts du dessin, consistent dans l'action de généraliser, et dans l'action de transposer, ou la métophore. L'auteur explique fort en détail la nature et l'emploi de ces deux procédés, sans lesquels il ne peut exister dans les arts de style poétique, ni par conséquent de moyens d'élever les objets de l'ordre positif à l'ordre idéal.

Il emploie spécialement sa troisième partie à développer les moyens pratiques par lesquels l'artiste opère l'imitation métaphorique, et les changemens qu'il fait subir aux sujets qu'il traite; et il applique ces notions en particulier à la composition des médailles et des monumens honorifiques. Il traite, dans la quatrième, de la liberté que les Grecs et les Romains employèrent dans la représentation de leurs costumes et de leurs sujets historiques. Enfin il analyse les différences de l'habillement antique et de l'habillement moderne, et fait voir que l'un fut aussi favorable à l'imitation que l'autre y est contraire.

Je finirai ce rapport en observant que je n'ai dû y faire entrer ni les travaux de plusieurs de nos confrères qui n'ont pas jugé à propos de leur donner cette sorte de publicité, ni un Mémoire historique et géographique de M. la Porte-du-Theil *sur l'île de Salamine*, parce que son auteur ne le regarde que comme destiné à faire partie d'un plus grand travail; ni un autre Mémoire de M. de Sainte-Croix, *sur le tombeau de Mausole*, parce que la description de ce tombeau n'est plus aussi qu'une partie accessoire d'une dissertation qui embrasse la chronologie des dynastes ou princes de Carie, que notre confrère a terminé depuis, et dont il n'a encore que commencé la lecture. Je n'y ai pas non plus compris les *Observations* de M. Dupuis, *sur le Zodiaque de Tentiris Dendera*, ou qui ont été imprimées à part, ainsi que ses nouvelles *Explications du Zodiaque chronologique et mythologique*. Pour la même raison, j'ai passé sous si-

Digitized by Google

lence les *Recherches* de M. Langlès, *sur l'origine, l'histoire et les travaux littéraires des Tatars-Mantchoux*, qui sont destinées à une publication indépendante de celle de nos Mémoires; et enfin, l'*introduction* générale à la première partie de l'Histoire littéraire moderne, que je me dispose à publier, et qui contient le tableau de la destruction des Lettres par l'invasion des Barbares en Italie, et des vicissitudes qu'elles y éprouvèrent jusqu'au 11^e^ siècle, première époque de leur renaissance.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, NOUVELLES LITTÉRAIRES.

— Le secrétaire perpétuel de la classe de la langue et de la littérature françaises de l'Institut, répond par la voie des feuilles publiques aux nombreuses demandes en éclaircissement qui lui parviennent sur les concours ouverts par l'Académie, et rappelle que les deux prix d'éloquence proposés cette année par l'Académie, seront décernés dans la séance publique qu'elle tiendra l'un des premiers jours d'avril 1808, et que les pièces destinées au concours doivent être remises au sécrétariat de l'Institut le 15 janvier 1808, terme de rigueur.

— On annonce trois grands opéras : *la Mort d'Adam*, paroles de M. Guillard, musique de M. le Sueur; *la Vestale*, paroles de M. Jouy, musique de M. Spontini; et *la Mort d'Abel*, dont on ignore les auteurs.

— On fait espérer à Feydeau une pièce intitulée *Cimarosa*. Le sujet est tiré de la vie de ce grand compositeur, et la musique est d'un de ses élèves.

— On parle de réformes dans l'administration de plusieurs théâtres; on croit que le régime de l'Académie Impériale subira quelques changemens.

— Il paroît décidé que les Comédiens français retourneront au faubourg Saint-Germain, et que c'est pour eux que l'on répare l'Odéon.

— Mad. Catalani est arrivée à Dublin, où elle doit faire briller son talent à des conditions fort avantageuses pour elle. A son retour, elle passera à Edimbourg, où elle est fort désirée.

— M. Le Brun, membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur, poète, que ses succès dans le genre lyrique

Digitized by Google

avoient fait surnommer *le Pindare français*, vient de mourir dans un âge très-avancé. La mort de M. Portalis et la sienne laissent deux places vacantes à l'Académie Française. Les obsèques de M. Le Brun se sont faites avec les cérémonies ordinaires. Une députation de l'Institut a accompagné le corps à l'église de Saint-Roch, d'où, après le service divin, il a été conduit au cimetière Montmartre. M. Chénier a prononcé sur la tombe un éloge funèbre. Un détachement militaire, qui accompagnoit le convoi, a rendu au mort les honneurs prescrits pour les membres de la Légion d'honneur.

— M. le docteur Caldwell, de Philadelphie, vient de publier la traduction de l'ouvrage de M. Alibert sur les fièvres pernicieuses intermittentes. Il y a ajouté, en forme d'Appendix, un excellent Essai sur l'épidémie de la fièvre jaune qui a régné aux Etats-Unis d'Amérique en 1805.

— M. Moradjea d'Ohsson, suédois d'origine, et depuis long-temps établi en France, auteur d'un ouvrage extrêmement curieux et fort cher, intitulé *Histoire de l'Empire Ottoman*, vient de mourir à Bièvres près Paris.

— Le monument qu'on a construit à M. Fox, à Westminster, est un simple tombeau qui n'a pour inscription que les lettres initiales de son nom; mais on croit qu'on se propose d'élever à la mémoire de cet homme célèbre un monument plus digne de sa renommée.

NOUVELLES POLITIQUES.

Kiel, 21 août.

Le lieutenant-général Peyman, gouverneur de Copenhague, a fait brûler dans les faubourgs les maisons qui pouvoient favoriser les assiégeans, et nuire aux opérations de la défense de la place. On estime le dommage à plusieurs millions de risdales. Ces faubourgs étoient grands et parfaitement bâtis; mais les habitans de Copenhague sont tellement animés, qu'on raconte que les pauvres habitans des faubourgs étoient les plus acharnés à la destruction de leurs maisons.

Les Anglais ont effectué leur débarquement. La ville est investie par terre et par mer. Le général anglais Cathcart a établi son quartier-général au château de Frederihsberg, et déjà les hostilités ont commencé. Le parlementaire que les Anglais ont envoyé n'a pas été reçu, et a été chassé avec indignation. « Vous n'êtes pas des ennemis, leur a dit le général Peyman, vous êtes des brigands. Sans déclaration de guerre, sans motifs, vous venez nous attaquer; vous pouvez nous tuer

Digitized by Google

si vous êtes les plus forts : la vie nous seroit odieuse, s'il nous falloit la tenir de vous. »

Le 18, les Danois ont fait une sortie; les Anglais ont été repoussés et ont eu 15 hommes tués. Deux bâtimens anglais de débarquement ont été pris par les chaloupes canonnières danoises. Un léger engagement a eu lieu sur mer entre les bâtimens danois et anglais. Quelques bombes qu'ont jeté les Anglais n'ont fait aucun dommage. On est parvenu à organiser dans l'intérieur de l'île un corps de 10 mille hommes, dont 4 mille de troupes de ligne, et le reste de landwern ou cultivateurs anciens soldats, exercés ou qui sont exercés annuellement. Ce corps est sous les ordres du général Gartenschiold.

Jamais l'esprit dans une ville assiégée n'a été meilleur. La haine contre l'ennemi et le zèle pour la cause commune passent toute expression. Les baillis de l'île de Sélande rassemblent et envoient à l'armée des chevaux tout harnachés. En dépit des croisières anglaises, des volontaires arrivent tous les jours à Copenhague. Les étudians, au nombre de six cents, se sont présentés chez le grand maréchal de la cour; et, réunis sur la place du château, ils ont fait le serment de vaincre ou de mourir.

Quel spectacle que celui de toutes les scènes d'oppression et de tyrannie que les Anglais s'occupent aujourd'hui de donner au monde ! Aucune n'a de caractère plus odieux que leur agression contre le Danemarck. Ils attaquent la capitale d'un roi, leur ami, leur allié, qui n'a aucune discussion avec eux, sans lui avoir déclaré la guerre; bien plus, d'un roi partial pour eux, puisque pendant toute l'année ils n'ont eu de communication avec le continent que par ses Etats. Bénie soit la Providence, de ce que cet horrible gouvernement est sans troupes et sans généraux de terre !

Du 20. L'ambassadeur de France à Copenhague, est ici. Le prince Royal travaille jour et nuit. Les habitans de cette ville et les étudians forment un corps de volontaires pour garder et défendre le rivage de Friedrichsort. Tout est aussi en mouvement à Gluckstadt : on y organise, avec la plus grande activité, les moyens de défense de la rive droite de l'Elbe. Il y aura un armement général dans tout le Holstein, particulièrement dans les endroits situés sur les côtes et les bords des rivières; on s'empresse partout à prendre volontairement les armes. En attendant, beaucoup de troupes réglées se portent vers le Fuhnen. On compte maintenant 300 voiles anglaises qui sont près de Copenhague ou à la vue de cette ville. D'après un avis publié à Sleswick, on y délivre des lettres de marque contre les bâtimens anglais.

Digitized by Google

Un navire marchand suédois, qui descendoit le canal pour entrer en mer, avoit été détenu par le cutter posté ici. Le commandant du yacht de guerre suédois adressa sur-le-champ ses réclamations au prince Royal, qui a fait relâcher le vaisseau suédois; il a passé, ainsi que plusieurs autres vaisseaux de la même nation. Le yacht de guerre suédois a aussi mis à la voile cet après-midi.

Du 23. — Un courrier porteur de nouvelles de Copenhague jusqu'au 20, et de la Sélande jusqu'au 22, annonce que deux autres sorties ont été faites le 19 et le 20, et qu'elles ont eu le même succès que la première; c'est-à-dire, quelques tués et blessés et quelques prisonniers. On a appris également que les Danois étoient restés maîtres de la presque totalité des avenues qui environnent Copenhague, et notamment d'un grand lac qui se trouve en avant des portes de l'est et du nord, en touchant d'un côté à la citadelle et s'étendant presque jusqu'à la porte d'ouest. Tous ces points ont été mis en état de défense. Ils offrent de grands avantages, parce que se trouvant protégés par le canon de la place, ils en augmentent considérablement le circuit, et forcent l'ennemi à affoiblir sa ligne d'investissement, qui par-là devient presque nul. Aussi la crainte d'une prise d'assaut a-t-elle entièrement cessé, même dans le cœur des citoyens les plus timides; et si l'on a aujourd'hui de l'impatience, c'est de voir les Anglais le tenter.

Il paroît d'un autre côté qu'ils ne s'attendoient point à autant de résistance, et qu'ils espéroient que ce ne seroit que l'affaire d'un coup de main; car ils ont à peine quelques pièces de siége.

Le quartier-général du général Cathcart est toujours à Fredericsberg, où il sembleroit craindre d'être assiégé lui-même, à en juger par les travaux dont on l'a environné. Ce château est situé sur une éminence que traverse la grande route de Hambourg, et à une demi-lieue de Copenhague.

Du reste les Anglais après avoir pour ainsi dire chassé un souverain de sa résidence, avoir investi et bombardé sa capitale qu'ils assiégent encore, ont l'impudence de proclamer qu'ils ne viennent que pour protéger le Danemarck contre les armées françaises. Peut-on pousser plus loin la perfidie et même la sottise? On dit que pour donner quelque appui à leur assertion, ils paient la plupart des objets qu'ils consomment dans l'île. Il paroît au surplus qu'on prend leur argent, mais sans les en croire davantage.

Les nouvelles de la Sélande annoncent que le quartier-général du général danois Cartenskiold est à Ringstedt. Le

Digitized by Google

corps sous ses ordres s'étend jusqu'à Roschild. Il n'a fait encore aucun mouvement, parce que son organisation n'est pas complète. Il manquoit particulièrement d'officiers; mais, grace au dévouement et à l'intrépidité qui animent en général le militaire danois, il en parvient journellement en Sélande, en depit des croisières anglaises. On ne doute pas que ce corps ne soit bientôt en état d'agir.

La frégate de garde au Sund a été prise en voulant se réfugier dans un des ports de la Norwège. Un vaisseau de ligne et une frégate l'ont attaquée; et après un léger combat qu'il lui étoit impossible de soutenir, parce que c'étoit un vieux bâtiment armé de pièces de 12 seulement, elle a été forcée de se rendre. (*Moniteur.*)

PARIS, *vendredi 4 septembre.*

Rapport du maréchal Brune au ministre de la guerre. — Au quartier-général de Stralsund, le 20 août 1807.

Nous sommes entrés ce soir dans Stralsund après cinq jours de tranchée ouverte : dans ce court espace de temps, les travaux ont été poussés avec une vigueur telle que je me promettois d'emporter la place en peu de jours. Il y a eu un accord parfait dans toutes les armes. Le roi de Suède, voyant les progrès de nos travaux, l'inutilité de ses feux contre nos travailleurs, et nos nombreuses batteries prêtes à foudroyer la place, a jugé convenable de s'embarquer avec ses troupes; il est allé à Rugen, laissant à Stralsund pour commandant, un de ses aide-de-camp, M. Peyron, qui est venu aujourd'hui avec deux des principaux magistrats proposer une capitulation. J'ai dû me refuser à une telle demande; et en même temps que je rassurois les magistrats effrayés de l'abandon auquel les livroit leur ridicule souverain, je faisois placer trois compagnies de grenadiers à chaque porte : je suis entré dans la place; j'ai nommé le général Thouvenot pour y commander. L'effroi des habitans étoit extrême; mais j'ai prononcé le nom de S. M., et, sûr de la sagesse des soldats, j'ai fait subitement succéder le calme à l'épouvante.

On nous a appris que le roi avoit été épouvanté des dangers qu'il avoit courus à l'affaire du 6, quand nous repoussions ses postes dans la place; et à celle du 15, pour l'ouverture de la tranchée : il a emmené quelques canons et en a encloué un grand nombre; nous avons trouvé un grand désordre de transports. Je rendrai à V. Exc. un compte particulier de cet événement, aussi déshonorant pour le roi de Suède comme général

Digitized by Google

que comme souverain ; mais je ne dois pas différer à exprimer la vive satisfaction que je ressens de la conduite parfaite des troupes françaises et alliées dont S. M. m'a confié le commandement. *Signé* BRUNE.

Je crois avoir oublié de dire à V. Exc. dans ma précédente dépêche que le roi de Suède avoit envoyé, il y a quatre jours, un aide-de-camp pour réitérer la proposition la plus ridicule. On est à plaindre d'avoir à traiter avec un pareil souverain ; mais les peuples de Suède sont bien plus à plaindre encore, officiers, soldats, citoyens, tous gémissent des travers de leur prince ; tous aiment les Français et admirent S. M.

Le roi de Suède est seul de son parti dans son royaume ; il faut cependant y joindre douze à quinze misérables, comme Fersen et Armfeld. (*Moniteur.*)

Extrait d'une lettre de S. Exc. le maréchal Brune, à S. A. S. le prince de Neuchâtel, vice-connétable.

Au quartier-général de Stralsund, le 23 août.

Nous avons emporté cette nuit, moitié par surprise, moitié d'vive force, l'île et le fort de Danholm. Six cents suédois sont prisonniers. Nous avons trouvé dans l'île 14 pièces de canon ou mortiers.

Le roi de Suède nous a laissé à Stralsund 500 bouches à feu, 300,000 boulets, 100,000 bombes, 200 milliers de poudre, et beaucoup de fer en barre.

— Conformément aux ordres de Sa Majesté l'Empereur et Roi, et par les soins de LL. EExc. les ministres de l'intérieur et de la guerre, le 29 août 1807, à 7 heures du soir, ont eu lieu les funérailles de S. Exc. M. Jean-Etienne-Marie Portalis, ministre des cultes, grand-aigle de la Légion d'honneur, membre de l'Institut et de plusieurs autres sociétés savantes, décédé en son hôtel, rue de l'Université, le mardi 25 du courant.

Les députations des corps de l'Etat, les fonctionnaires publics civils et militaires, les administrations, les parens et les amis du défunt, s'étoient rendus à son hôtel.

Le cortège en est parti à pied, pour aller à l'église de Saint-Thomas-d'Aquin, au milieu de deux haies de troupes, à la lueur des flambeaux, et au milieu d'un concours de spectateurs, sensiblement émus.

CORPS LÉGISLATIF.

Lundi, 31 août, MM. les conseillers d'Etat Treilhard, Pelet et d'Hauterive, ont présenté un projet de loi relatif à la contrainte par corps pour dettes contractées par des étrangers. Mardi, MM. Regnault, Jaubert et Réal ont présenté un projet de loi relatif au code du commerce. Les sept premiers

Digitized by Google

titres du 1er livre traitent : 1°. des commerçans, 2°. de la tenue des livres; 3°. des sociétés en général et en commandite; 4°. des séparations de biens; 5°. des dispositions particulières à chacun de ces titres; 6°. des commissionnaires; 7°. des formes suivant lesquelles la vente et l'achat pourront être commercialement établis. Mercredi, MM. les conseillers d'Etat Begouen, Fourcroy et Bérenger ont présenté le 8e titre du livre 1er du projet de Code de commerce. Ce titre comprend les divisions suivantes : De la lettre de change; de la forme; de la provision; de l'acceptation; de l'acceptation par intervention; de l'échéance (à cet égard, tous les délais de grace, de faveur, d'usages ou d'habitudes locales sont abrogés); de l'endossement (il est défendu d'antidater les ordres, à peine de faux); de la solidarité; de l'aval; du paiement; du paiement par intervention; des droits et devoirs du porteur. (Ce paragraphe fixe les délais pour le paiement des lettres de change tirées des Echelles du Levant, des côtes septentrionales et occidentales de l'Afrique, des Indes orientales et occidentales, et pour le temps de la guerre maritime.) Les dernières divisions traitent des protêts, du rechange, du billet à ordre, enfin de la proscription. Jeudi, MM. Ségur, Rhédon et Treilhard, ont présenté le 3e livre du projet de Code de commerce, intitulé : Des Faillites et Banqueroutes. Vendredi, MM. Maret et Corvetto ont présenté le livre IV du code de commerce, contenant la juridiction commerciale.

Nota. Dans sa séance du 3, le Corps-législatif a adopté le projet relatif au prêt à intérêt, qui lui avoit été présenté le 25 août.

FONDS PUBLICS DU MOIS D'AOUT.

Du lundi 31, — C pour o/o c. J. du 22 mars 1807, 91f 90f 90c 60c 50c 90f 70c 80c 75c 91f 90f 75c 80c 85c 75c. ooc ooc ooc ooc.
Idem. Jouiss, du 22 sept. 1807, 87f 25c. 50c. ooc ooc
Act. de la Banque de Fr. avec doublement 139of oooof oooof ooc
Du mardi 1er septembre. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1807, 92f 92f 20c 25c 50c. 25c 50c 30c 50c. oof oo ooc ooc ooc oof oof ooc
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 89f. 80c oof oof ooc. ooc ooc
Act. de la Banque de Fr. avec doublement 140f 141of 143of. oooof oooof
Du mercredi 2 — C p. o/o c. J. du 22 mars 1807, 90f 50c 90f 90f 25c 89f 75c 89f 75c. 90f 60c 50c o f. ooc of ooc. oof.
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 86f ooc. oof. oof ooc ooc ooc
Act. de la Banque de Fr. avec doublement 140f 140of 140f oooof oooof
Du jeudi 3. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1807. 90f 50c 10c 90f 90f 10c 90f 10c 89f 75c 50c ooc ooc ooc ooc o c ooc ooc ooc ooc ooc ooc
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 87f 10c oof ooc ooc ooc oof ooc
Act. de la Banque de Fr. avec doublement oooof. oooof ooc ooc f. oooof
Du vendredi 4. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1807, 90f 89f 25c. 89f 88f 70c 50c. ooc ooc ooc ooc oof ooc ooc oof ooc ooc ooc oof ooc
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 87f 50c ooc. oof ooc ooc
Act. de la Banque de Fr. avec doublement 140of 139f 50c 140of

Digitized by Google

(No. CCCXXI.)
(Samedi 12 Septembre 1807.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

ODE.

Ah, qu'un vulgaire amant sur les roses s'oublie!
Tibulle s'éveilloit pour chanter sa Délie:
Qu'il est doux, qu'il est beau de passer tour-à-tour
Des bosquets de Vénus au temple de Mémoire!
Quel charme de trouver la gloire
En sortant des bras de l'Amour!

Non, tu ne mourras pas, ô ma chère Delphire!
Des baisers et des vers unissons le délire;
Des siècles envieux qu'il repousse l'effort;
Qu'un vers tendre, après nous, exhale encor notre ame,
Et coupe d'un sillon de flamme
L'ombre éternelle de la mort!

Nota. Cette Ode nous a été donnée par M. Le Brun, de l'Académie Française, quelque jours avant sa mort.

TRADUCTION

Du début du poëme contre Rufin, de Claudien.

Je doutois si d'un Dieu la sagesse profonde
Gouvernoit les destins et de l'homme et du monde,
Ou si l'homme et ces feux qui peuplent l'univers,
Sans maître, sans soutien erroient au sein des airs.

Digitized by Google

C'est un Dieu, me disois-je, au séjour du tonnerre,
Qui de son bras puissant a suspendu la terre :
Il fait naître les fleurs, il fait mûrir le fruit;
Il donne au jour ses feux, ses ombres à la nuit.
C'est lui qui du soleil mesura la carrière;
Du soleil, à Phébé, qui prête la lumière.
Par lui marche l'année en égales saisons;
Par lui l'Océan gronde en ses vastes prisons.
C'est un Dieu qui lui dit : « O mer, sur ton rivage
» De tes flots écumans doit expirer la rage. »
Mais quand je vois partout donner chez les mortels
A la vertu des fers, au crime des autels,
Mon esprit abattu, mon ame embarrassée,
D'une Divinité rejettent la pensée;
Je crois voir au hasard épandus dans les airs
Les atomes se joindre et former l'univers;
Et je peuple de Dieux la région céleste,
Immortels pour eux seuls, et dédaignant le reste.
Rufin a fait cesser ce doute injurieux,
Et son supplice enfin vient d'absoudre les Dieux.
Le voile se déchire, et ma plainte importune
Cessera désormais d'accuser la fortune.
Plus haut, sa main puissante élève le pervers,
Et plus rapide il tombe. O Muses, en mes vers,
Apprenez aux mortels quel gouffre épouvantable
Sur la terre a vomi ce monstre détestable.
Voyant partout régner la paix et le bonheur,
L'implacable Alecton, la rage dans le cœur,
Secoue au loin les feux de sa torche fatale;
Elle appelle ses sœurs et la troupe infernale.
Aussitôt à sa voix s'assemblent à grand bruit
Les monstres de l'Enfer, noirs enfans de la Nuit :
L'Envie au cœur de fiel; la Faim impérieuse;
La pâle Maladie, et sa suite hideuse;
La Vieillesse, qu'attend la Mort sur un tombeau;
La Discorde, agitant un sinistre flambeau;

Digitized by Google

L'Audace au front altier; la Terreur au teint blême;
Le Remords dévorant, qui se ronge lui-même;
Le Deuil, couvert d'un voile humide et déchiré;
Le Luxe insatiable, et de biens altéré.
Couverte de lambeaux, sur ses pas, en silence,
Se traîne lentement la honteuse Indigence,
Qu'embrasse l'Avarice, attachée à son sein.
Après eux, des Soucis vient le nombreux essaim.
De ces monstres hideux la cohorte pressée,
Sur les siéges de fer à grand bruit s'est placée.
La superbe Alecton, une torche à la main,
S'élève : tout se tait. La déesse soudain
Fait siffler ses serpens, les rejette en arrière,
Et d'une voix terrible exhale sa colère :
« D'un siècle fortuné nous souffrons donc le cours!
» Nous laissons les mortels couler en paix leurs jours.
» De la paix maintenant sommes-nous donc amies?
» Mais que dis-je, mes sœurs, sommes-nous les Furies?
» Eh, que font dans vos mains ces fouets jadis sanglans?
» Que font sur votre front ces paisibles serpens?
» Jupiter nous chassa du séjour du tonnerre;
» Théodose aujourd'hui nous chasse de la terre.
» Quoi! le souffrirez-vous?... Le prince est jeune encor;
» Allumez vos flambeaux, ou craignez l'âge d'or.
» Déjà l'humble Vertu, la Piété modeste,
» Promènent en cent lieux leur puissance funeste,
» Bravent à haute voix les filles d'Achéron.
» Astrée est sur la terre : elle insulte Alecton;
» Tire de leurs cachots les Lois emprisonnées,
» Des cachots où ce bras les avoient enchaînées.
» Dans un honteux repos, quoi! foible déité,
» Alecton traîneroit son immortalité!
» Non, non, faisons cesser cet odieux outrage;
» Soyons dignes de nous.... Oui, je veux, dans ma rage,
» Je veux souiller le jour de tous mes noirs poisons;
» M'élancer sur les mers, et briser leurs prisons;

Digitized by Google

» Je veux couvrir les cieux d'une fumée impure,
» Et dans ses fondemens ébranler la nature. »
Elle dit, pousse au loin un fier mugissement,
Agite dans les airs son flambeau menaçant,
Et ses serpens soudain en sifflant se hérissent.
D'un bruit sourd et confus les Enfers retentissent.
Les uns veulent voler sur les pas d'Alecton;
Ceux-ci craignent les lois du sévère Pluton.
Déjà leurs cris du Styx font trembler le rivage.
Tel, des mers en courroux, le flot, après l'orage,
S'élève encore, gronde; et, chassés par les vents,
On voit fuir dans les airs les nuages flottans.
Mais la sœur d'Alecton s'élève : c'est Mégère,
Du Crime et de la Rage épouvantable mère;
Mégère, qui ne boit que le sang criminel
Que le fils a cherché dans le flanc paternel.
Elle arma contre Alcide et les cieux et la terre;
Déshonora cet arc le rival du tonnerre;
Et, chez les rois d'Argos faisant pâlir le jour,
Avec leurs corps sanglans se joua tour-à-tour.
C'est elle, à la lueur de sa torche funeste,
Qui consacra l'hymen d'Œdipe et de Thyeste.
« Oui, je le sais, mes sœurs, en vain contre les cieux
» Nous voudrions armer un bras audacieux,
» Dit-elle; mais s'il faut bouleverser la terre,
» J'ai qui saura servir cette noble colère; (1)
» Rufin : il peut lui seul accomplir ce dessein.
» A peine il vit le jour, recueilli sur mon sein,
» Et demandant en pleurs mes mamelles livides,
» Il en pressa le sang sur ses lèvres avides.
» Abuser avec art, donner en vain sa foi,
» Sont les moindres talens qu'il ait reçus de moi.

(1) Le traducteur s'est permis de passer en cet endroit quatre vers qui se trouvent dans l'auteur latin, parce qu'il les a jugés d'un mauvais goût, et renfermant d'ailleurs des idées qui se trouvent plus bas.

Digitized by Google

» Maître de sa fureur, savant dans l'art de nuire,
» Il flatte d'une main, et de l'autre il déchire:
» Cruel autant qu'adroit, et plus avide encor,
» Du Tage et du Pactole il engloutiroit l'or.
» Toujours prêt à semer la discorde et la guerre,
» Si les temps reculés l'eussent vu sur la terre,
» Oreste, de Pylade erroit abandonné,
» Et Castor, sous Pollux tomboit assassiné.
» Encore enfant, je vis tout ce qu'il devoit être;
» Et docile, il apprit à surpasser son maître:
» Enfin, seul, de l'Enfer il a tous les forfaits.
» Parlez, et Théodose, au sein de son palais,
» Bientôt verra ce monstre, à qui céderoit même
» D'Ulysse et de Minos la sagesse suprême. »
A ces mots, un cri part, et cent profanes mains
Applaudissent d'avance aux malheurs des humains.
Elle attache aussitôt sa livide ceinture;
Fait sur son front sanglant dresser sa chevelure;
Court au noir Phlégéthon; à ses brûlantes eaux
Allume en frémissant deux énormes flambeaux;
Et soudain, frappant l'air de ses ailes funèbres,
S'élance, et fend du Styx les impures ténèbres.

Par M. A. Deville.

ENIGME.

Ma charrue est légère, et cinq bœufs que j'y mets
La font aller de reste, ainsi que l'on peut croire:
Le champ que je labour est blanc comme l'ivoire;
Ce que j'y sème est noir comme le jais.

Par un Abonné.

LOGOGRIPHE.

Je ne vous dirai pas si je suis très-utile,
Quoique je sois connu aux champs comme à la ville;
Sur-tout dans certaine saison,
Où de moi l'on fait grand usage,

Digitized by Google

Soit par plaisir, soit par raison.
Fillette, pour peu qu'elle fût sage,
De moi ne feroit pas de cas,
Dans la crainte d'un faux pas;
Car je vais toujours en courant,
Et mon plancher est fort glissant.
Mais il me faut absolument un frère;
Pour mon emploi je le crois nécessaire.
Si l'on me fait servir, ah! quel dur esclavage!
On m'attache; on me fait le plus cruel outrage,
Puisqu'on me foule aux pieds. Mais après, dans un coin,
Quand de moi, pour un temps, on n'a plus nul besoin,
Avec mépris je suis jeté.
C'est alors, cependant, que j'ai ma liberté.
J'en ai trop dit, lecteur, pour me laisser chercher;
Et sans peine, à présent, tu peux me deviner.
Me faudra-t-il encor, pour me faire connoître,
Te compter mes cinq pieds, décomposer mon être?
Eh bien! trouves en moi un utile aliment;
Une partie aussi de ton habillement;
Une rivière en France; un arbre toujours vert,
Qui croît au haut des monts, au milieu d'un désert;
Un espace de temps qui jamais ne te dure;
Certain apprêt servant à former ta chaussure;
Un pronom possessif;
Un terme négatif.
Ma foi, je suis au bout, je n'ai plus rien à dire,
A moins qu'à mes dépens j'apprête encore à rire.

Par M. Edme PATIN.

CHARADE.

Mon premier sert à table,
Mon second sert à table,
Et mon tout sert à table.

---

*Mots de l'*ENIGME, *du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE *insérés dans le dernier Numéro.*

LE mot de l'Enigme du dernier N°. est *Laurier.*

Celui du Logogriphe est *Filigrane* (ouvrage d'orfèvrerie), où l'on trouve *lie, Nil, an, île, âne, aigle, Ange, angle, rage, ligne, laine, argile, glaire, ail, air, gare, graine, grain, lyre, geai, farine, fin.* Les deux mots latins sont *granum fili.*

Celui de la Charade est *Mi-graine.*

Digitized by Google

RÉFLEXIONS *sur la* Géologie, *et Citations d'Exemples de ses erreurs et de son utilité.*

LA géologie, fondée sur des faits bien vus et bien jugés, est une des branches les plus intéressantes de l'histoire naturelle. Se rendre raison de l'état actuel de la surface de la terre, et le trouver conforme à l'histoire révélée de son origine, de celle du genre humain et de tous les êtres qui composent la création, est, pour l'homme raisonnable et instruit, la plus grande satisfaction qu'il puisse éprouver. Il ne se voit plus un être jeté au hasard sur le globe qu'il habite, mais un être qui a réellement l'origine élevée qui lui est annoncée, qu'il est sorti des mains de l'Être éternel qui forma l'Univers, et qui donna l'existence à tous les êtres.

Mais autant les observations bien faites et bien jugées des faits conduisent à une saine géologie, autant celles qui sont faites superficiellement et sans réflexion donnent-elles naissance à des systèmes qui conduisent à l'erreur et à l'égarement.

Lorsque de Buffon, ayant imaginé que la terre et les planètes étoient des fragmens du soleil, enlevés de cet astre par le choc accidentel d'une comète, imagina ensuite que le soleil étoit composé d'une matière en fusion et incandescente, il crut voir la terre composée dans son origine de cette même matière; et partant du temps qu'il falloit à un boulet de canon, d'un diamètre donné, pour se refroidir entièrement depuis l'instant de son état de fusion, il calcula de sang froid le temps où la terre, ayant perdu graduellement cet excès de chaleur primitive supposée, arriveroit enfin à un froid absolu; c'est-à-dire, à la fin de l'existence de tous les êtres qui l'habitent.

On voit, par cet exemple, à quel excès d'égarement on peut être entraîné quand on abandonne cette première et grande vérité: Que l'Univers est l'ouvrage d'un Être puissant et sage; que tout s'y meut et y existe d'après les lois qu'il a établies, et pour des fins dignes de son infinie sagesse.

Lorsque les atérissemens des fleuves sur le rivage de la mer ont été mépris pour un sol qu'elle abandonne, on a conclu ce système absurde, que la mer circule autour du globe, en abandonnant les côtes occidentales et envahissant les orientales, quoiqu'il soit bien connu que les côtes occi-

Digitized by Google

dentales ne sont point abandonnées par la mer, et qu'en plusieurs endroits les côtes orientales, loin d'être envahies, étendent leurs rivages par les attérissemens des grands fleuves qui s'y versent.

Quand, au contraire, ces attérissemens des fleuves qui s'accumulent sur le rivage de la mer, quoiqu'existans aux yeux de tous les hommes, n'ont pas même été remarqués, on a fait descendre sous ses flots ce sédiment charié par les fleuves, pour y former des continens futurs; et, pour produire cet effet supposé, on a supposé encore des courans au fond de la mer, qui sillonnent des vallées et élèvent des montagnes, quoiqu'il soit attesté par les navigateurs que ces courans n'existent point; et par le raisonnement, que la mer doit y être tranquille.

Quand les partisans du soulèvement des montagnes ont cité, à l'appui de leur opinion, l'exemple des volcans : voilà, ont-ils dit, des montagnes notoirement élevées par le feu; pourquoi les autres montagnes ne l'auroient-elles pas été de même? N'approfondissant rien, et s'en tenant à un aperçu superficiel, ils n'ont pas vu que les volcans sont absolument distincts des autres montagnes; qu'ils n'ont rien de commun avec elles, ni dans leur forme, ni dans les matières qui les composent, ni dans la cause de leur élévation, et la manière dont ils ont été élevés.

Les volcans ont tous la forme d'un cône tronqué, provenant de l'accumulation de matériaux rejetés par une bouche à feu, qui retombent sur eux-mêmes à l'entour de cette bouche; et les couches qui en résultent sont dans le sens de l'inclinaison des pentes du cône, qui ne sont dérangées de cette position que lorsque des bouches nouvelles s'ouvrent sur les flancs du volcan. Ensuite, toutes les matières sont visiblement des produits du feu : on ne trouve que des vitrifications plus ou moins complètes; des laves compactes, spongieuses et cellulaires, c'est-à-dire, pleines de boursouflures; des scories de divers volumes, souvent pulvérisées en particules aussi petites que le sable le plus fin; et des teintes de soufre abondent dans les environs du cratère.

Toutes les autres montagnes sont formées par couches, étendues dans l'origine horizontalement ou peu inclinées, par les dépôts successifs accumulés sur le fond de l'ancienne mer, qui ne sont devenus des élévations que par l'affaissement brusque ou en bascule des côtés qui leur faisoient suite. Rien, absolument rien, n'y montre l'ouvrage du feu; tout y est l'ouvrage des eaux.

Le système qui prétend tout opérer par *cristallisation*,

Digitized by Google

cristallise aussi les montagnes, quoique rien ne soit plus varié et plus irrégulier que leurs formes, qui toutes sont accidentelles.

Mais il n'est aucun système (celui de Buffon excepté) qui soit plus contraire à tout ce que nous montre la nature, que celui du docteur Hutton d'Edimbourg, dont le chevalier Hall a entrepris de prouver la réalité par ses petites expériences tubulaires de compression de la chaleur. Il est curieux, par exemple, de lire comment il amène et conclut la formation du granit par le feu : « Enfin, dit-il, dans le » cas où la température (la chaleur) seroit encore plus » élevée, le sable lui-même se fondroit en entier, et pour- » roit être converti par le refroidissement plus ou moins en » granit, siénite, etc., en conservant, dans quelque cas, des » traces de la stratification primitive, et en constituant le » gneiss et le granit stratifié; d'autres fois, en s'insinuant » dans les crevasses, il formeroit des veines de granit parfait. »

Certainement, il suffit de rapporter de telles conclusions pour montrer qu'elles ne sont que des résultats créés par l'imagination la moins exercée dans la connoissance des phénomènes terrestres. D'un sable vitrifié, c'est-à-dire, d'une substance que le feu réduit par la fusion en un verre homogène, il prétend en former, par une plus grande chaleur, une roche composée de deux, de trois et même de quatre substances différentes; car on voit des granits qui réunissent le quarts, le feldspath, le mica et l'hornblende, matières qui n'ont aucun caractère de fusion, et qui n'existoient pas mieux dans la substance du sable, dont il prétend les tirer, que les fossiles marins, renfermés dans des couches sableuses, n'existoient dans la substance du sable où ils sont déposés. Après cela, il n'est pas étonnant qu'on ait prétendu que les corps cristallisés renfermés dans les laves, sont formés de sa substance par le refroidissement, quoiqu'il n'y ait entr'eux nul rapport.

Les conclusions du chevalier Hall et des partisans de son hypothèse, n'empêcheront pas que le granit ne soit par le fait, comme dans la persuasion des naturalistes et des géologues éclairés et instruits, une roche formée par l'intermède de l'eau; et quant aux autres roches, les ressemblances annoncées peuvent être encore bien douteuses. Les faits que j'ai cités ci-devant prononcent le peu de fondement de toutes ces conclusions.

Le chevalier Hall compare la pression qu'il prétend résulter d'une grande profondeur de la mer, à celle qu'il a obtenue dans ses petits tubes de compression de la chaleur;

Digitized by Google

et il part de là pour en conclure la formation de toutes les roches. Cependant, il est contre toute bonne physique d'assimiler la pression d'un solide impénétrable aux fluides expansibles, à celle d'un liquide que ces fluides pénètrent: ainsi le fluide igné, comme fluide plus léger que l'eau, la pénétrera, quelle que soit sa profondeur, et ne sera point comprimé.

Je l'ai dit ci-devant, et je le répète, que s'il se manifestoit une grande chaleur au fond de la mer, cette chaleur n'y seroit point comprimée, mais s'éleveroit, pénétreroit l'eau et la feroit bouillir, si elle étoit portée à un assez haut degré pour produire l'ébullition.

Quoique cet effet physique soit inévitable, s'il falloit un exemple pour le confirmer, le voici: En approchant de l'île de Vulcano, je remarquai, à la surface de la mer, quelques places qui fumoient; je fis ramer à ces places, et j'y portai la main; je la retirai bien vîte, elles étoient brûlantes. La mer, cependant, devoit y être très-profonde: car à l'entour des îles volcaniques, qui s'élèvent brusquement du fond de l'eau, la mer y est toujours d'une grande profondeur; et quand elle eût été beaucoup plus profonde, la chaleur n'auroit pas cessé de la pénétrer, de s'élever jusqu'à la surface de l'eau, et de se dissiper dans l'atmosphère.

Cette île et ses environs présentoient ainsi, dans ce moment-là, les deux seuls effets qui résultent des feux souterrains qui se manifestent au fond de la mer: celui d'élever un volcan, lorsqu'ils sont assez considérables pour cela, et celui seulement de pénétrer l'eau et de l'échauffer. Jamais ils ne peuvent y être comprimés.

Je demanderai ensuite aux constructeurs des couches du globe par l'intermède du *feu* qu'ils appellent *plutonique* (qualification digne de figurer à côté de cette divinité de la Fable), dans quel moment de l'existence du globe ils feront paroître l'homme et les êtres organisés; dans quel moment ils feront paroître les végétaux qui les nourrissent, l'eau qui les abreuve, l'air qu'ils respirent?

C'est là où viennent enfin échouer tous les auteurs de systèmes sur la formation des globes, qui ne tirent leurs moyens que de leurs seules conceptions, sans recourir à l'intervention d'une Intelligence suprême, qui a donné l'existence à chaque classe d'êtres aux époques marquées par sa sagesse; ou s'ils entreprennent de l'expliquer, ce ne sont plus que des rêves dont les figures fantastiques varient autant qu'il y a d'imaginations qui les créent.

On réclame fréquemment les *faits* pour fonder telle ou

Digitized by Google

telle hypothèse géologique. Ce n'est que par eux, sans doute, qu'on peut espérer de parvenir à la vérité ; mais l'expérience nous apprend que la plupart de ceux qui les réclament, les voient et les jugent mal. De là tant de mauvaises géologies. Je viens d'en citer plusieurs exemples, et je pourrois en augmenter beaucoup la liste.

Mais quand les recherches géologiques sont fondées sur des *faits* bien jugés, sur une géographie physique bien observée, cette science n'est pas *nulle*, et n'est pas un *rêve;* elle conduit à des résultats certains (1). On reconnoît alors que nos continens n'ont pas plus d'ancienneté que celle que leur assigne l'époque du Déluge, récité par l'historien sacré de la Genèse.

Ceux qui rejettent l'authenticité de ce récit, qui rejettent encore toute révélation faite à l'homme de son origine et de celle du globe qui lui a été donné pour demeure, ont les yeux fermés à tous les faits qui l'attestent, et saisissent avec empressement tout ce qui a l'apparence d'autoriser leur scepticisme.

C'est d'après cette disposition de l'esprit et du cœur, que quelques physiciens et géomètres, arrivés de France en Egypte en 1798, publièrent à leur retour, avec le ton du triomphe, la découverte qu'ils avoient faite, disoient-ils, dans la haute Egypte, de zodiaques qui prouvoient que les Egyptiens étoient un peuple d'une ancienneté très-reculée, bien antérieure aux chronologies de la Genèse.

Ces zodiaques égyptiens n'étoient cependant pas une découverte nouvelle. On voit dans la partie historique de l'Académie des Sciences, de l'année 1708, le dessin d'un grand fragment de l'un de ces zodiaques, gravé sur un marbre antique qui avoit été apporté d'Egypte, et trouvé à Rome en 1705. D'après la réunion des figures de ce zodiaque avec d'autres animaux et des figures humaines symboliques, dont quelques-unes à têtes d'animaux, et avec

(1) *Nulle* et *rêve :* expressions de l'auteur de l'article VARIÉTÉS, dans le Journal de l'Empire du 22 juin dernier. L'auteur de cet article (M. Malte-Brun) *fait*, dit-il, *ses sincères complimens de condoléance* aux géologues qui ne croient pas que le granit soit une cristallisation ignée, sur la réussite des expériences de sir James Hall. Cependant sir James Hall ne dit pas qu'il ait *fait du granit*, mais seulement que le sable, fondu en entier par une chaleur très-élevée, *pourroit être converti en granit* par le refroidissement. C'est bien vîte transformer en *fait* une simple *conjecture* ou plutôt une vraie *fiction*, comme le sont toutes ses conclusions sur la formation des roches calcaires. Un système géologique fondé sur de telles *données* seroit en effet un *rêve*.

Digitized by Google

les planètes représentées par des têtes humaines, on voit que ce zodiaque est plus astrologique qu'astronomique; et c'est ainsi qu'en jugea l'Académie. Donc, jusqu'à ce que l'on soit initié dans le sens des hiéroglyphes égyptiens, on ne peut rien conclure de ces zodiaques, dont l'arrangement et la combinaison des figures ne sont dus manifestement qu'aux chimères de l'astrologie, auxquelles les Egyptiens étoient fort adonnés.

Deux faits géologiques bien intéressans, appartenant à l'Egypte même et à son voisinage, détruisent les conséquences tirées de ces zodiaques. Les voyageurs dont les observations m'ont déjà fourni ces faits, ne pensoient guère qu'ils confirmeroient la chronologie de Moise, et en attesteroient la vérité.

On sait, d'après les relations de plusieurs voyageurs, que la côte d'Arabie sur la Mer Rouge, est encombrée de récifs de corail, qui en rendent l'abord difficile et dangereux.

Ces récifs sont l'ouvrage et l'habitation de polypes, qui, à mesure qu'ils travaillent, abandonnent leurs premières demeures, sur lesquelles ils continuent à bâtir. On voit très-distinctement cette succession de travail dans ces mêmes productions marines qui font l'ornement des cabinets d'histoire naturelle, sous les noms de coraux, de madrépores, millepores, orgues de mer, etc.

Dans les climats chauds, ces polypes sont toujours en activité; ils ne cessent pas de multiplier et de construire: d'où résulte qu'en peu de temps ils augmentent d'une manière sensible la masse de leurs demeures, qui s'étendent et s'élèvent dans une progression toujours croissante; et cette masse ne se détruit point en vieillissant, étant de la même matière que le test des coquilles, et en ayant la dureté.

Dans sa description de l'Arabie, M. Niebuhr cite un exemple frappant de l'accroissement rapide de ces bancs de corail qu'on observe à quelques lieues au nord de Mocka: « Galefka, ville autrefois célèbre, dit-il, est à présent un » mauvais village, dont les habitans, peu nombreux, vivent » de leurs dattiers et de leur pêche. La côte y est aujourd'hui » si remplie de bancs de corail, que le port en est impra- » ticable, même aux petits bâtimens. »

Le voyageur danois, frappé de ce phénomène, mais imbu de l'erreur que la mer se retire, l'attribue à cette cause: « On ne peut pas douter, dit-il, que la mer ne » se retire encore continuellement, et que le Théama ne » prenne des accroissemens successifs. Les bancs de corail » augmentent sans cesse, et, en s'approchant du rivage,

Digitized by Google

» rendent la navigation du golfe de plus en plus dange-
» reuse. »

Si donc les peuples de l'Egypte étoient aussi anciens qu'on l'a annoncé, d'après l'interprétation donnée avec tant d'empressement aux zodiaques égyptiens, le golfe Arabique, qui baigne leurs côtes, seroit depuis long-temps entièrement encombré de ces bancs de corail.

Ce n'est pas seulement la Mer Rouge qui montre ce phénomène bien remarquable; un grand nombre d'îles situées entre les tropiques en sont aussi environnées, et rendent leur abord également dangereux.

M. Labillardière, auteur de la relation du *Voyage à la recherche de La Peyrouse*, fait à cette occasion la réflexion suivante : « Ces polypiers, dit-il, dont l'accroissement con-
» tinuel obstrue de plus en plus le bassin des mers, sont bien
» capables d'effrayer les navigateurs; et beaucoup de bas-
» fonds, qui offrent encore aujourd'hui un passage, ne tar-
» deront point à former des écueils extrêmement dange-
» reux. » M. Labillardière fait cette réflexion à la suite du récit des dangers qu'ils avoient courus en approchant de la nouvelle Calédonie.

Si l'état actuel des continens et des mers existoit depuis des milliers de siècles, comme le prétendent les écrivains qui rejettent la chronologie de Moïse, n'est-il pas évident que ces récifs, dont l'accroissement ne cesse point, environneroient depuis long-temps ces îles d'un si grand nombre d'enceintes de ces murs de corail, qu'elles auroient été inaccessibles aux premiers navigateurs dès une très-grande distance en mer? La nature est donc ici d'accord avec la chronologie de l'écrivain sacré. Le travail de ces petits animaux, comme je l'ai déjà exprimé, s'élève du fond des mers en témoignage de la vérité de son récit. (1)

Le second fait géologique qui détruit les conséquences qu'on a tirées des zodiaques égyptiens, appartient à l'Egypte même. L'irruption des sables du désert de Libye qui borde les rives occidentales du Nil, est ce nouveau chronomètre. Je l'ai déjà cité (2); mais il est essentiel de répéter des vérités qu'on s'efforce en tant d'occasions de détruire. C'est pourquoi je les présente encore dans ce Journal, à l'attention

(1) *Lettre sur les Zodiaques trouvés dans la Haute-Egypte*, adressée aux rédacteurs de la Bibliothèque Britannique, le 10 mai 1802. Cahier du même mois, page 101.

(2) Voyez le Cahier de la Bibliothèque Britannique de mars 1805, page 288 à 296.

Digitized by Google

et aux réflexions de ses lecteurs : car c'est à l'abandon des vérités révélées, fondement des principes moraux et religieux, fondement des principes de charité et de justice, seules sources du vrai bonheur des hommes, que sont dus tous les maux qui troublent la société, et qui font tant de malheureux.

Je viens au nouveau chronomètre. Les sables du désert de Libye, poussés par les vents d'Occident, ne laissent plus de rives cultivables sur les bords occidentaux du Nil, partout où ils n'en sont pas garantis par des montagnes. On voit l'empiétement de ces sables sur des terrains autrefois habités et cultivés.

M. Denon nous apprend, dans la relation de son *Voyage dans la basse et haute Egypte*, que des sommités de ruines de villes anciennes ensevelies sous ces sables se montrent encore à l'extérieur ; et sans une suite de montagnes appelée chaîne libyque, qui borde la rive gauche du Nil, et forme une barrière contre les débordemens de ces sables dans les endroits où elle s'élève, le Nil n'auroit depuis long-temps, de ce côté-là, aucune rive habitable.

« Rien n'est triste, dit M. Denon, comme de marcher » sur ces villages dévorés par le sable du désert, de fouler » aux pieds leurs toits, de rencontrer les sommités de leurs » minarets, de penser que là étoient des champs cultivés, » qu'ici croissoient des arbres, qu'ici encore habitoient des » hommes, et que tout a disparu. »

Si donc nos continens étoient aussi anciens qu'on l'a prétendu, tous les bords occidentaux de ce fleuve, exposés au fléau des sables du désert, ne montreroient aucune trace d'habitation des hommes, au lieu que ces traces existantes, attestent les progrès successifs de l'empiétement des sables ; et les rives de ces endroits-là, autrefois habitées, resteront pour toujours arides et désertes.

Ainsi la grande population de l'ancienne Egypte, annoncée par les nombreuses et vastes ruines de ses villes, étoit due en grande partie à une cause qui n'existe plus, et sur laquelle on ne porte pas son attention.

Les sables du désert étoient éloignés de l'Egypte ; les *oasis*, ou terrains habitables, existans encore comme des îles au milieu des sables, lui étoient réunis ; mais ces sables, transportés par les vents d'Occident, ont enseveli et couvert cette étendue, et frappé de stérilité un terrain autrefois productif et fertile.

Ce n'est donc pas uniquement à ses révolutions et à ses changemens de souverains, que l'Egypte doit la perte de

Digitized by Google

son ancienne splendeur, mais encore à la privation, sans retour, d'un pays qui fournissoit à ses besoins avant que les sables du désert l'eussent couvert et fait disparoître.

Maintenant, si l'on fixe son attention sur ce fait, et qu'on réfléchisse aux conséquences qui seroient résultées, si des milliers ou seulement quelques centaines de siècles s'étoient écoulés depuis l'existence de nos continens hors de la mer, n'est-il pas évident que tout le pays à l'occident du Nil auroit été enseveli sous les sables du désert avant l'établissement des villes de l'ancienne Egypte, quelqu'antiquité qu'on leur suppose, et que ce pays, dès long-temps stérile, auroit détourné du projet d'élever d'aussi vastes et nombreux établissemens, auxquels même on n'eût pas pensé?

Lorsqu'ils prirent naissance, une autre cause les favorisoit. La navigation de la Mer Rouge étoit sans danger sur ses côtes. Tous ses ports, aujourd'hui encombrés de bancs de corail, étoient d'un accès facile et sûr. Les vaisseaux chargés de marchandises et de denrées pouvoient y aborder et en partir, sans craindre de se briser contre des écueils qui se sont élevés depuis, et qui continuent à s'étendre.

Les vices du gouvernement actuel de l'Egypte, et la découverte du passage des Indes en Europe par le Cap de Bonne-Espérance, ne sont pas ainsi les seules causes de son état présent de décadence. Si les sables du désert n'avoient pas envahi le pays qui la confine à l'ouest, et si le travail des polypes marins dans la Mer Rouge n'avoit pas rendu périlleux l'abord de ses ports et de ses côtes, et comblé quelques-uns de ses ports, la consommation de l'Egypte seule, et des pays voisins, ainsi que leurs productions, suffiroient pour la maintenir dans un état de prospérité et d'abondance. Le passage aux Indes par le Cap de Bonne-Espérance cesseroit; l'existence politique dont jouissoit l'Egypte dans l'époque brillante de Thèbes et de Memphis se rétabliroit, qu'elle n'atteindroit plus à ce degré de splendeur.

Ainsi les récifs de corail élevés dans la Mer Rouge, à l'orient de l'Egypte, et les sables du désert, venus de l'occident, se réunissent pour attester cette vérité : Que nos continens n'ont pas plus d'ancienneté que celle que leur assigne la chronologie de l'écrivain sacré de la Genèse, depuis la grande époque du Déluge.

Genève, le 1er août 1807. G. A. Deluc.

Digitized by Google

Tableau historique et politique de l'année 1806, précédé d'un Coup-d'Œil sur les cinq premières années du 19e siècle, et accompagné de huit portraits gravés en taille-douce. Un vol. *in*-8°. de plus de 460 pages d'impression. Prix : 5 fr. 50 c., et 6 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez *Buisson*, libraire, rue Git-le-Cœur, n°. 10, ci-devant rue Haute-Feuille, n°. 20; et chez *le Normant*.

Il est, pour l'écrivain, des sujets d'un choix heureux, mais d'une exécution pénible. Les avoir conçus, c'est donner déjà une idée favorable de son esprit; les avoir traités avec succès, une idée avantageuse de son talent. Si c'est un fonds mal choisi qu'un fonds stérile, c'en est un fort embarrassant à manier qu'un trop abondant. Souvent il est moins difficile d'inventer que de disposer, moins difficile d'administrer un modique qu'un immense patrimoine. Tel dut être l'embarras de l'auteur du *Tableau* qui est sous nos yeux. Il consista sur-tout à y faire entrer les traits sans nombre qui le composent; à réunir en conséquence et coordonner ces traits, pour en former un ensemble régulier et suivi, une composition attachante dont l'image ne fût pas trop au-dessous du modèle. Pour y prétendre, cet auteur devoit chercher, non pas à maîtriser sa matière, mais à lui obéir. Ici les faits commandent; il dut donc suivre l'ordre des faits : leur succession naturelle dut former le fil naturel de leur narration. L'art consistoit à ne laisser jamais échapper ce fil conducteur, soit en interrompant leur série, d'où naît tout leur intérêt, soit en s'abandonnant trop à l'attrait des réflexions ou conjectures qui naissent de leur plus simple exposé. L'auteur semble avoir conçu son travail dans cet esprit, qui ne l'a point abandonné dans l'exécution; et voici en effet comment il procède :

Son ouvrage se compose de trois parties. La première offre un coup-d'œil de notre révolution, observée dans son berceau et dans ses développemens, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur; un aperçu des premiers exploits, des grandes vues naissantes, tant comme héros que comme personnage politique, de l'homme extraordinaire qui devoit enchaîner enfin l'hydre des factions. Cette première partie contient donc toutes nos révolutions, y compris la dernière, celle du 18 brumaire, etc.

Ces éclaircissemens étoient indispensables pour mener avec

Digitized by Google

avec plus d'intérêt le lecteur aux événemens que renferme la seconde partie.

L'auteur y remonte au mois d'octobre 1805 (à cause de la guerre d'Autriche qui a commencé à cette époque). Il donne, par mois, un récit détaillé de tout ce qui s'est passé d'important dans l'Europe et les autres contrées du monde, jusqu'à la fin de 1806, etc.

Sans prétendre suivre l'auteur dans ses récits, jetons un coup-d'œil sur ces deux premières parties de son ouvrage, les plus importantes en ce qu'elles renferment ces prodiges militaires qui ont décidé des destinées de la France, de son repos, et, par avance, de celui du monde.

Notre révolution, comme une flamme dévorante, avoit embrâsé toutes les puissances du continent, qui pensèrent qu'un peuple, amolli par l'exemple de ses chefs, succomberoit sous la double guerre qu'elles lui préparoient, et qu'il se livroit lui-même; mais ce même peuple, énervé dans les délices, avoit, dès les premières attaques, repris une vie nouvelle, et se retrempoit dans ses orages. Ces puissances, incapables de juger le caractère français, ne voyoient pas que sa prétendue légèreté n'est que l'heureuse flexibilité d'un esprit supérieur qui sait se ployer à tout; qu'elle cachoit un foyer d'activité qu'une étincelle pouvoit allumer: semblable à ces monts dont la surface n'offre à l'œil que de rians paysages, et dont le sein renferme un volcan. Le volcan irrité éclata sur elles.

L'auteur caractérise en peu de mots l'effrayante puissance de la convention et l'autorité olygarchique, et bientôt impuissante, du directoire.

« Ce fut au milieu de pareilles circonstances que parut » tout-à-coup à la tête de l'armée d'Italie, un jeune guerrier » destiné par le sort et par son génie à mettre fin à tant de » troubles, à tant d'anarchie, et dont les premiers pas furent » marqués par des faits qui durent frapper vivement tout » homme capable d'observer et de réfléchir.

» A vingt-sept ans, ce jeune chef a pacifié l'Italie, et » fondé le gouvernement cisalpin. Mais il part... Avec lui » fuient la victoire et l'espoir du bonheur public, qui revien- » dront avec lui. Un malaise général est le triste fruit de » l'administration incertaine et sans intensité du gouver- » nement de cinq hommes, plus inexpérimentés que mal » intentionnés. Le besoin d'une révolution se faisoit sentir: » elle n'attendoit qu'un chef. Le ciel le ramène des déserts » de la Syrie. Le port de Fréjus le reçoit; et déjà l'audace » des puissances, qui commençoient de nouvelles insultes,

Digitized by Google

» tombe à la vue de son épée. Aux plaines du Milanais, à » Pavie, à Brescia, à Marengo, il rejette sur elles ce » manteau d'humiliation dont elles vouloient nous cou- » vrir. »

Dans l'esquisse de l'auteur, dont je ne puis qu'indiquer des traits, partout nous est représenté l'homme supérieur, dont la vue embrasse tout, dont le bras frappe nos ennemis, dont la main cicatrise nos plaies, dont la voix sèche nos larmes, et rappelle à l'espérance les peuples qu'elle ne peut pas encore rappeler au bonheur.

L'auteur a observé en vrai Français, et suivi dans tous ses détours l'astucieux cabinet de Londres, toujours fidèle à l'esprit de ses plans d'asservissement général, bien qu'il en change les formes, selon l'exigeance des cas, des temps et des circonstances; toujours prêt à tout accorder, pourvu qu'il ne livre rien de ce qu'il accorde; signant une réconciliation, pour mieux assurer le succès d'une perfidie; protégeant des infortunés, pour mieux les perdre; machinant l'esclavage des peuples, en se proclamant le vengeur de leurs libertés; stipulant pour l'intérêt de leur fisc, afin de se l'approprier; pour l'intégralité de leur territoire, afin de le tout envahir; pour leur industrie, afin de l'exploiter; épiant en conséquence, dans les arts et les sciences, le premier signal des découvertes, pour s'en donner l'honneur, et pour qui

Tous les moyens sont bons dès-lors qu'ils sont utiles.

En suivant l'auteur, l'on suivra la marche triomphale des armées; et ici il faut avoir des ailes. L'on remarquera que le but prochain ou éloigné de leur chef, c'est la paix, toujours la paix. Cette idée le poursuit jusqu'au sein des batteries qui tonnent pour forcer à la recevoir ceux qui la repoussent; et, durant que toutes ses mesures sont prises dans les camps pour la préparer, de sages et fermes institutions dans l'intérieur s'organisent pour la rendre à jamais solide et brillante.

Il faut renoncer à donner l'extrait de ce livre, qui lui-même est l'extrait, si l'on peut le dire, de quelques années, et dont presque chaque page contient assez de faits illustres et d'opérations extraordinaires pour composer la vie entière d'un grand homme, où les événemens sont pressés si étroitement, que telle de ces pages encore ressemble plutôt à un sommaire qu'à un narré. Ne pouvant les saisir tous sans copier le livre, nous nous bornerons à faire sortir de cet immense Tableau quelques traits pris au hasard, tous étant également remarquables, et comportant en soi, comme en leur fin, le plus puissant intérêt.

Digitized by Google

Le motif qui forma ces coalitions tant de fois rompues et renouées est inexplicable quant aux puissances du continent. Quant à l'Angleterre, la soif de l'or, soif insatiable, voilà l'éternel mobile de sa conspiration de tous les temps contre les nations. Sa conduite après le traité d'Amiens prouva qu'elle n'avoit intentionnellement regardé cette paix que comme une trêve; mais prouve aussi que, disposés secrètement à le rompre, ses ministres n'avoient pas, en le signant, marqué dans leur esprit l'époque de sa rupture, et qu'il y eut alors autant d'inconséquence que de mauvaise foi dans la politique de M. Pitt. La conduite des autres puissances, inconséquente dès l'origine, continuoit de l'être. Le motif qui les animoit étoit vague, ou n'étoit qu'un prétexte. Elles s'étoient armées d'abord en faveur des principes monarchiques contre les principes démagogiques; mais, lorsque le gouvernement de la France fut ramené à ceux de la raison et de la sagesse, on ne savoit plus contre quels principes elles s'armoient. Il sembloit que ce fût alors contre le monarque que les Français s'étoient choisi, et que ces puissances le voulussent forcer à conquérir à plusieurs reprises le droit que toute la France lui avoit donné de la gouverner. L'histoire expliquera difficilement le but de l'Autriche, de la Russie, de la Prusse, formant et rompant des traités, sans doute abusées toujours du stérile espoir de dompter une nation indomptable, véritable image, depuis quinze ans, de ce ressort vigoureux qui s'échappe avec d'autant plus d'énergie, qu'on cherche davantage à le comprimer.

Leurs provocations avoient d'abord été ouvertes, ainsi que leur aggression; mais de l'expérience des combats elles retirèrent du moins un fruit, la prudence. Dès-lors elles commencèrent à croire que le coup seroit d'autant plus sûrement porté, qu'il auroit précédé la menace. De là, dans la dernière guerre sur-tout, ces préparatifs hostiles au sein des ténèbres, ces marches simultanées de troupes et de négociateurs. C'est un tableau digne d'observation, et qui nous semble avoir été bien saisi par l'auteur de ce Précis historique, que le spectacle de ces puissances frappées d'une même terreur devant le génie d'un seul homme, tous ces peuples s'unissant dans le secret contre un seul peuple; et en même temps le chef de ce peuple, doué d'une sorte de prescience, prévenant toutes les attaques, toutes les machinations, et jusqu'à la pensée de ces cabinets que ses salutaires avertissemens ne peuvent préserver de leur perte. Mais ce qui ajoute à l'effet de ce Tableau, c'est qu'au

Digitized by Google

milieu de ces chocs qui sembloient devoir briser l'Europe, l'Europe se raffermissoit sur d'inébranlables bases; que *la guerre, qui épuisoit tout*, ainsi que vient de le remarquer le président du corps législatif, *renouveloit nos finances et nos armées;* que toutes les parties de l'administration intérieure des Etats français, déplacées par les anciennes révolutions, venoient comme d'elles-mêmes reprendre le rang qu'elles devoient occuper; et qu'au-delà de ces Etats s'élevoient de nouveaux Empires alliés, de nouveaux remparts pour la France. Ainsi sortoient de ces feux tumultueux, comme autrefois les boucliers des héros des fournaises de Lemnos, les Empires d'Italie, de Naples, de Hollande, nouveaux boucliers aussi d'un nouvel Achille, c'est-à-dire, sans figure, que chaque effort des rois coalisés pour enlever à l'Empereur des Français une portion de sa puissance, y ajoutoit au contraire une puissance nouvelle; et pourtant il étoit encore remarquable qu'après chaque effort, l'Empereur des Français étoit le premier à offrir, ou se montroit toujours disposé à accepter la paix, qui seule devoit la limiter.

Cette histoire, qui est celle des faits et des époques, en offre presqu'à chaque page la preuve irrécusable. Sa patience pour l'obtenir, qui va jusqu'à faire un sacrifice de ses lauriers, est aussi admirable que son génie. Elle forme un trait particulier et saillant de son caractère, trait qui n'a point échappé à notre auteur, trait qui confirme la justesse de cette pensée d'un grand poète, applicable ici mieux que jamais :

Qui sait se posséder peut commander au monde.

Nous n'avons pu qu'indiquer les divisions et donner une idée de l'esprit dans lequel est conçu cet ouvrage. Cet esprit est celui d'un observateur et d'un écrivain plein du sujet qu'il traite, et qu'il peut traiter, parce qu'il paroît versé dans la double science du guerrier et du politique.

N'oublions pas que ceci n'est qu'un précis : sans ce souvenir, le lecteur pourroit souhaiter quelquefois que les grandes époques et les grands traits fussent décrits avec des couleurs plus énergiques, plus éclatantes, un intérêt plus développé, à la manière des anciens historiens; mais on ne peut exiger de l'auteur plus qu'il n'a promis, et il a mieux fait que beaucoup d'autres, en tenant tout ce qu'il a promis. Quelque serré que soit son précis, il ne l'est pas jusqu'à la sécheresse. Il peint quelquefois, et ses peintures sont attachantes. Je le prouverois par des citations, si je ne craignois d'étendre trop cet extrait. Ses réflexions ont presque toujours le grand

Digitized by Google

mérite d'être amenées sans effort, et tirées de l'essence des faits. Si toutes n'ont pas pour base une vérité positive, toutes reposent sur des conjectures vraisemblables. Cet effet n'a peut-être point eu ce motif, cette cause où l'auteur le fait remonter; mais il a pu l'avoir, et la raison ne le désapprouve pas, encore que le fait puisse le démentir.

La troisième partie traite des affaires particulières des différens Etats de l'Europe, c'est-à-dire, de son administration tant civile que politique. Ici, un seul homme donne et règle encore le mouvement: il est la Providence qui domine ces grands corps, et dont ils attendent leur salut et leur bonheur.

Pour bien connoître ce livre, il faut le lire; et ceux qui l'auront lu, partageant le desir des éditeurs, inviteront sans doute l'auteur à continuer sur le même plan, d'année en année, le récit des événemens de l'époque à jamais mémorable dans laquelle nous vivons. R.

Lettres sur les Arts imitateurs en général, et sur la Danse en particulier; dédiées à S. M. l'Impératrice des Français et Reine d'Italie, par *J. G. Noverre*, ancien maître de ballets en chef de l'Académie Impériale de Musique, ci-devant chevalier de l'Ordre du Christ. Ornées du portrait de l'auteur. Deux vol. in-8°. — A Paris, chez *Léopold Collin*, libraire, rue Git-le-Cœur, n°. 4; et chez *le Normant.*

M. Noverre, célèbre compositeur de ballets, donna en 1760, sous le titre de *Lettres sur la Danse*, l'ouvrage qu'il vient de faire réimprimer sous un nouveau titre et avec des additions considérables. Cet ouvrage eut dans le temps autant de succès que le sujet en comportoit. Voltaire, à qui l'auteur en fit hommage, lui écrivit que c'étoit un *ouvrage de génie*, qui, n'annonçant que la danse, donnoit de grandes lumières sur tous les arts. Voisenon, qu'il ne faudroit peut-être pas citer après Voltaire, fit à M. Noverre le même compliment: « Je trouve le titre de » votre ouvrage bien modeste, lui disoit-il: c'est une vraie » poétique. » M. Noverre s'est corrigé de cette modestie, en intitulant *Lettres sur les Arts imitateurs en général, et sur la Danse en particulier*, ce qui s'appeloit d'abord tout simplement *Lettres sur la Danse*. Mon avis est qu'il eût mieux fait de s'en tenir à son premier titre. La danse est

Digitized by Google

le véritable objet de son ouvrage : il n'y est parlé des arts *imitateurs* (ou mieux des arts d'imitation), c'est-à-dire, de la peinture, de la sculpture et de la musique, qu'accessoirement et relativement à la danse, dont elles secondent ou embellissent les travaux. En général, il vaut mieux annoncer moins et donner davantage, que de rester au-dessous de ses promesses. M. Noverre devoit peut-être d'autant moins prendre Voltaire au mot sur cette disproportion qu'il remarquoit obligeamment entre le titre et l'ouvrage, qu'en lui envoyant son livre, il l'avoit consulté sur le plan d'un ballet, dont le sujet devoit être le neuvième chant de la *Henriade*. Voltaire, on le sait, remboursoit toujours à gros intérêt les hommages qu'il recevoit. Au reste, le malin vieillard dut trouver plaisant que son Henri IV abandonnât son armée et courût mille dangers pour venir danser un *pas de deux* avec la belle Gabrielle, comme on le voit dans le programme de M. Noverre. Mais voilà l'inconvénient inévitable du genre. Il n'étoit guère plus possible à M. Noverre d'exprimer nettement le véritable objet de la visite de Henri IV, que de rendre le *qu'il mourût* de Corneille dans son ballet des Horaces. L'embarras étoit d'un autre genre ; mais il n'étoit pas moindre.

Il paroît que la division de l'ouvrage par lettres n'est pas tout-à-fait une forme de convention que l'auteur a adoptée ; mais qu'il a bien réellement adressé, les unes après les autres, des lettres sur la danse à M. Dauberval son élève, et que la réunion de ces lettres a formé tout naturellement un livre. Il n'y a pas lieu de s'en plaindre : l'ouvrage y a peut-être gagné plus de facilité et d'abandon ; ce qu'on trouve rarement dans ces prétendues lettres de tout genre, qui ne sont que de vrais chapitres, et qui n'en diffèrent que parce qu'on met en tête *Monsieur* ou *Madame*, et au bas *Votre très-humble serviteur*. Mais comme tout bien est mêlé de mal, et qu'on ne peut obtenir l'un qu'à la charge de supporter l'autre, les véritables lettres ont quelquefois de la diffusion et du désordre : faute d'avoir à l'avance distribué et classé les objets, on est plusieurs fois ramené au même par le cours indéterminé des idées ; et il en résulte des redites, dont la variété et le charme de l'expression ne peuvent pas toujours sauver l'ennui. Ces différens défauts se sont fait sentir à moi dans l'ouvrage de M. Noverre. Riche d'un grand fond d'instruction et d'expérience sur la matière qu'il traite, il veut transmettre à son élève le dépôt tout entier de ses connoissances ; et ce

Digitized by Google

qui peut avoir pour l'artiste un certain degré d'utilité ou seulement d'intérêt, paroît souvent superflu ou indifférent à l'homme du monde. D'ailleurs, doué d'une grande facilité de diction, et n'ayant point cet art de l'écrivain, qui consiste à diminuer l'étendue de l'expression pour augmenter la force de la pensée, il ne sacrifie aucune circonstance, ne franchit aucune idée intermédiaire, ne sous-entend aucun principe, aucune conséquence, et exprime tout avec le plus grand nombre de termes possible : ce qui ôte à son style, je ne dis pas le nerf et la précision principalement réservés pour les matières graves, mais la légèreté et le piquant dont les sujets un peu futiles ont particulièrement besoin. Enfin, de toute manière, les *Lettres sur la Danse* sont un peu trop l'ouvrage d'un compositeur de ballets, fait pour un homme qui se destine à la même profession. Peut-être encore l'un pouvoit-il se dispenser, pour l'instruction de l'autre, de remonter jusqu'au commencement du monde, et de rechercher l'origine de la danse dans les mêmes ténèbres conjecturales où J. J. Rousseau a voulu découvrir le berceau de la société. De là, M. Noverre parcourt tous les siècles, et retrace l'histoire des beaux-arts en Egypte, en Grèce, et dans l'Italie ancienne et moderne. Les miracles de la pantomime chez les Romains, les prodigieux succès des Pylade, des Batyle et des Hilas, occupent, comme de raison, la plus grande place dans ce tableau. Les recherches de l'auteur sur les moyens et les effets de l'art scénique chez les anciens sont curieuses et instructives : elles nous apprennent au moins que nous ne savons presque rien sur les moyens, et que nous devons ajouter peu de foi à ce qu'on nous raconte des effets. Sur les autres objets, l'érudition et la critique de M. Noverre ne me semblent ni aussi positives ni aussi sûres. Il n'est pas vrai, par exemple, ou du moins nous ne sommes point du tout certains que, bien avant Homère, et, comme le dit l'auteur, dans des temps plus reculés, la république d'Athènes se fût déclarée la protectrice des arts et des sciences. Il est encore moins exact de dire que les arts commencèrent à se montrer sous le règne de François I^er^ et sous celui de Louis XIII; mais qu'alors leurs efforts furent proportionnés à la foiblesse de leur enfance. Cette enfance-là étoit bien l'âge de virilité, du moins pour la peinture, la sculpture, la ciselure, et en général pour les arts du dessin. Interrogez les artistes de nos jours, et ils vous diront si nous avons surpassé de beaucoup les Léonard de Vinci, les Jean Goujon et leur école. Enfin, c'est sans

Digitized by Google

fondement que l'auteur place le fanatisme au nombre des causes qui ont agité le ministère de Mazarin. Sous ce ministère, les Protestans furent laissés et demeurèrent tranquilles, et les Jansénistes n'avoient encore qu'une guerre de plume avec leurs adversaires. Sous ce même ministère fut établie une académie royale de danse, à qui l'on accorda des lettres-patentes : « Cette académie, dit M. Noverre, la plus sémillante des académies possibles, sauta » légèrement sur ce titre glorieux, et se voua au plus pro» fond silence. Point de discours, point de complimens de » réception, point d'éloges. » Qu'on ne se hâte point de juger le style de M. Noverre sur cet échantillon. Son livre est généralement écrit de bon goût.

C'est de l'établissement de cette académie, fondée par Mazarin, que date véritablement la danse de théâtre en France; c'est aussi à partir de cette époque que M. Noverre entre véritablement dans son sujet. On n'exigera pas de moi que je le suive à travers les progrès lents, et quelquefois les pas rétrogrades que l'art de la danse a faits pour arriver au point de perfection où nous le voyons aujourd'hui. C'est dans son ouvrage même qu'il faut lire l'histoire des opéras et des ballets, des machines et des danseurs célèbres. Parmi ces derniers figure ridiculement Marcel, connu par quelques traits de fatuité et d'importance, que des écrivains distingués lui ont fait l'honneur de citer. Ce qu'on n'auroit pas cru d'après cela, c'est que ce Marcel avoit de l'esprit. Mais M. Noverre, qui l'a connu, l'assure; et il ajoute que l'esprit étoit *alors* chose rare chez le peuple dansant : *alors* est poli. Il est bien certain que, si l'on connoissoit plusieurs danseurs qui eussent de l'esprit, non pas comme Marcel, mais comme M. Noverre, qui en a sûrement davantage, le préjugé qui en refuse à cette sorte d'artistes seroit bien affoibli. M. Noverre dit encore quelque chose de fort singulier au sujet de ce même Marcel : « Il » chantoit très-agréablement, dit-il, preuve non équivoque » qu'il étoit mauvais danseur. » M. Noverre auroit peut-être dû expliquer pourquoi ces deux talens s'excluent, si l'un en effet ne compatit point avec l'autre.

On pardonne sans peine à un artiste de parler de son art en termes un peu trop magnifiques, parce que cette exagération fait supposer un grand amour de cet art, et que sans cet amour on ne sauroit y réussir. Mais cela ne va peut-être pas jusqu'à justifier l'emploi des expressions de *génie*, de *sublime* et de *sublimité*, à propos de danse et de danseurs, sur-tout lorsqu'on vient à penser que l'épithète de *sublime*,

Digitized by Google

par exemple, est peut-être la plus forte qu'on puisse appliquer à Corneille et à Bossuet, et qu'à peine conviendroit-il de s'en servir en parlant de Racine et de Massillon: « Rien » n'étant indifférent au génie, dit quelque part M. Noverre, » rien ne doit l'être au maître de ballets. » Prise à part, cette phrase est déjà un peu fière; mais son faste frappe bien davantage, quand on se rappelle que l'auteur l'a déjà employée en parlant de Colbert: « Le grand Colbert, après » avoir établi en France l'académie d'architecture, s'ap- » pliqua encore à encourager les sciences. *Rien n'est indiffé-* » *rent au génie.* Il proposa au roi l'établissement d'une » académie des sciences, et sa proposition fut agréée. » Cette dernière phrase n'est pas seulement remarquable en ce que le *grand Colbert* y est absolument traité de la même façon que le *maître de ballets* dans la première; on y voit encore que Colbert, après avoir établi une académie d'architecture, ne crut pas indigne de ses soins d'en établir une pour les sciences, c'est-à-dire, qu'après s'être occupé des grandes choses, il ne dédaignoit pas les petites, et que, comme le dit M. Noverre, *rien ne lui étoit indifférent.* S'il n'étoit pas tout-à-fait dans l'intention de l'auteur de mettre les Cassini et les Hugens au-dessous des Mansard et des Perrault, son expression a bien désobéi à sa pensée.

J'arrive à ce qui fait la gloire de M. Noverre et le véritable objet de son livre, c'est-à-dire, aux *ballets d'action*, dont il est le créateur en France. On entend par ballets d'action ces pièces sans paroles ni chant, où la pantomime et la danse seules expriment une action: les charmans ballets de *Télémaque*, de *Psyché* et du *Jugement de Pâris*, appartiennent à ce genre, et en sont les chefs-d'œuvre; mais M. Noverre en a fourni les premiers modèles. Avant lui, ces ballets pantomimes n'étoient que des farces grossières et dégoûtantes. On en peut juger par leurs titres: c'étoient les *Savoyards*, le *Casseur de Vitres*, les *Sabotiers*, les *Charbonniers*, les *Pierrots*, le *Suisse dupé*, etc. M. Noverre, rempli d'imagination et de goût, fut révolté de ces basses caricatures, et il résolut d'en purger la scène de l'Opéra: « La fable, dit-il, m'offrit ses dieux, l'histoire ses héros; » et renonçant à ces hommes vulgaires qui ne savent que se » remuer joyeusement ou tristement, je m'efforçai de donner » à mes productions la noblesse de l'épopée et la grace de la » poésie pastorale. Le succès couronna mes premiers essais; » mon genre se propagea, et j'ai la satisfaction de voir, » dans un âge très-avancé, qu'il a été adopté et sanctionné » par le public de toutes les nations de l'Europe. » M. Noverre

Digitized by Google

sentit les bornes de son art, et n'entreprit point de les franchir. Il laissa les pensées à la parole, qui peut seule les exprimer ; il s'empara des sentimens et des passions, dont le geste est un fidèle interprète. Toute sa poétique est dans cette phrase : « Resserrez l'action, retranchez tout dialogue » tranquille, rapprochez les incidens, réunissez tous les » tableaux épars, et vous réussirez. »

L'établissement des ballets d'action, héroïques ou gracieux, ne fut pas la seule révolution que M. Noverre fit sur le théâtre de l'Opéra ; il parvint encore à y corriger le costume, qui étoit faux et sur-tout ridicule, et à faire supprimer les masques, qui l'étoient plus que tout le reste. C'étoit sans doute par cette raison-là qu'on y tenoit beaucoup. Il eut toutes les peines du monde à persuader que ces figures de carton ôtoient aux personnages un des plus sûrs moyens qu'ils eussent pour exprimer les mouvemens de leur ame, et que l'inconvénient d'une figure peu avantageuse, ou d'un jeu quelquefois forcé de physionomie, n'étoit rien en comparaison de cette hideuse immobilité d'un masque qui, revêtu de couleurs et privé de mouvement, allioit ainsi, pour ainsi dire, la vie et la mort. Lorsque M. Noverre écrivit son livre, l'usage des masques étoit encore en vigueur : aussi il emploie tout un long chapitre à le combattre, et il revient à la charge dans plusieurs autres. Cette partie de l'ouvrage manque maintenant d'à-propos, d'utilité, et par conséquent d'intérêt. Il étoit peut-être dans le temps nécessaire d'échafauder beaucoup de raisonnemens et de preuves, pour battre en ruine un sot et ridicule usage que défendoit une longue habitude ; mais aujourd'hui qu'à peine on conçoit qu'il ait existé, on ne lit pas sans quelqu'impatience ce grand nombre de pages consacrées à la réfutation d'une absurdité que personne ne défend plus. Cette observation s'étend à la critique de plusieurs autres coutumes bizarres et impertinentes qui subsistoient encore à l'époque où M. Noverre publia ses Lettres, et qu'il a eu depuis la satisfaction de voir réformer. Déterminé à refondre son ouvrage, et à l'étendre en quelques points, il auroit peut-être dû supprimer ou du moins abréger beaucoup toutes ces discussions désormais sans objet.

Un monument vraiment curieux de folie et de mauvais goût, c'est la description des costumes dont on affubloit à l'Opéra les personnages allégoriques. S'il en faut croire M. Noverre, *on dansoit les Vents* avec des soufflets à la main, des moulins à vent sur la tête, et des habits de plumes. *On dansoit le Monde* avec une coiffure qui figuroit le mont

Digitized by Google

Olympe, et un habit qui représentoit une carte de géographie : sur le sein, du côté du cœur, étoit écrit en gros caractères, *Gallia;* sur le ventre, *Germania;* sur une jambe, *Italia;* sur une partie moins noble, *Terra australis incognita;* sur un bras, *Hispania*, etc. La *Musique* portoit un habit rayé en manière de papier réglé, et chargé de croches et de doubles croches : les clefs de *g-re-sol*, de *c-sol-ut* et d'*f-ut-fa*, formoient sa coiffure. Enfin, on faisoit danser le *Mensonge* avec une jambe de bois, un habit garni de masque, et une lanterne sourde à la main. L'extravagance monstrueuse de ces costumes me représente celle des vers de Ronsard, de Dubartas et de Chassiquet : c'est par là que, dans tous les arts, depuis la poésie jusqu'à la danse, il en a fallu passer pour arriver au vrai beau, qui est l'élégance réunie à la simplicité.

J'ai peut-être un peu trop longuement parlé d'un ouvrage sur la danse, qui lui-même est, ce me semble, un peu trop étendu pour son objet. Du moins est-il vrai que si tout ce qu'il renferme peut être utile aux danseurs, qui ne le liront pas, comme l'auteur lui-même en a le juste pressentiment, les gens du monde qui entreprendront de le lire y trouveront, relativement à eux, une certaine superfluité de détails et d'instruction. Au reste, cet ouvrage mérite, à beaucoup d'égards, le succès qu'il a obtenu : il est écrit avec esprit, et le talent de la diction y est porté aussi loin qu'on pouvoit l'attendre de la part d'un homme qui ne s'est occupé des lettres qu'autant qu'elles avoient rapport avec l'art qu'il a cultivé toute sa vie. Plusieurs choses plairont à toutes les classes de lecteurs ; ce sont des Lettres à Voltaire, où M. Noverre donne à ce grand homme, d'après son invitation, tous les détails qu'il a pu réunir sur la personne, le talent et les habitudes de Garrick, dont il a été l'ami, et qu'il a vu long-temps de fort près : ce sont encore d'autres Lettres, où l'auteur porte sur les différens sujets qui ornent aujourd'hui la scène de l'Opéra et celle des Français, des jugemens remplis de justesse, d'impartialité et de politesse. On pourra goûter aussi beaucoup des Observations sur le caractère et l'exécution des fêtes publiques, et sur la construction d'une salle d'Opéra. Personne ne pouvoit donner sur ce dernier objet des idées plus justes et mieux raisonnées que celui qui, pendant soixante ans, a monté des ballets sur tous les théâtres de l'Europe, et a été témoin des accidens sans nombre dont ces établissemens et ceux qui les fréquentoient ont été les victimes. L'ouvrage est terminé par les programmes de quelques-uns des ballets historiques,

Digitized by Google

mythologiques ou d'invention, que M. Noverre a dessinés. On remarque dans tous une imagination tantôt forte, tantôt riante, et toujours fertile, et un grand art de tracer et d'enchaîner les tableaux, qui, dans cette sorte de drame, doivent exprimer, à défaut de la parole, les divers incidens dont se compose une action.

O.

Le Bachelier de Salamanque, ou *Mémoires et Aventures de don Chérubin de la Ronda*; par *Le Sage*. Edition stéréotype de *Herhan*. Deux vol. in-18, sans fig. Prix: 2 fr. 20 c. Le même roman, 2 vol. in-12, papier fin, avec fig., 5 fr. Le même, papier vélin satiné, 10 fr. A Paris, chez *H. Nicolle* et comp., rue des Petits-Augustins, n°. 15; et chez *le Normant*.

Le Sage étoit un homme qui connoissoit parfaitement le monde, et qui l'a peint avec habileté dans ses romans. *Le Bachelier de Salamanque*, entr'autres, offre une suite de tableaux qu'on pourroit appeler de famille, dans lesquels on reconnoît d'abord les caractères qu'on a rencontrés dans la société, quelque peu de temps qu'on ait pu l'observer. Les événemens, quoique romanesques et souvent extraordinaires, ne sortent pas cependant de l'ordre du possible: et l'on s'intéresse toujours aux personnages qui sont en scène, parce que l'auteur a eu le bon esprit de ne leur donner que des passions honnêtes, ou du moins fort adoucies par une certaine urbanité qu'il avoit lui-même dans le cœur. Don Chérubin de la Ronda est un aimable cavalier qui se laisse mener comme un enfant par la fortune, et qui, de l'état chétif de précepteur qu'il avoit embrassé, finit par devenir secrétaire d'un vice-roi d'Espagne, au service duquel il amasse une fortune qui satisfait sa petite ambition, et qui lui permet de passer le reste de ses jours avec les bons amis qu'il s'étoit faits dans les divers états de peine et de prospérité qu'il avoit successivement parcourus. Il seroit assez difficile de dire si l'auteur avoit un autre dessein, en écrivant cette histoire surchargée d'acteurs et d'aventures, que celui d'amuser ses lecteurs par un récit naïf des scènes les plus communes de la vie humaine, et de les réjouir par la révélation des travers et des foiblesses de tous les hommes: nous ne le pensons pas. Le Sage n'est pas un écrivain moraliste; il croyoit l'homme bon toutes les fois qu'il n'est pas contrarié, un peu fripon par intérêt, mais incapable de se corriger à ses dépens. Le meilleur, à son avis,

Digitized by Google

est celui qui sait le mieux se plier aux circonstances, et qui fait toujours céder sans effort sa propre volonté aux caprices de ceux dont il peut raisonnablement attendre quelque chose d'utile. Telle est la vertu de ses héros, et en particulier celle du Bachelier de Salamanque, qu'il conduit à la prospérité par le doux chemin de la complaisance sans servitude, et de la flatterie sans bassesse. C'est une chose curieuse que l'admirable facilité avec laquelle il prend le caractère et les goûts de toutes les personnes avec lesquelles il se trouve dans un état d'infériorité, et l'heureux succès que cette disposition bénigne lui procure toujours pour son avancement. Il faut en citer un exemple, que bien des lecteurs se rappelleront avec plaisir, et qu'un plus grand nombre ne seront pas fâchés de rencontrer ici pour la première fois.

Parmi toutes les bonnes qualités dont le ciel a bien voulu le gratifier, don Chérubin ne compte point la bravoure; son naturel pacifique lui fait éviter les querelles avec le plus grand soin; il préfère toujours la sûreté obscure de sa personne à l'honneur d'une vie éclatante et périlleuse; il abandonne volontiers ses plus chères espérances aussitôt qu'on les lui dispute un peu vivement. Il se présente cependant une circonstance dans laquelle il fait violence à son humeur débonnaire; mais la défense de ses droits a peu de part dans sa résolution, et la crainte de perdre l'estime d'un ami généreux lui fait alors entreprendre plus qu'il n'auroit fait pour l'amour de sa maîtresse. Voici le fait:

Don Chérubin avoit pour intime ami don Manuel de Pédrilla, qui le protégeoit auprès de sa sœur dona Paula, quoiqu'il l'eût promise, quelque temps avant, à un autre cavalier nommé don Ambroise de Lorca. Les petits soins et les attentions des deux amis produisirent bientôt l'effet qu'ils en attendoient. Dona Paula bannit de son cœur l'amant qui n'avoit plus d'appui dans son frère, et elle considéra don Chérubin comme un époux digne d'elle. Malheureusement don Ambroise étoit un homme de cœur qui n'entendoit point raillerie, et qui, s'apercevant du manége qu'on employoit pour l'écarter, somma don Manuel de lui tenir la parole qu'il lui avoit donnée; mais celui-ci, profitant du changement qu'il avoit lui-même opéré dans les sentimens de sa sœur, lui répondit qu'il le feroit avec plaisir, mais qu'il devoit se rappeler qu'ils étoient convenus de ne point contraindre les volontés de dona Paula, et qu'il étoit bien fâché d'avoir à lui apprendre que *son cœur étoit échappé à ses galanteries.*

Don Ambroise, qui s'attendoit à cette déclaration, et qui

Digitized by Google

d'avance avoit pris sa résolution, fit sentir à don Manuel que s'il étoit pris pour dupe il sauroit bien se venger de l'affront qu'on vouloit lui faire; et il lui donna rendez-vous, ainsi qu'à don Chérubin, à l'entrée des montagnes de Bogarra, pour éclaircir cette affaire.

« Mon ami, continue le Bachelier, vint me rendre compte de cette conversation, et ne me fit pas grand plaisir en m'annonçant qu'il falloit nous préparer à nous battre. Il avoit beau se montrer courageux jusqu'à se faire un jeu de cet appel, je ne m'en faisois qu'une image très-désagréable. Néanmoins, quoique je sentisse frémir la nature, je ne laissai pas d'affecter par honneur de paroître résolu; je pris même un air d'intrépidité, dont je suis sûr que mon ami fut la dupe; mais tout cela ne me rendoit pas plus vaillant, et dans le fond de l'ame j'aurois voulu la partie rompue. »

« Je dirai plus, ajoute-t-il avec naïveté, pour accommoder les choses, je fis, la nuit, un plan de pacification, par lequel je cédois de bonne grace ma maîtresse à mon rival. Véritablement je rejetai ensuite une pensée si lâche; je me représentai le mépris dans lequel je tomberois, si je ne marquois pas de la fermeté dans cette occasion, et qu'enfin je perdrois avec mon honneur l'estime de mon ami et l'objet de mon amour. Ces réflexions m'échauffèrent peu à peu, et m'inspirèrent tant de courage, que je ne respirai plus que le combat. »

Le lendemain, don Ambroise ayant amené au rendez-vous un cavalier pour répondre à don Chérubin, tandis que lui tâcheroit de se venger de don Manuel, les quatre champions descendirent de cheval, et sur-le-champ ils tirèrent leurs épées. Don Chérubin, qui ne savoit seulement pas manier la sienne, et qui se trouvoit en face d'un habile escrimeur, ne foiblit point à sa vue : tout au contraire, il monta son courage ou sa fureur à un tel point qu'il étonna son adversaire, et qu'il lui fit sentir la pointe de sa lame si rudement qu'il l'étendit sur le carreau; ce qui le surprit lui-même bien étrangement, car il ne savoit comment cela s'étoit fait. En même temps don Manuel expédioit aussi son ennemi, mais avec plus de sang-froid, et dans toutes les règles de l'escrime; en sorte qu'ils sortirent tous deux vainqueurs de ce combat, qui d'abord avoit causé tant de frayeur à don Chérubin. On pense bien que cet exploit lui valut la main de dona Paula, et qu'il établit sa réputation d'une manière bien honorable dans le pays.

Le roman pouvoit aisément finir par cette aventure; mais la fécondité de Le Sage ne pouvoit se contenter d'un petit

Digitized by Google

volume. Il trouble bientôt le bonheur des époux par une séparation cruelle ; et, tandis que dona Paula meurt de chagrin, le Bachelier vole à sa recherche, et se trouve engagé dans une suite de voyages et d'événemens qui se terminent encore par un mariage. On pourroit reprocher à l'auteur d'être ici rentré dans le cercle qu'il avoit quitté, et de faire trouver au Mexique à-peu-près les mêmes caractères que don Chérubin avoit laissés en Espagne. Salzedo ressemble trop à don Manuel ; celui-ci lui avoit donné sa sœur, l'autre lui donne sa fille ; et pour toutes ses bonnes fortunes, le Bachelier n'a besoin que de se montrer d'un esprit docile et complaisant : tant il est vrai que les hommes estiment plus cette douceur bénévole qui flatte leur vanité, que les qualités supérieures auxquelles ils seroient obligés de rendre un hommage secret ! Le Bachelier se fait partout des amis serviables, en consentant à n'être d'abord que leur créature, et il devient leur égal en se plaçant de lui-même fort au-dessous d'eux. Les hommes éprouvent un singulier plaisir à former l'esprit d'un autre homme, et à le tirer de l'obscurité ; c'est une sorte de création dont ils s'enorgueillissent : on est toujours assuré de leur plaire lorsqu'on veut bien leur procurer ce plaisir. Beaucoup d'autres, avant et depuis le Bachelier de Salamanque, ont fait leur chemin dans ce monde avec ce seul moyen. Si les jeunes gens, qui liront son histoire, veulent profiter de cette seule leçon que l'auteur y a placée, il leur sera facile d'en reconnoître la sagesse et d'en éprouver le bienfait ; mais il faut les prévenir en même temps que ce n'est pas de l'adresse qu'il leur faut pour jouer ce personnage, et que, s'ils n'ont pas comme lui la plus parfaite modestie avec un esprit déjà cultivé, tous leurs efforts n'aboutiroient qu'à devenir d'orgueilleux valets, ou des chevaliers tels que l'illustre don Guzman d'Alfarache.

G.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, NOUVELLES LITTÉRAIRES.

En attendant *l'Homme aux Convenances*, *le Faux Bonhomme*, *les Deux Vieillards* et *la Femme Misanthrope*, les Comédiens Français ont remis au théâtre *Abdelazis et Zuleima*, de M. Murville.

— Talma et sa femme sont de retour à Paris.

Digitized by Google

— Julien, du Vaudeville, vient de débuter à l'Opéra-Comique, dans le rôle de l'Officier français de *l'Amant Jaloux*. On assure que Grétry, présent à ce spectacle, a été fort content du nouvel officier. Ce compositeur, vraiment national, a dû être beaucoup plus content de lui-même et du goût du public : toute sa musique a été applaudie avec transport.

On attend au même théâtre les débuts de madame Henri-Belmont.

— Madame Catalani, qui se trouve en ce moment à Dublin, s'y est fait entendre et admirer dans un grand concert donné le 20 août, dans le bâtiment nommé la Rotonde. Elle n'a pas moins excité d'enthousiasme à Dublin qu'à Londres et à Paris.

— Madame Grassini, cantatrice célèbre, que nous avons eu le plaisir d'entendre ici, il y a quelques années, est arrivée nouvellement dans cette ville; elle vient de Londres, et se rend en Italie: elle n'y fera qu'un séjour très-court, étant obligée de retourner en Angleterre, où elle est engagée pour l'hiver prochain. Il faut espérer qu'elle ne se refusera pas au plaisir qu'auroient sûrement de l'entendre ceux à qui sa réputation a donné le désir de jouir de ses talens.

— Ponce-Denis-Ecouchard Le Brun étoit né à Paris en 1729. Quoiqu'il se soit exercé avec un succès décidé dans plusieurs genres, ses ouvrages lyriques nous paroissent sur-tout devoir le faire vivre parmi les grands poètes, comme ils l'ont déjà fait nommer le Pindare de la France. Il laisse en manuscrit un recueil d'odes, d'épîtres, d'élégies et d'épigrammes; il laisse aussi des chants presqu'achevés et de nombreux fragmens d'un poëme sur *la Nature*. Il a fait paroître en outre, à diverses époques et dans divers recueils, des traductions du début de *l'Iliade*, et des épisodes d'Aristée et de Nisus et Euryale. On pourra remarquer qu'il aura eu, comme Rousseau, ce mérite particulier, que de la même main qui accordoit la lyre, il savoit très-bien aiguiser le trait malin d'une épigramme.

Voici le texte du discours prononcé par M. Chénier sur la tombe de M. Le Brun, le jour de ses funérailles :

« Messieurs, l'Institut vient de perdre un poète justement célèbre. Le Brun n'est plus. Divers travaux ont signalé sa longue carrière; mais quoiqu'il ait obtenu de brillans succès en des genres qui sembloient opposés, la poésie lyrique, principal objet de ses études, fondera sa réputation. Racine le fils, dont il se félicitoit d'être l'élève, lui transmit la tradition des beaux vers, et la langue de ce siècle mémorable où

Digitized by Google

où les Français eurent à la fois du génie et du goût. Ce fut Le Brun qui, jeune encore, intéressa la gloire de Voltaire en faveur de la nièce de Corneille. Le poète lyrique ne parut pas indigne d'être l'intermédiaire entre deux grands hommes. Il osa faire parler l'ombre classique du créateur de la scène française, et l'auteur de Mérope entendit la voix de l'auteur du Cid. Imitateur de Pindare, Le Brun chanta l'enthousiasme en vers inspirés. Quand les envieux ennemis de Buffon croyoient ternir sa renommée, Le Brun vengea l'éloquent philosophe par une ode qui restera dans notre poésie, comme monument d'un talent supérieur et d'une amitié courageuse. Ainsi le nom de ce poète habile s'allioit aux noms de ses plus illustres contemporains. Souvent élevé, quelquefois ambitieux dans son style, cherchant la hardiesse, et ne fuyant point l'audace, il célébra tout ce qui donne les hautes pensées : Dieu, la nature, la liberté, le génie et la victoire. Tant d'exploits qui, depuis dix ans, commandent l'admiration des peuples, ont ranimé sa vieillesse. Près d'expirer, sa voix harmonieuse encore n'est pas restée inférieure à des prodiges, les derniers et les plus grands qu'il ait chantés. La postérité, juge impassible, dira les qualités qui le distinguent, et ne taira pas celles qui lui manquent. Pour nous, à l'aspect de cette tombe où de vains débris s'engloutissent, mais où ne descend point la gloire, en rendant les devoirs funèbres au digne successeur de Malherbe et de Rousseau, nous n'avons à faire entendre aujourd'hui que des regrets pour sa perte, et des éloges pour ses talens. »

— Parmi les candidats qui se présentent pour les deux places vacantes à l'Académie Française, on nomme MM. Delamalle, Picard, Laujon, Saint-Ange, Noël, Desfaucherets, Grandmaison, etc.

— On écrit de Commercy qu'on a trouvé, il y a quelques jours, dans une pièce d'orge, près de cette ville, une médaille antique, représentant d'un côté le jeune Valérien, et de l'autre une Bellone appuyée sur un bouclier, ayant auprès d'elle une pique fichée en terre, surmontée d'un casque, avec cette légende : *Gloriæ Augusti.*

— Le public va bientôt jouir de deux monumens nouveaux : la colonne de la place du Grand-Châtelet est achevée ; on étoit occupé, jeudi dernier, à y installer la statue qu'elle doit supporter, et qui est en plomb. C'est, à ce qu'on peut présumer, une Victoire ou une Renommée. D'une autre part, le palais du Corps législatif est parvenu à sa hauteur ; on en pose, en ce moment, le couronnement, et toutes les bases des colonnes qui doivent orner

Digitized by Google

la façade septentrionale sont assises : cette façade semble offrir l'exécution du portail de la Madeleine, qui n'a presque existé qu'en projet.

— L'École de Médecine de Paris vient d'approuver, sous le rapport de la *salubrité publique*, l'établissement des filtres de M. Cuchet et compagnie. Elle déclare que l'eau filtrée dans l'atelier de M. Cuchet, est d'une extrême limpidité ; qu'elle est plus pure et plus saine que l'eau puisée dans la rivière, parce qu'elle contient autant d'air atmosphérique, un peu moins de carbonate de chaux, aucune de ces substances putrescentes, vaseuses, qui troublent l'eau de la rivière, et lui communiquent une saveur marécageuse si remarquable surtout pendant les sécheresses de l'été. Enfin l'École déclare que l'établissement de M. Cuchet lui paroît mériter la protection du gouvernement.

— L'Académie des Sciences de Pétersbourg avoit proposé, vers la fin de l'année 1805, le sujet de prix suivant : « L'académie impériale a jugé avantageux à l'avancement des sciences de proposer un prix de 500 roubles, qui sera décerné au physicien qui aura fait et qui aura communiqué la série la plus instructive d'expériences nouvelles sur la lumière considérée comme matière ; sur les propriétés qu'on pourra lui attribuer ; sur les affinités qu'elle pourroit avoir avec d'autres corps, soit organiques, soit non organiques ; et sur les modifications et phénomènes qui se manifestent dans ses substances, en vertu des combinaisons dans lesquelles la matière de la lumière est engagée avec elles. » Ce prix a été partagé, en février 1807, entre deux mémoires, l'un du P. Placide Heinrich, à Munich, et l'autre du professeur Link, à Rostock.

— Le public apprendra avec regret qu'on n'a point réussi à dérouler les six manuscrits d'Herculanum, dont l'ancien roi de Naples avoit fait présent à son altesse royale le prince de Galles, il y a environ deux ans. On n'a pu déployer qu'un coin de l'un de ces rouleaux.

On soutint ensuite le tout à l'action de la vapeur sous la direction d'un habile chimiste ; mais on n'obtint pas l'effet desiré. Loin que par là on soit parvenu à amollir cette masse roulée et à la rendre flexible, elle a au contraire pris plus de fermeté ; et la vapeur en agissant sur l'écriture, l'a presqu'entièrement effacée. Le peu de succès de cette expérience a fait renoncer à des épreuves ultérieures sur les autres rouleaux. On se rappelle que presque dans le même temps, un nombre égal de ces manuscrits fut envoyé à l'Institut national de France. Comme on n'a point appris qu'aucun de ces manuscrits ait été déroulé, il est à craindre

Digitized by Google

qu'on n'ait pas mieux réussi à Paris qu'à Londres. Les amateurs de la littérature attendent avec une sorte d'anxiété ce que décidera le nouveau gouvernement de Naples sur la continuation de ces travaux, que l'évacuation de ce pays par l'ancienne cour aura peut-être interrompus.

(*The Monthly Repertory.*)

— Voici un aperçu de la situation des Etats-Unis, à l'époque de mai 1806 : Dans le cours des vingt dernières années, la population des Etats-Unis s'est accrue au point, que de 2,650,000 habitans dont elle étoit composée au commencement de cette période, elle monte aujourd'hui à 5,156000 ; le nombre des maisons, qui étoit alors de 650,000, est à présent de 1,225,000 ; les terres défrichées étoient portées à 21,500,000 acres, il y en a à présent 39,400,000 ; le prix moyen de l'acre est monté de 2 à 6 dollars. On comptoit dans les Etats 600,000 chevaux ; il y en a aujourd'hui 1,200,000 ; le nombre des bêtes à cornes est venu de 1,200,000 à 2,950,000 ; la valeur des importations étoient de 11 millions, elle est de 80 millions de dollars ; les exportations en productions du pays sont montées de 9 millions à 49 millions de dollars ; en marchandises étrangères, de 1 million à 36 millions de dollars. Dans l'espace de douze ans, le revenu national s'est élevé de 8 à 13 millions de dollars, tandis que les dépenses sont restées à-peu-près les mêmes ; les espèces en circulation sont montées de 10 à 17 millions.

— Il doit paroître sous peu une édition complète des Œuvres de M. de la Luzerne, ancien évêque de Langres ; l'édition que l'on propose se fera de deux formats, in-12 et in-4°. ; celle in-12 formera environ 38 vol., à 1 fr. 75 c., franc de port, pour les souscripteurs ; et 2 fr. 50 cent. pour ceux qui n'auront pas souscrit. Celle in-4°. formera 10 vol., à 8 fr. pour les souscripteurs, et 10 fr. pour les autres. L'éditeur invite ceux qui desirent jouir de l'avantage proposé, de souscrire le plutôt possible, et d'adresser les demandes, franc de port ; autrement, elles ne seront pas reçues. On peut souscrire pour chaque ouvrage séparément, ou pour la totalité. On est également libre de choisir le format qu'on jugera convenable, et on ne paiera rien qu'en recevant chaque volume.

Ouvrages nouveaux. Dissertation sur l'Existence et les Attributs de Dieu, 1 vol. Dissertation sur la Spiritualité de l'Ame, 1 vol. Dissertation sur la Loi naturelle, 1 vol. Dissertation sur la Révélation en général, 1 vol. Dissertation sur la Liberté de l'Homme, 1 vol. Dissertation sur les Prophéties, 2 vol. Considération sur la Dignité de l'Etat

Digitized by Google

Ecclésiastique, 2 vol. La Hiérarchie Ecclésiastique, ou Dissertation sur les Droits respectifs des Evêques et des Prêtres, 12 volumes.

Ouvrages déjà imprimés, et qu'on réimprime pour former la collection complète dans le même format, Instruction sur le Schisme, 2 vol. Excellence de la Religion, 1 vol. Instruction sur la Démonstration des Sacremens, 4 vol. Instruction sur la Révélation, 1 vol. Considération sur la Passion de Jésus-Christ, 1 vol. Dissertation sur les Vérités de la Religion, 4 vol. Homélies ou Explication des Evangiles des dimanches et fêtes de l'année, 5 vol. On souscrit à Langres, chez Laurent Bournot, éditeur et seul propriétaire des Œuvres de M. de la Luzerne; à Paris, chez J. J. Blaise, libr., quai des Augustins, n°. 61, près le Pont-Neuf; chez Blancheville, vicaire-trésorier de Sainte-Marguerite; et chez le Normant.

— M. F. S. Stuart de Billarcay, dans le comté d'Essex, annonce qu'ayant été conduit au bord du tombeau par une phthisie pulmonaire, il avoit rétabli parfaitement sa santé en mangeant par jour trois ou quatre *pintes*) la pinte d'Angleterre est à-peu-près une chopine de France) de groseilles bien mûres, rouges ou blanches. Il cite plusieurs autres personnes, qui ont été guéries de la même maladie par ce même moyen. (*The Monthly Repertory.*)

— M. Bennet de Pithome en Wiltshire, se propose de publier incessamment un grand nombre de lettres originales de Charles I^er^ et de ses amis, qu'il dit s'être conservées dans sa famille. (*Idem.*)

MODES *du* 10 *septembre.*

Les capotes gros-bleu ont repris faveur: les plumes rondes que l'on met dessus, sont assorties; mais assez souvent le petit ruban qui se coud près du bord, est d'un jaune tranchant.

On continue de teindre en noir des chapeaux de paille jaune.

Collerette et fichu ne font qu'un; mais il y a des fichus à collerette, de bien des sortes: la garniture plissée et très-fournie, que l'on nomme ruche, et qui fait le tour du col, est la portion commune de cet ajustement: c'est le dos, corset ou fichu; ce sont les demi-pélerines, les pointes, par leur terminaison ou leur largeur, qui établissent des différences.

La garniture appelée ruche, se retrouve quelquefois sur les capotes de taffetas, particulièrement sur les vertes, et sur des robes de blonde et rubans, à larges raies perpendiculaires, robes peu communes encore, et de très-grande parure.

Nous avons dit qu'on portoit du taffetas gris; on en voit aussi de noisette et de lapis.

Digitized by Google

NOUVELLES POLITIQUES.

Canton, 6 mars.

On s'attend à tout moment à une rupture entre les Anglais et les Chinois, d'après la rixe qui a eu lieu dernièrement, et dans laquelle un matelot est mort d'un coup de massue qu'il a reçu d'un Anglais. Les Chinois ont demandé un Anglais pour le faire mourir suivant les lois de leur pays, et les Anglais ont refusé, ne pouvant trouver le coupable. Le vice-roi de la province a ordonné en conséquence d'arrêter le commerce des Anglais; et probablement la première démarche des Chinois sera de s'emparer de quelques-uns des membres de la factorerie; ce qui pourra avoir les conséquences les plus graves. Ils ont donné aux Anglais trois jours pour se décider : passé ce terme, il est à craindre qu'ils ne veuillent obtenir par la force ce qu'on refuse à leurs demandes. Dans ce dernier cas, on doit s'attendre à quelque scène sanglante.

(*Extrait d'un journal américain.*)

Tunis, 24 juillet.

Voici quelques détails propres à faire connoître les causes et les circonstances de la guerre que se font les deux régences de Tunis et d'Alger :

Au mois de juin 1806, le bey de Tunis, las de la dépendance dans laquelle il se trouvoit vis-à-vis du dey d'Alger, prit la résolution de s'affranchir de ce joug, et de venger les Tunisiens des maux que les Algériens leur avoient causés en 1756, époque à laquelle ces derniers prirent Tunis, dont ils décapitèrent le bey. Un article du traité conclu à la suite de cet événement avoit forcé les Tunisiens à démolir les forteresses de leurs frontières. Le bey actuel s'occupa d'abord de les rétablir. Dans le même temps il envoya deux camps sur les frontières des deux régences; et ayant découvert que quelques-uns de ses sujets entretenoient des relations avec le bey de Constantine, il les fit arrêter au nombre de neuf. L'un d'eux eut la tête tranchée, les autres reçurent mille coups de bâton, et l'envoyé du bey de Constantine fut chassé des Etats de Tunis. Du reste, le bey de Tunis publia hautement qu'il n'avoit aucune vue hostile, et qu'il vouloit seulement assurer son indépendance. A cette nouvelle, le dey d'Alger rassembla une armée, sous le prétexte de réduire quelques rebelles; mais bientôt il déclara ses véritables intentions, et dans les premiers jours de juillet, ses troupes se mirent en marche pour aller attaquer les Etats tunisiens.

L'armée tunisienne étoit commandée par Mustapha, surnommé l'Anglais, ancien bey de Constantine, chassé depuis peu d'Alger, et réfugié à Tunis. Le dey d'Alger, avant d'en venir aux dernières extrémités, proposa pour conditions de paix qu'on lui payât une forte somme, et qu'on lui remît le bey Mustapha et son fils. Il y eut d'abord quelques négociations; mais à la fin d'août la guerre fut définitivement déclarée. Deux corsaires algériens attaquèrent à la vue d'Alger un bâtiment tunisien, qui ne dut son salut qu'à la supériorité de sa marche. Les choses cependant restèrent dans le même état, et les préparatifs se continuèrent de part et d'autre, jusqu'en janvier 1807 : vers les premiers jours de ce mois, deux frégates algériennes bloquèrent Tunis par mer, et gênèrent extrêmement l'entrée et la sortie des bâtimens étrangers. Cependant les Tunisiens, menacés depuis long-

Digitized by Google

temps par une expédition formidable, dont plusieurs circonstances firent retarder de jour en jour le départ, se mirent en devoir d'attaquer Constantine, dont le nouveau bey venoit d'être étranglé avec toute sa famille : un grand nombre d'Arabes se joignirent aux Tunisiens, dont l'armée se trouva portée à 40,000 hommes. Déjà les cheicks de Constantine entroient en négociation; et le dey d'Alger, inquiet de ses progrès, et d'ailleurs harcelé par les rebelles d'Oran, fit quelques tentatives d'accommodement vers la fin de mars de cette année. Elles n'eurent pas de suite; et le danger devenant de jour en jour plus pressant, on fit partir d'Alger, le 2 avril, un renfort pour l'armée, et le même jour quatre bâtimens chargés d'artillerie firent voile pour Bonne.

Les Tunisiens mirent le siége devant Constantine ; mais ils éprouvèrent une résistance inattendue : les tribus qui devoient se réunir à eux les attaquèrent avec fureur, et peu s'en fallut que toute l'avant-garde de l'armée tunisienne ne tombât entre leurs mains. La lâcheté des agas et une terreur subite qui s'empara des Tunisiens, les forcèrent enfin à lever le siége; leur armée se retira dans le plus grand désordre, poursuivie par les troupes réunies d'Alger et de Constantine. C'est à la fin de mai que cet événement s'est passé. Le dey d'Alger fit célébrer cette victoire avec un grand éclat; il annonça le projet de faire de la régence de Tunis une quatrième province algérienne, et l'on s'occupa de donner un nouveau bey à cette ville, qu'on regardoit déjà comme conquise. Cependant le bey de Tunis rassembla tout ce qui lui restoit de forces, en donna le commandement au garde des sceaux, et lui enjoignit de livrer bataille aux Algériens : elle eut lieu le 12 juillet ; les Algériens furent complétement battus. Toute l'artillerie, les bagages, les munitions, 130 tentes, 4000 chameaux, environ autant d'autres bêtes de transport, tombèrent au pouvoir des Tunisiens, qui ont fait un butin immense. La plus grande partie des troupes algériennes, composées de Turcs, se rendit prisonnière; des pelotons entiers, excédés de faim, de soif et de fatigue, venoient se jeter dans les mains des vainqueurs.

Les chaleurs excessives ont empêché les Tunisiens d'entreprendre sur-le-champ de nouveau le siége de Constantine ; mais ils font leurs préparatifs pour l'exécution de ce projet. On croit que cette ville ne peut manquer de tomber dans leurs mains, et que la puissance d'Alger sera bien long-temps à se relever de ces désastres. (*Moniteur.*)

Cassel, 1^er^ *septembre.*

On vient de publier ici le décret suivant :

Extrait des minutes de la secrétairerie d'Etat.

Au palais impérial des Tuileries, le 18 août.

Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie, et protecteur de la Confédération du Rhin;

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1^er^. Tous les Etats dénommés ci-après, composant le royaume de Westphalie, seront, au 1^er^ septembre, réunis dans un seul gouvernement et dans une seule administration; savoir : Les Etats de Brunswick-Wolfenbuttel ; la partie de l'Alt-Marck, située sur la rive gauche de l'Elbe ; la partie du pays de Magdebourg, située sur la rive gauche de l'Elbe ; le territoire de Halle ; le pays d'Hildesheim et la ville de Goslar ; le pays

Digitized by Google

d'Halberstadt; le pays d'Hohenstein; le territoire de Quedlinbourg; le comté de Mansfeld; l'Eichsfeld avec Trefurth; Muhlhausen; Nordhausen; le comté de Stolberg; l'Etat de Hesse-Cassel, avec Rinteln et Schaumbourg, non compris le territoire de Hanau, Schmalkalden et Catzellenbogen du Rhin; Gœttingen et Grubenhagen, avec les enclavages de Hohenstein et d'Elbingerode; l'évêché d'Osnabruck; l'évêché de Paderborn; Minden et Ravensberg; et le comté Rittberg-Kaunitz.

II. Une régence composée de nos conseillers d'Etat, MM. Beugnot, Siméon et Jollivet, et du général de division Lagrange, sera chargée de la police et de l'administration du pays.

III. L'intendant-général et les autres administrateurs de nos armées s'adresseront à ladite régence, pour tout ce qui est relatif au passage et aux différens besoins de l'armée.

IV. A partir du 1^er^ octobre, le roi de Westphalie prendra possession de ses Etats, et administrera pour son propre compte.

V. La régence aura soin, 1°. de bien étudier le pays pour y adapter l'organisation qui doit y être établie, conformément à la constitution; 2°. de faire rentrer dans la caisse de l'armée la contribution ordinaire de l'année, ainsi que les contributions extraordinaires.

VI. La régence correspondra pour tous ces objets avec le prince de Neuchâtel, notre major-général.

VII. Notre ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

Arrêté de la régence du royaume de Westphalie.

Cassel, vendredi 28 août.

La régence des pays et Etats composant le royaume de Westphalie,

Vu le décret de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et protecteur de la Confédération du Rhin, donné au palais impérial des Tuileries le 18 du présent mois, portant détermination des pays dont le royaume de Westphalie doit être composé, et établissement d'une régence chargée de la police et de l'administration de ce royaume jusqu'au moment où S. M. le roi de Westphalie aura pris possession de ses Etats, arrête:

« Le décret impérial susdaté sera imprimé dans les deux langues, française et allemande, publié et affiché partout où besoin sera, et notifié particulièrement aux gouverneurs et intendans des pays, territoires, villes et Etats, qui y sont

Digitized by Google

dénommés, pour par eux être exécuté selon sa forme et teneur. »

Les membres de la régence du royaume de Westphalie,

Signé SIMÉON, JOLLIVET, LAGRANGE, BEUGNOT.

Copenhague, 19 août.

Hier, pendant le débarquement, l'ennemi fit un feu continuel avec des bombes et grenades dirigées contre notre flottille. Le commandant Krieger avança avec ses barques canonnières pour faire une diversion; mais bientôt les Anglais ouvrirent une batterie masquée près du moulin des Cygnes, et forcèrent le commandeur à s'éloigner de la côte. Le lieutenant Boll a été grièvement blessé, ainsi que deux matelots. Quelques barques canonnières ont été plus ou moins endommagées; mais on les a tout de suite réparées.

Le capitaine Wleugel, directeur de la navigation, commande une brigantine armée de volontaires, et stationnée de manière à défendre la côte dite Kalleboe.

Du 20 août. — On a fait ce matin, à trois heures et demie, une sortie par la porte d'Est, afin de prendre une batterie élevée par l'ennemi de l'autre côté du moulin des Cygnes. La troupe étoit composée de cent hommes de la garde à cheval, de cent hommes du régiment de cavalerie de Sélande, sous les ordres du major de Flindt, du corps des chasseurs du roi, commandé par le major de Holstein, et de deux bataillons d'infanterie avec deux batteries. Le lieutenant-colonel de Voigt commandoit en chef. En même temps trois bataillons de milices et quelques hussards sortirent de la porte du Nord, afin de couvrir notre aile gauche.

Le capitaine Baron de Holstein, commandant en second de la flottille, sortit également avec neuf chaloupes canonnières pour couvrir l'attaque. On réduisit d'abord la batterie anglaise au silence; mais bientôt l'ennemi ouvrit une autre batterie masquée et fortifiée; et à cinq heures et demie, les chaloupes furent forcées de se retirer. Pendant cette affaire, le lieutenant A. Holstein reçut deux fortes contusions. Deux hommes furent tués et huit blessés.

On voit par le rapport du lieutenant-colonel de Voigt qu'il étoit impossible d'enlever la batterie ennemie avec le peu de forces que nous avions. De plus, un brouillard épais nous empêchoit de reconnoître la position de l'ennemi. Les fossés, et le blé qui n'étoit pas encore coupé, empêchoient d'ailleurs la cavalerie d'agir. La retraite se fit dans le meilleur ordre. Notre perte est de seize hommes tués et de vingt blessés; celle de l'ennemi est inconnue.

Digitized by Google

Les Anglais jettent quelquefois des bombes, qui cependant n'ont pas encore fait de mal. La ville n'a pas été atteinte.

De la Sélande, le 21 août.

Les Anglais se couvrent avec de la cavalerie et de l'infanterie légère, de manière qu'on n'apprend rien de ce qui se passe chez eux. Ils renvoient tous ceux qui s'approchent. Le général Castenschiold se tient sur la défensive. Les avant-postes anglais vont d'une auberge à moitié chemin entre Copenhague et Rothschild, jusqu'à la baie de Kioge.

Cet après-midi, vers les deux heures, un corps anglais d'environ 400 hommes de cavalerie, de quatre pièces de campagne et de quelque infanterie, parut dans le village de Glostrup. Cette manœuvre obligea le général en chef de prendre une position plus sûre. Il se retira pendant la nuit sur les collines de Korndrup. L'expérience nous a déjà montré que l'esprit de nos troupes est excellent; les milices elles-mêmes demandent d'attaquer à la baïonnette.

Liste des tués et blessés jusqu'au 20 août.

Blessés. — Quatre officiers, trois bas-officiers, cinquante-un soldats et matelots.

Tués. — Un bas-officier, vingt soldats et matelots.

Les officiers sont les lieutenans Boll et A. Holstein, de la marine; le lieutenant Rœpstoff, de la garde à pied; et le lieutenant Fries, du régiment de Norwège.

Stralsund, 22 août.

Nos troupes ont tous les jours des pourparlers avec les officiers et soldats suédois. Tous témoignent le plus vif mécontentement du rôle que joue leur roi, de son asservissement à l'Angleterre, et de la conduite inexplicable qu'il tient envers la France.

Kiel, 27 août.

On a publié à Kiel, par ordre de S. A. le prince Royal, les pièces suivantes :

Lettre du général anglais au général-major Peymann.

Quartier-général devant Copenhague, le 18 août 1807.

Monsieur,

« Je ne puis m'empêcher de prier V. Exc., tant en mon nom qu'en celui de l'amiral qui commande la flotte de S. M., de considérer sérieusement la position actuelle de la ville de Copenhague, qui est au moment d'éprouver la plus terrible catastrophe.

« Si cette ville, la capitale du Danemarck, la résidence du

Digitized by Google

roi, le séjour de la maison royale et du gouvernement, le siége des sciences et du commerce, remplie d'habitans de tout rang, de tout âge et de tout sexe; si cette ville veut essuyer les horreurs d'un siége, elle sera attaquée par tous les moyens qui peuvent amener sa destruction : dès que les ordres seront donnés pour cette attaque, les officiers qui en seront chargés seront obligés de les exécuter avec la plus grande rigueur, et d'employer tous les moyens qui sont en leur pouvoir pour prendre la ville. Une attaque contre une ville aussi opulente et aussi populeuse, ne peut amener d'autre résultat que la destruction des habitans et la ruine de leurs propriétés.

» Si le Danemarck se refuse à acquiescer de bonne grace à nos desirs, notre gouvernement a donné l'ordre positif d'attaquer la ville par terre et par mer. Les préparatifs à cet effet sont peut-être plus avancés que vous ne le croyez.

» Au nom du ciel, Monsieur, daignez calculer de sang-froid si la résistance que vous vous proposez n'opérera et ne précipitera pas la ruine de la ville que vous voulez défendre, et si le desir de donner, dans la lutte actuelle, des preuves de votre valeur (que personne ne vous conteste) n'aura pas pour résultat la destruction de la capitale, suite nécessaire d'un siége de ce genre, ainsi que la perte de votre flotte et de votre arsenal, malheurs que l'on pourroit éviter.

» Les propriétés de toute espèce, situées hors de la ville, ont été respectées jusqu'ici. Il faut que vous sachiez en outre que des objets de la plus grande valeur pour le Danemarck sont tombés en ma puissance, et que je les ai respectés jusqu'à présent.—Cette situation des choses ne peut durer long-temps.

» Je veux éviter toutes les mesures qui pourroient offenser V. Exc.; mais je la supplie, ainsi que les personnes admises à ses conseils, de réfléchir très-sérieusement aux malheurs irréparables que peut entraîner une défense de quelques jours, et que vous pouvez éviter.'

De V. Exc. le très-humble serviteur, CATHCART.

Le général-major Peymann a donné à cette sommation la réponse que l'on doit attendre d'un brave Danois et d'un sujet fidèle. En envoyant à S. A. le prince Royal la lettre du général anglais, S. Ex. ajoute ces mots :

« Les exhortations et les menaces renfermées dans la sommation sont des formes usitées en pareilles circonstances; mais si l'on a cru par-là m'épouvanter, on a manqué son but. Vous pouvez être persuadé, Monseigneur, que, conformément à mon devoir, je me défendrai jusqu'à la dernière extrémité, et que jamais Copenhague, tant que j'y commanderai, ne tombera au pouvoir de l'ennemi que par assaut, ses forces

Digitized by Google

fussent-elles même plus considérables qu'elles ne le sont. Je ferai tous mes efforts pour défendre notre honneur, et pour finir mes jours comme un brave soldat et comme un fidèle serviteur de votre altesse royale. »

Copenhague, le 21 août 1807. PEYMANN.

On vient de publier les détails suivans :

Copenhague, 18 août.

Les 1^er^, 2^e^, 3^e^, 4^e^ et 9^e^ bataillons du régiment de milice du général-major de Watterstorf, et les 3^e^ et 6^e^ du régiment du général-major d'Oxholm, sont entièrement organisés, pourvus du nombre nécessaire d'officiers, et sont prêts à marcher au premier ordre. Les quatre premiers bataillons du premier régiment ci-dessus nommé, et le troisième de l'autre, forment la brigade du général-major de Watterstorf. Le 6^e^ bataillon du régiment d'Oxholm, composé d'artilleurs, et pourvu d'officiers expérimentés, a passé au corps d'artillerie. Le meilleur esprit anime la milice, et tous les bataillons crient à haute voix au général : *Conduisez-nous à l'ennemi!* Il y a tout lieu de croire que ce corps se rendra digne de son nom, et qu'il remplira la promesse qu'il a faite d'être le soutien et le défenseur de la patrie.

Depuis six jours, il règne ici une activité et un zèle pour la défense de la patrie, qui surpassent toutes nos espérances. Le corps d'artillerie a pourvu la milice de tout ce qui lui étoit nécessaire, et a élevé de nouvelles batteries. L'attaque que l'artillerie a faite hier, sous les ordres du capitaine de Hammel, a été exécutée avec courage, et même avec intrépidité.

Le commandeur Bille mérite la confiance de la nation par son activité et son zèle. On a été témoin hier au soir d'un beau et touchant spectacle, en voyant ce brave homme, accompagné du commandeur Krieger, monter dans la chaloupe de l'amirauté, attaquer avec les chaloupes canonnières les bombardes ennemies, et les chasser de nos côtes.

Copenhague, 19 août.

Depuis hier après midi, il ne s'est rien passé d'important; environ 40 voiles ennemies sont arrivées de la baie de Kioge; la plupart paroissent être des vaisseaux de transport.

Aujourd'hui, à 11 heures du matin, un parlementaire de la flotte est arrivé à terre, pour demander que l'on reçût 20 matelots blessés, appartenant à la frégate *Frederikswaern*, qui a été prise dans une action près de Skagen, par le vaisseau de guerre anglais *le Comus*. Nous avons donné en échange le capitaine et l'équipage d'un vaisseau que nous avons pris et brûlé.

Digitized by Google

Dantzick, 21 août.

On vient de publier l'ordre suivant :

S. Exc. M. le gouverneur-général ordonne que vingt-quatre heures après la publication du présent ordre, tous les officiers prussiens, de quels grades qu'ils soient, aient à sortir de la ville et du territoire de Dantzick.

S. Exc. M. le gouverneur se voit forcé de prendre cette mesure rigoureuse, afin de réprimer les propos indécens que la plupart de ces messieurs se permettent contre le gouvernement français, ainsi que les faux bruits qu'ils affectent de répandre pour troubler la confiance et la tranquillité des habitans paisibles de la ville libre de Dantzick.

Tout officier prussien qui ne se sera pas conformé au présent ordre, sera arrêté et détenu huit jours en prison, et conduit ensuite hors le territoire de Danzick par la gendarmerie, sur la route de Kœnigsberg.

C'est ainsi que doivent être traités des individus qui n'ont que de l'insolence et de la morgue.

Tout habitant qui gardera chez lui un officier prussien, sera mis en prison pendant huit jours.

M. le gouverneur se réserve d'excepter de cette mesure ceux de messieurs les officiers prussiens dont la tranquillité et la bonne conduite lui sont connues. Avant leur départ, MM. les officiers prussiens prendront un ordre de route chez le général commandant de la place, qui est chargé de l'exécution du présent ordre.

Le général de division, aide-de-camp de S. M. l'Empereur et Roi, gouverneur-général de Dantzick,

RAPP.

PARIS, *vendredi 11 septembre.*

Dimanche 6 septembre, à 11 heures du matin, S. Exc. Elhadji Idriss-Rami, ambassadeur de Maroc, a présenté ses lettres de créance à S. M. l'Empereur et Roi. S. Exc. a été introduite au palais de Saint-Cloud par les maîtres et aides des cérémonies, qui l'ont été chercher à son hôtel avec trois voitures de la cour ; elle a été introduite dans le cabinet de S. M. par S. Exc. le grand-maître des cérémonies. L'ambassadeur, après avoir fait trois profondes révérences, a prononcé en arabe le discours dont voici la traduction :

La louange est à Dieu.

Au sultan des sultans, au plus glorieux des souverains, le magnifique et auguste Empereur Napoléon.

Nous offrons à V. M. un nombre de salutations infinies et

Digitized by Google

proportionnées à l'étendue de notre amitié pour elle. Notre seigneur et maître Suleyman, Empereur de Maroc (que Dieu fortifie et éternise la durée de son empire!), nous a envoyé auprès de V. M. pour la féliciter sur son heureux avénement au trône de la puissance. Il est, à votre égard, ce que ses prédécesseurs ont été constamment à l'égard des vôtres, fidèle aux traités. Vous êtes à ses yeux le plus grand, le plus distingué parmi tous les souverains de l'Europe, et l'amitié de V. M. lui est extrêmement précieuse. Il m'a envoyé auprès d'elle avec des présens. Qu'elle daigne les accepter. Nous prions le Tout-Puissant qu'il continue à accorder à V. M. un bonheur et une satisfaction inaltérable.

L'audience terminée, S. Ex. a été reconduite à son hôtel de la même manière qu'elle avoit été amenée.

S. M. a reçu ensuite deux députations. La première, du royaume d'Italie, composée de M. le général Caffarelli, ministre de la guerre; de M. le patriarche de Venise, et de M. Costabili, consulteur d'Etat. Cette députation a eu son audience de congé. La seconde, des villes anséatiques, composée de MM. Doeving, Kahlem, Soermans et Laurentin, de Dantzick; Overbeck, de Lubeck; Groning, de Bremen; Doorman, de Hambourg.

Ces audiences terminées, S. M. a reçu le corps diplomatique, qui a été conduit par les maîtres et aides des cérémonies, et introduit par S. Ex. le grand-maître, avec les formes accoutumées. M. le baron de Pappenheim, ministre plénipotentiaire de S. A. R. le grand-duc de Hesse, a présenté ses lettres de créance à S. M. l'Empereur comme Roi d'Italie.

Ont ensuite été présentés : Par M. le prince de Masserano, ambassadeur de S. M. le roi d'Espagne : M. le chevalier de Betencourt, inspecteur-général des canaux et grandes routes d'Espagne, et conseiller des finances de S. M. catholique.

Par M. le comte de Venturi, ambassadeur extraordinaire de S. M. la reine régente d'Etrurie : M. Manucci, gentilhomme toscan, attaché à l'ambassade.

Par M. de Cetto, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Bavière : M. le comte de Wittgenstein, chambellan du roi.

Par M. le baron de Senft Pilbach, ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Saxe : M. le comte d'Einsiedel, chambellan du roi.

Par M. le comte de Beust, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. A. Em. le prince-primat : MM. de Volborn, évêque et conseiller d'Etat; le baron de Ferrette, lieutenant-général et grand sénéchal de la cour; le baron

Digitized by Google

d'Eberstein, conseiller d'Etat; le baron de Reden-Hausen, chambellan; le comte de Lowenstein-Wertheim; le baron d'Jaugheim, conseiller d'Etat; de Goldner, ministre du prince d'Isembourg.

Par M. le baron de Pappenheim, ministre plénipotentiaire de S. A. R. le grand-duc de Hesse : MM. le comte de Stolberg-Wernigérode; le comte de Solms-Laubach.

Par M. le baron de Dalberg, ministre plénipotentiaire de S. A. R. le grand-duc de Bade : M. le baron de Wœllwarth, grand-maître de la cour de Bade; M. le comte d'Isembourg, général au service de S. A. R.; M. le baron de Guttenhoffen, gentilhomme au service de S. A.

Par M. de Champagny, ministre des relations extérieures : MM. le baron de Braudenstein, chambellan de S. A. le duc régnant d'Anhalt-Bernbourg; de Seelhorst, chambellan de S. A.; le baron d'Erffa, grand-écuyer de la cour de Saxe-Meningen; le baron de Griesheim, général au service de S. A. le duc d'Anhalt-Coethen; le baron de Sternegg, chambellan de S. A. le duc d'Anhalt-Coethen; le baron de Lichtenstein, ministre d'Etat dirigeant de S. A. le duc de Saxe-Hildt-Bourghausen; le baron de Gagern, ministre d'Etat de LL. AA. les duc et prince de Nassau; le baron de Nauendorf, chambellan de LL. AA.; de Fabricius, conseiller de légation de LL. AA.; le baron de Dankelman, conseiller de S. A. le duc de Saxe-Cobourg. (*Moniteur.*)

Hier, à Saint-Cloud, après la messe, M. Dupont, sénateur, a été présenté en cette qualité, par S. A. S. le prince archi-chancelier de l'Empire, au serment qu'il a prêté entre les mains de l'EMPEREUR.

— On voit depuis le 7, dans le grand salon du Musée Napoléon, les armures qui ont été rapportées, l'année dernière, de l'arsenal de Vienne et du château d'Ambras.

— On a amené, le 28 du mois dernier, dans les prisons de la ville de Domfront, département de l'Orne, un individu, prévenu d'avoir assassiné sa femme à coups de serpe. Ses mains et ses vêtemens étoient encore teints du sang de sa victime quand il a été arrêté.

— S. M. a approuvé le 18 août un avis du conseil d'Etat, qui déclare que le concours de l'autorité législative n'est point nécessaire pour l'exécution de l'article 545 du Code civil, portant « que nul ne peut être contraint de céder sa propriété, » si ce n'est pour cause d'utilité publique et moyennant une » juste et préalable indemnité. » Les motifs de cette décision sont en substance, que la nature même des choses s'oppose à ce que l'autorité législative puisse intervenir en ce cas; qu'on a

Digitized by Google

toujours regardé comme une garantie politique que la même autorité qui fait la loi ne soit pas chargée de l'exécution; que le corps législatif n'est point organisé pour éclaircir et pour juger des questions de fait; que la dignité de ce corps en seroit blessée, parce qu'on transforme les législateurs en simples juges, et le plus souvent encore l'objet du jugement est-il du plus médiocre intérêt; que si on remonte aux diverses constitutions qui ont régi la France, aucune d'elles n'a exigé l'intervention de la loi; si on s'en rapporte à l'usage, jamais on n'a soumis au corps législatif les expropriations ayant pour cause les alignemens et la voirie; qu'enfin le droit de propriété doit être regardé comme pleinement garanti par les formes que la loi a établies, soit pour constater l'utilité publique et réelle, soit pour fixer la valeur de l'objet consacré à cette utilité.

— On trouve dans les papiers anglais les détails suivans sur la personne du cardinal d'Yorck, dont les journaux ont annoncé dernièrement la mort :

Henry-Benedict-Marie-Clément Stuart, second fils de Jacques Stuart, connu sous le nom du *prétendant*, et de Marie-Clémentine Sobiesky, étoit né à Rome le 26 mars 1745, où il a toujours résidé jusque vers la fin de 1725; époque où il vint en France pour se mettre à la tête de 15,000 hommes, rassemblés près de Dunkerque, sous le commandement du duc de Richelieu, par ordre de Louis XV. Avec cette armée, Henry Stuart devoit descendre en Angleterre, pour aller secourir son frère Charles. Cependant, quoique les préparatifs pour l'embarquement de ces troupes fussent faits, quoiqu'une partie fût effectivement embarquée, aucun bâtiment ne quitta la rade de Dunkerque; et Henry ayant appris la perte de la bataille de Culloden, retourna à Rome. Au grand déplaisir de son frère et des amis de sa famille, il se détermina à prendre les ordres; il fut fait cardinal par le pape Benoît XIV en 1747, et ensuite évêque de Frascati et chancelier de l'église de Saint-Pierre.

Depuis ce temps, le cardinal d'Yorck, nom qu'il prit à sa promotion, se livra aux fonctions de son ministère, et parut avoir renoncé à toutes les vues mondaines, jusqu'à la mort de son père, qui arriva en 1758; alors il fit frapper des médailles, portant d'un côté son effigie, avec ces mots : *Henricus nonus Angliæ rex;* et sur le revers une ville, et *Gratiâ Dei, sed non voluntate hominum.* Si nous sommes bien instruits, le roi d'Angleterre possède une de ces médailles.

Le cardinal d'Yorck avoit en France deux riches bénéfices, les abbayes d'Enchin et de Saint-Amand; il avoit aussi une

Digitized by Google

pension considérable de la cour d'Espagne; il perdit tout à la révolution. Pour aider le pape Pie VI à compléter la somme demandée par le gouvernement français en 1796, le cardinal donna tous ses bijoux, et entr'autres un rubis, le plus gros et le plus beau que l'on connût, évalué à 50,000 liv. st. Il se priva ainsi des derniers moyens d'une subsistance indépendante, et se trouva réduit à la plus grande misère lors de l'expulsion de Pie VI et de sa cour de Rome. Le cardinal Borgia ayant eu occasion de connoître en Italie sir John Hippisley Coxe, ministre d'Angleterre, lui exposa dans une lettre le malheur du cardinal d'Yorck. Sir John envoya cette lettre à M. Stuart, qui dressa un mémoire que M. Dundas (aujourd'hui lord Melville) présenta au roi; S. M. assura sur-le-champ au cardinal d'Yorck une pension annuelle de 4,000 l., dont il a joui jusqu'à sa mort. Ainsi finit, à l'âge de 82 ans et quelques mois, le dernier rejeton en ligne directe de la maison royale des Stuarts.

—Le régiment de dragons de Lusitanie, venant d'Espagne, est arrivé, le 15 août, à Perpignan. Ce régiment a été retenu dans cette place, par ordre de M. le général Chabran. Sa force est de 38 officiers et de 627 hommes.

FONDS PUBLICS DU MOIS DE SEPTEMBRE.

Du sam. 5. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1807, 87f 87f 1 c 89f 87f 50c 25c 87f 20c 60c 25c oooc ooc ooc ooc. ooc, ooc ooc oof ooc
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 84f. 50c oof ooc ooc
Act. de la Banque de Fr. avec doublement 1380f oooof ooc. oooof. oooof

Du lundi 7. — C pour o/o c. J. du 22 mars 1807, 88 75c 60c 75c 80c 75c 89f 25c 89f 89f 75c 90f oof ooc ooc ooc. ooc ooc ooc.
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 86f 75c. 50c. ooc ooc
Act. de la Banque de Fr. avec doublement 1397f 50c 1400f oooof oooof

Du mardi 8. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1807, 90f 89f 70c 75c 90f 89f 75c 59f 75c 50c. 90f 89f 75c 90f. 89f 80c ooc ooc ooc oof
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, oof. ooc oof oof ooc. ooc ooc
Act. de la Banque de Fr. avec doublement 1400f oooof ooc. oof. oooof oooof

Du mercredi 9. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1807, 88f 50c 88f 88f 25c 88f 10c 25c 88f. 88f 35c 50c oof. ooc ooc ooc. oof.
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 85f 50c. oof. oof ooc ooc ooc
Act. de la Banque de Fr. avec doublement 1390f 1400f oooof ooooof oooo.

Du jeudi 10. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1807, 89f 89f 25c 89f 89f 25c 89f 88f 75c 50c 75c 60c 75c 60c ooc ooo ooc ooc ooc ooc ooc ooc ooc
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 86f ooc oof ooo ooc ooc oof ooc
Act. de la Banque de Fr. avec doublement 1385f. oooof ooc ooo f. ooooof

Du vendredi 11. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1807, 88f 75c 80c. 75c 70c ooc ooc ooc ooc ooc oof ooc ooc ooc ooc oof ooc ooc ooc ooc oof ooc
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 86f ooc ooo. oof ooc ooc
Act. de la Banque de Fr. avec doublement 1400f 1402f 50c ooooof

Digitized by Google

(N°. CCCXXII.)
(SAMEDI 19 SEPTEMBRE 1807.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

FRAGMENT

DU CHANT XVI DE LA JÉRUSALEM DÉLIVRÉE.

(Palais d'Armide.)

LE superbe édifice, en ses flancs circulaires,
Cache un pompeux jardin, que de puissans mystères
Ont paré de leurs dons, ornemens éternels,
D'où jamais n'approcha l'art des foibles mortels.
Autour on voit, formés d'une main infernale,
Mille réduits confus, vaste et sombre dédale;
Et les détours cachés de ses sentiers obscurs,
Loin de tous les regards en recèlent les murs.
Les guerriers cependant en découvrent l'issue :
Cent portes d'argent pur ornent son avenue,
Frappent au loin les yeux de leur éclat brillant,
Et roulent sur des gonds d'un or étincelant.
Les guerriers attentifs franchissent la première,
Où le talent vainqueur surpasse la matière :
La sculpture y respire; et le regard charmé
Croit voir, dans son erreur, le métal animé.
Là, perdu dans les flots d'une horde timide,
Le vainqueur des Enfers, le redoutable Alcide,
Qui des cieux autrefois supporta le fardeau,
Soutient une quenouille, et tourne un vil fuseau.

Digitized by Google

L'Amour, d'un ris moqueur, s'applaudit à sa vue;
Omphale, en se jouant, soulève la massue;
Et, couvrant par le fer ses membres délicats,
Du monstre de Némée ose parer son bras.
Plus loin est une mer qu soulève l'orage,
Dont les flots écumeux blanchissent le rivage :
Deux ennemis puissans, sur leurs nombreux vaisseaux,
S'y disputent la pourpre et l'empire des eaux.
L'éclair jaillit du sein des armes menaçantes,
Il brille en lames d'or dans les eaux bouillonnantes;
L'onde en est enflammée, et, d'un éclat affreux,
Sur Leucathe embrasé semble jeter ses feux.
Auguste voit sous lui flotter l'aigle romaine;
Antoine de l'Egypte arma la souveraine,
Traîne sous ses drapeaux, à son sort attachés,
L'Arabe et l'Indien, de leur sol arrachés.
Au choc impétueux de leurs nefs foudroyantes,
On croiroit voir, cédant aux vagues mugissantes,
Les Cyclades sur l'onde au gré des vents flotter;
Les monts, avec fracas, contre les monts heurter.
Les énormes vaisseaux se choquent et se brisent :
La mort vole; le fer et la flamme s'épuisent;
Le sang rougit les mers; mille débris épars,
Autour des combattans flottent de toutes parts.
Le sort est balancé; mais la reine, sans gloire,
Fuit, et laisse aux rivaux s'arracher la victoire.
Antoine fuit !... Eh quoi ! ce prix de sa valeur,
Le monde entier soumis ne tente plus son cœur ?
Non, non, il ne craint point; mais son ame est captive :
A travers l'onde il suit la reine fugitive;
Et, frémissant de honte, et de rage et d'amour,
On le voit indécis regarder tour-à-tour
La bataille fatale, encore disputée,
Et la nef qui s'enfuit, par les vents emportée.
Dans les détours du Nil, enfin, guidant ses pas,
Au sein de son amante il attend le trépas;
Et, goûtant les plaisirs d'une flamme fidelle,
Oublie et les destins, et leur rage cruelle.
Les deux guerriers, laissant ce magique tableau,
Pénètrent les détours d'un dédale nouveau.
Tel on voit le Méandre, en sa course incertaine,
Par cent replis divers se jouer dans la plaine :
Il paroît vers la mer apporter ses présens,
Tourne, descend, remonte, et joint ses flots naissans.
Ainsi l'art a tracé, par d'infernales ruses,

Digitized by Google

Autour de ce palais mille lignes confuses;
Mais du sage vieillard le livre précieux
En dévoile aussitôt les secrets à leurs yeux.
A peine ont-ils franchi cette route inconnue,
Qu'un jardin somptueux se présente à leur vue.
De spacieux bassins y captivent les eaux;
Elles roulent plus loin leurs liquides cristaux;
Les fleurs de cent climats y brillent rassemblées;
Sous les coteaux dorés sont de fraîches vallées,
Des grottes, des bosquets, des gazons toujours verts.
Tous les trésors des champs à leurs yeux sont offerts:
L'art seul y créa tout; il voile la culture.
A son heureux désordre on croit voir la nature;
On croit que dans ses jeux, caprices du hasard,
La nature, à son tour, voulut imiter l'art.
Le zéphyr, que seconde un magique mystère,
Répand dans ce jardin son souffle salutaire;
Et les fleurs et les fruits, par lui renouvelés,
Naissent en même temps, croissent toujours mêlés.
Là se trouvent unis le printemps et l'automne;
Sur la rose qui meurt une rose bourgeonne.
Là le fruit qui mûrit sur un rameau doré,
De mille fruits naissans est toujours entouré.
Sur un cep élevé, la vigne tortueuse
Etale les rubis d'une grappe orgueilleuse;
Son jus de l'ambroisie efface la douceur,
Et la grappe voisine est encore en sa fleur.
Les oiseaux, se jouant à l'abri du feuillage,
Font entendre à l'envi leur séduisant ramage.
Zéphyre agite l'air; glisse sous les berceaux,
Balance mollement les gazons et les eaux:
Il vole, et, frémissant à travers la verdure,
A la voix des oiseaux unit son doux murmure,
Répond à leurs concerts, écoute leurs accens,
Ou, plus harmonieux, il embellit leurs chants.
Un d'eux plane dans l'air, sur ses ailes dorées;
Des plus riches couleurs ses plumes sont parées;
L'or s'y mêle à l'azur, au plus vif incarnat;
La pourpre, sur son bec, brille en tout son éclat;
Et sa voix étonnante, à la notre pareille,
Fait entendre des sons connus à notre oreille.
Il parle; les oiseaux suspendent leurs concerts,
Et les vents attentifs se taisent dans les airs:
« Ah! dit-il, au printemps voyez naître la rose;

Digitized by Google

» Modeste en sa fraîcheur, à peine est-elle éclose,
» Plus elle cache aux yeux les trésors de son sein,
» Plus elle paroît belle, et provoque au larcin.
» Tout-à-coup on la voit, superbe et fastueuse,
» Etaler ses attraits; bientôt, plus malheureuse,
» Dans ses restes mourans, négligés des zéphyrs,
» L'œil ne reconnoît plus l'objet de ses desirs.
» Telle, au déclin d'un jour qui s'éclipse sans cesse,
» Nous voyons de nos ans s'écouler la jeunesse :
» Un souffle la détruit, et le destin jaloux
» N'en renouvelle plus les doux momens pour nous.
» Cueillons, dans l'âge heureux du matin de la vie,
» La rose de l'amour, le soir la voit flétrie.
» Aimons quand le printemps nous ordonne d'aimer;
» Aimons sans cesse, aimons quand nous pouvons charmer. »
Il dit; et les oiseaux, reprenant leur ramage,
Paroissent, par leurs chants, approuver ce langage;
Redoublent leurs transports, leurs baisers amoureux.
Tout célèbre l'amour : il brûle de ses feux
Les animaux errans dans ces forêts paisibles;
Et les bois, et la terre, et les eaux insensibles,
Cédant, au même instant, au doux besoin d'aimer,
Semblent former des vœux, sentir et s'animer.

Par M. F. NEGREL (de Marseille.)

FRAGMENS

DU I^er^. LIVRE DES FASTES D'OVIDE.

AUJOURD'HUI que mon temple est fermé par Auguste,
Il le sera long-temps. Levant sa tête auguste,
Janus promène alors ses yeux sur l'univers.
O mon héros! la paix y règne; et dans les fers,
Le Rhin, à qui tu dois ta palme triomphante,
A remis dans tes mains son urne obéissante.
Dure la paix, et ceux dont elle est le bienfait!
Qu'ils vivent pour veiller sur le bien qu'ils ont fait!
. . . . . .
. . . . . .
Descends, fille du ciel (la Paix), et règne sur la terre!
Triomphes destructeurs, cessez avec la guerre?
Qu'êtes-vous pour nos chefs? Leur gloire est dans la paix.
Pour qu'on ne s'arme plus, armez-vous désormais,

Digitized by Google

Soldats ! et vous clairons, trompettes héroïques,
Proclamez et la paix et ses fêtes publiques.
Que l'Univers entier, des Parthes aux Germains,
Tremble dans le silence au seul nom des Romains;
Que des rois alliés la libre obéissance,
S'ils ne la craignent pas, adorent leur puissance.
Consacrons à la paix un encens solennel :
Qu'une blanche génisse expire à son autel.
Conservez, Dieux puissans, cette paix si profonde,
Et l'auguste maison qui l'a donnée au monde.

Par M. DESAINTANGE.

N. B. Dans le N°. du 15 août, Fragment de l'ART D'AIMER, vers 15e., au lieu de *un second abandon*, lisez : *un fâcheux abandon.*

ENIGME.

Des mains de l'art je reçus l'existence.
Le fer, le feu, la terre et l'eau
Eurent tous part à ma naissance,
Et pour combattre l'air je quittai le berceau.
Par mon état placée à la classe femelle,
Je n'eus jamais d'époux, j'ai cependant un fils;
Je le porte en mon sein, et sa nature est telle,
Qu'il existoit peut-être avant que je naquis.
Lecteur, lorsque des jeux une troupe légère
T'entraîne, à tes devoirs je sais te ramener;
Je te rends à l'amour, et plus d'une bergère
N'eût pas reçu sans moi l'hommage du berger.
Par mes soins, par ma vigilance,
Je préviens les fureurs d'un fougueux élément;
Et je m'oppose à la prudence
D'un ennemi qui te surprend.
Mets-tu le deuil ? sensible à tes alarmes,
En accens douloureux je partage tes larmes.
L'hymen couronne-t-il ton amoureuse ardeur?
Par mille cris joyeux je chante ton bonheur.
Et quand la nuit, sortant de ses demeures sombres,
Sème dans l'Univers le silence et les ombres,
Tu dors, et respectant ce précieux sommeil,
Je me tais, pour ne point trop hâter ton réveil.
Pour prix de mes bienfaits, quelle est ma destinée ?
Tu me charges de fers, me mets la corde au cou;
Au plus haut d'un gibet je me vois attachée:
C'est l'acte d'un ingrat, ou bien celui d'un fou.

Digitized by Google

LOGOGRIPHE.

Assis sur le berceau du monde,
Je finirai sur son tombeau.
Mon empire s'étend sur la terre et sur l'onde.
Je rends le sort de l'homme ou plus triste ou plus beau.
Sept pieds, en tout, forment mon être :
Les quatre premiers font connoître
Pour un cœur bien épris un titre précieux ;
Trois de plus, lecteur, j'offre à votre impatience
Ce qui fait, et jamais ne se rend à vos vœux ;
Vous trouverez en moi ce qu'avec la naissance
Vous donna le divin auteur ;
Le nom d'une chose très-rare,
A la honte de notre cœur ;
Deux élémens, dont un fut le tombeau d'Icare ;
L'épithète d'absynthe ; un mal très-redoutable ;
Ce qu'aux dépens de la raison
Souvent cherche un poète ; une fougue indomptable ;
Ce que, dans la belle saison,
On entend dans le champs. Ma foi, c'en est assez ;
Devinez-moi bien vîte, ou sinon me laissez.

CHARADE.

Enfant du luxe et de l'orgueil,
Mon premier va comme on le mène ;
Et mon second, en demi deuil,
Jase souvent à perdre haleine.
Mon tout se trouve à l'hôpital,
Aux champs de Mars est nécessaire ;
Je guéris quelquefois le mal
Que le champ d'honneur a fait faire.

Par un Abonné.

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Plume*.

Celui du Logogriphe est *Patin*, où l'on trouve *pain*, *pan* (d'habit), *Ain*, *pin*, *an*, *tan*, *ta*, *ni*.

Celui de la Charade est *Plat-eau*.

Digitized by Google

Vie de Julius Agricola, traduction nouvelle, avec le texte en regard. Un vol. in-12. Prix : 1 fr. 80 c. ; et 2 fr. 20 c. par la poste. A Paris, chez *Xhrouet*, imprimeur-libraire, rue des Moineaux, n°. 16 ; *Barbou*, rue des Mathurins-Saint-Jacques ; et *Deterville*, rue Haute-Feuille ; et chez *le Normant*.

Ce ne sont plus les faits et les événemens que l'on recherche aujourd'hui dans les ouvrages de Tacite, ce sont les pensées et le style ; ce n'est plus l'histoire que l'on étudie, c'est l'historien ; et sous ce rapport, une nouvelle traduction ne doit être considérée que comme un sujet de comparaison, et par conséquent d'instruction et de plaisir.

Il n'est rien de plus digne d'encouragement que cette rivalité de plusieurs talens, pour rendre l'impression qu'ils ont reçue des auteurs anciens. Rousseau dit quelque part, que lorsqu'il voulut parler au public, il sentit le besoin d'apprendre à écrire, et qu'alors il se mit à traduire Tacite. On n'examine point ici pourquoi il vouloit parler en public, ni ce qu'il avoit à lui dire ; il suffit de remarquer comment il s'y prépara. Rousseau suivoit l'exemple des plus célèbres écrivains anciens et modernes, qui tous, depuis Cicéron et Virgile, jusqu'à Racine et Fénélon, ont regardé cet exercice comme le plus utile apprentissage de l'art d'écrire.

D'ailleurs, ce qui développe le talent de l'écrivain n'est jamais perdu pour la langue. Les richesses d'une langue ne peuvent se conserver ou se renouveler que par les moyens qui les ont acquises ; et puisque les traductions des auteurs latins (1) ont été les premiers essais de notre prose française, elles doivent trouver une place honorable parmi nos derniers travaux. Peut-être même, le retour vers les sources latines, est-il aujourd'hui plus favorable à la perfection et à l'ornement du style qu'il ne le fut jadis aux commencemens et aux progrès de notre langue. Désormais les imitations trop serviles, les hardiesses malheureuses qui en retardèrent la marche à différentes époques, ne sont plus à craindre, ou ne peuvent plus séduire. Le traducteur, éclairé par tant de modèles qui en ont invariablement fixé le génie, est sans

(1) Les traductions de Quinte-Curce et de Tite-Live, entreprises par les ordres du roi Jean.

Digitized by Google

cesse averti du respect qui lui est dû. Ainsi elle s'enrichit sans se corrompre, et ne fait à l'antiquité que des emprunts légitimes et consacrés par l'analogie.

Tacite a exercé dans tous les temps beaucoup de traducteurs. Il est possible de justifier leur admiration, et même leur préférence. C'est qu'en effet il est peu d'hommes dont on se sente plus honoré d'exprimer les pensées. C'est qu'on ne connoît point d'écrivain à la fois plus riche et plus concis, plus pittoresque et plus profond, et qui donne plus de jouissances à l'esprit, à mesure qu'il pénètre davantage dans les intentions de son style. Il n'est pas jusqu'au caractère singulier de cette élocution brusque, heurtée dans sa rapidité, qui dissimule son abondance par des coupes hardies et inattendues, et dont la suite ne subsiste que par les idées ; il n'est pas jusqu'à ces difficultés mêmes, qui ne piquent et n'attirent le talent : du moins il pourra toujours leur opposer avec utilité, si ce n'est toujours avec succès, les ressources d'une langue plus circonspecte dans sa marche, et plus exigeante dans le choix des transitions.

On n'ignore pas que cette opinion sera blâmée par plusieurs critiques. Quelques-uns, appuyés sur des traditions de collége, qui ne sont pas toujours des traditions classiques, s'obstinent à reléguer Tacite parmi les historiens du second ordre et d'une latinité suspecte; protestant ainsi contre l'autorité de Bossuet, de Racine et de Montesquieu.

D'autres ont vu des intentions plus profondes dans une préférence qui ne sembloit que littéraire. Le goût de certains écrivains pour Tacite a été, suivant eux, une passion philosophique ; et l'on avoue qu'elle a été jusqu'au ridicule, s'il est vrai que les philosophes du XVIII^e^ siècle aient placé son nom avant celui de Tite-Live, et de tous les auteurs de l'antiquité grecque et latine. Que ce fût dans leurs conversations, nous ne le nierons pas, car on n'en trouve aucune preuve dans leurs écrits. Que plutôt ce fût moins une opinion philosophique, que le travers de quelques philosophes, nous aimerons encore mieux le croire, puisqu'à l'enthousiasme de d'Alembert, on peut opposer les éloges assez froids et presque dédaigneux de Voltaire. Quoi qu'il en soit, il seroit aussi imprudent de partager cette admiration exclusive, que de fixer les rangs entre ces deux grands historiens. Si l'on demandoit la place qu'ils doivent occuper dans l'instruction publique, la question change : et déjà elle est décidée par Rollin et par tous les bons maîtres. Mais si l'on dispute de la supériorité réelle de l'un ou de l'autre, qui trouvera une mesure commune à deux mérites

Digitized by Google

si divers? Et qui osera tenir la balance entre deux hommes si excellens dans leur diversité?

Grammatici certant, et adhuc sub judice lis est.

Quintilien nous oblige à cette réserve. Il est douteux que, sans l'autorité de ce grand critique, aucun moderne, jugeant d'après ses propres lumières, se fût permis d'égaler Salluste à Tite-Live, dont la diction suave et abondante, *lactea ubertas*, n'est jamais au-dessous de la grandeur romaine, et dont le génie plus étendu en a d'ailleurs embrassé tous les développemens. Cependant Quintilien ajoute, comme le plus bel éloge de Tite-Live: « Que ce sont ces différentes » qualités qui lui ont mérité la gloire que Salluste s'est acquise » par son inimitable brièveté. » *Ideòque illam immortalem Sallustii velocitatem diversis virtutibus consecutus est.* Que les détracteurs de Tacite se taisent, en voyant la place de Salluste marquée par un juge si infaillible; et disons de tous, pour terminer une controverse qui ressembleroit à tant de disputes de préséance, qu'ils sont *plus égaux que semblables, magis pares quam similes.* (1)

L'auteur du Cours de Littérature appelle la *Vie d'Agricola* le chef-d'œuvre d'un historien qui n'a fait que des chefs-d'œuvre. Assurément, celui qui a si bien loué Tacite étoit digne de l'apprécier. Cependant le magnifique éloge de la *Vie d'Agricola* ne conviendroit-il pas mieux à l'immortel Tableau de la sombre et ingénieuse tyrannie de Tibère? Il est permis de le croire, si l'on s'en rapporte aux traditions, qui donnent ordinairement tant de poids aux décisions de M. de La Harpe; et ici on ne craint pas de l'appeler en témoignage contre lui-même, et l'on demande si ces belles pages du *Cours de Littérature*, où la critique s'élève à un si haut degré d'éloquence, et semble un moment rivale du génie dont elle a dérobé le secret,

(1) On ne veut pas ici se prévaloir de ce passage de Quintilien, que les commentateurs appliquent à Tacite: *Superest adhuc, et exornat ætatis nostræ gloriam vir sæculorum memorid dignus, qui olim nominabitur, nunc intelligitur. Habet amatores, nec imitatores, ut libertas, quanquam circumsisis quæ dixisset, ei nocuerit; sed elatum abundè spiritum, et audaces sententias deprehendas, etiam in iis quæ manent.* (QUINT. lib. 10, cap. 1.)

M. Rollin pense aussi que le passage suivant du chap. *de Imitatione*, fait allusion à Tacite: *Non est quod crediderim verum etiam contenderim ætatis nostræ fuisse, quos totos imitandos fore.* Mais ce sont là des expressions bienveillantes pour un disciple et un contemporain illustre, qu'il ne faut pas prendre à la lettre.

Digitized by Google

n'ont pas plutôt été inspirées par le peintre de Tibère que par le panégyriste d'Agricola. Un journaliste, que l'on n'accusera pas de recevoir sans examen les jugemens de M. de La Harpe, veut sur-tout que l'on admire dans la *Vie d'Agricola* l'ordre et la suite des idées. Nous avouerons que, de tous les genres de mérite que nous y avons remarqués, ce n'est pas celui qui nous a frappés davantage : du moins, si l'ordonnance de l'ouvrage est absolument irréprochable, on pourroit, ce semble, trouver quelques défauts de convenances entre les parties qui le composent. Lorsque Tacite entreprit d'élever à la mémoire de son beau-père ce monument de ses regrets et de sa piété, il venoit de quitter le barreau, il se préparoit à de grands travaux d'histoire; et cette circonstance devoit influer sur les dispositions du biographe. De là un mélange sans proportion de genres différens, qui, malgré le talent qui nous entraîne, laisse quelques doutes à la critique. On vante avec justice cette description de la Grande-Bretagne, qui suspend le récit des premières années d'Agricola, pour nous transporter sur le principal théâtre de sa gloire. Soit, en effet, que Tacite nous représente l'aspect de cette île, qui semble sous la domination immédiate de l'Océan, et la tristesse imposante de ses rivages, et la sévérité d'un ciel toujours nébuleux, et l'impuissante fécondité d'une terre dont les fruits ne mûrissent pas; soit qu'il retrace les mœurs et les coutumes des habitans, discute sur leur origine, remonte aux invasions qui précédèrent celle d'Agricola, et rappelle les fautes et les malheurs de tant de consuls romains, il nous attache et nous intéresse profondément. Cependant le tableau n'est-il pas trop vaste pour le cadre qui le renferme? Que dire des deux discours qui terminent l'exposition rapide et abrégée de la conquête de la Grande-Bretagne? Assurément il n'est personne qui eût le courage de vouloir les retrancher. Mais si ces harangues directes ne manquent pas toujours de vraisemblance dans une histoire générale, le discours de Galgacus en a-t-il beaucoup dans la *Vie d'Agricola*? On n'ose insister davantage. Il est peu sûr de critiquer Tacite. D'ailleurs, un ouvrage qui avoit annoncé *le plus grand des historiens* et *le plus grand peintre de l'antiquité*, et qui offre comme un essai des diverses beautés qui brillent dans ses autres écrits, peut justifier tous les éloges. On n'admirera jamais assez cette noble austérité dans le style et dans les images, qui doit être le principal ornement de l'histoire; cette sévérité à demi réprimée et encore menaçante dans l'exorde, qui,

Digitized by Google

bientôt après, semble s'attendrir à l'image d'un homme de bien ; cet amour de la vertu, qui explique honorablement l'indignation contre les vices ; ce respect pour les devoirs domestiques, dans l'exercice desquels Tacite affermissoit son ame, en attendant le jour où il pourroit se manifester : voilà ce qui place la *Vie d'Agricola* parmi les ouvrages les plus précieux de l'antiquité. Elle doit avoir un attrait particulier pour les jeunes gens, naturellement prompts à s'enflammer pour un beau caractère. Rollin partageoit en ceci le goût des jeunes gens ; et dans son *Traité des Etudes*, il conseille aux rhétoriciens qui veulent employer utilement le loisir des vacances, de s'attacher à ce modèle, de s'exercer à le traduire, et à l'imiter, s'il étoit possible.

Les conseils de Rollin n'ont point été perdus pour celui qui eût mérité d'être son disciple ; et cet essai, entrepris d'abord comme une étude, retouché dans la suite par une main plus exercée, est devenu, au jugement des connoisseurs, la meilleure traduction *de la Vie d'Agricola*.

Nous répétons ce jugement avec d'autant plus de franchise, que la modestie du jeune traducteur n'en peut être alarmée. En luttant avec Tacite dans un seul morceau, il avoit moins de mérite à l'emporter sur ses concurrens ; et le prix de la difficulté vaincue demeure toujours à celui qui a fourni la carrière tout entière. On trouveroit même dans la traduction *d'Agricola*, par M. Dureau de la Malle, plusieurs passages qui se soutiennent mieux à côté du texte. Mais, en général, celle-ci se distingue par un plus grand nombre de traits heureux, par une élégance plus soutenue, sur-tout par une expression plus littérale ; et cette dernière qualité lui assure l'avantage. On voit qu'elle a été l'objet particulier des efforts du nouveau traducteur. « C'est là, » dit-il, dans une simple et élégante préface, c'est là, si » je ne me trompe, le premier et le plus grand moyen de » succès lorsqu'on traduit un historien chez qui la pro» fondeur de la pensée et la richesse de l'imagination se » manifestent tout à-la-fois, dans un style plein de noblesse, » de franchise et de force. »

Mais il est plus aisé de faire une poétique que d'y être fidèle. Un exemple justifiera mieux les principes du traducteur et nos éloges.

Nous choisissons le discours prononcé par Galgacus avant la bataille qui devoit décider le sort de toute la Grande-Bretagne :

« Toutes les fois que je songe aux causes de la guerre et » à la nécessité qui nous presse, je me tiens assuré qu'au-

Digitized by Google

» jourd'hui même ; et par notre union, commencera la » liberté de toute la Bretagne ; car nous sommes tous ici » exempts de servitude : et au-delà, il n'y a plus de terres ; » la mer elle-même est sans abri, puisque la flotte romaine » est là qui nous menace. Ainsi, le parti du combat et » des armes, qui est le plus honorable pour le courage, est » le plus sûr pour la lâcheté même. Les précédentes batailles, » au milieu des alternatives de la fortune, laissoient en nous » une dernière espérance : nous, les plus distingués de » toute la Bretagne, et placés comme dans son sanctuaire ; » nous, qui loin des rivages des peuples esclaves, avions » préservé nos yeux même des atteintes de la tyrannie. » Retirés aux bornes du monde et de la liberté, cette pro- » fonde retraite où la Renommée pénètre à peine, nous a » défendus jusqu'à ce jour ; et ce qui est inconnu en est » plus grand et plus redoutable. Mais voilà que nos limites » sont découvertes. Derrière nous, plus de peuples ; rien » que des flots et des rochers ; et au bas de cette mon- » tagne sont les Romains, dont vous fléchiriez inutilement » l'orgueil par votre soumission ou par votre indigence. » Ravisseurs du monde, déjà la terre manque à leurs ra- » vages, et ils sondent les mers. Avares, si leur ennemi est » riche ; ambitieux, s'il est pauvre : l'Orient et l'Occident » n'ont pu les rassasier. Seuls entre tous les peuples, ils pour- » suivent avec une égale fureur et les richesses et la pau- » vreté. Piller, égorger, enlever, voilà dans leur perfide » langage ce qu'ils nomment *gouvernement ;* la ruine et la » solitude, voilà leur *paix*. »

Voilà un discours éloquent et une traduction exacte. Il faudroit répéter cet éloge à chaque page. Nous ferons cependant une observation sur la phrase suivante : « Les précé- » dentes batailles, au milieu des alternatives de la fortune, » laissoient en nous une dernière espérance : *nous* les plus » distingués de toute la Bretagne, et placés comme dans son » sanctuaire ; *nous* qui, loin des rivages, des peuples » esclaves, etc. » Ce *nous* répété produit ici de l'embarras, sans ajouter à l'énergie. Il semble que la tournure eût été plus naturelle et d'un meilleur effet, en suivant le mouvement du latin : *Quia nobilissimi Britanniæ eòque in ipsis penetralibus siti.*

Nous avons noté dans cette traduction deux ou trois autres passages qui nous paroissent susceptibles de légères corrections. Ceux qui en ont rendu compte, avant nous, ont aussi proposé leurs remarques ; et a-t-on jamais rendu compte d'une traduction, sans trouver un meilleur sens,

Digitized by Google

une meilleure expression que le traducteur? Les critiques triomphent de ces petites découvertes; mais on leur en sait peu de gré. Montagne parle, avec une admiration tout-à-fait naïve, d'un savant qui avoit compté deux mille fautes dans le Plutarque d'Amyot. Il est possible que ce censeur minutieux eût souvent raison contre Amyot; mais il est encore plus probable qu'il avoit moins de zèle pour le sens de Plutarque, que d'empressement à montrer qu'il entendoit sa langue.

On doit au traducteur *de la Vie d'Agricole, l'Excerpta de Tacite*, ouvrage adopté pour l'instruction publique, dont le choix judicieux a été reconnu dans le temps, et dont l'utilité est éprouvée aujourd'hui. Nous aurions desiré que celui qui, jusqu'à présent, a été si heureux avec Tacite, tentât de nouveaux efforts, et s'essayât sur de plus grands tableaux. Mais appelé par des devoirs qui exigent l'homme tout entier, il a dû renoncer à ses premiers plaisirs; et déjà nous pourrions le suivre dans l'examen d'une question du plus haut intérêt social (1), où il a prouvé combien les bonnes études préparent avec avantage à la défense des vérités utiles.

Heureux celui qui s'est livré à des études solides et à des goûts sérieux dès sa jeunesse. Il n'a point recherché des succès prématurés, qui trop souvent ne font briller qu'un rayon de gloire passager, et tuent jusqu'à l'espérance des talens. Tous ses travaux restent; chaque jour il en recueille le fruit. Il attend la gloire en méritant la considération. Ses ouvrages portent un caractère de perfection et de maturité, qui fait l'éloge de sa vie; et ses études sont encore des leçons.

P. M.

Œuvres choisies de M. Lefranc de Pompignan, de l'Académie Française. Deux vol. petit in-12. Prix : 3 fr., et 4 fr. par la poste. A Liége, chez *François Lemarié*, près l'Hôtel-de-Ville; et à Paris, chez *Villet*, lib., rue Hautefeuille, n°. 1; et chez *le Normant*.

Cette édition des Œuvres choisies de M. Lefranc de Pompignan contient plusieurs ouvrages d'un genre différent, qui tous font honneur à leur auteur. Avant de jeter

(1) *Considérations sur le Prêt à intérêt*. Un vol. in-8°. A Paris, chez Méquignon l'aîné, rue de l'Ecole-de-Médecine; et chez le Normant.

Digitized by Google

un coup d'œil sur ce qu'il y a de plus remarquable dans cette collection, nous ferons quelques réflexions sur le talent d'un homme qui éprouva d'une manière bien terrible l'injustice de ses contemporains.

M. Lefranc, destiné à la robe, joignit aux études nécessaires à son état celles de la littérature, pour laquelle il avoit un goût qui ne lui fit cependant jamais négliger ses devoirs. Il ne courut point après les succès de société; il ne crut pas, comme tant d'autres, que quelques petits vers, quelques essais dramatiques, suffisoient pour faire la réputation d'un homme de lettres. Ce fut chez les anciens qu'il chercha des modèles: l'étude approfondie de l'hébreu le mit à portée de connoître les beautés sublimes des Livres Saints; celle du grec le fit pénétrer dans les secrets du style des Homère, des Sophocle et des Euripide; et il trouva dans Virgile et dans Horace des trésors non moins précieux. A ces études, M. Lefranc joignit celle des langues modernes: l'italien, l'espagnol, l'anglais lui étoient familiers. Son goût exquis, ne puisant dans les deux premières langues que ce qu'elles produisirent d'estimable lorsqu'elles contribuèrent à la renaissance des lettres, chercha dans la troisieme ces étincelles de génie qui brillent dans les productions de Shakespeare et de Milton, et ces règles de goût que présentent Addisson et Pope, esprits sages qui, malgré leurs succès, ne purent cependant former une école dans leur pays.

Cette flexibilité dans l'imagination, cette facilité étonnante dans le travail, dont M. Lefranc étoit doué, ne se concilient que rarement avec le génie qui invente, et qui, luttant contre des difficultés en apparence insurmontables, ouvre une nouvelle carrière, et s'élève au-dessus de ses contemporains. Les grands génies, pour l'ordinaire, ramènent toutes leurs études à un seul objet: ils en font l'occupation de leur vie; et si, pour se délasser, ils se jouent en traitant des sujets moins graves, ces amusemens ne les détournent jamais de leur objet principal. Les hommes qui leur sont inférieurs, mais qui, doués d'un esprit juste et d'une diction saine, s'exercent sur divers sujets sans les porter au même degré de perfection que leurs modèles, méritent aussi notre estime. Ces écrivains du second ordre nous plaisent par les efforts qu'ils font pour approcher des grands maîtres; ils nous les font mieux apprécier: souvent ils nous présentent des morceaux dignes de notre admiration; et leurs écrits sages servent à empêcher leurs contemporains de se livrer aux écarts du mauvais goût. C'est dans cette classe que M. Lefranc nous paroît mériter d'être placé, quoique, dans

Digitized by Google

le genre de l'ode, il se soit quelquefois élevé à la hauteur de J. B. Rousseau.

La tragédie de *Didon* est très-connue. Ce sujet si beau offroit les plus grandes difficultés : M. Lefranc les a surmontées. Il a su répandre de l'éclat sur le rôle d'Enée, en supposant qu'il sauve Didon avant de l'abandonner; il a relevé le caractère de Didon, en lui donnant toute la fierté d'une reine : enfin, il a placé entre les deux amans un ministre fidèle qui combat leur passion, et qui prédit les malheurs dont ils sont menacés. Souvent M. Lefranc a imité heureusement le quatrième livre de l'Enéide; un de ses plus beaux passages est celui où il traduit la fameuse imprécation : *Tum vos, ô Tyrii*, etc. On regrette qu'il n'ait pas fait entrer dans le rôle de Didon les dernières paroles que lui prête Virgile; rien n'est plus tendre et plus touchant :

Dulces exuviæ, dum fata deusque sinebant,
Accipite hanc animam, neque his exsolvite curis, etc.

La dernière réflexion de Didon est sur-tout pleine de pathétique :

Felix, heu! nimium felix, si littora tantum
Nunquam Dardaniæ tetigissent nostra carinæ!

M. Lefranc n'a pas dédaigné de s'exercer dans le genre léger. Sa Dissertation sur le Nectar et l'Ambroisie, adressée à madame de Pontac, réunit les graces d'un style enjoué à une érudition pleine de goût. L'auteur traduit en vers quelques morceaux d'Homère, de Pindare et de Virgile; et ses traductions, sans être bien fidelles, ont du moins le mérite de donner quelqu'idée à une dame de la manière de ces grands poètes. Dans le Voyage de Languedoc et de Provence, il a cherché à imiter Chapelle et Bachaumont : on y trouve moins de négligence que dans l'ouvrage de ces deux aimables épicuriens; mais il n'offre pas autant de grace et d'abandon. Dans ce Voyage, M. Lefranc s'élève quelquefois au ton de la poésie épique : on a sur-tout remarqué un morceau où il peint avec beaucoup d'énergie les combats des gladiateurs. Ce morceau est heureusement amené, à l'occasion des Arènes de Nîmes.

L'éditeur a fait entrer dans ce Recueil trois Epîtres qui, sans pouvoir être comparées à celles de Boileau, pour l'élégance et la précision, méritent cependant d'être distinguées par des peintures de mœurs pleines de vérité, et par un style pur et correct. Nous n'en citerons qu'un passage sur les détracteurs de Boileau :

Mais admire avec moiles travers où s'égare
De ces hommes altiers l'injustice bizarre!

Digitized by Google

Un seul mot qui les blesse est un crime odieux :
Veulent-ils se venger ? tout est juste à leurs yeux.
Boileau, qui d'Apollon régloit si bien l'empire,
Cet unique Boileau, qu'en vain l'on veut proscrire,
Et dont les vers heureux, sans cesse répétés,
Par ses propres censeurs sont toujours imités,
Qu'a-t-il dit, qu'a-t-il fait dans ses divins ouvrages
Qui dût à sa mémoire attirer tant d'outrages ?
Il se plut à fronder les Pradons, les Cotins ;
Il traduisit les Grecs, imita les Latins :
Ce sont de grands forfaits ; mais a-t-il, dans ses rimes,
De l'exacte décence oublié les maximes ? etc.

Cette édition présente la traduction des Géorgiques, qui n'avoit encore paru que dans les Œuvres complètes de l'auteur. Nous nous arrêterons quelques momens sur cet ouvrage, que les amateurs pourront comparer à la célèbre traduction de M. Delille.

L'éditeur, dans un Avertissement très-court, s'exprime ainsi : « Sans prétendre nuire à la traduction de M. l'abbé » Delille, nous ajouterons qu'il est certain que M. Lefranc » est *plus fidèle*, qu'il donne une *idée plus juste* du poëme » latin ; qu'enfin il remplit mieux les devoirs d'un traducteur » qui ne lutte pas avec son modèle. »

Ce jugement, exprimé d'une manière tranchante, mérite d'être examiné. La traduction de M. Delille passe pour un ouvrage classique ; elle est entre les mains de tout le monde : celle de M. Lefranc, au contraire, est à peine connue. Si la grande réputation de l'une, et si le peu de succès de l'autre tiennent à un préjugé injuste, sans doute il est très à propos de la combattre, et de montrer au public qu'il s'est trompé ; mais si l'opinion qu'on a portée sur les deux ouvrages est conforme aux règles immuables du goût, on ne voit pas pourquoi l'éditeur cherche à détruire, par quelques lignes, la célébrité d'une des productions qui ont fait le plus d'honneur au dix-huitième siècle.

Nous avons examiné la traduction de M. Lefranc ; et tout en rendant justice aux efforts qu'il a faits pour rendre son original, nous n'avons pu adhérer au jugement de l'éditeur sur sa fidélité : la même raison nous empêche de convenir avec lui que M. Lefranc donne une idée plus juste du poète latin. Il nous a paru aussi que le devoir d'un traducteur n'étoit pas de se traîner servilement sur les traces de son modèle ; mais qu'au contraire il *devoit lutter avec lui*. C'est de cette lutte si pénible que M. Delille a tiré ses plus grandes beautés.

Après avoir examiné la traduction de M. Lefranc, nous l'avons comparée à celle de M. Delille ; et voici l'idée qui nous

Digitized by Google

nous est restée de ce parallèle : M. Lefranc, guidé par un goût trop timide, ne s'est pas approprié les expressions poétiques de Virgile ; il a souvent rendu les traits les plus beaux par des images qui sont loin de donner une idée du modèle. Son système étant de ne pas étendre les idées de Virgile, il s'est renfermé dans une précision qui approche quelquefois de la sécheresse. Ce défaut est très-important quand on traduit un poète tel que Virgile. Son aimable abandon, son élégance si naturelle, sa douce harmonie, son caractère tendre et expressif, ne peuvent être exprimés par un traducteur sans cesse asservi à des règles austères, et qui craint toujours de prendre l'essor. M. Delille a mieux jugé ce que l'on devoit attendre d'un poète assez hardi pour traduire en vers le chef-d'œuvre de Virgile. Il a cru devoir lutter avec son modèle, quand il s'est trouvé dans l'impossibilité de rendre fidèlement quelque beauté. Il s'est efforcé, suivant le système de nos grands maîtres, de faire passer dans notre langue les expressions poétiques de l'auteur latin ; et ce travail, qui exigeoit tant de délicatesse dans le goût, a rendu à la langue française les trésors de la poésie didactique, dont elle avoit été privée depuis Boileau.

Il résulte de ces observations, qui vont être appuyées par des exemples, que la traduction de M. Delille est supérieure à celle de M. Lefranc, quoique cette dernière mérite d'être étudiée par les gens de lettres, auxquels elle offrira l'occasion de faire des parallèles intéressans, et de remarquer les difficultés presqu'insurmontables que Virgile présente à ses traducteurs.

Un des principaux charmes des Géorgiques, c'est une alliance toujours bien amenée des idées morales aux principes didactiques ; c'est cette douce rêverie qui porte le poète à revenir fréquemment sur la paix dont jouissent les hommes des champs, tandis que les villes sont livrées aux discordes et aux abus d'un luxe effréné. On se rappelle toujours avec attendrissement ce vers du second livre :

O fortunatos nimium sua si bona norint,
Agricolas !

La vie du vieillard des bords du Galèse n'inspire pas moins d'intérêt. C'est sur-tout lorsque les détails didactiques sont arides, que Virgile y joint des idées morales. Nous en citerons un exemple qui nous fournira l'occasion de comparer M. Lefranc à M. Delille. Il s'agit de choisir des semences ;

Digitized by Google

le poète, après avoir peint les procédés dont on se sert pour les préparer, ajoute :

Vidi lecta diù, et multo spectata labore,
Degenerare tamen, ni vis humana quotannis
Maxima quæque manu legeret; sic omnia fatis
In pejus ruere, ac retro sublapsa referri.
Non aliter, quam qui adverso vix flumine lembum
Remigiis subigit, si brachia forte remisit,
Atque illum in præceps prono rapit alveus amni.

Voici la traduction de M. Lefranc.

Inutiles secrets, remèdes impuissans !
Si le grain le plus gros n'est choisi tous les ans,
Dans le meilleur terrain l'espèce dégénère.
Tout change avec le temps, se corrompt et s'altère.
L'homme est ce nautonnier foible et présomptueux,
Dont la nacelle affronte un fleuve impétueux :
Il lutte avec les flots, il remonte avec peine ;
Mais il quitte la rame, et le torrent l'entraîne.

Cette imitation est foible ; elle manque de mouvement ; et la transition qui montre au lecteur l'instabilité de la fortune, est amenée d'une manière pénible. Du reste, le dernier vers est de la plus grande foiblesse. M. Delille a beaucoup mieux rendu ce passage :

Remède infructueux, inutiles secrets !
Les grains les plus heureux, malgré tous ces apprêts,
Dégénèrent enfin, si l'homme avec prudence,
Tous les ans ne choisit la plus belle semence.
Tel est l'arrêt du sort : tout marche à son déclin.
Je crois voir un nocher qui, la rame à la main,
Lutte contre les flots, et les fend avec peine :
Suspend-il ses efforts ? l'onde roule et l'entraîne.

Les poëmes épiques et les tragédies présentent souvent des descriptions de tempêtes : celle que Virgile a placée dans le premier livre des Géorgiques est d'un genre différent. Il ne s'agit pas d'un héros dont le naufrage peut arrêter les grandes entreprises : c'est un ouragan qui détruit les espérances du laboureur. Cette simplicité dans la scène n'empêche pas le poète de se servir des couleurs épiques ; elles font le contraste le plus heureux et le plus touchant avec l'état de misère et de foiblesse de ceux que la tempête menace :

Sæpe etiam immensum cœlo venit agmen aquarum
Et fœdam glomerant tempestatem imbribus atris
Collectæ ex alto nubes : ruit arduus æther,
Et pluvia ingenti sata læta, boumque labores
Diluit : implentur fossæ, et cava flumina crescunt
Cum sonitu, fervetque fretis spirantibus æquor.
Ipse pater, media nimborum in nocte, corusca
Fulmina molitur dextra ; quo maxima motu
Terra tremit, fugere feræ, et mortalia corda

Digitized by Google

Per gentes humilis stravit pavor; ille flagranti
Aut Atho, aut Rhodopen, aut alta Ceraunia telo
Dejicit; ingeminant austri, et densissimus imber:
Nunc nemora ingenti vento, nunc littora plangunt.

Cette belle description offroit aux traducteurs de grandes difficultés; mais aussi elle leur fournissoit l'occasion de déployer toutes les richesses de leur imagination. Nous allons encore comparer M. Lefranc à M. Delille; et nous pourrons mieux les juger dans cette lutte, où ils ont probablement fait usage de toutes leurs forces. Nous commencerons par les vers de M. Lefranc:

J'ai vu dans un beau jour se grossir sur nos têtes
D'effroyables vapeurs d'où sortoient les tempêtes,
La nuit couvrir les airs, le ciel fondre en torrens,
Les eaux noyer les grains dans la campagne errans,
Les fleuves débordés augmenter le ravage,
Et la mer en fureur dévorer le rivage.
De Jupiter, assis sur un trône brûlant,
L'univers voit alors le bras étincelant:
Brutes, mortels, tout tremble au bruit de son tonnerre;
Ses coups portent l'effroi jusqu'au sein de la terre;
L'éclair fuit, le feu tombe, Athos est embrasé;
De Rhodope fumant le sommet est brisé.
Les plaines, les forêts, les montagnes frémissent
Sous la foudre qui gronde, et les vents qui mugissent.

On voit avec regret qu'il y a beaucoup de vague dans cette description. Les traits de M. Delille sont plus frappans; et s'il a un peu étendu son modèle, on ne peut lui reprocher d'avoir affoibli la vigueur du pinceau de Virgile:

Un vaste amas d'effroyables nuages,
Dans ses flancs ténébreux couvant de noirs orages,
S'élève, s'épaissit, se déchire; et soudain
La pluie, à flots pressés, s'échappe de son sein:
Le ciel descend en eaux, et couche sur les plaines
Ces riantes moissons, vains fruits de tant de peines;
Les fossés sont remplis; les fleuves débordés
Roulent en mugissant dans les champs inondés;
Des torrens bondissans précipitent leur onde,
Et des mers en courroux le noir abyme gronde.
Dans cette nuit affreuse, environné d'éclairs,
Le roi des cieux s'assied sur le trône des airs;
La terre tremble au loin sous son maître qui tonne:
Les animaux ont fui; l'homme éperdu frissonne;
L'univers ébranlé s'épouvante..... Le Dieu
D'un bras étincelant dardant un trait de feu,
De ces monts si souvent mutilés par la foudre,
De Rhodope et d'Athos met les rochers en poudre,
Et leur sommet brisé vole en éclats fumans.
Le vent croît, l'air frémit d'horribles sifflemens;
En torrens redoublés les vastes cieux se fondent;
La rive au loin gémit, et les bois lui répondent.

Digitized by Google

C'est sur-tout par les mouvemens de style que M. Lefranc est inférieur à M. Delille. Il les dénature presque toujours. A-t-il à rendre cette apostrophe pleine d'énergie :

Solem quis dicere falsum,
Audeat?

il traduit ainsi :

C'est enfin le soleil qui peut seul nous apprendre
Quels jours et quelles nuits, etc.

M. Delille se rapproche bien plus de l'original, quand il s'écrie :

Qui pourroit, ô soleil, t'accuser d'imposture? etc.

M. Lefranc veut-il traduire ces vers si tendres :

Te dulcis conjux, te solo in littore secum,
Te veniente die, te decedente canebat,

il emploie une longue périphrase :

Il chantoit vainement, pour charmer son supplice,
Le nom, le nom chéri de sa tendre Eurydice;
Les accords de sa lyre exprimoient ses douleurs,
Et le jour et la nuit renouveloient ses pleurs.

M. Delille a mieux imité ce mouvement du poète latin :

Tendre épouse, c'est toi qu'appeloit son amour,
Toi qu'il pleuroit la nuit, toi qu'il pleuroit le jour.

Ces rapprochemens nous paroissent suffire pour montrer que l'éditeur s'est trompé dans le jugement qu'il a porté sur les deux traductions des Géorgiques. Le panégyriste de M. Lefranc (1) est absolument de notre avis : « Je voudrois » en vain dissimuler, dit-il, que, dans sa traduction des » Géorgiques, il n'a ni l'imagination dans l'expression, ni la » verve et le mouvement toujours animé, toujours varié de » ce traducteur célèbre qui, parmi nous, a porté la magie » du style à un si haut degré de perfection. »

On regrette que l'éditeur n'ait pas fait entrer dans son Recueil quelques poésies sacrées de M. Lefranc. Les sarcasmes de M. de Voltaire n'ont pas empêché les connoisseurs d'y remarquer de grandes beautés. La paraphrase du Pseaume de la Création méritoit sur-tout de trouver place dans les Œuvres choisies de l'auteur. P.

(1) M. l'abbé Maury, Discours de réception.

Digitized by Google

Lettres de Marie Stuart, reine d'Ecosse, et de Christine, reine de Suède; précédées de Notices sur Marie Stuart, Elisabeth et Christine, et suivies du récit de la mort de Monaldeschi, grand-écuyer de la reine de Suède; publiées par Léopold Collin. Trois vol. *in*-12. Prix : 8 fr. 50 c., et 11 fr. par la poste. A Paris, chez *Léopold Collin*, libraire, rue Git-le-Cœur, n°. 4; et chez *le Normant*. A La Haye, chez *Immerzeel et Comp.*, Venestraat, n°. 149.

On pouvoit croire que le libraire Léopold Collin, déjà éditeur de plus de quinze volumes de Lettres de femmes, avoit entièrement épuisé cette espèce de mine qu'il avoit d'abord couverte fort heureusement, mais dont il ne tiroit plus sur la fin que des matières peu dignes du creuset. Il vient cependant de découvrir un nouveau filon qu'il commence à exploiter : ce sont les lettres des souveraines. Nous l'engageons, pour son propre intérêt, à ne pas pousser trop loin cette seconde collection; car les souveraines aussi ont écrit des lettres qui ne méritent pas d'être imprimées, et réimprimées sur-tout. On disoit d'un homme qui, sans manquer d'esprit, n'en avoit pourtant pas assez : *Quand il a trouvé un bon mot, il ne le lâche pas qu'il n'en ait fait une sottise.* Ce mot peut s'appliquer à quelques-uns de ceux qui font des spéculations de littérature, ou plutôt de librairie.

Marie Stuart et Christine sont des noms très-propres à exciter la curiosité. Ces deux reines ont marqué dans l'histoire : l'une par ses graces, ses foiblesses, ses crimes peut-être, et sur-tout ses malheurs; l'autre par ses talens dignes du trône, et la bizarrerie de caractère qui le lui a fait abandonner.

Marie n'étoit-elle que foible? Etoit-elle aussi coupable? Jusqu'à quel point l'étoit-elle? Voilà des questions qui ont partagé les historiens, et enfanté des volumes. Un mari qu'elle avoit choisi et fait roi, eut envers elle les torts les plus graves, jusqu'à celui de se joindre aux mécontens que le fanatisme puritain suscitoit contre une reine catholique. Il fit assassiner, sous les yeux de Marie, le musicien David Rizzio qu'elle aimoit, au moins comme confident et homme dévoué. Ce mari ingrat fut assassiné à son tour. L'auteur présumé du crime, Bothwell, enleva la reine et se fit épouser par elle. Marie, poursuivie et emprisonnée par ses sujets, s'échappa de leurs mains, et alla chercher un

Digitized by Google

asile en Angleterre. Elisabeth la retint captive pendant dix-huit ans; et comme des partisans de cette malheureuse reine faisoient des tentatives pour lui enlever sa victime, en s'assurant d'elle-même, ou, si l'on veut, en la faisant périr, elle fit faire le procès de Marie, qui fut condamnée à mort et eut la tête tranchée. Tels sont les faits en eux-mêmes, nus et dégagés de leurs causes. Ce sont ces causes qui varient, et sur lesquelles on ne s'accorde pas. Marie avoit-elle de l'amour pour ce David Rizzio; et son mari, en faisant poignarder cet homme, a-t-il vengé son honneur outragé? Marie s'est-elle vengée à son tour du meurtre de son amant, en consentant au meurtre de son mari? L'assassin de celui-ci, Bothwell, en enlevant la reine, a-t-il agi d'après un plan concerté entr'eux? Marie l'a-t-elle épousé de son plein gré, et pour satisfaire sa passion? Etoit-elle, dans sa prison, instruite et consentante des complots que ses partisans faisoient contre l'autorité et la vie d'Elisabeth? A toutes ces questions, tous les historiens anglais et protestans, moins un, ont répondu : OUI; et presque tous les historiens faisant profession d'un zélé catholicisme, ont répondu : NON; en sorte qu'à en croire les uns, Marie a été au moins aussi coupable que malheureuse; et qu'à entendre les autres, elle a été la victime innocente de son attachement pour sa religion, de sa douceur, de sa bonté, et même de sa beauté, dont Elisabeth étoit jalouse jusqu'à la rage. Le Jésuite d'Orléans n'hésite point à lui donner le nom de martyre. Quelques écrivains, en qui les préjugés de nation et de secte n'obscurcissoient pas les lumières naturelles, ont cherché la vérité au milieu de ces opinions extrêmes. Ils ont trouvé que Marie n'étoit ni aussi coupable, ni aussi innocente qu'on l'avoit faite; qu'elle eut d'aimables qualités, mais aussi de grandes foiblesses; que par un effet trop ordinaire du désordre, elle se trouva engagée malgré elle dans le crime; mais que déjà trop rigoureusement punie par sa longue et injuste captivité, elle ne méritoit point de porter sa tête sur un échafaud, lors même que les juges qui l'y condamnèrent eussent eu le droit de la juger. Tel est le sentiment de Voltaire sur cette princesse infortunée, qu'il compare avec raison à Jeanne de Naples, dont elle eut les charmes, les graces, les torts et la fin tragique. Je ne dois pas oublier de dire qu'un écrivain passionné pour la vérité, et très en état de la découvrir, M. Gaillard, a consacré à la justification de Marie Stuart un volume entier de son *Histoire de la Rivalité de la France et de l'Angleterre.* Il ne lui trouve pas un seul tort, pas même de ceux que nous autres Français pardon-

Digitized by Google

nons si facilement aux femmes. L'amour de Marie pour David Rizzio, et ensuite pour Bothwell, étoit un de ces points sur lesquels les historiens les plus favorables à cette reine étoient à-peu-près tous d'accord. M. Gaillard le réfute, et voici comme il s'y prend. David Rizzio étoit difforme; Bothwell avoit plus de soixante ans, et étoit, selon Brantôme, qui l'avoit vu en Ecosse, *le plus laid homme et d'une si mauvaise grace qu'il se pût voir.* Est-il vraisemblable qu'une reine, dans la première fleur de son âge, et dans tout l'éclat de sa beauté, dont les hommes les plus beaux de son royaume auroient brigué pour cela seul les faveurs, ait eut le goût assez bizarre pour les accorder à un misérable musicien contrefait, et à un vieux soldat difforme? C'est aux femmes particulièrement qu'il appartient de juger de la solidité de cette apologie, que trop d'hommes seroient intéressés à ne pas trouver fondée.

La Notice qui précède les Lettres de Marie Stuart est de Brantôme: autant vaut de Brantôme que d'un autre. Il étoit contemporain de son héroïne, il l'avoit vue à la cour de France, et il avoit pu apprendre d'original la plupart des choses qu'il raconte. Il s'en faut bien cependant que son récit ait tout le mérite, tout l'intérêt qu'il pouvoit avoir: ce n'est guère qu'un long panégyrique, où l'exagération et le défaut de preuves excitent continuellement la défiance du lecteur. Brantôme étoit un historien sans critique, qui recueilloit indistinctement tous les bruits, et écrivoit au gré de ses préventions. D'ailleurs, son style, qu'on est convenu d'appeler naïf, est singulièrement diffus, et quelquefois obscur. Deux passages vraiment touchans se trouvent dans son article de Marie Stuart: ce sont les adieux que cette pauvre reine fait à ce doux pays de France qu'elle aimoit tant, et sur-tout sa mort si résignée, si héroïque, si chrétienne, au milieu de ses femmes éplorées et de ses juges même qu'elle avoit attendris.

Les Lettres de Marie Stuart tirent de son infortune tout l'intérêt qu'elles offrent: une tendre pitié pour elle, une profonde horreur pour sa persécutrice; voilà ce qu'il est impossible de ne pas ressentir en les lisant. Du reste, elles contiennent fort peu de faits dignes de remarque, et il y règne ce ton de monotonie qui résulte nécessairement d'une plainte continuelle, et d'une situation qui ne change pas. Le style en est disparate. On ne sait pas précisément en quelle langue Marie écrivoit à Elisabeth et autres personnes qu'elle vouloit intéresser à son sort. Il y a lieu de croire que la plupart de ses lettres ont été écrites par elle en an-

Digitized by Google

glais ou en écossais; qu'ensuite elles ont été traduites en latin par les historiens anglais, qui, de même que les nôtres, ont long-temps fait usage de cette langue; et qu'enfin, du latin elles ont été traduites en français, à différentes époques. C'est là ce qui fait sans doute que les unes sont écrites en français du seizième siècle, et les autres en français moderne. On peut présumer que celles qu'elle a adressées au roi, à la reine et à l'ambassadeur de France, étoient écrites par elle en français, langue qu'elle avoit parfaitement sue, dit-on, et que c'est le texte même de ces Lettres qui nous a été donné : ce français du temps de Marie Stuart, est, comme on sait, quelquefois difficile à entendre. Ce seroit, pour les éditeurs de pareils livres, une raison de plus d'en soigner beaucoup la correction; mais faute d'attention ou de savoir, ils la négligent considérablement.

L'éditeur des Lettres de Marie Stuart n'est pas à l'abri de ce reproche. Il met *la science que j'ai en Dieu*, au lieu de *la fiance; je n'ai cette heure d'en être témoin*, au lieu de *je n'ai cet heur* (ce bonheur), etc. Les Lettres de Marie Stuart font la matière d'un volume et demi à-peu-près. L'autre moitié du second volume contient des pièces justificatives pour l'histoire de Marie, lesquelles consistent en une Apologie assez mal faite de cette princesse, et en un Recueil de quelques Lettres sans suscription, que ses ennemis produisirent comme une preuve de son commerce criminel avec Bothwell, le meurtrier de son mari, mais qui étoient supposées, à ce qu'on croit, qu'on n'a jamais voulu communiquer à Marie, malgré ses instances, et dont on a fini par détruire les prétendus originaux. Ces Lettres sont suivies d'une mauvaise Notice sur Élisabeth, et de quelques Lettres relatives au projet de mariage de cette reine avec le duc d'Alençon, frère du roi de France. Cette Notice et ces Lettres sont un pur remplissage.

En tête des Lettres de Christine, on a placé, sous le titre de *Notice*, l'ouvrage de d'Alembert, intitulé *Mémoires* et *Réflexions sur Christine, reine de Suède*. Il falloit que l'éditeur ignorât de qui étoit cet écrit; car il a mis simplement à la fin : *Extrait de la Galerie des Femmes illustres*. Il ne lui en auroit pas coûté davantage de mettre le vrai titre de l'ouvrage et le nom de l'auteur, s'il les eût connus. Le nom de d'Alembert eût donné quelque relief à ce morceau, qui est sans contredit le plus piquant de tout le Recueil.

Il y a des lettres de Christine de deux espèces : les unes sont véritables, les autres fictives; celles-ci sont l'ouvrage du libraire Lacombe, auparavant avocat. Les Lettres qu'on

Digitized by Google

publie de nouveau aujourd'hui sont les véritables. Elles sont adressées à des souverains, à de grands seigneurs, à des savans, à des poètes, à des femmes illustres du temps. Comme celles de Marie Stuart, elles offrent de grandes différences de style; ce qui tient peut-être à la même cause. Toutes ces Lettres n'auront pas été écrites dans la même langue : différentes personnes auront traduit en français les Lettres latines, suédoises, italiennes, etc. : de-là autant de styles que de traducteurs, sans compter le style de Christine elle-même, dans les Lettres qu'elle a écrites originalement en français. On pourroit de plus soupçonner que quelques-unes de celles-ci ont été retouchées, ou même entièrement supposées. Il s'y trouve assez fréquemment des idées, des tournures et des expressions qui autoriseroient cette opinion. Mais chaque lecteur exercera lui-même sa critique sur cet objet.

L'ordre chronologique n'est nullement observé dans la collection des Lettres de Christine. On trouve, par exemple, une Lettre à Mazarin sur la mort de Monaldeschi, arrivée en 1657, avant d'autres Lettres datées de 1654. Ce désordre est d'autant plus singulier, que l'éditeur (l'ancien sans doute copié par le nouveau) s'excuse quelque part de ne pas placer à son rang une Lettre de Pascal qu'il a trouvée trop tard.

Peu de souverains ont abdiqué, qui ne s'en soient pas grandement repentis dans la suite. Christine, avec toute la philosophie dont elle faisoit parade, n'a point échappé à ce sort commun des princes descendus du trône, et son amour-propre n'a point eu assez d'empire sur son dépit pour l'empêcher de paroître et d'éclater. On ne connoît pas bien le véritable motif de son abdication : peut-être n'y en a-t-il pas eu d'autre que cette disposition d'esprit inquiète et dégoûtée, qui nous fait préférer aux lieux où nous sommes tous les lieux où nous ne sommes pas. Quoi qu'il en soit, Christine quitta la Suède, ou plutôt s'en évada pour aller vivre à Rome. Il lui parut nécessaire d'adopter la religion du pays; en conséquence elle abjura la sienne, quoiqu'elle eût, dans une autre circonstance, témoigné le plus grand mépris pour ceux qui commettoient, disoit-elle alors, cet acte de foiblesse. Au reste, elle ne voulut pas qu'on attribuât sa conversion à d'autres motifs qu'à des motifs humains : « Sa Sainteté, écrivoit-elle à la comtesse de Sparre, s'attribue ma *prétendue* conversion, et voudroit que je le fisse » croire à tout le monde. » Plus loin : « Le pape fait la » chatemite depuis quelque temps à mon égard, parce qu'il

Digitized by Google

» voit bien que tous ses bonbons sont un peu trop sucrés » pour une grande fille qui n'aime point les directeurs. » Le reste de la lettre est de ce ton, et même d'un ton un peu plus fort. Ce n'est pas celui d'une néophyte bien fervente, ni bien sincère. Il vint en fantaisie à Christine de se faire élire reine, ou plutôt roi de Pologne. Elle avoit pour compétiteur le grand Condé, à qui elle avoit autrefois prodigué les témoignages de son admiration, mais dont alors elle parloit avec assez peu de ménagement. Elle écrivoit au nonce du pape, à Varsovie : « Le prince de Condé est le seul » que je crains ; son mérite m'offusque et me déplaît fort : » il faut le rendre odieux. Cela me sera très-aisé : c'est un » prince bouillant, qui se vengera tôt ou tard, sur la Pologne, » des chagrins et des tourmens que la France lui a fait » éprouver injustement..... Quoique le prince de Condé » soit grand capitaine et bon soldat, il est emporté et avare. » Il seroit un mauvais roi, parce que l'avarice est, selon » moi, le plus bas et le plus méprisable de tous les défauts » dans un prince. Fût-il pauvre, il doit être libéral et ma- » gnifique. » Christine échoua dans son projet de régner en Pologne. Elle ne fut pas plus heureuse dans celui de remonter sur le trône de Suède, après la mort de Charles Gustave. Elle mourut à Rome, âgée de 63 ans, en prononçant deux vers latins qu'elle avoit faits.

Le volume de ses Lettres est terminé par une relation de la mort de Monaldeschi, dont l'auteur est le P. Lebel, supérieur des Mathurins de Fontainebleau, qui avoit assisté ce malheureux pendant qu'on le perçoit à coups d'épée, et qui avoit été seul témoin de cette cruelle exécution, avec les lâches domestiques que Christine en avoit chargés. Cette relation n'excite pas un vif intérêt, parce que Monaldeschi personnellement n'en mérite aucun ; mais elle inspire du moins l'effroi et l'horreur : elle est écrite avec un ton de douleur et de pitié concentrées, qui ajoute beaucoup à l'impression du récit. Je terminerai par quelques fragmens de la Lettre que Christine écrivit, au sujet de cet assassinat, à Mazarin, qui en avoit témoigné son indignation : « Monsieur Mazarin, » ceux qui vous ont appris le détail de la mort de Monal- » deschi, mon écuyer, étoient très-mal informés. Je trouve » fort étrange que vous commettiez tant de gens pour vous » éclaircir de la vérité du fait. Votre procédé ne devroit » point m'étonner, tout fou qu'il est ; mais je n'aurois jamais » cru que ni vous, ni votre jeune maître orgueilleux, eussiez » osé m'en témoigner le moindre ressentiment.

» Apprenez tous tant que vous êtes, valets et maîtres,

Digitized by Google

» petits et grands, qu'il m'a plu d'agir ainsi ; que je ne dois,
» ni ne veux rendre compte de mes actions à qui que ce soit,
» sur-tout à des fanfarons de votre sorte..... Ma volonté est
» une loi que vous devez respecter ; vous taire est votre
» devoir, et bien des gens que je n'estime pas plus que vous,
» feroient très-bien d'apprendre ce qu'ils doivent à leurs
» égaux, avant que de faire plus de bruit qu'il ne leur
» convient. Sachez, mons. Cardinal, que Christine est
» reine partout où elle est..... Croyez-moi, Jules, com-
» portez-vous de manière à mériter ma bienveillance ; c'est
» à quoi vous ne sauriez trop vous étudier. Dieu vous pré-
» serve d'aventurer jamais le moindre propos indiscret sur
» ma personne, etc. »

Jamais assurément le crime ne s'est exprimé avec plus de hauteur et d'arrogance. O.

Traité Elémentaire de Mécanique; par *L. B. Francœur*, professeur au Lycée Charlemagne, et Examinateur pour l'Ecole Polytechnique. Nouvelle édition. Un vol. in-8°. Prix : 7 fr., et 8 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez *Courcier*, libraire, quai des Augustins ; et chez *le Normant.*

Le suffrage de la Commission d'instruction publique, et trois éditions successivement épuisées, ont déjà constaté le mérite de cet ouvrage. Nous profitons, pour le recommander à l'attention de nos lecteurs, du renouvellement de l'année classique, époque à laquelle les maîtres font choix des livres élémentaires qu'ils veulent mettre entre les mains de la jeunesse studieuse confiée à leurs soins. Quoique spécialement consacré à la critique littéraire, le Mercure n'a jamais craint de faire quelque excursion hors du domaine qui lui est propre, en faveur des ouvrages purement scientifiques, quand la nature et le but de ces ouvrages les rendent d'un intérêt général, ou les mettent au nombre des livres destinés à l'éducation.

On s'est souvent élevé dans ce Journal contre la prééminence que les sciences exactes avoient usurpée sur la littérature, principalement dans l'instruction publique. Tout en rendant justice à un ouvrage estimable sur l'une des parties les plus importantes des mathématiques, je ne démentirai point les principes sur lesquels ces réclamations étoient fondées. Les belles-lettres tiendront toujours la première place dans une bonne éducation : elles sont d'un usage journalier dans toutes

Digitized by Google

les classes de la société, dans toutes les circonstances de la vie ; en ornant à la fois l'esprit et l'imagination de ceux qui les cultivent, en leur apprenant à présenter leurs pensées dans l'ordre le plus heureux, à les revêtir de couleurs variées et brillantes, elles leur assurent l'empire le plus doux et le plus légitime que l'homme puisse exercer sur ses semblables, celui qui naît du talent de convaincre et de persuader. Liées essentiellement à toutes les pensées morales, sans lesquelles il n'y a ni poésie, ni éloquence, dépositaires des grandes leçons de la philosophie et de l'histoire, elles donnent de la dignité aux mœurs, elles remplissent l'ame de beaux sentimens ; et en l'élevant à des idées de bonheur, bien différentes de celles qui abusent le commun des hommes, elles la placent dans une noble indépendance des caprices de la fortune. Un emploi si relevé et si utile leur donne bien droit à une considération égale à celle qu'ont valu aux sciences mathématiques, les services purement physiques qu'elles ont rendus à la société.

Mais en défendant la littérature contre les usurpations des sciences exactes, qui seroit assez aveugle pour leur contester le mérite et les avantages qui leur sont propres ? Tout atteste les bienfaits nombreux dont l'humanité leur est redevable. Que l'imagination s'élance sur les mers, qu'elle pénètre dans les glaces du pôle, qu'elle s'élève au milieu des cieux, partout elle réclame l'appui de ces hautes sciences, et retrouve l'empreinte de leur génie. On peut contester sans doute l'utilité de tant de profonds calculs qui, trop souvent perdus pour la pratique, se renferment dans de vaines abstractions. Mais quand les mathématiques n'offriroient qu'un prodige de sagacité et d'invention, quand on ne verroit en elles qu'un des monumens les plus étonnans de l'industrie humaine, ne seroient-elles pas par cela seul bien dignes de l'attention de quiconque veut donner quelque culture à son esprit ?

Cette vérité avoit été sentie dans l'ancien système d'éducation : les études se terminoient par un cours de mathématiques, qui, bien que resserré dans des limites assez étroites, suffisoit néanmoins pour initier les jeunes gens aux principaux élémens de cette science, et pour avertir le goût et les dispositions secrètes de ceux que la nature appeloit à en faire le principal objet de leurs travaux. Cependant il faut convenir que cette partie de l'enseignement étoit restée assez imparfaite. La plupart des traités élémentaires, en usage dans les colléges, pouvoient avoir le mérite de la clarté ; mais ils ne rendoient point assez sensible la mu-

Digitized by Google

tuelle dépendance de tous les théorêmes qui, tour-à-tour conséquences et principes, sont liés entr'eux par une chaîne non interrompue; les démonstrations les plus importantes y manquoient souvent de cette précision et de cette rigueur si nécessaires dans une science dont le plus bel attribut est la certitude. D'ailleurs, pendant le peu de temps assigné à ces leçons, les élèves pouvoient bien prendre quelque idée des principes généraux de la science; mais ce temps ne leur suffisoit pas pour se familiariser avec les idées abstraites qui en sont la base, et qui apprennent à en faire de justes applications. Ils connoissoient les élémens de la géométrie, et ne s'étoient point encore fait un esprit géométrique: cependant sans cet esprit, on n'a véritablement retiré aucun fruit de pareilles études. En effet, la plupart des démonstrations partielles, et, si l'on peut parler ainsi, le matériel de la science s'oublie bien vîte, quand on n'a pas occasion d'en faire usage; mais si on en possède l'esprit, il est toujours facile de ressaisir la chaîne des vérités et des principes, et l'on pourroit, en quelque sorte, les recréer au besoin.

C'est au milieu des orages de la révolution que l'étude des mathématiques devint à la fois plus générale et mieux dirigée, et c'est sur-tout à l'ouverture de l'école normale qu'il faut attribuer le changement devenu général dans la méthode d'instruction. Rien n'étoit, il est vrai, plus bizarre que cet établissement, véritable école encyclopédique, où l'on prétendoit enseigner à la fois toutes les sciences. Toutefois, cette conception si extravagante et si gigantesque, eut pourtant quelques bons effets. Tant de mots d'instructions, si généreusement prodigués, furent, il est vrai, complétement perdus pour la plupart des auditeurs appelés à en jouir; mais ils ne furent pas inutiles au petit nombre de ceux que des connoissances déjà acquises mettoient en état d'en profiter. D'ailleurs, si le principal but qu'on s'étoit proposé dans l'établissement de cette école fut presqu'entièrement manqué, certaines parties de l'instruction publique en retirèrent du moins un avantage auquel on n'avoit pas songé. Des savans célèbres furent appelés à enseigner la science qui avoit fait l'objet de toutes leurs méditations. Ce ne fut pas sans fruit qu'ils travaillèrent à applanir l'entrée de la carrière, de cette main ferme et exercée qui en avoit reculé les limites; *abrégeant tout, parce qu'ils voyoient tout*, comme on l'a dit d'un écrivain célèbre, ils surent en même temps simplifier et

Digitized by Google

féconder les principes, et créèrent des méthodes d'instruction tout à-la-fois plus faciles et plus profondes. Ce fut principalement l'enseignement des mathématiques qui, entre les mains de MM. La Grange et La Place, prit une forme toute nouvelle. La beauté du plan d'études, tracé par l'auteur de la *Mécanique Céleste*, fut d'abord sentie par tous les maîtres, et l'ancienne routine fut aussi-tôt abandonnée. Cette utile révolution nécessitoit la rédaction de nouveaux livres élémentaires. Excités par l'exemple des deux premiers géomètres de l'Europe, des savans distingués ne craignirent plus de dérober quelques loisirs à des spéculations plus relevées, pour se livrer au développement des premiers principes de la science. Ainsi, cette fois du moins, la composition de ces ouvrages utiles ne fut pas abandonnée aux spéculations de la médiocrité qui s'en est presque toujours avidement emparée, et qui ne se lassera jamais de les multiplier en les copiant les uns sur les autres. Parmi ces nouveaux traités vraiment faits pour honorer leurs auteurs, on distingue particulièrement le grand ouvrage de M. La Croix, qu'on peut regarder comme un répertoire complet des connoissances actuelles sur le calcul différentiel et intégral. Mais il faut étudier avant tout la géométrie de M. Le Gendre, où l'on retrouve cette méthode exacte et rigoureuse, dont Euclide avoit donné l'exemple dans ses élémens, et dont faisoient tant de cas les géomètres de l'antiquité. Ainsi, dans la science même, où, grace à une longue suite de siècles, nous nous sommes avancés le plus loin des limites où les anciens se renfermèrent, il y a à profiter en les méditant. Si l'on peut encore porter à un plus haut degré d'élévation ce vaste édifice, c'est en s'appropriant le génie de ceux qui l'ont fondé.

Ce que M. Le Gendre avoit exécuté si heureusement pour la géométrie, M. Francœur a voulu le faire pour la mécanique, et il a su prouver, par le succès, que cette entreprise difficile n'étoit point au-dessus de ses forces. Un plan sagement conçu et fidèlement exécuté, un choix heureux de démonstrations, partout des exemples bien adaptés aux préceptes, telles sont les principales qualités qui caractérisent un bon livre élémentaire : telles sont celles qui recommandent particulièrement celui que nous annonçons. Distingué, dès qu'il parut par la Commission d'instruction publique, et adopté dans la plupart des écoles, il s'est encore amélioré dans deux éditions consécutives, et il reparoît aujourd'hui pour la

Digitized by Google

quatrième fois avec des changemens et des corrections qui lui donnent un nouveau prix. C'est ainsi qu'un livre de ce genre se perfectionne : quelle que soit la sagacité de l'auteur, elle gagne toujours à être éclairée par l'expérience.

On convient généralement de la difficulté de composer de bons livres élémentaires : mais je ne sais si la plupart des écrivains qui se sont exercés dans ce genre, s'étoient demandé d'abord en quoi consiste précisément cette difficulté. Tous affichent la prétention d'être éminemment clairs et faciles, de faire de l'étude un jeu, d'ôter aux sciences toutes leurs épines. Si leurs promesses étoient exactement remplies, un enfant deviendroit savant sans nul effort, et acquerroit tous les talens, sans s'être seulement exercé au travail. Cet exercice est cependant le but qu'on doit se proposer dans toute bonne éducation, même avant celui d'orner la tête des élèves de connoissances variées, et propres à faire admirer les brillans résultats de leurs études. Les théories les plus curieuses leur seront assez rarement utiles dans le cours de leur vie : souvent même ils les oublieront avec la même facilité qu'ils les auront acquises : mais, dans quelque situation que la fortune les place, ils s'applaudiront de s'être livrés de bonne heure à l'application et au travail. Le meilleur livre élémentaire n'est donc pas toujours le plus clair et le plus facile : c'est plutôt celui qui met le plus en jeu les facultés des jeunes élèves, qui, par des difficultés placées à propos et mesurées avec art sur leurs progrès, sait provoquer leur ardeur, réveiller leur curiosité, et les forcer fréquemment à tendre tous les ressorts de leur intelligence. Il faudroit préférer à tous celui qui, au lieu de leur enseigner une science, les conduiroit à la découvrir successivement eux-mêmes. On dira peut-être qu'un pareil livre rebuteroit bientôt la plupart des commençans : mais ceux qui reculent devant quelques obstacles, qui ne se sentent point payés des plus opiniâtres efforts, par le plaisir inappréciable de triompher d'une difficulté, de voir une foule de vérités intéressantes se dégager, pour ainsi dire, d'elles-mêmes d'un principe fécond qu'ils auront péniblement découvert : ceux-là, dis-je, ne sont pas faits pour les sciences. Il n'y a donc pas d'inconvénient à ce qu'ils soient découragés dès l'entrée d'une carrière ingrate, où ils ne feroient jamais que se traîner avec effort, au lieu d'y marcher à grands pas.

Pour composer des élémens suivant le principe qu'on vient d'établir, il ne suffit pas d'être savant : il faut encore

Digitized by Google

avoir l'habitude de l'enseignement, et sur-tout se bien rappeler les difficultés qu'on a trouvées soi-même à s'instruire. M. Francœur étoit à cet égard dans une situation très-favorable. Elève de l'Ecole polytechnique, et plein des excellentes leçons qu'il y avoit reçues, le souvenir de ses premières études étoit encore nouveau dans sa mémoire, lorsqu'il donna la première édition de son ouvrage. Depuis il s'est occupé constamment à former des élèves, dont la plupart ont été admis à cette même école, et dont plusieurs se rendent déjà utiles à l'Etat dans diverses parties du service public. Deux choses étoient également à craindre dans la composition de ce Traité : c'étoit de fatiguer les forces des élèves, en voulant trop les exercer, ou de rester au-dessous de l'état actuel de la science. M. Francœur a su éviter ces deux écueils. C'est en usant sobrement et à propos des diverses méthodes de calcul, dont la mécanique exige, pour être bien traitée, une connoissance approfondie; c'est en réglant l'emploi de ces méthodes sur la complication et l'importance des démonstrations, qu'il a voulu prouver qu'il y étoit parfaitement versé : bien plus sage en cela que beaucoup d'autres professeurs, qui ne croient jamais pouvoir déployer un trop grand appareil de calculs, et qui paroissent écrire bien moins pour instruire, que pour étaler dans toute son étendue une science souvent acquise de la veille. C.

Opuscules en vers, par l'auteur de *la Nouvelle Ruth*. Vol. in-8°. Prix : 1 fr. 80 c., et 2 fr. 20 c. par la poste. A Paris, chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

C'est avec un plaisir toujours nouveau que l'on relit ces touchantes élégies où Tibulle, Properce, Ovide, et M. de Parny, leur digne rival, ont si bien développé les sentimens d'un cœur passionné. A la chaleur de leur style, à la vérité de leurs expressions, qui pourtant sont toujours pures et élégantes, on sent qu'ils n'ont point chanté des maîtresses imaginaires, des Iris et des Phylis, mais des femmes charmantes qui étoient réellement les objets de leur culte, et que Délie, Cynthie, Corine, Eléonore, ont existé.

Ces quatre chefs de la poésie érotique sont inimitables, précisément parce qu'ils sont modèles, et que ce dont ils est

Digitized by Google

est le plus difficile d'approcher, c'est la perfection. On n'en doit pas moins des encouragemens aux poètes d'un ordre moins distingué qui courent la même carrière, sur-tout s'ils ont un caractère propre qui les fasse remarquer. L'auteur de ces *Opuscules* n'a point à se reprocher, comme quelques poètes, d'avoir brûlé d'une flamme adultère, ou d'avoir donné trop de célébrité à quelque fille chaste qui, sans ses vers, n'auroit été qu'honnête et obscure. La noble sévérité de l'amour conjugal jette un voile religieux sur ses peintures les plus voluptueuses. Epris, dans un âge déjà avancé, de sa Pauline, qui s'offre à lui comme Ruth s'offrit à Booz, il l'épouse, il n'aime qu'elle, il n'occupe son lecteur que d'elle. Il la chante lorsqu'il est heureux de la voir sans cesse; il la chante encore lorsqu'une mort imprévue la lui a ravie : il desire ne pas lui survivre long-temps, parce que le bonheur qu'il espère dans un autre monde, se compose et s'embellit à ses yeux de l'idée consolante qu'il y reverra Pauline, et qu'il n'en sera plus séparé. En attendant cette félicité future et éternelle, il retrouve l'image de Pauline dans les traits du fils qu'elle lui a donné : il adresse à cet enfant des vers du plus tendre intérêt; et l'on voit que chez lui l'amour paternel s'enrichit des pertes de l'amour conjugal.

Eh ! quel censeur atrabilaire auroit la cruauté d'arracher un vieillard à la douce extase des sentimens les plus doux que l'homme puisse éprouver, pour lui reprocher un peu de monotonie et de prolixité, défauts qui tiennent peut-être plus à l'âge de l'auteur qu'à son talent? Réservons ces critiques pour ceux à qui une longue perspective dans l'avenir permet d'en profiter; prodiguons-les même aux auteurs qui écrivent *sans l'aveu de Minerve*, et que des chutes multipliées ont avertis de leur impuissance : il faut sans cesse les *corriger*, précisément parce qu'ils affectent d'être *incorrigibles;* mais laissons-nous aller au doux plaisir de citer des morceaux estimables dans l'ouvrage d'un vieillard qui a senti qu'il devoit mêler les arts à ses souvenirs, parce qu'ils les adoucissent lorsqu'ils sont douloureux, et en augmentent le charme lorsqu'ils sont agréables; qui, après avoir usé les beaux jours de sa vie dans des emplois utiles et laborieux, consacre le loisir de ses dernières années à regretter et à célébrer l'épouse qui fit trop peu de temps sa félicité, et qui se trouve avoir encore assez d'imagination pour se sauver de la tristesse par la mélancolie.

Pauline, ainsi que nous l'avons dit plus haut, s'offre

Digitized by Google

elle-même aux regards de Télamon, comme Ruth s'offrit à ceux de Booz :

Télamon, contemplant cette jeune merveille,
N'ose en *croire* ses yeux, son cœur ni son oreille.
Il se *croit* transporté dans ces temps fabuleux
Où le toit d'un mortel servoit d'asile aux Dieux,
Et doute si l'Amour, dans les bosquets de Flore,
A Titon rajeuni n'amène pas l'Aurore.
« Non (lui dit-il enfin), je ne croirai jamais
» Qu'une ame si sublime, unie à tant d'attraits,
» D'un mortel ici-bas puisse être le partage.
» Toi donc qui viens m'offrir ce divin assemblage,
» Ah! contre mon respect rassure mon amour.
» Quels furent les parens dont tu reçus le jour?
» Nomme moi, si tu n'es qu'une simple mortelle,
» L'arbre heureux d'où sortit une tige si belle.
» Mais, quel que soit ton sort, jeune et charmant objet,
» As-tu bien médité le choix que ton cœur fait?
» Sous mon douzième lustre, hélas! le temps m'accable;
» *Après tant de printemps l'hiver seul est durable.*
» L'Amour, pour enchaîner les cœurs de deux amans,
» Forme-t-il ses liens avec des cheveux blancs? » —
« Ah! crois-moi, Télamon, la vertu n'a point d'âge:
» En tous temps, en tous lieux elle embellit le sage;
» Et sur le front blanchi de la caducité,
» Montre encor de ses traits l'immortelle beauté. »

Ces vers, en général, sont bien tournés, et ont de l'harmonie. En voici d'autres qui nous paroissent encore meilleurs. Ils sont tirés d'une Epître que l'auteur adresse à son fils échappé comme par miracle à une maladie mortelle :

En vain le mois d'avril, au chant de mille oiseaux,
Déployoit du printemps *les verdoyans drapeaux*....
Que me fait le printemps et sa joyeuse escorte?
Mon fils étoit mourant.... la nature étoit morte.
Mais la tombe se ferme, et les cieux sont ouverts:
Tout est beau, tout est bon dans ce vaste univers.
Du soleil ranimé la flamme la plus pure
Par sa douce chaleur féconde la nature.
Les arbres en berceaux mollement arrondis,
Du feuillage naissant qui les a reverdis,
Aux oiseaux amoureux offrent le doux asile.
Que ce rivage est frais! que ce bois est tranquille!
Comme ces verts gazons, *aux* rayons du matin,
Semblent sourire *aux* fleurs qui naissent de leur sein!
Que ces prés, émaillés de couleurs éclatantes,
Prodiguent à mes sens de vapeurs odorantes!
De la rose enchaînée heureux libérateur,
Le zéphyr du bouton a dégagé la fleur;
Et d'un baiser, qu'emporte une aile fugitive,
Fait payer sa rançon à la belle captive.
Ruisseaux, qui murmuriez de si tristes accens,
Oiseaux, qui n'aviez plus que de lugubres chants,

Digitized by Google

Vous charmez maintenant mon oreille attendrie
Par les sons enchanteurs de votre mélodie.
La nuit s'est dissipée, un nouveau jour a lui;
Et quand mon fils renaît, tout renaît avec lui.

Il y a quelques fautes dans ces vers, mais un sentiment vrai les anime : les mouvemens du style empêchent le lecteur de s'apercevoir du vague de quelques expressions; et l'auteur, qui, s'il est foible quelquefois, du moins n'est jamais maniéré, paroît s'être nourri des bons modèles.

M.

Voyage Historique et Pittoresque d'Espagne, etc.; par M. *Alexandre de Laborde*. Quatrième livraison. Le prix de chaque livraison est, pour les souscripteurs, en papier fin, de 21 fr.; papier vélin 36 fr.; figures avant la lettre, 60 fr. A Paris, chez *P. Didot* l'aîné, rue du Pont de Lodi, n°. 6; *Nicolle* et comp., libraires, rue des Petits-Augustins, n°. 15; et chez *le Normant*.

Depuis que l'on a annoncé ce bel ouvrage dans notre Journal, les livraisons se sont suivies avec rapidité. Celle que l'on publie aujourd'hui renferme les vues du Mont-Serrat. Ces magnifiques paysages sont d'une exécution supérieure, et formeroient, isolés dans des cadres, des tableaux d'un grand prix. Que sera-ce donc lorsque l'auteur nous montrera les riantes vallées du royaume de Grenade, couronnées par l'Alhambra, le Généralif, et les ruines magiques de l'architecture moresque? Le texte du Voyage augmente aussi d'intérêt, à mesure que les sites et les monumens deviennent plus rares et plus beaux. Nous avons sur-tout remarqué, dans l'exposé des planches, le commencement d'une description des hermitages du Mont-Serrat, qui nous fait desirer vivement le reste. Quand on voit l'écrivain lutter d'élégance et de goût avec le peintre, et montrer à l'esprit ce que l'autre représente aux yeux, on ne peut s'empêcher d'applaudir à une pareille réunion de talens. Tout annonce que le travail de M. de Laborde obtiendra le succès qu'il mérite. Aucun ouvrage de cette nature n'aura fait plus d'honneur à la France : nous y reviendrons.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, NOUVELLES LITTÉRAIRES.

M. Massias, chargé d'affaires de S. M. l'Empereur des Français près le grand-duc de Bade, vient d'acquérir une Vierge d'Albert Dürer. Ce tableau, regardé par plusieurs artistes comme le chef-d'œuvre de ce peintre, est fait depuis trois siècles, et a encore tout son éclat. La Madone a le costume allemand; l'enfant Jésus tient d'une main des cerises, et de l'autre un papillon. Si le goût n'a pas présidé aux détails, on assure que les caractères de tête et les chairs sont de la plus haute perfection. On compare même cette Vierge à celle de Raphaël dite *della Sedia*. Ce tableau provenoit de la succession de la dernière margrave catholique de Baden-Baden.

— Une notice publiée par M. Verninac, sur M. le chevalier d'Ohsson, que les lettres françaises viennent de perdre, contient des détails très-curieux; en voici un précis :

Mouradjea d'Ohsson, né à Constantinople, d'une famille arménienne catholique, fut attaché jeune à l'ambassade de Suède, et mérita d'être chargé personnellement des intérêts de cette puissance près de la Porte, en 1782.

Familiarisé avec les langues de l'Orient, jouissant en Turquie d'une grande considération et d'une grande fortune, il se livra à des recherches d'autant plus louables que le génie turc offre plus d'obstacles à la curiosité des chrétiens, et parvint à rassembler d'immenses matériaux sur l'empire ottoman, sur son histoire, sa législation et ses mœurs, sur les peuples anciens dont les débris avoient formé la monarchie des successeurs de Mahomet. En 1787 et 88, il publia en France ses deux premiers volumes in-folio. Chassé par les orages politiques, il retourna à Constantinople : enfin ramené en France par la paix et la protection que trouvent toujours les arts et les sciences auprès d'un gouvernement fort et régulier, il fit paroître, en 1804, deux volumes contenant l'histoire des anciens Perses, d'après leurs propres monumens et les annales de l'Orient. Ces annales, à peu près inconnues jusqu'à cette époque, ont ouvert à M. d'Ohsson une carrière historique que nul n'avoit parcourue avant

Digitized by Google

lui. Elles ont servi à déterminer et à faire connoître la durée, et les événemens qui la remplissent, d'un vaste Empire dont nous ne connoissions pour ainsi dire que les frontières, sans avoir pénétré dans son intérieur. Cet Empire, dont notre grand Cyrus ne fut qu'un petit vassal, selon M. d'Ohsson, remonteroit au berceau du monde, d'après la chronologie des juifs et des chrétiens, puisqu'il auroit commencé au temps où cette chronologie compte 1750 ans depuis la création. Depuis cette époque jusqu'à la conquête des Arabes, en l'an 661 de l'ère vulgaire, quatre dynasties successives auroient régné sur cet empire l'espace d'environ 3000 ans.

— On vient d'exposer à la vue du public, dans l'église de Saint-Sulpice, quatre tableaux appartenant au Musée de Rouen, qui ont été envoyés à Paris pour être restaurés. L'un, représentant la mort de saint François de Sales, est de Jouvenet; le second est une descente de Croix, par de Lahire : ces deux peintres de l'école française sont assez connus. Le troisième tableau représente saint Charles-Boromée, secourant les pestiférés de Milan; et le quatrième a pour sujet la présentation de la Vierge au temple. L'un et l'autre sont de M. Lemonier. Ces quatre tableaux ont mérité, dit-on, le suffrage des amateurs.

— On va faire graver à Madrid, par les plus fameux artistes espagnols, les tableaux que le roi d'Espagne possède dans ses palais. S. M., comme protecteur des beaux-arts, a approuvé le plan qui lui a été présenté, et a donné ordre à D. Joseph Camaron, son peintre ordinaire, sous-directeur de l'Académie de Saint-Ferdinand, de se charger des dessins. Ce professeur a commencé par le superbe tableau de *Raphaël d'Urbin*, connu en Espagne sous le nom de *Pasmo de Sicilia*, et qui est un des chefs-d'œuvre de ce grand peintre. La planche sera gravée par D. Ferdinand de Selma, graveur ordinaire du roi. Son Excellence Mgr. le prince de la Paix, amateur et protecteur zélé des arts, a offert aussi sa superbe galerie, et a déjà confié un des plus plus beaux tableaux du Guercino, *la Bénédiction de Jacob à ses petits-fils*, à D. Joseph Martinez, qui en a fait le dessin; la gravure sera de D. Raphaël Esteve, graveur ordinaire du roi. On peut souscrire pour chaque estampe séparée. Le prix de la souscription pour le *Pasmo de Sicilia*, papier grand-aigle, est de 40 fr. avant la lettre, et de 25 fr. avec la lettre : pour *la Bénédiction de Jacob*, papier grand-aigle, 32 fr. 50 c. avant la lettre, et 20 fr. avec la lettre. On sous-

Digitized by Google

crit à Madrid, à l'imprimerie royale; et à Paris, chez Théophile Barrois fils, libraire, quai de Voltaire, n°. 5.

— M. Nowel, savant médecin, qui a résidé long-temps en France, où il a été un des premiers promoteurs de la vaccine, vient de mourir dans sa terre près de Danbury. Le gouvernement français, qui l'estimoit, lui avoit permis de retourner en Angleterre.

— Le général Grant vient d'annoncer la découverte des longitudes, au moyen d'un instrument mathématique, qui fait connoître, avec la plus grande exactitude, la route parcourue par un vaisseau qui marche sans s'arrêter. Il paroît que cet instrument a du rapport avec beaucoup d'autres qu'on a imaginés pour déterminer les latitudes et les longitudes en mer.

— Un exemple curieux de léthargie a eu lieu dernièrement à Cuckfield, en Angleterre. Voici le fait : « Samedi, 15 d'août, une jeune femme, au service de madame Wood, se plaignit d'un violent mal de tête, disant en même temps qu'elle éprouvoit une grande envie de dormir. Sa maîtresse lui fit prendre une infusion de feuilles de menthe, et l'envoya se mettre au lit. Elle n'y fut pas plutôt qu'elle tomba dans un profond sommeil. Elle a continué à dormir jusqu'au dimanche 23 du mois (huit jours entiers), sans qu'il ait été possible de la réveiller, quoiqu'on ait fait tout ce qu'on a cru propre à y réussir. Le 23, au moment de son réveil, on sonnoit l'office du matin. Elle jugea que le bruit des cloches l'avoit réveillée, et s'excusa, sur son indisposition de la veille (elle croyoit n'être qu'au dimanche 16), d'être restée si tard au lit. Elle se leva sans qu'il fût besoin de beaucoup l'aider, ne se plaignant que d'une soif excessive. Elle paroissoit aussi très-foible. Sa maîtresse a pris d'elle le plus grand soin, et elle est aujourd'hui parfaitement rétablie. Pendant tout le temps de cette singulière suspension des facultés intellectuelles de cette femme, son visage n'a pas cessé un moment d'être animé des couleurs de la santé. Cependant, au bout de trois jours ses joues commencèrent à perdre beaucoup de leur embonpoint, son pouls battit de plus en plus lentement, et à la fin on s'apercevoit à peine qu'elle respirât. Il avoit été impossible, pendant toute la durée de sa léthargie, de lui faire prendre aucune espèce d'aliment, et toute évacuation quelconque avoit été suspendue chez elle.

Digitized by Google

Restauration de l'arc de triomphe appelé Porte Saint-Denis, à Paris.

Il est probable que les hommes qui ont vu s'élever ce beau monument étoient bien loin de penser qu'après cent dix-sept ans de durée seulement il seroit parvenu à un tel état de dégradation, qu'on seroit obligé de le restaurer. C'est pourtant ce qui est arrivé, soit à cause de la précipitation qu'on a mise à le construire entre un départ de Louis XIV pour les armées et son retour dans la capitale (1), soit par la mauvaise qualité des matières employées dans la plus grande partie de la masse de ce monument, soit par le peu de soin qu'on en a eu, soit enfin par les outrages qu'il a reçus de mains ignorantes et barbares qui ont effacé les délicieuses sculptures-bas-relief qui existoient sur les soubassemens.

En 1788, comme aujourd'hui, les socles qui supportent les pyramides, et sur lesquelles reposent les figures allégoriques, étoient exfoliés, et présentoient des dégradations capitales; plusieurs éclats de pierre avoient eu lieu, tant dans les sculptures que dans l'architrave, la frise et la corniche.

Dès 1788, les bas-relief qui décorent les soubassemens, précieux par le style et par le fini, brillans par leur composition et sur-tout par leur délicatesse, étoient horriblement et honteusement effacés par les porte-faix accoutumés à se tenir au pied de ce monument, et qui, fichant continuellement dans les joints des pierres des clous auxquels ils appendoient leurs crochets, leurs hottes, leurs brancards, et jusqu'aux roues de leurs charrettes à bras, ont mutilé, effacé ces chefs-d'œuvres de sculpture, qu'on ne peut plus voir aujourd'hui.

Le prévôt des marchands et les échevins résolurent enfin de restaurer ce magnifique monument : des mesures, pour y parvenir, furent prises; les échafauds nécessaires furent posés, et Paris s'applaudit alors de ce que ses magistrats mettoient un terme à la déshonorante mutilation de ce chef-d'œuvre unique. La révolution qui se préparoit alors détourna de cet objet l'attention du corps-de-ville. L'échafaudage resta debout jusqu'en juin 1790, époque à laquelle il fut démonté.

Depuis ce moment, on ne s'est plus occupé de la porte Saint-Denis que pour arracher le LUDOVICO MAGNO qui

(1) La tradition assure que la porte Saint-Denis fut construite en dix mois : si rien ne justifie cette assertation, rien aussi ne la détruit.

Digitized by Google

étoit dans la frise, pour boucher l'une des petites portes, et convertir l'autre en une boutique, qui du côté du nord, présentoit l'aspect d'une porte de prison, et du côté du midi, celui d'une enseigne à bierre. Le placement d'un marchand dans cette petite porte a fait plus de mal encore aux sculptures de soubassement, que les porte-faix n'en ont fait aux sculptures des trois autres. Et en effet, les porte-faix n'ont altéré les sculptures que jusqu'à sept ou huit pieds du sol; mais la banne que ce marchand, exposé au midi, mettoit pour se défendre des rayons du soleil, il la plaçoit à environ onze pieds du sol : pour la soutenir, il avoit fiché des crampons à cette hauteur, et les fluctuations que le vent imprimoit à la banne et aux bois sur lesquels elle étoit montée, ont froissé et détruit des bas-reliefs qui, jusque-là, et par leur élévation, avoient échappé à la brutalité des porte-faix.

En outre de ces causes de dégradation, qu'on pouvoit éviter, le temps, les saisons, les intempéries ont continué d'exercer leurs ravages, et les réparations, qui n'étoient que légères en 1788, sont devenues majeures.

Aujourd'hui, la presque totalité des sculptures des soubassemens est ignominieusement mutilée, gâtée, et même effacée; toutes les dégradations, depuis 1788, ont empiré et augmenté. Récemment, la jambe et une partie de la cuisse du cheval du guerrier qui précède Louis XIV, dans le grand bas-relief du côté du midi, sont tombées; le pied et l'avant-bras du cheval du guerrier qui suit Louis XIV, sont aussi tombés. Ces deux chevaux ne présentent plus que des tronçons de cuisse et d'épaule, perte qui est d'autant plus sensible, que les parties manquantes étoient de ronde bosse, et tout-à-fait détachées du fonds du bas-relief. Depuis la chûte de ces parties, il s'en est opéré deux autres, celle de l'avant-bras et de la main d'un autre guerrier pédestre (toujours dans le même bas-relief), et celle de la mâcheoire inférieure du lion qui supporte la figure allégorique qui se trouve à la gauche de la grande porte.

Sur la face du nord, les corps des lions qui supportent les pyramides sont déformés par l'exfoliation de la matière et la corrosion de l'eau. Enfin, les socles des quatre pyramides n'existent plus, ou au moins ne sont plus sensibles à l'œil.

La base, dans tout son pourtour, est tellement dégradée, qu'il est vrai de dire que ce monument est déchaussé.

Dans la construction proprement dite, on voit que les

Digitized by Google

profils de l'imposte, ceux de l'architrave, sur-tout dans les angles, sont éclatés et gâtés, et que plusieurs pierres dans lesquelles ces profils étoient faits, sont exfoliées ; que dans la frise, plusieurs toises de longueur sont à réparer; que dans la corniche beaucoup de parties sont à refaire.

Naguère ce monument précieux, plus envié encore qu'admiré par l'Europe, n'inspiroit plus qu'un sentimens pénible. Aujourd'hui tout est changé ; le protecteur des arts vient d'ordonner la restauration de ce bel édifice, et les arts sont consolés.

Mais il existe une espèce d'inquiétude dans l'esprit de quelques personnes qui craignent que ce beau monument n'éprouve, soit dans l'ensemble, soit dans les détails, des changemens sensibles, que d'avance elles regardent comme devant en altérer le caractère, en gâter la beauté et en dénaturer le style. Cette crainte vient de ce que quelques journaux ont annoncé qu'on devoit placer sur la porte Saint-Denis un quadrige ou d'autres objets, fruits des conquêtes de l'Empereur. Bien instruit de ce qui se passe à cet égard, nous croyons pouvoir affirmer que ce bel arc de triomphe n'éprouvera aucune altération dont les arts ayent à gémir. La restauration en est confiée à un homme qui est non-seulement habile, mais sage, à un homme trop plein du respect qu'on doit aux belles choses, pour en violer aucune ; trop admirateur de Blondel, pour prétendre à réformer son bel œuvre. D'ailleurs, en supposant qu'il fût possible que l'architecte auquel l'honneur de faire cette restauration est dévolu, s'écartât du chemin tracé par la raison et la voix publique, n'existe-t-il pas une volonté, une puissance toujours prêtes à arrêter toute tentative audacieuse, et à paralyser toute main qui se prépareroit à commettre un sacrilége ! mais, nous le répétons, le respect que M. Legrand professe pour les chefs-d'œuvre de l'art, garantissent que celui dont il s'agit sera vénéré comme il doit l'être.

On sentira sans doute la nécessité de rétablir dans la frise le LUDOVICO MAGNO qu'on en a arraché, et dont la suppression détruit le sens des inscriptions qui restent. Et, en effet, à qui se rapportent les QUOD *superavit, subegit, cepit*, qui se trouvent dans ses inscriptions ? il est nécessaire de leur rendre le sens que nos ancêtres leur avoient donné. Ainsi le veut la gloire du dix-septième siècle.

Pour l'honneur du dix-neuvième, nous desirons que l'inscription effacée dans le soubassement à gauche de la face du midi, soit remplacée par une inscription *française*,

Digitized by Google

indicative de la volonté qui a ordonné cette restauration, et du temps où elle a été faite. Nous desirons enfin que les caractères des autres inscriptions perdent leur maigreur, et qu'on leur en substitue d'autres qui, plus prononcés, rendent ces inscriptions plus faciles à lire.

Il est encore à desirer, pour la conservation de ce monument, qu'il soit pris des précautions pour que les eaux de l'entablement ne tombent à l'avenir sur aucune des parties de ce chef-d'œuvre. Il paroît aisé de recueillir ces eaux derrière l'acrotère, et de les faire descendre jusque sur le pavé par un tuyau placé dans l'intérieur, ou au moins encastré dans la maçonnerie.

NOUVELLES POLITIQUES.

Kiel, 7 septembre.

Le numéro 6 du journal officiel, le *Danemarck en* 1807, contient ce qui suit :

Après avoir été pendant huit jours sans aucune nouvelle de la Sélande, nous avons reçu par différentes voies, des rapports qui ne sont pas exactement conformes dans quelques détails, et qui s'accordent parfaitement dans les faits principaux :

Le général Castenskiold s'est retiré des environs de Kiœge, et s'est rapproché de la partie méridionale de l'île. Suivant toutes les apparences, ce mouvement n'avoit d'autre but que de faciliter la jonction des renforts qui se trouvent dans cette partie, et d'affoiblir en même temps le corps des assiégeans, en les forçant d'envoyer des troupes à sa poursuite. On est même fondé à croire que cette retraite s'est opérée de concert avec la garnison de Copenhague; car d'après différentes nouvelles (verbales à la vérité, mais cependant dignes de foi) que l'on a reçues de cette capitale, sa garnison auroit fait une vigoureuse sortie, du 29 au 30 août, avec tant de succès, que l'ennemi auroit perdu plusieurs centaines de prisonniers, et un nombre considérables de canons. L'attaque fut dirigée contre le château de Friederiksberg, où l'ennemi s'étoit retranché, et nos obus y ont mis le feu. On assure d'un autre côté, que notre flottille a profité d'un calme pour attaquer les vaisseaux ennemis, et qu'elle en a maltraité plusieurs, au point qu'ils ont coulé à fond.

Du 8. — Quoique la nouvelle de l'heureuse sortie exécutée par la garnison de Copenhague ne soit pas encore officiellement confirmée, elle est néanmoins attestée par tant de lettres

Digitized by Google

différentes, arrivées au quartier-général de Kiel, qu'on n'en peut douter. La perte a certainement été très-considérable de part et d'autre, puisqu'on a fait aux Anglais 500 prisonniers. On dit que de notre côté, le grand-maréchal de la cour, M. de Hauch, qui commandoit le corps des étudians, a été légèrement blessé à cette affaire. Le château de Friederiksberg, où les Anglais s'étoient fortement retranchés, au point de garnir toutes les fenêtres de pièces de canon, a été incendié par nos obus, et forcé non-seulement d'en déloger, en abandonnant 16 pièces de canon, mais encore d'évacuer les environs.

Suivant le rapport d'un capitaine de navire qui vient d'arriver à Swinemunde, il y auroit eu, le 31 août, une forte canonnade dans la rade même de Copenhague. Un autre capitaine de vaisseau, arrivée à Lubeck, a déclaré aussi qu'en passant, le 31 août, devant Copenhague, il avoit été témoin d'une très-vive action entre les Danois et les Anglais. Il étoit si près du lieu du combat, que plusieurs boulets sont tombés à côté de son bâtiment. Il dit que le feu des Danois étoit aussi vif que celui de l'ennemi.

Helgoland n'ayant pu être approvisionné, cette petite île s'est rendue à l'ennemi le 4 septembre. La garnison d'environ 40 hommes, la plupart invalides, a été faite prisonnière de guerre; elle est déjà arrivée à Gluckst, à bord d'un parlementaire anglais. Plusieurs petits vaisseaux, entr'autres douze bateaux pour la pêche du hareng, sont aussi tombés au pouvoir de l'ennemi. Les Anglais ont devant l'île d'Helgoland le vaisseau de ligne *le Majestueux*, de 74, amiral Russel; le quebeck, *Commodore-Falkland*, de 40 canons, et huit frégates ou bricks.

Le Grand-Belt est bloqué entre Kierteminde et Callandsberg par quelques frégates ennemies, et entre Laugeland et Corsoer par de gros vaisseaux de guerre, et autres petits bâtimens.

Un certain nombre de cutters entretiennent la communication entre les deux lignes ennemies. Cependant, malgré leurs nombreuses croisières, nous apprenons que deux bataillons d'infanterie légère, sous les ordres du major Sund, ont heureusement atteint les côtes de la Sélande, dans la nuit du 2 au 3 de ce mois.

Du 11. — Après trois jours et trois nuits de bombardement consécutif, l'incendie de 5 à 600 maisons, et une blessure dangereuse qui a mis le général Peymann hors de combat, Copenhague a capitulé, et les Anglais sont maîtres de la flotte. Le prince Royal est désespéré de l'inexécution de ses ordres, mais sans être abattu. *Qu'on attende quelques jours avant de*

Digitized by Google

nous juger, disoit ce prince, *et l'on verra si nous sommes dignes de l'estime de l'Europe, et sur-tout de celle de l'Empereur Napoléon.* Le prince est résolu à n'accéder à aucune proposition, et à pousser la guerre avec plus de vigueur que jamais. (*Moniteur.*)

Stralsund, 9 septembre.

Le roi de Suède est parti hier de Rugen pour retourner dans ses Etats. Le baron de Toll qui commande son armée, sachant que les marins de la garde impériale étoient arrivés, qu'un grand nombre de bateaux étoient réunis, et que tout étoit prêt pour l'expédition de Rugen, a demandé à entrer en arrangement. Le maréchal Brune lui a envoyé le général Reille. Le baron de Toll a offert la neutralité de l'île. On n'a pas répondu à cette proposition. Le baron de Toll alors s'est rendu lui-même à Stralsund pour proposer un arrangement. Il en est résulté la capitulation ci-jointe.

Le roi de Suède et l'armée suédoise paroissent indignés de la conduite des Anglais. Des ordres ont été donnés en Suède pour armer tous les ports, et se mettre en état de défense. Des nouvelles sûres constatent que l'expédition anglaise contre le Danemarck ne s'est pas faite de concert avec le cabinet de Stockholm, qui a été surpris, comme tous les autres, de cette étrange violation de tous les droits.

Capitulation de l'île de Rugen.

Aujourd'hui 7 septembre 1807, il a été convenu ce qui suit entre les soussignés :

1°. L'armée suédoise évacuera l'île de Rugen, qui sera occupée par l'armée française.

2°. Après demain 9, à midi, l'armée française occupera, dans l'île de Rugen, le pays à l'ouest d'une ligne tirée de Gustow à Dramendorf.

3°. Dans huit jours, l'armée suédoise se retirera dans le Wittow, le Jasmund et le pays à l'est de Dunzewitz à Putbus.

4°. Dans douze jours, Wittew et Jasmund seront évacués par l'armée suédoise.

5°. Dans vingt jours l'armée suédoise se retirera dans le pays à l'est d'une ligne tirée de Dolgen à Gobbin; et dans un mois elle aura évacué toute l'île de Rugen, et les îles de Ummontz, Hiddensée, Vihn, Ruden et Greifswald-Oie.

6°. La marine suédoise évacuera les mers de Poméranie et de Rugen aux époques fixées pour l'évacuation de l'armée.

7°. Si à cette époque de l'évacuation totale, il reste encore des malades, des effets ou objets militaires, et des chevaux appartenans à l'armée suédoise, il restera des préposés suédois pour en avoir soin et accélérer leur départ.

Digitized by Google

8°. L'armée suédoise pourra faire fréter de gré à gré des bâtimens de transport dans les ports de la Poméranie.

9°. Les bâtimens appartenans aux ports de la Poméranie et de Rugen, qui seront emmenés en Suède par le transport de l'armée, seront renvoyés fidèlement et le plus tôt possible; et ils seront escortés par la marine suédoise, de manière à ce que leur navigation ne puisse être troublée par qui que ce soit.

10°. Si, par des événemens de mer, quelque bâtiment portant des troupes ou des effets militaires partis de Rugen, étoit jeté sur les côtes de cette île ou de la Poméranie, il lui sera donné assistance, et il sera regardé comme neutre.

Fait double à Stralsund, les jour, mois et an que dessus.

Signés BRUNE, *maréchal d'Empire, commandant en chef l'armée de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie;*

J. P. baron DE TELL, *général de cavalerie, commandant les troupes suédoises dans l'île de Rugen.*

PARIS, *vendredi* 11 *septembre.*

Traité d'armistice entre la Russie et la Porte-Ottomane.

La Sublime-Porte et la cour impériale de Russie, desirant mutuellement et sincèrement mettre fin à la guerre qui divise actuellement les deux Empires, et rétablir la paix et la bonne harmonie avec la médiation de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, que les deux hautes parties contractantes ont également acceptée, sont convenues qu'il y auroit sur-le-champ armistice: elles ont nommé pour cet effet leurs plénipotentiaires respectifs, c'est-à-dire, la Sublime-Porte, S. Exc. Saïd-Mehemed-Galip-Effendi, ci-devant reis-effendi, et actuellement neihandzi; et la cour de Russie, S. Exc. M. le général Sergio Lascaroff, conseiller privé de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, et chevalier de plusieurs ordres: lesquels, en présence de M. le colonel adjudant commandant Guilleminot, envoyé par S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, pour assister aux arrangemens relatifs à l'armistice, sont convenus des articles suivans:

Art. I^er^. Aussitôt après la signature de l'armistice, les généraux en chef des deux armées impériales, savoir: S. A. le grand-visir et S. Exc. le général Michelson enverront des courriers, pour que les hostilités cessent tout-à-fait de part et d'autre, tant sur terre que sur mer, dans les rivières, et en un mot, partout où il se trouve des troupes des deux puissances.

Digitized by Google

II. Comme la Sublime-Porte et la Russie desirent également de la manière la plus sincère le rétablissement de la paix et de la bonne harmonie, les hautes parties contractantes nommeront, aussitôt après la signature du présent armistice, des plénipotentiaires pour traiter et conclure la paix, le plus tôt possible, dans tel endroit qu'ils auront jugé convenable. Si, pendant les négociations pour la paix, il s'élève malheureusement des difficultés, et que les affaires ne puissent s'arranger, l'armistice ne sera rompu que le printemps prochain, c'est-à-dire, le 1^er^ de la lune de safer, l'an de l'égire 1223, et le 3 avril V. S. ou le 21 mars N. S. 1808 de l'ère chrétienne.

III. Aussitôt après la signature du présent armistice, les troupes russes commenceront à évacuer la Valachie et la Moldavie, ainsi que toutes les provinces, forteresses et autres pays qu'elles ont occupés pendant cette guerre, et à se retirer à leurs anciennes frontières; de manière que l'évacuation soit entièrement terminée dans l'espace de trente-cinq jours, à compter de la date du présent armistice. Les troupes russes laisseront dans les pays et forteresses qui doivent être évacués par elles, tous les effets, canons et munitions qui s'y trouvoient avant l'occupation. La Sublime-Porte nommera des commissaires qui recevront lesdites forteresses des officiers russes désignés à cet effet. Les troupes ottomanes sortiront de même de la Moldavie et de la Valachie en dedans les trente-cinq jours, pour repasser le Danube. Elles ne laisseront dans les forteresses d'Ismaïl, Braïlow et Giurgion, que les garnisons suffisantes pour les garder. Les troupes russes correspondront avec les troupes ottomanes, afin que les deux armées commencent à se retirer en même temps de la Moldavie et de la Valachie. Les deux parties contractantes ne se mêleront nullement de l'administration des deux principautés de la Moldavie et de la Valachie jusqu'à l'arrivée des plénipotentiaires chargés de traiter de la paix. Jusqu'à la conclusion de la paix, les troupes ottomanes ne pourront occuper aucune des forteresses qui seront, en conséquence du présent armistice, évacuées par les troupes russes. Les habitans seuls pourront y entrer.

IV. Conformément à l'article précédent, l'île de Tenedos, ainsi que tout autre endroit dans l'Archipel, qui, avant que la nouvelle de l'armistice y soit parvenue, aura été occupé par les troupes russes, sera évacué. Les vaisseaux russes qui sont mouillés devant Tenedos ou quelqu'autre endroit de l'Archipel, retourneront à leurs ports, afin que le détroit des Dardanelles soit tout-à-fait ouvert et libre. Si les vaisseaux russes, en se rendant à leurs ports, sont obligés de s'arrêter à quelque

Digitized by Google

endroit de l'Archipel, à cause d'une tempête ou de quelque autre besoin indispensable, les officiers turcs n'y mettront aucun obstacle, et leur prêteront, tout au contraire, les secours nécessaires. Tous les vaisseaux de guerre ou autres vaisseaux ottomans qui, pendant la guerre, seroient tombés entre les mains des Russes, seront rendus avec leurs équipages, ainsi que les vaisseaux russes qui seroient tombés au pouvoir des forces ottomanes. Les vaisseaux russes, en se rendant à leurs ports, ne prendront à bord aucun sujet de la Sublime-Porte.

V. Tous les bâtimens de flottille russe qui se trouvent dans l'embouchure de la Sunné ou de quelque autre embouchure, sortiront et se rendront à leurs ports, afin que les vaisseaux ottomans puissent aller et venir en toute sûreté. La Sublime-Porte donnera des ordres pour que les bâtimens russes, se rendant à leurs ports, soient respectés, et qu'il leur soit permis d'entrer même dans quelque port ottoman en cas qu'ils y soient obligés par une tempête ou par quelqu'autre besoin indispensable.

VI. Tous les prisonniers de guerre et autres esclaves des deux sexes, de quelque qualité ou grade qu'ils soient, seront incessamment mis en liberté et rendus de part et d'autre sans aucune rançon, à l'exception cependant des Musulmans qui auroient embrassé volontairement la religion chrétienne dans l'Empire de la Russie; et les chrétiens sujets de la Russie qui auroient pareillement embrassé volontairement la religion mahométane dans l'Empire ottoman. Aussitôt après la conclusion du présent armistice, tous les commandans, officiers et habitans des forteresses de la Turquie qui se trouvent actuellement en Russie, seront rendus et envoyés en Turquie avec tous leurs effets et bagages.

VII. Le présent traité d'armistice, écrit en turc et en français, a été signé par les deux plénipotentiaires et par M. l'adjudant-commandant Guilleminot, et il a été échangé, afin qu'il soit ratifié par le grand-visir et par S. Ex. le général en chef Michelson.

Les deux plénipotentiaires auront soin que ladite ratification soit échangée dans une semaine, ou plus tôt si faire se peut.

Fait et arrêté au château de Slobosia, près de Giurgion, le 20 de la lune du Dgemaziül-Ahir, l'an de l'égire 1222, et le 12 août V. S., ou le 24 août 1807 N. S. de l'ère chrétienne.

Signé GALIB-EFFENDI, SERGIO-LASKAROFF, GUILLEMINOT.

Digitized by Google

La cour est revenue jeudi dernier à Saint-Cloud. Il y a eu le matin conseil des ministres, et le soir tragédie. La cour est restée douze jours à Rambouillet. Le prince-primat, le grand-duc de Wurtzbourg et le prince de Dessau, ont chassé plusieurs fois avec LL. MM.

CORPS LEGISLATIF.

Dans sa séance du 14, le corps législatif a adopté le liv. 4 du Code de Commerce, intitulé : *De la Juridiction commerciale.* Le 15, cinq projets de lois ont été sanctionnés : le premier est relatif aux contrats à la grosse aventure, et d'assurance ; le second concerne les transactions maritimes ; le troisième traite des avaries, de la contribution du frêt, etc ; le quatrième fixe au 1^er^ janv. prochain l'époque à laquelle le Code du Commerce sera exécuté ; le cinquième est relatif au budjet de l'Etat. Le 16, cinq autres projets ont été approuvés : ils sont relatifs à l'organisation de la cour des comptes, à des imposisitions pour la confection des routes, au desséchement des marais, à des aliénations, concessions à rentes, etc. etc. Le 17, le corps législatif a adopté un projet qui proroge la loi qui attribue à la cour de justice criminelle de la Seine la connoissance du crime de faux des effets publics, ou qui intéressent la comptabilité. Le 18, MM. les conseillers d'Etat chargés de présenter au corps législatif le décret impérial qui déclare la session terminée, ont été introduits. M. Bouley (de la Meurthe) a fait lecture, au nom de S. M., d'un sénatus-consulte, en date du 19 août, dont les principales dispositions portent qu'à l'avenir, et à compter de la clôture de la session actuelle, les discussions des projets de lois qui avoient lieu préalablement devant les sections du tribunat, seront faites par trois commissions créées dans le sein du corps législatif, qui porteront les noms de commission de législation civile et criminelle, commission de l'administration de l'intérieur, et commission des finances. M. Fontanes, président, a répondu à cette communication par un discours qui a été accueilli par les applaudissemens unanimes de l'assemblée. La séance a été terminée par la lecture du procès-verbal et levée aux cris répétés de *vive l'Empereur !*

FONDS PUBLICS.

DU VENDREDI 18. — C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1807, fermée. ooc. ooc ooc ooc ooc ooc ooc ooc oof ooc ooc-oof ooc ooc ooc ooc oof ooc
Idem. Jouiss. du 22 sept. 1807, 84f 50c 80c. 85c ooc ooc
Act. de la Banque de Fr. avec doublement oooof oooof ooc ooooof

Digitized by Google

(N°. CCCXXIII.)
(SAMEDI 26 SEPTEMBRE 1807.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

ODE

A L'IMAGINATION.

IMAGINATION, riche et brillante fée,
Prends le pinceau d'Apelle et la lyre d'Orphée ;
Soutiens mes chants ; colore, embellis mes tableaux :
J'implore ton secours. Viens, tandis que Morphée
Sur le globe assoupi distille ses pavots.

Viens les cheveux flottans, la gorge demi-nue :
Sur l'aile des zéphyrs mollement soutenue,
Qu'un voile transparent trahisse tes appas ;
Et que tes doigts de rose, entr'ouvrant une nue,
Laissent tomber des fleurs, mais ne les sèment pas.

Tu m'exauces, tu sors de l'azur d'un nuage ;
Un sillon de lumière a marqué ton passage :
Des Jeux autour de toi je vois planer l'essaim,
Et de Sylphes légers une troupe volage,
Se mêlant aux Amours, folâtre sur ton sein.

Les Plaisirs séducteurs, la Gaieté, la Paresse,
Les Ris, l'Illusion, aimable enchanteresse,
Qui d'erreur en erreur promène les humains,
En groupes variés entourent la déesse,
Et se parent des fleurs qui tombent de ses mains.

Viens-tu, fille des Dieux, du palais de l'Aurore ?
Dis, es-tu sœur d'Iris ? Plus riante que Flore,

O o

Digitized by Google

Où prends-tu les couleurs dont tu peins l'Univers?
Que vois-je? Un autre monde à mes yeux vient d'éclore:
Ce ciel est toujours pur, ces champs sont toujours verts.

Prêtant un nouvel être à la nature entière,
Tu souris, et soudain respire la matière:
Tu fais parler la Mort, tu fais voler le Temps;
Et l'Olympe, à ta voix levant sa tête altière,
Tressaille sous les pieds du vainqueur des Titans.

Pour réchauffer les nuits de la zone glacée,
Tu plaças près du pole Andromède et Persée:
Tout arbre a sa Dryade, et tout fleuve est un Dieu.
Donnant une ame au marbre, un corps à la pensée,
De vie et de bonheur tu remplis chaque lieu.

C'est toi qui du Printemps viens tresser la couronne,
Qui du sang d'Adonis teins la pâle anémone,
Et parfumes la rose au souffle de Cypris.
Tu dores, tu mûris, sous la main de Pomone,
Ces fruits, présens d'amour dont Vertumne est épris.

Veux-tu calmer les flots que la tempête agite,
Hymen endort leur roi sur le sein d'Amphytrite....
Ah! fais plus, ferme encor le temple de Janus;
Et de ces jours de deuil précipitant la fuite,
Conduis Mars désarmé dans les bras de Vénus.

Pénétrant sans effort jusqu'aux royaumes sombres,
Sur les rives du Styx tu fais errer les ombres;
Puis, ramenant les morts au séjour des vivans,
De spectres courroucés tu peuples des décombres,
Où leur funèbre cri se joint au bruit des vents.

Tu fais couler sans cesse, au sein de l'Elysée,
Ces limpides ruisseaux qui, dans leur pente aisée,
Murmurent le sommeil ou roulent le bonheur,
Et ce Léthé paisible où notre ame abusée
Boit des maux à longs traits l'oubli consolateur.

Tout suit tes lois: le temps, l'espace, la nature.
Du palais des Destins perçant la nuit obscure,
Tu vois dans le passé, tu lis dans l'avenir;
Et ton miroir magique à la race future,
Des jours qui ne sont plus transmet le souvenir.

Loin, bien loin les jardins et d'Armide et d'Alcine!
Tout peint dans tes travaux ta céleste origine:

Digitized by Google

Tu surpasses les Dieux même en les imitant;
Ils n'ont créé qu'un monde, et sous ta main divine
Mille mondes plus beaux naissent à chaque instant.

Heureux qui dès l'enfance a distingué tes traces;
Qui, bercé par tes chants, caressé par les Graces,
A tes lois, à ton culte a consacré ses jours!
Libre au milieu des fers, calme dans les disgraces,
Il pense, espère, sent, aime et jouit toujours.

S'élançant avec toi vers l'immense Empyrée,
A l'éternité seule il borne sa durée.
Les siècles ont passé, l'Univers se dissout:
Planant sur ses débris, dans sa course assurée,
Il triomphe du Temps, qui triomphe de tout.

Accourant sur tes pas, les Talens, le Génie,
Tous les Arts dont la Grèce enrichit l'Ausonie,
Ou doublent nos plaisirs, ou trompent nos ennuis:
D'une teinte brillante ils colorent la vie;
Ils remplissent nos jours, ils abrègent nos nuits.

C'est toi qui, dans ces vers si chéris d'Alexandre,
De Pergame détruit éternises la cendre:
Au sein des immortels tu transportas Platon;
Et dans ce gouffre horrible où Dante osa descendre,
Tu trempas fièrement le pinceau de Milton.

O si par tes faveurs je comptois mes journées,
Si, par d'heureux travaux forçant les destinées,
Mon nom pouvoit s'unir à ces noms immortels,
Déesse, que j'aimai dès mes jeunes années,
Que d'encens tu verrois fumer sur tes autels!

Quel penser téméraire en mon ame s'éveille!
Ces chantres qui du Pinde ont été la merveille,
Aigles audacieux, planent au haut des airs;
Et moi, d'un vol timide, et semblable à l'abeille,
J'erre de fleurs en fleurs sous des ombrages verts.

Eh bien! champs paternels, prés fleuris, frais bocages,
Bords sacrés du Léman, couverts d'épais feuillages,
Inspirez-moi des vers naturels et touchans,
Et peut-être qu'un jour, parcourant vos rivages,
Nos neveux attendris répéteront mes chants.

Nota. Cette belle ode est de M. DE BRIDEL, déjà avantageusement connu par un Recueil de Poésies, imprimé à Lausanne en 1786.

Digitized by Google

ENIGME.

Quoiqu'il soit aisé de me voir,
Me palper est chose impossible;
Le jour je puis être visible,
Mais je ne règne que le soir.
Toujours le soleil me fait naître,
Et, dans mon bizarre destin,
Géant à sa naissance, ainsi qu'à son déclin,
Au milieu de son cours on me voit disparoître,
Pour grandir encore à la fin.
Père et fauteur de la mélancolie,
Parfois je charme tes loisirs:
J'intimide Chloé et j'enhardis Sylvie;
J'inspire la terreur et flatte les desirs;
Je suis l'emblême de la vie,
Et l'image de tes plaisirs.

LOGOGRIPHE.

Lecteur, si tu m'ôtes la tête,
Je charme les hôtes des bois,
De l'Enfer je fais la conquête,
Et tout rend hommage à ma voix.
Avec ma tête, dans la Fable,
Ministre d'un des premiers Dieux,
Je tiens de lui le pouvoir ineffable
De te plonger, quand je le veux,
Dans son calme délicieux.

CHARADE.

Le cerf s'agite au bruit de mon premier;
Le jardinier cultive mon dernier;
L'on se pare avec mon entier.

Par un Abonné.

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Cloche.*

Celui du Logogriphe est *Mariage*, où l'on trouve *mari, âge, ame, ami, air, mer, amer, rage, rime, ire, ramage.*

Celui de la Charade est *Char-pie.*

Digitized by Google

Eusèbe, Héroïde; par *J. D. Laya*, professeur de belles-lettres au Lycée Charlemagne. Avec cette épigraphe, tirée de l'ouvrage :

« Mon ami, l'avenir est pour l'homme un abyme :
» Au-delà du présent, trop sûr de s'égarer,
» Heureux, il doit jouir; malheureux, espérer. »

Prix : 75 c., et 1 fr. par la poste. A Paris, à l'imprimerie de l'Institution des Sourds-Muets, sous la direction d'*Ange Clo*, rue du faubourg Saint-Jacques, n°. 256; et chez *le Normant*.

L'HÉROÏDE, inconnue chez les Grecs, prit naissance chez les Latins, et c'est Ovide qui en est l'inventeur. Les Héroïdes qu'il nous a laissées sont estimées des connoisseurs; mais on a remarqué avec raison qu'elles se ressemblent toutes par le sujet; qu'elles offrent toujours des amantes malheureuses et abandonnées; qu'elles contiennent toujours des plaintes, toujours des regrets, toujours des reproches, et qu'elles pèchent, conséquemment, par un défaut qu'un écrivain ne sauroit trop éviter, la monotonie. Ovide, d'ailleurs, n'a pas su se préserver d'un autre défaut qui se fait assez généralement sentir dans ses autres ouvrages, celui de faire abus d'esprit; et s'il est un genre de poésie où ce défaut doit singulièrement choquer l'homme de goût, c'est sur-tout l'Héroïde, genre exclusivement consacré à la passion et au sentiment, et dans lequel le cœur seul doit parler.

Ovide n'a pas eu d'imitateurs parmi les anciens; et comme on ne peut appeler Héroïdes les pièces que Fontenelle a données sous ce titre, tant le ton en est commun, et le style foible, pour ne pas dire plat, il ne paroît pas qu'il en ait eu parmi les modernes, jusqu'au moment où le célèbre Pope publia en Angleterre son Epître d'Héloïse à Abailard. Le succès de cet ouvrage, inspiré sans doute par la lecture des Lettres si touchantes et si passionnées d'Héloïse elle-même, ne devoit pas rester toujours ignoré des Français. Long-temps nos études et nos connoissances en littérature s'étoient à-peu-près bornées aux écrits des Grecs et des Latins; et quant à ce que nous appelons la littérature étrangère, elle ne s'étendoit guère au-delà des productions en prose et en vers de l'Italie moderne. Les écrits des auteurs anglais, et c'est à Voltaire que nous en avons l'obligation, arrivèrent

Digitized by Google

enfin jusqu'à nous. On les traduisit, on les imita; et parmi les imitations se fit principalement remarquer celle de l'Epître de Pope, par Colardeau. C'étoit le début de ce poète aimable et distingué, et c'est son chef-d'œuvre. En traduisant Pope, il devoit craindre de rester au-dessous de lui; et s'il lui est inférieur dans quelques morceaux de force, il lui est au moins égal en sensibilité, et supérieur en graces et en abandon. Le bruit que fit l'Epître de Colardeau, lorsqu'elle parut, ne tint donc pas seulement à la nouveauté du genre, au sujet, au nom de l'héroïne que le poète faisoit parler, elle devoit réussir par le talent qui y brille, talent qui s'annonçoit avec un éclat extraordinaire, par l'art et la vérité avec lesquels sont peints tous les tourmens d'un cœur sensible et passionné, par le bon goût qui règne en général dans le choix des pensées, des images et des expressions.

Après un pareil début, on devoit beaucoup attendre de Colardeau. Il crut ne pouvoir mieux justifier les hautes espérances qu'on avoit conçues de lui, qu'en publiant un nouvel ouvrage dans le genre de celui qui l'avoit fait connoître si avantageusement. Pope avoit été son guide dans l'Epître d'Héloïse à Abailard; il l'avoit suivi pas à pas; il voulut marcher à-peu-près seul, en composant l'Epître d'Armide à Renaud, et rivaliser même avec Quinault et le Tasse. Mais il s'égara. Autant son premier ouvrage est animé, brûlant, autant le second est languissant et froid. Le style de l'un est harmonieux, élégant, poétique; celui du second est souvent foible, prosaïque et lâche; enfin, ce ne sont plus les mêmes couleurs, les mêmes pinceaux ni le même peintre.

Si l'Epître d'Armide à Renaud eût précédé celle d'Héloïse à Abailard, il est probable que le genre de l'Héroïde eût trouvé fort peu de partisans; mais on avoit lu, on relisoit sans cesse l'imitation de Pope, et une vive émulation s'étoit élevée entre la plupart des poètes alors vivans, pour obtenir un succès pareil à celui de Colardeau. Dorat qui ne doutoit de rien, et essayoit tout, fut le premier à se présenter dans la lice ouverte par son ami; et, pour être plus sûr d'attirer sur lui les regards, fit une réponse d'Abailard à Héloïse.

Cette réponse, très-inférieure à la lettre d'Héloïse, n'est pourtant pas ce que Dorat a fait de plus mauvais: on y trouve quelques vers bien tournés; mais elle pèche essentiellement par le fond. Ce n'est qu'une lamentation éternelle d'Abailard sur l'état affreux où l'ont réduit les bourreaux que l'oncle d'Héloïse avoit armés contre lui, les tourmens, le désespoir, la rage qu'il en éprouve, y re-

Digitized by Google

viennent presque à chaque instant; et il y a au moins de la maladresse à fixer si souvent l'imagination du lecteur sur une pareille idée, sur une pareille image. La pièce d'ailleurs n'est pas exempte des autres défauts que l'on trouve dans les productions poétiques de Dorat; il y a de l'incohérence, du vague et de la déraison. Soyons justes pourtant : Dorat, dans *la lettre du comte de Comminges à sa mère*, et dans celle *de Barnevelt à Trumant*, a une manière différente de sa manière habituelle; il met de l'ordre dans ses idées, et, ce qui n'est pas moins étonnant, son style en général est naturel.

Je pourrois après Dorat, ou concurremment avec lui, citer La Harpe, qui débuta par quelques Héroïdes; Barthe qui en fit une assez remarquable sous le titre de *Lettre de l'abbé de Rancé à un ami;* et d'autres poètes encore, qui s'exercèrent plus ou moins heureusement dans un genre qui étoit devenu à la mode; mais il me suffit, je crois, de dire que Colardeau ne fut effacé, ni même balancé par aucun de ses rivaux, et que malgré les efforts que l'on fit pour conserver à ce genre, mauvais en lui-même, la faveur extraordinaire dont il avoit joui à son apparition, il ne tarda pas à être abandonné.

En effet, de longues années s'écoulèrent sans qu'il parût une seule Héroïde. Il étoit réservé à M. Laya de rappeler l'attention sur cette sorte de composition. Sa *Lettre de la Présidente de Tourvel à Valmont*, publiée il y a cinq ou six ans, eut du succès, et elle le méritoit. Elle attache par le fond et par les détails. Le style en est ferme et nourri de pensées, et l'intérêt y est gradué avec art. Pourquoi M. Laya, après l'accueil qu'avoit reçu cette production, a-t-il gardé un long silence? On se l'est demandé; et si l'on en cherchoit la raison, peut-être la trouveroit-on dans la répugnance que peut éprouver un homme de mérite à ne publier des ouvrages que pour être l'objet du dénigrement injuste dans lequel se complaisent certains critiques de nos jours. Quoi qu'il en soit, la verve de M. Laya s'est réveillée, et il vient de nous donner une nouvelle Héroïde. Mais sa pièce devoit-elle porter ce titre? Dans l'Héroïde, ce sont, comme le mot l'indique, des héros qui sont censés écrire; ce sont du moins des personnages dont le nom seul excite déjà l'intérêt par les souvenirs touchans qui s'y rattachent. Or, M. Laya pouvoit bien qualifier d'Héroïde la lettre de la Présidente de Tourvel à Valmont, parce que le roman où figure cette femme, malheureuse victime d'un séducteur, est très-connu, et que dès-lors elle est

Digitized by Google

devenue un personnage en quelque sorte célèbre. Mais quels sont les héros ou les personnages célèbres qui paroissent dans sa nouvelle Héroïde? Eusèbe et Thérèse. Ils ne sont point connus. On n'a jamais entendu parler de leurs malheurs: leur nom même n'éveille aucune idée élevée. M. Laya ne devoit donc pas intituler sa pièce *Eusèbe, Héroïde;* mais se contenter de lui donner ce titre plus simple et plus convenable : *Lettre d'Eusèbe à son ami.* Colardeau, sur ce point, lui avoit donné la leçon et l'exemple.

J'abandonne au jugement de M. Laya cette observation, qui lui a déjà été faite, et je passe au fond de son ouvrage. Il y a de l'intérêt; et si ce n'est qu'une fiction, elle est touchante et heureusement imaginée. Eusèbe, à vingt ans, est resté sans famille, sans fortune, sans autre ressource que des dons naturels, cultivés par une bonne éducation et de grandes dispositions pour l'éloquence. Il veut tenter la fortune dans les colonies, s'embarque, arrive, obtient des succès, rencontre une jeune personne charmante et l'épouse. Quelque temps après, le souvenir de sa patrie, qui est aussi celle de sa femme, se réveille dans leurs ames. Ils partent, emportant avec eux tout ce qu'ils possèdent; mais une horrible tempête les surprend dans la traversée: ils font naufrage, et leur vaisseau brisé s'abyme à la vue des côtes. Eusèbe est jeté seul sur le rivage; et dans son désespoir, il est trop heureux de trouver un asile chez des religieux hospitaliers. Comme il a tout perdu, il veut s'ensevelir dans leur maison; il prend donc l'habit de novice, et prononce ses vœux. Un jour, qu'exerçant son talent oratoire, il prêche devant une nombreuse assemblée de fidèles, leur fait le récit de ses malheurs, leur avoue que l'amour tourmente encore son cœur, et s'en accuse, un cri lamentable se fait entendre. Il reconnoît la voix de sa femme..... Un moment les rapproche; mais la religion qui les avoit unis élève désormais entr'eux une insurmontable barrière; et tout en déplorant leur sort, ils se disent un éternel adieu.

Ce court exposé justifie, ce me semble, ce que j'ai dit du fond de l'ouvrage de M. Laya. Quant au style, il est ferme, et ne manque ni de chaleur, ni de mouvement. Il y a bien quelques taches, parce qu'il est difficile de faire un ouvrage parfait; mais elles sont en petit nombre, et rachetées par des morceaux où se déploie un vrai talent. Je n'en chercherai pas dans ces huit vers, où le poète parle des religieux qui l'ont recueilli après son naufrage :

D'un tendre égarement victime intéressante,
L'un offroit à son Dieu sa plaie encor récente;

Digitized by Google

L'autre, sur son vieux front, où revit le passé,
Laissoit lire un regret qui s'est mal effacé.
D'un long tourment d'amour ce front portoit l'empreinte ;
La trace reste encor, si la flamme est éteinte.
Je voyois dans ces traits que l'amour a minés,
L'image de ces rocs par les feux calcinés.

Ces vers n'ont rien de répréhensible. Cependant, un de ces critiques *bienveillans* dont j'ai parlé, s'amusant à les citer par distiques, s'écrie : *Il est* CLAIR *que c'est un Chartreux amoureux ; voyons le* SECOND.... *c'est encore un Chartreux amoureux, si je ne me trompe ; voyons le* TROISIÈME.... *encore un Chartreux amoureux ; enfin, M. Laya les peint tous in globo.* Il est CLAIR que le critique a lu sans attention, ou qu'il n'est pas de très-bonne foi. Il n'est question dans cette tirade que de deux Chartreux. Le poète consacre deux vers à l'un, et six vers à l'autre : *cela saute aux yeux ;* mais on veut être plaisant, et on l'est *per fas et ne fas.* Moi, qui ne crois pas que, même en littérature, on puisse être plaisant aux dépens de la vérité, je ne prêterai point à M. Laya, pour égayer le lecteur, des torts qu'il n'a pas ; mais je me permettrai de lui dire, avec tous les égards que l'on doit à un homme de talent, qu'il y a dans sa pièce quelques inversions forcées, telles que celles-ci :

Solitude bruyante, aux doux loisirs contraire ;
De nos plus chers tourmens, *où tout vient nous distraire....*

Souvent est près de nous le bien qu'on croit perdu, etc.

Cette dernière inversion pèche même contre la règle générale, qui veut qu'un vers renfermant une maxime, n'offre qu'un tour simple et facile ; témoins les vers suivans :

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire.

Chassez le naturel, il revient au galop.

Il n'est de pire Etat que l'Etat populaire, etc.

J'engage encore M. Laya, lorsqu'il réimprimera son ouvrage, à faire disparoître quelques-uns de ces vers qui ne présentent que la même image :

Mes *pleurs* avoient baigné la tombe de ma mère....
Oh ! que puissent mes *pleurs*
Bientôt mouiller ton sol....

Ces prêtres, exercés aux secrets des douleurs,
Ont bientôt dans mes yeux lu celui de mes *pleurs*.

Et, pour tarir mes *pleurs*, *près* de mon *lit pleurer*.

L'impartialité me faisoit un devoir d'adresser quelques reproches à M. Laya ; elle m'en fait un plus doux mainte-

Digitized by Google

nant, celui de citer l'un des morceaux qui prouvent en faveur de son talent. Je prends celui où Eusèbe raconte son naufrage :

Sous nos pieds la mer tonne, et le ciel sur nos têtes.
Mon vaisseau, frêle abri qu'assiégent les tempêtes,
Par la vague tantôt vers la côte lancé,
En pleine mer, tantôt, par elle repoussé,
Jouet de son caprice, ici fuit dans l'abyme;
Là, sur elle incliné, monte et pend à sa cime.
De ténèbres, de feux, d'ondes environnés,
Par la terre et la mer et le ciel condamnés,
Pour nous, plus de refuge en cet abyme immense,
Où l'antique chaos sous nos pieds recommence.
C'en est fait!... Recevez, terre de nos neveux,
Pour vos races et vous l'hommage de nos vœux.
Reçois, sol paternel, les ames fugitives
De tes fils sans tombeaux expirant sur tes rives.
En ce commun désastre, en ces momens affreux,
Du moins je goûte encor le bonheur douloureux
De mourir embrassé de celle que j'adore....
Qu'ai-je dit?... Ce bonheur.... Non, il m'échappe encore!
Le foudre souterrain, s'élançant de nouveau,
Rugit, éclate, entraîne et brise mon vaisseau,
Dont les mille débris, que chasse au loin sa rage,
Avec un long fracas sont vomis sur la plage.
Sous la garde du Dieu qui protège mes jours,
Poussé par ces débris j'en ai suivi le cours,
Mais seul! Les flots jaloux m'ont ravi ce que j'aime.
Déplorable moitié de cet autre moi-même,
Sur le sable jeté, tout meurtri, tout sanglant,
Epargné par la mort, mais bientôt l'appelant,
Quand le jour de mes sens me rend enfin l'usage,
Et ne me laisse plus douter de mon veuvage!...
Quel terrible moment!... quels penseurs!... quel effroi!...
Devant-moi l'Océan! des débris près de moi,
Et des corps mutilés qui gissent sur l'arène!...
Sur ce champ de la mort en rampant je me traîne,
Observant, d'un regard sinistre et douloureux,
Jusqu'en leurs moindres traits ces cadavres affreux;
La cherchant, m'écriant, craignant de reconnoître
Ses restes adorés.... Le souhaitant peut-être....

Je m'arrête à regret; j'aurois pu transcrire encore, et le lecteur, sans doute, m'en auroit su gré. Quel que soit cependant le talent que M. Lava a montré dans cette seconde Héroïde, j'oserai lui conseiller d'abandonner un genre qui, je le répète, est mauvais en lui-même, et de se livrer plutôt à celui dans lequel son *Epitre à un Jeune Cultivateur* lui promet des succès non moins certains et plus durables. Une Héroïde n'est qu'une sorte d'amplification de collége, un long monologue où le poète semble réduit à n'employer que trois figures, l'apostrophe, l'exclamation et la dubita-

Digitized by Google

tion. Un de nos poètes vivans, auteur de plusieurs Héroïdes qui ont contribué à lui faire un nom dans la république des lettres, avoit adressé à Voltaire celle de *Gabrielle d'Estrées;* il reçut cette réponse, dans laquelle deux vers contiennent un reproche que l'on peut faire à toutes les Héroïdes :

Mon amour propre est vivement flatté
De votre écrit; mon goût l'est davantage.
On n'a jamais par un plus doux langage,
Avec plus d'art blessé la vérité.
Pour Gabrielle, *en son apoplexie,*
Aucuns diront *qu'elle parle long-temps.*
Mais ses discours sont si vrais, si touchans,
Elle aime tant, qu'on la croiroit guérie.
Tout lecteur sage avec plaisir verra
Qu'en expirant, l'aimable Gabrielle
Ne pense point que Dieu la damnera
Pour aimer trop un amant digne d'elle.
Avoir du goût pour le Roi Très-Chrétien
C'est œuvre pie : on n'y peut rien reprendre.
Le Paradis est fait pour un cœur tendre,
Et les damnés sont ceux qui n'aiment rien.

V....

Maximes et Réflexions sur différens sujets de morale et de politique, suivies de quelques Essais; par M. *de L.* Un vol. in-12. Prix : 3 fr., et 4 fr. par la poste. A Paris, chez *Xhrouet*, lib., rue des Moineaux; et chez *le Normant.*

M. DE L. a pris pour épigraphe le passage suivant des Considérations sur les Mœurs : « Il seroit à souhaiter que » ceux qui ont été à portée de connoître les hommes, fissent » part de leurs observations; elles seroient aussi utiles à la » science des mœurs, que les journaux des navigateurs l'ont » été à la navigation. » Il a prouvé par son exemple la justesse de l'observation de Duclos. En effet on reconnoît, en lisant son livre, qu'il doit autant à l'expérience qu'à la méditation; qu'il n'a écrit qu'après avoir beaucoup vu, et jugé qu'après avoir comparé. L'impartialité et la modération, qui ont toujours fait la base du caractère de M. de L., n'ont été nullement altérées par les événemens de la révolution, dont il a été la victime comme tant d'autres; mais nul n'a mieux profité de cette maxime salutaire que l'on trouve dans son ouvrage : « Le temps le plus mal employé est celui que » l'on donne aux regrets, à moins qu'on n'en tire des leçons » pour l'avenir. » Ce n'est qu'à la manière dont il peint les cours, que l'on peut s'apercevoir qu'il occupoit un rang très-distingué dans la société.

Digitized by Google

Après tant de livres de morale, il sembloit téméraire d'écrire sur un sujet si rebattu ; mais M. de L. a démontré qu'il y avoit encore des vérités neuves et utiles, et qu'une expression piquante pouvoit donner aux pensées déjà connues le charme de la nouveauté.

L'ouvrage commence par des maximes ; en voici quelques-unes :

« Conduisez-vous avec la fortune comme avec les mauvaises paies : ne dédaignez pas les plus foibles à-comptes. »

« La plupart des peines n'arrivent si vite que parce que » nous faisons la moitié du chemin. »

« Lorsque la résistance est inutile, la sagesse se soumet, » la folie s'agite, la foiblesse se plaint, la bassesse flatte, la » fierté supporte et se tait. »

« Les événemens prévus par les bons esprits ne manquent » guère d'arriver ; mais la fortune se réserve deux secrets, » l'époque et les moyens. »

« La vérité n'est si difficile à connoître, que parce qu'il y » a encore plus de trompés que de trompeurs. »

« S'il est plus satisfaisant pour l'amour-propre de con» vaincre, il est plus sûr pour l'intérêt de persuader. »

« Puisque les hommes sont injustes, et que malheureu» sement ils sont partout divisés en deux classes, les puis» sans et les foibles, tâchons, par tous les moyens que per» met la vertu, de nous placer dans la première, non pour » être oppresseurs, mais de peur d'être opprimés. »

« Le temps est comme l'argent ; n'en perdez pas, vous » en aurez assez. »

« L'ennui est une maladie dont le travail est le remède ; le » plaisir n'est qu'un palliatif. »

« On se lasse de tout, excepté du travail. »

« L'humeur porte sa peine. »

« Le génie crée, l'esprit arrange. »

« La bassesse trouve le moyen de dégrader ce que les » hommes ont de plus noble à donner et de plus doux à » recevoir, les *louanges méritées* »

« L'envie décèle la médiocrité, les grands caractères ne » connoissent que les rivalités. »

« Les foiblesses des hommes supérieurs satisfont l'envie » et consolent la médiocrité. »

« Les succès couvrent les fautes ; les revers les rappellent. »

« La vertu est le triomphe de la générosité sur l'intérêt. »

« La grande difficulté dans l'éducation, consiste à tenir les » enfans dans la soumission, sans dégrader leur caractère. »

« Le moyen de passer doucement la vie, est de préférer

Digitized by Google

» les plaisirs qui viennent de l'habitude à ceux que donne » le changement. »

« Il ne faut pas trop regarder à travers les bonnes » actions. »

« Puisque l'âge diminue les agrémens en nous laissant » nos défauts, et que la considération est la seule indemnité » de la vieillesse, tâchons de devenir plus respectables à me- » sure que nous devenons moins aimables. »

Dans un chapitre sur l'amour-propre, sujet qui paroissoit épuisé par M. de la Rochefoucault, on trouve les réflexions suivantes :

« Lorsqu'enfin les hommes sont forcés de convenir de » leurs erreurs, ils ne se dispensent guère de faire un com- » pliment de condoléance à leur amour-propre. *J'ai eu* tort, » mais *j'ai* raison à présent. Remarquez que la raison est » toujours au *présent*, et le tort au *passé*. »

« Si la flatterie a des succès à la cour, la dignité a sa po- » litique ; mais il n'est pas donné à tout le monde d'user de » ce moyen. »

« Quand par hasard la flatterie ne réussit pas, ce n'est » pas sa faute ; c'est celle du flatteur. »

« Vous croyez que vous êtes modeste..... Je ne vous » savois pas si orgueilleux. »

« L'orgueil de la naissance seroit le plus sot et le plus » insupportable de tous, sans l'orgueil des parvenus, qui » semblent toujours pressés de regagner le temps perdu. »

« C'est par amour-propre que l'on aime tant les gens » modestes. »

M. de L. a aussi écrit sur les femmes : ses opinions sur elles nous paroissent en général trop sévères. Cependant il a fait un beau portrait de la mère de famille ; mais on a droit de s'étonner qu'il ne dise rien de l'épouse tendre et vertueuse, de celle qui double les charmes de la paternité, et sans laquelle l'homme ne connoîtroit guerre les délices de l'amour vertueux. Ce chapitre finit par une observation qui ne nous paroît pas indigne de Montesquieu, dont elle rappelle la manière :

« En Europe, les femmes valent mieux que les mœurs ; » dans l'Orient, c'est le contraire. »

Le chapitre suivant traite de l'amour et de l'amitié ; nous choisissons les articles les plus courts :

« L'amant jure d'aimer toujours, et change bien vîte. » L'ami ne jure point, et aime toujours ; mais l'amant et » l'ami sont la même personne. Ainsi, la vie se passe à » promettre sans tenir, et à tenir sans promettre. »

Digitized by Google

« Il est assez facile de trouver une maîtresse, et bien aisé » de conserver un ami : ce qui est difficile, c'est de trouver » un ami et de conserver une maîtresse. »

« L'amant passionné peut pardonner une infidélité, mais » il ne s'en console point, parce qu'il sait qu'elle diminue » nécessairement l'amour de sa maîtresse. »

« L'infidélité irrite l'amour, mais n'en guérit point..... » Dirai-je ce qui le tue? Ce sont des poisons lents, l'ennui » et la satiété. »

« Les amans regardent comme des ingrats ceux qui ne » répondent pas à leur tendresse; cependant l'amour n'est » pas un bienfait, mais l'amour-propre offensé est souve- » rainement injuste. »

« Si quelque chose peut adoucir la douleur que nous » cause la perte d'un ami, c'est la certitude qu'il étoit mal- » heureux et sans espoir d'un meilleur sort. »

« Tâchons de nous persuader qu'il y a de l'égoïsme dans » nos regrets. »

La première partie de l'ouvrage est terminée par un assez grand nombre de pensées détachées. Nous en citerons quelques-unes :

« Ne pas vouloir les moyens de ce qu'on veut, est une » bien commune inconséquence. »

« Il y a un moyen sûr, mais un peu cher, de faire » prendre à un fripon toutes les apparences d'un honnête » homme; c'est de lui donner cent mille livres de rente. »

« Plaisir de faire plaisir, jouissance délicieuse inconnue à » l'égoïste, que vous dédommagez bien l'homme sensible de » la part qu'il prend aux souffrances d'autrui! »

« Si la fortune pouvoit récriminer, on seroit moins » prompt à l'accuser. »

« La modestie, ce doute aimable de son mérite, est dans » la nature aussi bien que l'amour-propre; mais l'humilité » n'est qu'une pénitence que la religion impose à l'orgueil. »

« Ce qui dégoûte les bons esprits des discussions méta- » physiques, c'est que, pour l'ordinaire, on commence » par ne pas s'entendre, et que l'on finit par se quereller. »

« Depuis quelques années, je suis devenu bien plus » sage. — J'entends : vos forces ont diminué. »

« Il y auroit de quoi faire bien des heureux avec tout le » bonheur qui se perd dans le monde. »

« Lorsque les passions meurent, les goûts en héritent. »

« Puisque nous sommes en butte à des maux inévitables, » la sagesse est la science des compensations. »

La seconde partie de l'ouvrage de M. de L., traite de la

Digitized by Google

politique ; et d'abord nous observerons que, quelque jugement que l'on porte sur ses opinions, on doit lui savoir gré de son extrême clarté, qualité toujours précieuse, mais dont quelques écrivains modernes qui visent à la profondeur et ne rencontrent que l'obscurité, nous font encore mieux sentir le prix.

Lorsque l'on joint à des intentions pures, de la justice et de la modération, il est permis de traiter les sujets les plus délicats. Voici comment s'exprime M. de L., dans un chapitre sur la noblesse et l'égalité :

« Dans un état bien ordonné, le peuple doit retirer plus » d'avantages de la noblesse que les nobles eux-mêmes. »

« Lorsque la noblesse n'est pas accessible au mérite, les » distinctions qu'elle procure outragent la justice, et excitent l'indignation de toute ame indépendante et fière. »

« Combien de services rendus à l'État, pour un bout de » ruban ou un vain titre, et combien peu d'actions glorieuses » pour obtenir une place dans l'histoire ! C'est que le desir » des distinctions est aussi commun que l'amour de la gloire » est rare. »

« Les décorations extérieures et les titres ont ce grand » avantage pour la société, qu'en obligeant à la bienséance » ceux qui en sont revêtus, ils diminuent le nombre des » mauvais exemples. »

L'ouvrage est terminé par deux essais, l'un sur l'influence des armes à feu, sur l'art militaire et la civilisation, rempli d'idées neuves et ingénieuses ; l'autre, sur l'état des femmes en Europe, qui n'est pas fini, et qui mérite de l'être. D.

Réponse de l'auteur de la traduction de Lope de Vega, *à M. P., au sujet de la traduction de* Don Quichotte *de* Florian.

Monsieur P., qui a rendu compte, dans le Mercure du 25 juillet dernier, de ma traduction de quelques poésies de Lope de Vega, m'accuse, dans celui du 22 août, de sévérité et même d'erreur dans le jugement que j'ai porté de la traduction de Don Quichotte de Florian. J'ai dit qu'elle étoit extrêmement inexacte, et souvent infidelle. J'ai cru dans mon Avant-propos, où je traitois du génie de la langue et de la littérature espagnole, devoir cette assertion à la vérité : vérité malheureusement trop facile à prouver, et dont on

Digitized by Google

sera parfaitement convaincu lorsqu'on aura achevé de me lire. J'aurois voulu n'avoir à jeter que des fleurs sur la tombe d'un écrivain célèbre et justement estimé, tant pour la pureté et la douceur de son style, que pour son caractère moral et littéraire. Mais je dois au public, je me dois à moi-même, de soutenir et de prouver ce que j'ai avancé. Je le répète, les preuves n'en seront que trop faciles. Je n'attaque point Florian écrivain, mais Florian traducteur : il lui restera à jamais le mérite d'une foule d'ouvrages originaux et d'imitations heureuses (1) ; mais, malheureusement, Don Quichotte n'est pas de ces ouvrages qu'on peut imiter ; il faut le traduire s'il est possible ; et Florian ne l'a point traduit.

Pourquoi traduit-on ? Pour faire connoître un ouvrage à ceux qui n'entendent pas la langue dans laquelle il est écrit. Le premier mérite d'une traduction est donc la fidélité ; car, si elle n'est pas fidelle, on pourra lire un ouvrage bien pensé et bien écrit, mais on ne lira point l'ouvrage original. Je pense qu'il faut aussi conserver l'esprit et la couleur du modèle, et ne pas faire comme Tourreil, à qui on reprochoit d'avoir donné de l'esprit à Démosthènes. On lit les traductions des auteurs grecs, latins, étrangers, non-seulement pour connoître leurs beautés, et s'instruire en profitant de ce qu'ils ont d'utile, mais encore pour sortir quelquefois de son siècle et de son pays, remonter vers l'antiquité, ou voyager chez les nations étrangères. Si, au lieu de rencontrer des étrangers, on ne trouve que des Français, ce n'est pas la peine de sortir de France. Il faut donc qu'un traducteur parle autant qu'il est possible à ses lecteurs la langue de l'auteur original : il faut que dans une traduction, Homère soit aussi grec que le permet la différence des idiomes ; Virgile, latin ; Cervantes, espagnol. Je suis bien loin d'interdire les sacrifices que le goût exige, et les adoucissemens du texte nécessaires pour ménager la délicatesse des lecteurs peu accoutumés à l'esprit étranger ; mais je pense qu'il ne faut se permettre que ceux qui sont absolument indispensables ; qu'il faut être religieux observateur du costume antique ou national, ne pas donner une perruque à la Louis XIV à un empereur romain, ni un habit français à un auteur espagnol du seizième siècle. Je crois, non-seulement qu'il

(1) La Galatée de Florian a été traduite en espagnol, comme un ouvrage original; preuve du mérite de la composition, mais non de sa ressemblance à celle de Cervantes. L'on pouvoit imiter la Galatée; Don Quichotte ne peut être imité.

faut

Digitized by Google

faut étudier l'esprit particulier de l'auteur que l'on traduit, mais encore l'esprit général de sa nation, ses mœurs, ses usages, ses habitudes. Sous ce point de vue, Cervantes est un des auteurs qu'il est le plus difficile, je dirai presqu'impossible de traduire (1), sur-tout pour un Français. Personne n'est plus national que lui, plus fortement teint du caractère de son pays, de son ciel, de son climat, plus empreint des habitudes, des usages de sa nation, plus populairement énergique dans une langue où tout ce qui n'est pas élevé tombe souvent dans le populaire, dans un pays où il faut avoir vécu long-temps pour sentir tout ce que cette popularité a de piquant, d'original et de plaisant. Le genre d'esprit qui distinguoit Florian, n'étoit point en rapport avec celui de son original; il faut avoir quelqu'analogie avec ses modèles pour les bien rendre: l'Albane auroit sûrement mal copié un tableau de Michel-Ange; et je ne sais comment Florian s'est si fort adonné à des imitations et à des traductions des Espagnols, dont le caractère étoit l'opposé de celui de son esprit, et la couleur habituelle si peu d'accord avec celle de son style. Non-seulement il n'a pas rendu Cervantes, non-seulement il ne l'a pas imité, parce que cela est impossible, mais il s'est mépris sur le sens des phrases, et même sur celui des mots pour lesquels le Dictionnaire seul auroit suffi pour l'éclairer. Ses omissions, ses additions, ses altérations de l'original sont de l'inexactitude; ses contre-sens sont de l'infidélité. Voici un exemple de l'une et de l'autre dans la conversation de Don Diégo de Miranda avec Don Quichotte, chapitre seizième de la seconde partie, et dans Florian, chapitre quatorzième de la même partie. *Don Quixote Rogò, etc.*

En voici d'abord la traduction exacte et presque mot-à-mot. Je donnerai ensuite celle de Florian.

« Don Quichotte le pria de lui dire qui il étoit, puisque » lui-même l'avoit mis au fait de son caractère et de sa vie; » à quoi le cavalier au manteau vert répondit: Seigneur » chevalier de la Triste-Figure, je suis un gentilhomme natif » d'un village où nous irons dîner aujourd'hui, s'il plaît à » Dieu. Je suis plus que médiocrement riche, et mon nom » est Don Diégo de Miranda. Je passe ma vie avec ma » femme, mes enfans et mes amis; mes divertissemens

(1) Don Juan Antonio Pellicer, bibliothécaire du roi et de l'Académie d'histoire de Madrid, qui a donné il y a six ou sept ans une précieuse édition de Don Quichotte, accompagnée de notes curieuses et savantes, dit en le comparant à Hudibras, qui est lui-même une imitation de Don Quichotte, que l'un et l'autre sont intraduisibles.

Digitized by Google

» sont la chasse et la pêche, je n'entretiens pourtant ni » faucons ni levriers, mais quelques perdrix apprivoisées » pour servir d'appeaux, et quelques furets hardis. J'ai en- » viron six douzaines de livres; les uns en langue vulgaire, » et les autres en latin; quelques-uns d'histoire, et d'autres » de dévotion. Ceux de chevalerie n'ont pas encore passé » le seuil de ma porte; je feuillette plus volontiers les livres » profanes que les ouvrages dévots, lorsqu'ils sont d'une » composition honnête et agréable, qu'ils plaisent par le » langage, étonnent et charment par l'invention; et de tels » livres, il y en a bien peu en Espagne. Je mange quelque- » fois chez mes voisins et amis, et plus souvent je les invite » chez moi; ma table est propre, bien servie et abondante; » je n'aime point à médire, et ne permets pas qu'on médise » devant moi; je ne recherche point la vie des autres, je » ne suis point un lynx pour les actions d'autrui; j'entends » la messe chaque jour; je fais part de mon bien aux pauvres, » sans faire parades de bonnes œuvres, pour ne pas donner » entrée dans mon cœur à l'hypocrisie et à la vanité, en- » nemis qui s'emparent doucement du cœur le plus en » garde contr'eux; je tâche de remettre en paix ceux qui » sont brouillés, je suis dévot à la Vierge, et j'ai toujours » confiance en la miséricorde infinie de Dieu. »

Voici la traduction de Florian; c'est Don Quichotte qu'il fait d'abord parler à la première personne:

« Laissons cette discussion, et permettez-moi de vous » demander à mon tour quel genre de vie votre goût vous » a fait choisir? »

« Seigneur, répondit l'étranger, *je dois ces détails à* » *votre politesse*; je suis gentilhomme, j'habite un village » où nous irons dîner aujourd'hui, *si vous voulez bien me* » *faire cet honneur.* Mon nom est Don Diègue de Miranda; » *ma médiocre fortune est plus que suffisante pour mes* » *desirs.* Je passe ma *paisible* vie avec ma femme, mes en- » fans et quelques amis. La chasse et la pêche sont les » amusemens qui remplissent mes loisirs. Je n'ai ni meute » ni équipage, *les grands apprêts ne conviennent point à* » *mes simples amusemens. Un héron*, une perdrix privée, » sont tout ce qu'il me faut et tout ce que je veux. J'ai quel- » ques livres, les uns latins, les autres espagnols; *j'en fais* » *comme de mes amis, j'ai soin qu'ils soient en petit* » *nombre. L'histoire m'instruit et m'amuse, j'éleve mon* » *ame avec les ouvrages de piété*; mais je lis davantage les » auteurs profanes, lorsqu'ils réunissent une morale pure » au charme de l'imagination et à l'harmonie du style. Je

Digitized by Google

» vais quelquefois dîner chez mes voisins, je les invite chez
» moi plus souvent. Dans ces repas toujours abondans, jamais
» recherchés, *je tâche d'égayer mes convives*, sans me
» *permettre*, et sans souffrir *qu'on y médise de personne*. Je
» ne m'informe point des actions d'autrui, *je me borne à*
» *veiller sur les miennes; mes yeux et ma sévérité ne*
» *s'étendent point au-delà de mon étroit horizon. Attentif*
» *autant que je le peux à remplir les préceptes de ma re-*
» *ligion sainte*, je n'oublie pas surtout de partager mon
» bien avec les pauvres. *Quand j'ai le bonheur de pouvoir*
» *donner, je fais en sorte que ce soit un secret entre mon*
» *cœur et celui qui le reçoit : je sais trop que la vanité*
» *éteint le mérite d'une bonne action, et je me dis que*
» *puisque cette bonne action est un plaisir, ce n'est pas la*
» *peine de s'en vanter.* Je tâche de remettre la paix entre
» mes voisins brouillés, *de réunir les familles divisées, de*
» *leur prouver que le bonheur dans ce monde n'est autre*
» *chose que la volonté de s'aider mutuellement. C'est ainsi*
» *que je coule mes jours, en attendant avec tranquillité le*
» *moment où je rendrai compte au souverain Créateur,*
» *dont j'espère que la miséricorde surpassera la justice.* »

Don Diègue est ici un seigneur de château français, fort poli, qui raisonne et parle à merveille; mais ce n'est point le franc et simple *Caballero de Aldea*, le gentilhomme de village de Castille ou de la Manche, dont Cervantes avoit le modèle sous les yeux lorsqu'il traça le portrait de Diégo de Miranda. On voit que si Florian a abrégé plusieurs passages de don Quichotte, il a terriblement alongé ce discours, dont la simplicité et le laconisme font le mérite dans l'original. Don Diégo de Cervantes n'a point la politesse française; il ne dit point, *si vous voulez me faire cet honneur;* il dit, je suis natif d'un village où nous irons dîner, *s'il plaît à Dieu, si Dios fuere servido.* Il dit, qu'*il est plus que médiocrement riche, soy mas que medianamente rico;* Florian lui fait dire tout le contraire : *ma médiocre fortune est plus que suffisante pour mes desirs.* Je pense que cela peut s'appeler un contresens, et que l'infidélité est déjà ici bien constatée. Don Diégo ne dit pas qu'il passe sa *paisible* vie; il la raconte, et laisse à juger au lecteur si elle est paisible ou non. Il n'a point *de héron*; car les hérons sont fort inutiles, tant pour la chasse que pour la pêche. Il a un furet (*huron*, en espagnol, signifie *furet*); et je ne sais comment l'épithète d'*atrevido, hardi*, que Cervantes donne à cet animal, n'a pas fait comprendre à Florian que ce n'étoit pas

Digitized by Google

un héron; car jamais épithète ne convint moins à cet oiseau aquatique; mais il a copié l'erreur de l'ancienne traduction, comme nous le verrons bientôt lorsque je la rapporterai. Je pense que cette métamorphose d'un furet en héron est un second contre-sens bien décidé; et en voilà déjà deux en peu de lignes. Tout le reste sont des phrases morales très-bien écrites, sauf peut-être la réflexion qu'il seroit possible de faire sur celle-ci : *Sans me permettre et sans souffrir qu'on y médise de personne. Sans me permettre qu'on y médise* me paroît peu digne du style constamment pur de Florian; mais ce n'est pas ce dont il s'agit: il s'agit, après avoir relevé deux contre-sens marquans, de continuer à faire voir que, dans cette traduction, les Français ne sortent jamais de leurs pays; les traits du caractère espagnol y sont entièrement effacés. Don Diégo, dans Cervantes, ne dit point : *Attentif autant que je le peux à remplir les préceptes de ma religion sainte;* il dit : J'entends la messe chaque jour : trait caractéristique de l'Espagnol. Il ne dit pas non plus : *J'élève mon ame avec les ouvrages de piété;* il dit qu'il a des livres de dévotion, et avoue franchement qu'il leur préfère les ouvrages profanes lorsqu'ils sont bien écrits. Il ne fait point de phrases sur la bienfaisance; il dit comment il la pratique : *il n'attend point avec tranquillité le moment, etc.*; il dit, qu'il espère en la miséricorde de Dieu. Comme on ne le verra que trop, Florian s'est mépris ici sur le caractère, sur le ton, sur la couleur du personnage, et enfin sur le sens de l'original. Je crois que la seule lecture de ce morceau le prouvera. Je pourrois en citer bien d'autres; mais cette discussion n'est déjà que trop longue, et j'espère qu'on m'en fera grace. Il me reste à rapporter le passage dans l'ancienne traduction; et le voici :

« Cependant don Quichotte changeant de discours, pria » le cavalier de lui dire sa profession et sa vie. Pour moi, » seigneur chevalier de la Triste-figure, répondit-il, je » m'appelle don Diégo de Miranda, et suis gentilhomme, » né dans un village ici près, où nous irons, *Dieu aidant,* » *souper ce soir. J'ai, Dieu merci, du bien raisonnablement*, et je passe doucement ma vie avec ma femme » et mes enfans. Mes exercices ordinaires sont la chasse, » et la pêche, non pas que j'entretienne pour cela ni chiens » ni oiseaux, mais seulement quelque perdrix privée qui sert » d'appeau pour la tonnelle, et *un héron* avec des filets. » J'ai *quantité* de livres, les uns latins, les autres espa- » gnols; il y en a qui traitent de l'histoire, les autres

Digitized by Google

» sont de dévotion ; *car pour des livres de chevalerie, je* » *n'en souffre pas chez moi.* Je prends beaucoup de plaisir » à lire ou l'histoire, ou des nouvelles, pourvu qu'il y » ait quelque chose d'agréable dans l'invention et le style ; » mais, à mon sens, il se trouve peu de pareils livres » en Espagne. Mes voisins et moi vivons en bonne intel- » ligence, et nous mangeons souvent les uns chez les » autres ; nos repas sont sans façon, assez délicats, mais sans » superfluité ; et nous en avons banni toute sorte d'excès, » haïssant naturellement la débauche. Je me suis fait une » loi de vivre en homme de bien et d'assister les pauvres, » au lieu d'employer mon revenu en choses superflues ; et » je ne néglige rien pour entretenir la paix parmi mes » voisins et dans ma maison, prévenant, autant que je puis, » tous les désordres qui peuvent arriver. »

Cette traduction mal écrite, moins fidelle que celle de Florian, n'a pas entièrement dénaturé *soy masque medianamente rico ;* elle exprime l'aversion de don Diégo, pour les livres de chevalerie, que Florian a passé, je ne sais pourquoi, sous silence, quoique cette circonstance soit essentielle pour don Quichotte : une infinité de passages y sont entièrement méconnoissables. Cependant à travers ses nombreuses omissions et ses infidélités, elle conserve quelque chose de la bonhommie du *gentilhomme Manchego*. Il s'ensuit de l'une et de l'autre que don Quichotte n'a pas été encore traduit en français. Monsieur P. doit le sentir mieux que personne, lui qui a traduit avec infiniment de fidélité, d'élégance et de grace le discours de Marcelle, si abrégé par Florian. La traduction de monsieur P. m'a fait un extrême plaisir, j'aime à le lui dire, pour lui prouver combien peu de rancune je conserve de la sévérité avec laquelle il m'a traité en rendant compte de ma traduction de Lope de Vega.

D'AGUILAR.

Digitized by Google

Éloge (1) *du duc* de Nivernois, *l'un des quarante de l'Académie Française, honoraire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et qui est mort doyen de ces deux compagnies; lu dans l'assemblée publique et extraordinaire de l'Institut de France, Classe de la Langue et de la Littérature françaises, le 26 août 1807, par* N. François (de Neufchâteau).

MESSIEURS,

« L'usage antique et sacré d'honorer les morts par des » éloges publics, dont la perspective flatteuse semble étendre » la durée de la vie par-delà ses bornes réelles, est une » des plus salutaires et des plus consolantes institutions de » l'humanité. »

C'est ce que disoit M. de Nivernois lui-même en parlant comme directeur de l'Académie Française, le 9 avril 1761. Il se plaignoit que cette coutume fût trop négligée par les législateurs modernes, et il félicitoit les Sociétés littéraires qui avoient rendu ces éloges un bien commun auquel chaque membre avoit un droit égal.

Des circonstances trop connues ont privé long-temps la mémoire du duc de Nivernois de cette espèce d'apothéose littéraire, à laquelle personne n'avoit certainement des titres plus sacrés que lui. Il est à remarquer que depuis environ deux siècles, il a été celui des membres de l'Académie qui a rempli le plus souvent les fonctions de directeur lors des réceptions, et qu'il a prononcé dans ces occasions brillantes, le plus grand nombre de discours. Il me faudroit, messieurs, le talent dont ils sont remplis, pour lui rendre plus dignement l'hommage que ses mânes attendent de la classe de l'Institut, qui occupe aujourd'hui la place de l'Académie. Ici, heureusement pour moi, l'intérêt du tableau est dans le sujet même, et le fond a une valeur indépendante de la forme. Je dois développer les avantages de l'étude dans toutes les positions où un homme peut se trouver. Tel est l'abrégé de la vie du duc de Nivernois, et le premier coup d'œil suffit pour annoncer d'avance que ce discours doit être moins l'éloge spécial d'un litté-

(1) Ceci est l'extrait même qui a été lu à la séance; mais l'Eloge est plus étendu, et sera imprimé avec beaucoup de pièces inédites, et d'autres morceaux du duc de Nivernois, qui ne se trouvent point dans le recueil de ses Œuvres en huit volumes in-8°.

Digitized by Google

rateur distingué, que le panégyrique des belles-lettres elles-mêmes.

M. de Nivernois étoit né dans la classe des grands seigneurs de l'ancien régime; c'étoit un avantage rare; mais il étoit plus rare encore qu'on n'en abusât pas. Sous le règne de Louis XV, peu de grands noms sont restés purs; celui du duc de Nivernois est demeuré intact. La nature l'avoit moins bien doué que la fortune; une constitution frêle, ménagée avec soin, lui a pourtant permis de pousser sa carrière au-delà de 80 ans. La révolution l'a dépouillé dans ses vieux jours de tout l'éclat de l'opulence. Dans ce long espace de temps, M. de Nivernois a toujours travaillé comme s'il n'eût pas eu d'autre vocation; et pendant les deux tiers du dix-huitième siècle, on l'a vu d'une part toujours prêt à servir son prince et son pays, et d'un autre côté occupé sans relâche par le goût des beaux-arts. On auroit dit que sa devise étoit celle de l'oranger, toujours chargé en même temps de feuilles, de fruits et de fleurs; toute son existence fut embellie jusqu'à la fin par la littérature. Il avoit présenté les Muses dans le palais des rois, les Muses l'ont suivi dans le fond des prisons: elles ont eu ses premiers vœux et ses derniers soupirs; puissent-elles sourire encore aux guirlandes funèbres que nous sommes chargés de déposer sur son tombeau!

Louis-Jules-Barbon, Mancini-Mazarini, connu sous le nom de *duc de Nivernois*, pair de France, grand d'Espagne de la première classe, brigadier des armées du roi, chevalier de ses ordres, l'un des quarante de l'Académie Française, honoraire de celle des Inscriptions et Belles-Lettres, associé étranger des Académies de Berlin et de Stockholm, docteur en droit de l'Université d'Oxford en Angleterre, étoit né à Paris le 16 décembre 1716. Il fut le dernier rejeton de la maison Mancini, illustre en Italie depuis l'an 1300. En l'an 1630, son quatrième aïeul, Paul Mancini, avoit institué à Rome l'Académie des Humoristes, à-peu-près dans le même temps où se formoit ici l'Académie Française. Paul Mancini n'est pas le seul de ce sang distingué qui ait eu du goût pour les lettres. Philippe Julien, son aïeul, mort en 1707, est ce duc de Nevers que Voltaire a compris parmi les écrivains du siècle de Louis XIV, comme auteur de vers singuliers qu'on *entendoit très-aisément et avec grand plaisir.* Voltaire dit à ce sujet que son esprit et ses talens s'étoient perfectionnés dans son petit-fils.

Philippe-Jules-François, duc de Nevers, son père, l'un des plus beaux esprits du temps, avoit passé sa jeunesse à

Digitized by Google

la cour de Louis XIV, dans la compagnie des hommes choisis en tout genre qui en faisoient l'ornement. Il fit donner à son fils une éducation soignée. Dès ses premières études, on lui trouva d'heureuses dispositions, et particulièrement un goût très-prononcé pour la littérature et pour la poésie. On contraria d'autant moins ce penchant naturel, que c'étoit un goût de famille. Tous les Mancini, élevés dans la politesse romaine, étoient bien loin de partager les préjugés gothiques de notre ancienne noblesse, attachée à sa barbarie, et fière de son ignorance. D'ailleurs, le jeune Louis-Jules étoit né foible et délicat : sa constitution ne lui permettant pas les exercices violens, on crut qu'il falloit d'autant plus occuper son esprit. On seroit étonné de ce que dévora d'avance l'activité de sa jeunesse : outre sa langue maternelle, il en apprit quatre autres, l'italien, le grec, le latin et l'anglais; mais il étudia ces langues sur un plan qui ne pouvoit être suivi que par un homme doué du plus heureux talent.

Pour s'établir un fonds d'idées et se former un style d'après les premiers maîtres, il traduisoit en notre langue des morceaux choisis des ouvrages les plus intéressans dans les langues qu'il apprenoit. Ses Œuvres sont remplies de ceux de ses premiers essais qu'il avoit conservés, et parmi lesquels on distingue la *Vie d'Agricola*, traduite de Tacite, et un *Essai sur les Jardins anglais*, traduit d'Horace Walpole.

En 1734, il entra au service, et y porta toute l'ardeur de son âge de 18 ans. Il fit une partie des campagnes d'Italie sous les ordres du maréchal de Villars : nommé ensuite colonel du régiment de Limosin, il passa en Allemagne, et se distingua par des actions de valeur et une conduite réfléchie, qui lui promettoient des succès dans la carrière militaire.

Mais les fatigues excessives et les rigueurs du climat, que le jeune colonel eut à souffrir en Bohême, altérèrent sa santé, au point qu'après une longue résistance, il fut contraint de revenir chercher du soulagement, d'abord à nos eaux de Plombières, et ensuite à Paris : il se proposoit de n'y faire qu'un court séjour; mais ses maux augmentant, il se détermina par des considérations particulières, relatives à sa famille, à remettre son régiment. Il ne renonça au service qu'avec de vifs regrets; il a consacré ses regrets dans une de ses élégies dictée par le sentiment, et adressée au corps dont il étoit obligé de se séparer.

Ses autres élégies, qui paroissent avoir été ses premiers ouvrages en vers, sont toutes adressées à sa première femme, Hélène Phelippeaux, sœur du comte de Maurepas,

Digitized by Google

qu'il a immortalisée sous le nom de *Délie*. L'amour a fait bien des poètes, celui-ci a été inspiré par l'hymen de la manière la plus tendre; et l'on doit observer, comme un des traits de son éloge, que c'est à l'amour conjugal qu'il a dû sa verve naissante et consacré ses premiers chants.

Il cachoit avec modestie les écrits qu'il avoit composés jusqu'alors. Ses vers n'étoient presque connus que de sa femme, pour laquelle ils avoient été faits. Il produisoit à ses amis, pour les consulter seulement, son parallèle ingénieux et plein d'un goût exquis, entre les poésies d'Horace et celles de Despréaux et de J. B. Rousseau, celui de ses écrits qui a été le plus souvent réimprimé à part. Son mérite perçoit d'avance à son insu, et le secret en fut révélé avec éclat, en 1743, par le choix que fit de lui l'Académie française pour remplacer le célèbre Massillon.

M. de Nivernois étoit encore à l'armée d'Allemagne, lorsque l'Académie, où il avoit montré le desir d'arriver un jour, se détermina à l'élire même avant qu'il s'y attendît. Il étoit difficile de remplacer un homme comme l'évêque de Clermont. L'Académie avoit d'abord jeté les yeux sur la Bletterie, homme de mérite, il est vrai, mais qui fut écarté sous prétexte de jansénisme. Ce choix ne pouvant obtenir l'approbation de Versailles, l'Académie française s'empressa d'y substituer celui du duc de Nivernois, qui eut ainsi l'honneur très-rare d'être nommé dans son absence. Son discours de réception est plein de grâce et de noblesse. Il entroit à l'Académie le même jour que Marivaux. L'archevêque de Sens, Languet, répondit à tous deux d'une manière grave, mais cependant flatteuse et juste.

Le duc de Nivernois n'avoit pas 27 ans. Il regarda dès-lors l'adoption académique comme une faveur signalée, et qu'il se proposa de mériter de plus en plus. Il ne passoit d'abord que pour l'homme le plus aimable; mais il acquit bientôt la réputation que donne un mérite solide. Bernis lui adressoit alors deux épîtres charmantes; l'une sur le bon goût, et l'autre sur l'ambition : c'étoit le résultat de leurs entretiens familiers, roulant tantôt sur la morale, tantôt sur la littérature. Les deux frères Sainte-Palaye, Duclos, le marquis de Mirabeau père, le maréchal duc de Noailles, le président de Montesquieu, devinrent ses amis.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres le reçut aussi dans son sein.

Cependant le temps et les soins que l'on prenoit de sa santé, sans détruire la cause des souffrances qu'il éprouvoit, les rendirent plus supportables. Il put se livrer à l'étude, et

Digitized by Google

diversifier ses travaux littéraires, qui s'étendoient à tous les genres de productions agréables, soit en vers, soit en prose; mais dans le temps dont nous parlons, il s'appliqua sur-tout à une étude approfondie de l'histoire et du droit des gens; étude qui devoit le conduire à se rendre utile dans la plus belle des carrières, pour un citoyen éclairé et pour un homme vertueux : la carrière des ambassades.

On a communément une très-fausse idée de ce qu'on nomme le métier des négociateurs. La politique est destinée à rapprocher les nations, et à maintenir la paix entre les princes. C'est une noble tâche que celle qui se charge de la tranquillité du monde. Le monde entier a intérêt qu'elle soit bien remplie; mais elle a été diffamée par quelques machiavélistes, et pour dernier outrage, elle a été abandonnée, dans l'ancien régime, à des sarcasmes de théâtre; elle est jugée trop au hasard par le vulgaire, qui ne voit que les résultats des traités, et qui ne peut savoir ce que l'art de négocier exige de la part de ceux qui prétendent s'y distinguer. Aucun autre état ne suppose un plus pénible apprentissage. Le duc de Nivernois, qui en apprécioit à-la-fois l'importance et les difficultés, n'oublia rien pendant long-temps pour se mettre en état de traiter dignement un jour les affaires publiques. Nous pouvons juger aujourd'hui du nombre des matériaux qu'il amassoit, dans cette vue, par plusieurs morceaux instructifs qu'il a conservés dans ses œuvres. Ses connoissances dans l'histoire s'y reproduisent tour-à-tour sous plusieurs formes différentes. Tantôt ce sont des dialogues entre des anciens et des modernes, Cicéron et Fontenelle, Alcibiade et le duc de Guise, Périclès et le cardinal Mazarin; tantôt ce sont des parallèles ou des réflexions sur Alexandre et Charles XII, où le conquérant grec et le batailleur (1) suédois sont justement appréciés.

Ses Mémoires sur Clovis et nos premiers rois, lus à l'Académie des inscriptions, jettent un jour nouveau sur les antiques monumens de l'histoire nationale. Il a ouvert à cet égard une carrière où il seroit à desirer que d'autres voulussent marcher sur ses traces et rendre, comme lui, claires et un peu plus lisibles les premières pages de nos fastes si ennuyeux et si obscurs. Enfin le duc de Nivernois tira des manuscrits du roi deux morceaux très-considérables d'une politique usuelle; l'un est le précis lumineux de la négociation de Loménie en Angleterre, en 1595; l'autre

(1) Ce mot de *batailleur* est de M. de Nivernois même, et il l'a motivé dans sa comparaison d'Alexandre et de Charles XII.

Digitized by Google

est le résumé de la négociation du président Jeannin en Hollande pour la trève de 1609. Ce dernier travail est surtout remarquable par son objet comme par sa rédaction. On ne sauroit le lire sans estimer l'auteur et sans admirer avec lui la probité, l'intelligence et la raison supérieure du présidence Jeannin, homme d'état, ami des lettres, dont on est étonné que l'éloge public n'ait pas été mis au concours, et dont la statue manque ici à côté des statues de Sully et de l'Hôpital. Mais le secret qui doit envelopper long-temps les utiles travaux des négociateurs, les dérobe d'abord à l'estime contemporaine; leurs dépêches ne sont publiques que très-long-temps après leur mort, quand l'intérêt de ces dépêches est entièrement refroidi, et la postérité semble arriver plus tard pour eux que pour les autres.

La réputation du duc de Nivernois lui-même doit souffrir encore aujourd'hui de cette espèce de réserve et de ce mystère forcé qu'on garde souvent plus d'un siècle sur les services de ce genre. Néanmoins nous pouvons, sans indiscrétion, soulever d'avance pour lui un coin du voile qui recouvre encore ses travaux, dont on n'a pas une juste idée.

Le duc de Nivernois a été chargé de trois missions politiques sous le règne de Louis XV, qui le nomma successivement:

1°. Ambassadeur extraordinaire à Rome en 1748,

2°. Ministre plénipotentiaire près du roi de Prusse, en 1755,

3°. Ministre plénipotentiaire et ambassadeur extraordinaire en Angleterre, en 1762.

Lorsque le duc de Nivernois fut envoyé à Rome, il veilla particulièrement à ce qu'il ne fût donné aucune atteinte aux maximes et aux libertés de l'église gallicane. Il remplit parfaitement les vues du gouvernement sur cette matière, où il étoit ordinairement aussi aisé de prévenir le mal, qu'il étoit difficile ensuite d'y remédier.

Quoiqu'on eût imposé silence aux disputans, les querelles théologiques du commencement de ce siècle n'étoient pas assoupies. Celles des parlemens et du clergé de France se réveilloient sans cesse. Malgré la sagesse connue du pontife Benoît XIV, les contre-coups de ces discordes se faisoient ressentir à Rome, et d'autres circonstances pouvoient contrarier encore les succès que l'ambassadeur avoit dû s'y promettre.

La duchesse de Nivernois, qui étoit avec lui, étoit sœur d'un ministre qui fut disgracié et exilé avec éclat, le 26 avril 1749, peu de temps après l'arrivée du duc de Niver-

Digitized by Google

nois à Rome. Ce coup de foudre retentit de Versailles en Italie ; mais il ne porta aucune atteinte à l'influence et à l'estime que notre ambassadeur y avoit déjà méritées.

Il jouit constamment à Rome de la plus grande considération.

Il est vrai qu'il avoit donné des preuves de magnificence auxquelles les Romains ne furent jamais insensibles. Ce peuple aime toujours la pompe et les spectacles imposans. Lorsque le duc de Nivernois fit son entrée publique, on lui fit un mérite d'avoir eu à sa suite jusqu'à cent dix carosses. Ses assemblées étoient de trois à quatre cents personnes ; ses fêtes étoient ordonnées avec richesse et avec goût. Cette représentation lui étoit onéreuse, et ne l'amusoit nullement ; il s'en dédommageoit en cultivant les arts : car dans ce temps-là même il étoit devenu très-bon musicien ; il composoit des opéra avec ce Labruère, son secrétaire d'ambassade, qui étoit un homme de lettres fort connu et plein de talent, et qui même après lui fut résident du roi à Rome. Le duc de Nivernois aimoit à s'entourer d'hommes de mérite en tout genre, bien contraire à ces grands, impatiens d'un voisinage dont ils craignent d'être éclipsés, et qui excluent de leurs entours l'esprit et le talent, dont le reflet les humilie.

Un des objets qui occupèrent le duc de Nivernois à Rome, et dans lequel il s'applaudit d'avoir pu réussir, doit être rappelé, sur-tout au milieu des hommes de lettres et au sein de l'Académie. L'Esprit des Lois avoit paru ; avant de le comprendre on l'avoit déchiré ; et ce chef-d'œuvre avoit été sur-tout dénigré à Paris avec acharnement par un malheureux journaliste, qu'on appeloit alors *Nouvelliste ecclésiastique*, espèce de dogue acharné qui, du milieu de ses ténèbres, avoit le privilége d'aboyer contre tout le monde. Tous les siècles ont leur Zoïle.

Celui-ci avoit outragé le président Montesquieu, qui daigna lui répondre. Le folliculaire écrasé, ne pouvant s'agiter ici sous le mépris public dont il étoit couvert, avoit imaginé de dénoncer l'Esprit des Lois au tribunal de Rome qui compose l'index des livres défendus. On ne voyoit pas trop comment un jurisconsulte français pouvoit, en écrivant en France, subir la juridiction d'une cour étrangère ; mais ceux qui veulent dénoncer, n'y regardent pas de si près ; les calomniateurs ne manquoient pas de dire qu'ils étoient les vengeurs de la cause du ciel, et ils tâchoient de soulever contre l'Esprit des Lois la Sorbonne et le Vatican. La Sorbonne ayant vu la défense de Montesquieu, garda prudemment le silence. Le duc de Nivernois se conduisit de son

Digitized by Google

côté avec tant de sagesse, que le tribunal de l'Index ne donna point de suite aux procédures qu'on avoit inconsidérément dirigées contre cet ouvrage, dont la France s'honore, et que le genre humain a déposées dans ses archives. Lui avoir épargné une proscription injuste, c'est avoir servi la raison et la cour de Rome elle-même.

Montesquieu fut sensible aux soins que se donna pour lui, dans cette occasion, le duc de Nivernois, dont il reçut depuis une autre marque d'amitié bien honorable pour les lettres. En 1755, pendant la maladie dont mourut, à Paris, le président de Montesquieu, Louis XV envoya chez lui pour se faire informer des nouvelles de sa santé; et ce qui consola cet illustre malade autant que l'objet même d'une démarche si flatteuse de la part de son souverain, c'est que le roi en eût chargé le duc de Nivernois.

Il étoit revenu de Rome au mois de février 1752, avec une santé très-foible. En 1753, il maria sa fille aînée au comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle. Ce très-jeune homme qui donnoit les plus brillantes espérances, engagea son beau-père à composer pour lui plusieurs morceaux de prose qui sont, à notre avis, les plus parfaits de ses ouvrages; ce sont des lettres sur l'usage de l'esprit, sur l'état de courtisan, sur la manière de se conduire avec ses ennemis. Ceux qui veulent apprécier la pensée et le style du duc de Nivernois, doivent le chercher dans ces lettres; personne ne pourra les lire sans être pénétré de plus d'estime pour l'auteur, et sans profiter pour soi-même des leçons douces et aimables qu'il donnoit avec tant de grace à un fils adoptif si digne de les recevoir.

L'Europe paroissoit tranquille. La paix d'Aix-la-Chapelle sembloit avoir calmé les peuples et les rois; mais il étoit un peuple qui ne pouvoit souffrir la prospérité de la France, ni même le commerce libre des autres nations. Les Anglais avoient tout-à-coup exercé leurs pirateries contre la France et la Hollande. La guerre étoit inévitable, quoique l'on se fût long-temps flatté de l'éloigner par des négociations sur lesquelles la France s'étoit endormie.

Par l'indiscrétion et la corruption des anti-chambres de la cour, toute l'Europe étoit instruite de ce qu'on pensoit à Versailles; et par l'insouciance de notre ministère, on ne savoit rien à Versailles de ce qu'on pensoit en Europe. Nous voulions la guerre sur mer, l'Angleterre vouloit la guerre sur le continent. Elle avoit envoyé mylord Holderness à Berlin; sa mission étoit remplie, lorsqu'enfin l'abbé de Bernis avertit Louis XV qu'il étoit plus que temps de dépu-

Digitized by Google

ter à Frédéric un homme qui fût en état de négocier avec lui.

M. de Nivernois étoit malade lorsqu'il fut nommé ministre plénipotentiaire près du roi de Prusse; il ne balança pas: malgré la saison avancée, il partit de Paris à la fin du mois de décembre, et il arriva à Berlin le 12 janvier 1756; mais il n'étoit plus temps.

Le but de sa mission étoit de renouveler avec le roi de Prusse le traité d'alliance que ce prince avoit antérieurement contracté avec la France, et qui expiroit au mois de mai 1756. La signature de la convention du 16 janvier 1756, entre la Prusse et l'Angleterre, terminoit naturellement la négociation. Mais quoique le roi de Prusse ne fût plus à portée de prendre d'engagemens avec la France, il traita M. de Nivernois de la manière la plus honorable. Il l'admit, contre l'usage, à manger avec lui et avec les princes, ses frères, honneur dont les ministres étrangers ont toujours été exclus. Enfin, il alla jusqu'à le loger dans le château de Postdam: ce qui étoit non-seulement inoui pour un ministre étranger, mais pour quiconque n'étoit pas prince souverain.

Le duc de Nivernois n'avoit passé que peu de mois à la cour de Berlin; mais dans ce peu de temps, il prit sur le sol de la Prusse, sur ses productions et ses ressources naturelles, civiles, militaires, sur la politique du prince qui la gouvernoit, les renseignemens les plus sûrs et les plus curieux que l'on eût encore eus en France Il les remit, à son tour, au dépôt des affaires étrangères; et sans doute ils seront un jour rendus publics. Le duc de Nivernois en a tiré d'avance quelques pages bien curieuses; c'est son portrait du roi de Prusse qui offre la peinture la plus impartiale et la plus ressemblante qu'on ait jamais tracée de ce roi extraordinaire. Il faut songer que cette image a été dessinée en 1756, qu'elle est faite d'après nature, dans une crise décisive du long règne du roi de Prusse: c'est donc, à tous égards, un monument qui doit nous être précieux; et quand bien même le voyage du duc de Nivernois sur les bords de la Sprée ne nous auroit valu que ce tableau de Frédéric, le fruit n'en seroit pas perdu pour la postérité, puisqu'il offre à nos yeux les qualités d'un grand modèle, représentées par un grand peintre.

En prenant cette mission, le duc de Nivernois avoit prouvé son dévouement: ce n'étoit pas sa faute si l'on ne s'étoit avisé de la lui donner qu'après coup; il avoit procuré à notre ministère des notions dont il manquoit. Son travail

Digitized by Google

pendant quatre mois avoit été prodigieux; on sera curieux de savoir quel en fut le prix. A son retour en France, le comte de Bernis vouloit qu'il fût du moins appelé au conseil d'Etat; il en fut écarté. Il vaqua une place de gentilhomme de la chambre, la voix publique l'y nommoit: elle fut donnée à un autre. M. de Nivernois content d'avoir été utile, étoit loin de rien demander. Mais bientôt les malheurs publics se joignirent pour l'affliger, avec des malheurs domestiques d'une nature bien sensible. Ayant perdu son fils très-jeune, il avoit reporté ses espérances sur son gendre le comte de Gisors; et ce jeune guerrier périt à la fleur de son âge, des suites des blessures qu'il avoit reçues à Crevelt, où il s'étoit couvert de gloire: sa mort fut, comme dit Duclos, une perte nationale. Le roi Louis XV, la reine, toute la famille royale, allèrent en visite, à cette occasion, chez le maréchal de Belle-Isle. Madame de Gisors, accablée de douleur, se réfugia dans le sein de la haute dévotion. Le duc de Nivernois fut profondément affecté; et quelque temps après ayant eu lieu de rappeler ce malheureux événement dans un discours académique, son discours fut interrompu par ses sanglots involontaires, et la douleur de l'assemblée se confondit en quelque sorte avec les larmes paternelles. Eh! Messieurs, quels Français pourroient, sans être émus, entendre prononcer les noms de ceux de leurs compatriotes qui, nouveaux Décius, ont cherché une mort certaine dans les champs de l'honneur, et se sont dévoués pour le prince et pour la patrie!

Cependant cette guerre qui embrâsoit l'Europe, déconcertoit toutes les vues d'après lesquelles le système de la politique moderne avoit été changé. Au lieu de faire en Angleterre la descente qu'on y craignoit, nous avions préféré des campagnes en Allemagne qui convenoient mieux à l'Autriche. Dans cette alliance nouvelle, la France ne fit que des fautes et n'éprouva que des revers. L'Autriche avoit voulu se servir de nos armes pour reprendre la Silésie; mais bien loin d'arracher la Silésie au roi de Prusse, nous nous laissions ravir, outre le Canada, presque toutes nos colonies. L'impression de ces désastres avoit été sinistre: on desiroit la paix à quelque prix que ce pût être; le ministère de Versailles étoit bien décidé à en faire les frais, et cette résolution honteuse et affligeante étoit pourtant reçue comme un bienfait public. Un congrès inutile fut tenté à Augsbourg: effrayé justement des lenteurs de ces assemblées, le duc de Choiseul résolut de procurer d'abord une paix séparée entre la France et l'Angleterre; il fit imprimer un

Digitized by Google

mémoire qui eut du succès, même à Londres. Ses premières démarches, confiées à Bussy, ne réussirent point; mais la mort du roi d'Angleterre changea un peu la scène : les deux cours consentirent à s'envoyer enfin des ministres munis de leurs pleins-pouvoirs respectifs, dans le mois de septembre 1762. Le duc de Bedford se rendit en France; le duc de Nivernois fut choisi pour remplir la mission importante de ministre plénipotentiaire de France à Londres : c'étoit la voix publique qui l'avoit fait nommer; il justifia bien l'attente que son nom avoit inspirée.

M. Pitt, ministre dirigeant et grand partisan de la guerre, avoit été forcé de se retirer, et de laisser les rênes de l'administration entre les mains de M. Bute, ami du roi, et qui desiroit vivement la paix, ainsi que ce prince lui-même en avoit besoin pour commencer son règne sous des auspices favorables; mais lui et son ministre étoient presque les seuls Anglais qui eussent cette idée.

Tous les agioteurs de Londres étoient dévoués au parti de la guerre, qui leur paroissoit le moyen d'organiser à leur profit une rapine universelle; et ce parti se signaloit chaque jour par les déclamations les plus piquantes et les plus injurieuses contre le ministère, ou, pour mieux dire, contre M. Bute, qui en étoit le membre le plus puissant et le plus courageux.

M. de Nivernois surmonta les dégoûts de toute espèce qu'on lui suscita; ses dépêches remplissent plus de 60 portefeuilles : il est à desirer qu'on les publie un jour. C'est alors qu'on pourra juger cette négociation, et voir par quelle patience, quelles démarches et quels soins il eut le bonheur de contribuer efficacement à la paix qui fut assurée par le traité définitif, signé à Paris le 10 février 1763 : elle avoit paru un problême impossible à résoudre; les malheurs les plus grands avoient accablé coup sur coup et la France et ses alliés. Les négociateurs sont vainement habiles quand les généraux sont battus : cette balance dans laquelle la politique doit peser les prétentions respectives, a besoin que son équilibre soit maintenu par la victoire; M. Nivernois n'avoit pas été appuyé par ce secours si nécessaire à un ambassadeur; au contraire, il avoit contre lui les succès répétés de l'Angleterre et de la Prusse : ainsi l'on peut dès-lors admirer sa persévérance et applaudir à son courage.

M. de Nivernois eut son audience de congé le 5 mai 1673. Dans cette dernière fonction de son ministère, le roi lui témoigna de la façon la plus touchante ses véritables regrets de le voir partir, en lui faisant promettre de faire le plutôt qu'il

Digitized by Google

qu'il pourroit un second voyage en Angleterre. On peut dire que les sentimens du roi étoient partagés par tous ceux qui l'avoient connu en Angleterre, et on peut assurer sans flatterie qu'il n'y avoit point d'exemple d'ambassadeur dont les grandes vertus et les grands talens eussent fait plus d'impression sur la nation anglaise. Des hommes tels que lui sont faits pour rapprocher les peuples; cette gloire doit être attaché à son nom et le rendre immortel. L'humanité entière doit honorer de préférence ces anges conciliateurs qui se sont signalés par leur adresse à renouer entre les nations les nœuds utiles du commerce et les doux liens de la paix.

C'étoit peu de l'avoir conclue. Ce qui se passa dans la suite fit plus d'honneur encore au caractère et aux vertus du duc de Nivernois. Malgré les sacrifices que la France et l'Espagne avoient faits pour la paix; et quoique l'Angleterre fût la seule des nations qui eût gagné à cette guerre des richesses énormes et des possessions immenses, cependant la cupidité s'étoit accrue en raison même des pertes auxquelles l'Espagne et la France avoient dû souscrire. L'Angleterre assouvie de leurs dépouilles n'en étoit point rassasiée, et ce fut la seule contrée où la paix, dont s'applaudissoit le reste de l'Europe, fut un objet continuel de sarcasmes et de regrets, on pourrait dire de blasphêmes contre l'humanité. Cet esprit de fureur ne se calmoit point par le temps; car six ans même après la paix, en 1769, la convocation d'un nouveau parlement fournit un nouveau texte aux calomniateurs forcenés de la pacifications de 1763.

Au moment des élections, un homme accrédité par ses talens et sa famille, le docteur Murgrave, adressa de Plymouth à toute l'Angleterre une remontrance énergique contre le fléau de la paix; il soutint que la cour de France n'avoit pu extorquer cette paix criminelle qu'en achetant la cour de Londres, et qu'en faisant distribuer de très-grosses sommes d'argent à la princesse de Galles, au lord Bute, au duc de Bedford, aux lords Hallifax et Egremont, secrétaires d'Etat, et au feu comte de Virg. Ce pamphlet violent produisit tout l'effet que l'auteur s'en étoit promis. Ces accusations honteuses et si avidement reçues donnent une bien triste idée de ceux qui les adoptent avec tant de facilité. Il faut que la corruption soit une chose bien vulgaire pour qu'on s'empresse de la croire sur le moindre soupçon et sans aucune preuve. La haine qu'un pareil libelle réveilla généralement contre le cabinet de Londres

Digitized by Google

alla si loin, que l'on ne put en arrêter l'effet qu'en soumettant la chose à la délibération du nouveau parlement. En 1770, les scandaleux mensonges de ce docteur Murgrave furent examinés et discutés dans les deux chambres. Mais dans tous les discours qui furent prononcés à cette occasion, dans les enquêtes juridiques qui furent faites à la barre; enfin dans tout le cours de cette étrange procédure, on rendit un hommage public et solemnel à la pureté des principes et au caractère moral du duc de Nivernois. Ce fut sur-tout par-là qu'on repoussa l'idée qu'un homme comme lui eût pu être l'agent d'une séduction infâme. La chambre des communes chassa de son sein le docteur qui avoit signé le phamphlet, après qu'il eût été réprimandé par l'orateur comme un brouillon incendiaire et comme un docteur en démence.

M. de Nivernois à son retour en France fut bien reçu du roi, et couvert en tous lieux des applaudissemens et de l'estime général. M. Duclos observe qu'il n'eut de récompense que l'approbation publique; mais il n'en rechercha pas d'autre, et il refusa même avec une noble franchise celles qu'on lui offrit.

Devenu libre et dans le sein de sa famille, il se livra au soin de ses affaires qui se trouvoient fort arriérées Les dépenses inséparables de trois ambassades remplies avec magnificence pour l'honneur de la nation, avoient exigé de sa part des engagemens onéreux. Il fit de grands retranchemens dans sa maison, mais avec dignité, sans rien changer au sort de ceux qui lui étoient attachés, prenant toutes les privations sur lui-même; l'économie, l'ordre et la justice se trouvoient dans toutes ses actions.

En 1769, Philippe-Jules-François, son père, mourut, laissant des biens considérables: il n'avoit donné à son fils, en le mariant, que le titre du duché et de la pairie, et s'étoit réservé tout l'utile.

M. de Nivernois n'augmenta pas ses dépenses en raison de ses nouveaux moyens; il ne s'occupa que du soin d'acquitter les dettes qu'il ne lui avoit pas été possible jusqu'alors d'éteindre entièrement.

Ce grand devoir rempli, il se livra ensuite à l'amélioration de ses propriétés; mais bien moins cependant pour son avantage personnel, que pour celui des habitans et des cultivateurs.

Il avoit bien senti tout l'odieux des servitudes sous lesquelles ils gémissoient, et avant que les lois vinssent les affranchir, il fit dans cette vue tous les sacrifices possibles des droits presque légaliens qui lui appartenoient.

Digitized by Google

J'aimerois à tracer le tableau détaillé de ces améliorations; mais je crains d'abuser des momens de cette séance, et je coule rapidement sur les faits riches et nombreux qui remplissent la vie du duc de Nivernois. Il faut que son éloge résulte de ses actions, et non de mes paroles.

S'il étoit juste et généreux envers le peuple de ses domaines, il n'étoit pas moins empressé de montrer, à la même époque, son respect pour l'ordre public et pour les droits de la couronne.

Les ducs de Gonzague, de Mantoue, possesseurs primitifs du duché de Nevers, jouissoient, suivant les titres originaires de ce grand domaine, de plusieurs droits éminens et utiles, qui furent vendus au cardinal Mazarin en 1660. Ses successeurs en avoient joui et devoient en jouir suivant leur titre; M. de Nivernois se fit un devoir de les remettre au roi; et ne reçut pour indemnité que ce qu'il plut au Gouvernement de lui offrir, une modique rente viagère, dont la charge n'a pas été sensible aux finances. Il n'étoit pas de ceux qui mettoient dans ce temps le trésor royal au pillage, et spéculoient sur les dépouilles de la fortune de l'Etat, pour améliorer leur fortune particulière.

L'ordre ainsi établi dans ses affaires, ses devoirs envers le souverain et sa patrie remplis, sa réputation de citoyen vertueux et savant faite de manière à lui survivre, il passoit sa vie dans le calme, au milieu de sa famille, et dans la société des hommes de lettres distingués par leurs mœurs, non moins que par leurs talens. Il étoit assidu aux séances particulières de l'Académie française, et faisoit les délices des séances publiques, quand il prononçoit ses discours ou qu'il lisoit ses fables avec cet agrément, cette noble simplicité qui caractérisoient son style et qui animoient son débit. Il alloit à la cour et y étoit considéré, souvent même appelé dans les conseils secrets. A Paris, sa maison étoit l'exemple de beaucoup d'autres. L'hôtel de Rambouillet avoit été moins célèbre que ne l'étoit alors l'hôtel de Nivernois. On y trouvoit le même goût pour les choses d'esprit sans la même affectation; on y trouvoit sur-tout les mêmes sentimens d'honneur: toutes les vertus y étoient respectées, recherchées comme elles le furent autrefois dans ces demeures révérées de Sully, de Brissac, de Lamoignon, de Montausier, où la véritable grandeur et l'ancienne courtoisie se sont conservées de manière qu'en passant devant ces hôtels, on croyoit voir, en quelque sorte, les sanctuaires de l'honneur et les temples de la sagesse.

Mais cet état, qui étoit le bonheur pour lui, fut troublé

Digitized by Google

le 10 mars 1782, époque où il perdit madame de Nivernois, son épouse, cette Délie qu'il a célébrée dans ses vers avec tant de délicatesse, qui partageoit ses sentimens, ses goûts, et dont il ne pouvoit être séparé sans se trouver plongé dans une douleur pour laquelle il n'y a point de consolation. Elle ne laissoit qu'une fille, mariée au duc de Cossé, et fort affligée elle-même de la perte d'un fils chéri, sur lequel reposoient toutes les espérances de deux maisons illustres. Dans cette solitude affreuse, une de ses parentes, Marie-Thérèse de Brancas, veuve du comte de Rochefort, l'amie et la société de madame de Nivernois pendant quarante années, s'étoit vouée à être sa compagne et à lui adoucir l'ennui du reste de sa vie. Il l'épousa en secondes noces; mais hélas! le bonheur s'étoit retiré de lui; il la perdit le 26e jour de leur union, et il a consacré ses regrets par une préface touchante qu'il a mise à la tête de quelques opuscules de la seconde duchesse de Nivernois, imprimés pour ses amis seuls.

Dès-lors, ni son intérieur, ni la décadence imminente des affaires publiques, ne lui promettoient plus que des jours orageux; il alloit en effet avoir un grand besoin des provisions de sagesse qu'il s'étoit ménagées dans les premiers momens de la jeunesse et du bonheur.

Le dirai-je? il vint un moment où cette voix publique, qui prépare les choix des rois par les choix de la renommée, désignoit uniquement le duc de Nivernois pour être gouverneur de l'héritier du trône. Nul ne possédoit comme lui toutes les qualités nécessaires pour bien remplir cette fonction importante dont lui-même a si bien parlé dans sa réponse académique à M. de Coëtlosquet, ancien évêque de Limoges. Mais le mérite et la faveur se trouvoient rarement alors sur une même route: M. de Nivernois fut éloigné de cet emploi, parce qu'il étoit trop sévère: ainsi le prononcèrent des courtisans plus occupés de leur intérêt, que du soin du bonheur public, et dont les formes contrastoient avec son extrême réserve. Mais quand on le proposoit à la confiance du roi pour entrer dans le ministère, les mêmes hommes qui venoient d'insister sur son austérité, affectoient tout-à-coup de ne plus voir en lui, au lieu de ce Caton rigide, qu'un poète léger et un courtisan agréable. C'est ce qui arrive souvent. Un honnête homme, homme d'esprit, peut être doublement perdu; car l'honnête homme court grand risque d'être noyé par les méchans, et l'homme d'esprit par les sots.

Etranger à l'intrigue, M. de Nivernois étoit trop éclairé

Digitized by Google

pour être ambitieux. Mais cette indifférence sur ses intérêts personnels, ne l'attiédissoit point sur l'intérêt public. Il le voyoit en citoyen, avec zèle et avec douleur, comme on devoit le voir alors.

En effet, le démon des discordes civiles commençoit à miner l'autorité royale, et les appuis de la couronne contribuoient à l'ébranler. Un gouvernement fort étouffe les germes des troubles; mais sous un gouvernement foible, ces germes négligés prennent avec le temps une consistance effrayante; et c'est alors qu'on est étonné de voir les plus grands et les plus sinistres effets, amenés par les plus petites et les plus méprisables causes. On s'étoit aperçu du mal, lorsqu'il paroissoit sans remède. L'assemblée des Notables n'avoit eu aucun résultat. Dans ces circonstances critiques, sur les représentations de M. de Vergennes, le duc de Nivernois fut enfin appelé au Conseil d'Etat. Il sentoit qu'il étoit bien tard, et cependant il s'y rendit: vieux et infirme, il immola sa liberté à son devoir, se fixa à Versailles, rendit tous les services qu'on pouvoit attendre de lui; mais la mort imprévue du comte de Vergennes vint déranger le plan que ce ministre habile avoit formé pour éviter les malheurs, qu'il étoit alors facile de prévoir, et peut-être de prévenir. Privé de cet appui la politique de Versailles fut tous les jours plus vacillante, et tous les jours, en quelque sorte, le trône tomboit par morceaux: M. de Nivernois sentit que sa présence étoit inutile à la cour, et il rentra dans sa demeure; dissimulant son désespoir sous un air de sérénité, mais jugeant bien l'état des choses, et sentant qu'il devoit attendre, lorsqu'on arriveroit à une époque trop prochaine, la prison ou la mort. En effet, il fut arrêté (le 13 septembre 1793) le même jour que le vieux lieutenant-civil, ce vénérable Angran-d'Alleray.

Chargé de près de seize lustres, et n'ayant qu'un souffle de vie, le duc de Nivernois devoit exciter la pitié de ceux qui le gardoient, s'ils eussent connu la pitié. Une autre spéculation lui valut de leur part quelques ménagemens. Sa santé étoit à tel point détruite, sa fin naturelle paroissoit devoir être si prochaine, il faisoit avec tant de graces tous les sacrifices qu'on exigeoit de lui, qu'on parut l'oublier, et qu'on eut l'air de voir en lui une victime réservée pour les dernières crises de l'esprit de destruction, qui étoit le système des dominateurs du moment. Dans cette situation, cet illustre captif jugeant avec sagesse des suites de cette tourmente révolutionnaire, persuadé qu'alors on ne pouvoit

Digitized by Google

y opposer aucune résistance, à moins que de vouloir irriter la fureur des tigres investis du pouvoir suprême, il eut la force d'être calme, s'entoura de ses livres, s'occupa de faire des vers, fut un consolateur aimable pour tous les compagnons de sa détention, et un bienfaiteur délicat pour ceux qui, au chagrin d'avoir perdu leur liberté, joignoient les douloureuses privations de l'indigence. Enfin, pendant près d'une année qu'il fut détenu à la caserne des Carmes à Paris, sa conduite fut celle que Socrate tint autrefois dans les prisons d'Athènes.

Sorti de cet état au mois d'août 1794, et rétabli dans sa maison qu'il trouva toute démeublée, il y a moins vécu qu'il y a langui quatre années, presque toujours malade, mais conservant tout son esprit, tout son atticisme et ses graces, dans la société d'un très-petit nombre d'amis, et singulièrement dans celle de son médecin, M. Caille l'aîné, qui s'étoit dévoué à lui. M. Caille a reçu ses derniers soupirs le 25 février 1798.

On peut juger de sa tranquillité et de sa présence d'esprit jusqu'au dernier moment, par le billet connu, qu'il écrivit le matin même de sa mort à ce médecin qu'il aimoit. On peut douter qu'Anacréon, même en bonne santé, ait rien fait de plus agréable que ce billet en vers, à-la-fois poétique, philosophique et amical, tracé par une main mourante.

Le duc de Nivernois méritoit d'avoir des amis, parce qu'il savoit à-la-fois les choisir et les conserver. J'en citerai un seul exemple, si touchant et si respectable, qu'on le croiroit, quoique moderne, emprunté des beaux temps antiques. M. Guynement de Keralio, qui a été gouverneur du prince de Parme dans le temps où Condillac étoit son instituteur, avoit été lié, avant d'aller à Parme, avec M. de Nivernois, que l'on appeloit dans ce temps le prince de Vergagne. Ils étoient jeunes l'un et l'autre; mais M. de Keralio avoit quatre ans de plus. Durant tout le temps que celui-ci a été en Italie, M. de Nivernois ne l'a pas perdu de vue un seul instant : à son retour il l'accueillit, l'engagea à venir demeurer près de lui, et voulut qu'il ne passât pas un seul jour sans le voir. Ils se sont enfermés ensemble dans la prison des Carmes : la mort seule a pu les désunir. M. de Keralio étoit dans la chambre de son ami, le jour et au moment où il a rendu le dernier soupir. O divine amitié! voilà les traits qui te signalent; voilà les sentimens vrais, profonds, immuables, auxquels on peut te reconnoître! Heureux les cœurs qui les éprouvent, et heureuse encore

Digitized by Google

l'ame qui s'occupe à les retracer, si elle pouvoit rendre l'impression délicieuse qu'ils doivent faire ressentir!

Quelque temps avant cette époque (en 1796), M. de Nivernois a publié lui-même le Recueil de ses Œuvres, en 8 volumes in-8°, avec une épigraphe tirée des Tusculanes, dans laquelle l'auteur, à l'exemple de Cicéron, dit avec modestie, que si ses occupations ont pu n'être pas inutiles à ses concitoyens, il voudroit bien pouvoir aussi leur être bon à quelque chose, même dans ses derniers loisirs.

Ce Recueil a paru dans un temps trop peu favorable pour qu'il soit généralement répandu et apprécié à sa juste valeur. Mais si nous pouvons nous flatter de rappeler sur les ouvrages de notre célèbre confrère l'attention publique, nous répondons d'avance à ceux qui les liront, de l'agrément et du profit qu'ils doivent y trouver. De tous les gens de qualité qui, par air ou par goût, ont cultivé les lettres, le duc de Nivernois est celui qui, sans le secours de sa naissance et de son nom, seroit sorti plutôt du rang des simples amateurs, et seroit devenu classique.

Si c'étoit un seigneur de la cour de Louis XIV qui nous eût laissé les ouvrages du duc de Nivernois, vu de si loin, convenons-en, sa renommée seroit beaucoup plus imposante; mais il est venu tard, il est trop près de nous: on n'a pas encore eu le temps de le mettre à sa place. Il est même si peu connu sous les rapports qui le distinguent, que les détails de cet éloge, révélant un homme nouveau, étonneront sans doute ceux qui ne le connoissent que pour avoir ouï citer de lui de jolis vers ou des saillies spirituelles: mérite si vulgaire en France, qu'il ne vaut presque plus la peine d'être remarqué.

Mais si les bons mots sont communs, il n'en est pas encore de même des bons livres. Nous devons, à ce titre, analyser rapidement les Œuvres du duc de Nivernois.

Les deux premiers volumes de la collection sont uniquement composés de ses fables. Il en avoit récité un certain nombre dans plusieurs séances publiques de l'Académie française; elles avoient obtenu un succès de lecture qu'on a pu croire dans le temps un peu exagéré par la faveur des circonstances et par les charmes du débit: mais ces fables ont un mérite qui doit les distinguer de tout autre écrit de ce genre, dans lequel la France est si riche, qu'elle dédaigne ses richesses.

On veut tout rapporter à la naïveté par laquelle, il est vrai, La Fontaine est inimitable; cependant nous avons des contes qui ne ressemblent pas aux siens, et qui ont un autre

Digitized by Google

mérite. Voltaire nous a démontré qu'il y a pour le moins *trois manières* diverses de narrer agréablement. Nous osons dire que les fables de Nivernois ont un cachet particulier ; c'est le but dans lequel l'auteur les avoit composées. En écrivant ces fables, il songeoit aux enfans des rois, à ceux des classes élevées de la société ; en un mot, il voyoit un monde au-dessus de celui qu'avoient envisagé nos autres fabulistes ; il contoit dans un autre étage, et sa philosophie planoit en quelque sorte sous les lambris dorés. Desirons que les jeunes princes se pénètrent de ses leçons, et qu'après avoir écouté dans le bon La Fontaine, Esope aux champs et à la ville, ils entendent aussi dans notre Nivernois un nouvel Esope à la cour.

Les quatre volumes qui suivent dans les Œuvres de notre auteur, contiennent des mélanges d'une littérature aimable et variée. On y trouve de tout : des épîtres, des contes, des épigrammes, des chansons dont il a fait tout-à-la-fois les paroles et la musique. Il a imité avec soin des morceaux excellens, choisis dans les meilleurs poètes ou anciens ou étrangers, Anacréon, Virgile, Horace, Ovide, Milton, Pope, l'Arioste et Métastase. Jamais sa muse ne vous mène qu'en bonne compagnie, et elle se montre toujours digne de vous y introduire.

L'ouvrage le plus étendu que renferment les Œuvres du duc de Nivernois, est aussi la production la plus considérable qui existe dans notre langue, en vers de dix syllabes ; ce sont les trente chants du poëme de Richardet, originairement composés en italien vers l'an 1716, par le prélat Fortiguerra, ami du pape Clément XII. Ce singulier poëme, improvisé en quelque sorte par suite d'un défi au sujet du Berni et de l'Arioste, a été abrégé et mis en douze chants par un autre rimeur français. M. de Nivernois s'est attaché au texte, et l'a rendu avec un abandon et une aisance qui peuvent sembler trop faciles, mais qui donnent pourtant à cette version négligée et même diffuse, l'air d'un ouvrage original.

Ce qui surprendra, Messieurs, c'est que cette traduction, comprenant trente mille vers, a été vraiment faite au courant de la plume, et d'un seul jet, pour ainsi dire, dans cette caserne des Carmes où fut enfermé si long-temps le duc de Nivernois, en 1793. Accablé de souffrances et de privations, dépouillé de ses biens, outragé par Chaumette à la tribune de Paris, menacé de perdre la vie, il savoit se distraire en traduisant Fortiguerra ; un chant de Richardet occupoit agréablement dix ou douze journées de sa captivité.

Digitized by Google

Victime des secousses de la plus formidable des révolutions, le duc de Nivernois ne pouvoit sans doute approuver de pareils changemens faits avec tant de violence par de malheureux insensés qui sembloient rendre exprès la liberté funeste, afin de la rendre odieuse. Mais, loin de faire le procès à cette cause d'un grand peuple, et de saisir, comme tant d'autres, le prétexte de ses excès, pour calomnier ses principes, le duc de Nivernois donnoit un grand et rare exemple ; il se résignoit devant elle, savoit perdre tranquillement cent mille écus de rente, et descendoit, sans murmurer, d'un des rangs les plus élevés qui fussent alors dans l'Etat. Que tous ceux qui m'écoutent se mettent à sa place, et que leur conscience réponde avec franchise! Une philosophie réduite à cette épreuve, et qui en sort aussi paisible, annonce-t-elle une ame d'une trempe commune? Certes, il falloit que la sienne trouvât en elle-même de prodigieuses ressources, pour ne pas succomber, à l'âge de 80 ans, sous le poids des ruines qui l'écrasoient sans l'ébranler.

Lorsque le duc de Nivernois sortit de sa prison, et qu'il rentra dans son hôtel où il manquoit de tout, il ne tira d'autre vengeance de cette persécution que de faire quelques couplets sans fiel, et même fort aimables : on l'appeloit alors *citoyen Mancini*, et il y fait allusion, en empruntant l'air de Tarare : *Ahi! povero Calpigi!*

Je ne dois pas dissimuler que la prose de M. Nivernois est plus correcte que ses vers, sur-tout que ses grands vers; mais ses chansons et ses romances, toutes ses pièces fugitives, sont généralement d'un goût pur, et d'un très-bon ton ; on en jugera mieux par quelques divertissemens que j'ai pu recueillir, et qui composeront, dans ses Œuvres posthumes (1), son Théâtre de société. C'est-là qu'on le verra dans son intérieur jouant avec sa muse, et l'associant une fois à celle d'un de ses confrères que nous avons le bonheur de posséder encore. Il s'agissoit de célébrer la fête du prince Henri de Prusse, qui étoit venu à Paris en 1788. Cette fête fut remarquable, d'abord par le grand prince qui en étoit l'objet, et ensuite par l'union des deux muses charmantes qui firent ce jour les honneurs du Parnasse français. On dut aimer à voir ensemble dans une telle occasion, le duc de Nivernois et le chevalier de Boufflers.

(1) Les Œuvres posthumes du duc de Nivernois seront imprimées à la suite de cet Éloge, dont elles seront les pièces justificatives, et formeront quatre parties in 8°. qu'on trouvera chez Marandan, rue des Grands-Augustins.

Digitized by Google

On n'aime pas moins à relire les vers que M. de Boufflers adressoit dans ce temps au duc de Nivernois, en lui envoyant des moutons destinés à parquer dans une pièce de gazon de son parc de Saint-Ouen.

Petits moutons! votre fortune est faite;
Pour vous ce pré vaut le sacré vallon:
N'enviez pas l'heureux troupeau d'Admète,
Car vous paissez sous les yeux d'Apollon.

Le duc de Nivernois a regretté de ne pouvoir mettre dans sa collection ses discours à l'Académie, et nous devons aussi réparer cette omission. On relira avec plaisir dans ses Œuvres posthumes, ses nombreuses réponses aux récipiendaires dans notre Académie française. Il varie à propos son ton pour chacun d'eux; il leur parle à tous dans leur langue, sans flatterie et sans apprêt; il montre tour-à-tour et sous des couleurs ressemblantes, l'avocat général fameux, en recevant M. Séguier; l'avocat et l'homme de bien, en parlant à M. Target; l'orateur de la chaire et le panégyriste de S. Vincent de Paule, en recevant ici, pour la première fois, M l'abbé Maury; les journalistes éclairés, honnêtes et utiles, en parlant de l'abbé Arnaud et de M. Suard; et plusieurs autres genres de mérites académiques, en louant successivement, (après ces fameux personnages, ou du cardinal de Fleury, ou du maréchal de Belle-Isle), les Massillon, les Fontenelle, les Sallier, les Batteux, les Giry, les Coëtlosquet, les Trublet, les Séguy, les Duresnel, les Pompignan, les Condorcet et les Voltaire. Ce fut dans la même séance qu'il sut rendre justice à l'auteur de Didon, et qu'il rendit hommage à l'auteur de la Henriade. Enfin, en 1795, il a paru se ranimer pour célébrer encore l'esprit, les mœurs et les ouvrages de son ami Barthélemy. Ainsi donc sa mémoire est liée à l'histoire de la littérature et de l'Académie dans tout le XVIII^e^ siècle : le peintre s'est associé à la gloire de ses modèles, et son image aura sa place dans cette galerie des hommes de lettres français, dont il a légué les portraits à la postérité.

O! si, dans l'Elysée qu'habitent les ombres célèbres, celle du duc de Nivernois pouvoit être sensible aux accens de ma foible voix, j'oserois peut-être lui dire :

Consolez-vous, mânes chéris! quand vous avez quitté la vie, hélas! vos yeux ne voyoient pas encore bien distinctement cette France que vous aimiez, hors du chaos affreux où elle avoit été plongée par ses dissentions civiles. Vos yeux en s'éteignant, cherchoient votre famille, et ne la voyoient plus. Vous regrettiez aussi l'Académie française,

Digitized by Google

qui ne subsistoit plus. Eh bien ! si vos regards s'arrêtent sur la terre, jouissez du spectacle heureux que Paris présente aujourd'hui. Les quatre Académies dont la réunion compose l'Institut de France, sont assemblées en ce moment pour honorer votre mémoire : le public applaudit au tribut que l'on vous décerne. Votre digne fille, et sa fille et vos petits-enfans sont présens à cette séance, hormis ce jeune Mortemart que son devoir attache aux drapeaux de la Grande-Armée!

Et cette fête littéraire, succède et se marie à des fêtes nationales d'un caractère plus auguste, et par lesquelles la France se réjouit d'avoir donné la paix au Monde, sous l'influence d'un génie que le Ciel fit exprès pour elle, et qui replace cet Empire plus haut que Charlemagne ne l'avoit jadis élevé.

O Nivernois! de votre temps, la Sprée et la Tamise avoient humilié la Seine, mais cette opprobre est effacé. La pyramide de Rosbach vient décorer Paris, et l'épée de Frédéric II est déposée aux Invalides. Si Londres continue à repousser la paix, nous n'avons plus besoin de mendier son indulgence comme vous y étiez malheureusement obligé! Désormais réunies, la Seine et la Newa sauront bien forcer la Tamise à laisser la mer libre et le Continent en repos. De votre temps enfin, l'œil cherchoit Paris dans Paris : ce n'étoit plus hélas! la première des villes; c'étoit l'antre de la discorde; ses fêtes étoient des supplices, et ses monumens des ruines. Aujourd'hui le Louvre s'achève; tout Paris est digne du Louvre. De tous côtés l'œil y rencontre les trophées de la gloire, les créations du génie, les pompes de la paix; et cette grande capitale du plus grand des Empires, devient la reine des cités et la merveille de l'Europe.

Aimable et sage Nivernois! tout ce que vous avez chéri, tout ce que vous crûtes perdu, tout se réunit à la fois pour expier l'outrage fait à vos derniers jours, et pour venger votre mémoire; recevez les hommages de notre Académie, que votre famille du moins les recueille pour vous, et que l'image des triomphes et des prospérités de l'Empire français pénétrant jusqu'à vous dans l'asyle éternel des ombres vertueuses, ajoute, s'il se peut, à la félicité dont a mérité de jouir le citoyen recommandable qui, pendant soixante ans, travailla comme vous, sans ambition et sans faste, pour la gloire des lettres et pour le bien de sa patrie!

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, NOUVELLES LITTÉRAIRES.

— M. de Parny vient de donner au public un nouveau poëme en douze chants, intitulé *les Rosecroix*.

— On a donné, jeudi dernier, au théâtre de l'Opéra-Comique, une première représentation de *la Folie musicale*, ou *le Chanteur prisonnier*. Cette nouveauté n'a point eu de succès. L'auteur du poëme est M. *Francis*, et l'auteur de la musique est M. *Pradère* fils.

Le même jour, le théâtre de l'Impératrice a été plus heureux. Le *Volage*, ou *le Mariage difficile*, comédie en trois actes et en prose, jouée pour la première fois, a obtenu le plus grand succès. L'auteur, M. *Caigniez*, n'étoit encore connu au théâtre que par des mélodrames.

— Mad. Catalani est décidément engagée à l'Opéra de Londres, pour la saison prochaine; elle chantera dans les pièces comiques, ainsi que dans les sérieuses, et n'aura pas la liberté de se faire entendre dans les concerts.

— Dimanche prochain, à deux heures, commenceront au Champ-de-Mars *les Courses d'épreuves*, dont l'objet est de déterminer quels seront les chevaux admis aux courses qui se feront le 11 et le 12 octobre, et pour lesquelles il sera décerné des prix; ces courses d'épreuve continueront d'avoir lieu tous les jours à la même heure, jusqu'au 4 octobre. Tous chevaux indistinctement, et sans examen préalable, y seront admis.

— Les artistes qui auroient l'intention de s'occuper du projet d'orangerie ou promenade publique d'hiver, dont le programe a été publié par la voix des journaux, sont prévenus que le concours ne sera fermé qu'au 1^er^. mars prochain. Ils sont invités à déposer, avant ce terme, leurs projets au ministère de l'intérieur.

— M. Dureau de la Malle est mort le 20, et laisse une troisième place vacante à l'Académie française. Nous lui devons la meilleure traduction que nous ayons des Œuvres de Tacite; il a aussi traduit Salluste et Tite-Live, mais ces deux ouvrages n'ont point encore paru.

AU RÉDACTEUR DU MERCURE DE FRANCE.

Monsieur,

Je crois devoir répondre à l'article inséré dans le Numéro du *Journal de Paris*, du 11 août 1807, sur les ravages

Digitized by Google

occasionnés par la petite-vérole dans la ville d'Anvers, où, dit-on, la vaccine est malheureusement discréditée, par suite de l'impression qu'a faite dans les premières classes de la société un ouvrage du docteur anglais Rowley, contre cette découverte salutaire. On semble reprocher au Comité de Vaccine de Paris de n'avoir pas cherché à savoir si l'ouvrage du docteur Rowley a été réfuté en Angleterre. Le reproche est mal fondé. Les savans médecins qui le composent n'ont pas cru qu'après tant de preuves de l'efficacité de la vaccine, tant d'expériences constatées, de faits notoires et positifs rendus publics soit par le Comité, soit par de grands praticiens tant de Londres que de Paris, il existât encore des gens capables d'ajouter foi à des opinions aussi absurdes que celles contenues dans l'ouvrage, ou plutôt dans les trois ouvrages des docteurs Rowley, Moseley et Squirrel, tous partisans outrés de l'ancienne inoculation, qu'ils voudroient substituer à la vaccination.

Permettez-moi cependant, Monsieur, de faire connoître au public, par la voie de votre excellent Journal, que le docteur Thornton, médecin distingué de Londres, personnellement connu des docteurs Rowley, Moseley et Squirrel, a répliqué aux faits avancés par ces Messieurs, dans son ouvrage intitulé: *Preuves de l'Efficacité de la Vaccine*, etc. (1), dont j'ai donné depuis peu une traduction française. Vous pouvez consulter à ce sujet les pages 147 et suivantes de cet ouvrage, qui a obtenu l'accueil le plus flatteur, tant de la part du public, que de celle des médecins les plus expérimentés de la capitale et des départemens.

Voici la réponse du docteur Thornton aux objections ridicules des adversaires de la vaccine :

« .... Mon respectable ami, le docteur Moseley, a agi » avec prudence en combattant la précipitation avec laquelle » on se livroit à la découverte de la vacoine; mais l'événe- » ment a incontestablement justifié sa vertu préservative. » Lorsque nous voyons aujourd'hui des gens pousser la » sottise assez loin pour faire naître, probablement dans » l'imagination des gens bornés, que la transmission de la » maladie d'une vache à un corps humain peut occasionner » à ce dernier les différentes humeurs qui appartiennent à la » nature des bêtes; que l'enfant vacciné va prendre la bruta- » lité d'un veau, et qu'il lui poussera des cornes et une

(1) Un vol. in-8°., orné de deux planches coloriées, représentant au naturel la vraie et la fausse vaccine. Prix : 4 fr.

A Paris, chez Chomel, imprimeur-libraire, rue Jean-Robert, n°. 26 Capelle et Renand, libraires-commissionnaires, rue J. J. Rousseau, n°. 6, et chez le Normant.

Digitized by Google

» longue queue velue, on est justement surpris qu'ils trouvent » encore des gens assez simples pour les croire. »

« Au lieu de toutes ces absurdités, poursuit le docteur » Thornton, page 133 de la traduction, la véritable consé- » quence de cette transmission a été une seule pustule locale, » peu ou point d'indisposition, et l'impossibilité de jamais » contracter une maladie dégoûtante, cruelle et dévastatrice, » qui, de nos jours, moissonnoit, à la connoissance de tout » le monde, un individu par minute.

» Dieu soit béni! la vaccine n'a engendré d'humeurs, de » cornes et de queues, que dans l'imagination des gens » exaltés et insensés; les raisonnemens de ceux-ci reposent » sur la malignité et sur un préjugé vulgaire. Il n'en est pas » de même de l'opinion réfléchie du praticien, qui ne tire » ses conséquences que des faits passés sous ses yeux, etc. »

Le docteur Thornton réfute également les objections du docteur Squirrel, qui a raisonné sur le compte de la vaccine dans la supposition qu'elle provenoit originairement du cheval. L'origine d'un remède, répond le docteur Thornton, ne prouve rien contre son efficacité, et il faut attribuer les fausses conséquences qu'en tire le docteur Squirrel et les autres adversaires de la vaccine, à un défaut d'expérience personnelle de cette opération salutaire.

Je voudrois multiplier les citations : un simple fait prouvera mieux que tout ce que je pourrois ajouter, combien les cinq cent-quatre cas de vaccination dont parle le docteur Rowley méritent peu de croyance, et de quel crédit son ouvrage jouit en Angleterre. La Chambre des Communes vient de voter, au commencement du mois d'août 1807, une récompense de 20,000 liv. sterlings (480,000 fr.) au docteur Jenner, inventeur de la vaccine; prix honorable, et digne d'une découverte si utile à l'humanité.

DUFFOUR, *médecin de l'Hospice Impérial des Quinze-Vingts et du Comité central de Bienfaisance du cinquième Arrondissement de Paris*, etc.

NOUVELLES POLITIQUES.

PARIS, *vendredi 26 septembre.*

— M. de Lindholm, aide-de-camp de S. A. R. le prince Royal de Danemarck, est arrivé à Paris. Il a eu une audience de l'EMPEREUR.

— S. Exc. le ministre secrétaire d'Etat et M. le maréchal Moncey sont partis le 23 pour aller s'établir à Fontainebleau. On attend incessamment dans cette ville M. le prince de Bénévent.

Digitized by Google

TABLE

DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'ANNÉE 1807.

TOME VINGT-NEUVIÈME.

POÉSIE.

La Rose coquette (ode anacréontique), *page* 3
Le Projet illusoire, 6
Le Capucin devant une Planète, 49
Hymne d'un Convalescent au Soleil, 51
L'Opéra champêtre, 97
Difficulté de trouver et de rassembler les matériaux de l'Histoire des premiers siècles, *Id.*
Ils se sont embrassés ! (vaudeville populaire), 98
L'Amour et les Oiseleurs (idylle), 145
Epilogue d'un poëme intitulé : Le Génie voyageur, 146
Beauté, Bonté et Grace (allégorie), 148
La Paix de Tilsit (ode), 193
Traduction libre de la première Elégie de Tibulle, 241
L'Attente (stances), 244
Vers sur la Mort d'Eléonore, 245
Fragmens du IIe. liv. de l'Art d'Aimer d'Ovide, 289 et 339
Sur l'Ascension nocturne de M. Garnerin, le 4 août 1807, 290
Edgar et Laurence (romance), 291
La Colère d'Apollon (ode), 337
La Nuit, ou les Regrets de l'Absence, 340
Fragment d'un Essai poétique sur l'Ecole française, 385
Fragment d'un poëme intitulé : L'Année Champêtre, 433
Le Ver luisant et le Ver de terre (fable), 436
Ode, par M. Le Brun, 481
Traduction du début du poëme contre Rufin, de Claudien, *Id.*
Fragment du Chant XVIe. de la Jérusalem délivrée, 529
Fragment du premier liv. des Fastes d'Ovide, 532
Ode à l'Imagination, 577

Extraits et comptes rendus d'Ouvrages.

Voyage Pittoresque et Historique de l'Espagne, 7 et 563
Poésies, 22
Examen de l'Opinion de plusieurs Géologues et Naturalistes, 53
Pensées de Balzac, 59
Correspondance littéraire de M. de La Harpe, 68
De la Vertu, 79
De la Manière d'écrire l'Histoire, 101
Suite des Souvenirs de Félicie, 121
Vie de Frédéric II, roi de Prusse, 128
Nouvelles Considérations sur les Sauvages de l'Amérique, 151
Traduction en vers de quelques Poésies de Lope de Vega, 156

Digitized by Google

Nouveaux Opuscules de l'abbé Fleury, 167
Quelques Détails sur les Mœurs des Grecs, des Arabes et des Turcs, 197
Mémoires du marquis d'Argens, chambellan de Frédéric-le-Grand, 214
Mon Séjour auprès de Voltaire, 247
Sur la Peinture, 253
Vie du comte de Munnich, 266
De Louis XIV et de ses Successeurs, 295
Théorie du Beau dans la Nature et les Arts, 310
De la Langue et de la Politique, 343
Sur la traduction de Don Quichotte, par Florian, 357
Fables et Poésies diverses, 364
Mélanges, etc., sur la fin du règne de Louis XIV et le commencement de celui de Louis XV, 368
A Voyage round the world, etc. Voyage autour du Monde, 374
De la Critique littéraire, 391
Le Génie du Christianisme, 400
Histoire de Pierre du Terrail, dit le chevalier Bayard, sans Peur et sans Reproche, 439
Elégies de Tibulle, traduction nouvelle, 446
Peut-il exister un Bonheur parfait? 451
Rapport sur les Travaux de la Classe d'Histoire et de Littérature ancienne, fait à l'Institut, 457
Réflexions sur la Géologie, 487
Tableau Historique et Politique, de l'année 1806, etc., 496
Lettre sur les Arts imitateurs en général, et sur la Danse en particulier, 501
Le Bachelier de Salamanque, ou Mémoires et Aventures de Don Chérubin de la Ronda, 508
Œuvres chrisies de M. Lefranc de Pompignan, 541
Lettres de Marie Stuart, reine d'Écosse, et de Christine, reine de Suède, 549
Traité élémentaire de Mécanique, 555
Opuscules en vers, 560
Eusèbe, Héroïde, par J. D. Laya, 581
Maximes et Réflexions sur différens sujets de morale et de politique, 587
Réponse de l'auteur de la traduction de Lope de Vega, à M. P., au sujet de la traduction de Don Quichotte de Florian, 591
Éloge du duc de Nivernois, l'un des quarante de l'Académie Française, etc.; lu dans l'assemblée publique et extraordinaire de l'Institut de France, Classe de la Langue et de la Littérature françaises, le 26 août 1807, par N. François (de Neufchâteau), 598

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS ET SPECTACLES.

Pages 37, 86, 135, 179, 277, 313, 377, 407, 474, 511, 564, 620

NOUVELLES POLITIQUES.

Pages 87, 143, 187, 223, 279, 327, 380, 419, 475, 517, 579, 624

PARIS.

Pages 41, 89, 189, 223, 279, 330, 380, 425, 478, 524, 573, 624

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

32101 080220351

Digitized by Google